

BILAN NATIONAL DES ENTREPRISES JANVIER-DÉCEMBRE 2025

**Un tissu
entrepreneurial
à la peine, mais
une envie
d'entreprendre
intacte**





EDITORIAL

BILAN NATIONAL 2025 DES ENTREPRISES

L'année 2025 s'inscrit dans la continuité d'un cycle de fragilisation du tissu entrepreneurial français, mais en marque une étape nouvelle et préoccupante. Après plusieurs années d'accumulation de crises, les entreprises françaises ont évolué dans un environnement doublement contraint, entre une demande intérieure atone et une pression commerciale internationale renouvelée.

Pour la huitième année consécutive, le Bilan national des entreprises nous permet donc d'en mesurer l'état de santé.

Ce cumul de facteurs adverses s'est traduit par une accélération brutale des sorties du registre : 454 673 radiations ont été enregistrées en 2025, soit une hausse de 46,6 %, atteignant un niveau encore jamais vu. Les radiations d'office ont doublé en un an. Aucun secteur, aucune région n'a été épargné.

Le nombre de procédures collectives atteint quant à lui un nouveau record historique, avec 63 112 ouvertures, soit une progression de 6,3 % par rapport à 2024, déjà une année sombre. La construction s'impose désormais comme le premier secteur sinistré, devant le commerce, illustrant à quel point la crise du logement neuf et la remontée des taux d'intérêt continuent de peser sur l'économie réelle.

Au total, le nombre d'entreprises en difficulté demeure 42 % au-dessus des niveaux d'avant-crise Covid.

Pourtant face à ce tableau sévère, un chiffre résiste : 634 416 immatriculations ont été enregistrées en 2025, un niveau record, en hausse de 7,7 % par rapport à l'année précédente. Toutes les régions de métropole participent à cette dynamique. L'Île-de-France confirme son rôle de locomotive, concentrant 30,1 % des immatriculations nationales. Le secteur de l'information et de la communication, porté par les progrès de l'intelligence artificielle et de la data, affiche une progression de 25,2 %, révélant une recomposition profonde de notre tissu économique. Ces chiffres racontent deux France entrepreneuriales qui avancent simultanément, l'une qui résiste difficilement, tandis que l'autre se réinvente.

Entre ces deux réalités, les 142 greffes des tribunaux de commerce répartis sur l'ensemble du territoire restent des acteurs majeurs à travers le pays.

A chaque étape de la vie des entreprises, ils offrent un service public adapté aux réalités du tissu économique du pays. Tiers de confiance, ils seront cette année encore, au service et aux côtés des entrepreneurs qui s'engagent.

Bertrand Dubujadoux, Président du Conseil national des greffiers des tribunaux de commerce

L'Observatoire statistique a été créé avec le soutien de la Banque des Territoires groupe Caisse des Dépôts



TABLE DES MATIERES

<u>EDITORIAL</u>	2
BILAN NATIONAL 2025 DES ENTREPRISES	2
1. METHODOLOGIE	13
1.1. ELEMENTS DE METHODOLOGIE	14
La méthodologie utilisée dans l'étude	14
2. LA SYNTHESE	16
2.1. LA SYNTHESE	17
Les enseignements des flux 2025	17
2.2. POSITIONNEMENT SECTORIEL	23
La dynamique des secteurs au cours de l'année 2025	23
La dynamique des régions au cours de l'année 2025	24
3. LES DONNEES DE CADRAGE	25
3.1. LES DONNEES DE CADRAGE	26
Le contexte macro-économique en 2025	26
4. LES IMMATRICULATIONS	34
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025	35
Le nombre d'immatriculations	35
Évolution des immatriculations selon les mois de l'année	36
La répartition selon le secteur d'activité	38
Évolution 2024 vs 2025 des immatriculations par secteur d'activité	39
Évolution 2024 vs 2025 des immatriculations (hors entreprises individuelles)	40
La répartition par secteur d'activité vs stock d'entreprises	41

TABLE DES MATIERES

Le top 15 du taux d'immatriculation	43
La répartition par secteur d'activité <i>vs</i> PIB	44
Le top 15 des activités les plus représentées	46
Évolution 2024 <i>vs</i> 2025 du top 15 des activités les plus représentées	48
La répartition selon la localisation	49
Le taux d'immatriculation	51
Évolution 2024 <i>vs</i> 2025 des immatriculations selon la localisation	52
La répartition géographique <i>vs</i> population française	53
La répartition géographique <i>vs</i> PIB	54
Le top 15 des villes	55
La répartition selon le statut juridique	56
Évolution 2024 <i>vs</i> 2025 des immatriculations selon le statut juridique	57
La répartition selon l'origine des fonds	58
La répartition selon le montant du capital	59
La répartition par statut juridique selon la taille du capital	60
Zoom DROM : le nombre d'immatriculations par territoire	61
Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité	62
Zoom DROM : le top 10 du taux d'immatriculation	63
Zoom DROM : le top 10 des villes	64
Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique	65
Zoom DROM : le profil des dirigeants	66
5. LES RADIATIONS	67
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025	69
Le nombre de radiations	69
La répartition selon les mois de l'année	70
Évolution des radiations selon les mois de l'année	71
La répartition selon le secteur d'activité	72

TABLE DES MATIERES

Évolution 2024 vs 2025 des radiations par secteur d'activité	73
Évolution 2024 vs 2025 des radiations (hors entreprises individuelles)	74
La répartition par secteur d'activités vs stock d'entreprises	75
Le top 15 du taux de radiation	77
La répartition par secteur d'activités vs PIB	78
Le top 15 des activités les plus représentées	80
Évolution 2024 vs 2025 du top 15 des activités les plus représentées	82
La répartition selon la localisation	83
Le taux de radiation	85
Évolution 2024 vs 2025 des radiations par région	86
La répartition géographique vs population française	87
La répartition géographique vs PIB	88
Le top 15 des villes	89
La répartition selon le statut juridique	90
Évolution 2024 vs 2025 des radiations selon le statut juridique	91
La répartition selon l'origine des fonds	92
La répartition selon le montant du capital	93
La répartition selon le motif	94
Évolution 2024 vs 2025 des radiations selon le motif	95
L'âge moyen des entreprises soumises à une radiation	96
L'âge moyen des entreprises lors de leur radiation	97
La répartition par la durée de vie des entreprises	99
Zoom DROM : le nombre de radiations	100
Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité	101
Zoom DROM : le top 10 du taux d'immatriculation	102
Zoom DROM : le top 10 des villes	103
Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique	104
Zoom DROM : le profil des dirigeants	105

TABLE DES MATIERES

5.2. LES RADIATIONS VOLONTAIRES VS RADIATIONS TOTALES	106
Le nombre de radiations totales et de radiations volontaires	106
La répartition selon le secteur d'activité	107
Le top 15 des activités les plus représentées	108
La répartition selon la région	109
La répartition selon le statut juridique	110
L'âge moyen des entreprises soumises à une radiation	111
L'âge moyen des entreprises soumises à une radiation volontaire selon le statut juridique	112
Les entreprises soumises à une radiation volontaire par statut juridique et tranche d'âge	113
6. LA RSE DES ENTREPRISES COMMERCIALES	114
6.1. LA RSE DES ENTREPRISES COMMERCIALES	115
Le nombre d'entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire (ESS)	116
La répartition des entreprises de l'économie sociale et solidaire par région	117
La répartition des entreprises de l'ESS par secteur d'activité	118
La répartition des entreprises de l'ESS par statut juridique	120
L'âge moyen des entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire	121
Le nombre d'entreprises qualifiées de « à missions »	122
La répartition des entreprises qualifiées de « à missions » par région	123
La répartition des entreprises qualifiées de « à missions » par secteur d'activité	124
La répartition des entreprises qualifiées de « à missions » par statut juridique	126
L'âge moyen des entreprises qualifiées de « à missions »	127
7. LE DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME	128
7.1. LES DEPOTS DE COMPTES ANNUELS	130
La répartition des dépôts de comptes annuels par région	130
Évolution 2024 vs 2025 de la répartition des dépôts de comptes annuels par région	131

TABLE DES MATIERES

La répartition des dépôts de comptes annuels par secteur d'activité	132
Évolution 2024 vs 2025 des dépôts de comptes annuels par secteur d'activité	133
La répartition des dépôts de comptes annuels par statut juridique	134
Âge moyen des entreprises déposant des comptes annuels par région	135
Évolution 2024 vs 2025 de l'âge moyen des entreprises déposant des comptes annuels par région	136
Âge moyen des entreprises déposant des comptes annuels par secteur d'activité	137
Évolution 2024 vs 2025 de l'âge moyen des entreprises déposant des comptes annuels par secteur d'activité	138
Âge moyen des entreprises déposant des comptes annuels par statut juridique	139
Évolution 2024 vs 2025 de l'âge moyen des entreprises déposant des comptes annuels par statut juridique	140
7.2. LES DECLARATIONS INITIALES OU MODIFICATIONS DE BENEFICIAIRE EFFECTIF	141
La répartition des déclarations de bénéficiaire effectif par région	141
Évolution 2024 vs 2025 des déclarations de bénéficiaire effectif par région	142
La répartition des déclarations de bénéficiaire effectif par secteur d'activité	143
Évolution 2024 vs 2025 des déclarations de bénéficiaire effectif par secteur d'activité	144
La répartition des déclarations de bénéficiaire effectif par statut juridique	145
Âge moyen des entreprises déposant des demandes de bénéficiaire effectif par région	146
Évolution 2024 vs 2025 de l'âge moyen des entreprises déposant des demandes de bénéficiaire effectif par région	147
Âge moyen des entreprises déposant des demandes de bénéficiaire effectif par secteur d'activité	148
Évolution 2024 vs 2025 de l'âge moyen des entreprises déposant des demandes de bénéficiaire effectif par secteur d'activité	149
Âge moyen des entreprises déposant des demandes de bénéficiaire effectif par statut juridique	150
Évolution 2024 vs 2025 de l'âge moyen des entreprises déposant des demandes de bénéficiaire effectif par statut juridique	151

TABLE DES MATIERES

7.3. LES SIGNALEMENTS DE DIVERGENCE BENEFICIAIRE	152
La répartition des signalements de divergence bénéficiaire effectif par région	152
Évolution 2024 vs 2025 des signalements de divergence bénéficiaire effectif par région	153
Le taux de signalements de divergence bénéficiaire effectif par région	154
La nature des signalements de divergence bénéficiaire effectif	155
Évolution 2024 vs 2025 de la nature des signalements de divergence bénéficiaire effectif	156
8. LES IMPAYES	157
8.1. LES ORDONNANCES EN MATIERE D'INJONCTION DE PAYER	158
La répartition des ordonnances en matière d'injonction de payer par secteur d'activité	158
L'acceptation vs le rejet des ordonnances en matière d'injonction de payer	159
La répartition des ordonnances en matière d'injonction de payer par région	160
L'âge moyen des entreprises et des dirigeants soumis à des ordonnances en matière d'injonction de payer	161
La répartition des ordonnances en matière d'injonction de payer par statut juridique d'entreprise	162
La répartition des ordonnances en matière d'injonction de payer par tranche d'effectif d'entreprise	163
8.2. LES PRIVILEGES DE SECURITE SOCIALE ET DE REGIMES COMPLEMENTAIRES	164
Le nombre et le montant moyen	164
La répartition par secteur d'activité	165
Évolution 2024 vs 2025 de la répartition par secteur d'activité	166
La répartition du nombre par région	167
La répartition du montant moyen par région	168
Évolution 2024 vs 2025 de la répartition par région	169
L'âge moyen des entreprises par secteur d'activité	170
L'âge moyen des entreprises par région	171
8.3. LES PRIVILÈGES DU TRÉSOR	172

TABLE DES MATIERES

Le nombre et le montant moyen	172
La répartition par secteur d'activité	173
Évolution 2024 vs 2025 de la répartition par secteur d'activité	174
La répartition du nombre par région	175
La répartition du montant moyen par région	176
Évolution 2024 vs 2025 de la répartition par région	177
L'âge moyen des entreprises par secteur d'activité	178
L'âge moyen des entreprises par région	179
9. LA PREVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE	180
9.1. LA PREVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE	181
Le nombre d'entreprises détectées	181
La répartition des entreprises détectées par région	182
Les entretiens de la prévention étudiés par région	184
Les entretiens de la prévention selon le mode de saisine	186
Les modes de saisine des dossiers d'entreprises reçues en prévention étudiés par région	187
Évolution 2024 vs 2025 des modes de saisine des dossiers d'entreprises reçues en prévention étudiés par région	188
La répartition des ouvertures de procédures de prévention par région	189
L'issue des entretiens de la prévention	191
L'issue des entretiens de la prévention selon le motif par région	192
Évolution 2024 vs 2025 de l'issue des entretiens de la prévention selon le motif par région	193
10. LES OUVERTURES DE PROCEDURE COLLECTIVE	194
10.1. LES DIFFERENTS TYPES DE JUGEMENT	196
Panorama et présentation	196
10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025	197

TABLE DES MATIERES

Le nombre d'ouvertures de procédures collectives	197
La répartition selon les mois de l'année	198
Évolution des procédures collectives selon les mois de l'année	199
La répartition selon le secteur d'activité	200
Évolution 2024 vs 2025 des procédures collectives par secteur d'activité	201
Évolution 2024 vs 2025 des procédures collectives (hors ent. Individuelles)	202
La répartition par activités vs stock d'entreprises	203
Le top 15 du taux d'ouvertures de procédures collectives	205
La répartition par activités vs PIB	206
Le top 15 des activités les plus représentées	208
Évolution 2024 vs 2025 du top 15 des activités les plus représentées	210
La répartition selon la localisation	211
Le taux d'ouverture de procédure collective	213
Évolution 2024 vs 2025 des procédures collectives par région	214
La répartition géographique vs population française	215
La répartition géographique vs PIB	216
Le top 15 des villes	217
La répartition selon le statut juridique	218
Évolution 2024 vs 2025 des procédures collectives selon le statut juridique	219
La répartition selon l'origine des fonds	220
La répartition selon le montant du capital	221
La répartition par type de jugement	222
La répartition des procédures de redressement judiciaire par région	223
La répartition des procédures de liquidation judiciaire par région	224
L'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective	225
La répartition par la durée de vie des entreprises	228
Zoom DROM : le nombre d'ouvertures de procédures collectives	229
Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité	230

TABLE DES MATIERES

Zoom DROM : le top 10 des activités les plus représentées	231
Zoom DROM : le top 10 des villes	232
Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique	233
Zoom DROM : la répartition par type de jugement	234
Zoom DROM : le profil des dirigeants	235
11. LE PROFIL DES DIRIGEANTS	236
11.1. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES IMMATRICULATIONS	238
Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des immatriculations	238
Le nombre de dirigeants	239
La répartition selon le sexe	240
La répartition régionale selon le sexe	242
La répartition selon l'âge	243
La répartition régionale selon l'âge	245
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe	246
La répartition selon le type de fonction	247
La répartition selon la nationalité	248
Le top 20 des nationalités les plus représentées	249
11.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES RADIATIONS	250
Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des radiations	250
Le nombre moyen de dirigeants	251
La répartition selon le sexe	252
La répartition régionale selon le sexe	254
La répartition selon l'âge	255
La répartition régionale selon l'âge	257
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe	258
La répartition selon le type de fonction	259
La répartition selon la nationalité	260

TABLE DES MATIERES

Le top 20 des nationalités les plus représentées	261
La répartition selon le sexe	262
La répartition selon l'âge	263
11.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES OUVERTURES DE PROCÉDURE COLLECTIVE	264
Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des procédures collectives	264
Le nombre moyen de dirigeants par grands secteurs	265
La répartition selon le sexe	266
La répartition régionale selon le sexe	268
La répartition selon l'âge	269
La répartition régionale selon l'âge	271
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe	272
La répartition selon le type de fonction	273
La répartition selon la nationalité	274
Le top 20 des nationalités les plus représentées	275

1. METHODOLOGIE

1.1. ÉLÉMENTS DE MÉTHODOLOGIE	14
La méthodologie utilisée dans l'étude	14

1.1. ELEMENTS DE METHODOLOGIE

La méthodologie utilisée dans l'étude

o Bilan National des Entreprises 2025

Le Bilan National des Entreprises (BNE 2025) propose un état des lieux complet des flux d'entreprises en France (hors Alsace et Moselle) au cours de l'année 2025.

Le périmètre global comprend les départements et régions d'outre-mer (DROM) et les départements lorrains suivants : Meurthe-et-Moselle (54) Meuse (55) Vosges (88). Le

département de la Moselle (57) et la région Alsace seront désormais les seuls territoires exclus du périmètre du BNE. Les évolutions par rapport aux données antérieures (2021-2025) présentées dans ce document sont calculées à périmètre constant et exclut donc les DROM. Ce sera la dernière année dans ce cas, en 2026, les historiques longs incluront les DROM.

o Sources et méthodologie

Phase préliminaire



Réception des bases de données des greffes des tribunaux de commerce *via* Infogreffe. Les informations fournies concernent les entreprises immatriculées, en procédures collectives ou radiées au Registre du Commerce et des Sociétés auprès des Greffes au cours de l'année 2025. Ces données sont issues directement des registres publics tenus par ces Greffes et sont déclarées par les chefs d'entreprises concernés ou

mentionnées d'office par les greffiers. Pour rappel, le registre du commerce et des sociétés est le premier registre de publicité légale en France et en Europe. Il représente 80% des acteurs économiques français. Il ne comprend pas les artisans exerçant à titre individuel ni les professions libérales et les agriculteurs n'exerçant pas en société ou ne faisant pas d'acte de commerce.



Vérification et création des bases de données

- Vérification de la cohérence des variables
- Recodification de certaines variables le nécessitant (code NAF, date d'immatriculation, commune...)
- La NAF a une structure hiérarchique, qui compte cinq niveaux emboîtés.
- 21 sections, identifiées par un code alphabétique regroupant le niveau le plus détaillé, propre à la NAF, qui compte 732 sous-classes, identifiées par un code alphanumérique à quatre chiffres et une lettre. Dans ce bilan, les 21 sections ne sont plus que 12 après rassemblement de toute l'industrie, du conseil et services aux entreprises, de l'administration et des autres activités de services.

Traitements, analyse et présentation



- Traitements statistiques des informations et analyse : dresser un portrait des flux d'entreprises mettant en perspective les caractéristiques saillantes
- Comparaison des données 2025 avec celles de 2024, 2023, 2022 et 2021
- Mise en forme, rédaction et présentation du bilan

2. LA SYNTHÈSE

2.1. LA SYNTHÈSE	17
Les enseignements des flux 2025	17
2.2. POSITIONNEMENT SECTORIEL	23
La dynamique des secteurs au cours de l'année 2025	23
La dynamique des régions au cours de l'année 2025	24

2.1. LA SYNTHÈSE

Les enseignements des flux 2025

Dans cette huitième édition, le Bilan national des entreprises des greffiers des tribunaux de commerce (BNE), fondé sur le Registre du commerce et des sociétés (RCS), permet d'éclairer la situation du tissu entrepreneurial français. Dans un environnement marqué par une forte incertitude — tensions géopolitiques, intensification des frictions commerciales avec les États-Unis, offensive chinoise sur les marchés européens et instabilité politique — la résilience des entreprises a, une nouvelle fois, été mise à rude épreuve. En dépit de ces contraintes, la dynamique entrepreneuriale s'est révélée remarquablement vigoureuse, comme l'atteste la nouvelle progression des immatriculations en 2025, indicateur particulièrement tangible de la

régénération du tissu productif. Dans ce contexte, les indicateurs statistiques, et en particulier ceux relatifs aux flux d'entreprises, sont déterminants pour dresser un portrait fidèle de l'année 2025.

Depuis 2020, l'analyse du BNE intègre dans son périmètre les départements de la Meurthe-et-Moselle, de la Meuse, des Vosges, de La Réunion, de la Guadeloupe, de la Guyane, de la Martinique et de Mayotte. Le BNE dresse une photographie de la situation en 2025 en matière de créations d'entreprises, d'entreprises en difficulté et de radiations, ainsi qu'une comparaison avec les données des éditions précédentes.

1

2025 : retour de la croissance, sans retour de la confiance

En dépit de l'instabilité politique et internationale, ainsi que des incertitudes budgétaires, l'économie française a progressé de 0,9% en 2025. Ce chiffre dépasse légèrement la progression de 0,7% initialement attendue, mais reste inférieur aux hausses enregistrées en 2024 (1,1%) et en 2023 (1,6%).

La photographie annuelle des composantes de la croissance est trompeuse et ne rend pas pleinement compte de la dynamique à l'œuvre au fil de l'année. Cette lecture « en instantané » suggère en effet une économie pénalisée par le commerce extérieur et une consommation des ménages bridée par un taux d'épargne élevé, mais soutenue par la dépense publique ainsi que la reconstitution des stocks.

Le déroulement de l'année invite à une lecture différente. Paradoxalement, malgré l'instauration de droits de douane américains et leurs effets sur le commerce mondial, les exportations ont été très dynamiques au cours des deux derniers trimestres, portées par l'aéronautique, le naval et les services numériques. Les achats des ménages ont également accéléré, soutenus par la faiblesse de l'inflation, qui a tiré le pouvoir d'achat. Les besoins liés à l'intelligence artificielle ont aussi incité les sociétés à investir d'avantage au second semestre et à accroître leurs dépenses en logiciels et services numériques. Quant aux stocks, ils se sont réduits depuis l'été. Ce léger mieux est toutefois resté insuffisant, et trop tardif, pour inverser la trajectoire des défaillances, qui a atteint un niveau historiquement élevé, signe d'un tissu productif encore fragile.

2.1. LA SYNTHÈSE

Les enseignements des flux 2025 (suite)

2 La fièvre entrepreneuriale ne retombe pas

Confirmant la tendance observée, le nombre d'immatriculations enregistrées au Registre du commerce et des sociétés (RCS) en France (hors Alsace-Moselle) a progressé de 7,7% en 2025, pour atteindre le niveau record de 634 416 inscriptions. La hausse s'est montrée régulière tout au long de l'année, à une exception près : en novembre, les immatriculations ont reculé. Une fois encore, les entreprises individuelles ont été les principales contributrices à cette dynamique et représentent 37,1% des immatriculations totales (hors Moselle et Alsace).

La notion d'entrepreneur s'est élargie au fil du temps : elle recouvre aujourd'hui aussi bien la start-up en quête d'hypercroissance que le conseil, l'e-commerce, l'artisanat ou les services de proximité. Beaucoup se lancent sans projet d'embauche ; l'objectif est d'abord de générer un revenu et de sécuriser une activité. Cet engouement s'explique aussi par la banalisation de la création d'entreprise : elle est devenue plus accessible, plus simple à tester et souvent réversible — une manière d'explorer, concrètement, de nouvelles trajectoires professionnelles.

La hausse des immatriculations concerne presque tous les secteurs. La construction (-5,9%), fragilisée par la crise du logement neuf, et l'agriculture-sylviculture-pêche (-2,2%), pénalisée par une crise agricole qui

s'installe, figurent parmi les rares professions en recul, aux côtés des activités financières et d'assurance (particulièrement volatiles car reposant sur des volumes plus faibles). À l'inverse, l'information-communication (+25,2%), qui inclut notamment les services informatiques (portés par le développement de la tech, en particulier de l'IA), le conseil et services aux entreprises (+20,6%) et les activités immobilières (+14,9%) se distinguent par de fortes progressions, ces dernières bénéficiant du nouvel élan des transactions dans l'ancien.

Enfin, la répartition géographique des immatriculations confirme une France des créations d'entreprises fortement polarisée. L'Île-de-France conserve une nette avance, avec 30,1% des immatriculations — près d'un tiers du total, hors Moselle et Alsace —, loin devant l'Auvergne-Rhône-Alpes (11,9%), la Provence-Alpes-Côte d'Azur (10%), Occitanie (8,8%) et Nouvelle-Aquitaine (7,7%), tandis que les Hauts-de-France atteignent 6,4%. Aucune autre région ne dépasse 5%, et les DROM ne représentent que 4,5% de l'ensemble. Sur la période 2021-2025, l'équilibre global évolue peu, mais un mouvement se dessine : l'Île-de-France gagne 3,7 points, tandis que la Nouvelle-Aquitaine et l'Occitanie reculent chacune de 0,8 point, illustrant un renforcement du tropisme francilien dans la dynamique nationale.

■ Les flux trimestriels d'entreprises 2025 vs 2024

Unités : % de variations

	1T25 / 1T24	2T25 / 2T24	3T25 / 3T24	4T25 / 4T24	2025 / 2024
Créations	+4,2%	+9,0%	+9,4%	+8,7%	+7,7%

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

2.1. LA SYNTHÈSE

Les enseignements des flux 2025 (suite)

3 Radiations : une hausse générale spectaculaire, une réalité plus contrastée

En 2025, le Registre du commerce et des sociétés (RCS) comptabilise 454 673 radiations en métropole et dans les DROM, soit une hausse de 46,6% en un an (+144 607). Le taux de radiation s'établit à 9,5 % (contre 6,5% en 2024) : un changement d'échelle qui traduit une nette accélération des sorties du registre.

Ce résultat d'ensemble doit toutefois être relativisé, car il est largement porté par un choc très concentré : le transport-entreposage, dont les radiations ont quasiment triplé entre 2024 et 2025. Ce mouvement pèse sur la structure globale des sorties : le secteur représente désormais 14,3% des radiations, contre 8,8% en 2024 et 6,9% en 2021, soit +7,4 points en quatre ans. Une part importante de la dégradation apparente de l'indicateur global renvoie donc à un effet sectoriel, plutôt qu'à une dynamique uniformément diffuse.

L'autre enseignement majeur tient à la recomposition des motifs de radiation, qui éclaire la nature de l'ajustement. En 2025, les radiations volontaires restent le premier motif (40,6%), devant les radiations consécutives à une procédure collective (31%) et les

radiations d'office (18,3%). Mais l'évolution est frappante : en métropole, la part des radiations volontaires recule fortement, de 53,7% en 2024 à 40,7% en 2025 (-13 points), tandis que les radiations d'office progressent nettement (de 11,5% à 18,3%). En niveau, tous les motifs augmentent, mais l'accélération est particulièrement marquée pour les radiations d'office, multipliées par 2,3 sur un an, bien au-delà des procédures collectives (+40,9%) et des radiations volontaires (+10%).

Cette montée des radiations plus « contraintes » se reflète aussi dans le profil des entreprises concernées : les sorties touchent majoritairement des structures petites et relativement récentes. L'âge moyen au moment de la radiation est de 9,7 ans, et 36,6% des sociétés radiées ont moins de 5 ans (contre 39,1 % en 2024). Le transport-entreposage se distingue par une longévité moyenne particulièrement faible (4,5 ans), ce qui renforce l'idée d'un secteur à fort turn-over, où une vague de sorties peut, à elle seule, gonfler sensiblement l'indicateur global.

■ Les radiations d'entreprises 2025 vs 2024

Unités : % de variations

	1T25 / 1T24	2T25 / 2T24	3T25 / 3T24	4T25 / 4T24	2025 / 2024
Radiations	+118,6%	+34,8%	+38,3%	+28,8%	+46,6%

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

2.1. LA SYNTHÈSE

Les enseignements des flux 2025 (suite)

4 Procédures collectives : un niveau élevé, la liquidation comme issue dominante

En 2025, les ouvertures de procédures collectives demeurent à un niveau élevé. La France (y compris les DROM) enregistre 63 112 ouvertures, en hausse de 6,3% par rapport à 2024, tandis que le taux de procédure national reste inchangé, à 1,3%. Cette configuration suggère moins une rupture qu'une prolongation d'un régime de sinistralité supérieur à ses standards d'avant-crise : fin 2025, le volume d'entreprises en difficulté demeure 42% au-dessus de 2019. Il faut aussi y voir les conséquences de la fièvre entrepreneuriale car les disparitions d'entreprises surviennent massivement durant les 5 premières années de leur existence.

La dynamique infra-annuelle met en évidence une saisonnalité marquée, concentrée autour de la reprise post-estivale. Septembre représente 10% des ouvertures, devant janvier et octobre (9,4% chacun), tandis qu'août n'en pèse que 2,4%. Ce profil est cohérent avec un mécanisme de « rattrapage » à la rentrée, après les vacances judiciaires et lorsque l'accumulation des tensions de trésorerie et l'échéancier des obligations financières convergent vers des décisions de dépôt ou d'ouverture de procédure.

Sur le plan sectoriel, l'année 2025 se caractérise par un déplacement du centre de gravité vers la construction,

qui devient le premier contributeur avec 21,4% des ouvertures, devant le commerce (21,2%) et l'hébergement-restauration (14,5%). L'élément saillant réside dans la surreprésentation de la construction : pour un peu plus de 10% du stock d'entreprises, elle concentre plus d'un cinquième des ouvertures et, rapportée à l'activité, rassemble 21,5 % des procédures pour 5,6% du PIB. Cette asymétrie confirme un secteur particulièrement exposé aux conditions de financement et au cycle immobilier.

Enfin, la répartition géographique et la typologie des procédures éclairent la nature des difficultés. L'Île-de-France concentre 25,6% des ouvertures, devant l'Auvergne-Rhône-Alpes (12,4%) et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (9,7%). Les entreprises concernées sont relativement jeunes (âge moyen 7,7 ans ; environ 40% ont moins de 5 ans) et la structure des procédures est dominée par la liquidation judiciaire (72,9%), loin devant le redressement (24,2%). La prépondérance de la liquidation suggère que, dans une proportion importante de cas, l'ouverture intervient à un stade où la continuité d'exploitation est déjà fortement compromise.

■ Les ouvertures de procédures collectives 2025 vs 2024

Unités : % de variations

	1T25 / 1T24	2T25 / 2T24	3T25 / 3T24	4T25 / 4T24	2025 / 2024
Ouvertures de procédures collectives	+7,3%	+3,5%	+6,9%	+6,4%	+6,3%

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

2.1. LA SYNTHÈSE

Les enseignements des flux 2025 (suite)

5 Recomposition des risques en 2025 : logement, services aux particuliers et automobile à l'épreuve de la conjoncture

Après avoir évolué de concert en 2024, l'immobilier et la construction ont suivi, en 2025, des trajectoires résolument opposées : le premier a amorcé une sortie de crise (recul de 21,1% du nombre de procédures collectives), tandis que le second s'y est enfoncé (+7,5%) et représente désormais plus d'une procédure collective sur cinq. Après le décrochage observé en 2024, les transactions dans l'ancien se sont redressées et se sont rapprochées du seuil des 930 000 ventes (+10% sur un an), offrant une bouffée d'oxygène aux agences immobilières, particulièrement éprouvées ces deux dernières années. À l'inverse, la construction a connu une nouvelle année difficile en 2025, avec des tensions particulièrement vives sur le segment de l'investissement locatif. Parmi les professions les plus en difficulté figurent les travaux de peinture et vitrerie, ainsi que les travaux d'installation électrique. Toutefois, l'horizon semble se dégager : dans le neuf, les mises en chantier ont commencé à se redresser à partir de l'été dernier, et le gouvernement a annoncé le plan « Relance logement » en janvier. Ce plan ambitieux a pour objectif d'atteindre 400 000 logements construits par an dès 2026 (contre

moins de 280 000 en 2025) et 2 millions de logements d'ici 2030.

Le ralentissement du pouvoir d'achat des ménages, conjugué au maintien d'un taux d'épargne à un niveau historiquement élevé, a pesé sur la consommation en 2025. Les arbitrages se sont nettement orientés vers une contraction des dépenses discrétionnaires au profit des achats jugés indispensables. Ce repli a particulièrement pénalisé les services destinés aux particuliers (BtoC), tels que la coiffure, les débits de boissons et, plus largement, la restauration, déjà fragilisée par une évolution structurelle : la diffusion du télétravail, qui réduit les repas pris hors domicile le midi en semaine. Dans ce contexte, la restauration traditionnelle (+12,9%) et la restauration rapide (+7,8%) figurent parmi les 15 activités les plus représentées dans les procédures collectives. Enfin, le climat d'incertitude a freiné les achats importants, à commencer par l'automobile (le véhicule électrique peine à trouver son public) : le marché a de nouveau reculé de 5%, avec des répercussions sur les défaillances des concessionnaires et des garagistes.

2.1. LA SYNTHÈSE

Les enseignements des flux 2025 (suite)

6 Des perspectives économiques encore moroses pour 2026

La séquence budgétaire s'achève, et le signal envoyé est clair : l'effort demandé repose largement sur les entreprises. La suppression de la baisse de la CVAE, la reconduction de la surtaxe d'impôt sur les sociétés et l'évolution du pacte Dutreil matérialisent un durcissement fiscal qui pèseront sur les anticipations. À cette équation s'ajoute un climat géopolitique dégradé, qui entretient l'incertitude et réduit la capacité des agents économiques à se projeter. Faute de visibilité, les décisions d'investissement, de recrutement et de développement sont différées, ralentissant l'ensemble de l'appareil productif. Les tensions commerciales internationales accentuent encore l'imprévisibilité, tandis que les marges d'action de l'État se sont nettement resserrées.

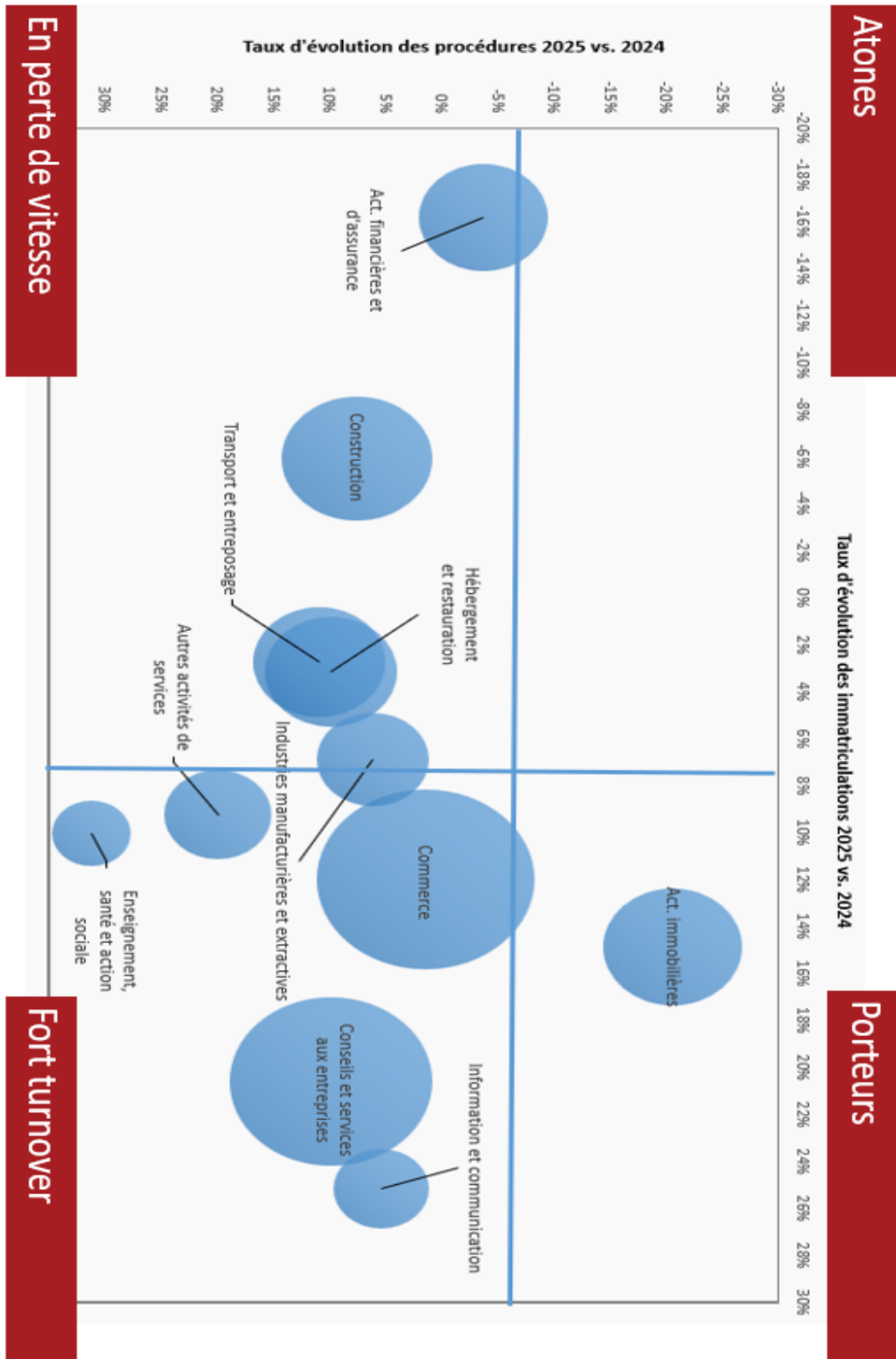
Dans ce contexte, notre scénario retient une croissance limitée à 1% en 2026, reflet d'une demande intérieure encore contrainte. Les ménages devraient conserver une posture prudente, sous l'effet d'un durcissement fiscal

à venir (la dette est devenue un sujet de préoccupation), de signaux moins favorables sur l'emploi. Le taux d'épargne va durablement rester élevé. Une amélioration graduelle pourrait néanmoins émerger au second semestre, à condition qu'un apaisement institutionnel restaure un minimum de confiance et que le comportement d'épargne se normalise.

Pour les entreprises, l'enjeu central sera d'ajuster les trajectoires d'investissement et de financement dans un environnement de taux appelé à augmenter. La contrainte se joue aussi du côté des finances publiques : la France devra lever 310 milliards d'euros en 2026, un niveau inédit. La question n'est pas tant la capacité à placer cette dette que son coût : une poursuite de la remontée des taux souverains alourdirait la charge d'intérêts et renchérirait le crédit, notamment immobilier. Le risque est alors d'ajouter une pression supplémentaire et, plus largement, de prolonger la phase d'attentisme qui freine l'activité.

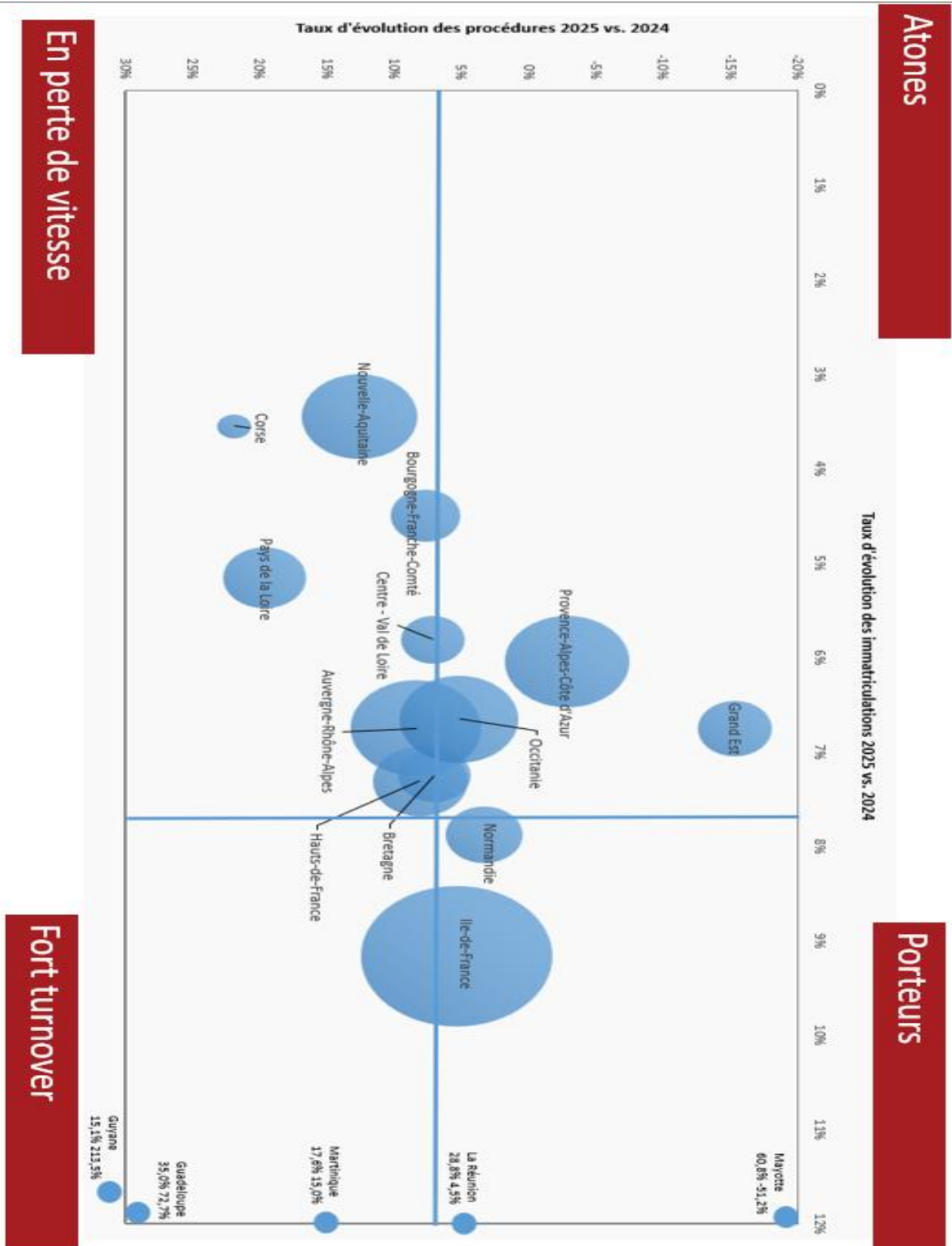
2.2. POSITIONNEMENT SECTORIEL

La dynamique des secteurs au cours de l'année 2025



2.2. POSITIONNEMENT SECTORIEL

La dynamique des régions au cours de l'année 2025



3. LES DONNEES DE CADRAGE

3.1. LES DONNÉES DE CADRAGE	26
Le contexte macroéconomique en 2025	26

3.1. LES DONNEES DE CADRAGE

Le contexte macro-économique en 2025

L’empreinte du protectionnisme américain sur la croissance mondiale

En ralentissement entre 2022 et 2024, la croissance du PIB mondial s’est stabilisée à bas niveau en 2025. En attendant la publication des chiffres officiels du 4^e trimestre par les différents instituts de statistique nationaux, Xerfi estime à 2,6% la croissance mondiale sur l’ensemble de l’année passée. Cette estimation a été révisée à la hausse par rapport au printemps, compte tenu de la résistance des données officielles de croissance de la Chine, ainsi que d’un effet d’anticipation des mesures protectionnistes américaines, dont les annonces ont dans un premier temps stimulé les exportations vers les États-Unis. Les importateurs de ce pays ont en effet massivement stocké des matières premières et des marchandises au 1^{er} semestre, anticipant la hausse à venir de leurs coûts, ce qui a temporairement soutenu le commerce mondial avant l’entrée en vigueur des surtaxes.

L’amélioration des perspectives de croissance mondiale en cours d’année a donc été essentiellement due à des facteurs temporaires, mais elle reste limitée et ne remet pas en discussion un affaiblissement structurel du potentiel de croissance des échanges commerciaux et des investissements des entreprises.

L’année 2025 a été en effet marquée par la montée des tensions commerciales entre les États-Unis, la Chine et l’Europe, une guerre des changes visant à affaiblir le dollar, ainsi qu’une concurrence fiscale et sociale accrue entre les grandes zones économiques.

La hausse généralisée des droits de douane appliqués aux importations américaines, annoncée en avril de l’année dernière, a certes été partiellement et temporairement suspendue par la suite. Néanmoins, le durcissement de la politique protectionniste des États-Unis est réel et très violent. Après des négociations bilatérales, l’Union Européenne se voit appliquer depuis le 1^{er} août des droits de douane généralisés de 15% sur ses exportations vers les États-Unis, à comparer avec des tarifs douaniers moyens de 2,5% au début de 2025. Les droits de douane appliqués à la Chine sont encore plus élevés (30%). Ces hausses affectent inéluctablement le commerce international, le fonctionnement des chaînes de valeur globales et la dynamique des investissements.

3.1. LES DONNEES DE CADRAGE

Le contexte macro-économique en 2025 (suite)

La désinflation se poursuit mais les taux longs restent élevés

La détente progressive des politiques monétaires engagée par la Réserve Fédérale des États-Unis et la Banque Centrale Européenne a apporté un répit à court terme, mais la baisse des taux d'intérêt directeurs des banques centrales ne s'est pas transmise aux taux à long terme. Bien au contraire, ces derniers se tendent à nouveau depuis un peu plus d'un an, avec la montée des incertitudes liées au programme économique de Donald Trump et à l'instabilité politique en Europe. La désinflation se poursuit lentement à

l'échelle mondiale, bénéficiant de la modération des prix de l'énergie. Toutefois, de forts écarts persistent : aux États-Unis, l'inflation, alimentée par les droits de douane, reste supérieure à l'objectif de la Réserve Fédérale. En revanche, en Chine la tendance des prix est clairement déflationniste depuis le début de 2025, tandis que dans la Zone euro l'inflation oscille autour de la cible de la BCE, fixée à 2%, avec des fortes disparités entre pays, compliquant le travail de pilotage de la Banque centrale européenne.

Vers une nouvelle décélération de la croissance mondiale en 2026

Après avoir fait preuve de résistance en 2025, le commerce international subira de plein fouet l'effet de mesures protectionnistes américaines en 2026, entraînant la croissance du PIB mondial dans son ralentissement. Celle-ci devrait descendre à 2,3% en 2026, un point bas depuis la crise sanitaire de 2020. Qui plus est, les risques entourant ces prévisions sont, pour la plupart, baissiers. L'incertitude politique persistante, en Europe comme aux États-Unis (où des élections de mi-mandat sont prévues en novembre 2026), combinée à une éventuelle amplification de la surenchère protectionniste entre les

États-Unis, l'UE et la Chine, pourrait freiner durablement les investissements et la consommation. Le contexte géopolitique reste quant à lui potentiellement explosif, avec de nombreux foyers de tension toujours présents au Moyen-Orient, en Europe, en Asie orientale et en Amérique latine, pouvant déstabiliser l'équilibre international. Enfin, sur les marchés boursiers, une correction des valeurs technologiques n'est pas exclue, si les résultats liés à l'intelligence artificielle déçoivent, ce qui pourrait peser sur la stabilité du système financier international.

3.1. LES DONNEES DE CADRAGE

Le contexte macro-économique en 2025 (suite)

L'économie française en proie à l'incertitude politique en 2025

L'économie française a traversé l'année 2025 dans un climat économique et institutionnel très incertain. L'absence de visibilité pousse les agents économiques – entreprises et ménages – à suspendre décisions, investissements et recrutements, ralentissant l'ensemble de l'appareil productif. L'incertitude concerne également la demande adressée à la France depuis l'étranger, *via* les exportations. Les surtaxes imposées par l'administration Trump sont mieux identifiées depuis cet été, mais leurs effets sur les exportations restent difficiles à mesurer, tout comme les conséquences de la réorientation des flux asiatiques, en

particulier chinois, vers l'Europe. La montée des tensions commerciales avec la Chine constitue d'ailleurs une menace supplémentaire.

Parallèlement, les marges budgétaires de l'État sont quasiment inexistantes, et les ménages, confrontés à un durcissement fiscal et à la remontée du chômage, privilégient l'épargne au détriment de la consommation, se détournant du marché de la construction neuve.

Dans ce contexte, la croissance du PIB a ralenti pour la quatrième année d'affilée, s'établissant à 0,9% d'après la première estimation de l'INSEE (contre +1,1% en 2024).

3.1. LES DONNEES DE CADRAGE

Le contexte macro-économique en 2025 (suite)

La dynamique des prix a poursuivi son ralentissement

En rupture avec les niveaux élevés observés au cours des dernières années, l'inflation est passée en-dessous de 1% en moyenne l'année dernière. Le principal moteur de cette baisse a été le reflux des prix de l'énergie. Après les flambées enregistrées en 2022 et 2023, les marchés de l'énergie ont retrouvé une certaine stabilité. Par ailleurs, les tensions sur les chaînes d'approvisionnement mondiales, exacerbées par la pandémie et les conflits géopolitiques, se sont atténuées, au moins entre les États-Unis et l'Europe. À cela s'est ajoutée la déflation venue des produits importés de Chine.

En lien avec la modération de l'inflation, les salaires nominaux ont ralenti au fil des mois. Toutefois, en raison de la dynamique salariale passée, marquée par un ajustement retardé des rémunérations au niveau élevé des prix, en particulier pour les bas salaires proches du SMIC, la

progression annuelle des salaires sur l'ensemble de 2025, que nous estimons à 2%, aura été nettement supérieure à l'inflation (0,9%). Cet écart, qui pèse sur les marges des entreprises, est appelé à se résorber progressivement.

Conséquence de la dynamique des prix et des salaires, le pouvoir d'achat des ménages a évolué de manière heurtée en 2025 : après une dynamique encore légèrement positive au printemps dernier, il s'est nettement replié au troisième trimestre. Ce décrochage a résulté d'un effet de ciseaux, avec des revenus nominaux qui ont poursuivi leur ralentissement, tandis que l'inflation est repartie légèrement à la hausse, remontant à 1% après être descendue à 0,8% au 2^e trimestre. À cela se sont ajoutés une augmentation des prélèvements et un ralentissement des prestations sociales.

3.1. LES DONNEES DE CADRAGE

Le contexte macro-économique en 2025 (suite)

Coup de frein sur les dépenses des ménages

Sous l'effet combiné des tensions sur le pouvoir d'achat et d'une épargne élevée, la consommation a été très fragile l'année dernière, affichant une hausse d'à peine 0,5%, en net ralentissement par rapport à l'année précédente (+1%). Le taux d'épargne financière s'est maintenu entre 9% et 10%, un niveau inédit depuis 1949

(exception faite pour la période de crise sanitaire) et l'encours des placements est à un pic historique. Un recours plus important à ces réserves aurait soutenu la demande, mais il ne s'est pas matérialisé, d'autant que les placements sont de moins en moins facilement mobilisables, car moins liquides.

Un environnement défavorable à l'investissement et à l'emploi

Face au ralentissement de l'activité et à l'instabilité politique et fiscale, les entreprises adoptent une posture très attentiste. Engagée en 2024, la dynamique de repli des investissements s'est poursuivie début 2025 avant de légèrement se redresser. Au-delà des incertitudes entourant la politique économique et fiscale et la conjoncture mondiale, les entreprises anticipent une contribution accrue au redressement des finances publiques. Celle-ci pourrait prendre la forme de nouvelles taxations ou d'une réduction des aides, mais paraît inéluctable, compte tenu de la dérive du déficit et de la dette de l'État constatée depuis la crise sanitaire. Ce cadre fiscal et social contraignant, conjugué à une demande atone, à la hausse des taux d'intérêt et au durcissement des conditions de crédit, constitue un environnement peu

propice à une franche reprise de l'investissement.

Très dynamique jusqu'à début 2024, l'emploi total (y compris indépendant) a ensuite marqué le pas et a même légèrement reculé, pour enfin repartir à la hausse aux 2^e et 3^e trimestres de l'année dernière. Cette bonne résistance, dans un contexte macroéconomique pourtant difficile, s'explique principalement par l'augmentation de l'emploi public et du nombre de travailleurs indépendants. A l'inverse, la situation s'est dégradée du côté de l'emploi salarié. Au bout du compte, le taux de chômage s'est légèrement redressé, s'établissant à 7,8% en moyenne sur l'année (d'après nos estimations), contre 7,6% en 2024. Les inscriptions à France Travail ont augmenté, en particulier en catégorie A, confirmant l'essoufflement des embauches.

3.1. LES DONNEES DE CADRAGE

Le contexte macro-économique en 2025 (suite)

Vers une stabilisation de la croissance à 1% en 2026

Dans le contexte de fortes tensions commerciales internationales et d'une situation politique toujours instable en France, la croissance resterait limitée à 1% en 2026 dans le scénario central de Xerfi, pénalisée par une demande privée contrainte et de marges de manœuvre budgétaires de l'État quasi nulles. Le durcissement fiscal et des perspectives d'emploi moins favorables inciteront les ménages à rester vigilants. Une amélioration pourrait toutefois apparaître au 2nd semestre, sous réserve d'un apaisement institutionnel et d'une normalisation du comportement d'épargne. Pour les entreprises, l'enjeu sera d'ajuster les stratégies d'investissement et de financement dans un environnement de taux élevés.

Après le point bas observé en 2025, l'inflation devrait remonter très légèrement cette année, mais ne dépasserait pas 1,5%. Cette trajectoire reflète la normalisation progressive des prix de l'énergie, marquée par la disparition des effets baissiers exceptionnels de 2025. La dynamique

salariale poursuivra en revanche son ralentissement, rétrécissant davantage les gains potentiels de pouvoir d'achat. Les hausses générales deviennent rares, les entreprises privilégiant désormais des dispositifs temporaires — primes, bonus ou avantages ponctuels — plutôt que des revalorisations durables. Les négociations salariales s'en ressentent, avec moins d'accords et davantage de décisions unilatérales.

La progression du pouvoir d'achat restera faible en 2026 sous l'effet de plusieurs facteurs défavorables. Le resserrement des finances publiques, marqué par un gel partiel des prestations sociales et une hausse de la pression fiscale, pèserait directement sur les revenus disponibles des ménages. Par ailleurs, le retournement du marché de l'emploi et le ralentissement de la dynamique salariale réduiraient les soutiens issus des revenus d'activité. Enfin, l'inflexion des intérêts capitalisés, dans un contexte de baisse des taux d'intérêt, contribuerait à modérer encore plus la croissance du pouvoir d'achat.

3.1. LES DONNEES DE CADRAGE

Le contexte macro-économique en 2025 (suite)

Partagée entre désir de consommer et inquiétudes pour l'avenir, la demande progressera peu. Près d'un Français sur deux anticipe une dégradation de sa situation financière dans les prochains mois et autant envisagent de réduire leurs dépenses. Une stabilisation du cadre fiscal serait nécessaire pour inciter les ménages à puiser dans leurs économies. Les dépenses des ménages devraient légèrement accélérer cette année, mais leur croissance resterait très modérée (+0,9% selon nos prévisions).

Les entreprises devraient quant à elles privilégier le redressement de leur productivité cette année, après les surembauches intervenues à la sortie de la crise sanitaire. Ce mouvement renforcerait

le décalage entre l'évolution de l'activité et celle de l'emploi, entraînant de nouvelles destructions nettes de postes salariés. L'impact sur l'évolution de l'emploi total sera cependant atténué par la résilience de l'emploi public et indépendant, mais le taux de chômage est attendu à nouveau en hausse cette année, à près de 8%.

La reprise attendue des investissements des entreprises restera toutefois limitée par la consolidation budgétaire, des marges encore sous pression dans certains secteurs et un accès au financement qui demeurera sélectif. Les dépenses liées à la transition énergétique et au numérique soutiendront le cycle d'investissement, mais l'incertitude géopolitique et commerciale en limitera l'ampleur.

3.1. LES DONNEES DE CADRAGE

Le contexte macro-économique en 2025 (suite)

Faillites : vers un léger mieux après un pic en 2025

Les défaillances d'entreprises ont atteint un niveau historiquement élevé l'année passée, avec près de 63 000 procédures sur douze mois, révélant des fragilités persistantes du tissu productif. Cette hausse s'explique par la fin des aides post-Covid, la montée des coûts (notamment énergétiques), des tensions de trésorerie et une demande atone. Les micro-entreprises et TPE sont les plus touchées, en particulier dans l'hébergement-restauration, les services aux entreprises, l'agriculture, la santé et le transport-logistique.

Sous réserve des aléas macroéconomiques et budgétaires, notre scénario central

anticipe une légère décline des défaillances d'entreprises en 2026. Cette inflexion serait portée par un environnement de coûts un peu moins contraint et par une stabilisation progressive des marges, sans pour autant traduire une amélioration franche de la conjoncture. La normalisation resterait partielle : plutôt qu'un retour rapide du nombre de défaillance aux niveaux historiquement bas d'avant la crise sanitaire, nous privilégions l'hypothèse d'une stabilisation durable à un niveau élevé.

4. LES IMMATRICULATIONS

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025	35
Le nombre d'immatriculations	35
Évolution des immatriculations selon les mois de l'année	36
La répartition selon le secteur d'activité	38
Évolution 2024 vs 2025 des immatriculations par secteur d'activité	39
Évolution 2024 vs 2025 des immatriculations (hors entreprises individuelles)	40
La répartition par secteur d'activité vs stock d'entreprises	41
Le top 15 du taux d'immatriculation	43
La répartition par secteur d'activité vs PIB	44
Le top 15 des activités les plus représentées	46
Évolution 2024 vs 2025 du top 15 des activités les plus représentées	48
La répartition selon la localisation	49
Le taux d'immatriculation	51
Évolution 2024 vs 2025 des immatriculations selon la localisation	52
La répartition géographique vs population française	53
La répartition géographique vs PIB	54
Le top 15 des villes	55
La répartition selon le statut juridique	56
Évolution 2024 vs 2025 des immatriculations selon le statut juridique	57
La répartition selon l'origine des fonds	58
La répartition selon le montant du capital	59
La répartition par statut juridique selon la taille du capital	60
Zoom DROM : le nombre d'immatriculations par territoire	61
Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité	62
Zoom DROM : le top 10 du taux d'immatriculation	63
Zoom DROM : le top 10 des villes	64
Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique	65
Zoom DROM : le profil des dirigeants	66

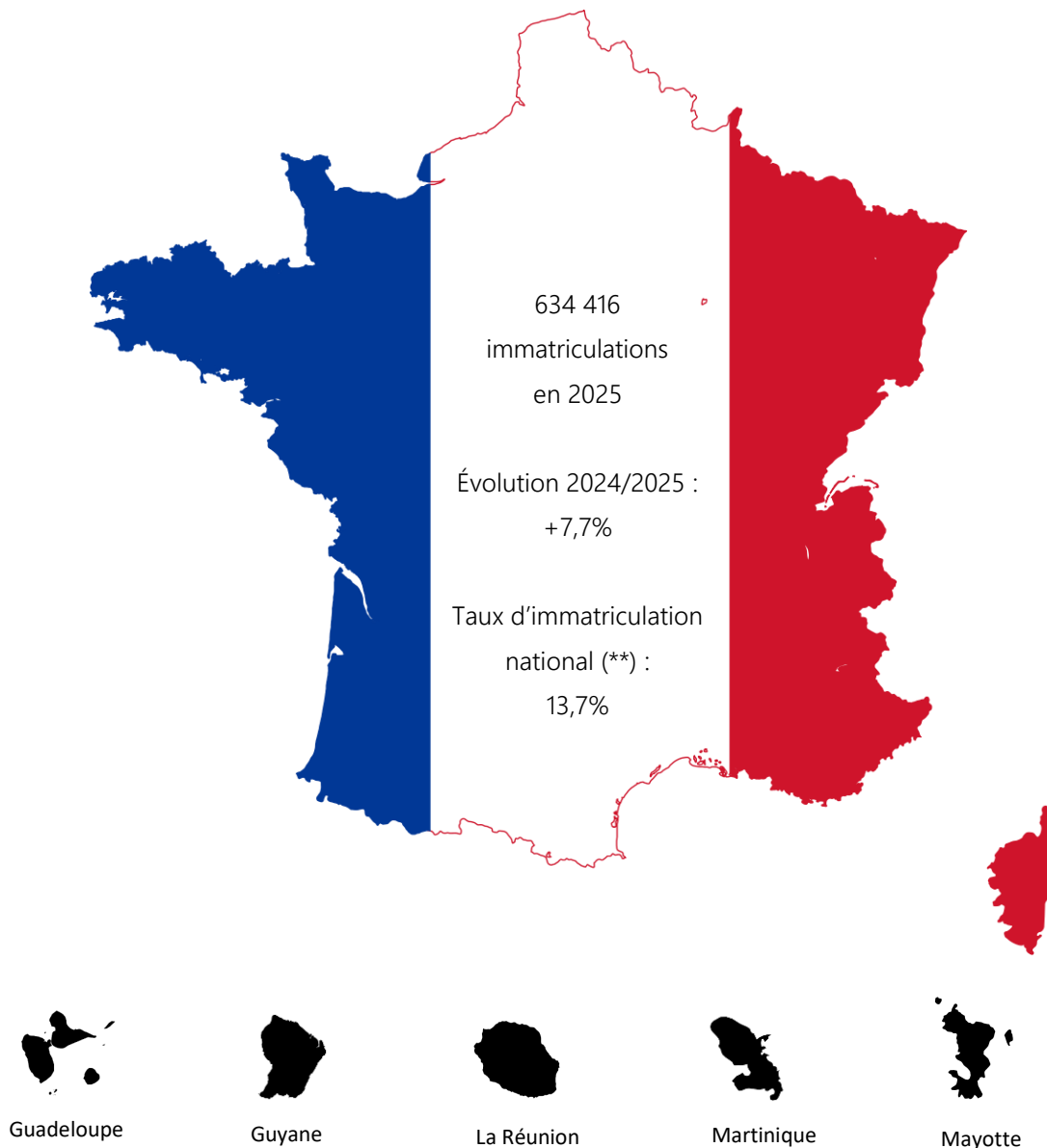
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

Le nombre d'immatriculations

En 2025, 634 416 immatriculations ont été enregistrées au Registre du Commerce et des Sociétés en France (y compris DROM). Par rapport à l'année précédente, le nombre total d'immatriculations a progressé de 7,7%

(+45 614 unités sur un an). Le taux d'immatriculation, qui définit le nombre d'immatriculations sur le stock d'entreprises, s'est élevé à 13,7%.

■ Nombre d'immatriculations en 2025 (*)



(*) Hors Moselle et Alsace / (**) Nombre d'immatriculations sur stock d'entreprises
Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

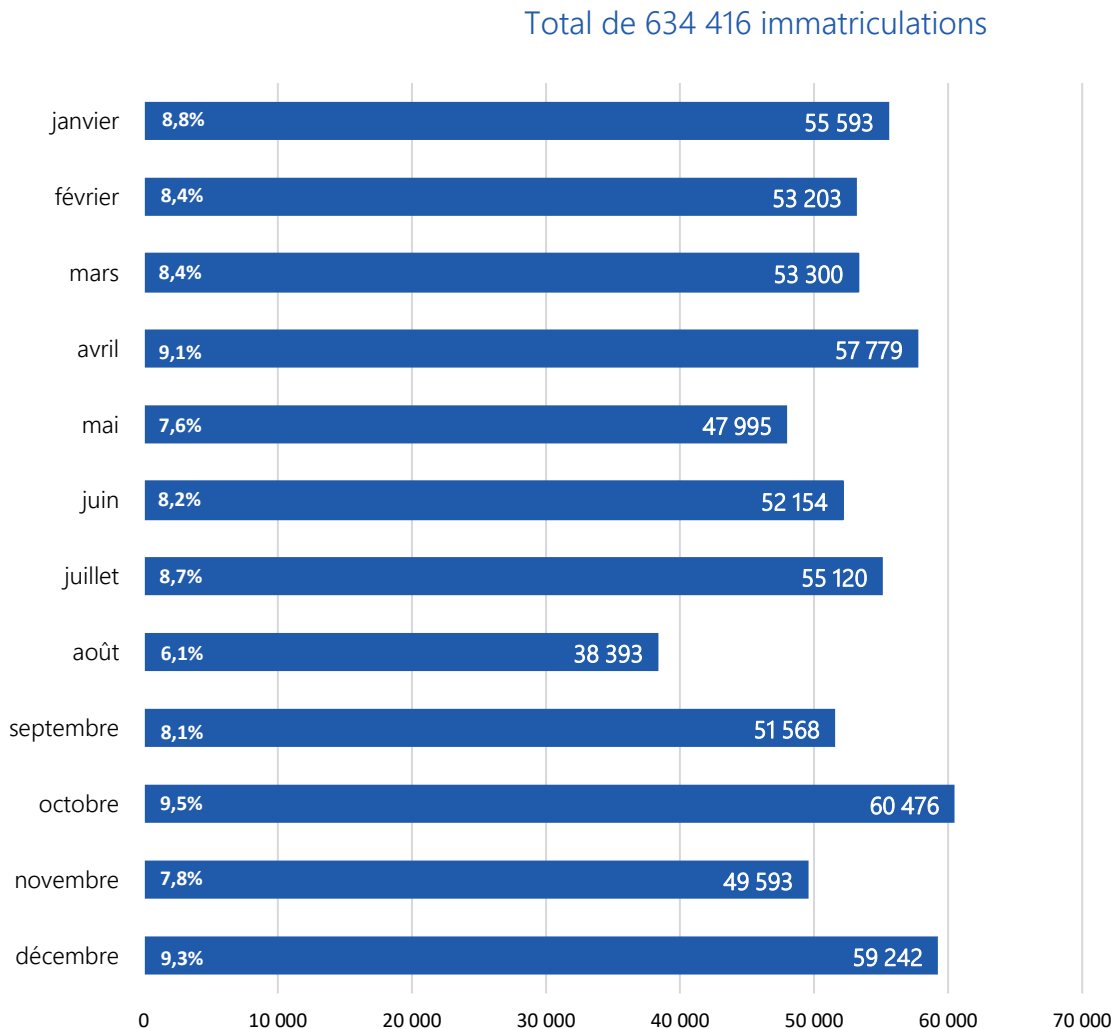
Évolution des immatriculations selon les mois de l'année

La ventilation des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés est traditionnellement équitablement répartie tout au long de l'année. En 2025, des pics ont

toutefois été enregistrés en octobre, décembre et avril. Traditionnellement peu actif, le mois d'août a été celui durant lequel les immatriculations ont été les moins élevées.

■ Répartition des immatriculations selon les mois de l'année (*)

Unités : nombre et part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

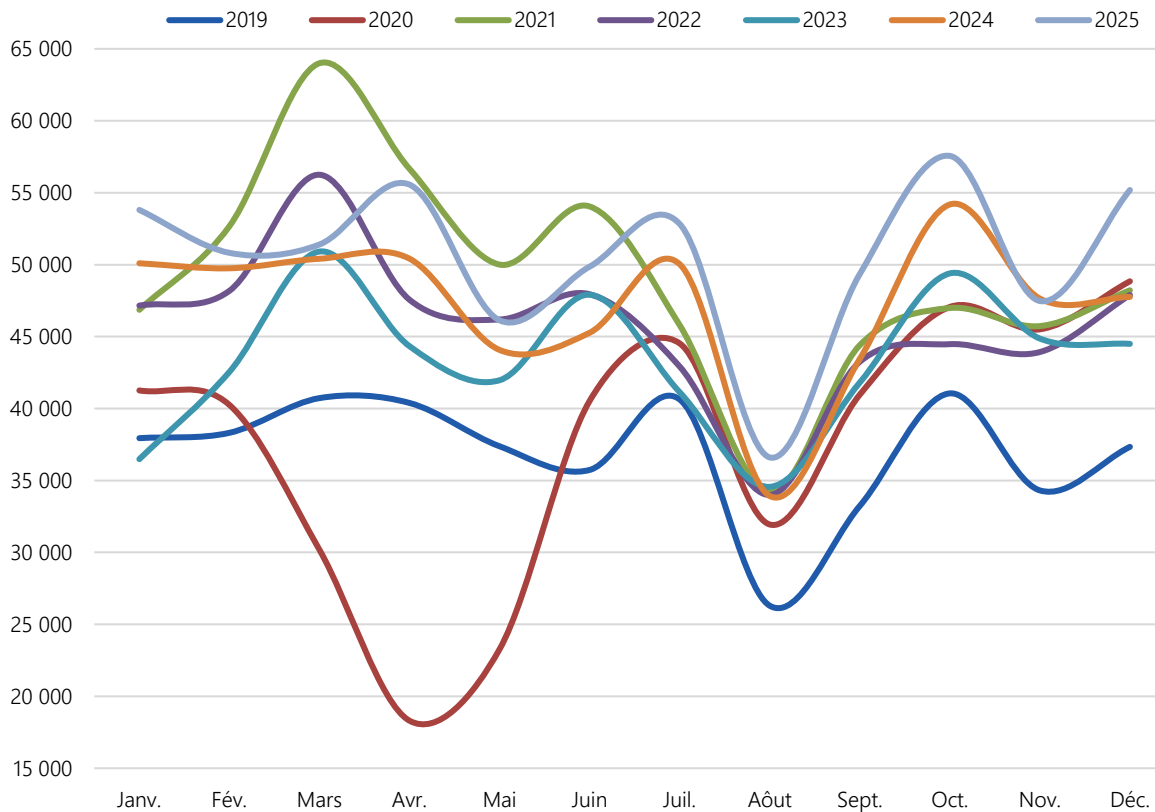
Évolution des immatriculations selon les mois de l'année (suite)

La répartition mensuelle des immatriculations en France métropolitaine au cours des 7 dernières années permet d'observer la déformation de la courbe en 2020 liée à la crise sanitaire. En effet, la période de confinement strict imposée au printemps s'est accompagnée d'une importante chute des

immatriculations avant une remontée en juin. Dès 2021 puis en 2022, l'évolution mois par mois des immatriculations a retrouvé son rythme tendanciel. En 2025, les immatriculations ont été orientées à la hausse durant toute l'année. Seul le mois de novembre a enregistré une baisse.

■ Immatriculations mensuelles (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

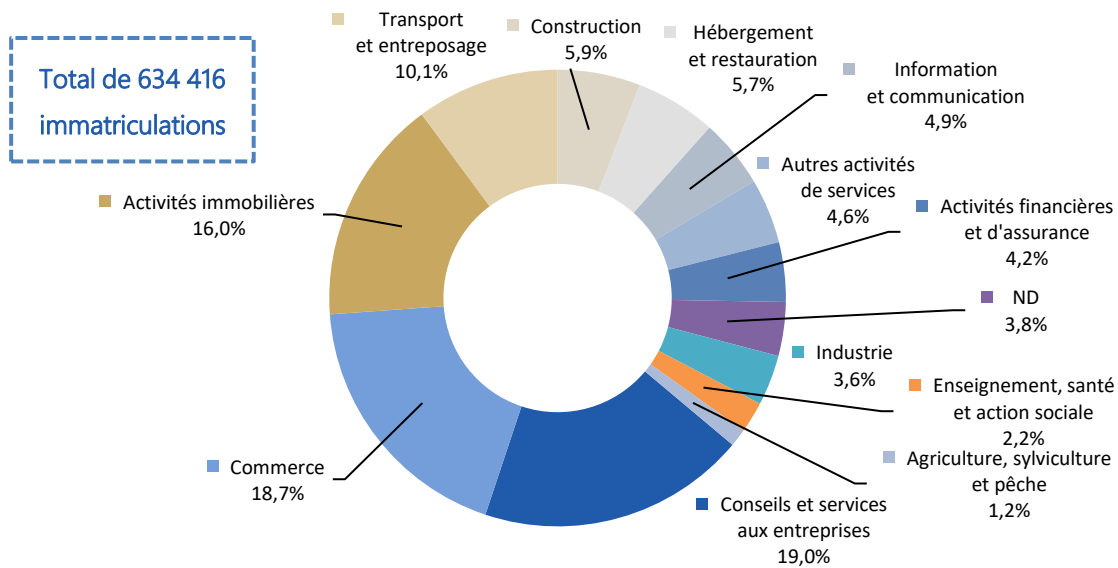
La répartition selon le secteur d'activité

À l'échelle de la France entière, le conseil aux entreprises est devenu le premier secteur d'activité en termes de nouvelles immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2025 (19% du total). Le podium était complété par le commerce (18,7%) et les activités

immobilières, dont le poids a progressé sur un an (passant de 15% en 2024 à 16% en 2025). Ensemble, les trois secteurs concentraient plus de la moitié des immatriculations totales en 2025.

■ Répartition des immatriculations par grands secteurs économiques

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Répartition des immatriculations par grands secteurs économiques (*)

Unité : part en % du total

	2021	2022	2023	2024	2025
Commerce	17,2%	16,8%	18,6%	18,1%	18,8%
Conseils et services aux entreprises	12,6%	14,8%	15,4%	16,5%	18,4%
Activités immobilières	20,1%	20,7%	16,1%	15,2%	16,2%
Transport et entreposage	16,3%	10,2%	10,2%	10,8%	10,4%
Construction	7,3%	7,8%	7,4%	6,7%	5,8%
Hébergement et restauration	4,9%	5,8%	6,0%	5,9%	5,7%
Information et communication	3,2%	3,5%	3,9%	4,3%	5,0%
Autres activités de services	3,5%	4,3%	4,2%	4,6%	4,6%
Activités financières et d'assurance	5,0%	5,7%	5,8%	5,5%	4,3%
Industries manufacturières et extractives	3,2%	3,5%	3,5%	3,6%	3,6%
Enseignement, santé et action sociale	1,9%	2,3%	2,1%	2,1%	2,2%
Agriculture, sylviculture et pêche	1,5%	1,6%	1,5%	1,4%	1,2%
Non disponible	3,3%	2,9%	5,3%	5,3%	3,8%
Total général	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

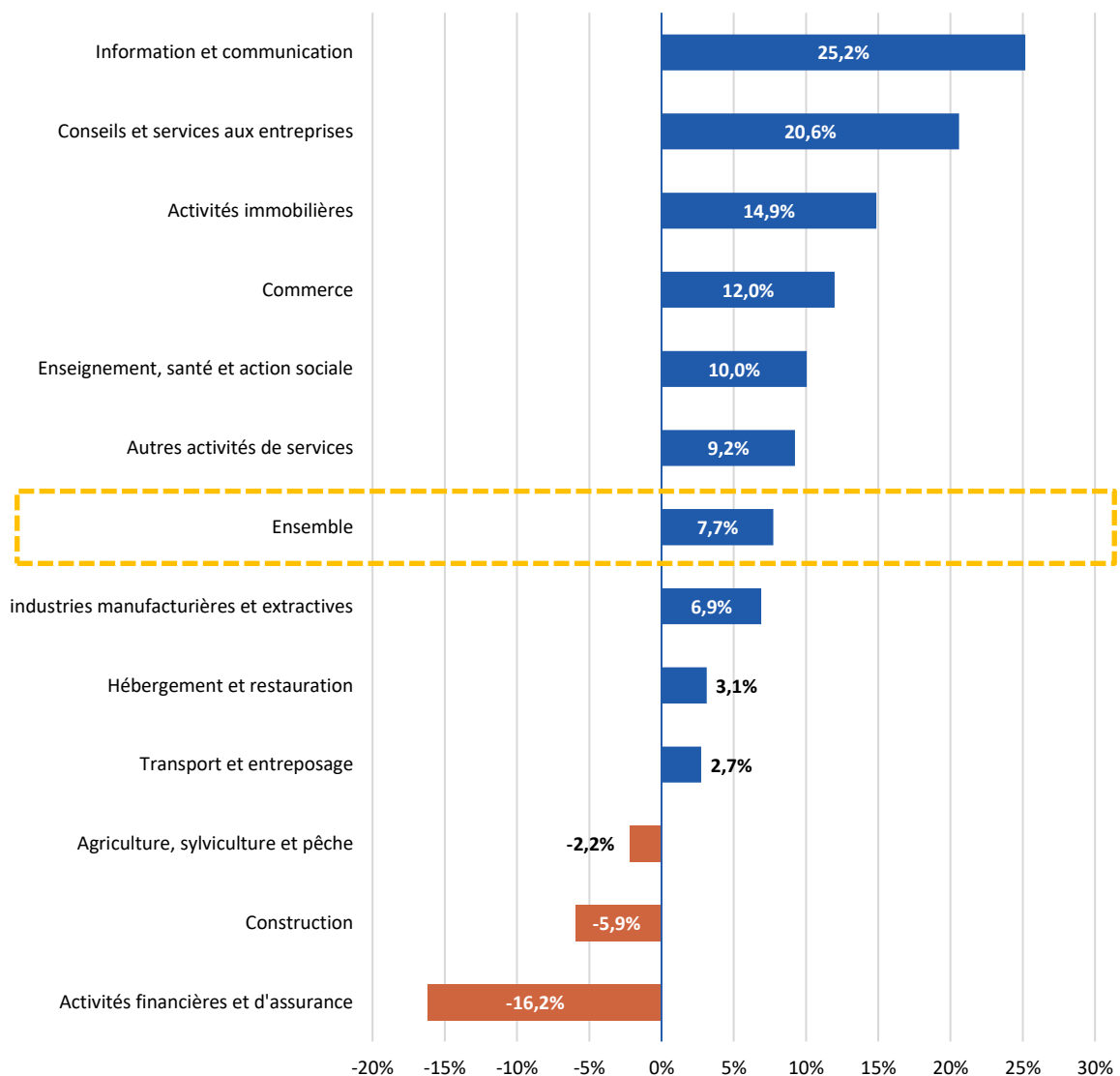
Évolution 2024 vs 2025 des immatriculations par secteur d'activité

En 2025, le nombre d'immatriculations en France a progressé de 7,7%. À l'exception des secteurs de l'agriculture/sylviculture et pêche (-2,2%), de la construction (-5,9%) et des activités financières et d'assurance (-16,2%), tous ont enregistré une

augmentation de leurs immatriculations. Ce sont les secteurs de l'information et communication (+25,2%), les conseils et services aux entreprises (+20,6%) et les activités immobilières (+14,9%) qui ont affiché la hausse la plus importante lors de la dernière année.

Évolution des immatriculations par secteur d'activité entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

Évolution 2024 vs 2025 des immatriculations (hors entreprises)

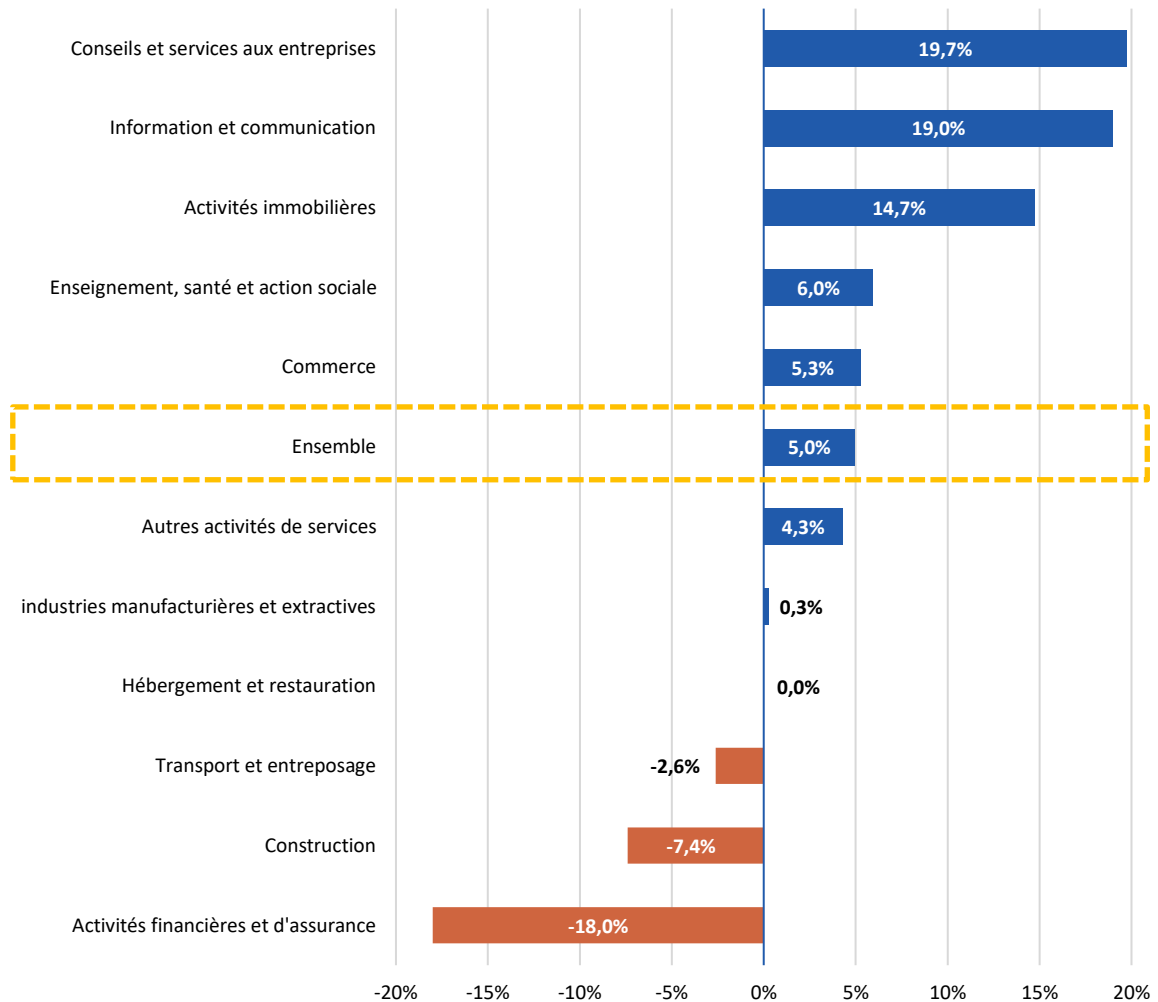
Sur les 11 grands secteurs d'activité (hors Agriculture, sylviculture et pêche et hors entreprises individuelles), 7 ont enregistré une progression de leurs immatriculations en 2025. Les conseils et services aux entreprises ont affiché la hausse la plus importante,

+19,7%, au cours du dernier exercice, devant les secteurs de l'information et communication ainsi que les activités immobilières. À l'inverse, les activités financières et d'assurance ont affiché le repli le plus important (-18% sur un an).

■ Évolution des immatriculations par activité entre 2024 et 2025 (*)

Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles (hors ND)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

La répartition par secteur d'activité vs stock d'entreprises

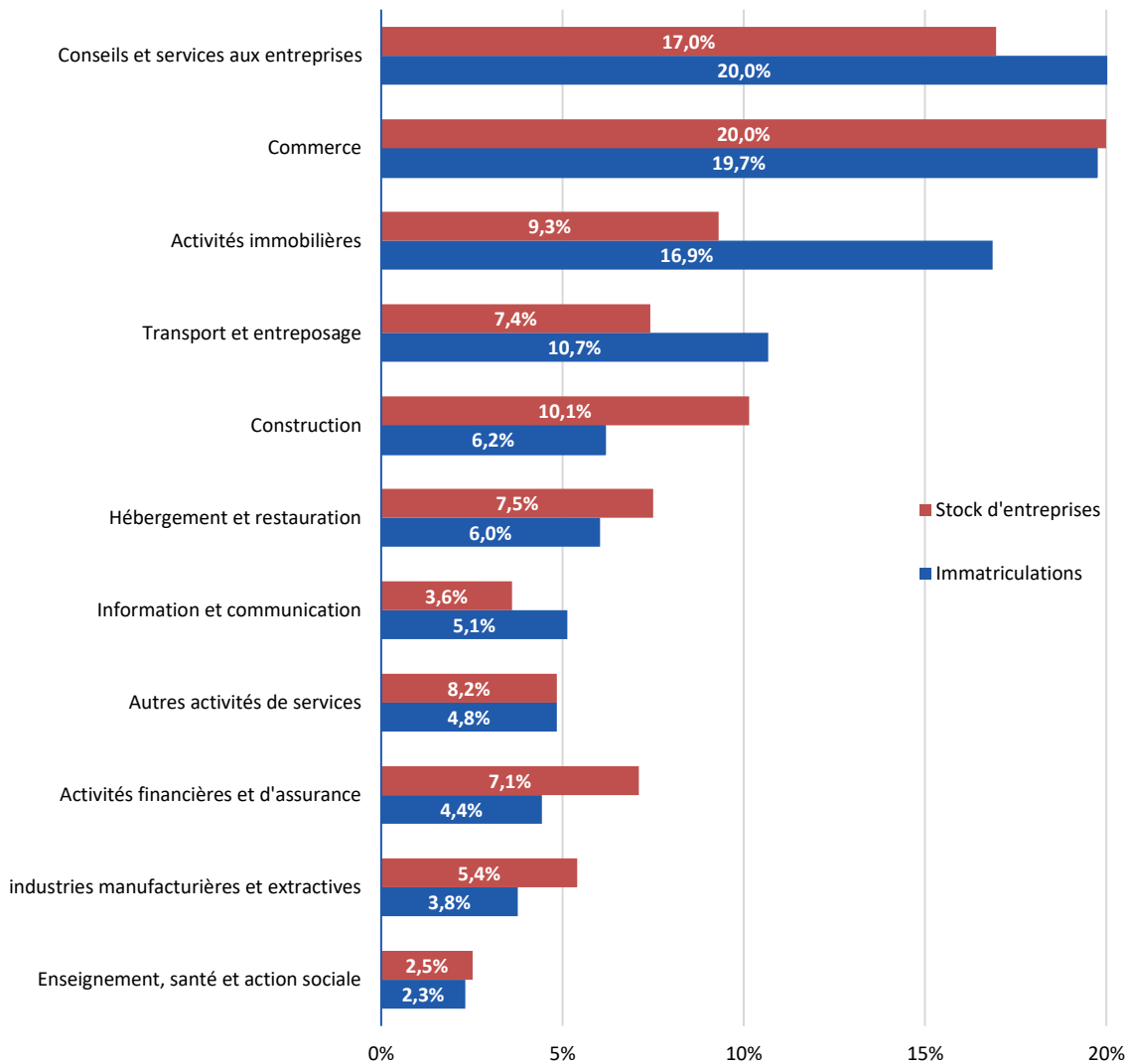
L'analyse visant à comparer le poids des nouvelles immatriculations et le stock d'entreprises fait apparaître deux catégories de secteurs :

- les secteurs où le poids des immatriculations dépasse le stock d'entreprises, à l'instar des activités immobilières ou du transport/entreposage ;

- les secteurs où le poids des immatriculations est inférieur au stock d'entreprises, comme les activités financières et d'assurance, la construction ou l'industrie manufacturière et extractive.

■ Répartition des immatriculations par activité comparée au stock d'entreprises (*) Hors Agriculture, sylviculture et pêche (hors ND)

Unités : part en % des immatriculations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

La répartition par secteur d'activité vs stock d'entreprises (suite)

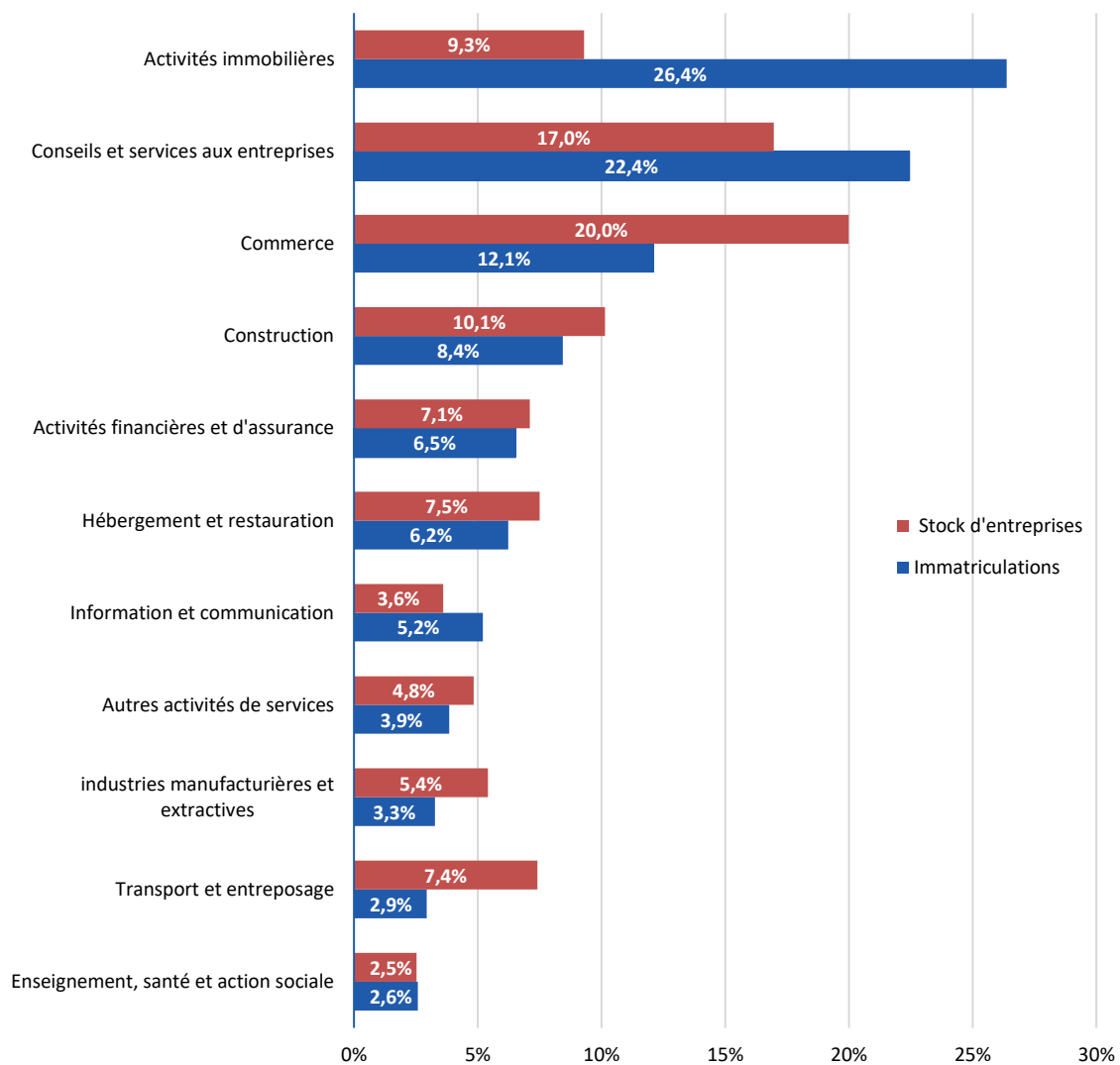
Hors entreprises individuelles, les activités immobilières demeuraient le principal secteur d'activité en termes d'immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2025,

représentant plus du quart du total. Il devançait les conseils et services aux entreprises (22,4%) et le commerce (12,1%).

■ Répartition des immatriculations par activité comparée au stock d'entreprises (*)

Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles

Unités : part en % des immatriculations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

Le top 15 du taux d'immatriculation

Parmi les activités les plus représentées au sein des immatriculations d'entreprises au Registre du Commerce et des Sociétés en 2025, le secteur de la location de terrains et d'autres biens immobiliers

affichait le taux d'immatriculation le plus élevé (58,6%), loin devant la vente à distance sur catalogue spécialisé (39,3%) et la vente à distance sur catalogue général (30,3%).

■ Top 15 des activités les plus représentées par taux d'immatriculation

Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unité : % du nombre d'immatriculations sur stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace / n.c.a. : non compris ailleurs

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

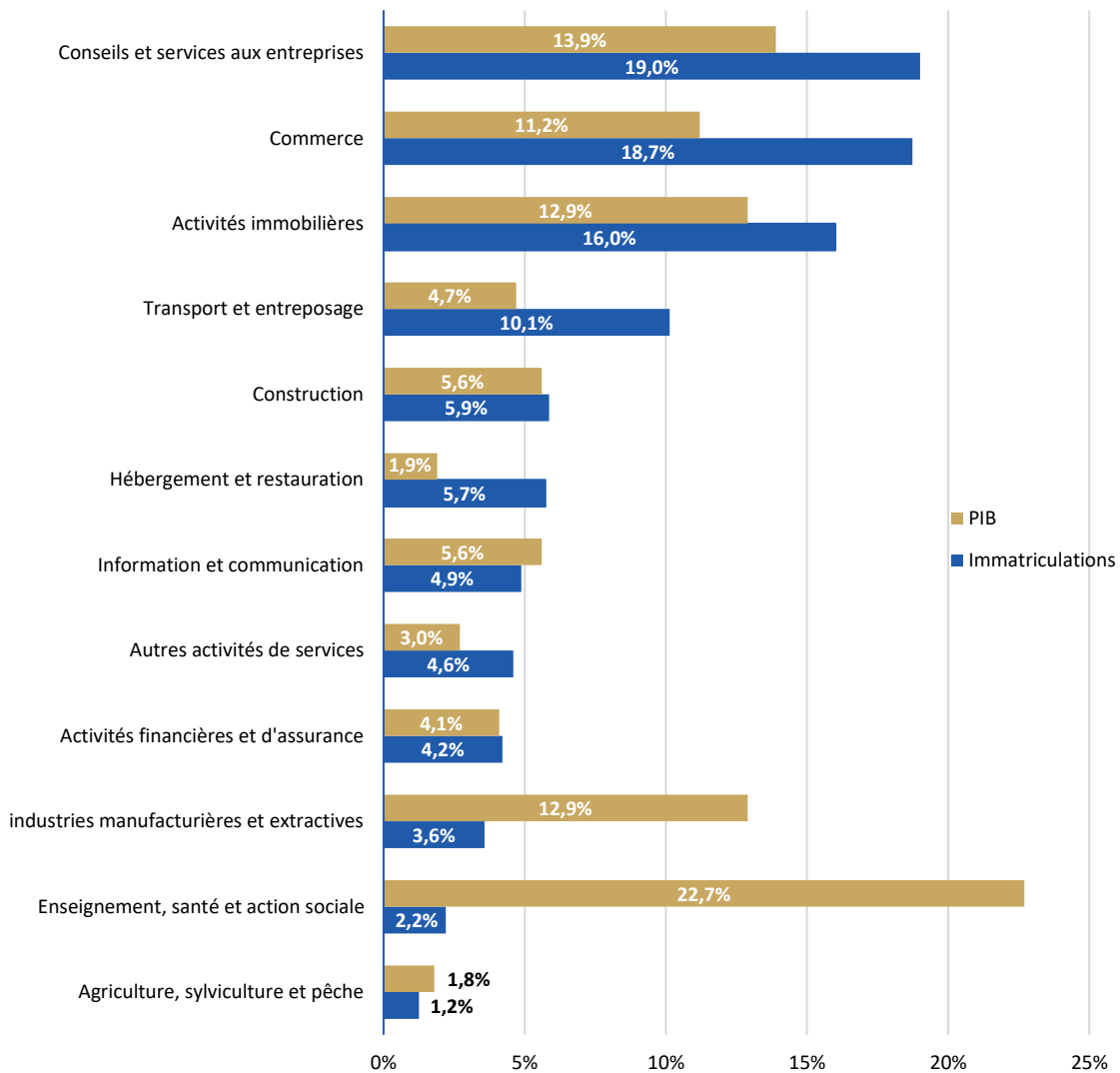
La répartition par secteur d'activité vs PIB

Pesant près de 23% du PIB, le secteur de l'enseignement, santé et action sociale contribuait un peu plus de 2% des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2025. En revanche, les activités de conseils/services aux entreprises se classaient en tête des activités en termes

d'immatriculations (19%) alors qu'elles représentaient moins de 14% du PIB. L'écart entre la part de l'activité dans le PIB et dans les immatriculations était encore plus marqué pour les industries manufacturières et extractives (respectivement 12,9% et 3,6%).

■ Répartition des immatriculations par activité comparée au PIB (*)

Unités : part en % des immatriculations et part en % du PIB



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

La répartition par secteur d'activité vs PIB (suite)

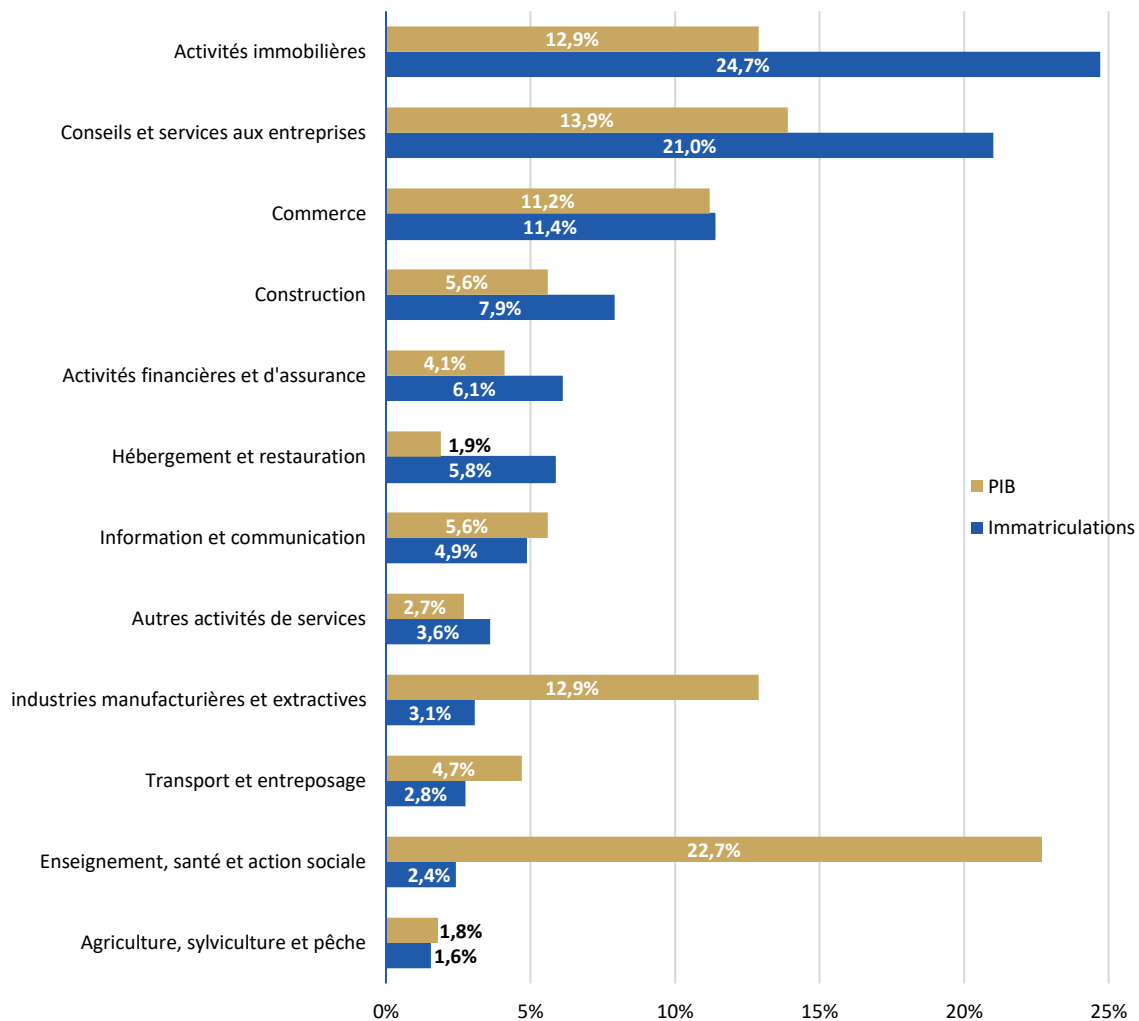
Hors entreprises individuelles, le podium des secteurs contribuant le plus aux immatriculations en France métropolitaine demeure inchangé depuis 2023, dans des

proportions comparables : les activités immobilières (24,7% en 2025), les conseils et services aux entreprises (21%) et le commerce (11,4%).

■ Répartition des immatriculations par activité comparée au PIB (*)

Hors entreprises individuelles

Unités : part en % des immatriculations et part en % du PIB



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

Le top 15 des activités les plus représentées

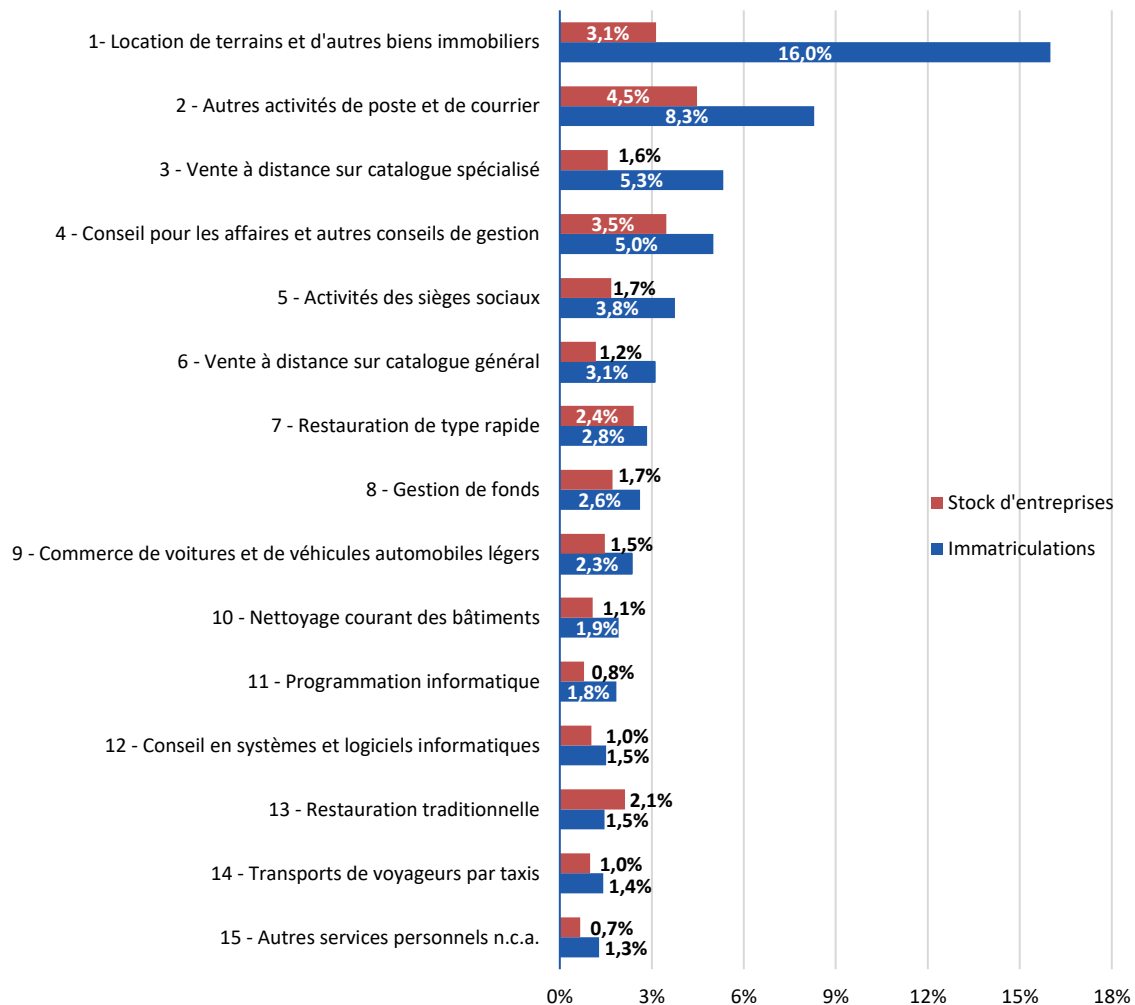
La location de terrains et d'autres biens immobiliers, qui est une des composantes du secteur des activités immobilières, était le principal segment représenté au sein des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2025 (16% du total hors Agriculture, sylviculture et pêche). Néanmoins, en termes de stock d'entreprise, il n'apparaît pas parmi les principales activités (seulement 3,1% du stock).

En seconde position, les autres activités de poste et de courrier, composante du secteur transport et entreposage, représentaient 8,3% des immatriculations contre seulement 4,5% du stock d'entreprises.

Enfin, la vente à distance sur catalogue spécialisé occupait la troisième position avec 5,3% des immatriculations et 1,6% du stock d'entreprises.

■ Top 15 des activités les plus représentées dans les immatriculations comparées au stock d'entreprises - Hors Agriculture, sylviculture et pêche (*)

Unités : part en % des immatriculations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace / n.c.a. : non compris ailleurs

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

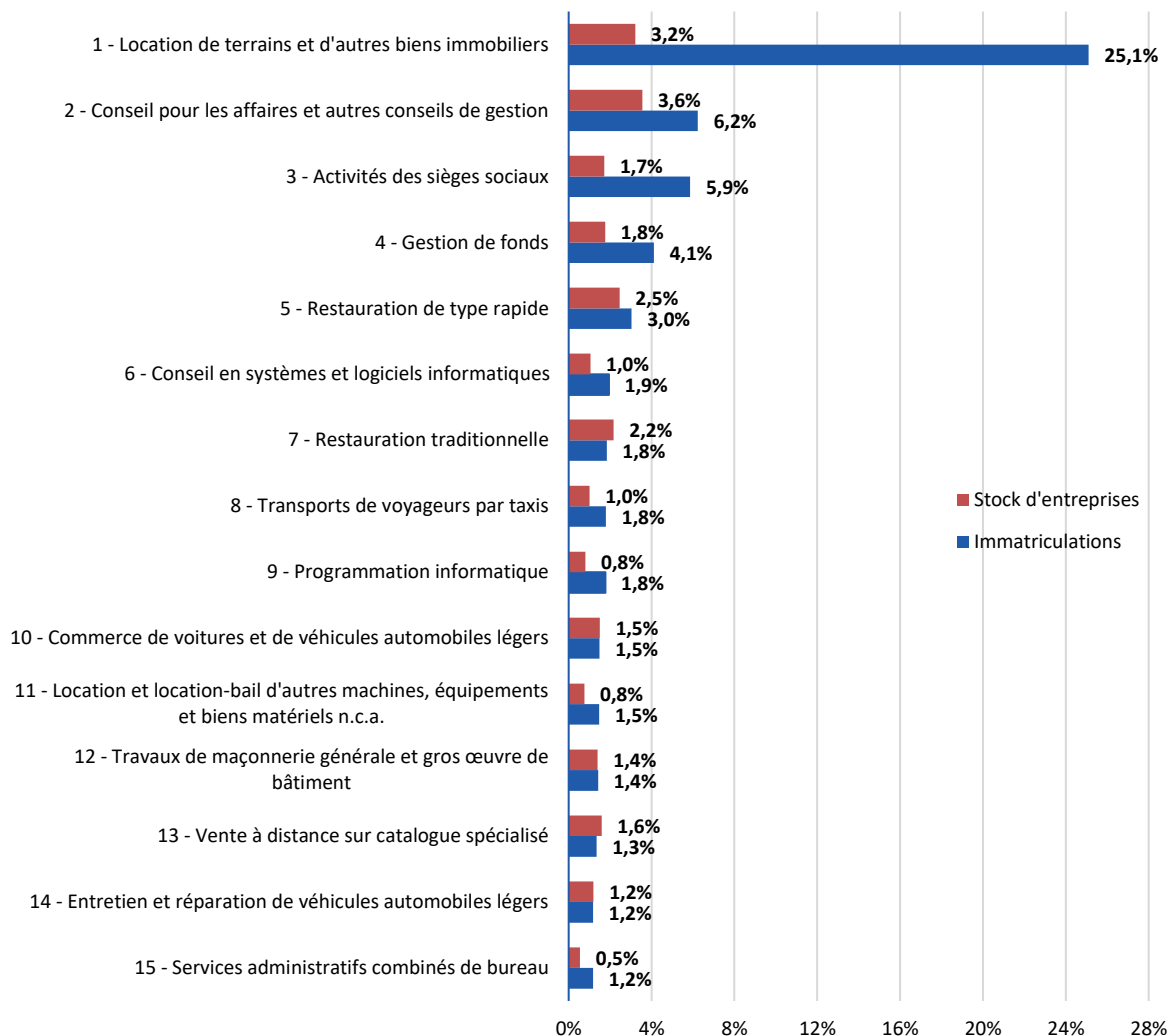
Le top 15 des activités les plus représentées (suite)

Hors entreprises individuelles, la location de terrains et d'autres biens immobiliers a confirmé sa prédominance dans les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés. En effet, ce segment représentait

plus du quart du total en 2025. Loin derrière, le conseil pour les affaires et autres conseils de gestion (6,2%) et les activités de sièges sociaux (5,9%) complétaient le podium.

- Top 15 des activités les plus représentées dans les immatriculations comparées au stock d'entreprises - Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles (*)

Unités : part en % des immatriculations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace/ n.c.a. : non compris ailleurs

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

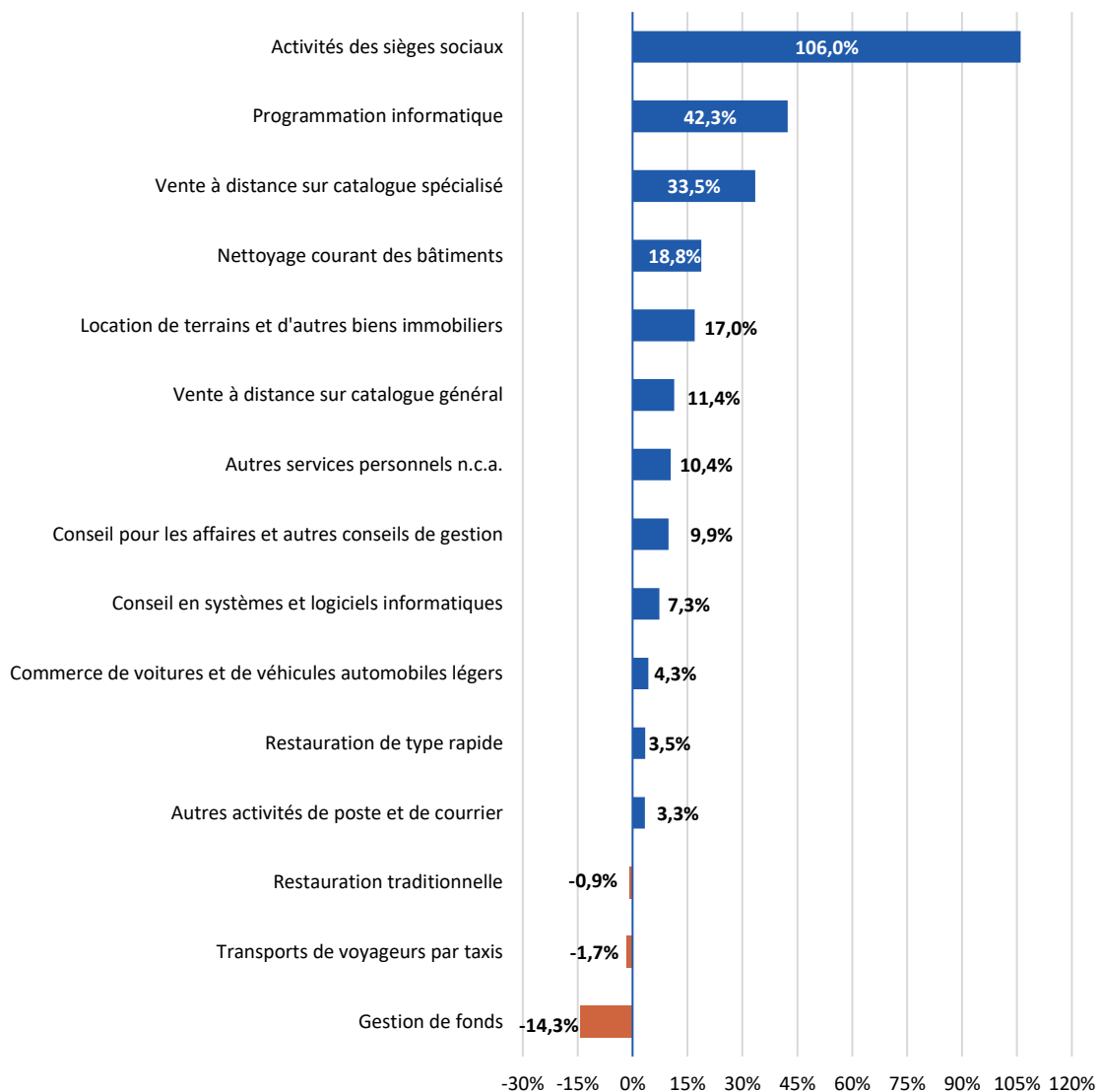
Évolution 2024 vs 2025 du top 15 des activités les plus représentées

Sur les 15 activités les plus représentées dans les immatriculations en 2025, seules 3 affichaient une diminution de leurs immatriculations sur un an. La progression la plus importante était à mettre au crédit des activités des sièges sociaux (+106%), devant la

programmation informatiques (+42,3%) et la vente à distance sur catalogue spécialisé (+33,5%). À l'inverse, le secteur de la gestion de fonds a reculé de 14,3% sur un an.

■ Évolution du top 15 des activités les plus représentées dans les immatriculations entre 2024 et 2025

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace / n.c.a. : non compris ailleurs

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

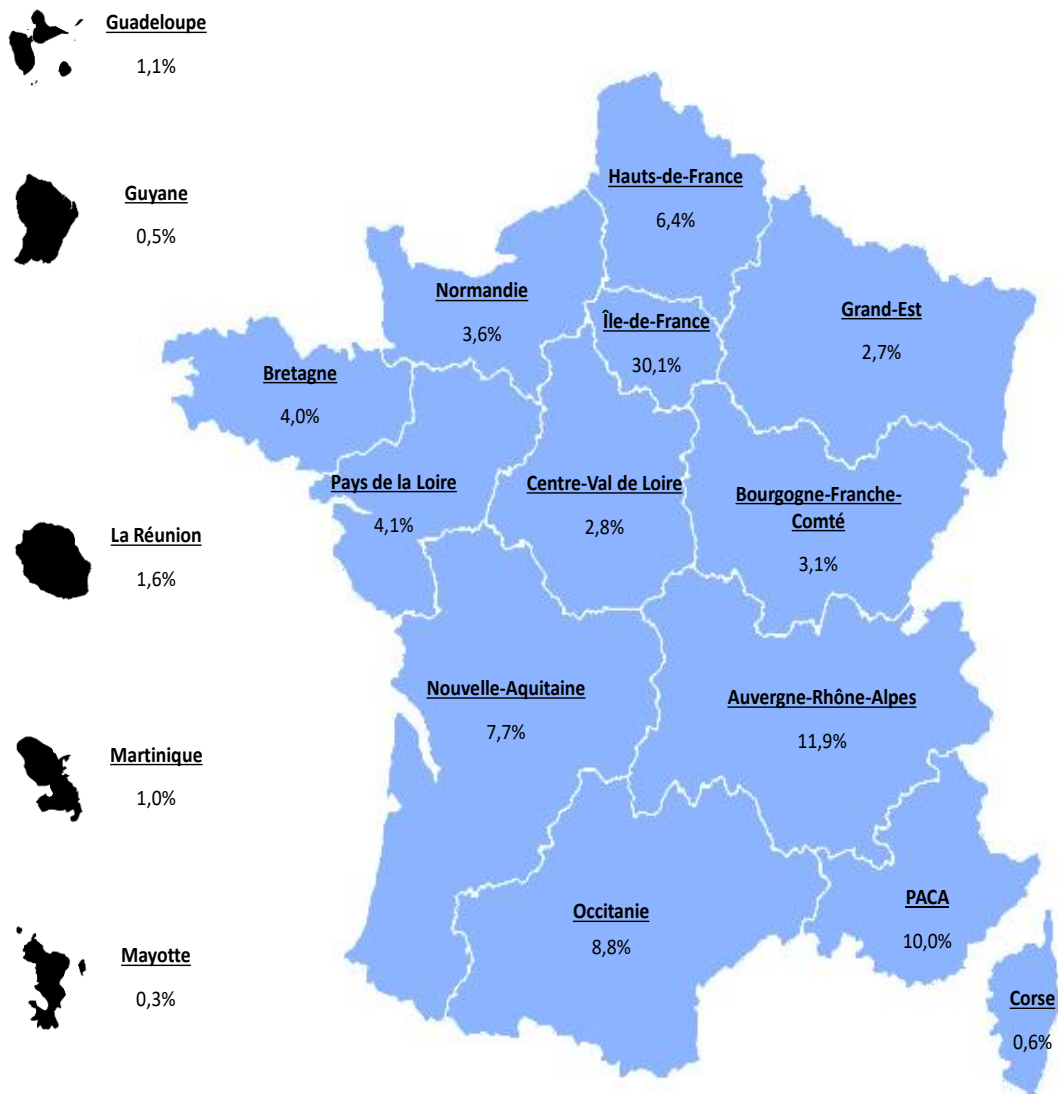
La répartition selon la localisation

En 2025, l'Île-de-France a conforté sa place de première région pour les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés. Elle concentrait plus de 30% du total. L'Auvergne-Rhône-Alpes et la Provence-Alpes-Côte d'Azur se positionnaient quant à

elles en deuxième et troisième positions, avec respectivement 11,9% et 10% des immatriculations. Les départements et les régions d'outre-mer ont un poids bien plus faible dans les immatriculations totales (4,5% au global en 2025).

■ Répartition des immatriculations par région (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

La répartition selon la localisation (suite)

Sur la période 2021-2025, la répartition des immatriculations par région a peu évolué, avec des écarts inférieurs à 0,7 point pour la quasi-

totalité des territoires, à l'exception de l'Ile-de-France (+3,7 points), de la Nouvelle Aquitaine et de l'Occitanie (-0,8 point chacune).

■ Répartition des immatriculations par région (*)

Unité : part en % du total

	2021	2022	2023	2024	2025
Auvergne-Rhône-Alpes	12,9%	12,7%	12,5%	12,5%	12,4%
Bourgogne-Franche-Comté	3,3%	3,3%	3,3%	3,3%	3,2%
Bretagne	4,3%	4,5%	4,3%	4,2%	4,2%
Centre-Val de Loire	3,1%	3,0%	3,0%	2,9%	2,9%
Corse	0,6%	0,7%	0,7%	0,6%	0,6%
Grand Est	3,0%	3,0%	2,9%	2,8%	2,8%
Hauts-de-France	6,9%	6,7%	6,6%	6,6%	6,7%
Ile-de-France	27,7%	28,4%	29,8%	30,8%	31,4%
Normandie	3,8%	3,9%	3,8%	3,8%	3,8%
Nouvelle Aquitaine	8,9%	8,7%	8,4%	8,3%	8,0%
Occitanie	9,9%	9,8%	9,5%	9,2%	9,2%
Pays de la Loire	5,0%	4,9%	4,6%	4,4%	4,3%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	10,5%	10,5%	10,7%	10,6%	10,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et [DROM](#) / Classement par ordre alphabétique
 Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

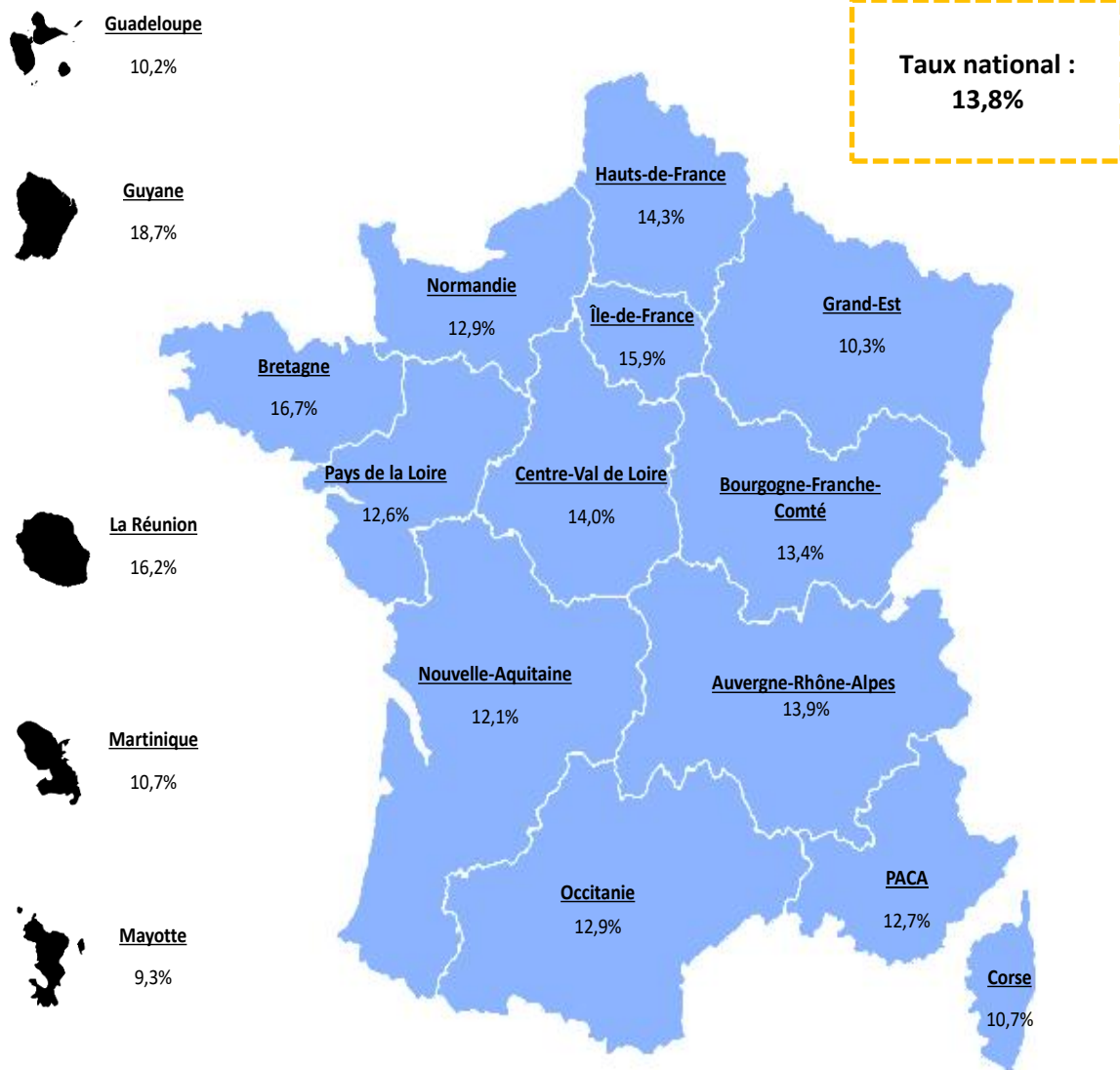
4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

Le taux d'immatriculation

En France, le taux d'immatriculation s'est établi à 13,8% en 2025. 7 régions affichaient des taux supérieurs à cette moyenne : la Guyane (18,7%), la Bretagne (16,7%), la Réunion (16,2%), l'Île-de-France

(15,9%), les Hauts-de-France (14,3%), le Centre-Val de Loire (14%) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (13,9%). *A contrario*, Mayotte enregistrait le taux le plus faible (9,3%).

- Taux d'immatriculation national et par région (*) - Hors Agriculture, sylviculture et pêche
Unité : % du nombre d'immatriculations sur stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

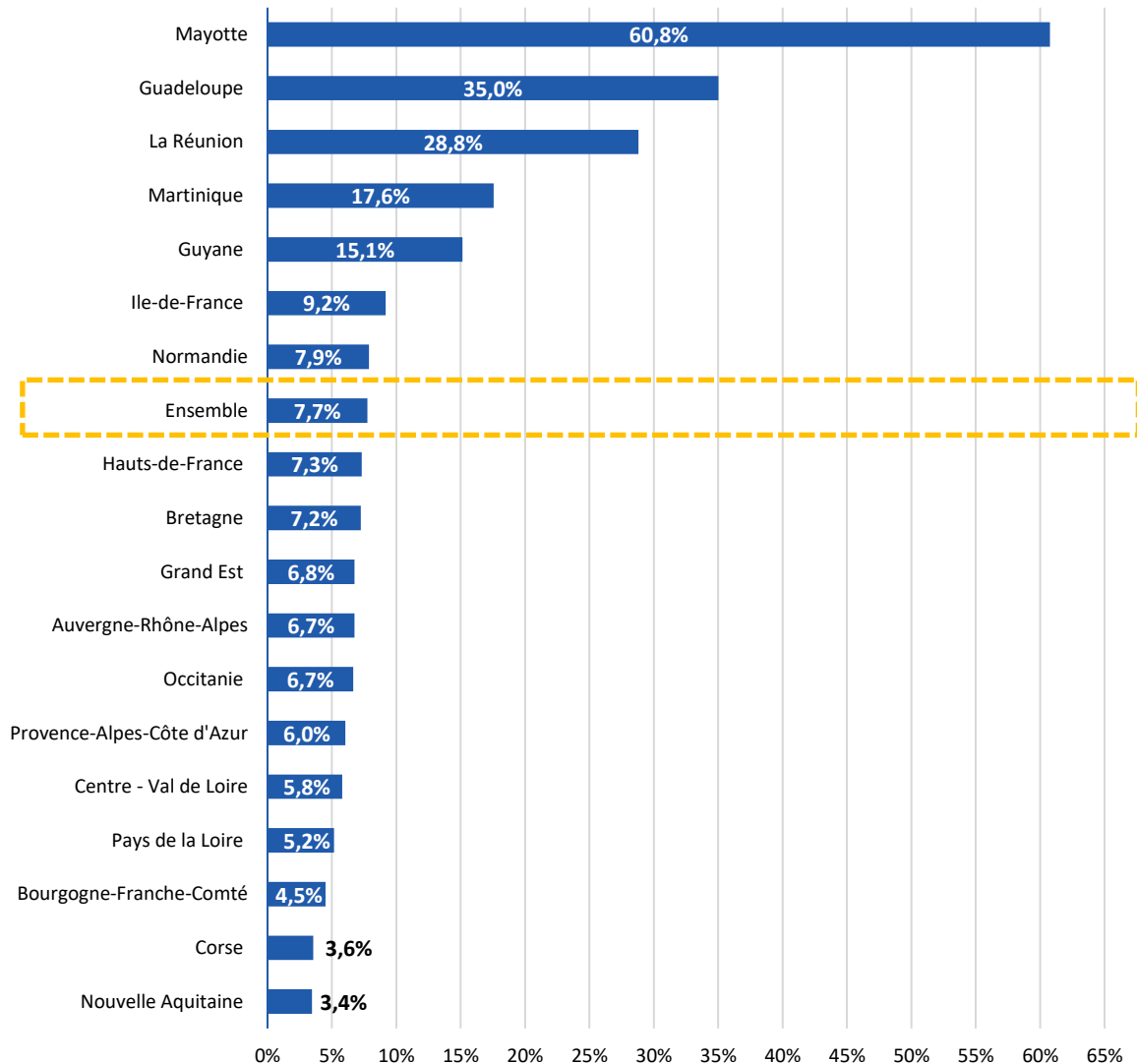
Évolution 2024 vs 2025 des immatriculations selon la localisation

En 2025, la France a enregistré une progression des immatriculations de 7,7% (sur un an). Mayotte, la Guadeloupe et La Réunion ont été les trois régions les plus

dynamiques, avec respectivement +60,8%, +35% et +28,8%. Aucune région n'a affiché de baisse au cours du dernier exercice.

Évolution des immatriculations par région entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

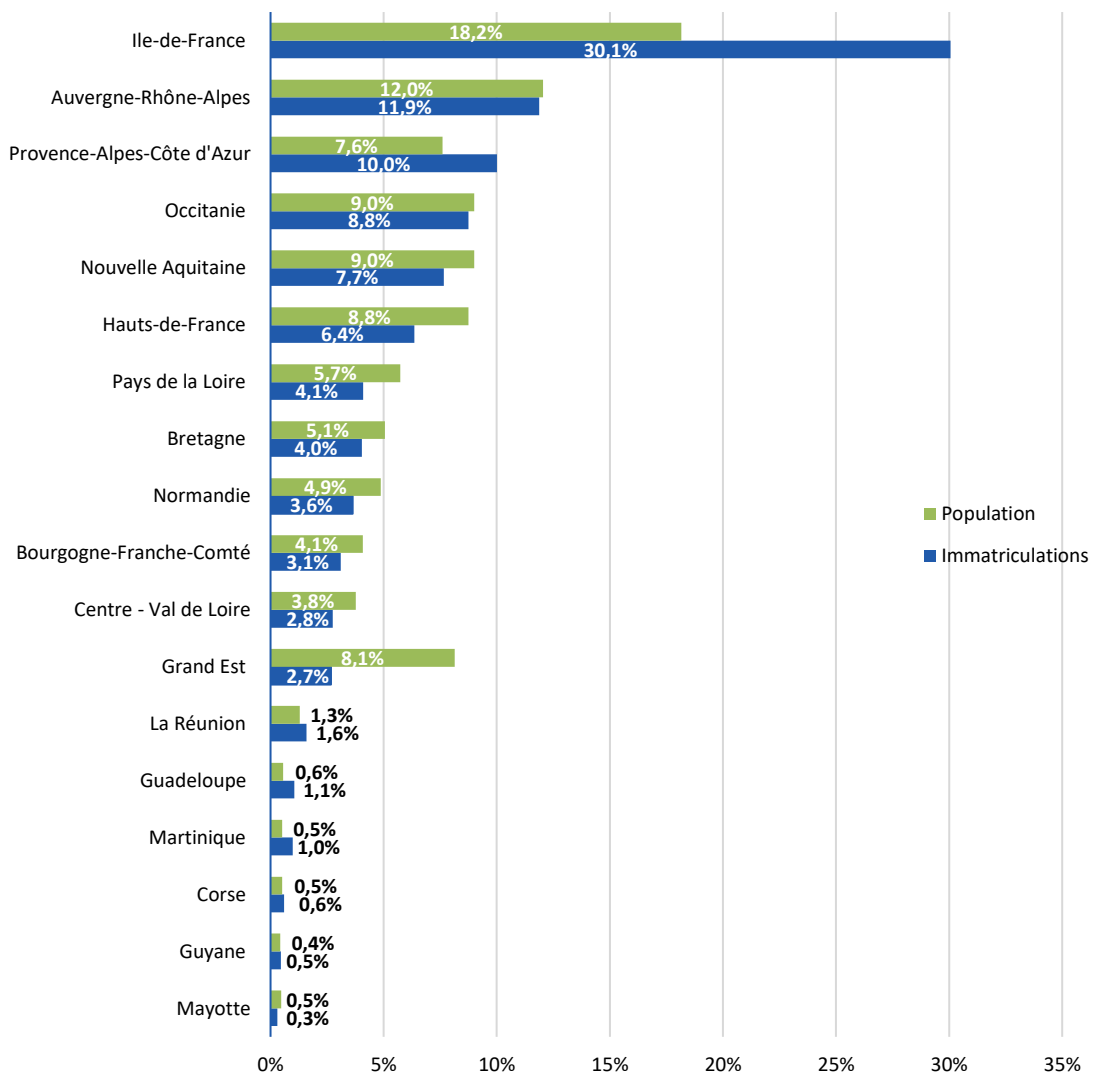
La répartition géographique vs population française

Il existe une forte corrélation entre la répartition de la population et celle des nouvelles immatriculations. Une fois encore en 2025, l'Île-de-France et la région Auvergne-Rhône-Alpes, les deux régions

françaises les plus peuplées, enregistreraient le plus grand nombre de nouvelles immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés, respectivement 30,1% et 11,9%.

■ Répartition géographique des immatriculations comparée à la population française (*)

Unités : part en % des immatriculations et part en % de la population française



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

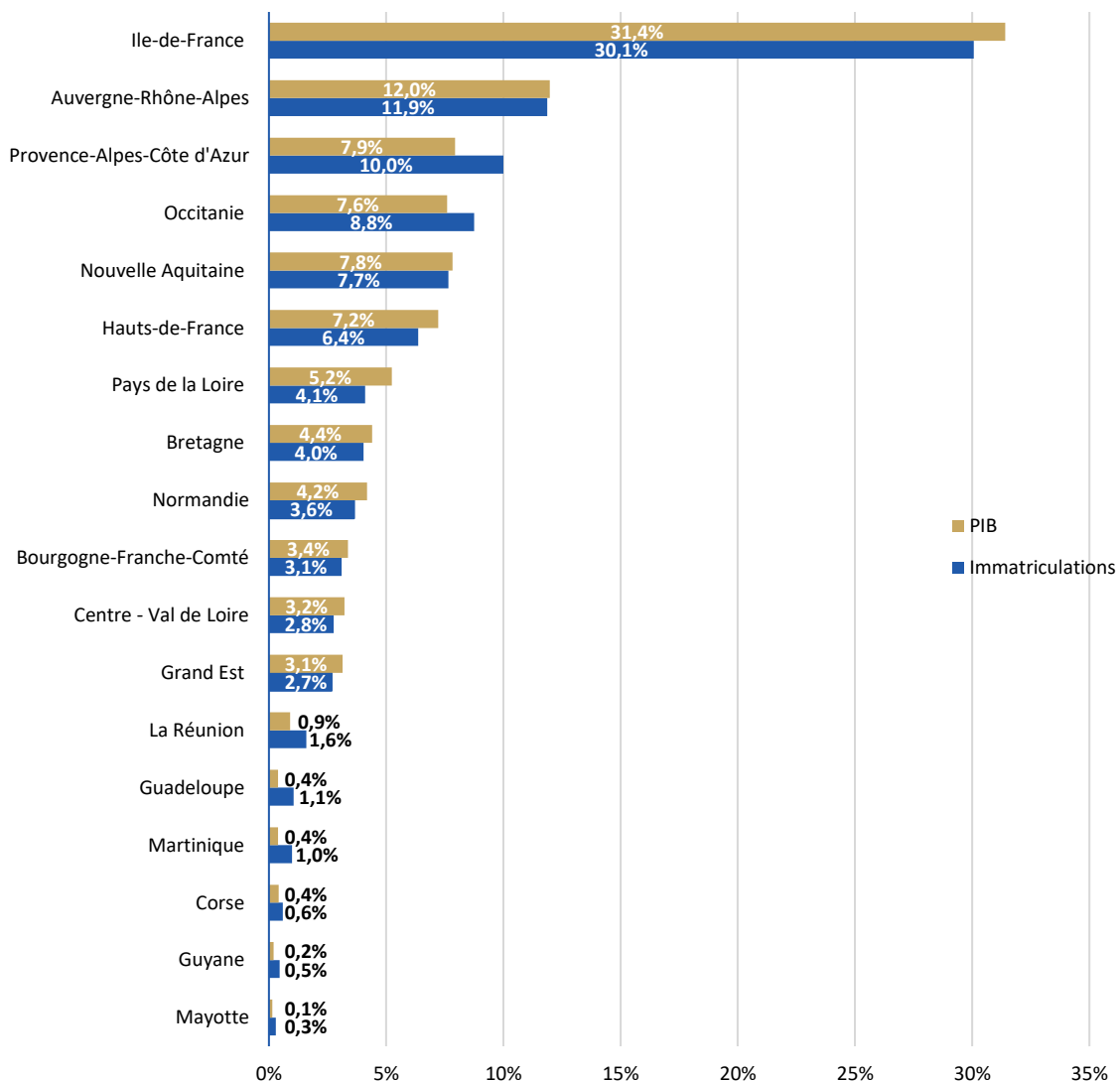
La répartition géographique vs PIB

La corrélation entre le PIB régional et les immatriculations était encore plus marquée. Assez logiquement, l'Île-de-France, qui assurait 31,4% du PIB national,

était également la première contributrice aux immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés sur l'ensemble de l'année 2025 (30,1%).

■ Répartition géographique des immatriculations comparée au PIB (*)

Unités : part en % des immatriculations et part en % du PIB



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

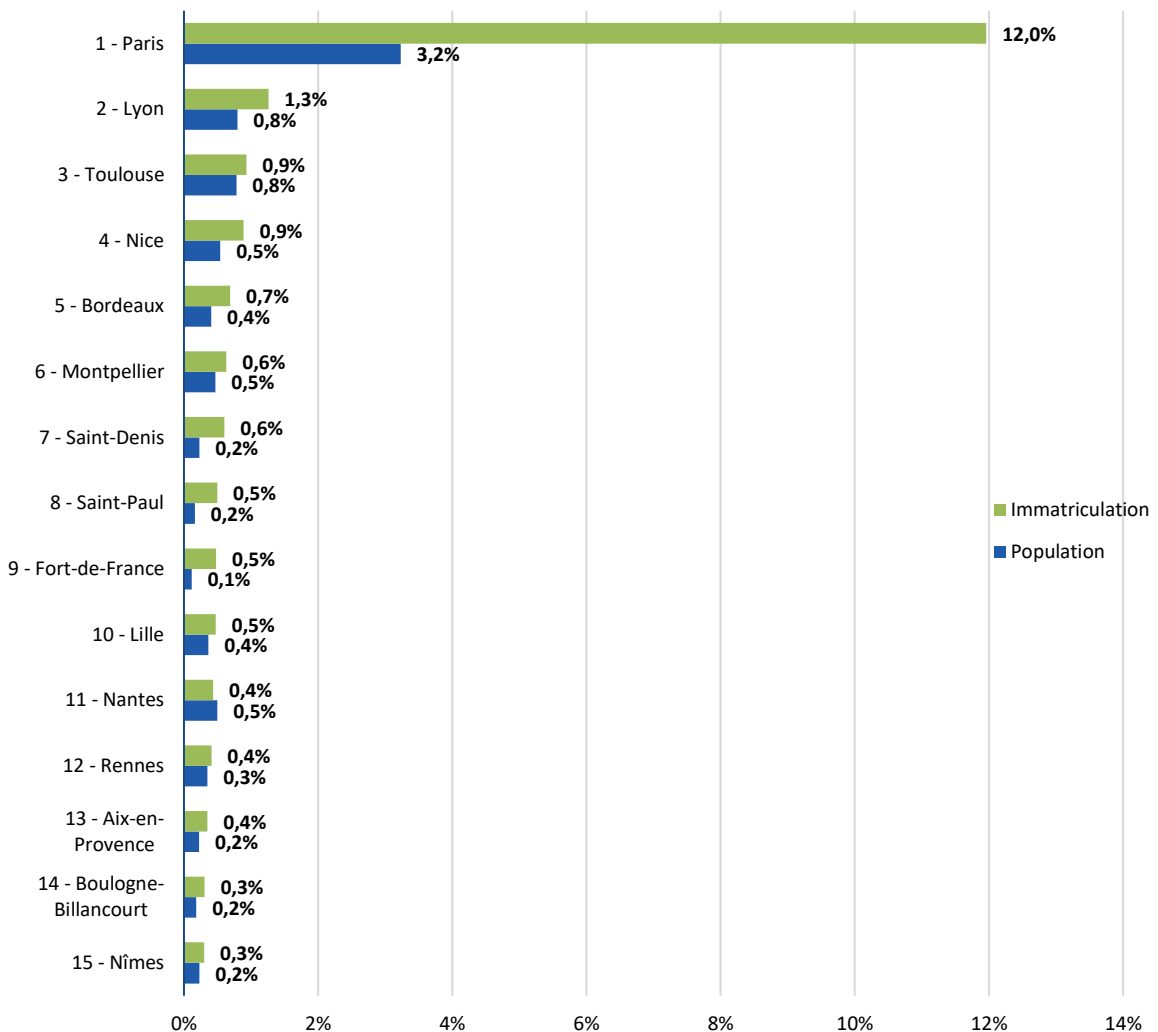
Le top 15 des villes

Ville la plus peuplée de France, Paris concentrait 12% des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2025. La capitale devançait très largement

Lyon (0,8% de la population pour 1,3% des immatriculations totales) et Toulouse (0,8% de la population pour 0,9% des immatriculations totales).

- Top 15 des villes enregistrant le plus grand nombre d'immatriculations comparé à la population (*)

Unité : part en % des immatriculations et part en % de la population française



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

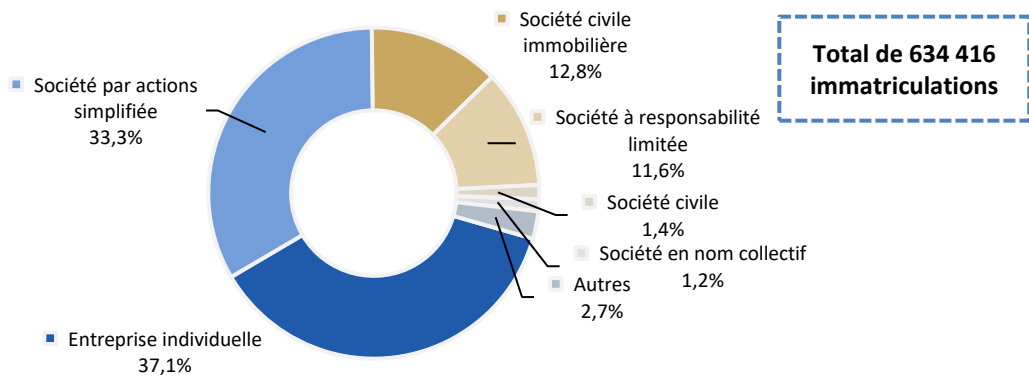
La répartition selon le statut juridique

Les créateurs d'entreprises se retrouvent principalement sur deux statuts juridiques en 2025 : l'entreprise individuelle (37,1%) et la société par actions simplifiée (SAS) (33,3%). Sur la période 2021-2025, les parts des

sociétés par actions simplifiées et des entreprises individuelles ont progressé de respectivement 3,9 points et 1,3 point en France Métropolitaine au détriment des autres formes.

■ Répartition des immatriculations selon le statut juridique (*)

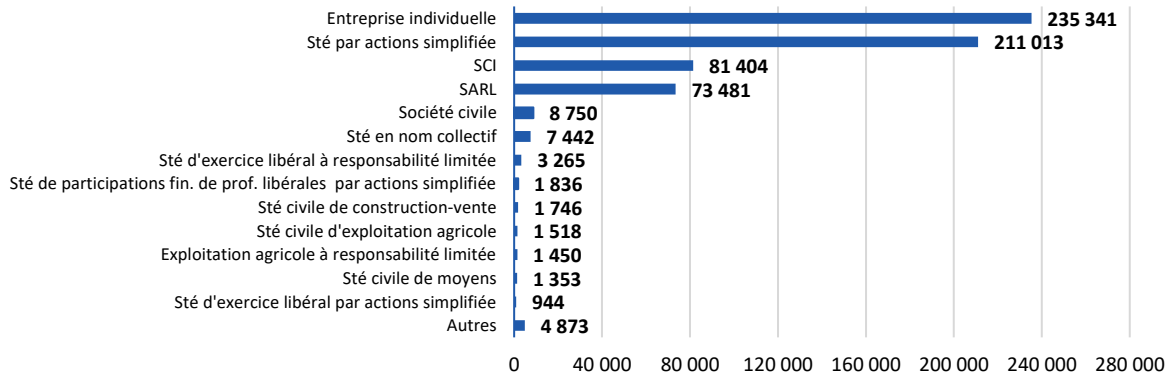
Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Répartition des immatriculations selon le statut juridique (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle et Alsace / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Répartition des immatriculations selon le statut juridique (*)

Unité : part en % du total

	2021	2022	2023	2024	2025
Entreprise individuelle	36,1%	30,4%	32,9%	36,7%	37,4%
Société par actions simplifiée	29,6%	33,3%	34,1%	33,7%	33,5%
Société civile immobilière	15,9%	15,7%	13,0%	12,5%	13,0%
Société à responsabilité limitée	12,8%	14,3%	13,9%	12,1%	11,6%
Société civile	1,7%	1,8%	1,5%	1,5%	1,4%
Autres	3,9%	4,4%	4,6%	3,5%	3,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

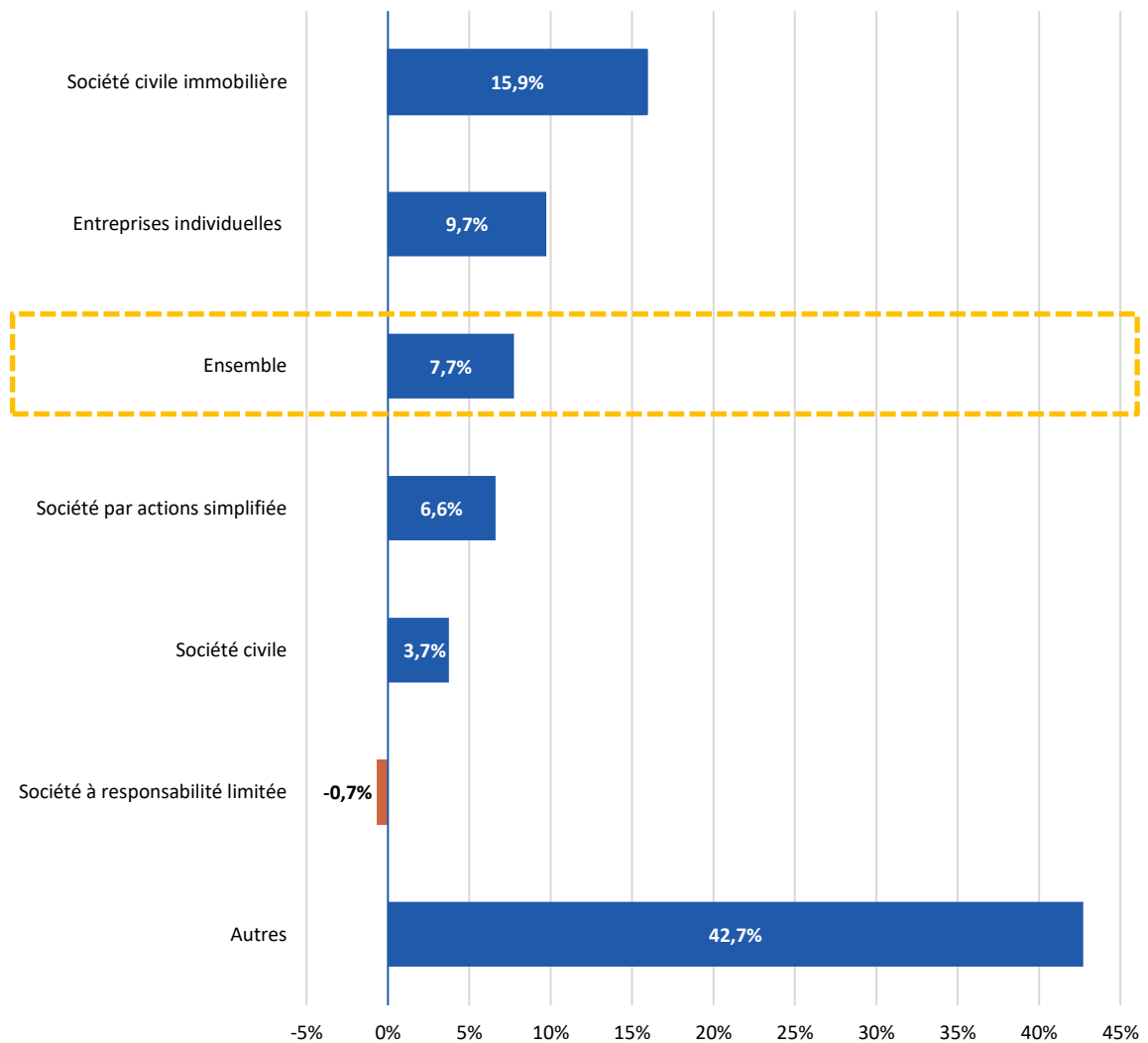
Évolution 2024 vs 2025 des immatriculations selon le statut juridique

En 2025, seul le statut juridique de la société à responsabilité limitée a enregistré une diminution de ses immatriculations (-0,7% sur un an). À l'inverse, tous les autres

statuts ont augmenté. La plus forte hausse a été affichée par le statut de la société civile immobilière (+15,9% par rapport à 2024).

■ Évolution des immatriculations selon le statut juridique entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

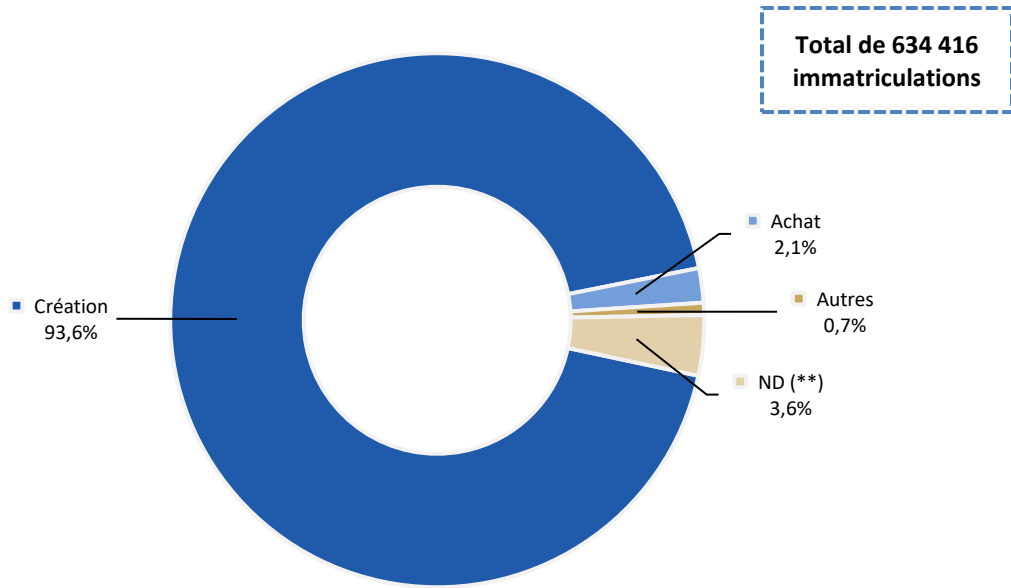
La répartition selon l'origine des fonds

Sur l'ensemble de l'année 2025, les créations d'entreprises ont représenté plus de 93,6% des immatriculations au Registre

du Commerce et des Sociétés, contre seulement 2,1% pour un achat.

■ Répartition des immatriculations selon l'origine des fonds (*)

Unité : part en % du total



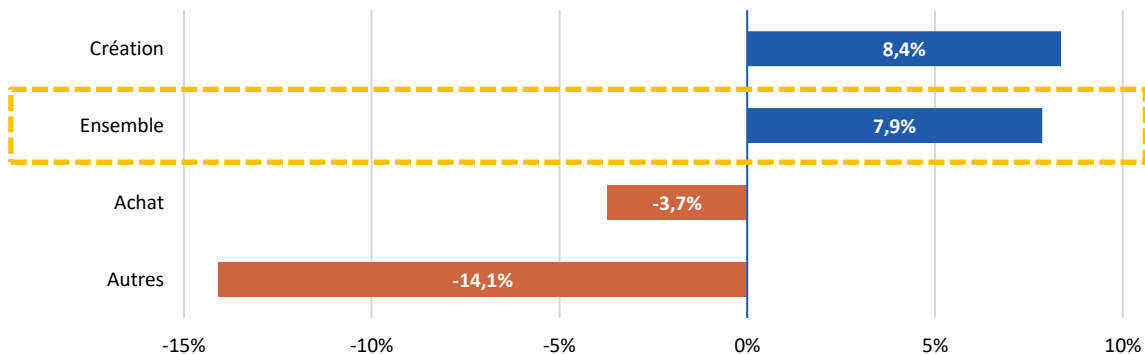
(*) Hors Moselle et Alsace

(**) Renseignement insuffisant

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Évolution des immatriculations selon l'origine des fonds entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace, Hors ND

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

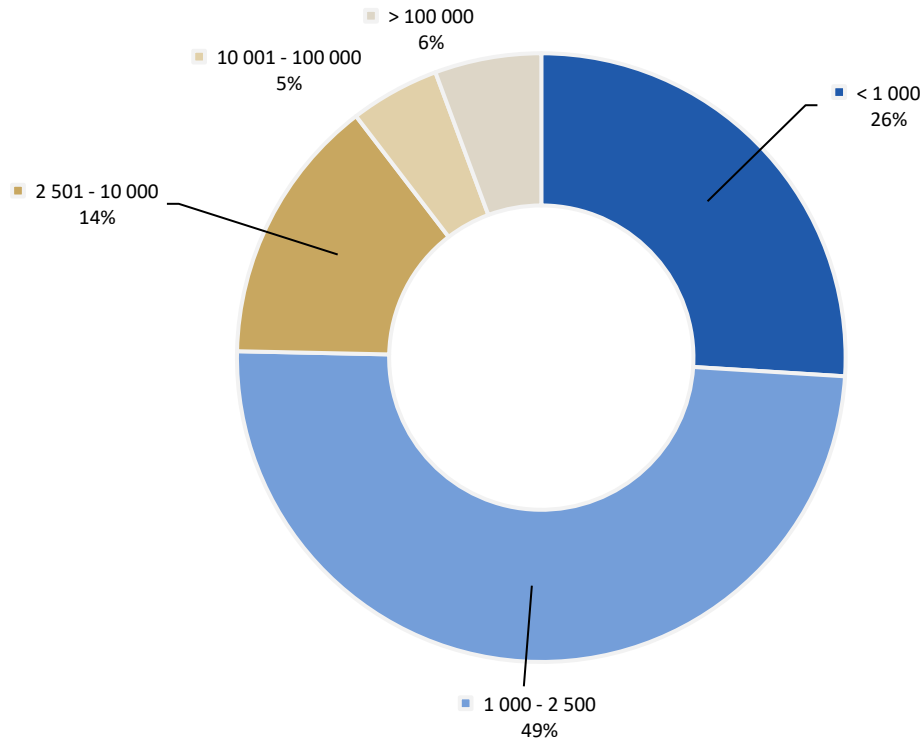
La répartition selon le montant du capital

En 2025, les trois quarts des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés ont été inscrites avec un capital inférieur ou égal à 2 500 euros.

■ Répartition des immatriculations selon le montant du capital

Hors entreprises individuelles (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

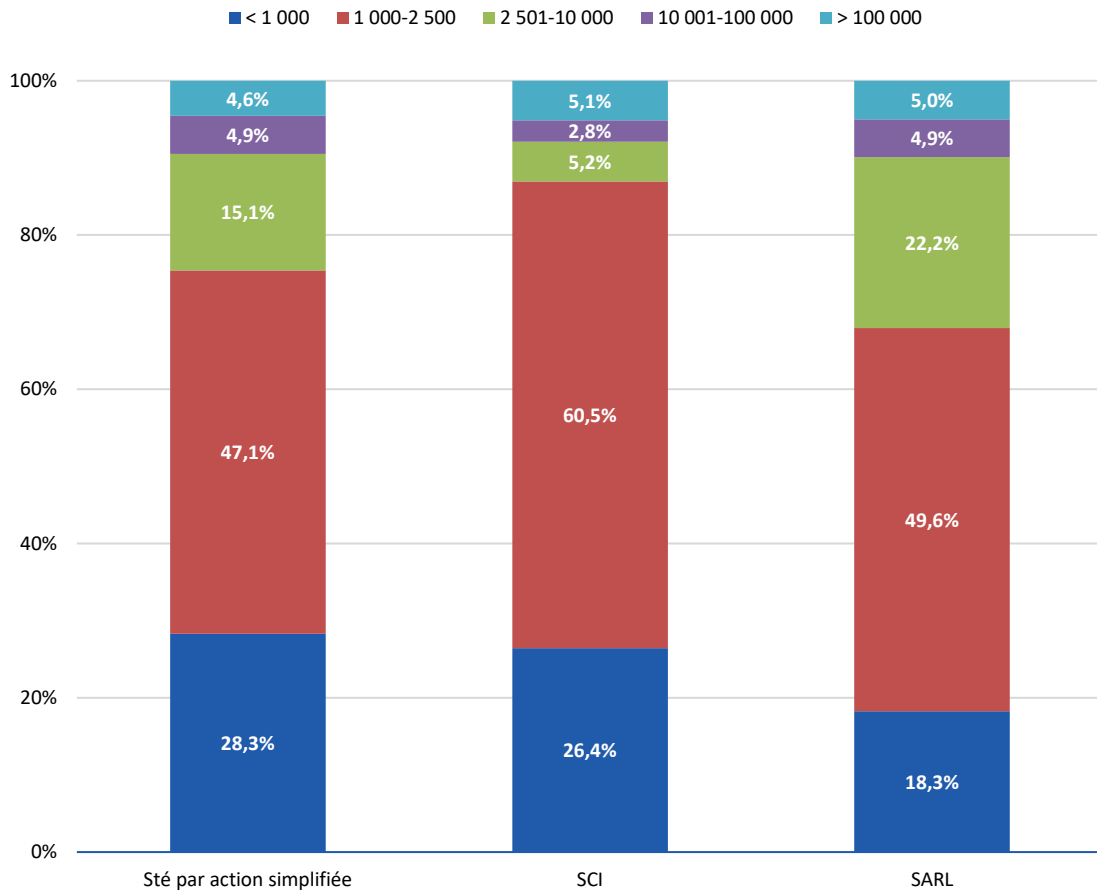
La répartition par statut juridique selon la taille du capital

En croisant le statut juridique et la taille du capital, on observe que le lancement d'une société en SCI nécessite un apport financier globalement moins élevé que les autres

formes juridiques prédominantes. Ainsi, en 2025, 86,9% des SCI ont mobilisé un capital inférieur ou égal à 2 500€, contre 75,4% pour les SAS et 67,9% pour les SARL.

■ Répartition des immatriculations par taille du capital selon les principaux statuts juridique (*)(**)

Unité : part en %



(*) Hors Moselle et Alsace

(**) Les 3 principaux statuts juridiques analysés représentent la majeure partie des immatriculations

SCI : Société civile immobilière / SARL : Société à responsabilité limitée

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025






4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

Zoom DROM : le nombre d'immatriculations par territoire

En 2025, 27 830 immatriculations ont été enregistrées au Registre du Commerce et des Sociétés dans les départements et régions d'outre-mer. Cela représente une hausse de 27,6% sur un an (+6 022 unités). La Réunion (+28,8% par

rapport à 2024) et la Guadeloupe, qui a affiché une augmentation de 35% de ses immatriculations, contribuaient à elles deux à 60,4% des immatriculations des territoires ultra marins.

■ Nombre d'immatriculations dans les DROM en 2025

	Zone géographique	Immatriculations 2025	Variation 2024/2025
	Guadeloupe	6 718 immatriculations	+35,0%
	Guyane	2 928 immatriculations	+15,1%
	La Réunion	10 103 immatriculations	+28,8%
	Martinique	6 208 immatriculations	+17,6%
	Mayotte	1 873 immatriculations	+60,8%
	Total DROM	27 830 immatriculations	+27,6%

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

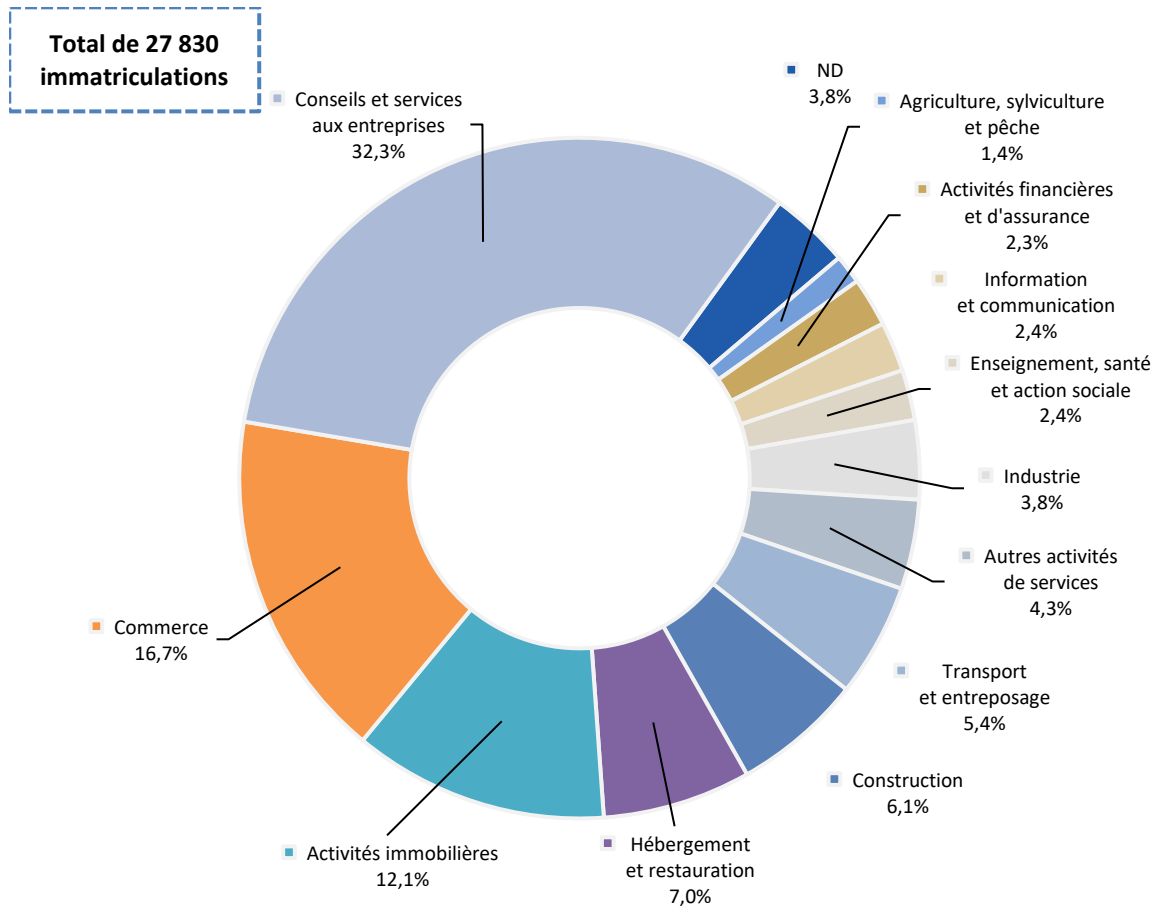
Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité

En 2025, les activités de Conseils et services aux entreprises représentaient de nouveau le premier secteur d'activité des DROM en nombre de nouvelles immatriculations (32,3% du total). Le secteur du commerce

(16,7%) et les activités immobilières (12,1%) complétaient encore le podium. Les trois secteurs réunis ont représenté 17 015 immatriculations, soit 61,1% du total.

Répartition des immatriculations par grands secteurs économiques

Unité : part en % du total



Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

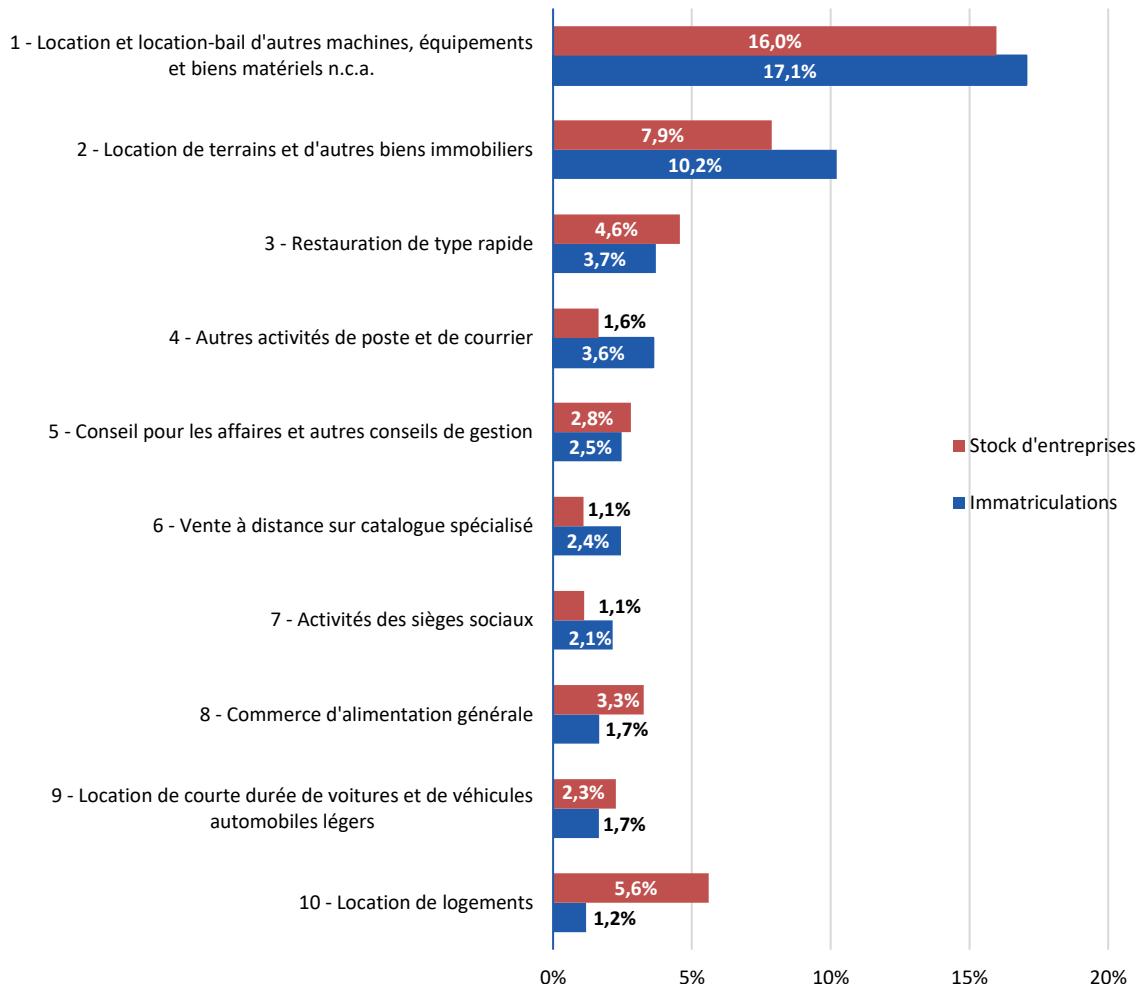
Zoom DROM : le top 10 du taux d'immatriculation

Les activités de location figuraient en bonne place dans le top 10 des secteurs les plus représentés dans les départements et régions d'outre-mer selon le taux d'immatriculation en 2025 : location de

machines et équipements (17,1%), location de terrains et biens immobiliers (10,2%) et location de courte durée de voitures (1,7%). La restauration rapide complétait le podium avec 3,7% des immatriculations.

- Top 10 activités les plus représentées dans les immatriculations comparé au stock d'entreprises (*) - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unités : part en % des immatriculations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Agriculture, sylviculture et pêche / n.c.a. : non compris ailleurs
 Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

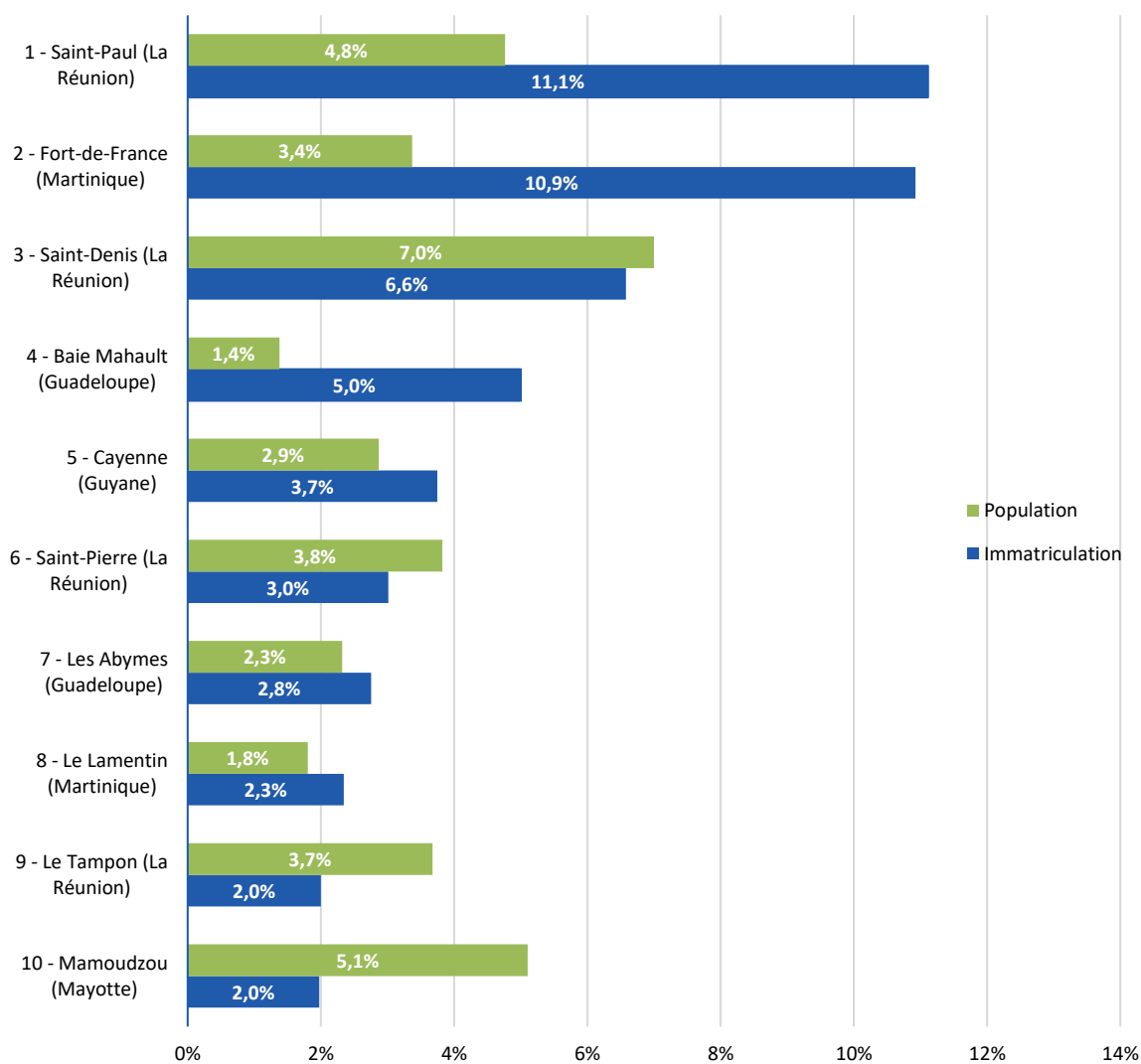
Zoom DROM : le top 10 des villes

Avec 11,1% des immatriculations en 2025, la ville réunionnaise de Saint-Paul devançait la capitale de la Martinique, Fort-de-France (10,9%) et Saint-Denis (6,6%). Il faut souligner la surreprésentation dans ce classement de trois territoires d'outre-mer

- la Guadeloupe, la Réunion et la Martinique. Il faut également noter la présence de Mamoudzou, principale ville de Mayotte, qui a concentré 2% des immatriculations des DROM en 2025.

■ Top 10 des villes enregistrant le plus grand nombre d'immatriculations comparé à la population

Unités : part en % des immatriculations et part en % de la population des DROM



Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

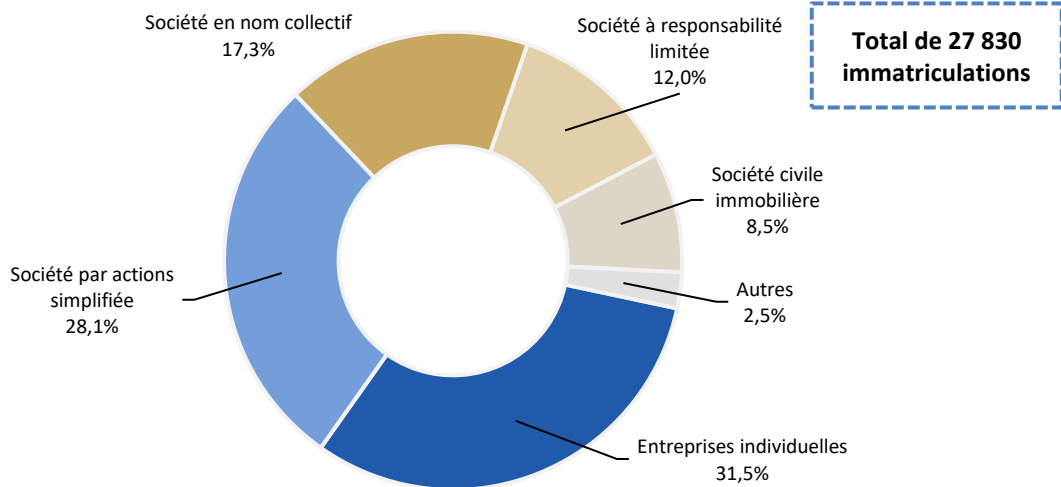
Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique

À l'instar de la Métropole, deux statuts juridiques ont été largement plébiscités dans les DROM lors des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2025 : l'entreprise individuelle (31,5% du total) et la société par actions simplifiée (SAS) (28,1% du total). Venaient ensuite la société

en nom collectif (SNC), la société à responsabilité limitée (SARL) et la société civile immobilière (SCI), avec respectivement 17,3%, 12% et 8,5% du total. Les autres statuts représentaient seulement 2,5% des immatriculations.

■ Répartition des immatriculations selon le statut juridique

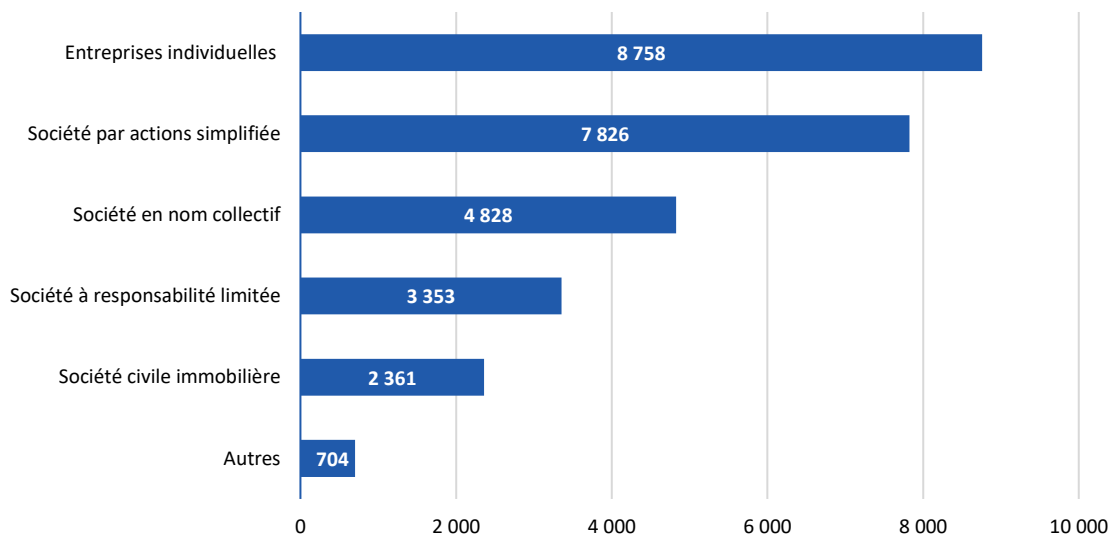
Unité : part en % du total



Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Répartition des immatriculations selon le statut juridique

Unité : nombre



Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

4.1. LE BILAN DES IMMATRICULATIONS EN 2025

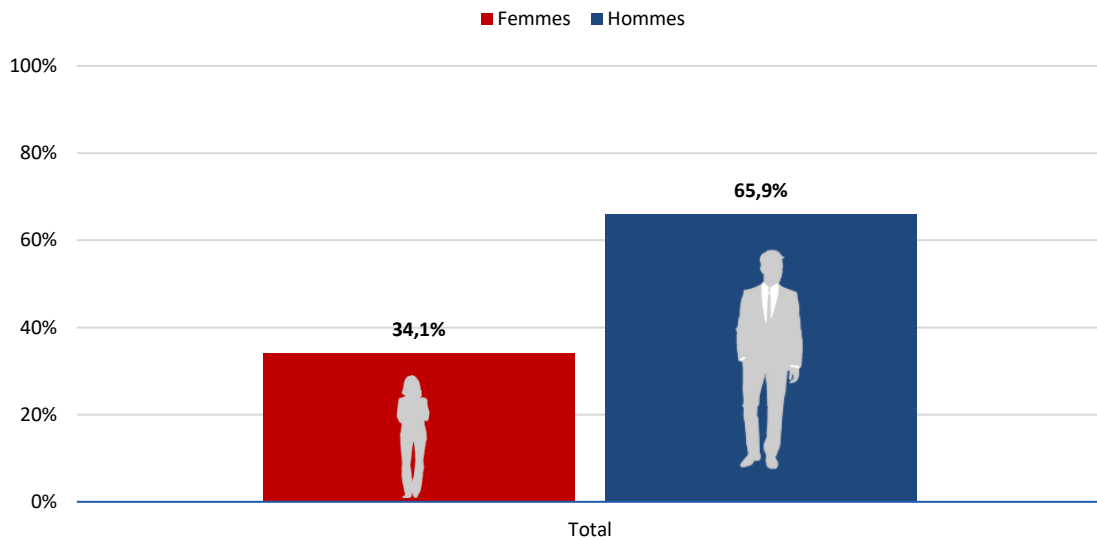
Zoom DROM : le profil des dirigeants

Dans près des deux-tiers des cas, les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés dans les départements et régions d'outre-mer ont été effectuées par des hommes en 2025. Par ailleurs, les

hommes créateurs d'entreprises étaient en moyenne plus âgés que les femmes : 43,7 ans *vs* 40,9 ans en 2025. Une particularité également observée en 2024.

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des immatriculations

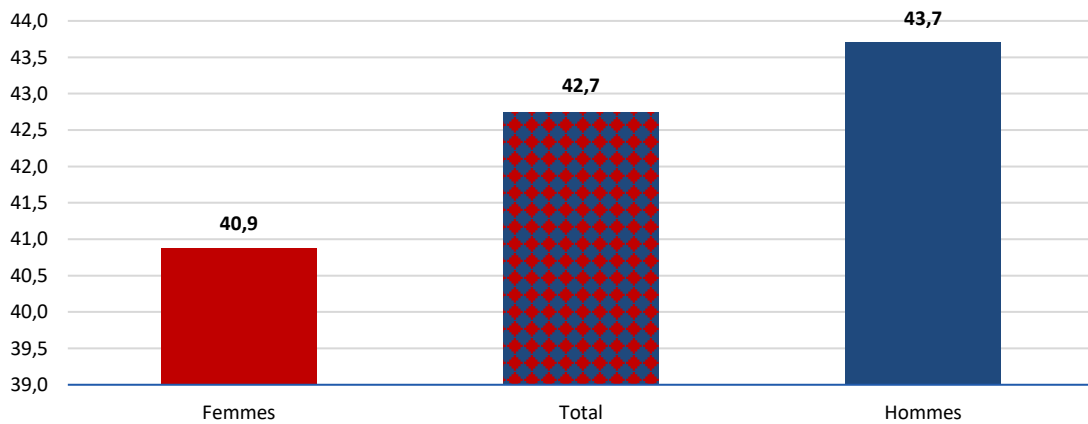
Unité : part en % du total des secteurs



Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre des immatriculations

Unité : âge moyen



Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

5. LES RADIATIONS

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025	69
Le nombre de radiations	69
La répartition selon les mois de l'année	70
Évolution des radiations selon les mois de l'année	71
La répartition selon le secteur d'activité	72
Évolution 2024 vs 2025 des radiations par secteur d'activité	73
Évolution 2024 vs 2025 des radiations (hors entreprises individuelles)	74
La répartition par secteur d'activités vs stock d'entreprises	75
Le top 15 du taux de radiation	77
La répartition par secteur d'activités vs PIB	78
Le top 15 des activités les plus représentées	80
Évolution 2024 vs 2025 du top 15 des activités les plus représentées	82
La répartition selon la localisation	83
Le taux de radiation	85
Évolution 2024 vs 2025 des radiations par région	86
La répartition géographique vs population française	87
La répartition géographique vs PIB	88
Le top 15 des villes	89
La répartition selon le statut juridique	90
Évolution 2024 vs 2025 des radiations selon le statut juridique	91
La répartition selon l'origine des fonds	92
La répartition selon le montant du capital	93
La répartition selon le motif	94
Évolution 2024 vs 2025 des radiations selon le motif	95
L'âge moyen des entreprises soumises à une radiation	96
L'âge moyen des entreprises lors de leur radiation	97
La répartition par la durée de vie des entreprises	99
Zoom DROM : le nombre de radiations	100
Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité	101
Zoom DROM : le top 10 du taux d'immatriculation	102
Zoom DROM : le top 10 des villes	103

Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique	104
Zoom DROM : le profil des dirigeants	105
5.2. RADIATIONS VOLONTAIRES VS RADIATIONS TOTALES	106
Le nombre de radiations totales et de radiations volontaires	106
La répartition selon le secteur d'activité	107
Le top 15 des activités les plus représentées	108
La répartition selon la région	109
La répartition selon le statut juridique	110
L'âge moyen des entreprises soumises à une radiation	111
L'âge moyen des entreprises soumises à une radiation selon le statut juridique	112
Les entreprises soumises à une radiation volontaire par statut juridique et tranche d'âge	113

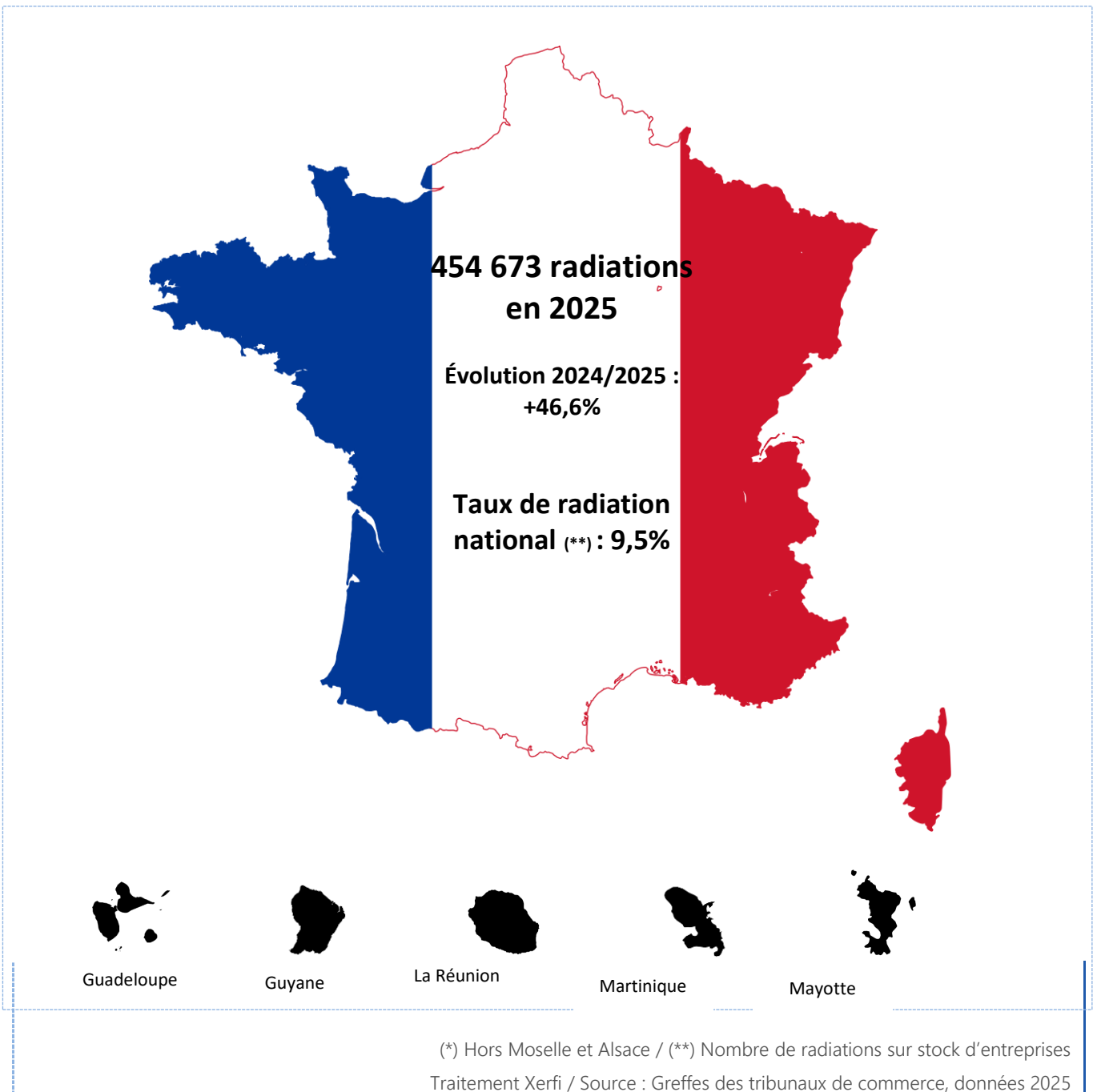
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

Le nombre de radiations

En 2025, 454 673 radiations ont été enregistrées au Registre du Commerce et des Sociétés en Métropole et dans les départements et régions d'outre-mer,

représentant un taux de radiation de 9,5%. Sur un an, les radiations ont progressé de 46,6% (+144 607 unités).

■ Nombre de radiations en 2025 (*)



5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

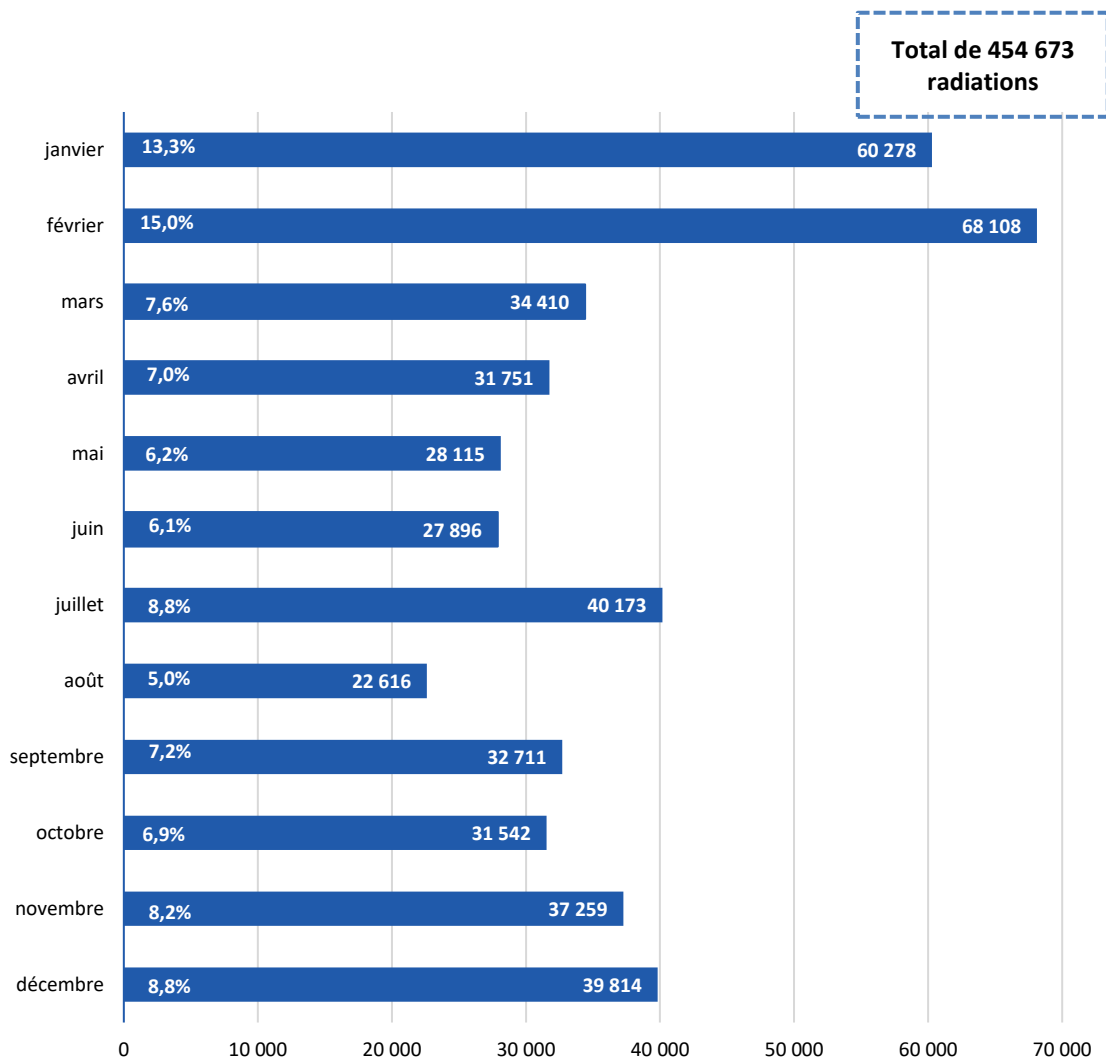
La répartition selon les mois de l'année

En 2025, c'est le mois de février qui comptait le plus grand nombre de radiations d'entreprises (68 108 unités). Ce

seul mois pesait pour 15% du total annuel, juste devant le mois de janvier (13,3%).

Radiations selon les mois de l'année (*)

Unités : nombre et part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

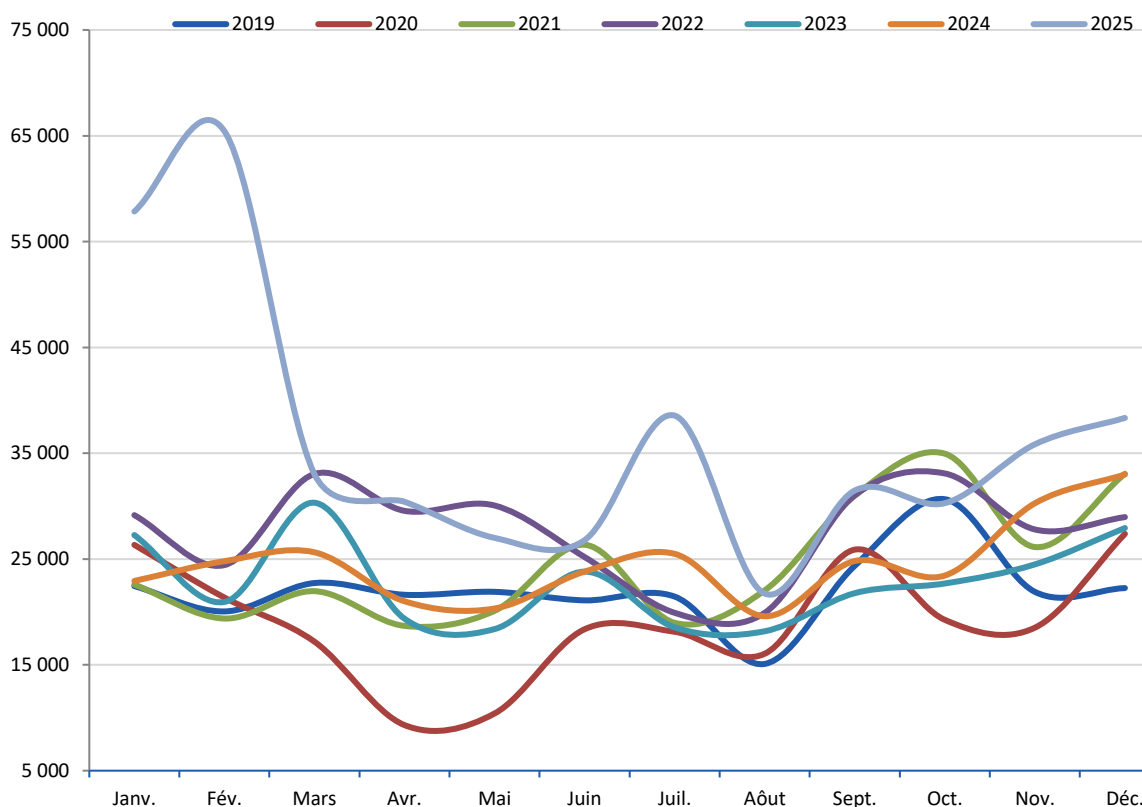
Évolution des radiations selon les mois de l'année

L'analyse des radiations mensuelles sur sept ans révèle l'existence d'un pic d'activité au dernier trimestre, et notamment sur le mois de décembre. En moyenne, les mois d'octobre, novembre et décembre concentrent ainsi un peu moins de 30% des radiations de l'année. En 2025,

cette tendance s'est inversée avec un pic des radiations en début d'année, plus particulièrement en janvier et février. Le premier trimestre 2025 a en effet représenté 34,4% des radiations annuelles (contre moins du quart en 2024).

■ Radiations mensuelles (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

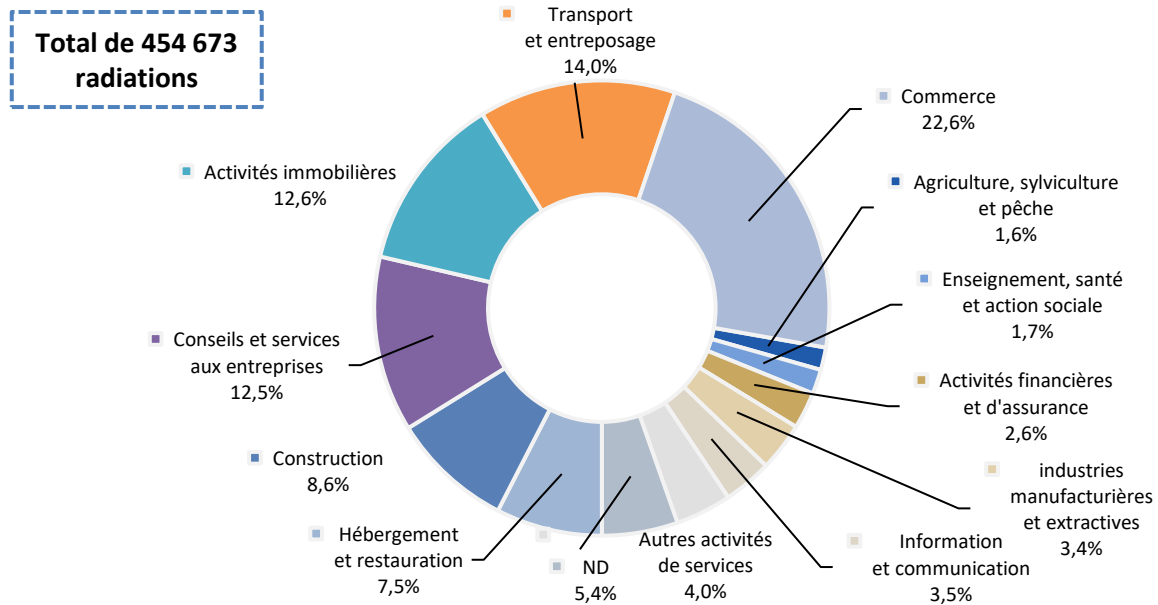
La répartition selon le secteur d'activité

À l'échelle de la France entière, les activités les plus représentées dans les radiations en 2025 relevaient du commerce (22,6%), du transport/entreposage (14%) et de l'immobilier (12,6%). En Métropole, la part du

commerce dans les radiations totales a progressé de 0,6 point entre 2021 et 2025 et de 7,4 points pour le transport/entreposage. À l'inverse, celle des activités immobilières a reculé de 5,1 points.

Répartition des radiations par grands secteurs économiques (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

Répartition des radiations par grands secteurs économiques (*)

Unité : part en % du total

	2021	2022	2023	2024	2025
Commerce	22,0%	22,3%	21,8%	23,7%	22,6%
Transport et entreposage	6,9%	8,7%	7,3%	8,8%	14,3%
Activités immobilières	17,9%	18,2%	16,3%	10,5%	12,8%
Conseils et services aux entreprises	11,1%	11,9%	13,1%	13,7%	12,1%
Construction	8,7%	8,8%	9,9%	10,5%	8,6%
Hébergement et restauration	8,1%	8,4%	8,5%	8,6%	7,4%
Autres activités de services	4,0%	4,4%	4,5%	4,3%	4,0%
Information et communication	3,2%	3,3%	3,7%	4,1%	3,5%
Industries manufacturières et extractives	3,7%	3,8%	3,9%	3,5%	3,4%
Activités financières et d'assurance	2,9%	2,9%	3,2%	3,0%	2,6%
Enseignement, santé et action sociale	1,5%	1,7%	1,9%	1,9%	1,7%
Agriculture, sylviculture et pêche	2,2%	2,3%	2,2%	1,7%	1,6%
Non disponible	2,9%	3,5%	3,8%	5,6%	5,5%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

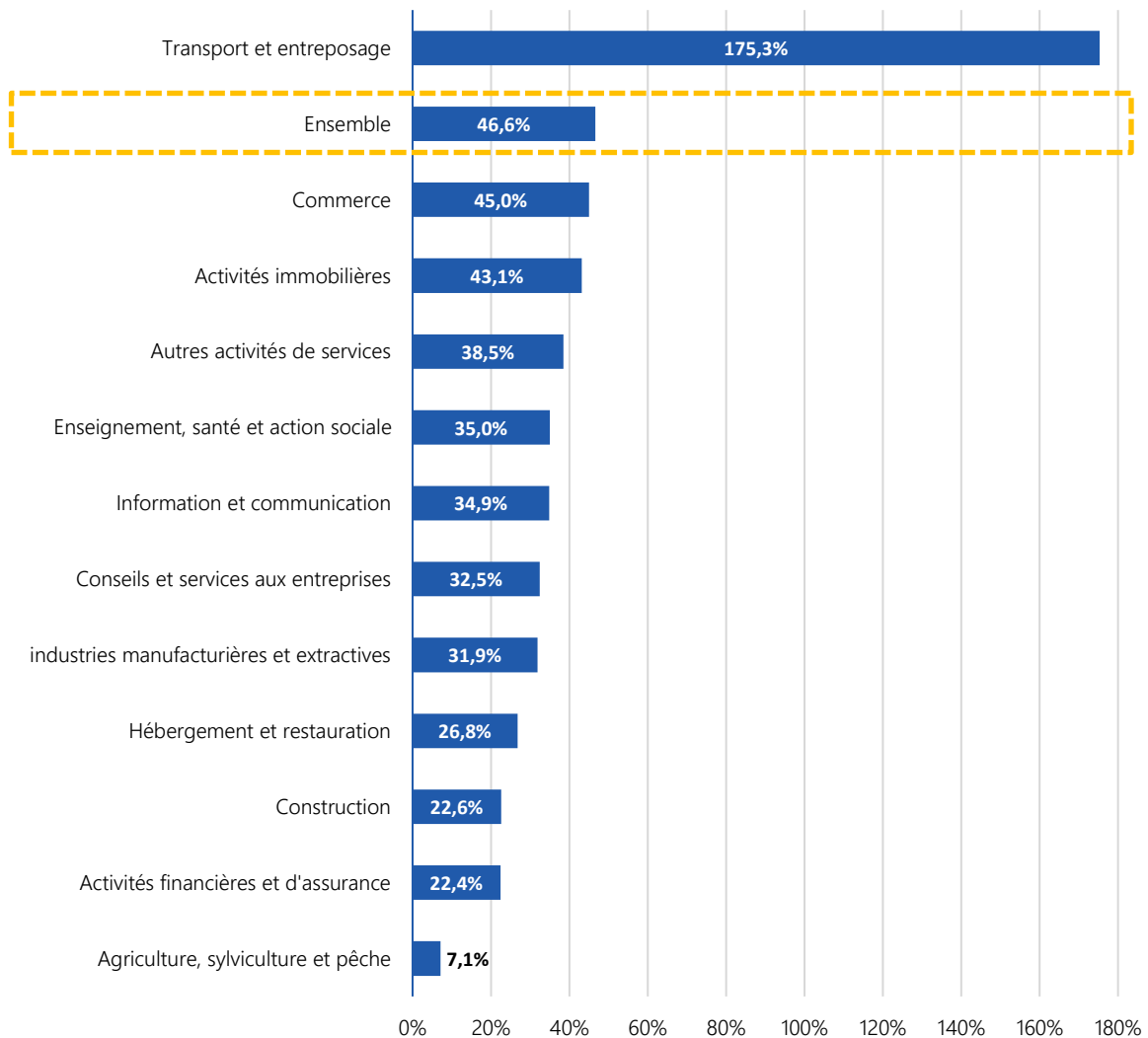
Évolution 2024 vs 2025 des radiations par secteur d'activité

Entre 2024 et 2025, tous les secteurs en Métropole et dans les DROM ont enregistré une hausse de leurs radiations. Celles du secteur du transport et de l'entreposage ont été multipliées par près de trois sur un an, devançant largement les

augmentations enregistrées au sein des secteurs du commerce (+45% sur un an) et des activités immobilières (+43,1%). À l'inverse, les radiations du secteur Agriculture/sylviculture/pêche ont progressé d'à peine 7%.

■ Évolution des radiations par secteur d'activité entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

Évolution 2024 vs 2025 des radiations (hors entreprises individuelles)

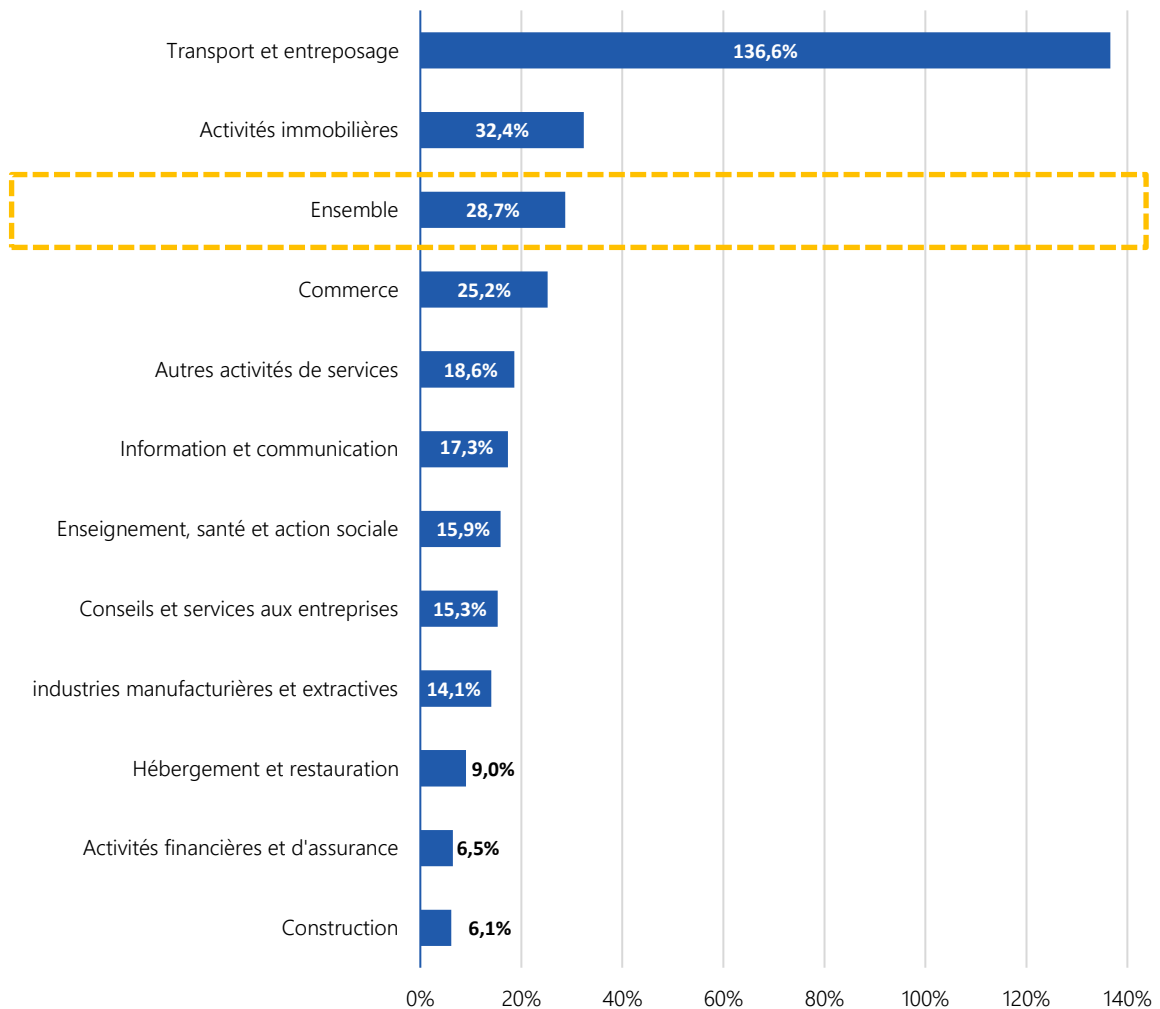
Entre 2024 et 2025, la totalité des grands secteurs d'activité (hors Agriculture, sylviculture et pêche et hors entreprises individuelles) a enregistré une augmentation de leurs radiations. La hausse la plus importante a concerné le transport et l'entreposage (+136,6% sur un

an). Le secteur est suivi de très loin par les activités immobilières (+32,4%) et le commerce (+25,2%). Trois secteurs ont affiché des rythmes de progression en-dessous de 10% (hébergement/restauration, activités financières et construction).

■ Évolution des radiations par activité entre 2024 et 2025 (*)

Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

La répartition par secteur d'activités vs stock d'entreprises

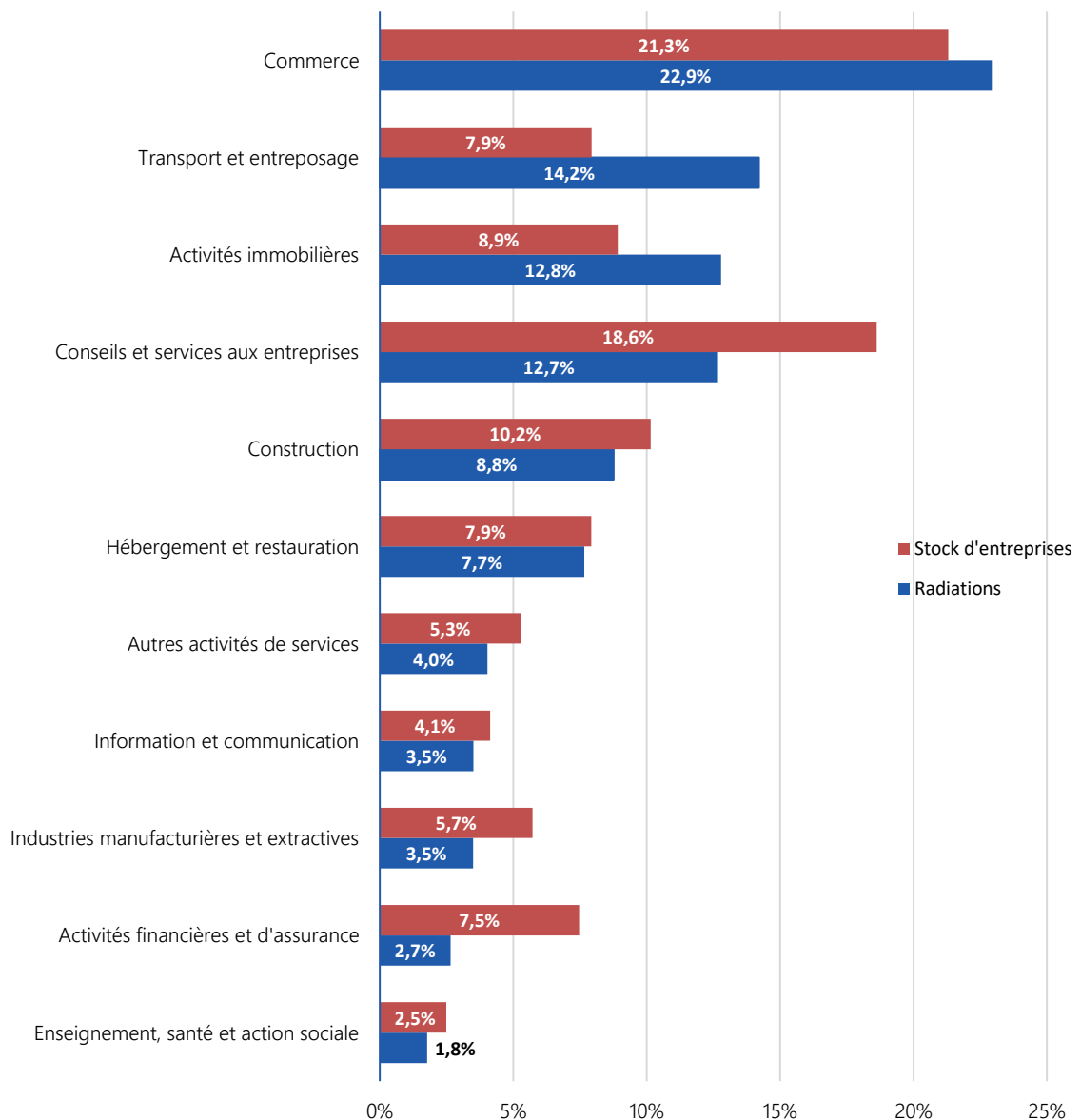
Premier secteur d'activité pour les radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2025, le commerce était aussi le principal contributeur au stock d'entreprises (21,3% du total). Par ailleurs,

le poids du transport et de l'entreposage était important dans les radiations (14,2% hors Agriculture, sylviculture et pêche) alors qu'ils contribuaient à moins de 8% du stock d'entreprises.

■ Répartition des radiations par activité comparée au stock d'entreprises

Hors Agriculture, sylviculture et pêche (*)

Unités : part en % des radiations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

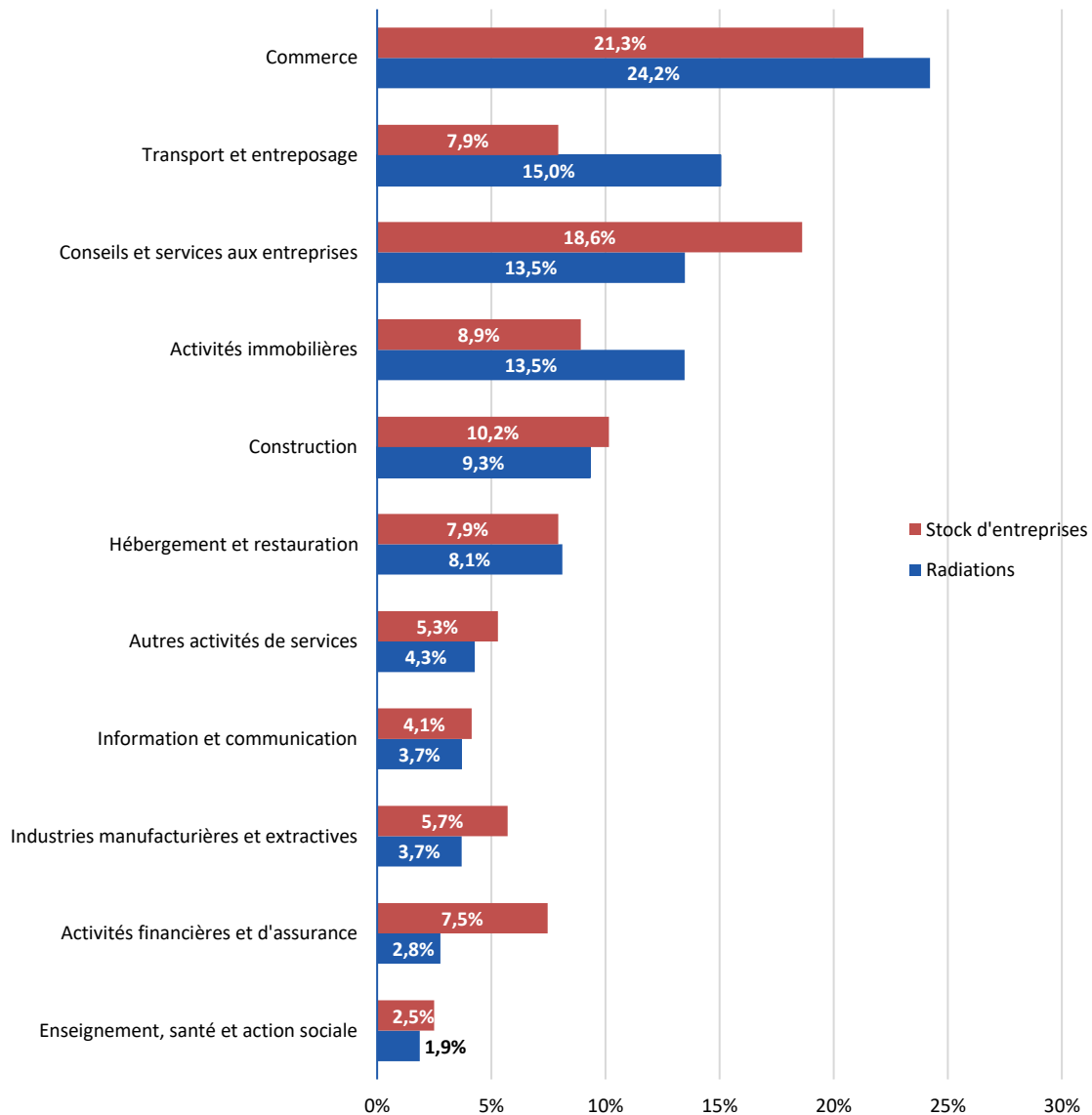
La répartition par secteur d'activités vs stock d'entreprises (suite)

Hors entreprises individuelles et 2025 (24,2% du total). Le agriculture, sylviculture et pêche, le transport/entreposage et le commerce s'imposait comme le principal conseil /services aux entreprises secteur d'activité pour les radiations au completaient le podium, respectivement Registre du Commerce et des Sociétés en 15% et 13,5% du total.

■ Répartition des radiations par activité comparée au stock d'entreprises

Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles (*) (hors ND)

Unités : part en % des radiations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

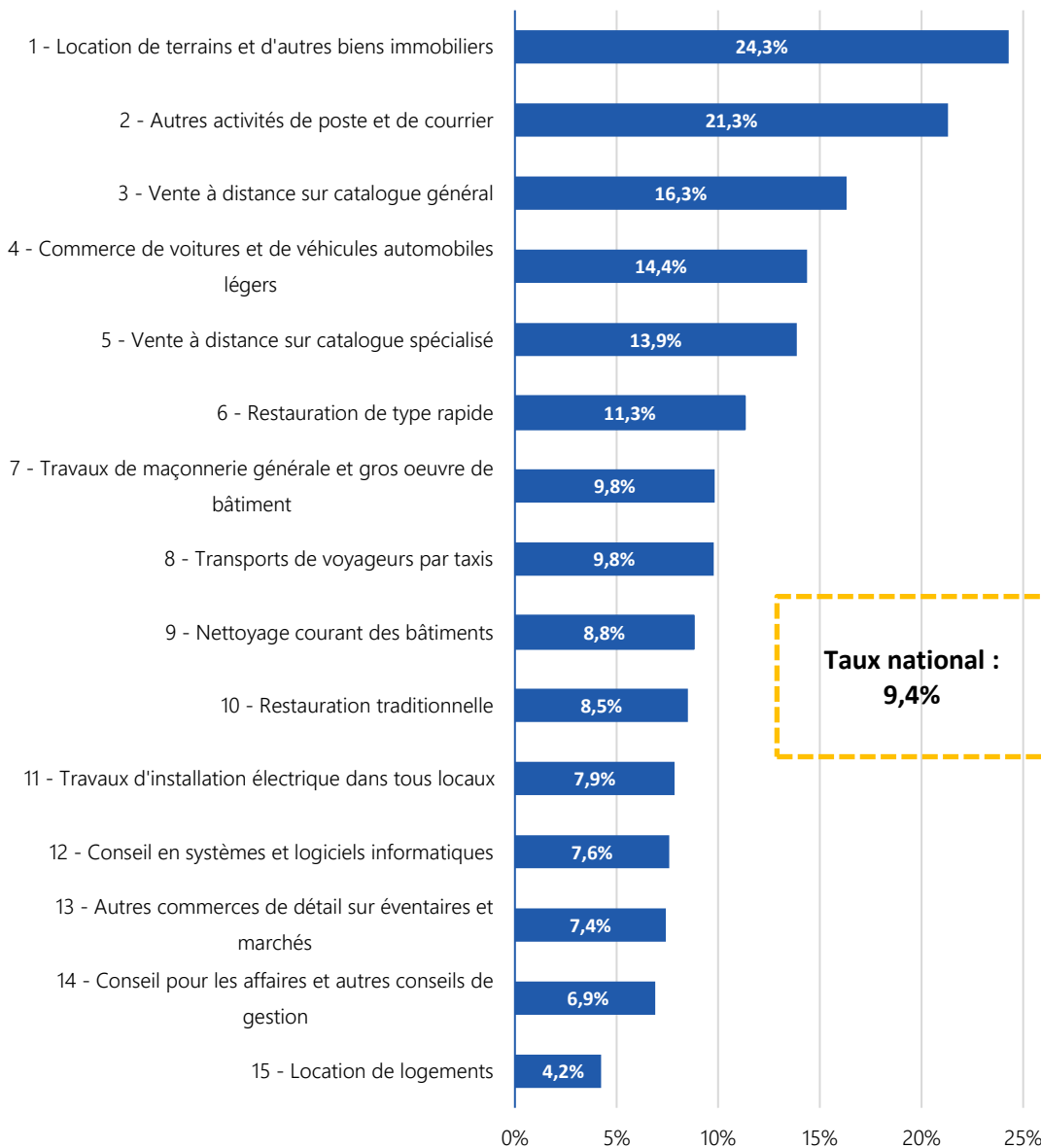
Le top 15 du taux de radiation

Parmi les activités les plus représentées dans les radiations (hors Agriculture, sylviculture et pêche), le secteur de la location de terrain et d'autres biens immobiliers apparaissait en tête, avec un

taux de radiation de 24,3% en 2025. Les autres activités de poste et de courrier et la vente à distance sur catalogue général complétaient le podium (respectivement 21,3% et 16,3% des radiations).

- Top 15 des activités les plus représentées par taux de radiation - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unité : % du nombre de radiations sur stock d'entreprises



(*) Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

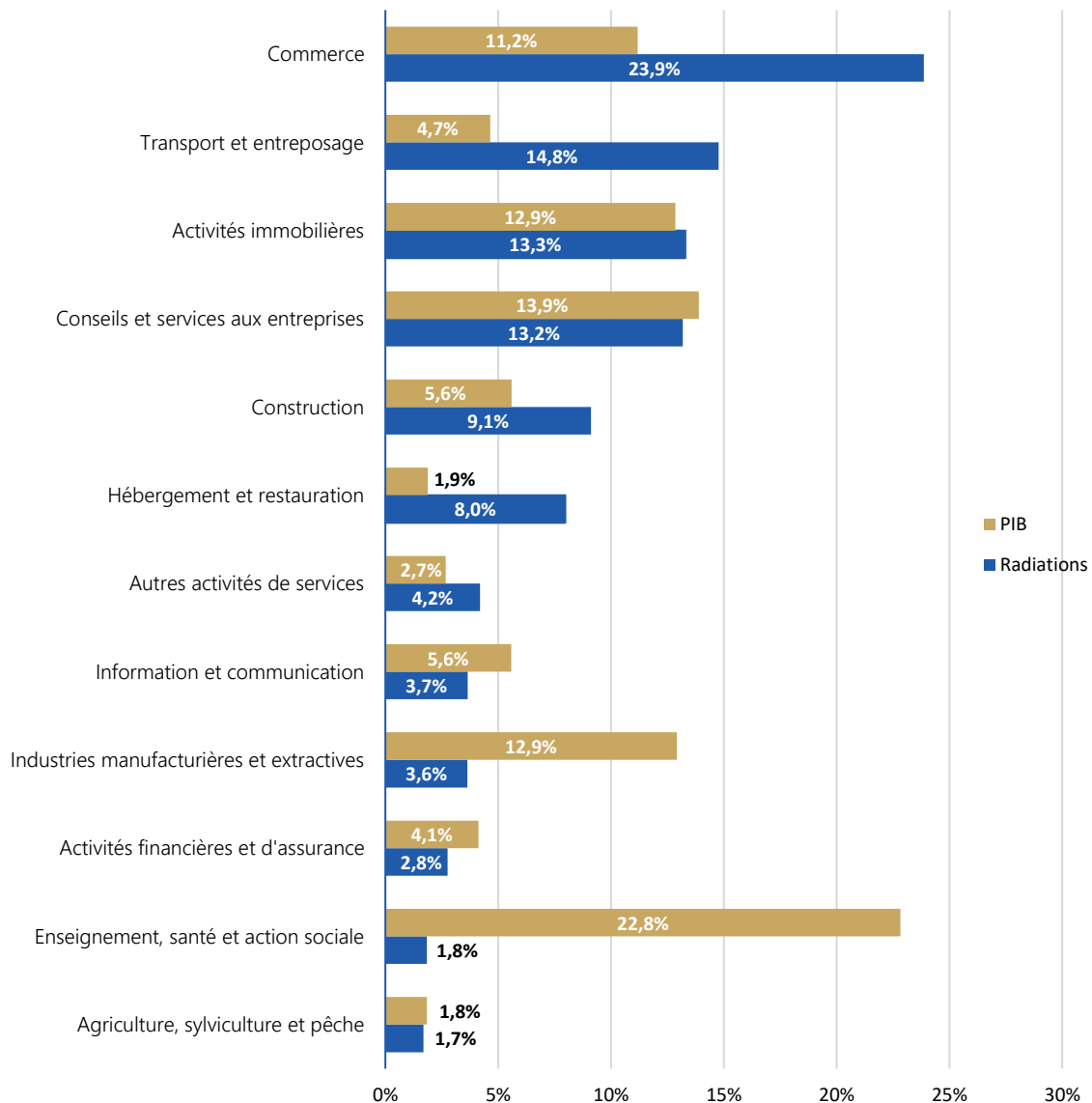
La répartition par secteur d'activités vs PIB

Contribuant à 11,2% du PIB, le secteur du commerce représentait près de 24% des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2025. Ce déséquilibre se retrouvait aussi dans le transport/entreposage, la construction et l'hébergement/restauration. À

l'inverse, deux activités pesaient lourd dans le PIB mais étaient peu représentées dans les radiations : l'enseignement/santé/action sociale (1,8%) et l'industrie manufacturière et extractive (3,6%) en 2025.

■ Répartition des radiations par activité comparée au PIB (*)

Unités : part en % des radiations et part en % du PIB



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

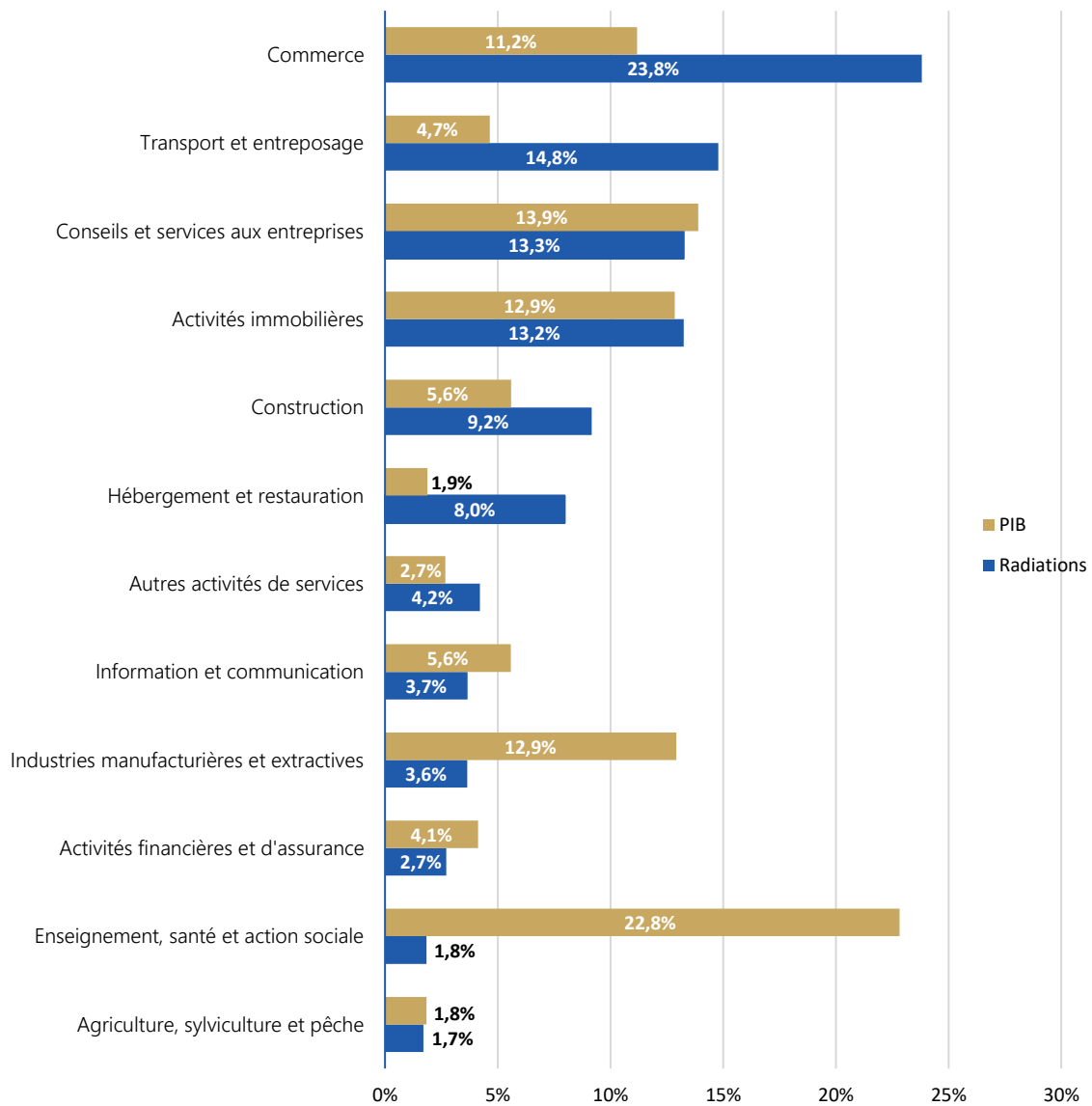
La répartition par secteur d'activités vs PIB (suite)

Hors entreprises individuelles, le commerce contribuait également le plus aux radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en 2025 (23,8% du total). Ce

secteur devançait le transport et l'entreposage (14,8%) ainsi que les activités de conseil et services aux entreprises (13,3%).

■ Répartition des radiations par activité comparée au PIB - Hors entreprises individuelles (*)

Unités : part en % des radiations et part en % du PIB



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

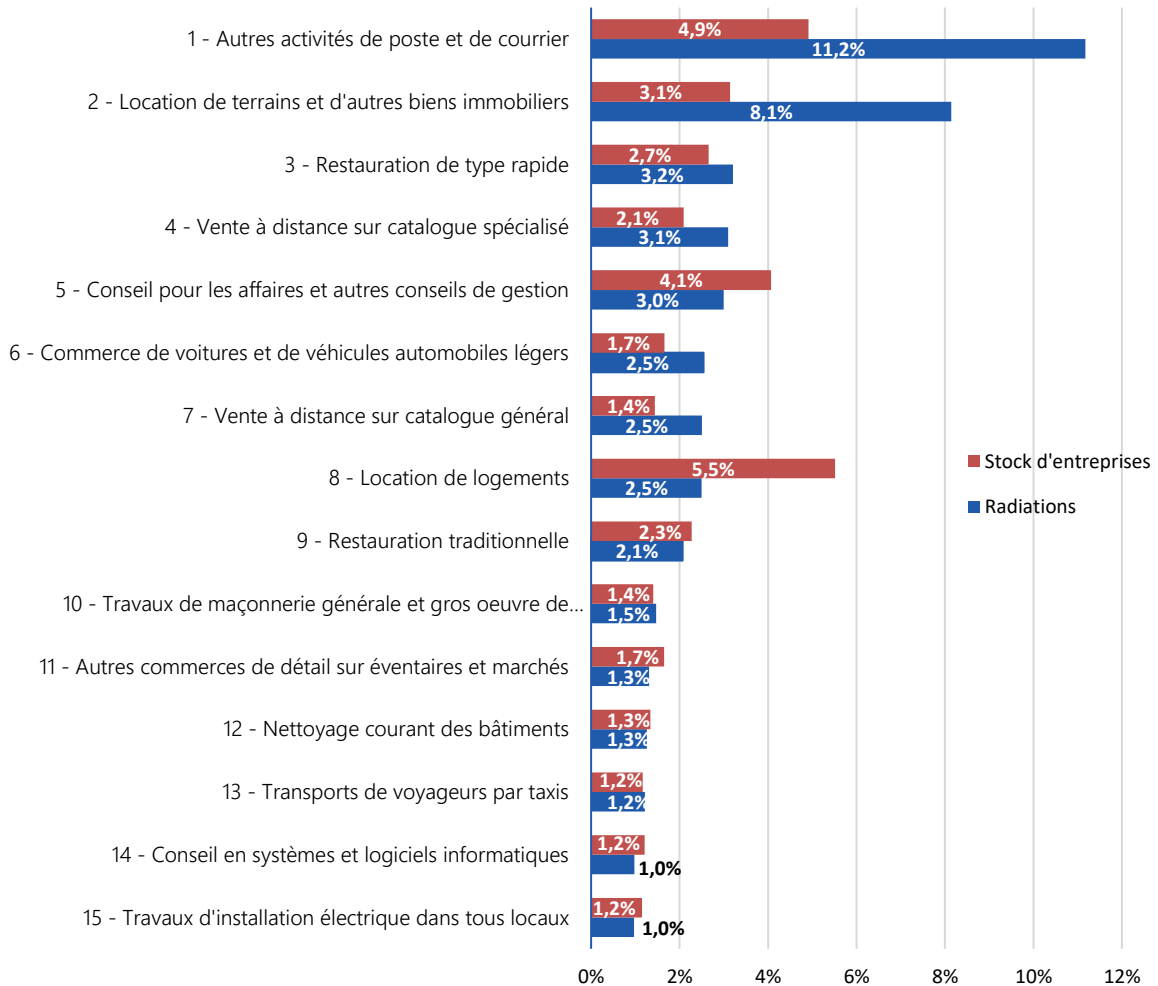
Le top 15 des activités les plus représentées

Avec 11,2% du total, les autres activités de poste et de courrier étaient le principal segment représenté au sein des radiations en 2025. En termes de stock d'entreprise,

ce segment se positionnait en 2^{ème} position (4,9%), juste derrière la location de logements (5,5%).

- Top 15 des activités les plus représentées dans les radiations comparé au stock d'entreprises (*) - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unités : part en % des radiations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

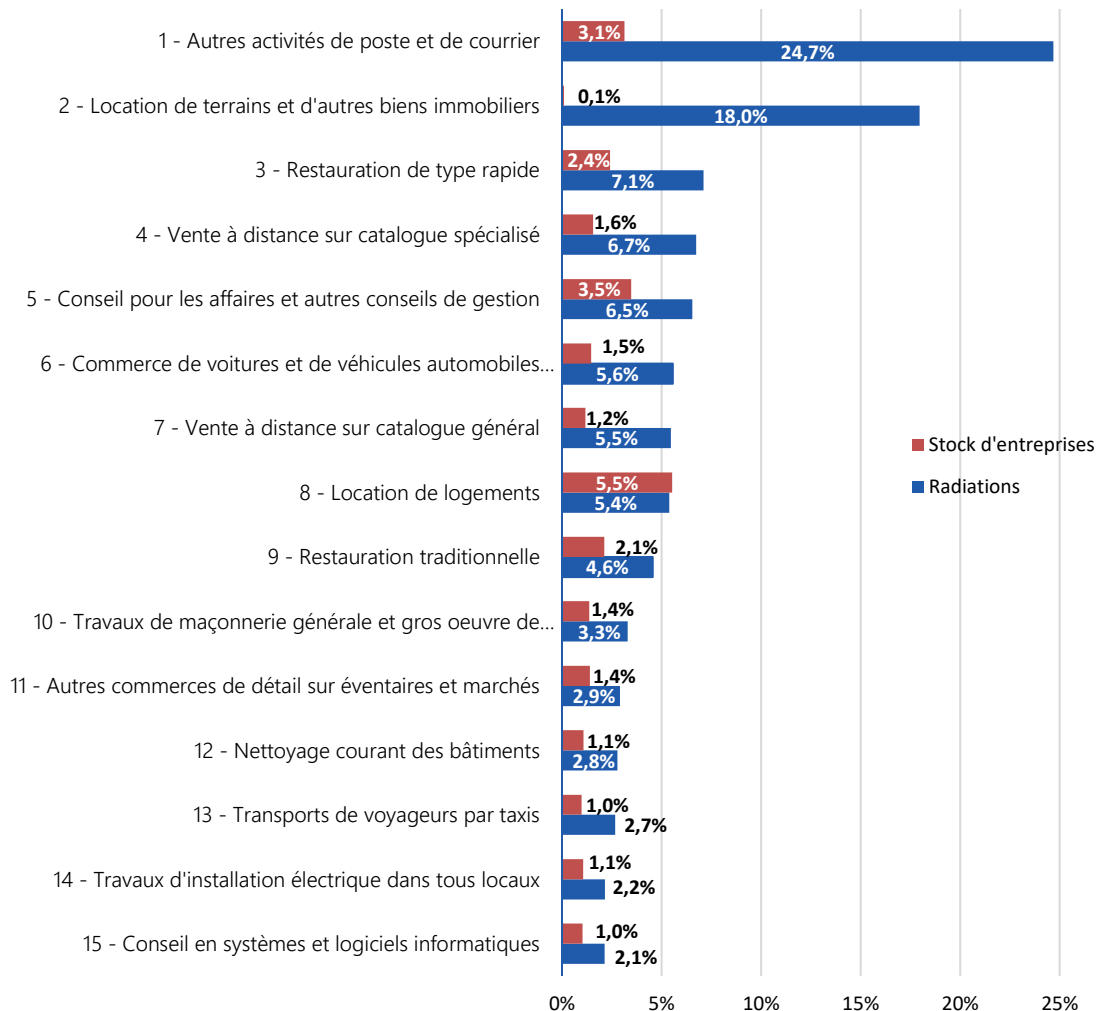
Le top 15 des activités les plus représentées (suite)

Hors entreprises individuelles et agriculture, sylviculture et pêche, les autres activités de poste et de courrier se classaient en tête des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés sur l'ensemble de l'exercice

2025. En effet, ce segment représentait près du quart du total, loin devant la location de terrains et d'autres biens immobiliers (18%) ainsi que la restauration de type rapide (7,1%).

- Top 15 des activités les plus représentées dans les radiations comparé au stock d'entreprises - Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles (*)

Unités : part en % des radiations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

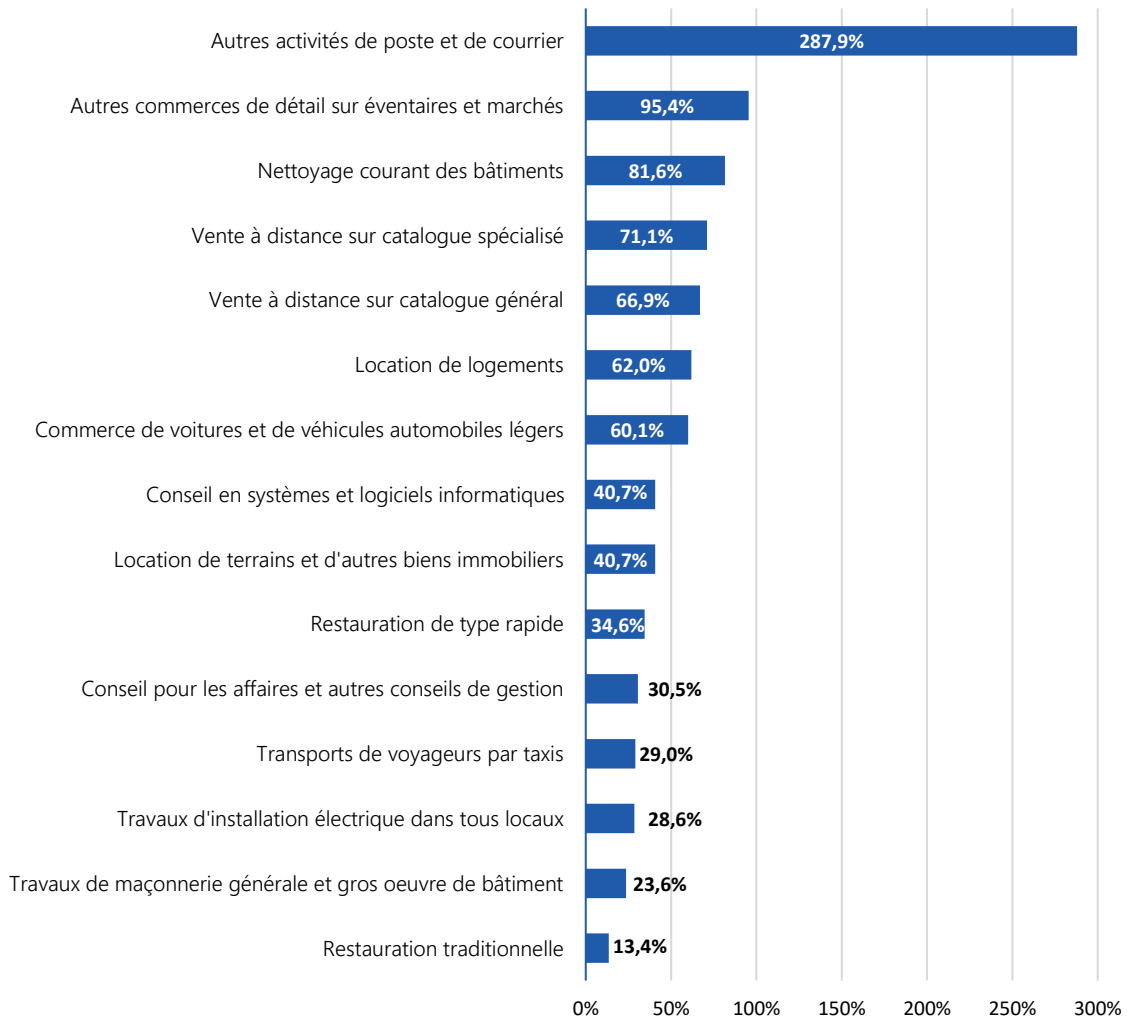
Évolution 2024 vs 2025 du top 15 des activités les plus représentées

Les 15 activités les plus représentées dans les radiations en 2025 ont toutes enregistré une augmentation de leurs radiations. L'accélération la plus importante est à mettre au crédit des autres activités de poste et de courrier dont les radiations ont été multipliées par près

de trois par rapport à 2024. Les autres commerces de détail sur éventaires et marchés ainsi que le nettoyage courant des bâtiments complétaient le podium avec une progression respective de 95,4% et 81,6% en 2025.

■ Évolution du top 15 des activités les plus représentées dans les radiations entre 2024 et 2025

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

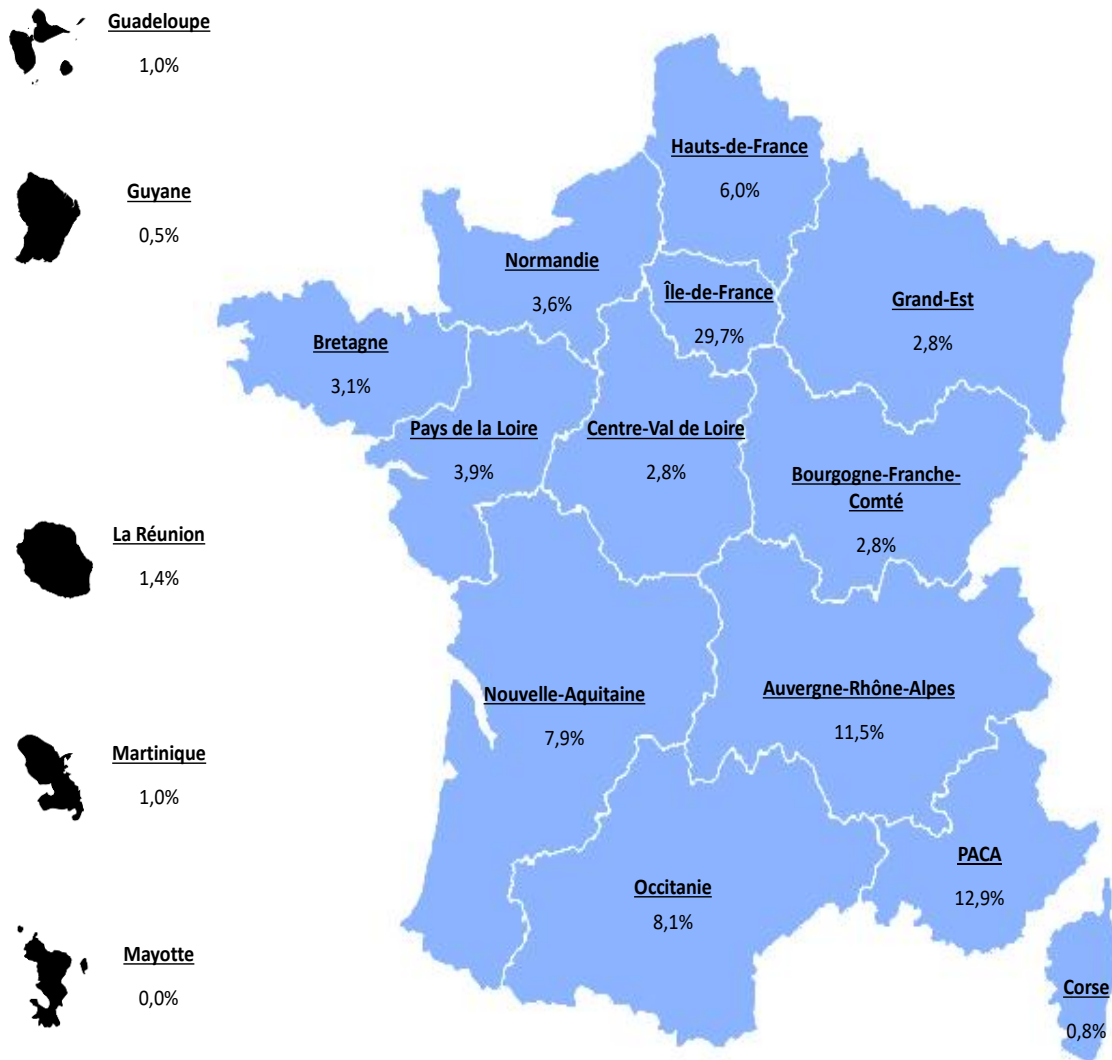
La répartition selon la localisation

En 2025, l'Île-de-France a de nouveau confirmé son statut de première région pour les radiations au Registre du Commerce et des Sociétés. Elle représentait en effet 29,7% du

total (contre 28% en 2024). Les régions PACA et Auvergne-Rhône-Alpes complétaient le podium avec respectivement 12,9% (+1,8 point) et 11,5% (+0,3 point) des radiations.

■ Répartition des radiations par région (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

La répartition selon la localisation (suite)

Sur les 13 régions que compte la France métropolitaine, neuf ont vu leur poids s'alléger dans les radiations entre 2021 et 2025. Durant la période, le plus fort recul a concerné l'Occitanie (-2,7 points) devant les Hauts-de-France (-2 points) et la Nouvelle Aquitaine (-1,3

point). À l'inverse, l'Île-de-France et, à un degré moindre, PACA et Auvergne-Rhône-Alpes pèsent de plus en plus lourd dans les radiations (respectivement +6 points, 1,1% et +1,1 point en cinq ans).

■ Répartition des radiations par région (*)

Unité : part en % du total

	2021	2022	2023	2024	2025
Auvergne-Rhône-Alpes	11,0%	11,8%	12,7%	11,7%	12,1%
Bourgogne-Franche-Comté	3,0%	3,3%	3,2%	3,2%	2,8%
Bretagne	4,3%	4,6%	4,0%	4,2%	3,1%
Centre - Val de Loire	3,3%	2,7%	2,8%	2,8%	2,9%
Corse	0,5%	0,6%	0,6%	0,8%	0,7%
Grand Est	2,9%	3,4%	3,4%	3,0%	2,8%
Hauts-de-France	8,4%	6,3%	6,8%	6,1%	6,4%
Île-de-France	26,2%	23,2%	28,6%	31,4%	32,2%
Normandie	3,9%	3,6%	4,1%	3,6%	3,5%
Nouvelle Aquitaine	9,4%	10,6%	8,8%	8,2%	8,1%
Occitanie	11,2%	10,7%	9,7%	9,3%	8,5%
Pays de la Loire	4,3%	3,9%	4,5%	4,4%	4,0%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	11,5%	15,2%	10,8%	11,5%	12,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM / Classement par ordre alphabétique
 Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

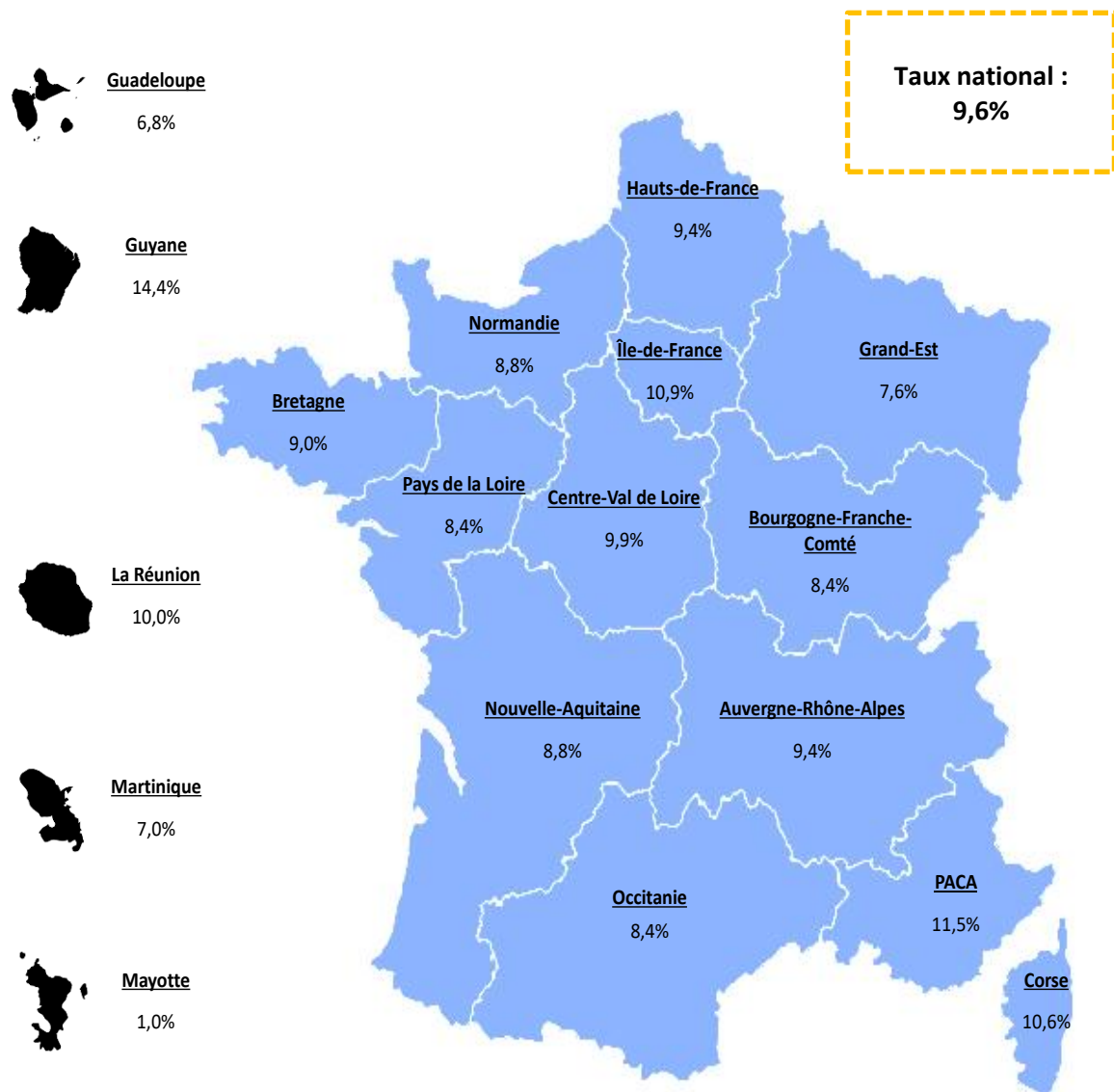
Le taux de radiation

Sur le territoire élargi de la Métropole et des DROM, le taux de radiation (hors Agriculture, sylviculture et pêche) s'élevait à 9,6% en 2025 (6,5% en 2024). La Guyane enregistrait le taux

le plus élevé (14,4%) et Mayotte le taux le plus faible (1%). En Métropole, les deux extrêmes se trouvaient, d'un côté, en PACA (11,5%) et, de l'autre, en Grand Est (7,6%).

■ Taux de radiation national et par région (*) - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unité : % du nombre de radiations sur stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

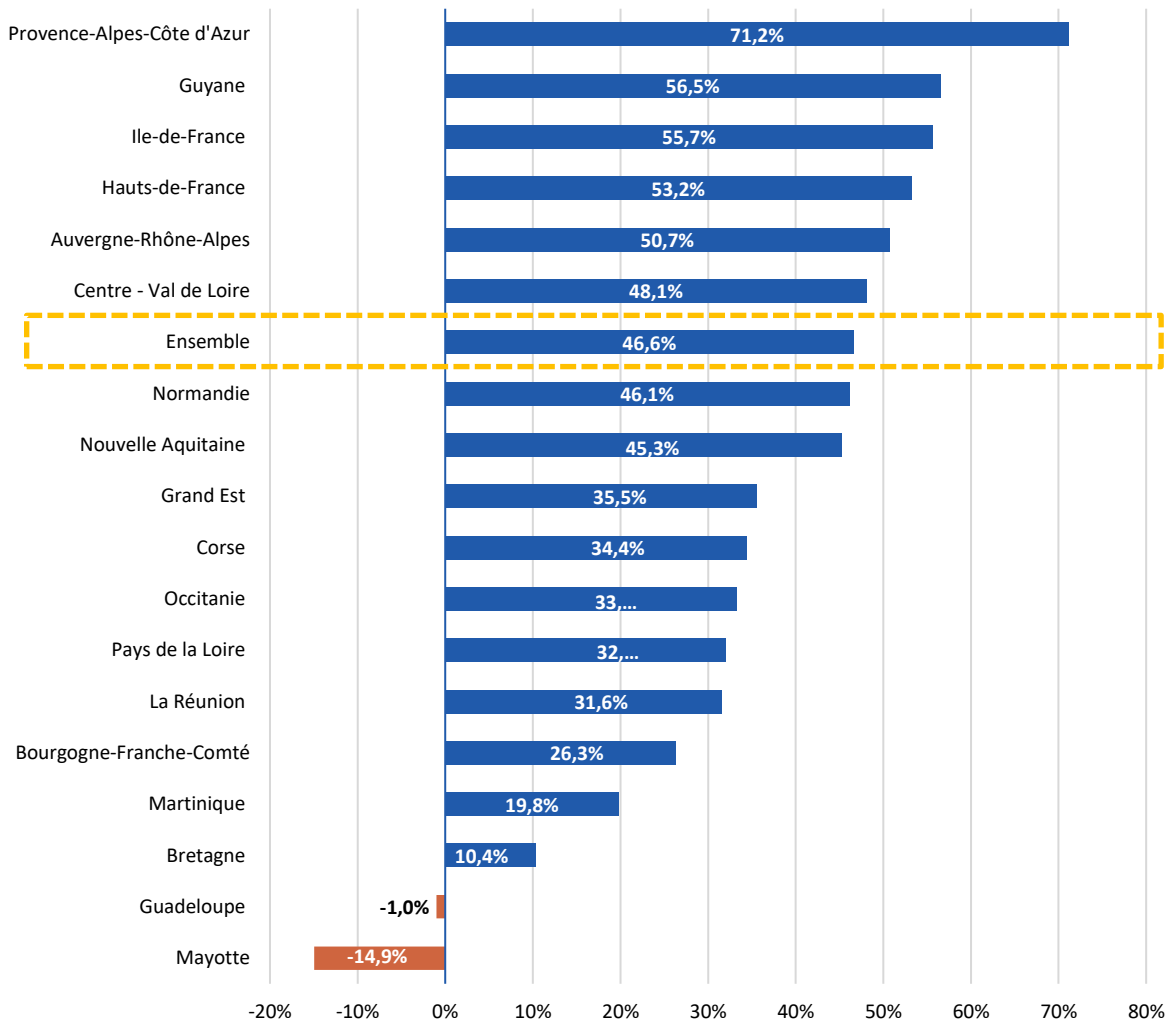
Évolution 2024 vs 2025 des radiations par région

À l'exception de Mayotte (-14,9% sur un an) et de la Guadeloupe (-1%), toutes les régions ont enregistré une progression de leurs radiations sur l'ensemble de l'année 2025. PACA et la

Guyane ont affiché les hausses les plus importantes, respectivement +71,2% et +56,5% (par rapport à 2024).

Évolution des radiations par région entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

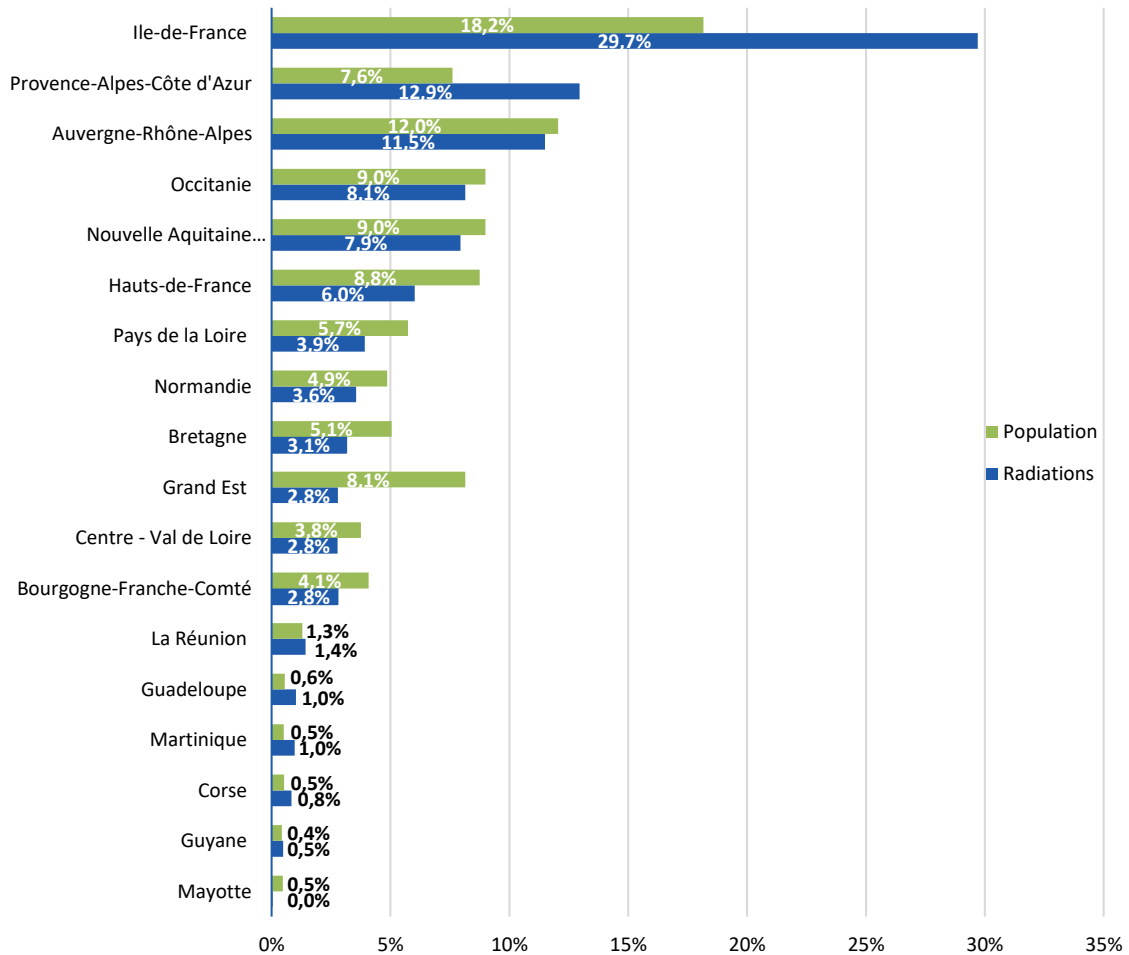
La répartition géographique vs population française

Accueillant 37,8% de la population, l'Île-de-France, l'Auvergne-Rhône-Alpes et la région PACA concentraient encore plus de la moitié des radiations au Registre du Commerce et des

Sociétés en 2025 (54,1%). Globalement, il existe une bonne corrélation entre le poids des radiations et la part de population dans chaque région.

■ Répartition géographique des radiations comparée à la population française (*)

Unités : part en % des radiations et part en % de la population française



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

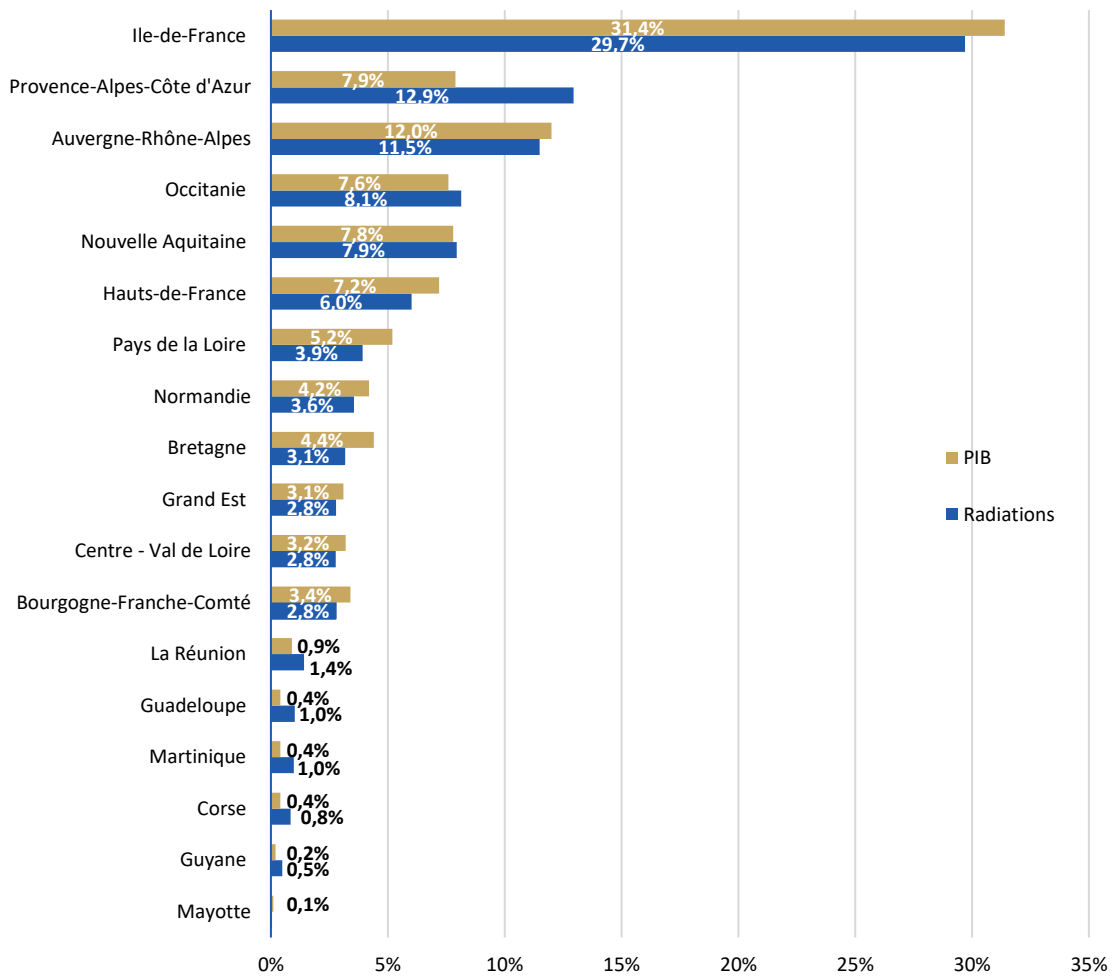
La répartition géographique vs PIB

Région la plus riche (31,4% du PIB), l'Île-de-France était aussi la première contributrice aux radiations au Registre du Commerce et des

Sociétés en 2025, une position qu'elle occupe chaque année. La région PACA et Auvergne-Rhône-Alpes complétaient encore le podium.

■ Répartition géographique des radiations comparée au PIB (*)

Unités : part en % des radiations et part en % du PIB



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

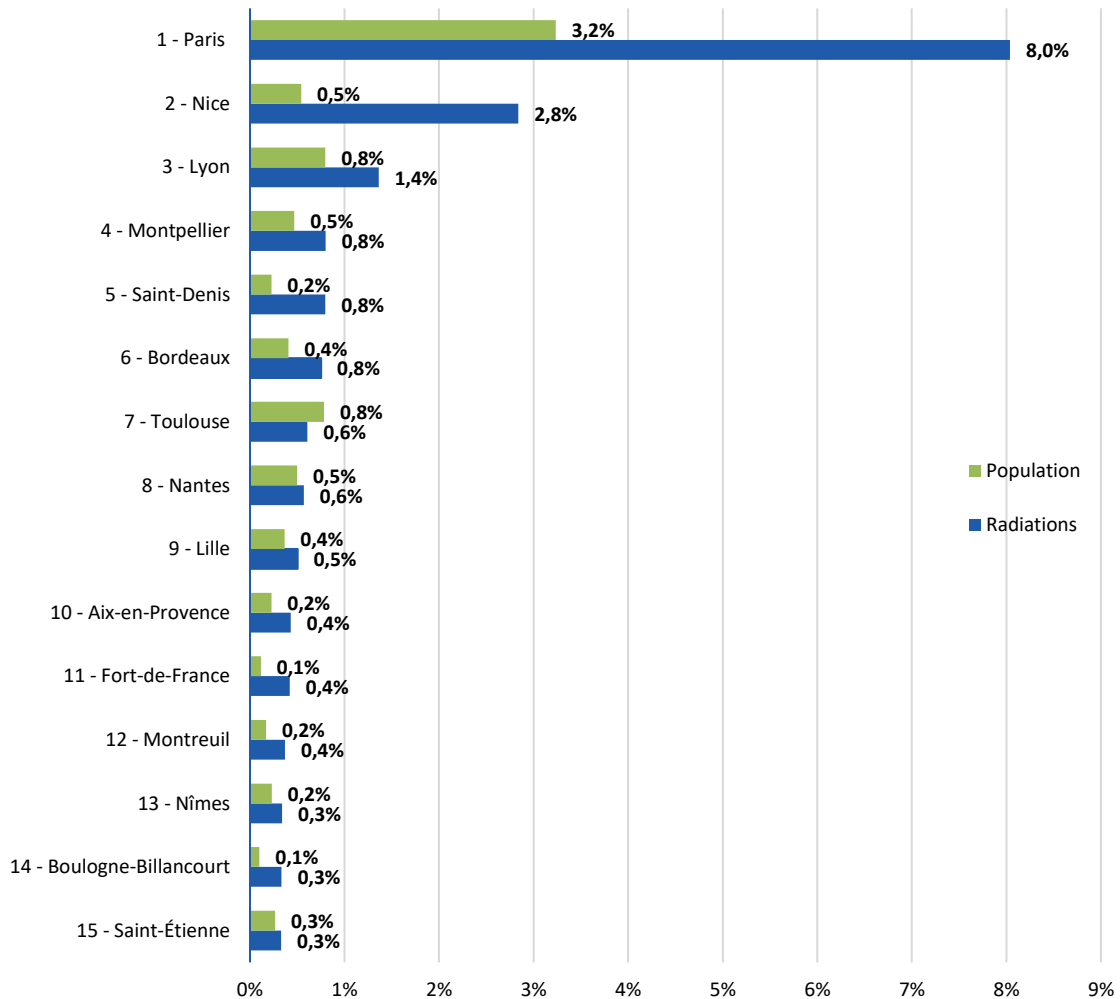
Le top 15 des villes

Ville la plus peuplée de France (3,2% de la population totale), Paris représentait 8% des radiations au Registre du Commerce et des

Sociétés sur l'ensemble de l'année 2025. La capitale devançait très largement Nice (2,8% des radiations) et Lyon (1,4%).

- Top 15 des villes enregistrant le plus grand nombre de radiations comparé à la population (*)

Unités : part en % des radiations et part en % de la population française



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

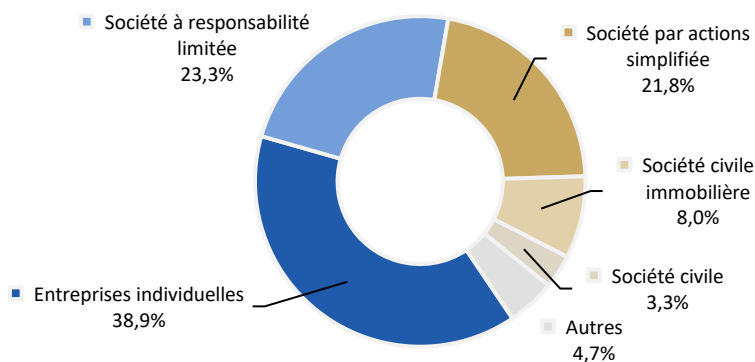
La répartition selon le statut juridique

En 2025, trois statuts juridiques dominaient les radiations en France : l'entreprise individuelle (38,9% du total), la société à responsabilité limitée (23,3%) et la société par actions simplifiée (21,8%). Venaient ensuite la société civile immobilière (8%). Au niveau de la

Métropole, la SARL ne cesse de perdre du terrain, passant de 27,4% des radiations en 2021 à 23,3% en 2025 (-4,1 points). Ceci s'explique principalement par une moindre appétence pour ce statut juridique lors de la création d'entreprises.

Répartition des radiations selon le statut juridique (*)

Unité : part en %

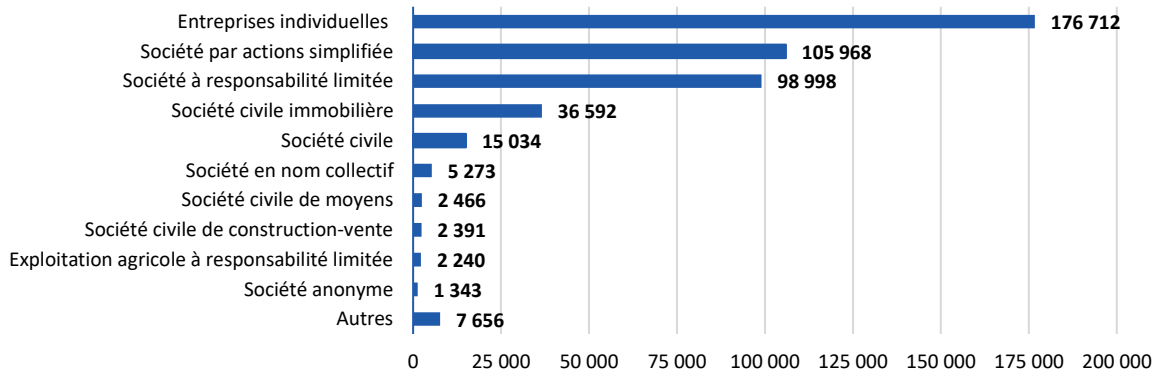


Total de 454 673 radiations

(*) Hors Moselle et Alsace / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

Radiations selon le statut juridique (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle et Alsace / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

Répartition des radiations selon le statut juridique (*)

Unité : part en % du total

	2021	2022	2023	2024	2025
Entreprise individuelle	31,3%	32,7%	28,8%	30,0%	38,9%
Société à responsabilité limitée	27,4%	26,6%	26,6%	27,3%	23,3%
Société par actions simplifiée	18,7%	18,7%	25,5%	27,2%	21,7%
Société civile immobilière	12,9%	12,3%	10,6%	7,9%	8,0%
Société civile	4,1%	4,1%	3,5%	2,5%	3,3%
Autres	5,6%	5,6%	5,0%	5,2%	4,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DOM / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

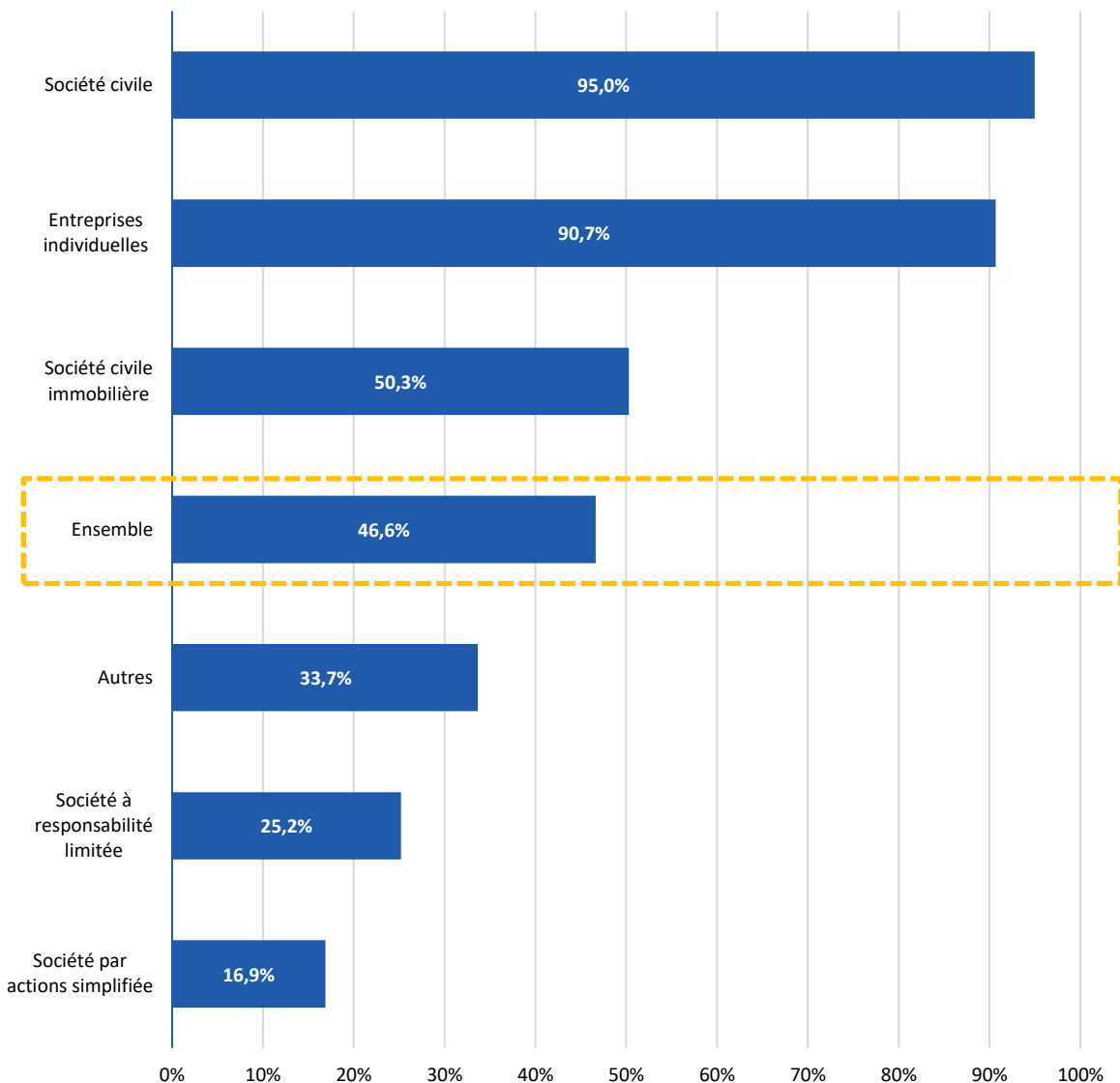
Évolution 2024 vs 2025 des radiations selon le statut juridique

Tous les statuts juridiques ont enregistré une augmentation de leurs radiations sur l'ensemble de l'année 2025. La société civile et

les entreprises individuelles ont affiché des hausses supérieures à 90% sur un an.

■ Évolution des radiations selon le statut juridique entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

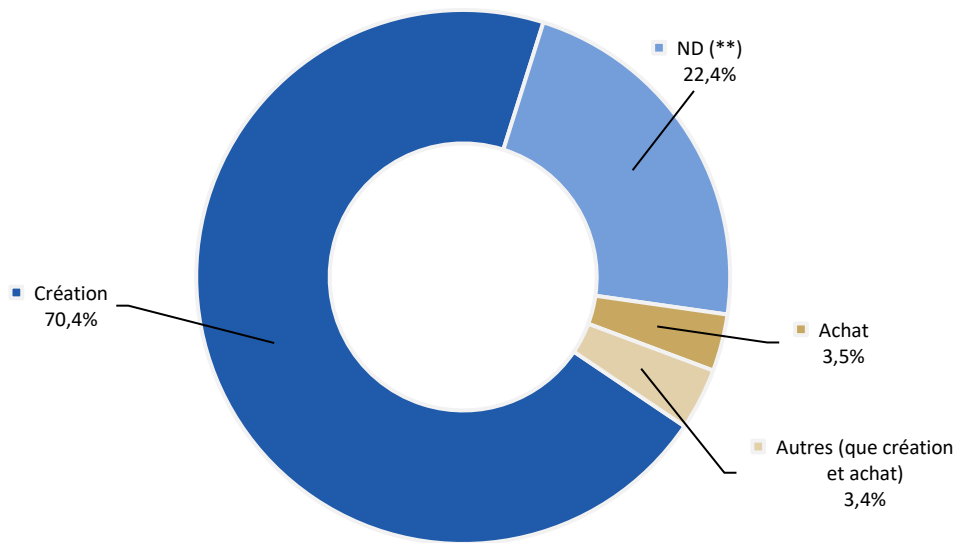
La répartition selon l'origine des fonds

Dans 70,4% des cas, la création était à l'origine des fonds dans le cadre des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés en

France (y compris DROM) en 2025. Cette part s'élevait à 71,1% en Métropole, en hausse de 5,5 points par rapport à 2021.

■ Répartition des radiations selon l'origine des fonds (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

(**) Renseignement insuffisant

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Répartition des radiations selon l'origine des fonds entre 2021 et 2025 (*)

Unité : part en % du total

	2021	2022	2023	2024	2025
Création	65,6%	64,6%	60,9%	64,0%	71,1%
ND (**)	23,9%	25,5%	30,4%	28,1%	21,5%
Achat	5,1%	4,7%	4,8%	4,6%	3,6%
Autres	5,3%	5,2%	3,9%	3,4%	3,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM / (**) Renseignement insuffisant

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

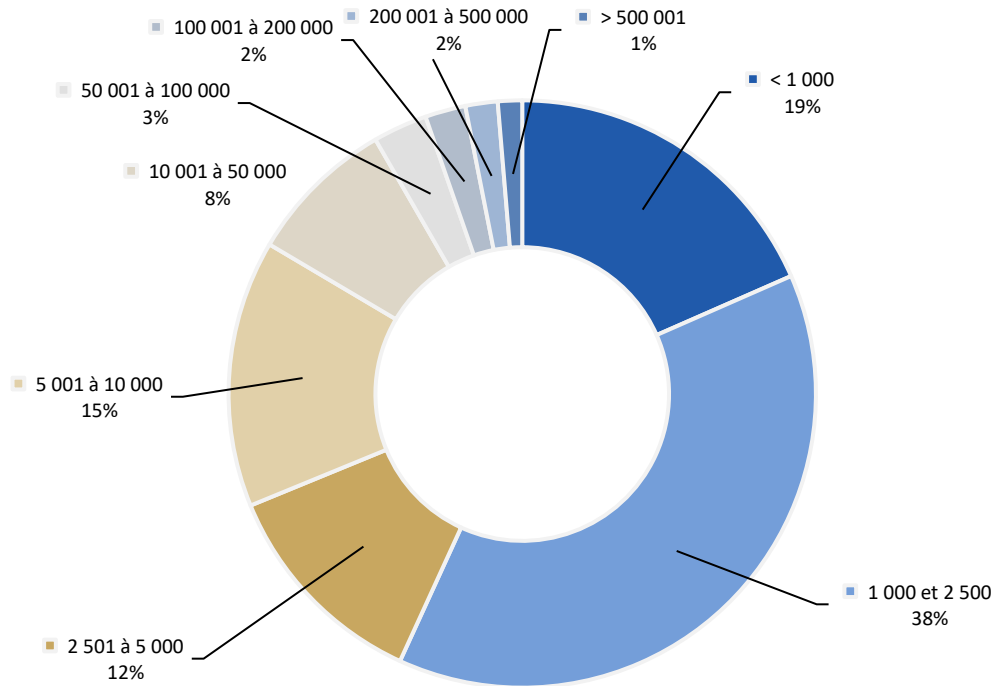
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

La répartition selon le montant du capital

En 2025, près de 57% des radiations réalisées avec un capital inférieur à 5 000 euros. enregistrées en Métropole et dans les DROM au Registre du Commerce et des Sociétés ont été

■ Répartition des radiations selon le montant du capital – Hors entreprises individuelles (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

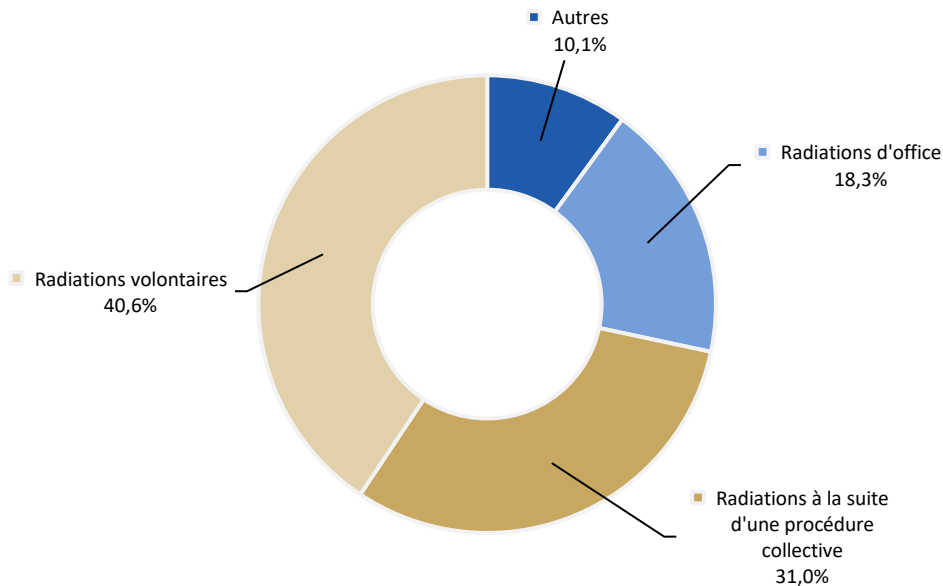
La répartition selon le motif

Sur l'ensemble de l'année 2025, ce sont de nouveau les radiations volontaires qui ont été majoritaires comme principal motif de radiation en France (y compris DROM), représentant 40,6% du total. Venaient ensuite la radiation à

la suite d'une procédure collective (31%) et la radiation d'office (18,3%). En 2025, les radiations volontaires ont nettement diminué en Métropole, passant de 53,7% en 2024 à moins de 41%, soit une baisse de 13 points.

■ Répartition des radiations selon le motif (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Évolution des radiations selon le motif entre 2021 et 2025 (*)

Unité : part en % du total

	2021	2022	2023	2024	2025
Radiations volontaires	47,5%	51,9%	56,0%	53,7%	40,7%
Radiations à la suite d'une procédure collective	34,0%	32,5%	29,9%	31,9%	31,0%
Radiations d'office	15,8%	13,0%	11,2%	11,5%	18,3%
Autres	2,7%	2,6%	2,9%	2,9%	10,1%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

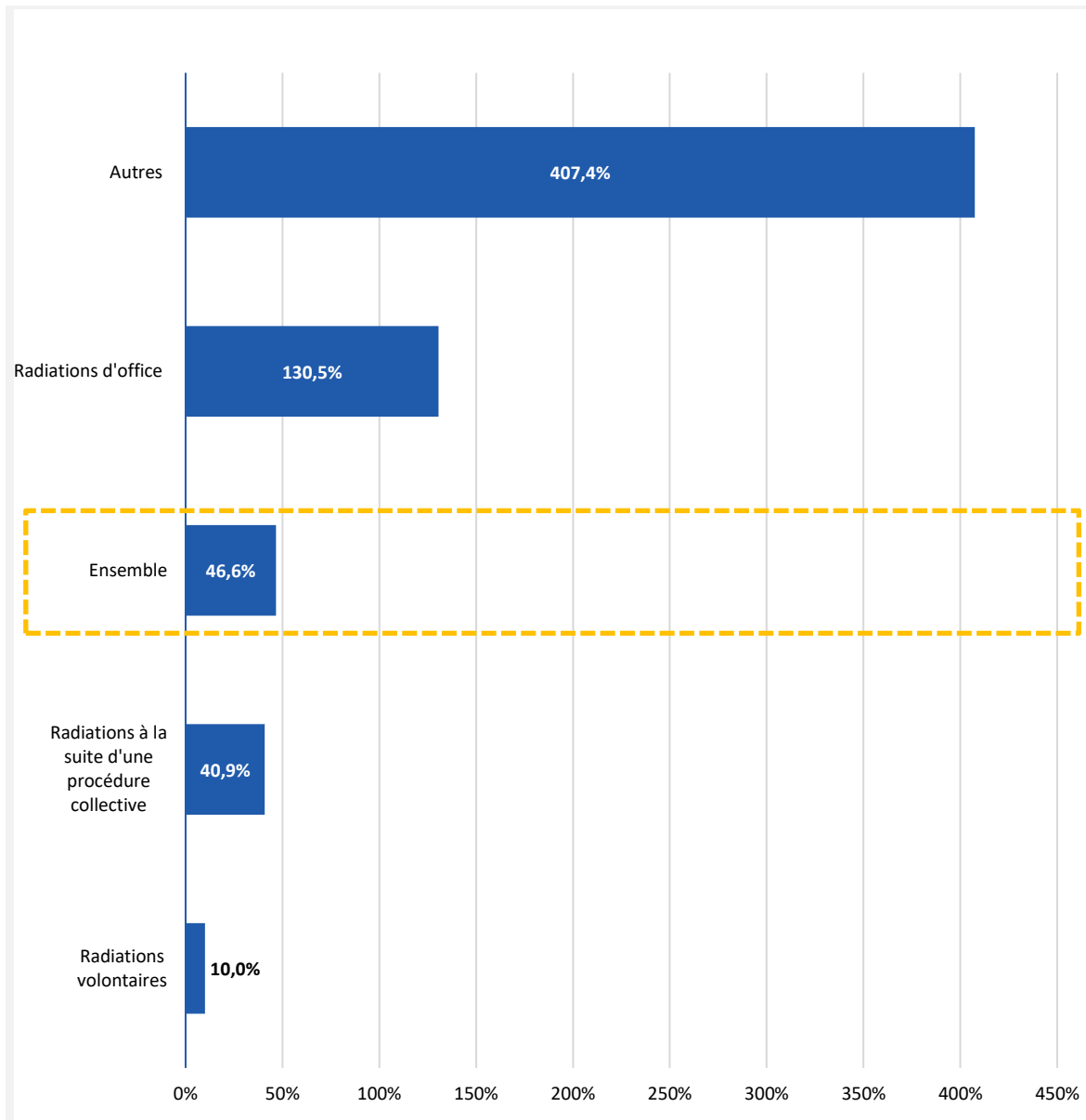
Évolution 2024 vs 2025 des radiations selon le motif

Entre 2024 et 2025, tous les motifs de radiation ont progressé. Les radiations d'office ont été multipliées par 2,3 devant largement les

radiations à la suite d'une procédure collective (+40,9% sur un an) et les radiations volontaires (+10%).

■ Évolution des radiations selon le motif entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

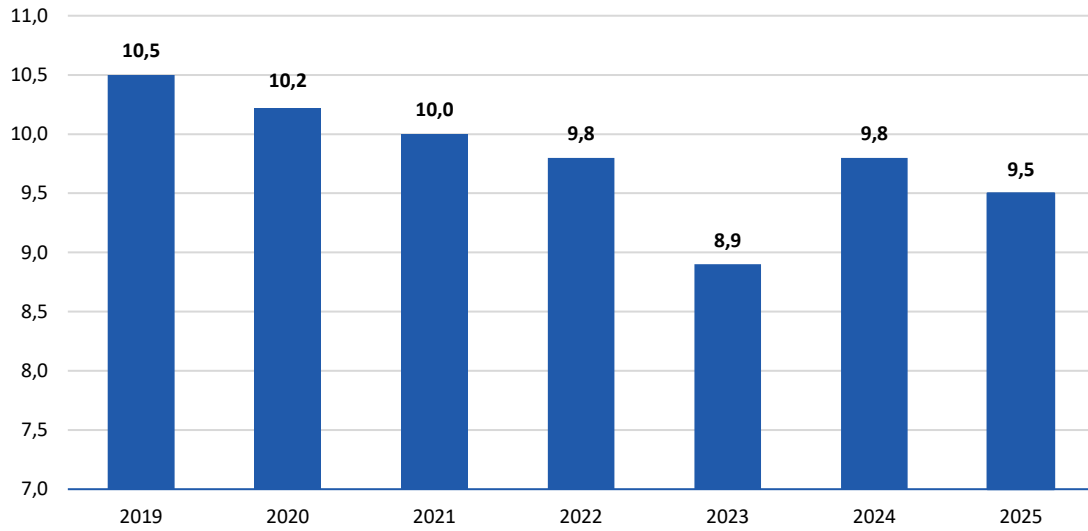
5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

L'âge moyen des entreprises soumises à une radiation

Entre 2019 et 2025, l'âge moyen des entreprises soumises à une radiation s'est replié, passant de 10,5 ans à 9,5 ans en fin de période.

■ Âge moyen des entreprises soumises à une radiation (*) - Hors sociétés civiles

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

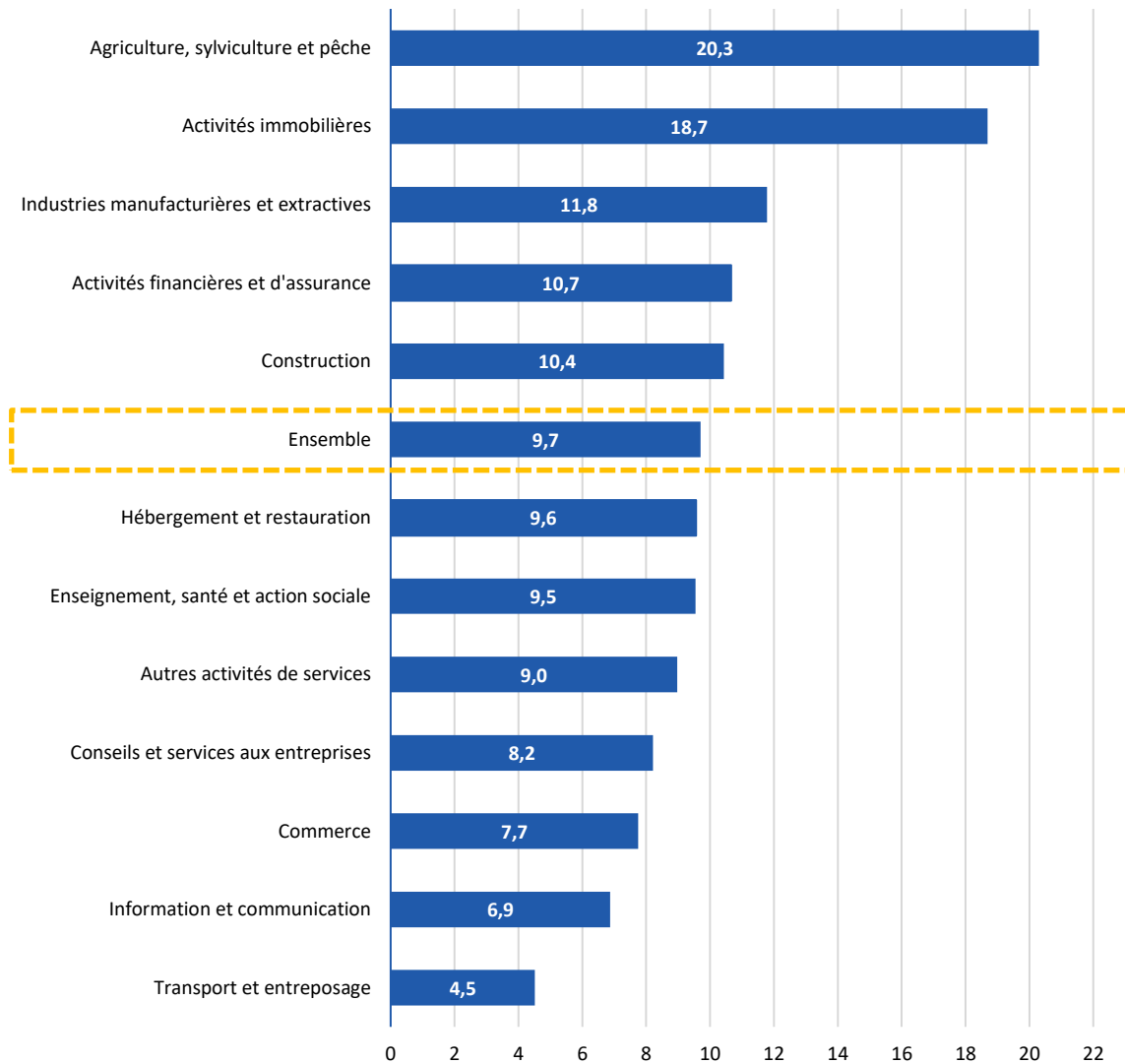
L'âge moyen des entreprises lors de leur radiation

En 2025, l'âge moyen des entreprises au moment de leur radiation était en moyenne de 9,7 ans en France (y compris DROM). Le secteur du transport/entreposage affichait la plus faible

longévité, avec une moyenne à 4,5 ans. En revanche, les activités agricoles, sylvicoles et de pêche étaient les plus pérennes (20,3 ans).

■ Âge moyen des entreprises soumises à une radiation par secteurs (*) - Hors sociétés civiles

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

L'âge moyen des entreprises lors de leur radiation (suite)

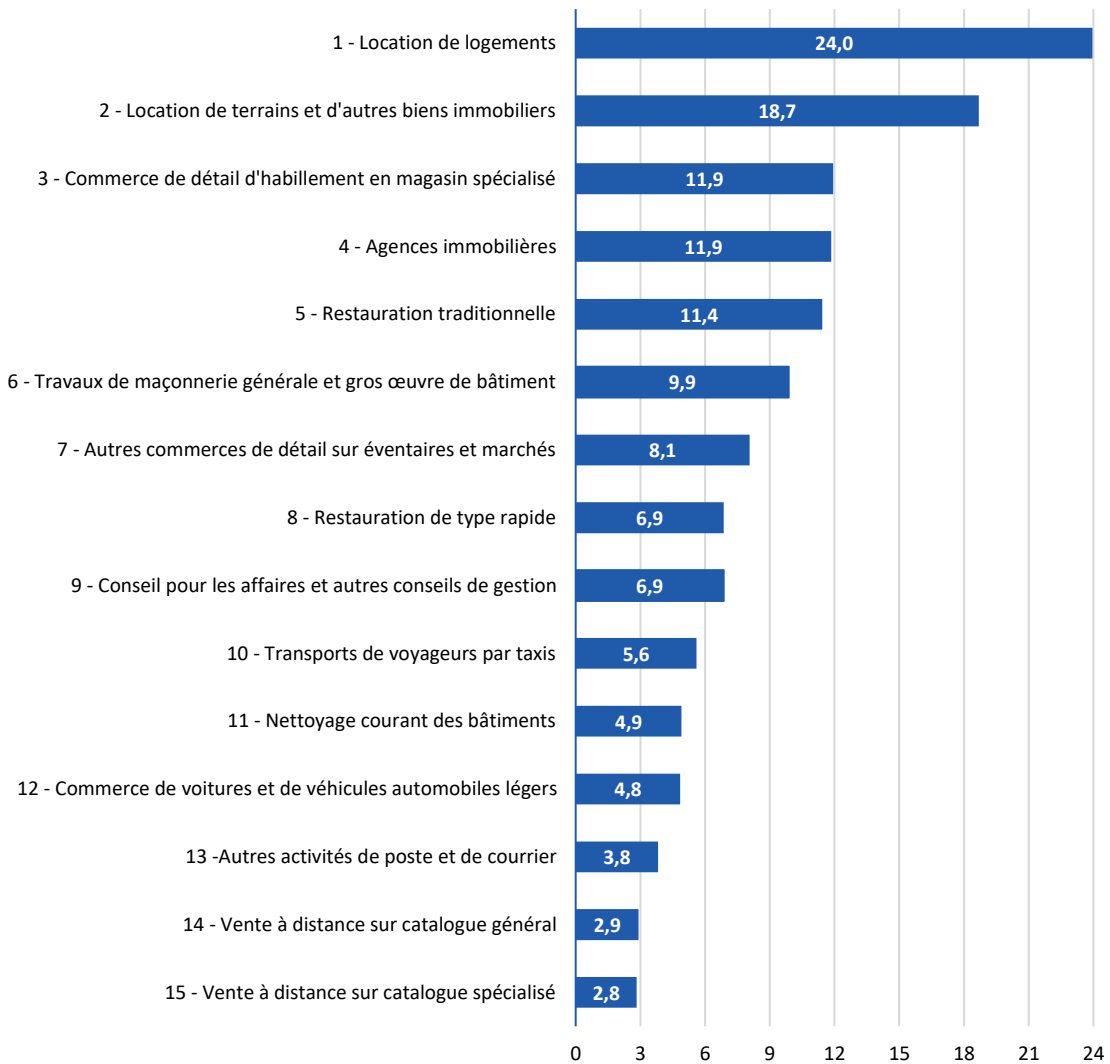
Parmi les secteurs les plus représentés dans les radiations (hors sociétés civiles) en 2025, c'était encore celui de la location de logements qui affichait la moyenne d'âge la plus élevée (24 ans), loin devant la location de terrains et

d'autres biens immobiliers (18,7 ans) ainsi que le commerce de détail d'habillement en magasin spécialisé et les agences immobilières (11,9 ans chacun).

■ Top 15 des secteurs les plus représentés dans les radiations par âge moyen (*)

- Hors sociétés civiles

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

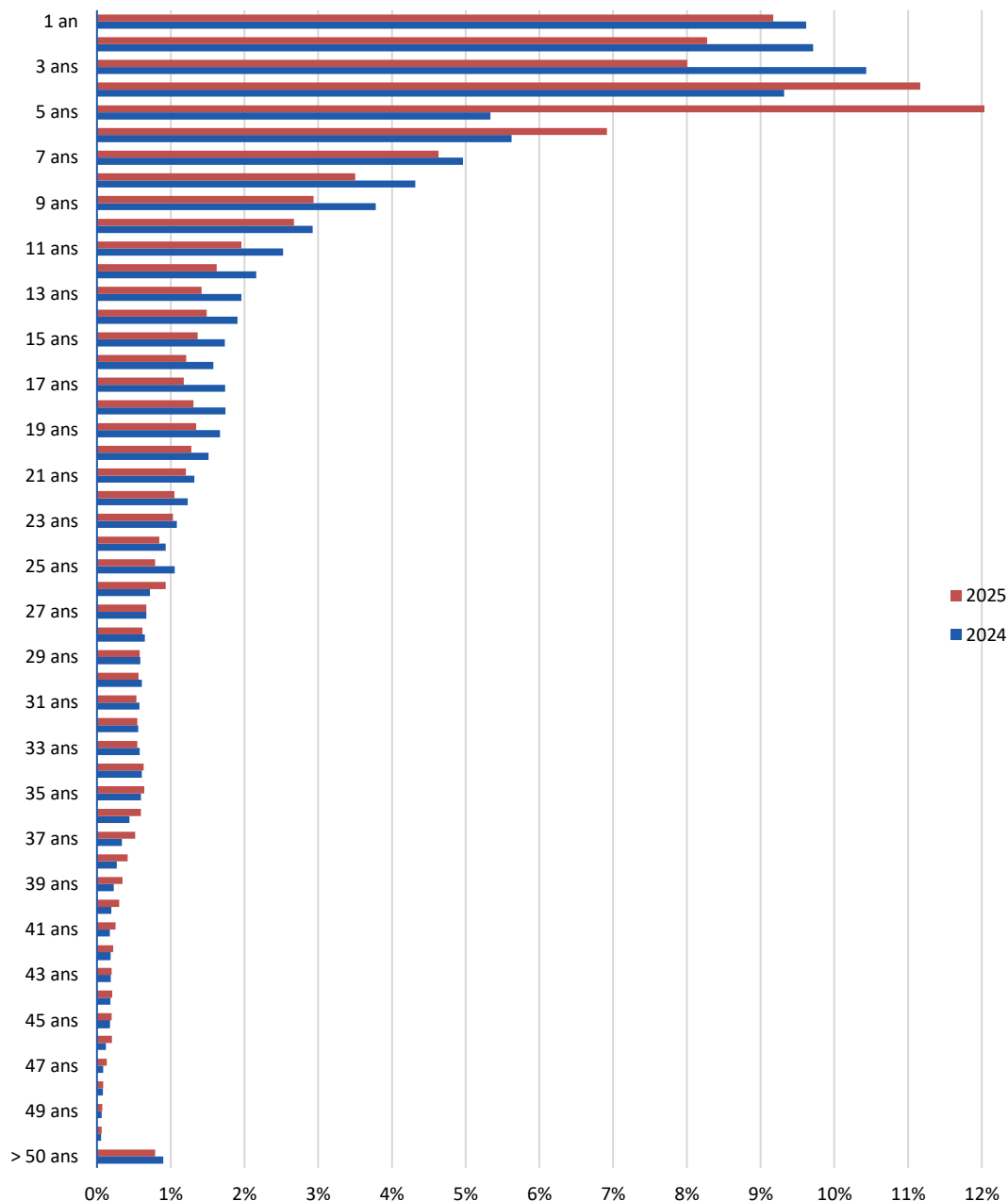
La répartition par la durée de vie des entreprises

En 2025, 36,6% des sociétés radiées avaient moins de 5 ans d'existence (39,1% en 2024). A

contrario, moins de 1% des radiations concernait des structures ayant plus de 50 ans.

■ Répartition par âge des entreprises soumises à une radiation (*) - Hors sociétés civiles

Unités : âge (ordonnées) et part en % du total (abscisses)



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025






5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

Zoom DROM : le nombre de radiations

Dans les départements et régions d'outre-mer, 17 949 radiations ont été enregistrées sur l'ensemble de l'exercice 2025 (14 952 en 2024).

Plus de 36% était imputable à La Réunion, 25,9% à la Guadeloupe et 24,7% à la Martinique.

■ Nombre de radiations dans les DROM en 2025 (*)

	Zone géographique	Radiations 2025	Variation 2024/2025
	Guadeloupe	4 643 radiations	-1,0%
	Guyane	2 199 radiations	+56,5%
	La Réunion	6 473 radiations	+31,6%
	Martinique	4 429 radiations	+19,8%
	Mayotte	205 radiations	-14,9%
	Total DROM	17 949 radiations	+20,0%

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

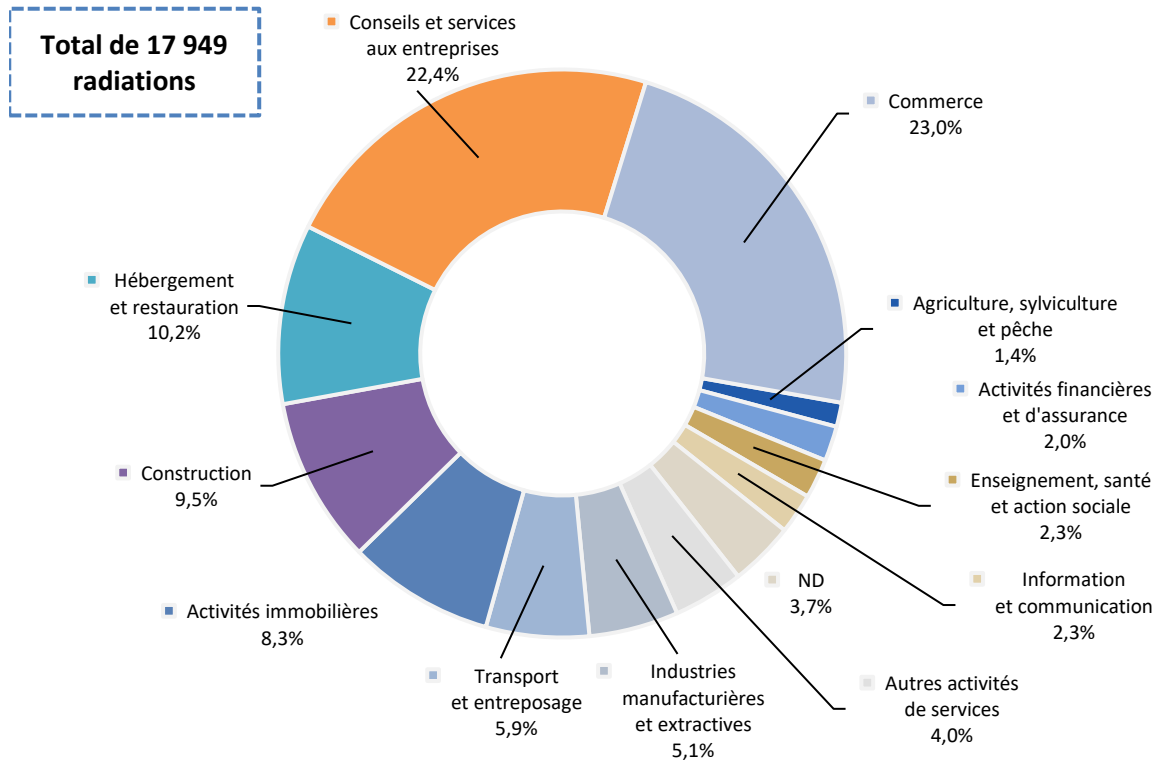
Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité

Sur l'ensemble de l'année 2025 (et comme en 2024), deux secteurs cumulaient un peu moins de la moitié (45,4%) des radiations enregistrées au Registre du Commerce et des Sociétés dans les départements et régions d'outre-mer. Il s'agissait

des activités de commerce (23%) et du conseil et des services aux entreprises (22,4%). L'hébergement/restauration complétait le podium (10,2%).

■ Répartition des radiations par grands secteurs économiques

Unité : part en % du total



Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

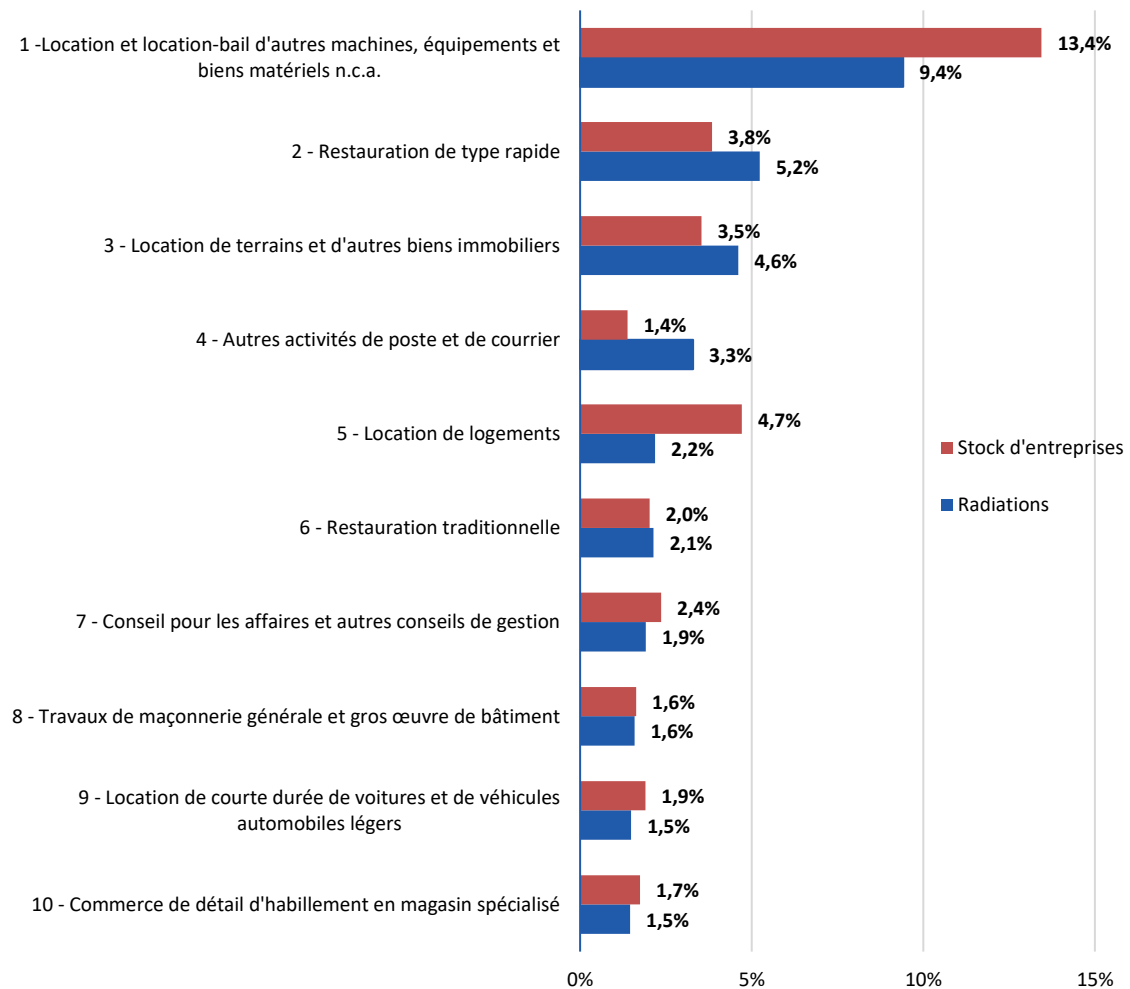
Zoom DROM : le top 10 du taux d'immatriculation

En 2025, le top 3 des activités les plus représentées dans les radiations sur le territoire des DROM était en tout point identique à celui

des immatriculations. Les activités de location (d'équipements, de terrains, etc.) étaient une fois encore largement représentées.

- Top 10 des activités les plus représentées dans les radiations comparé au stock d'entreprises (*) - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unités : part en % des radiations et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Agriculture, sylviculture et pêche / n.c.a. : non compris ailleurs

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

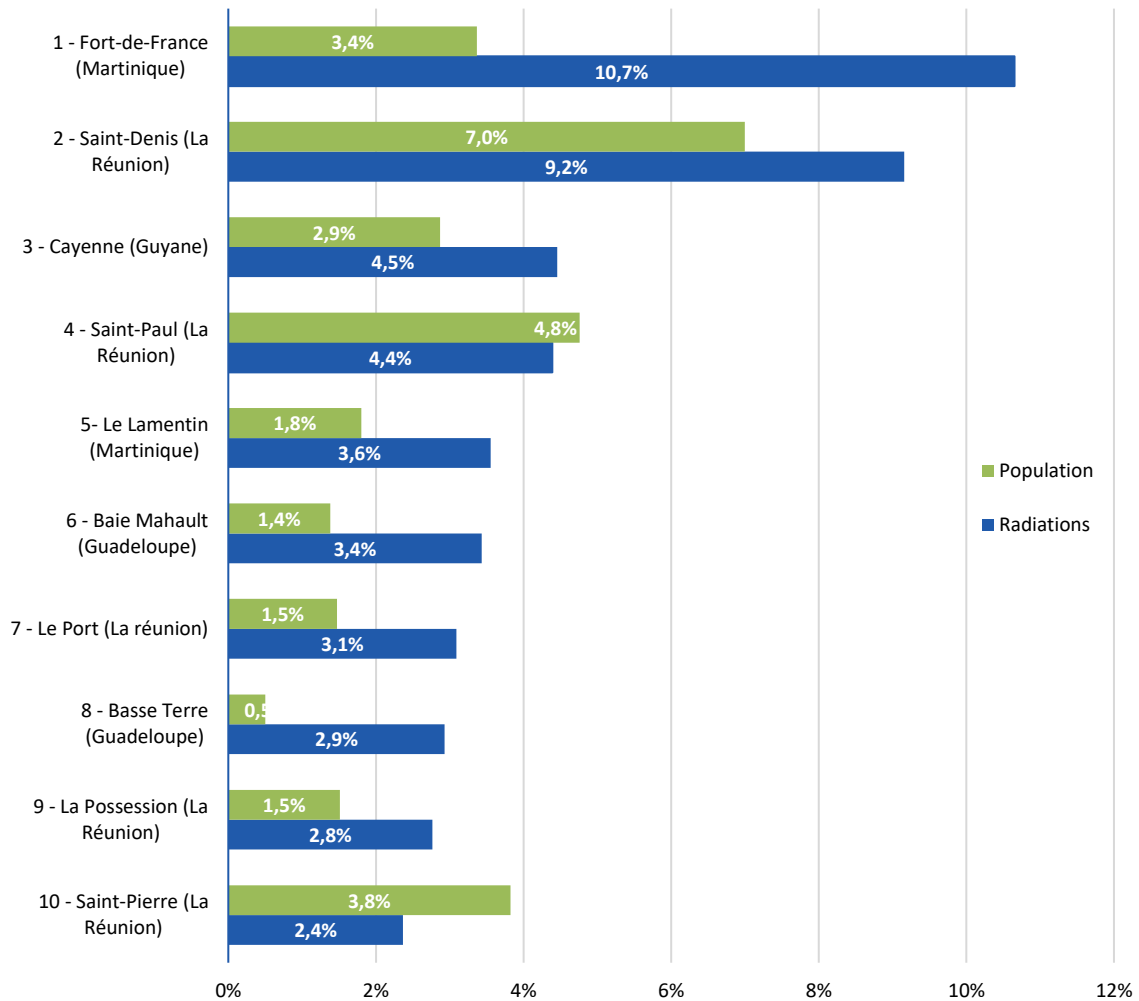
Zoom DROM : le top 10 des villes

En 2025, Fort-de-France (Martinique) concentrait 10,7% des radiations des DROM (10,1% en 2024), devant Saint-Denis (La Réunion) et Cayenne (Guyane). Ensemble, ces trois communes

représentaient 24,3% des radiations en outre-mer, alors qu'elles pesaient 13,3% dans la population.

■ Top 10 des villes enregistrant le plus grand nombre de radiations comparé à la population (*)

Unités : part en % des radiations et part en % de la population des DROM



Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

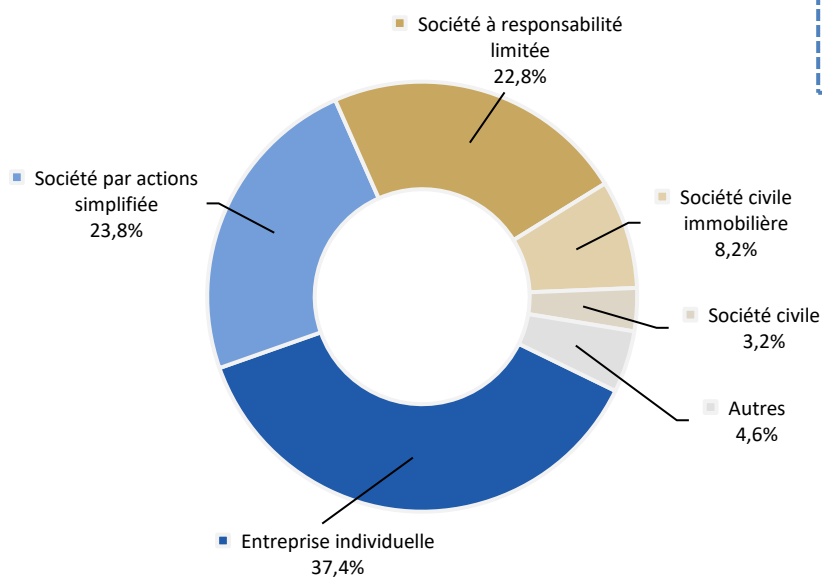
Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique

En 2025, trois statuts juridiques dominaient les radiations au Registre du Commerce et des Sociétés dans les DROM : l'entreprise individuelle

(37,4%), la société par actions simplifiée (23,8% du total) et la société à responsabilité limitée (22,8%).

■ Répartition des radiations selon le statut juridique

Unité : part en %



Total de 17 949 radiations

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

5.1. LE BILAN DES RADIATIONS EN 2025

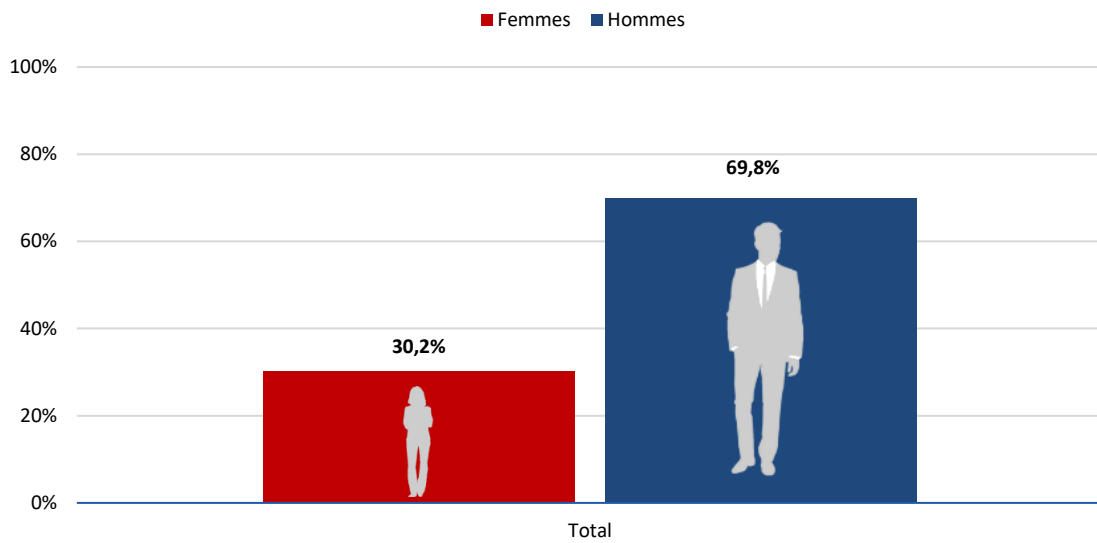
Zoom DROM : le profil des dirigeants

En 2025, 69,8% des entreprises installées dans les DROM visées par une radiation étaient dirigées par des hommes (-1 point sur un an). Ces derniers

étaient âgés en moyenne de 58,1 ans, soit 4,9 ans de plus que leurs homologues féminins.

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations

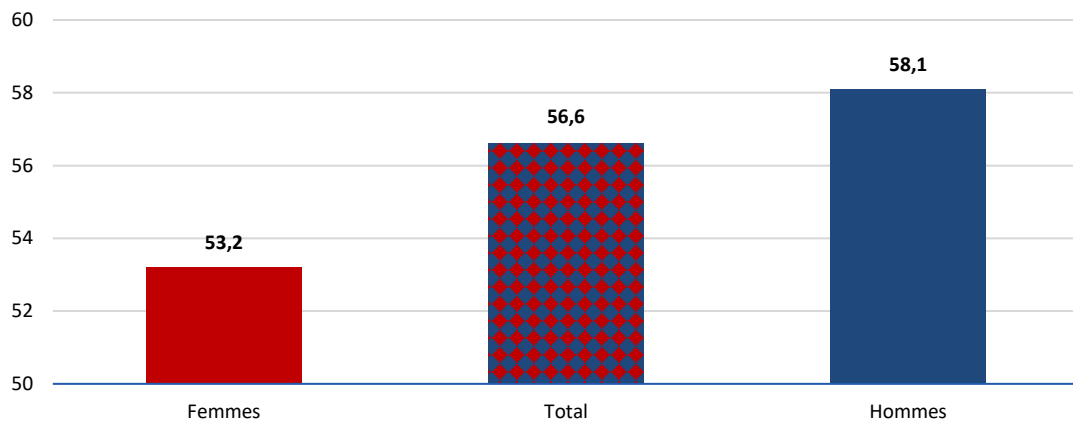
Unité : part en % du total des secteurs



Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations

Unité : âge moyen



Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

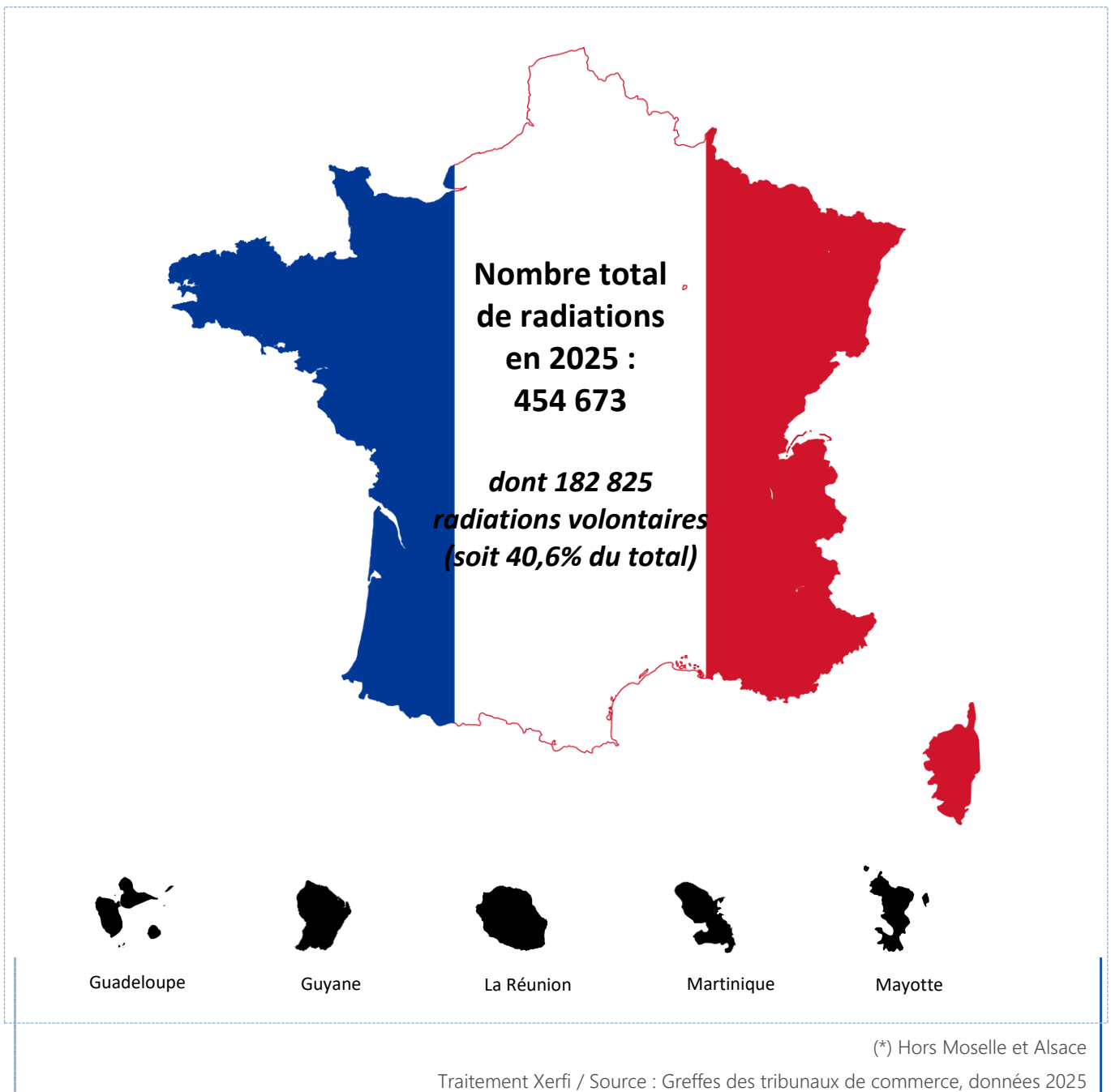
5.2. LES RADIATIONS VOLONTAIRES VS RADIATIONS TOTALES

Le nombre de radiations totales et de radiations volontaires

En 2025, 454 673 radiations ont été enregistrées au Registre du Commerce et des Sociétés en Métropole et dans les départements et régions

d'outre-mer (contre 310 066 en 2024). Sur ce total, 182 825 étaient des radiations volontaires, représentant ainsi 40,6% de l'ensemble.

■ Radiations volontaires vs radiations totales en 2025 (*)

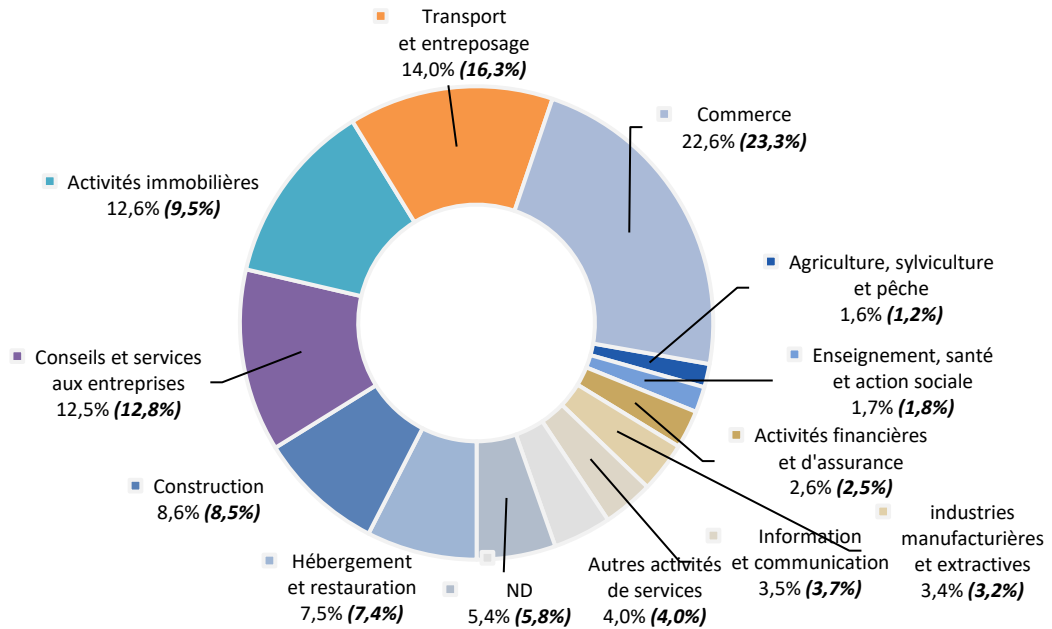


5.2. LES RADIATIONS VOLONTAIRES VS RADIATIONS TOTALES

La répartition selon le secteur d'activité

Répartition des radiations vs radiations volontaires par grands secteurs économiques (*)(**)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace / (**) Entre parenthèses en italique et gras, les radiations volontaires

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

Répartition des radiations vs radiations volontaires par grands secteurs économiques en 2025 (*)

Unité : part en % du total

	Radiations totales	Radiations volontaires
Commerce	22,6%	23,3%
Transport et entreposage	14,3%	16,3%
Activités immobilières	12,8%	9,5%
Conseils et services aux entreprises	12,1%	12,8%
Construction	8,6%	8,5%
Hébergement et restauration	7,4%	7,4%
Autres activités de services	4,0%	4,0%
Information et communication	3,5%	3,7%
Industries manufacturières et extractives	3,4%	3,2%
Activités financières et d'assurance	2,6%	2,5%
Enseignement, santé et action sociale	1,7%	1,8%
Agriculture, sylviculture et pêche	1,6%	1,2%
ND	5,5%	5,8%
Total	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

5.2. LES RADIATIONS VOLONTAIRES VS RADIATIONS TOTALES

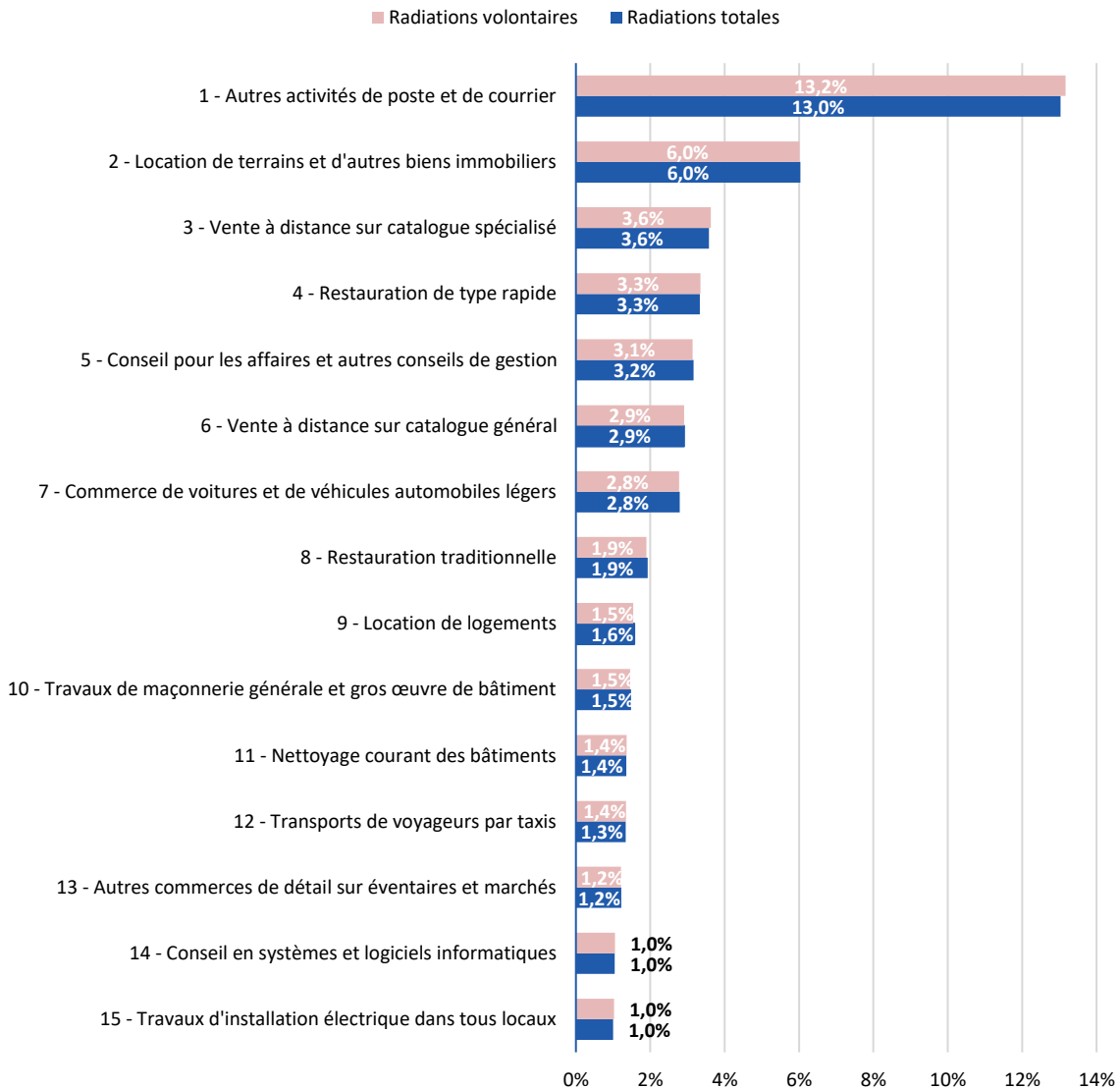
Le top 15 des activités les plus représentées

Parmi les activités les plus représentées dans les radiations volontaires (hors Agriculture, sylviculture et pêche), le secteur des autres activités de poste et de courrier apparaissait en tête, avec un taux de radiation de 13,2%

en 2025. La location de terrain et d'autres biens immobiliers ainsi que la vente à distance sur catalogue spécialisé complétaient le podium (respectivement 6% et 3,6% des radiations volontaires).

- Top 15 des activités les plus représentées dans les radiations totales vs radiations volontaires en 2025 (*) - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unités : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

5.2. LES RADIATIONS VOLONTAIRES VS RADIATIONS

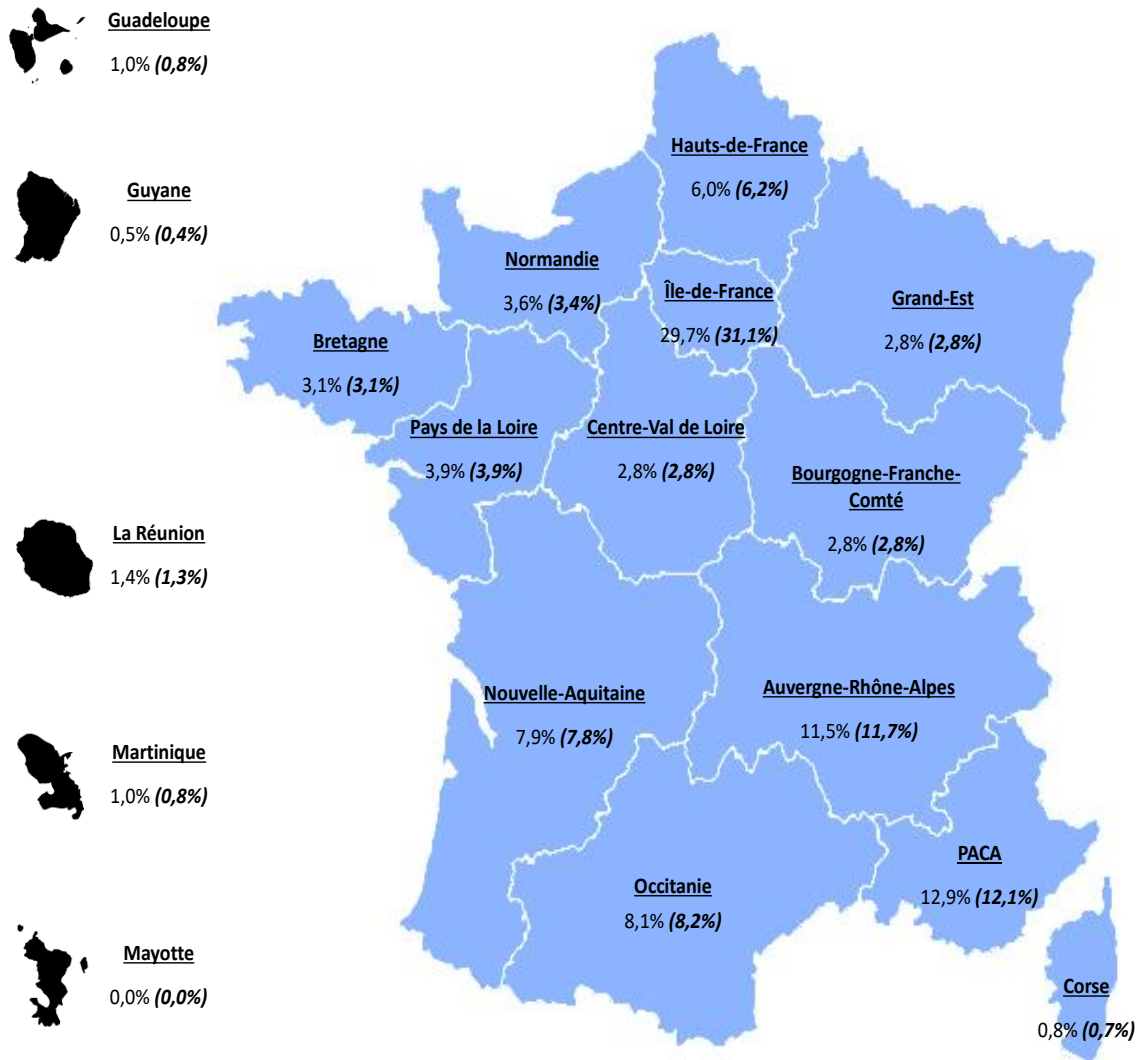
La répartition selon la région

En 2025, l'Île-de-France a de nouveau confirmé son statut de première région pour les radiations volontaires au Registre du Commerce et des Sociétés. En effet, elle représentait 31,1% du total

(contre 30,1% en 2024). Les régions PACA et Auvergne-Rhône-Alpes complétaient le podium avec respectivement 12,1% (+1,1 point) et 11,7% (+0,4 point) des radiations

■ Répartition des radiations totales vs radiations volontaires par région en 2025 (*)(**)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace / (**) Entre parenthèses en italique et gras, part des radiations volontaires

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

5.2. LES RADIATIONS VOLONTAIRES VS RADIATIONS TOTALES

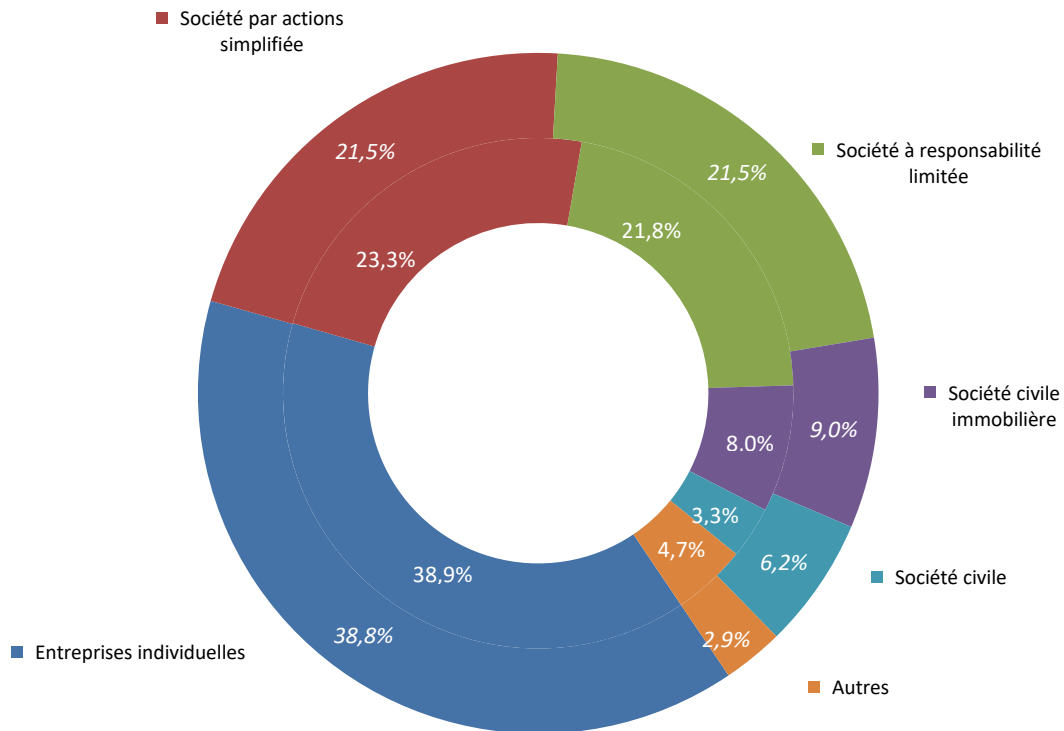
La répartition selon le statut juridique

En 2025, trois statuts juridiques dominaient les radiations volontaires en France : l'entreprise individuelle (38,8% du total), la société par actions simplifiée (21,5%) et la société à

responsabilité limitée (21,5%). Venaient ensuite la société civile immobilière (9%) et la société civile (6,2%)

■ Répartition des radiations totales vs radiations volontaires selon le statut juridique en 2025 (*)

Unité : part en %



NB : le cercle extérieur est lié aux radiations volontaires, le cercle intérieur est lié aux radiations totales

(*) Hors Moselle et Alsace / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

5.2. LES RADIATIONS VOLONTAIRES VS RADIATIONS

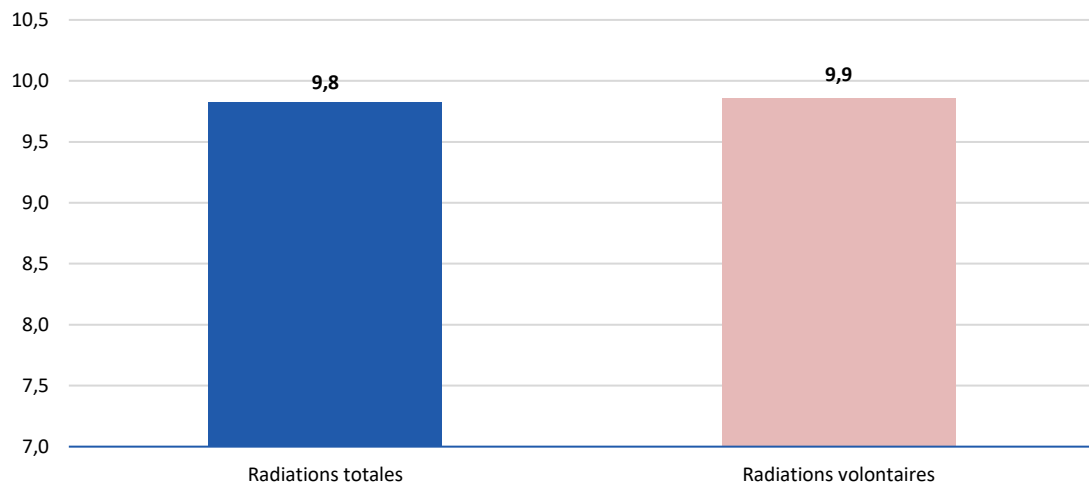
L'âge moyen des entreprises soumises à une radiation

Sur l'ensemble de l'exercice 2025, l'âge moyen des entreprises soumises à une radiation

volontaire a atteint 9,9 ans contre 9,8 ans pour les radiations totales.

■ Âge moyen des entreprises soumises à une radiation totale vs radiation volontaire en 2025 (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

5.2. LES RADIATIONS VOLONTAIRES VS RADIATIONS

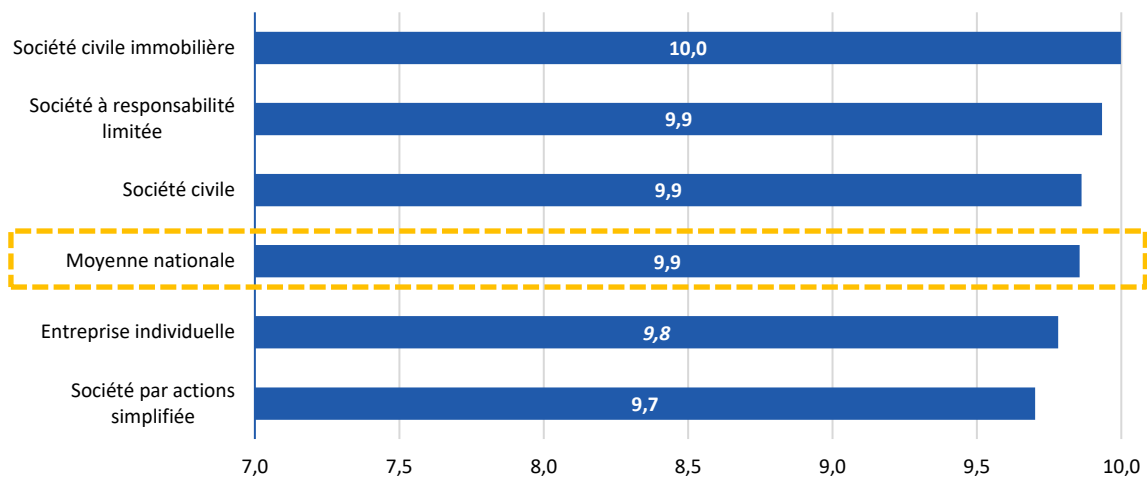
L'âge moyen des entreprises soumises à une radiation volontaire selon le statut juridique

Sur l'ensemble de l'exercice 2025, l'âge moyen des entreprises soumises à une radiation volontaire a atteint 9,9 ans. Les entreprises relevant du statut de la société civile immobilière

affichaient un âge moyen très légèrement supérieur (10 ans). À l'inverse, les sociétés par actions simplifiées affichaient un âge moyen inférieur (9,7 ans).

■ Âge moyen des entreprises soumises à une radiation volontaire selon le statut juridique en 2025 (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

5.2. LES RADIATIONS VOLONTAIRES VS RADIATIONS

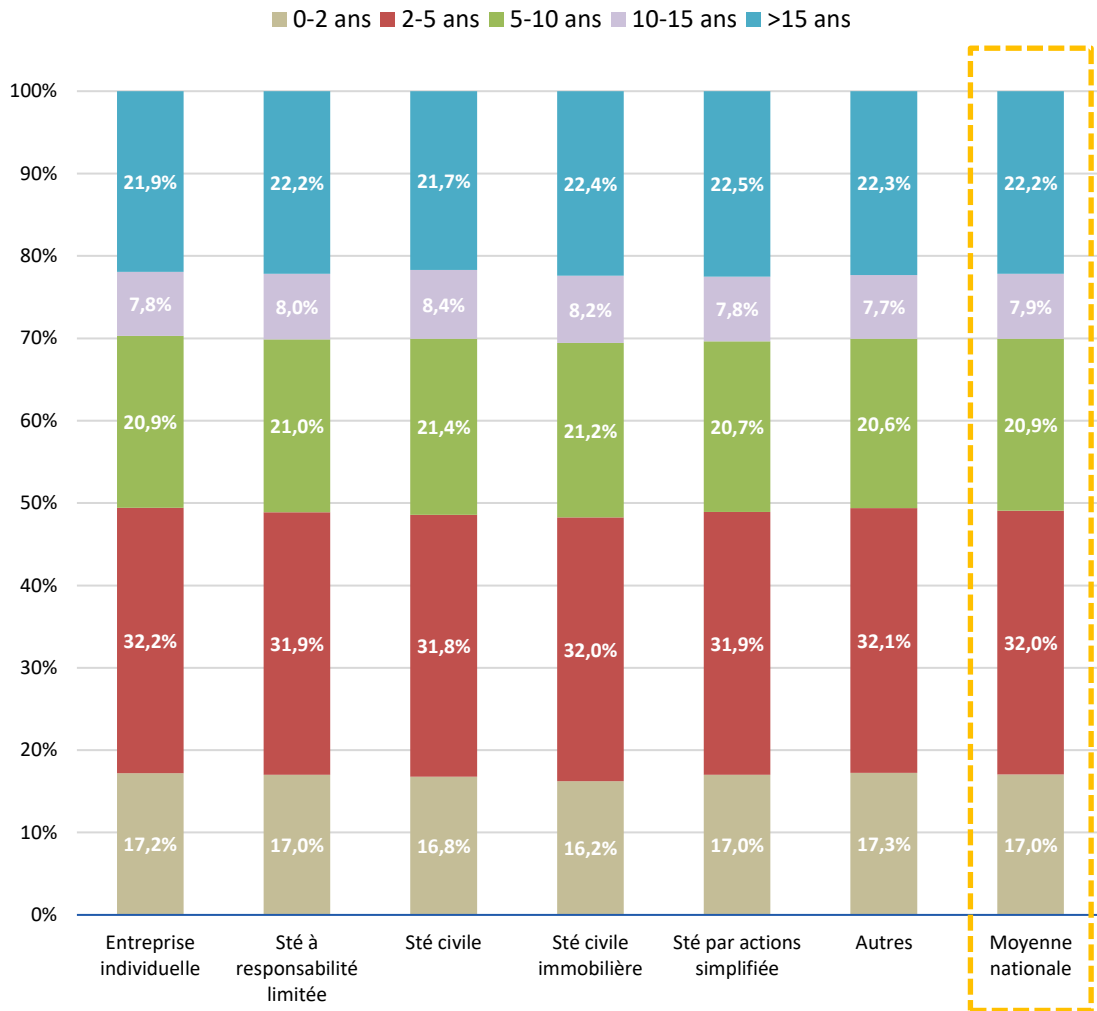
Les entreprises soumises à une radiation volontaire par statut juridique et tranche d'âge

En moyenne, 32% des entreprises soumises à une radiation volontaire avaient entre 2 et 5 ans sur l'ensemble de l'exercice 2025. Dans le même

temps, plus de 22% affichaient un âge supérieur à 15 ans alors que 17% avaient entre 0 et 2 ans.

■ Répartition des entreprises soumises à une radiation volontaire selon le statut juridique et la tranche d'âge en 2025 (*)

Unités : part en % du total et âge



(*) Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

6. LA RSE DES ENTREPRISES COMMERCIALES

6.1. LA RSE DES ENTREPRISES COMMERCIALES	115
Le nombre d'entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire (ESS)	116
La répartition des entreprises de l'économie sociale et solidaire par région	117
La répartition des entreprises de l'ESS par secteur d'activité	118
La répartition des entreprises de l'ESS par statut juridique	120
L'âge moyen des entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire	121
Le nombre d'entreprises qualifiées de « à missions »	122
La répartition des entreprises qualifiées de « à missions » par région	123
La répartition des entreprises qualifiées de « à missions » par secteur d'activité	124
La répartition des entreprises qualifiées de « à missions » par statut juridique	126
L'âge moyen des entreprises qualifiées de « à missions »	127

6.1. LA RSE DES ENTREPRISES COMMERCIALES

L'économie sociale et solidaire (ESS) rassemble les entreprises qui cherchent à concilier solidarité, performances économiques et utilité sociale.

Les principes de l'ESS :

- gestion démocratique
- utilité collective ou sociale du projet
- mixité des ressources
- non-lucrativité individuelle

Les cinq structures de l'économie sociale et solidaire (ou familles) sont les suivantes :

- Les associations, régies par la loi 1901,
- Les fondations de personnes, d'entreprises ou « abritées » par une autre fondation,
- Les mutuelles, à but non lucratif, elles sont actrices de la santé et des assurances,
- Les coopératives, constituées de membres associés qui détiennent au moins une part dans la structure, leur gouvernance est fondée sur le principe démocratique « une personne, une voix »,
- **Les entreprises commerciales d'utilité sociale : à statut commercial, elles respectent les principes fondateurs de l'ESS. Leur finalité est sociale, et prioritaire par rapport à leurs objectifs économiques.**

Ce bilan s'attache à suivre uniquement le profil et les grandes évolutions des entreprises commerciales dans le domaine de l'économie sociale et solidaire.

6.1. LA RSE DES ENTREPRISES COMMERCIALES

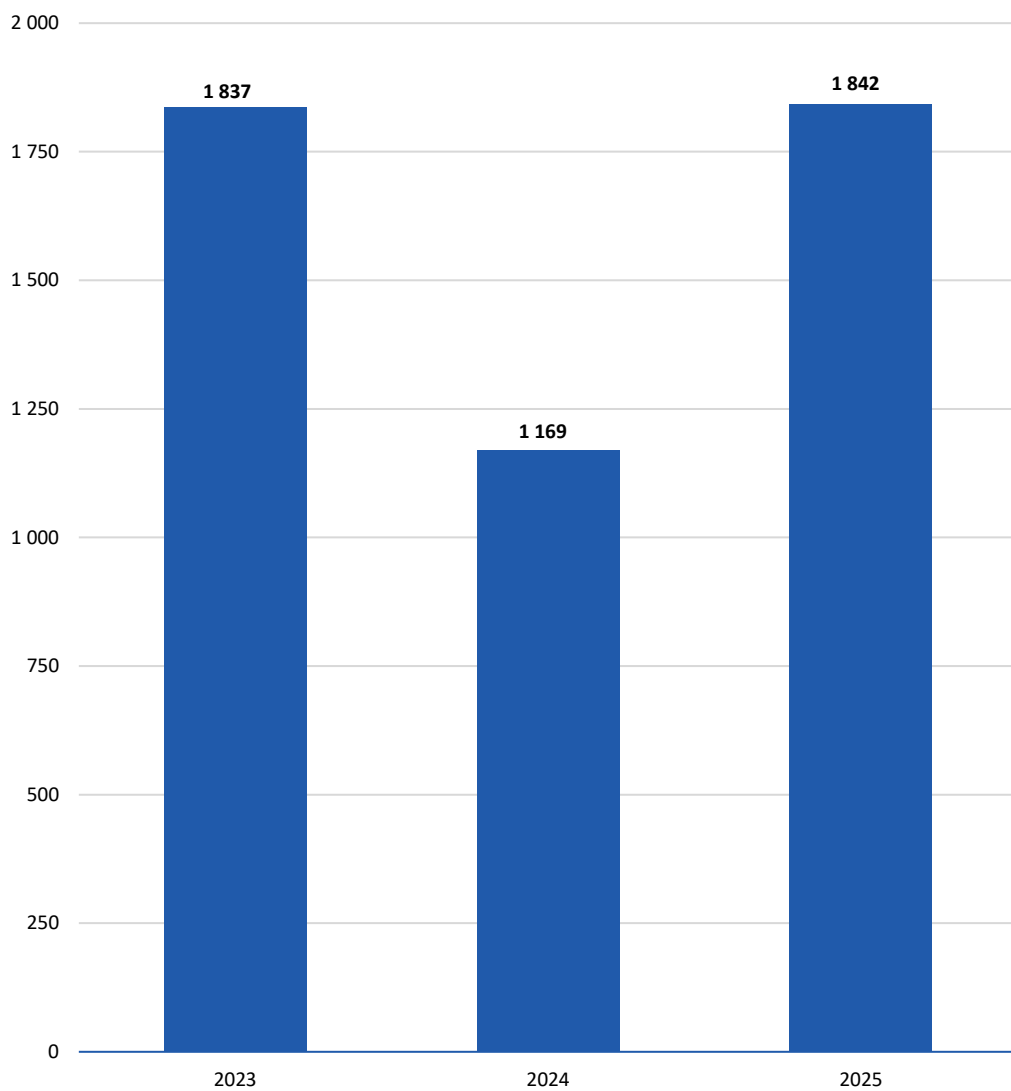
Le nombre d'entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire (ESS)

Sur l'ensemble de l'année 2025, le nombre d'entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire a progressé de 57,6% (sur un an) pour

atteindre 1 842 unités, contre 1 269 sociétés en 2024.

■ Nombre d'entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire (*)

Unité : nombre d'entreprise



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

6.1. LA RSE DES ENTREPRISES COMMERCIALES

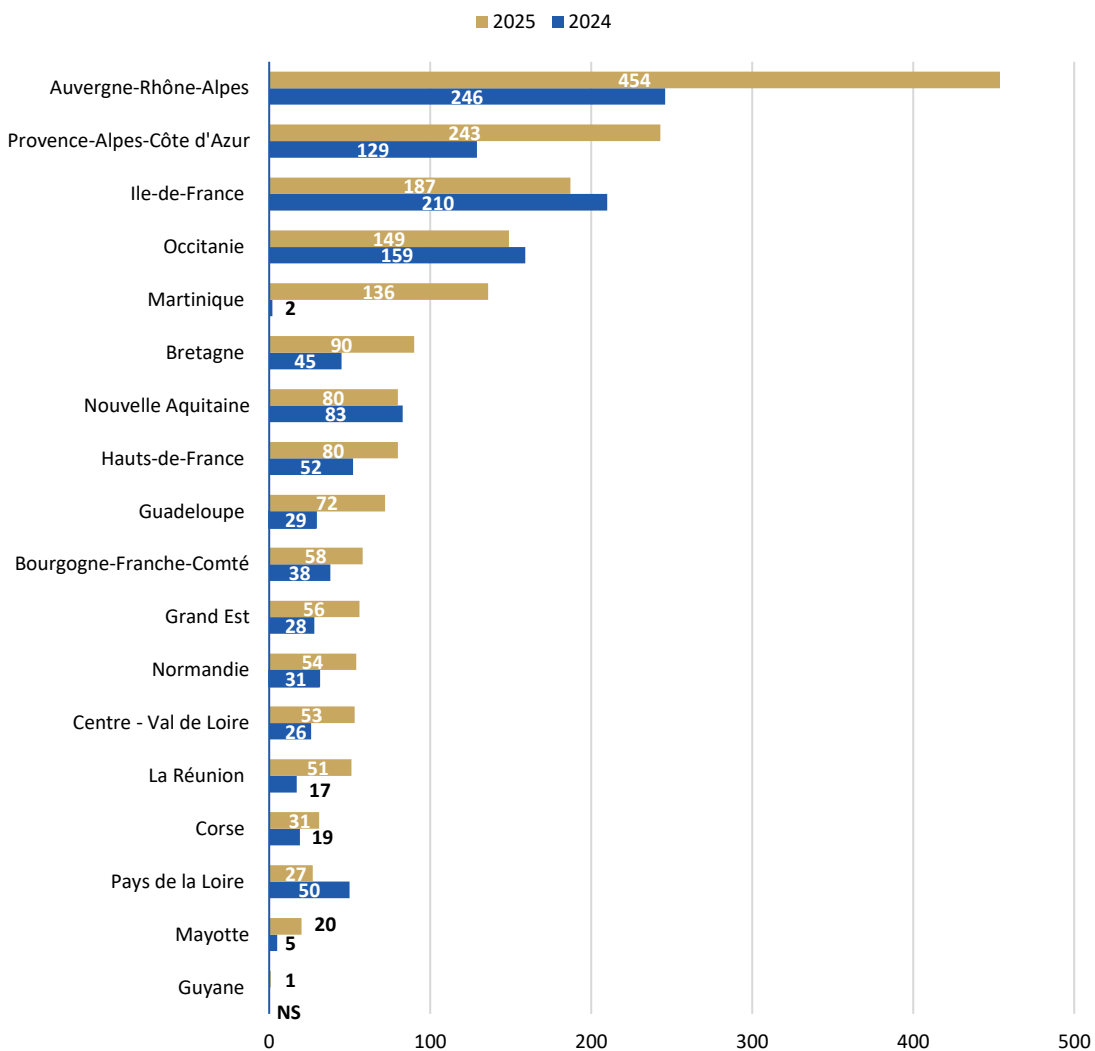
La répartition des entreprises de l'économie sociale et solidaire par

En 2025, l'Auvergne-Rhône-Alpes a accueilli 454 entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire (+208 unités par rapport à 2024). Cela représentait près du quart du total en 2025

(24,6%). PACA et l'Île-de-France complétaient le podium avec respectivement 243 (13,2% du total) et 187 (10,2%) entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire.

■ Répartition des entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire par région (*)

Unité : nombre d'entreprise



(*) Hors Moselle et Alsace / NS : donnée non disponible

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

6.1. LA RSE DES ENTREPRISES COMMERCIALES

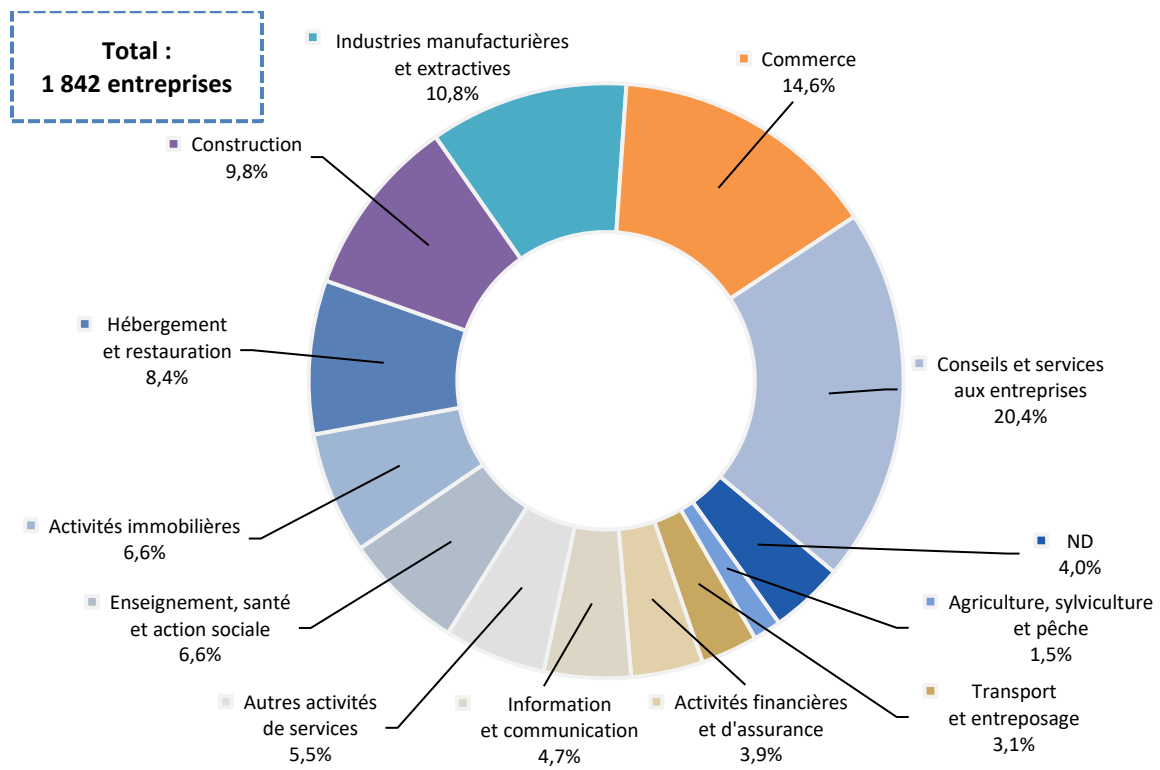
La répartition des entreprises de l'ESS par secteur d'activité

Avec plus de 20%, les Conseils et les services aux entreprises est le secteur le plus représenté au sein des entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire en 2025 (-2,4 points par rapport à 2024). Le Commerce et les Industries

manufacturières et extractives complétaient le trio de tête avec respectivement 14,6% et 10,8% du total des entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire.

■ Répartition des entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire par secteur d'activité en 2025 (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

6.1. LA RSE DES ENTREPRISES COMMERCIALES

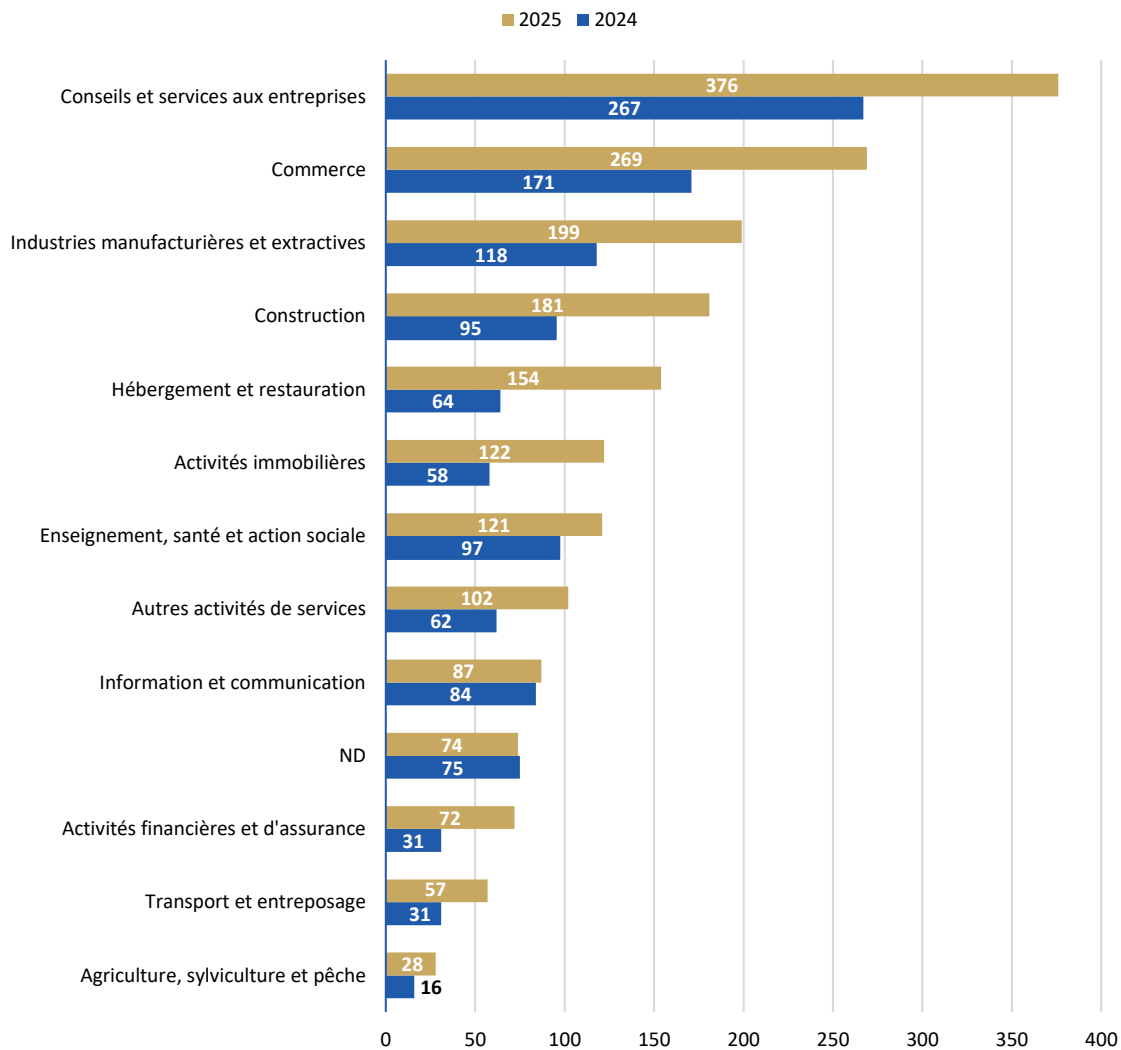
La répartition des entreprises de l'ESS par secteur d'activité (suite)

Les Conseils et les services aux entreprises est le secteur qui regroupait le plus grand nombre d'entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire en 2025 avec 376 sociétés (+109 unités par rapport à 2024), représentant ainsi 20,4% du total (-2,4 points sur un an). Le Commerce et les

Industries manufacturières et extractives complétaient le trio de tête avec respectivement 269 (+98 sociétés) et 199 entreprises (+81 unités) relevant de l'économie sociale et solidaire.

■ Répartition des entreprises de l'économie sociale et solidaire par secteur d'activité (*)

Unité : nombre d'entreprise



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

6.1. LA RSE DES ENTREPRISES COMMERCIALES

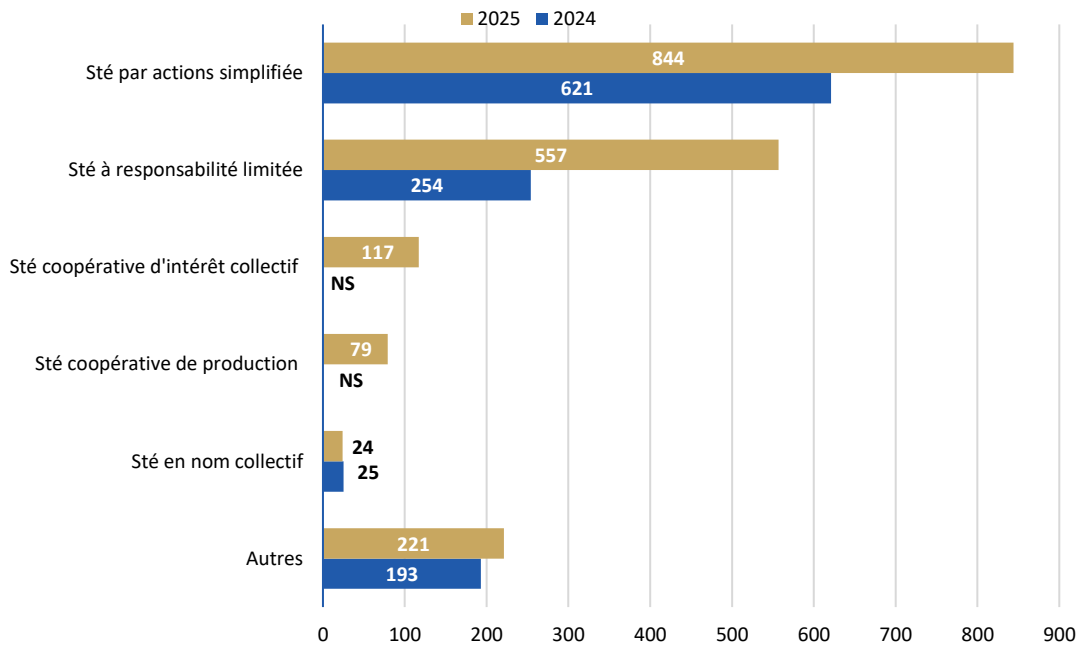
La répartition des entreprises de l'ESS par statut juridique

Au sein des entreprises de l'économie sociale et solidaire, ce sont les sociétés par action simplifiée qui sont le plus représentées avec 844 unités en 2025, soient près de

46% du total. Néanmoins, leur part a s'est replié sur un an (53,1% du total en 2024).

■ Répartition des entreprises de l'économie sociale et solidaire par statut juridique (*)

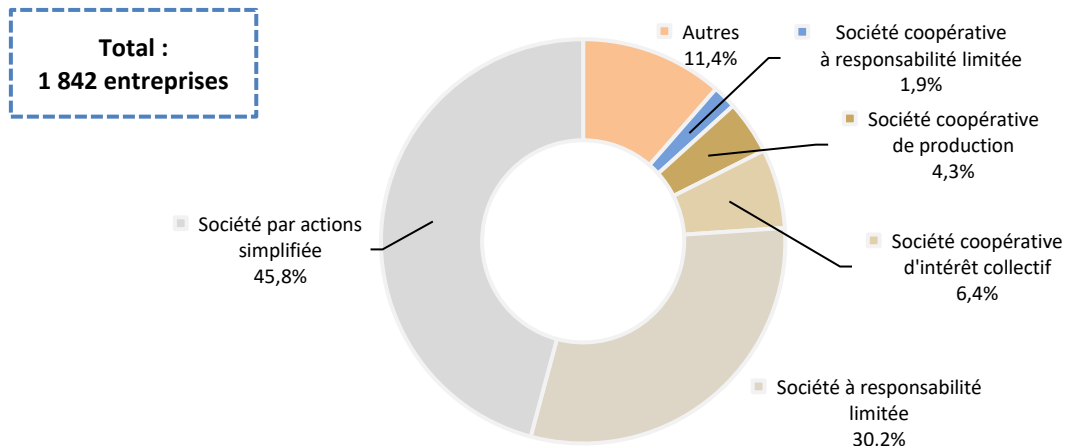
Unité : nombre d'entreprise



(*) Hors Moselle et Alsace / Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

■ Répartition des entreprises de l'économie sociale et solidaire par statut juridique en 2025 (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

6.1. LA RSE DES ENTREPRISES COMMERCIALES

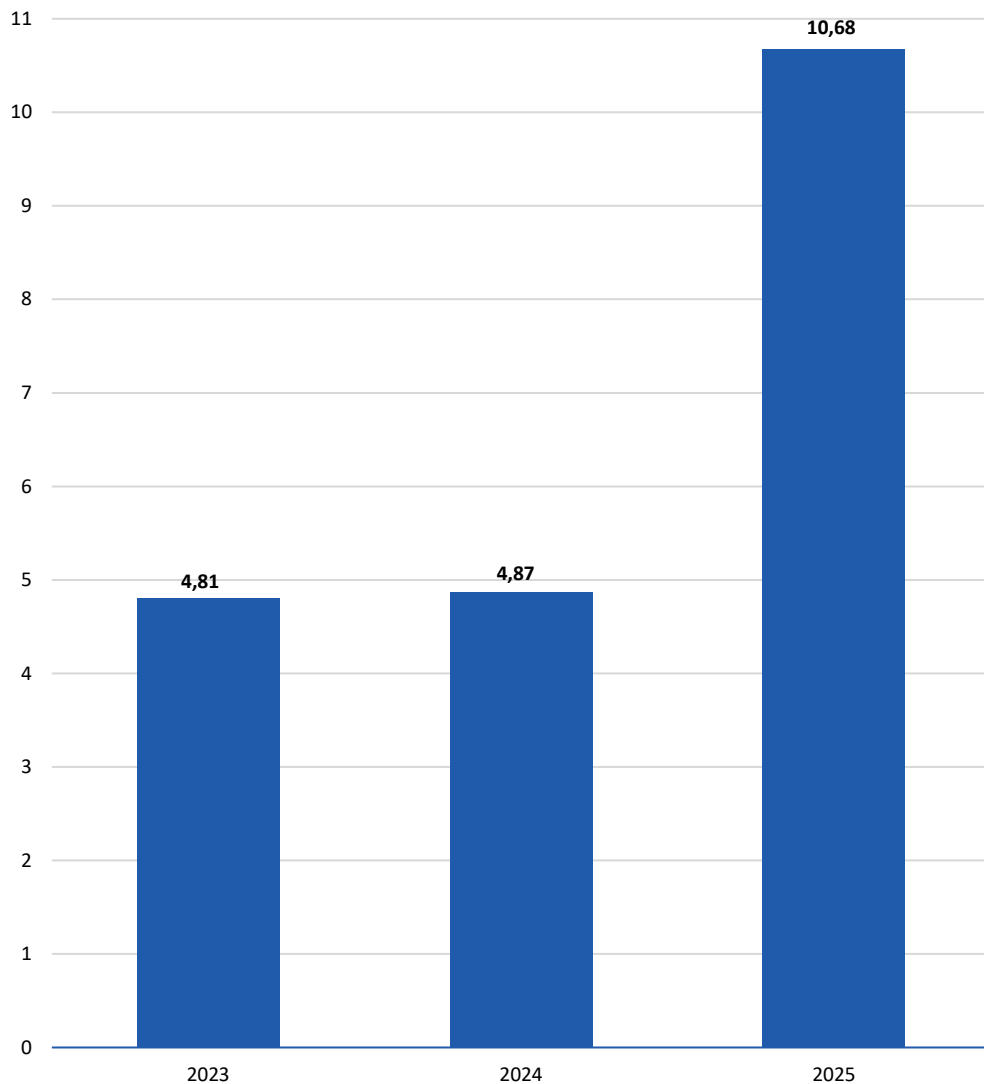
L'âge moyen des entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire

Entre 2024 et 2025, l'âge moyen des entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire a été

multiplié par plus de deux, passant de 4,87 ans à 10,68 ans.

■ Âge moyen des entreprises relevant de l'économie sociale et solidaire (*)

Unité : nombre d'année



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

6.1. LA RSE DES ENTREPRISES COMMERCIALES

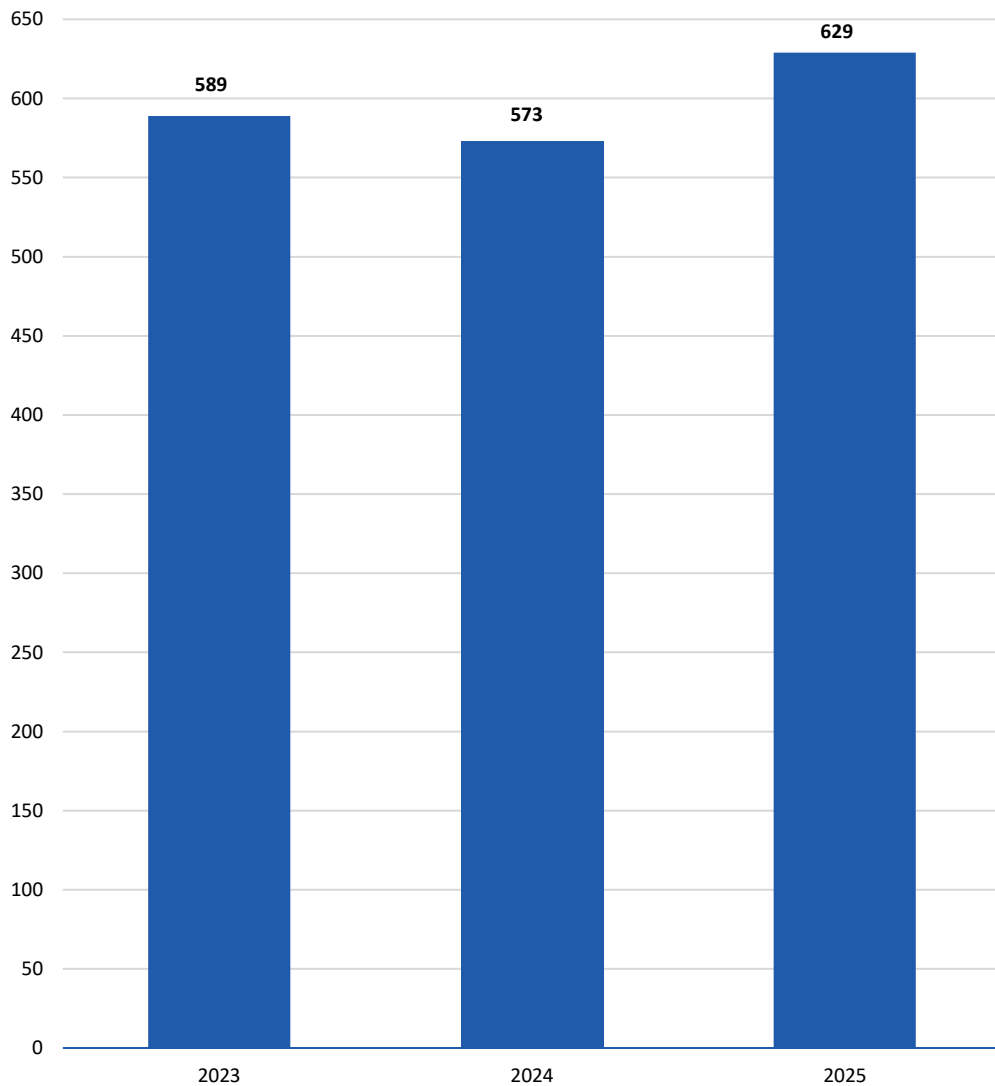
Le nombre d'entreprises qualifiées de « à missions »

Sur l'ensemble de l'année 2025, le nombre d'entreprises qualifiées de « à missions » a

progressé de 9,8%, pour s'établir à 629 unités, contre 573 sociétés un an auparavant.

■ Nombre d'entreprises qualifiées de « à missions » (*)

Unité : nombre d'entreprise



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

6.1. LA RSE DES ENTREPRISES COMMERCIALES

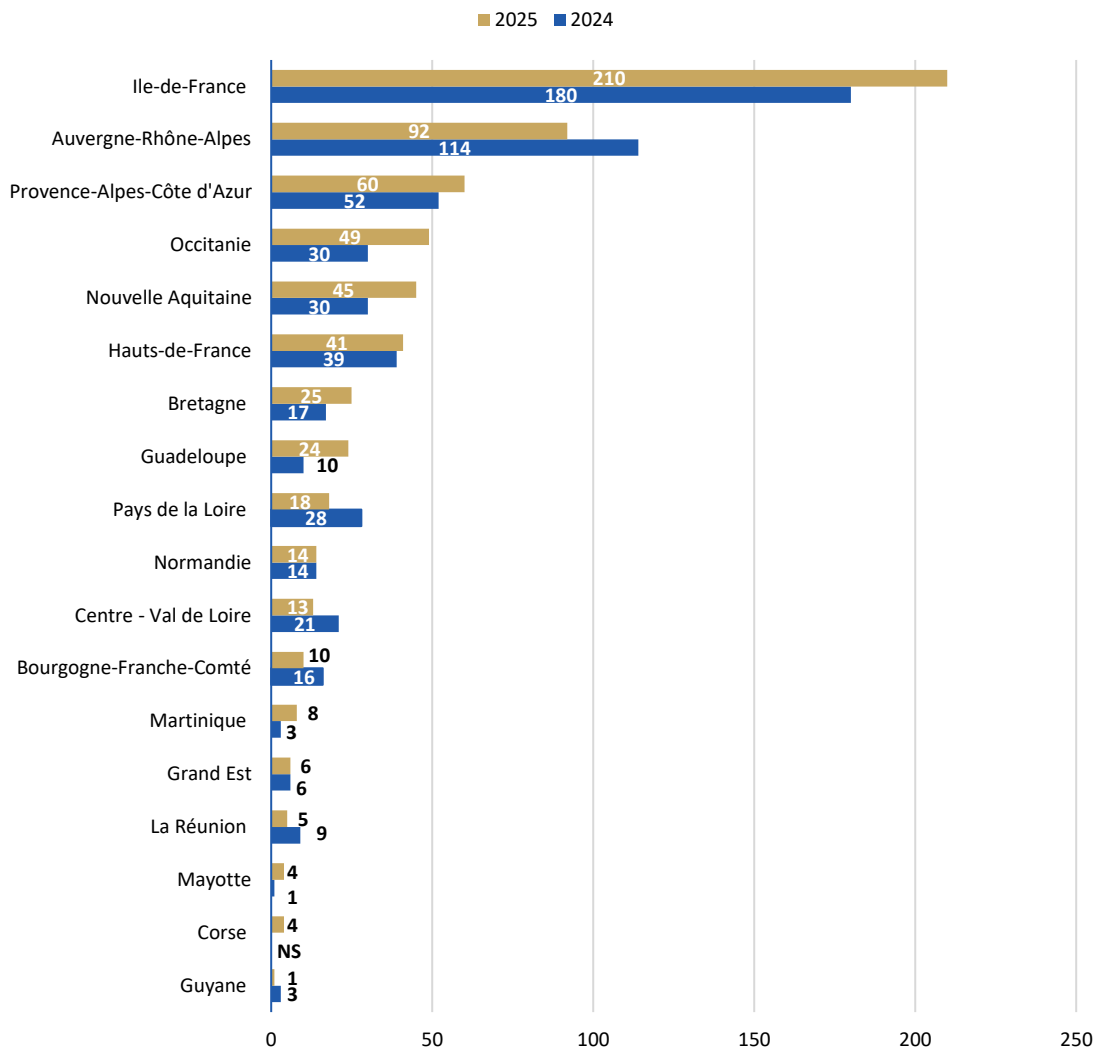
La répartition des entreprises qualifiées de « à missions » par région

En 2025, 210 entreprises qualifiées de « à missions » étaient installées en Ile-de-France (+30 unités par rapport à 2024), soit 33,4% du total (+2 points sur un an). L’Auvergne-Rhône-Alpes et

la Provence-Alpes-Côte d’Azur complétaient le podium avec respectivement 92 (-22 unités sur un an) et 60 sociétés (+8 sociétés).

■ Répartition des entreprises qualifiées de « à missions » par région (*)

Unité : nombre d’entreprise



(*) Hors Moselle et Alsace / NS : donnée non disponible

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

6.1. LA RSE DES ENTREPRISES COMMERCIALES

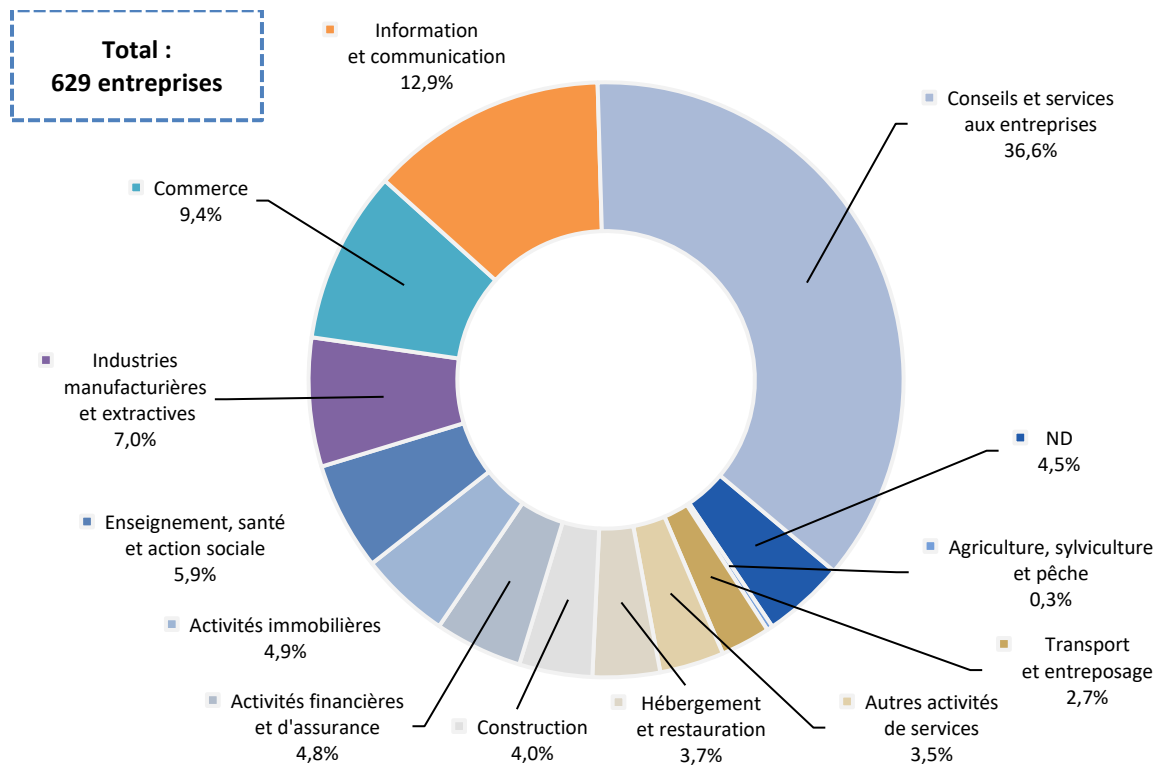
La répartition des entreprises qualifiées de « à missions » par secteur d'activité

Avec 36,6%, les Conseils et les services aux entreprises est le secteur le plus représenté au sein des entreprises qualifiées de « à missions » en 2025 (+3,8 points par rapport à 2024). Le secteur Information et communication et le

Commerce complétaient le trio de tête avec respectivement 12,9% (-0,2 point) et 9,4% (+0,7 point) du total des entreprises qualifiées de « à missions ».

Répartition des entreprises qualifiées de « à missions » par secteur d'activité en 2025 (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

6.1. LA RSE DES ENTREPRISES COMMERCIALES

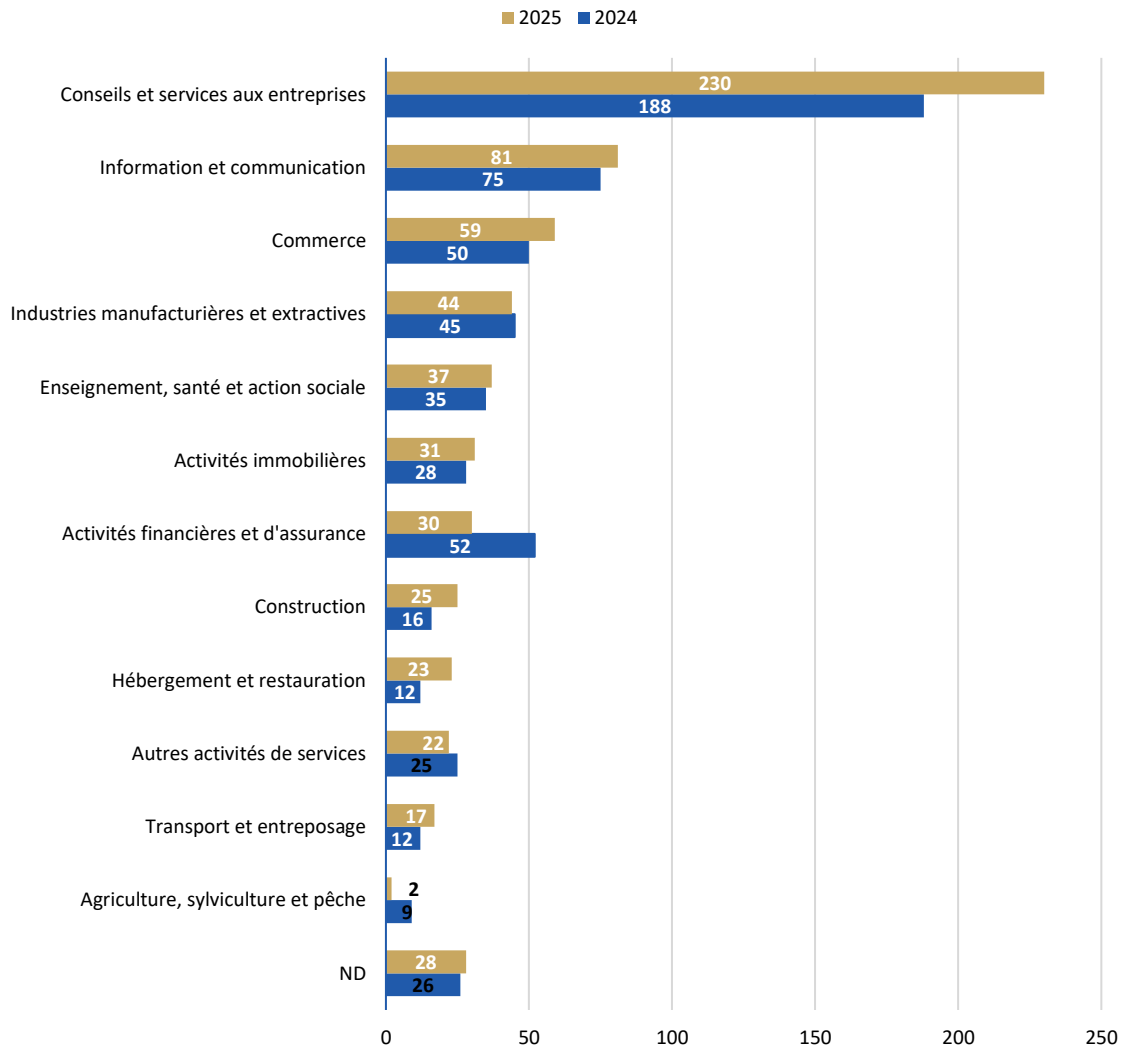
La répartition des entreprises qualifiées de « à missions » par secteur d'activité

En 2025, les Conseils et les services aux entreprises est resté le secteur regroupant le plus grand nombre d'entreprises « à missions » avec 230 sociétés (+42 unités par rapport à 2024), représentant ainsi 36,6% du total

(+3,8 points sur un an). Les secteurs Information et communication ainsi que le Commerce complétaient le trio de tête avec respectivement 81 et 59 sociétés.

■ Répartition des entreprises qualifiées de « à missions » par secteur d'activité (*)

Unité : nombre d'entreprise



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

6.1. LA RSE DES ENTREPRISES COMMERCIALES

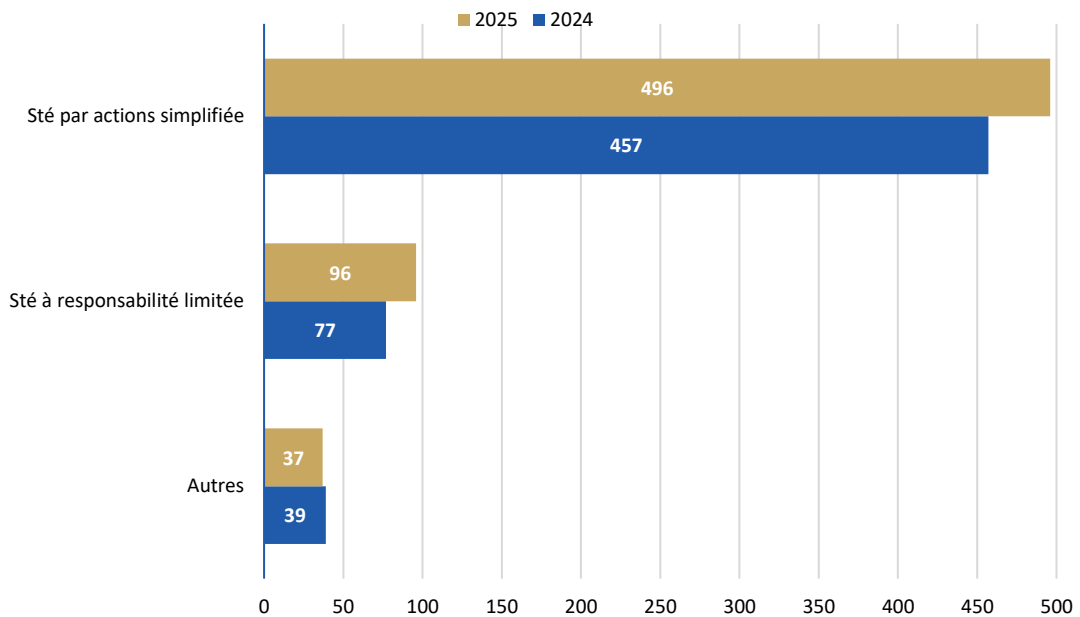
La répartition des entreprises qualifiées de « à missions » par statut juridique

Au sein des entreprises à missions, ce sont les sociétés par action simplifiée qui sont le plus représentées avec 496 unités en 2025, soient

78,9% du total, une part quasi-équivalente à celle enregistrée en 2024 (79,8%).

■ Répartition des entreprises qualifiées de « à missions » par statut juridique (*)

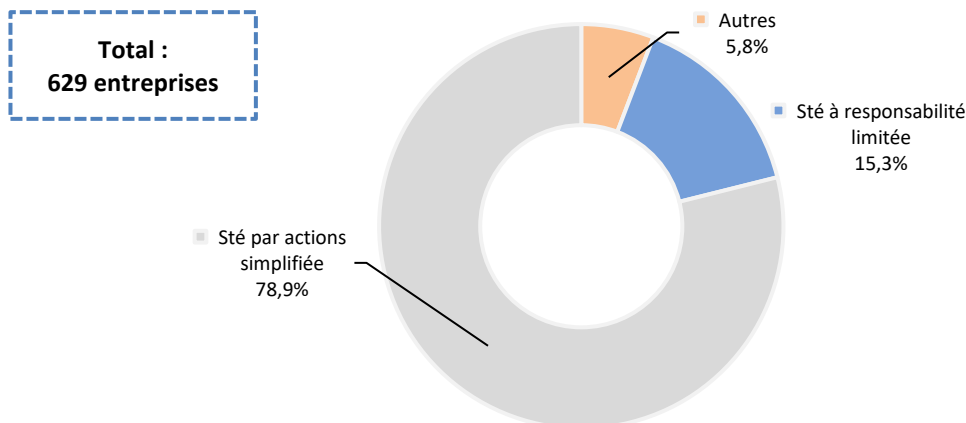
Unité : nombre d'entreprise



(*) Hors Moselle et Alsace / Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

■ Répartition des entreprises qualifiées de « à missions » par statut juridique en 2025 (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

6.1. LA RSE DES ENTREPRISES COMMERCIALES

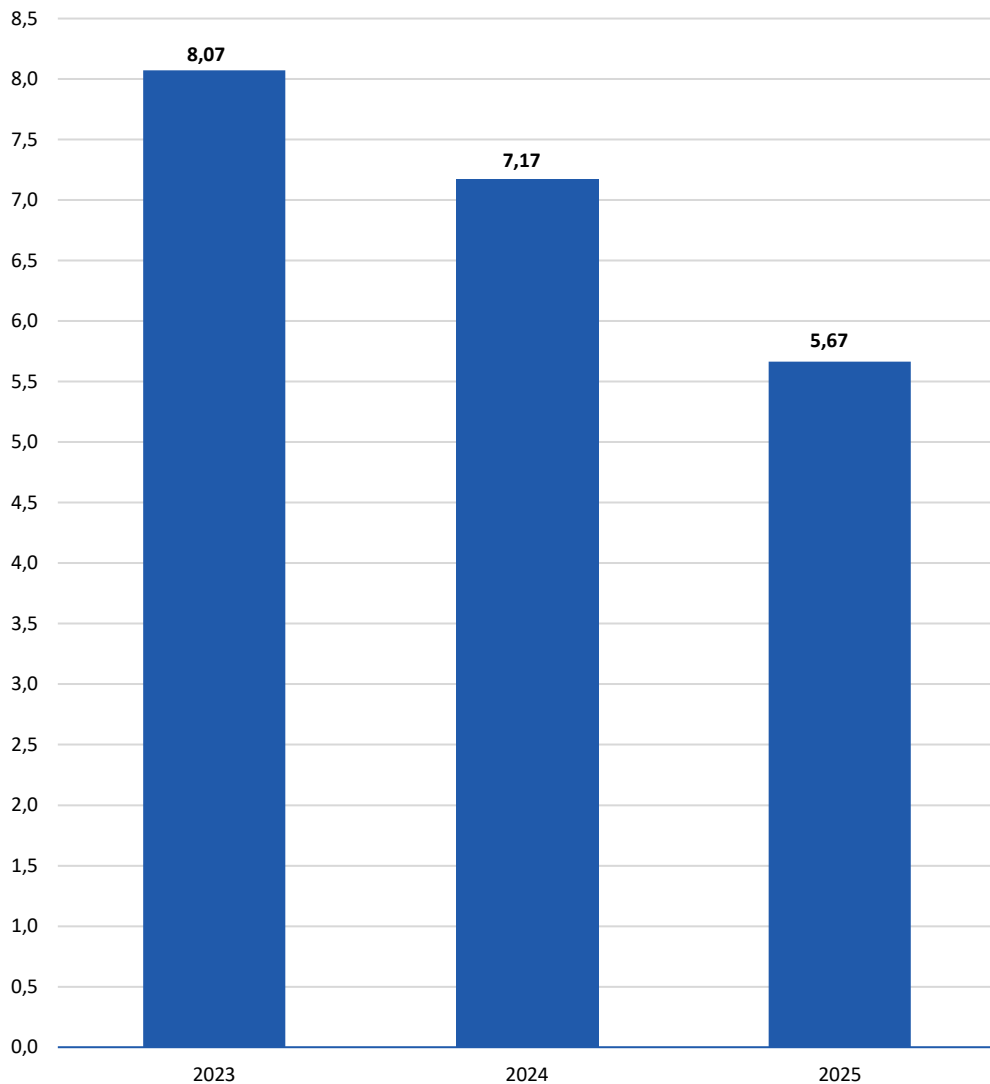
L'âge moyen des entreprises qualifiées de « à missions »

Entre 2024 et 2025, l'âge moyen des entreprises qualifiées de « à missions » a de nouveau diminué

pour tomber à 5,67 ans contre 7,17 ans lors de l'exercice précédent.

■ Âge moyen des entreprises qualifiées de « à missions » (*)

Unité : nombre d'année



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

7. LE DISPOSITIF DE LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT DES CAPITAUX ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

7.1. LES DÉPÔTS DE COMPTES ANNUELS	130
La répartition des dépôts de comptes annuels par région	130
Évolution 2024 vs 2025 de la répartition des dépôts de comptes annuels par région	131
La répartition des dépôts de comptes annuels par secteur d'activité	132
Évolution 2024 vs 2025 des dépôts de comptes annuels par secteur d'activité	133
La répartition des dépôts de comptes annuels par statut juridique	134
Âge moyen des entreprises déposant des comptes annuels par région	135
Évolution 2024 vs 2025 de l'âge moyen des entreprises déposant des comptes annuels par région	136
Âge moyen des entreprises déposant des comptes annuels par secteur d'activité	137
Évolution 2024 vs 2025 de l'âge moyen des entreprises déposant des comptes annuels par secteur d'activité	138
Âge moyen des entreprises déposant des comptes annuels par statut juridique	139
Évolution 2024 vs 2025 de l'âge moyen des entreprises déposant des comptes annuels par statut juridique	140
7.2. LES DÉCLARATIONS INITIALES OU MODIFICATIONS DE BÉNÉFICIAIRE EFFECTIF	141
La répartition des déclarations de bénéficiaire effectif par région	141
Évolution 2024 vs 2025 des déclarations de bénéficiaire effectif par région	142
La répartition des déclarations de bénéficiaire effectif par secteur d'activité	143
Évolution 2024 vs 2025 des déclarations de bénéficiaire effectif par secteur d'activité	144
La répartition des déclarations de bénéficiaire effectif par statut juridique	145
Âge moyen des entreprises déposant des demandes de bénéficiaire effectif par région	146
Évolution 2024 vs 2025 de l'âge moyen des entreprises déposant des demandes de bénéficiaire effectif par région	147

Âge moyen des entreprises déposant des demandes de bénéficiaire effectif par secteur d'activité	148
Évolution 2024 vs 2025 de l'âge moyen des entreprises déposant des demandes bénéficiaire effectif par secteur d'activité	149
Âge moyen des entreprises déposant des demandes de bénéficiaire effectif par statut juridique	150
Évolution 2024 vs 2025 de l'âge moyen des entreprises déposant des demandes de bénéficiaire effectif par statut juridique	151
7.3. LES SIGNALEMENTS DE DIVERGENCE BÉNÉFICIAIRE	152
La répartition des signalements de divergence bénéficiaire effectif par région	152
Évolution 2024 vs 2025 des signalements de divergence bénéficiaire effectif par région	153
Le taux de signalements de divergences bénéficiaire effectif par région	154
La nature des signalements de divergence bénéficiaire effectif	155
Évolution 2024 vs 2025 de la nature des signalements de divergence bénéficiaire effectif	156

7.1. LES DEPOTS DE COMPTES ANNUELS

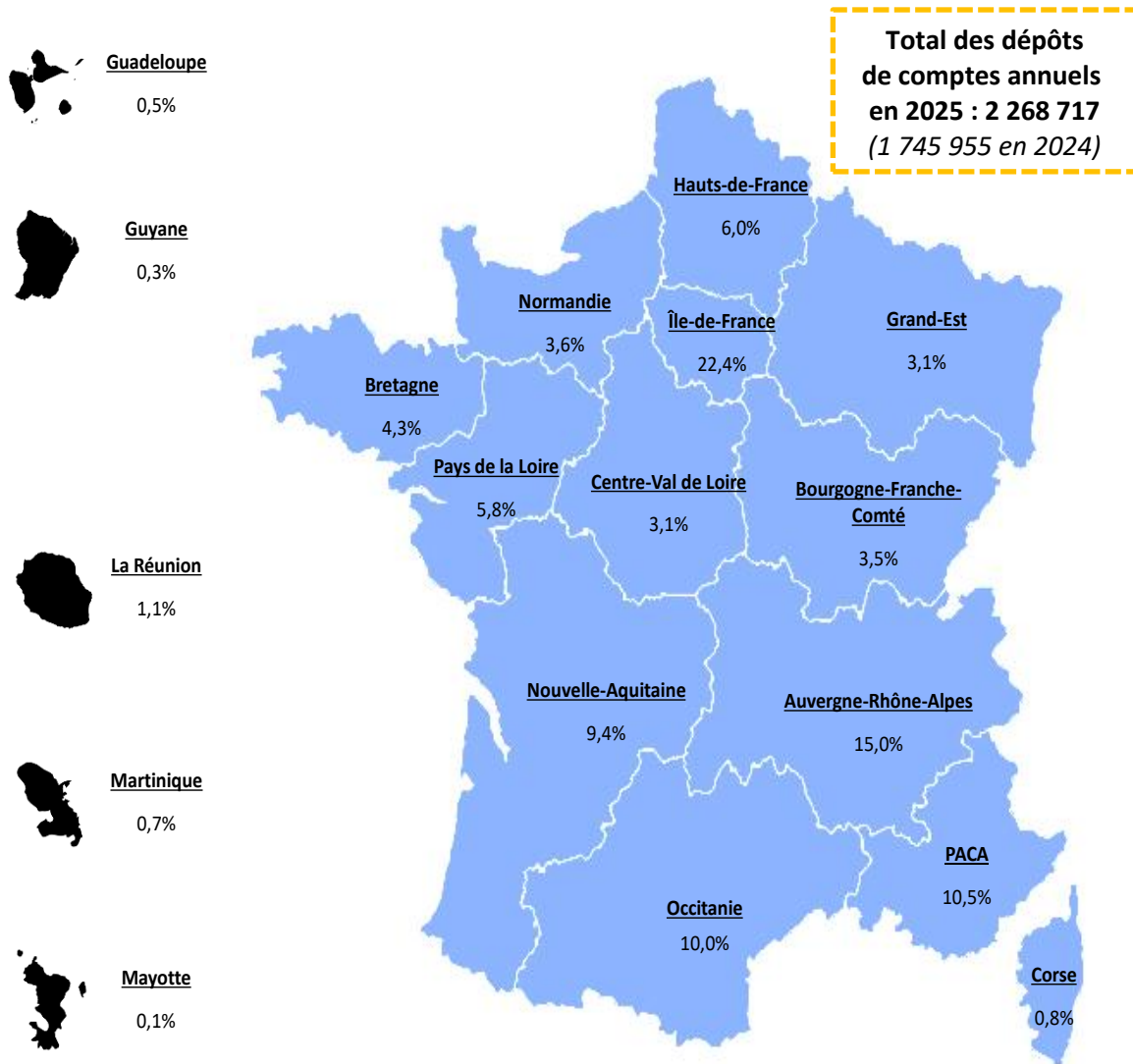
La répartition des dépôts de comptes annuels par région

Sur les 2 268 717 dépôts de compte annuels réalisés au cours de l'année 2025, 22,4% provenaient de l'Île-de-France. Les régions

Auvergne-Rhône-Alpes et Provence-Alpes-Côte d'Azur complétaient le podium avec respectivement 15% et 10,5% du total.

■ Répartition des dépôts de comptes annuels en 2025 par région (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

7.1. LES DEPOTS DE COMPTES ANNUELS

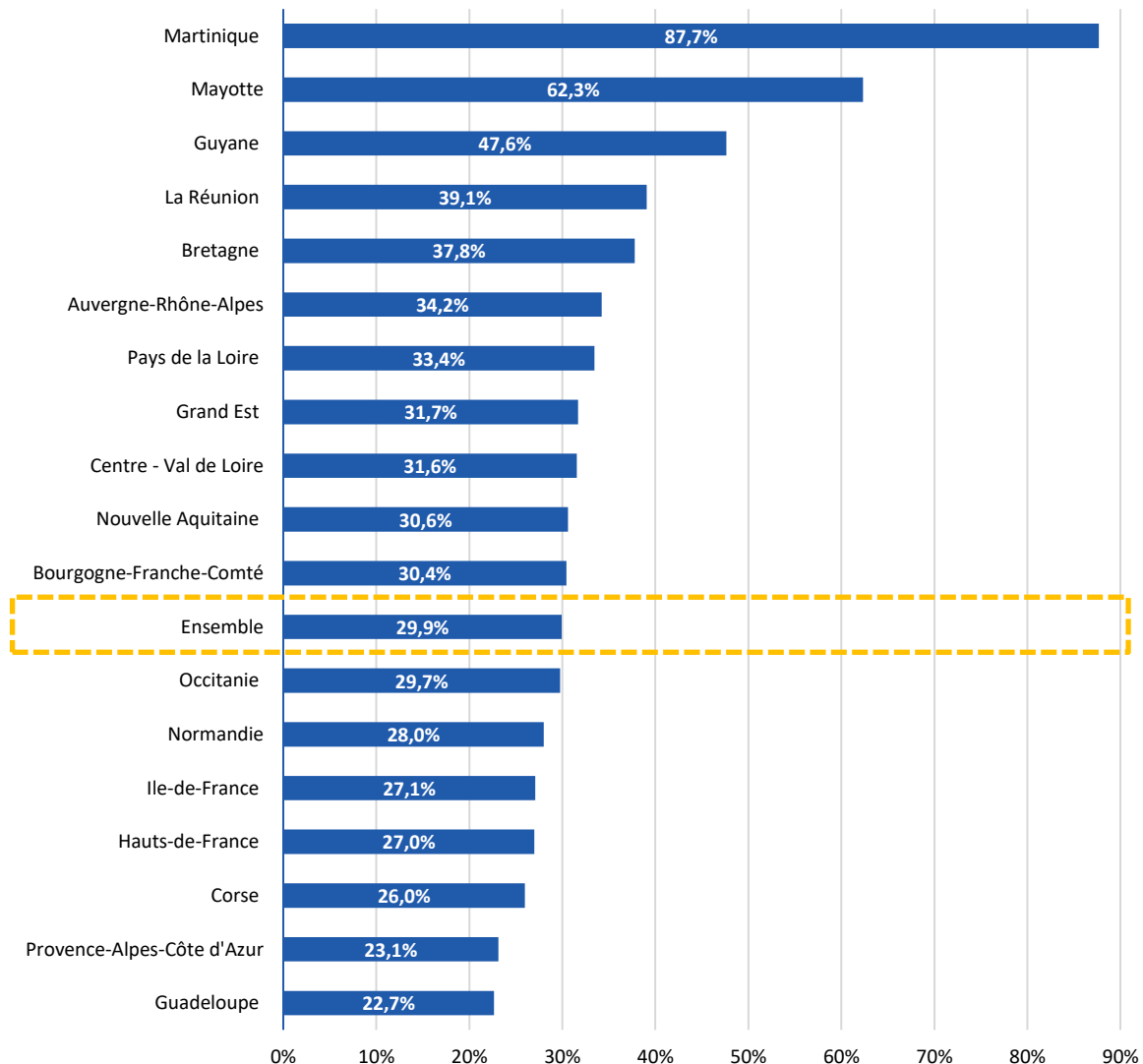
Évolution 2024 vs 2025 de la répartition des dépôts de comptes annuels par région

En 2025, la France a enregistré une croissance des dépôts de compte annuels de près de 30% (sur un an). Les DROM ont enregistré les progressions les plus importantes avec en tête la Martinique (+87,7%) suivie de Mayotte (+62,3%)

et de la Guyane (+47,6%). En Métropole, c'est la Bretagne qui a affiché le rythme de croissance le plus important (+37,8%) juste devant l'Auvergne-Rhône-Alpes (+34,2%).

■ Évolution des dépôts de comptes annuels par région entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

7.1. LES DEPOTS DE COMPTES ANNUELS

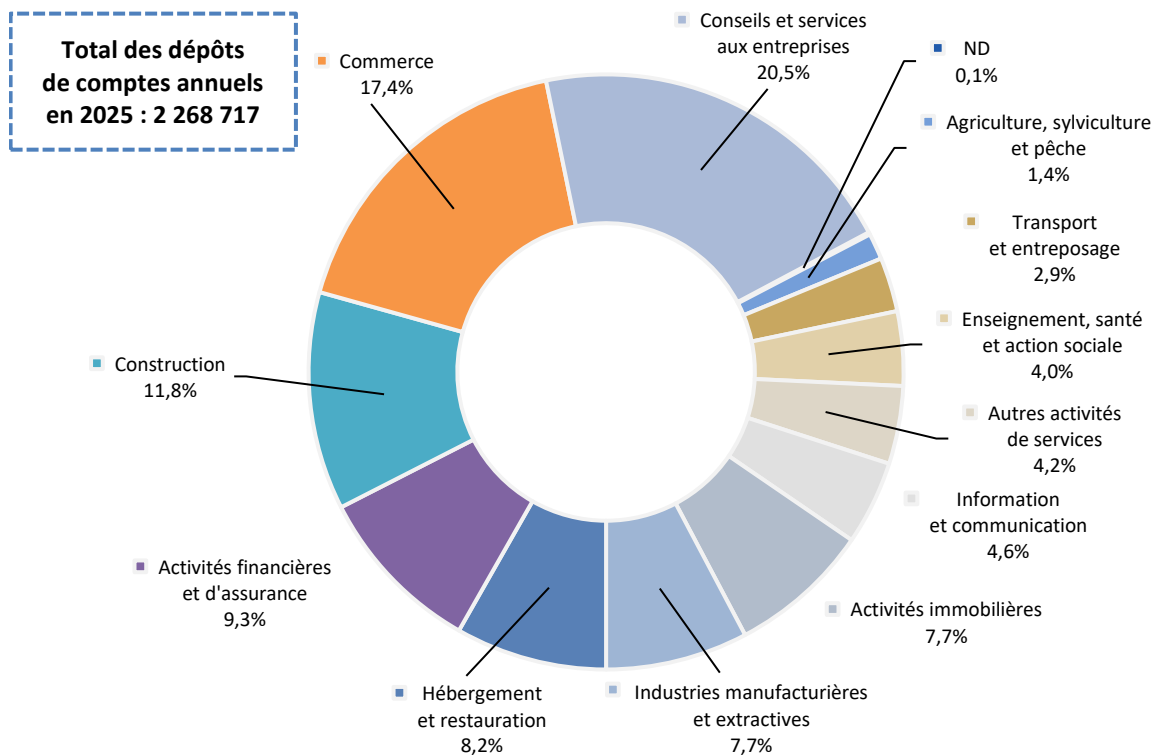
La répartition des dépôts de comptes annuels par secteur d'activité

Le secteur des Conseils et services aux entreprises est resté celui qui regroupait le plus grand nombre de sociétés ayant déposées leurs comptes en 2025 (20,5% du total), soit une

hausse de 0,5 point sur un an. Le Commerce et la Construction complétaient de nouveau le trio de tête avec respectivement 17,4% et 11,8% du total.

■ Répartition des dépôts de comptes annuels par secteur d'activité en 2025 (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

7.1. LES DEPOTS DE COMPTES ANNUELS

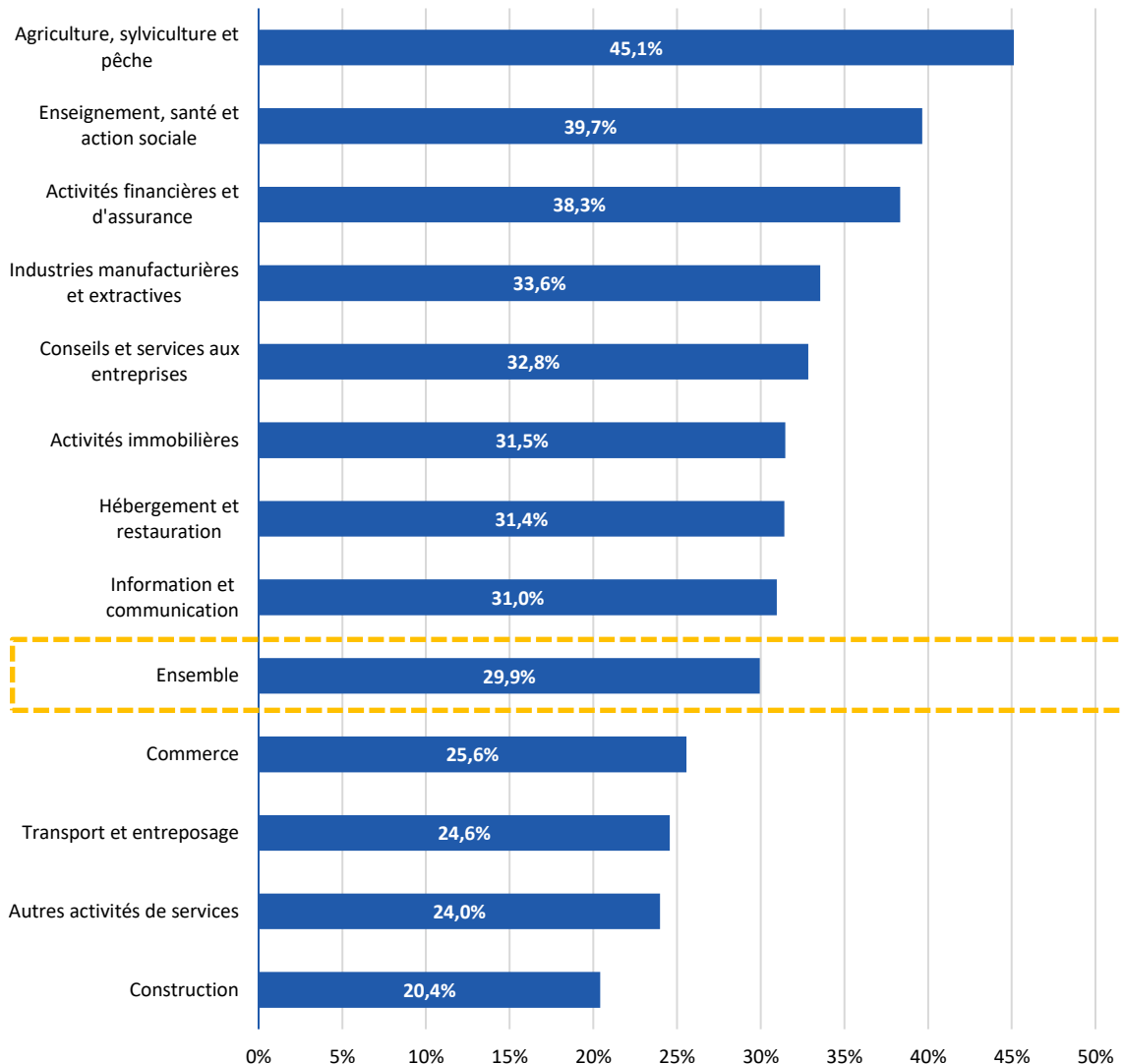
Évolution 2024 vs 2025 des dépôts de comptes annuels par secteur d'activité

En 2025, les dépôts de compte annuels ont augmenté de près de 30% (sur un an). Le secteur de l'Agriculture, sylviculture et pêche a enregistré un rythme largement plus élevé (+45,1%). À l'inverse, les secteurs de la

Construction, des Autres activités de services, du Transport/entreposage et du Commerce ont affiché une croissance inférieure à 26% au cours de la dernière année.

■ Évolution des dépôts de comptes par secteur d'activité entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

7.1. LES DEPOTS DE COMPTES ANNUELS

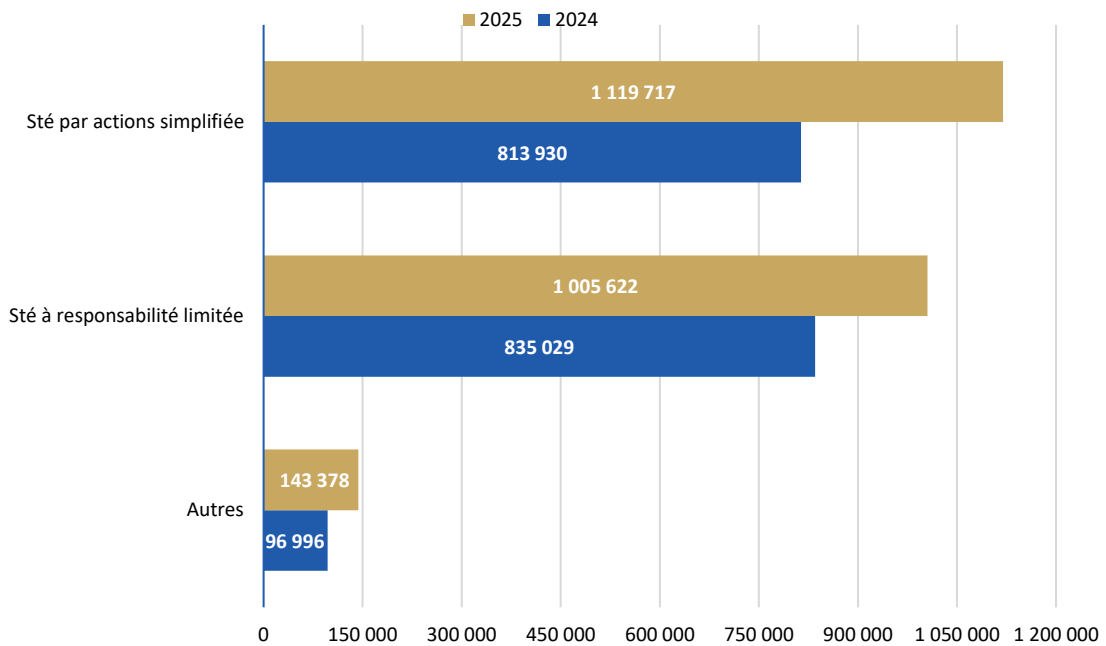
La répartition des dépôts de comptes annuels par statut juridique

Les sociétés par actions simplifiées et les sociétés à responsabilité limitée représentent la quasi-totalité des entreprises déposant leurs comptes

annuels. En effet, à elles deux, elles concentraient 93,7% du total sur l'ensemble de l'année 2025 (contre 94,4% en 2024).

■ Répartition des dépôts de comptes annuels par statut juridique (*)

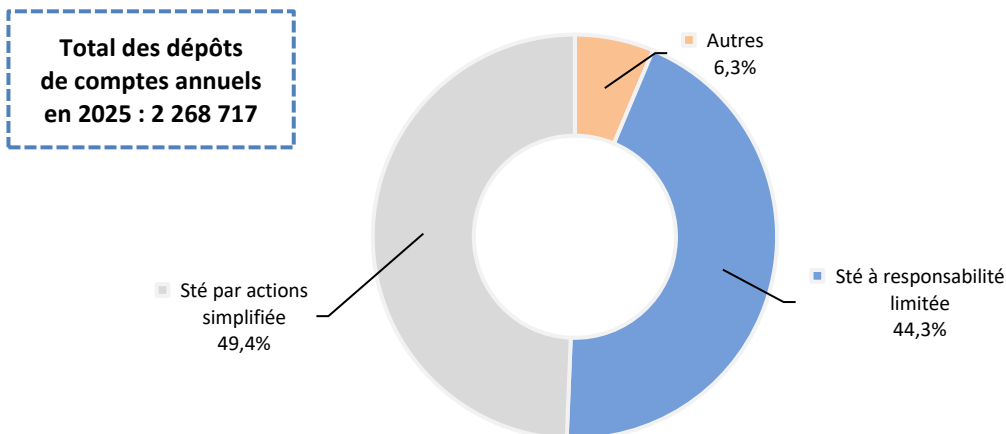
Unité : nombre d'entreprise



(*) Hors Moselle et Alsace / Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

■ Répartition des dépôts de comptes annuels par statut juridique en 2025 (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

7.1. LES DEPOTS DE COMPTES ANNUELS

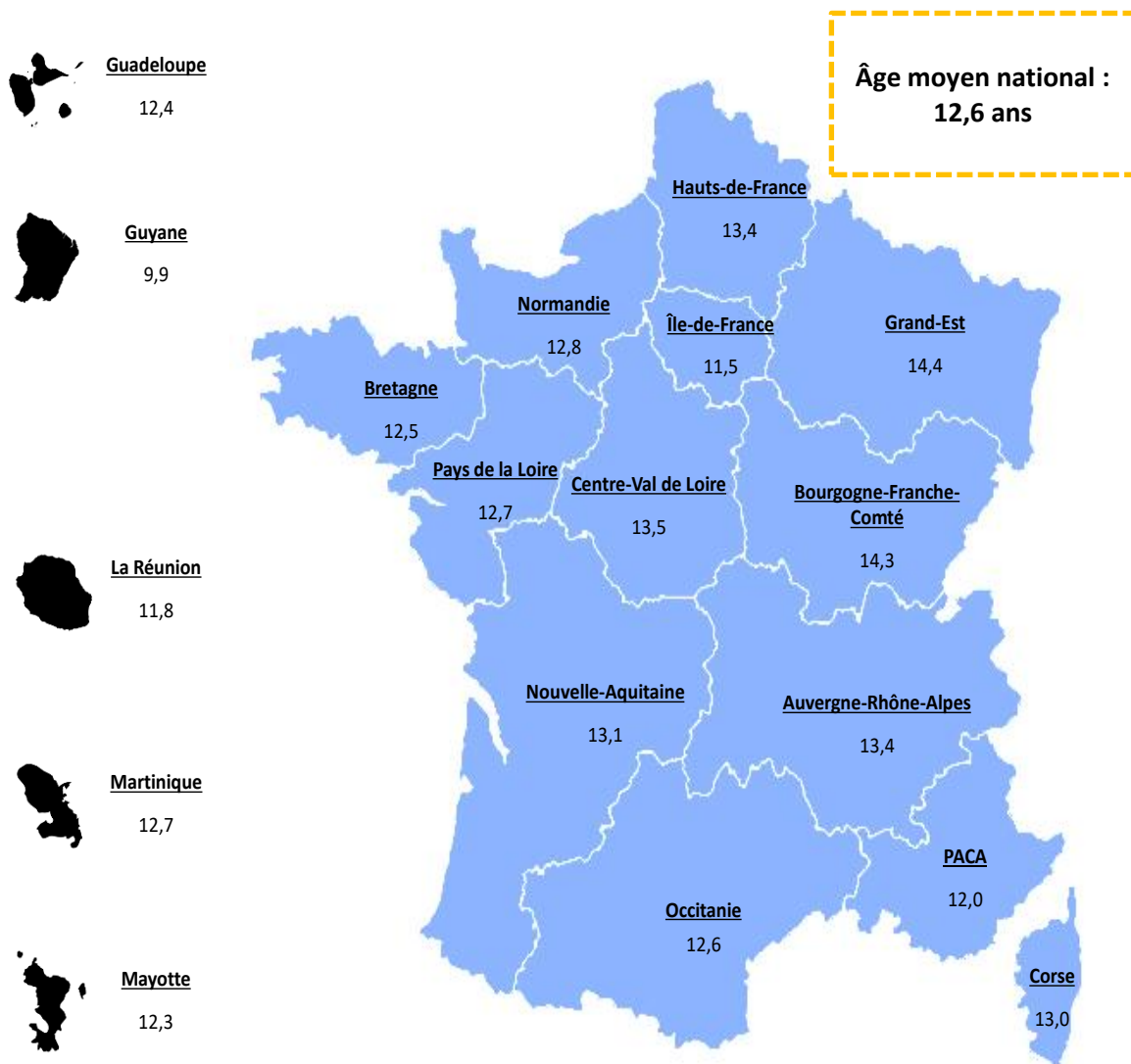
Âge moyen des entreprises déposant des comptes annuels par région

En 2025, l'âge moyen des entreprises ayant déposé des comptes annuels s'élevait à 12,6 ans (12,4 ans en 2024). En Grand Est, l'âge des sociétés était supérieur de 1,7 an à la moyenne

nationale alors qu'*a contrario*, il était inférieur de 2,7 ans en Guyane. Cette tendance se constate dans l'ensemble des DROM, à l'exception de la Martinique (12,7 ans).

■ Âge moyen des entreprises ayant déposé des comptes annuels par région en 2025 (*)

Unité : nombre d'année



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

7.1. LES DEPOTS DE COMPTES ANNUELS

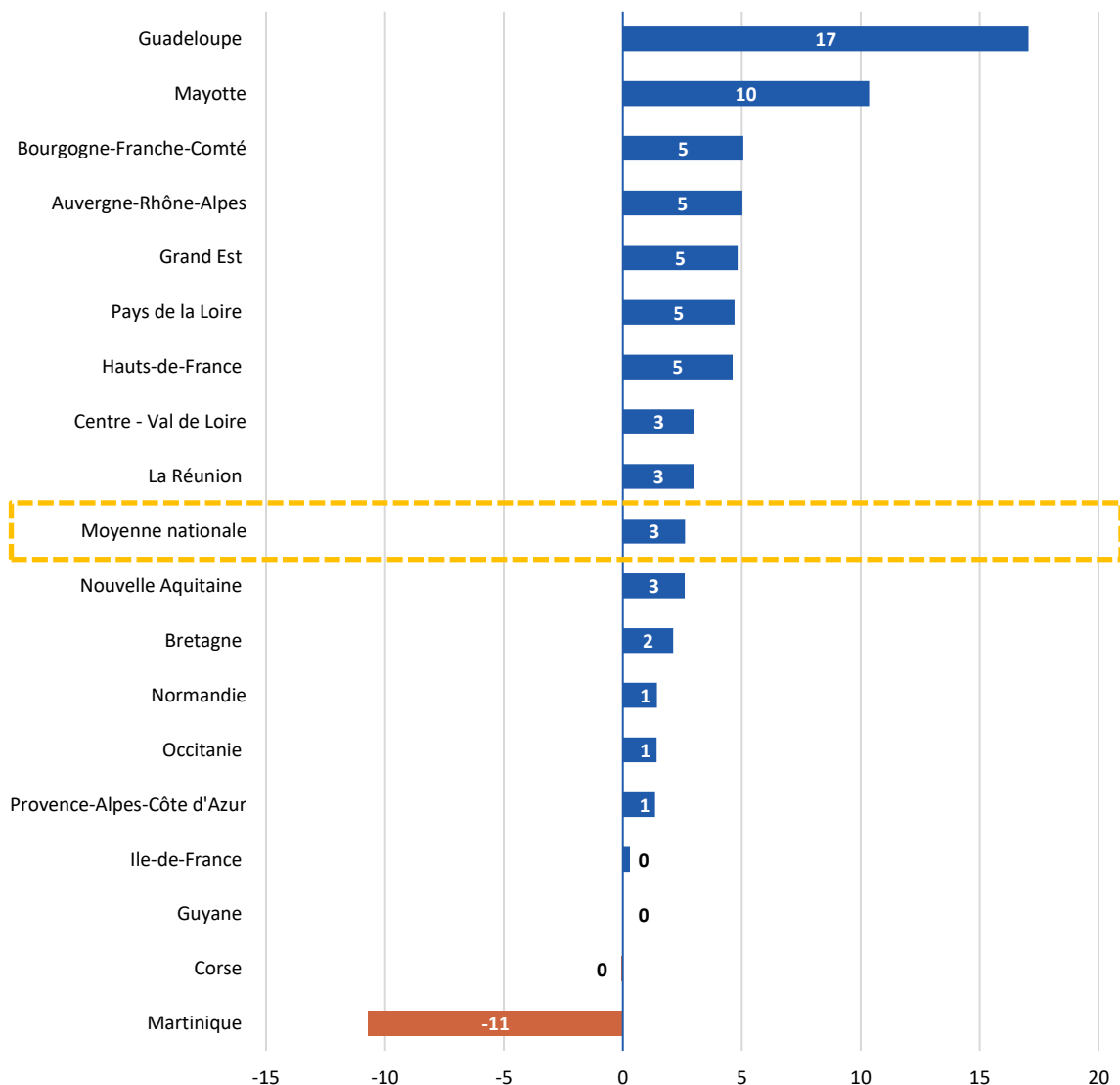
Évolution 2024 vs 2025 de l'âge moyen des entreprises déposant des comptes annuels par région

En 2025, l'âge moyen des entreprises ayant déposé des comptes annuels en France était supérieur de 3 mois par rapport à celui observé en 2024. Seule la Martinique a enregistré un écart

inférieur (-11 mois). À l'inverse, la Guadeloupe a affiché un âge moyen des entreprises ayant déposées des comptes annuels nettement supérieur à la moyenne nationale (+17 mois).

■ Évolution de l'âge moyen des entreprises ayant déposé des comptes par région entre 2024 et 2025 (*)

Unité : écart d'âge en mois



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

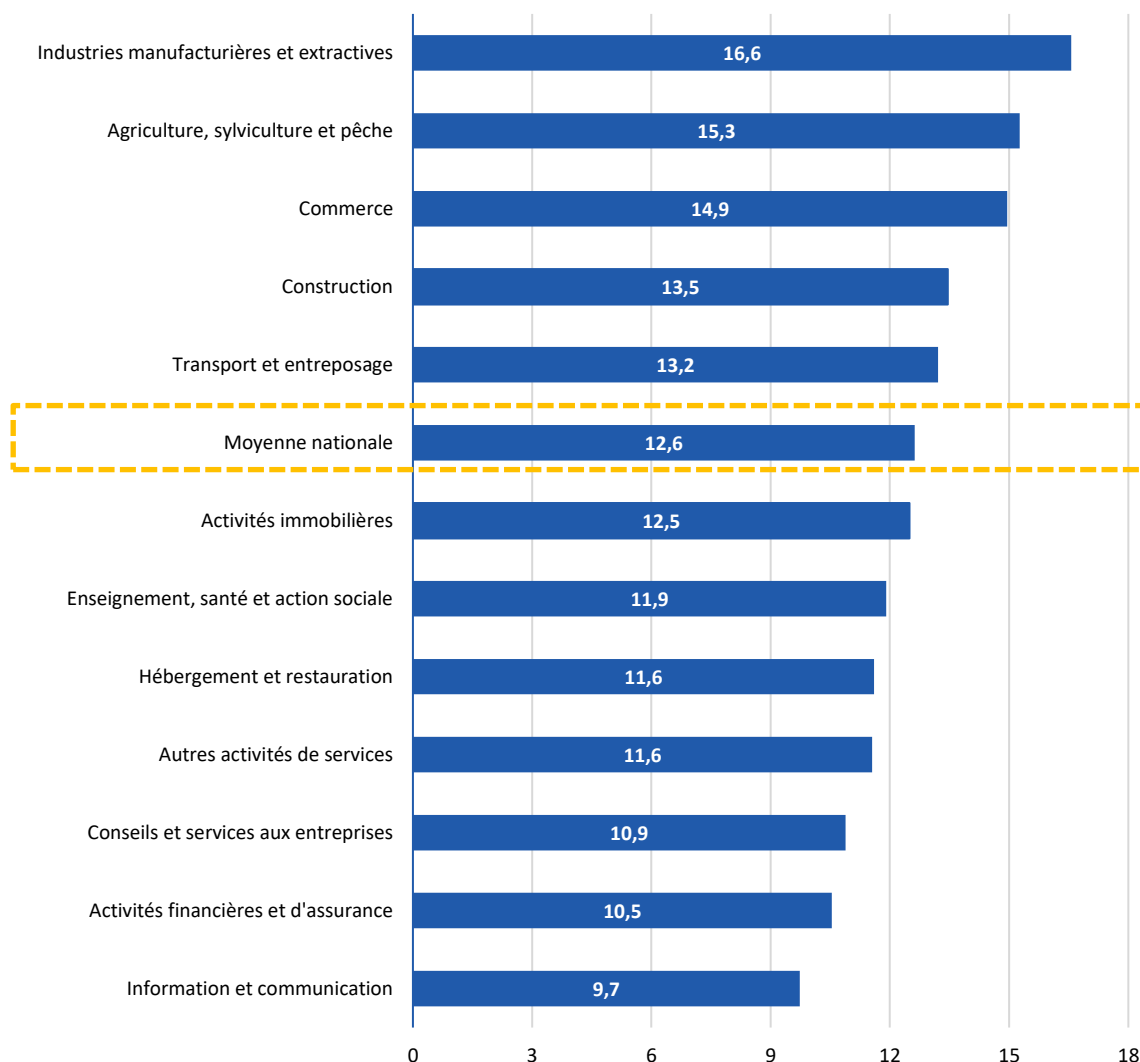
7.1. LES DEPOTS DE COMPTES ANNUELS

Âge moyen des entreprises déposant des comptes annuels par secteur d'activité

En 2025, les entreprises du secteur des Industries manufacturières et extractives ayant déposé des comptes annuels avaient en moyenne 16,6 ans, soit 4 années de plus que la moyenne nationale. À l'inverse, les sociétés du secteur de l'Information et communication étaient plus jeunes, 9,7 ans en moyenne.

■ Âge moyen des entreprises ayant déposé des comptes annuels par secteur d'activité en 2025 (*)

Unité : nombre d'année



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

7.1. LES DEPOTS DE COMPTES ANNUELS

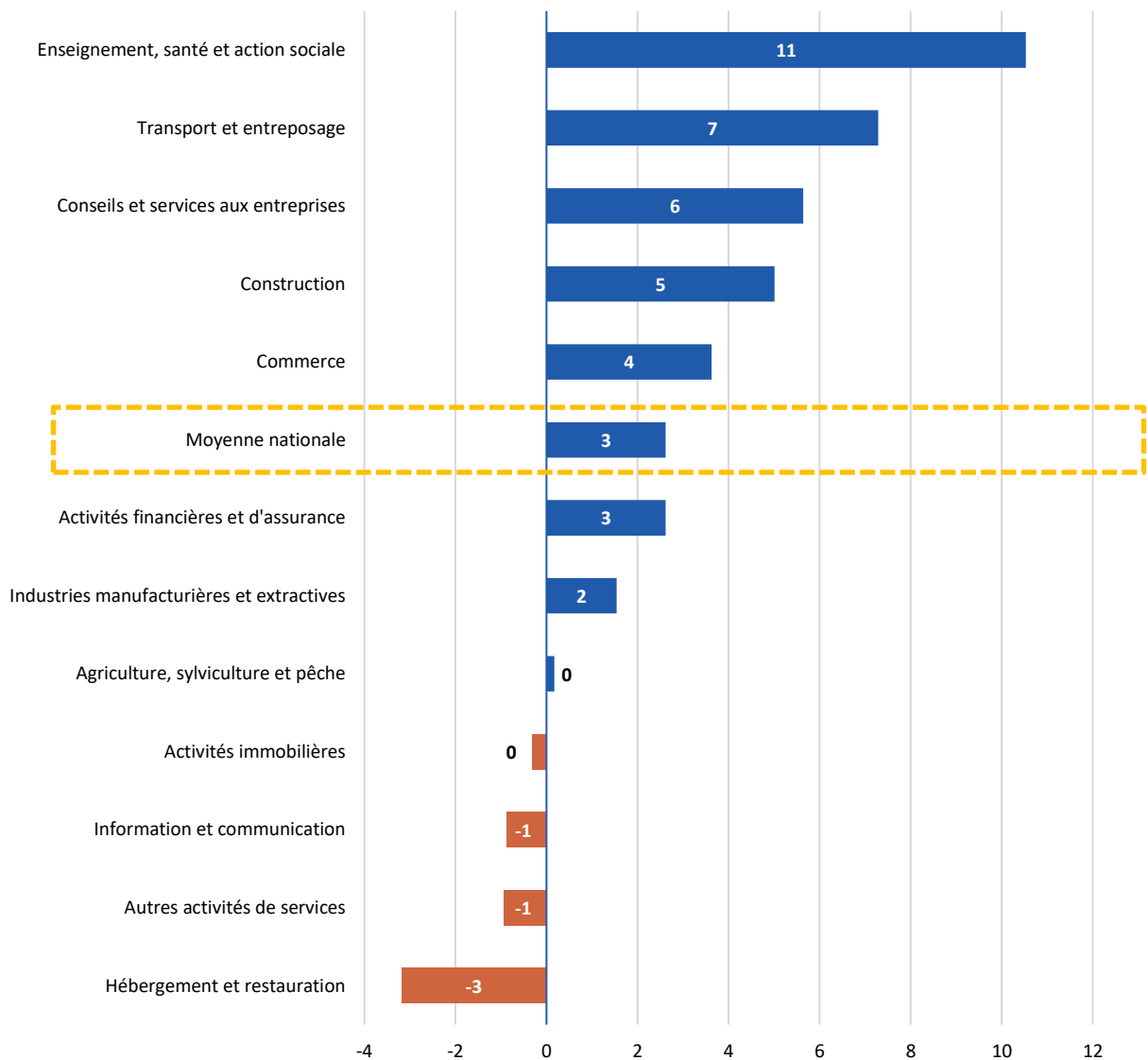
Évolution 2024 vs 2025 de l'âge moyen des entreprises déposant des comptes annuels par secteur

En 2025, l'âge moyen des entreprises ayant déposé des comptes annuels en France était supérieur de 3 mois par rapport à celui observé

en 2024. Le secteur de l'Enseignement, santé et action sociale a enregistré un écart nettement supérieur (11 mois) à la moyenne nationale.

■ Évolution de l'âge moyen des entreprises ayant déposé des comptes par secteur d'activité entre 2024 et 2025 (*)

Unité : écart d'âge en mois



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

7.1. LES DEPOTS DE COMPTES ANNUELS

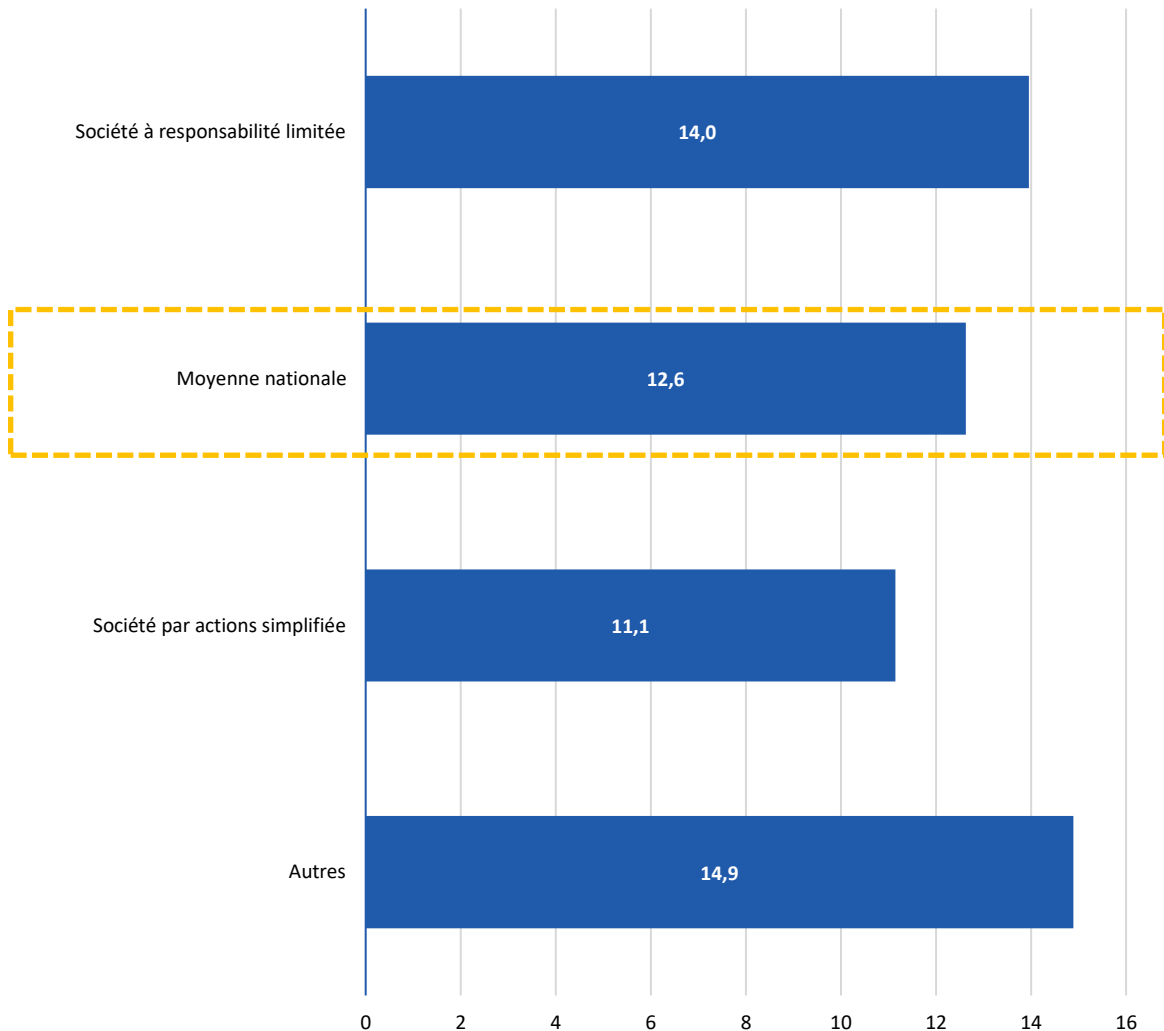
Âge moyen des entreprises déposant des comptes annuels par statut juridique

En moyenne, les entreprises ayant déposé des comptes annuels au cours de l'exercice 2025 avaient en moyenne 12,6 ans. Les sociétés à responsabilité

limitée affichent un âge moyen de 14 ans contre 11,1 ans en moyenne pour les sociétés par actions simplifiée.

- Age moyen des entreprises ayant déposé des comptes annuels par statut juridique en 2025 (*)

Unité : nombre d'années



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

7.1. LES DEPOTS DE COMPTES ANNUELS

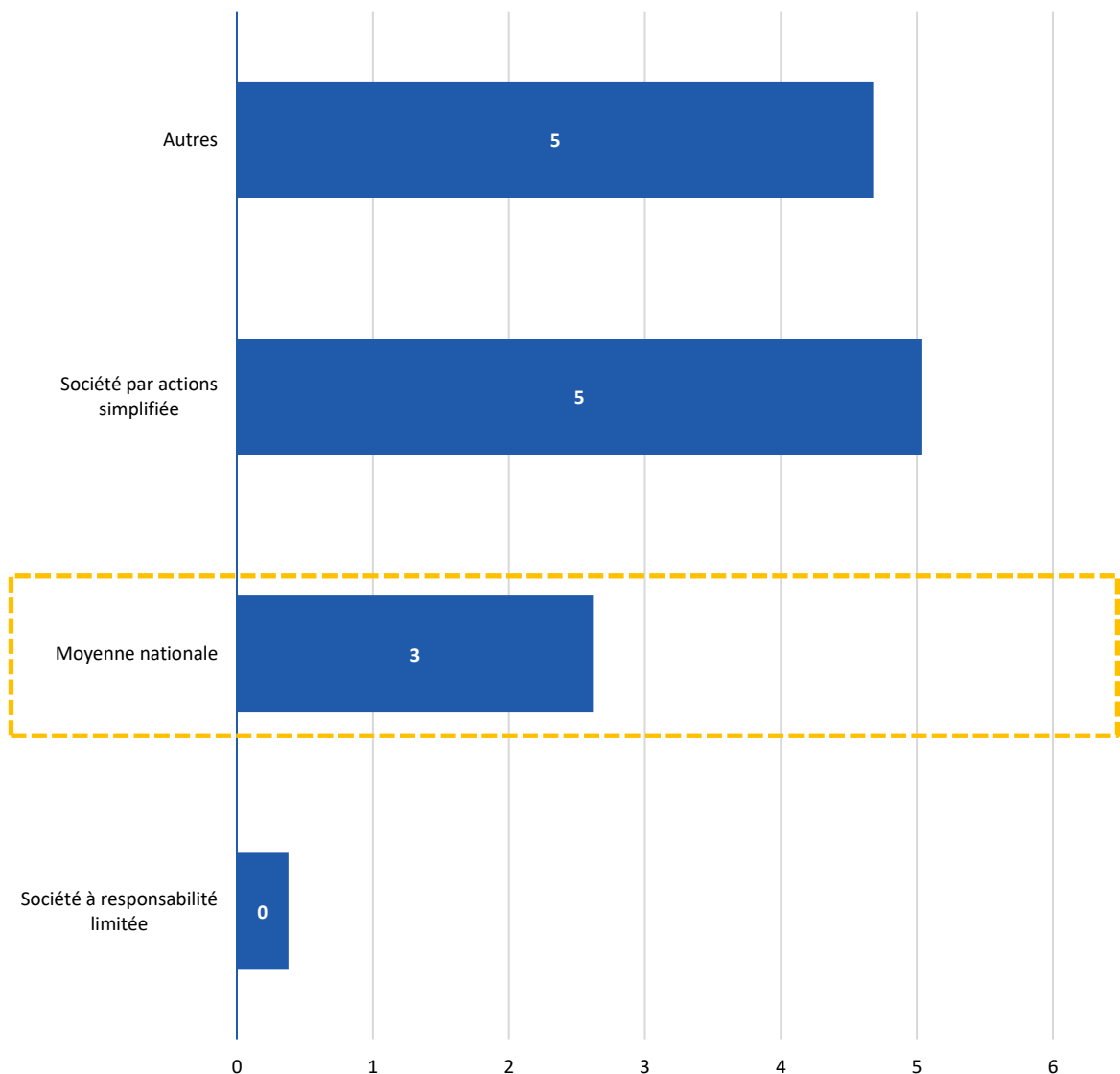
Évolution 2024 vs 2025 de l'âge moyen des entreprises déposant des comptes annuels par statut

En 2025, l'âge moyen des entreprises ayant déposé des comptes annuels en France était supérieur de 3 mois par rapport à celui observé en 2024. Les

entreprises relevant du statut de la société par actions simplifiée ont quant à elles affiché un âge moyen supérieur de 5 mois.

■ Évolution de l'âge moyen des entreprises ayant déposé des comptes par statut juridique entre 2024 et 2025 (*)

Unité : écart d'âge en mois



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

7.2. LES DECLARATIONS INITIALES OU MODIFICATIONS DE BENEFICIAIRE

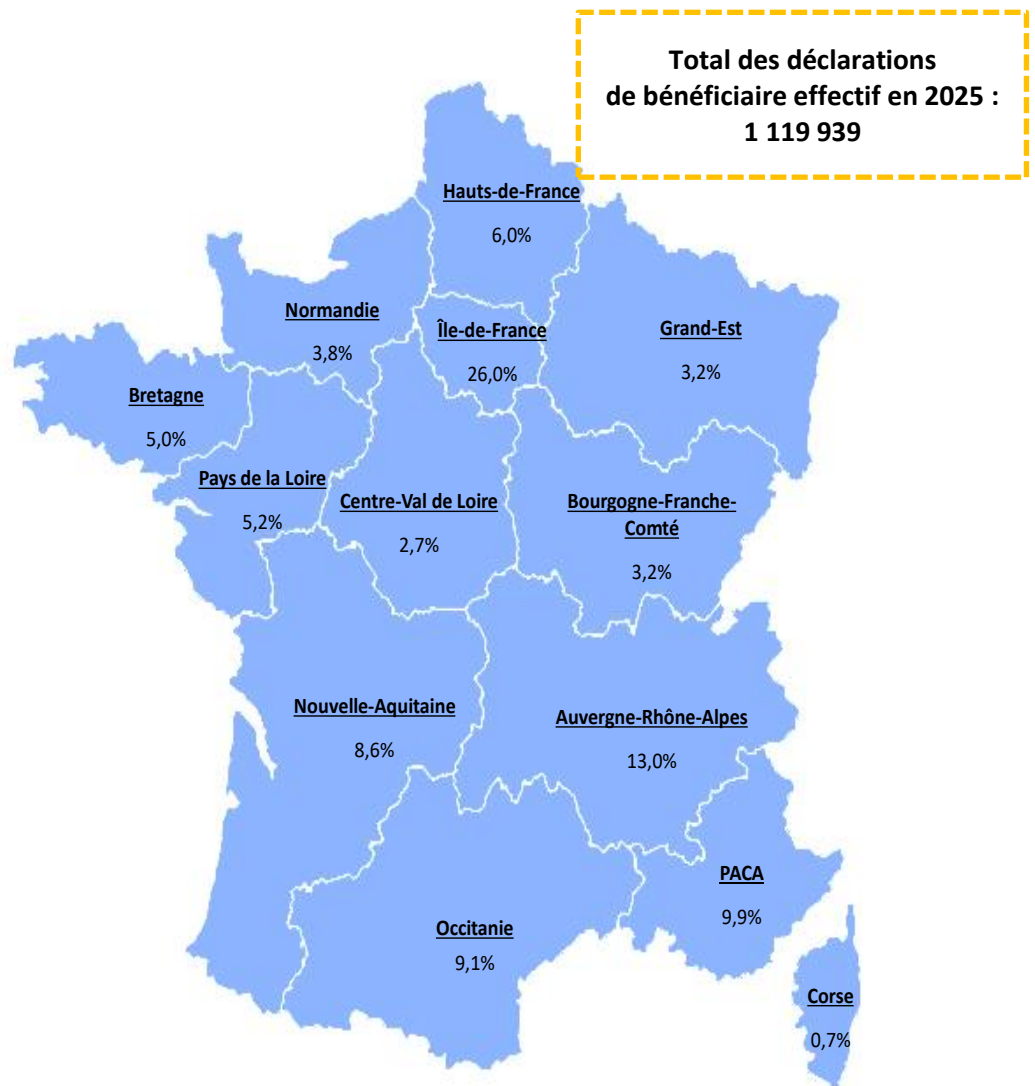
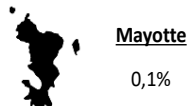
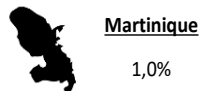
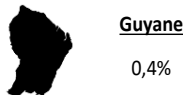
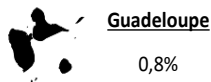
La répartition des déclarations de bénéficiaire effectif par région

Sur les 1 119 939 déclarations de bénéficiaire effectif comptabilisés au cours de l'exercice 2025 (802 518 en 2024), 26% ont été réalisés en Ile-de-France. Les régions Auvergne-Rhône-Alpes et

Provence-Alpes-Côte d'Azur complétaient le podium avec respectivement 13% et 9,9% du total.

Répartition des déclarations de bénéficiaire effectif par région en 2025 (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

7.2. LES DECLARATIONS INITIALES OU MODIFICATIONS DE BENEFICIAIRE

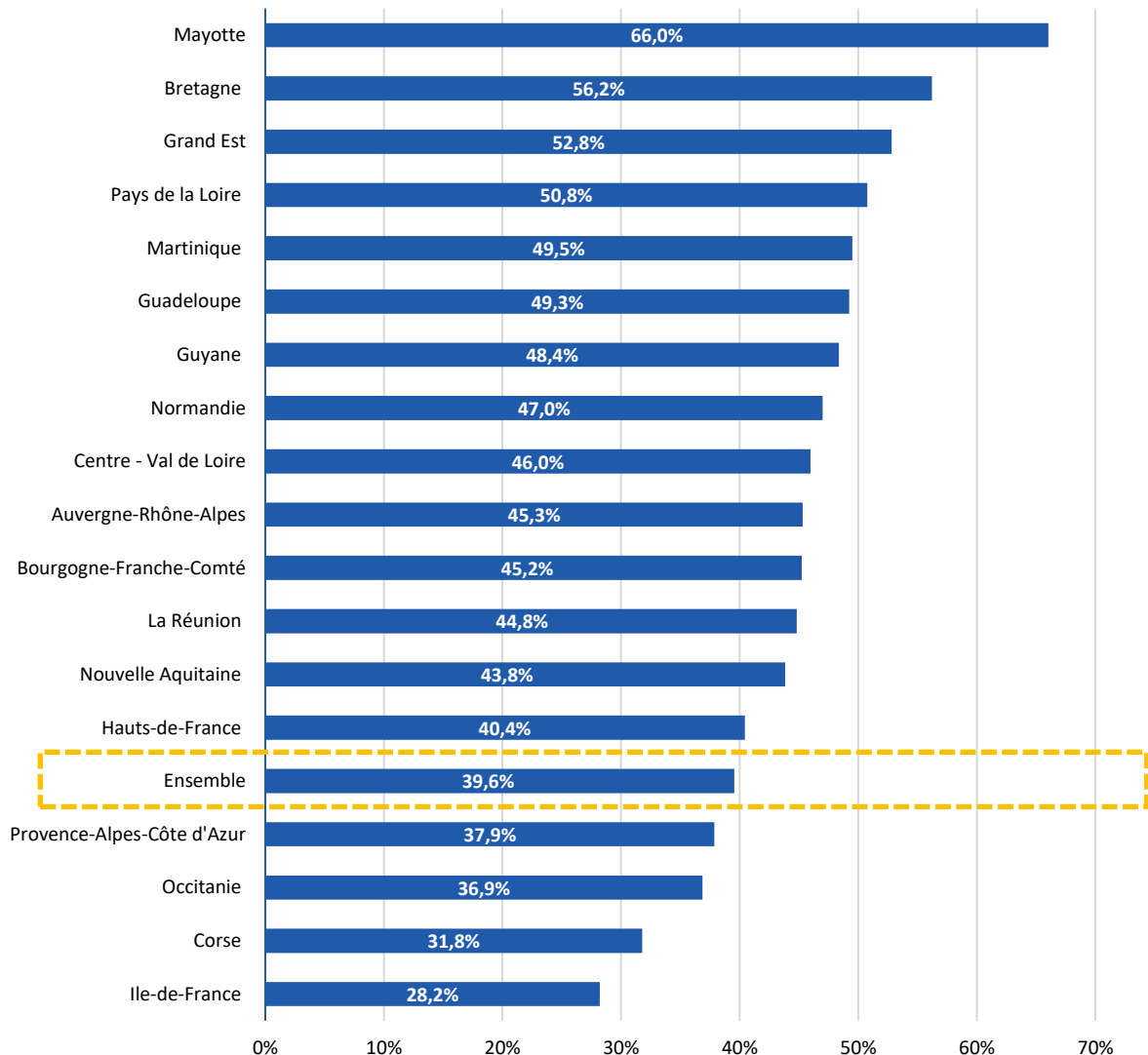
Évolution 2024 vs 2025 des déclarations de bénéficiaire effectif par région

En 2025, la France a enregistré une progression des déclarations de bénéficiaire effectif de 39,6% (sur un an). Mayotte a affiché la progression la plus importante (+66%) devant la Bretagne

(+56,2%) et le Grand Est (+52,8%). À l'inverse, l'Île-de-France est la région qui a enregistré le rythme de croissance le moins élevé (28,2%).

■ Évolution des déclarations de bénéficiaire effectif par région entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

7.2. LES DECLARATIONS INITIALES OU MODIFICATIONS DE BENEFICIAIRE

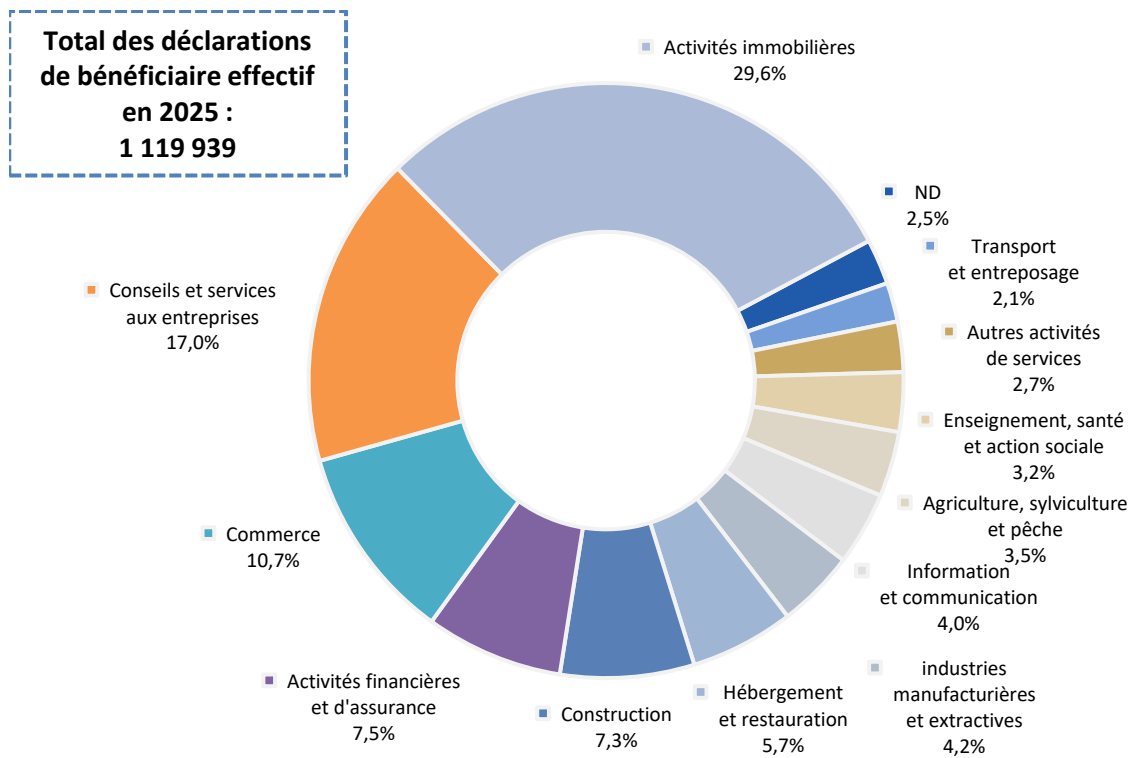
La répartition des déclarations de bénéficiaire effectif par secteur d'activité

En 2025, les Activités immobilières représentaient 29,6% des déclarations de bénéficiaire effectif (+2,7 points). Le secteur avançait de nouveau

ceux des Conseils et services aux entreprises (17% du total) ainsi que le Commerce (10,7%).

Répartition des déclarations de bénéficiaire effectif par secteur d'activité en 2025 (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

7.2. LES DECLARATIONS INITIALES OU MODIFICATIONS DE BENEFICIAIRE

Évolution 2024 vs 2025 des déclarations de bénéficiaire effectif par secteur d'activité

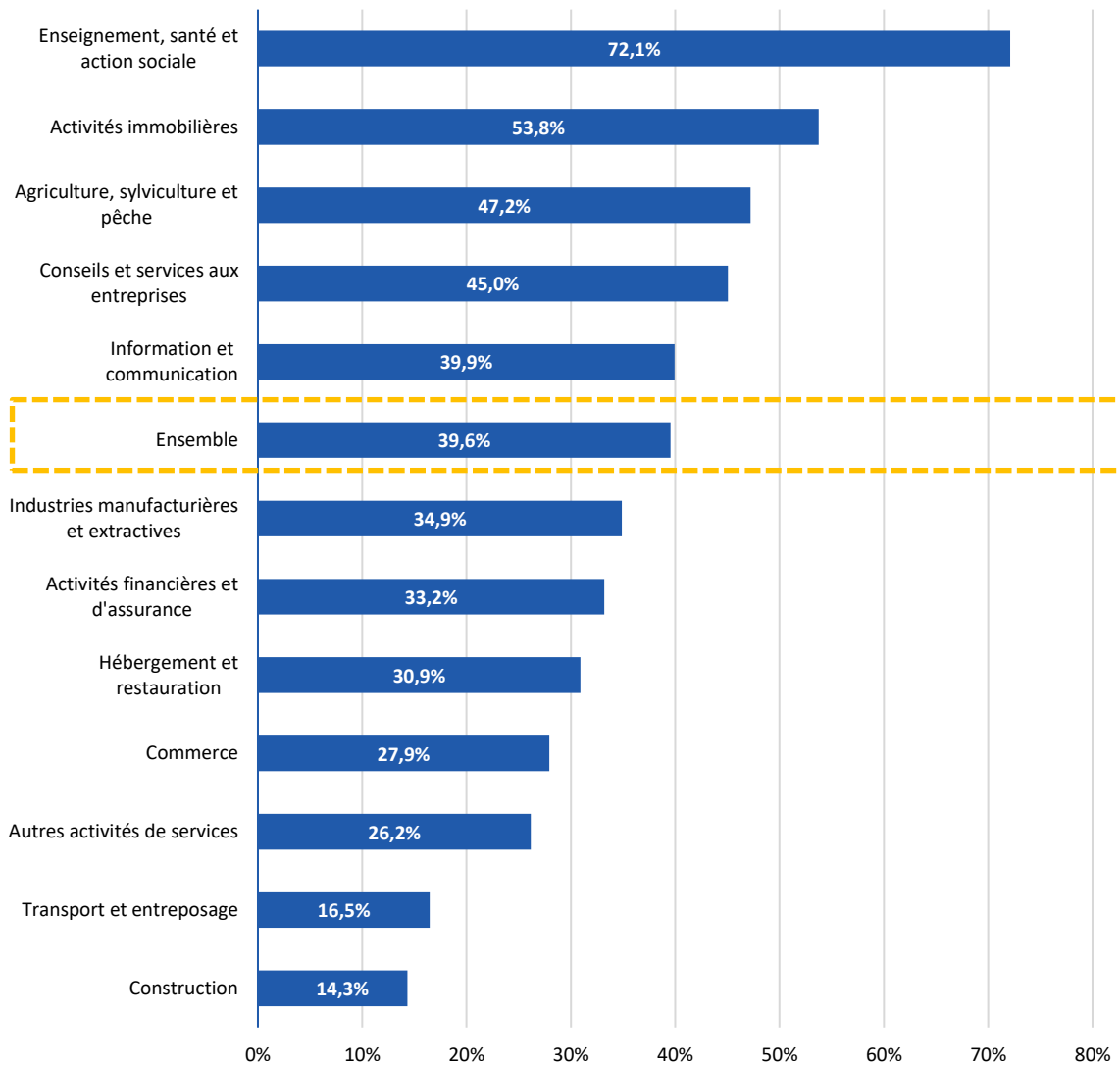
En 2025, les déclarations de bénéficiaire effectif ont augmenté de 39,6% (sur un an). Le secteur de l'Enseignement, santé et action sociale a enregistré un rythme plus élevé (+72,1%) devant les Activités immobilières (+53,8%) et

l'Agriculture, sylviculture et pêche (+47,2%). Les secteurs du Transport/entreposage et de la Construction ont quant à eux affiché des rythmes de croissance inférieurs à 20%.

■ Évolution des déclarations de bénéficiaire effectif par secteur d'activité entre 2024 et 2025

(*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

7.2. LES DECLARATIONS INITIALES OU MODIFICATIONS DE BENEFICIAIRE

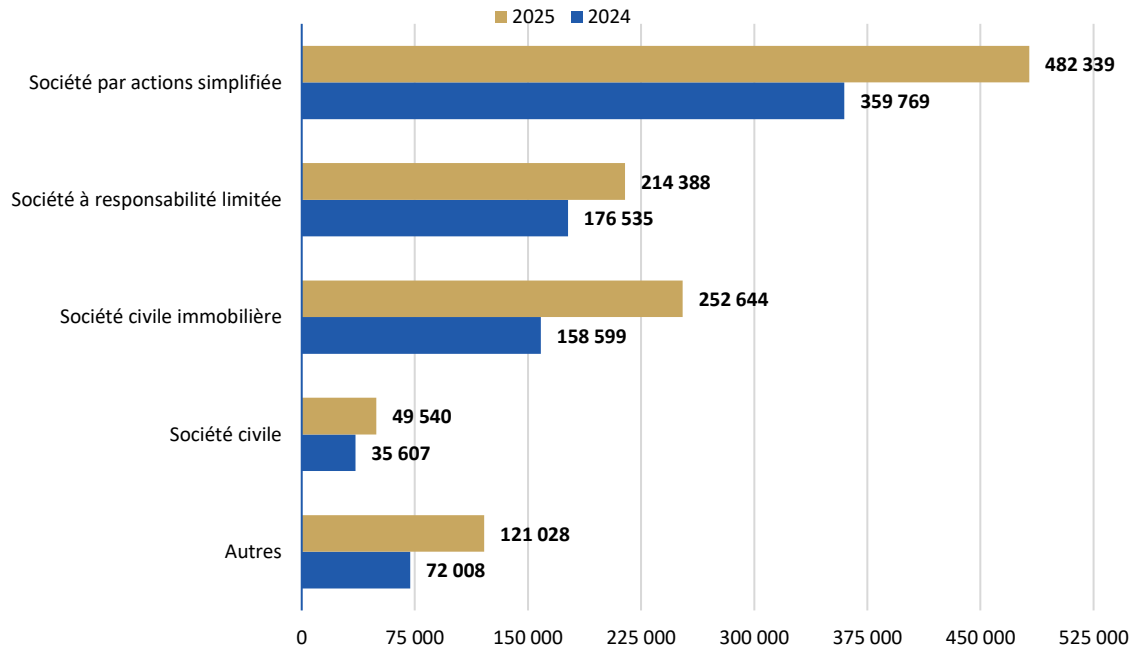
La répartition des déclarations de bénéficiaire effectif par statut juridique

Sur l'ensemble de l'année 2025, les sociétés par actions simplifiées représentaient plus de 43% des déclarations de bénéficiaire effectif (44,8% en 2024).

Elles étaient suivies des sociétés civiles immobilières (22,6% du total) et des sociétés à responsabilité limitée (19,1%).

Répartition des déclarations de bénéficiaire effectif par statut juridique (*)

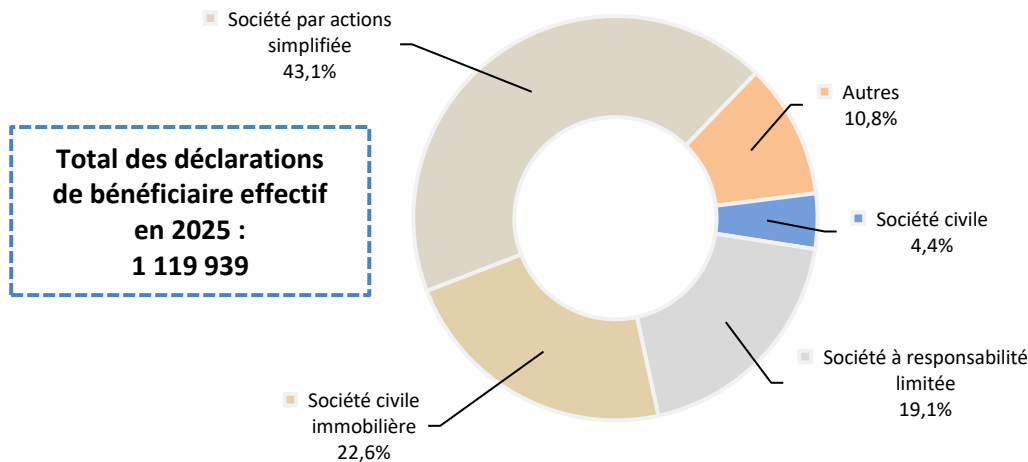
Unité : nombre d'entreprise



(*) Hors Moselle et Alsace / Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce

Répartition des déclarations de bénéficiaire effectif par statut juridique en 2025 (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

7.2. LES DECLARATIONS INITIALES OU MODIFICATIONS DE BENEFICIAIRE

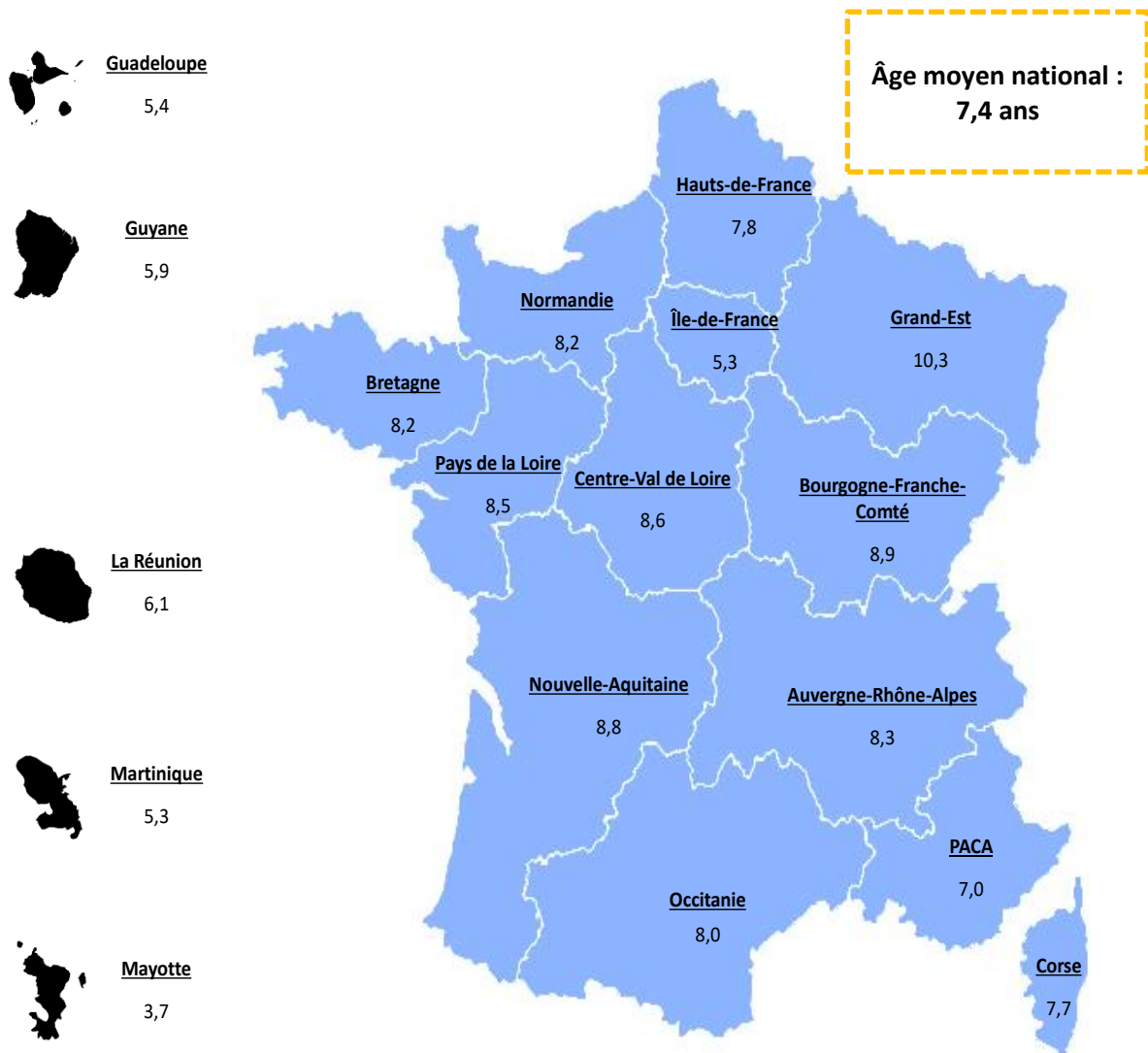
Âge moyen des entreprises déposant des demandes de bénéficiaire effectif par région

En 2025, l'âge moyen des entreprises ayant déposé des demandes de bénéficiaire effectif s'élevait à 7,4 ans (contre 7 ans en 2024). En Grand Est, l'âge des sociétés était supérieur de

2,9 ans à la moyenne nationale alors qu'*contrario*, il était inférieur de 3,7 ans à Mayotte. Cette tendance se constate dans l'ensemble des DROM.

■ Âge moyen des entreprises ayant déposé des demandes de bénéficiaire effectif par région en 2025 (*)

Unité : nombre d'année



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

7.2. LES DECLARATIONS INITIALES OU MODIFICATIONS DE BENEFICIAIRE

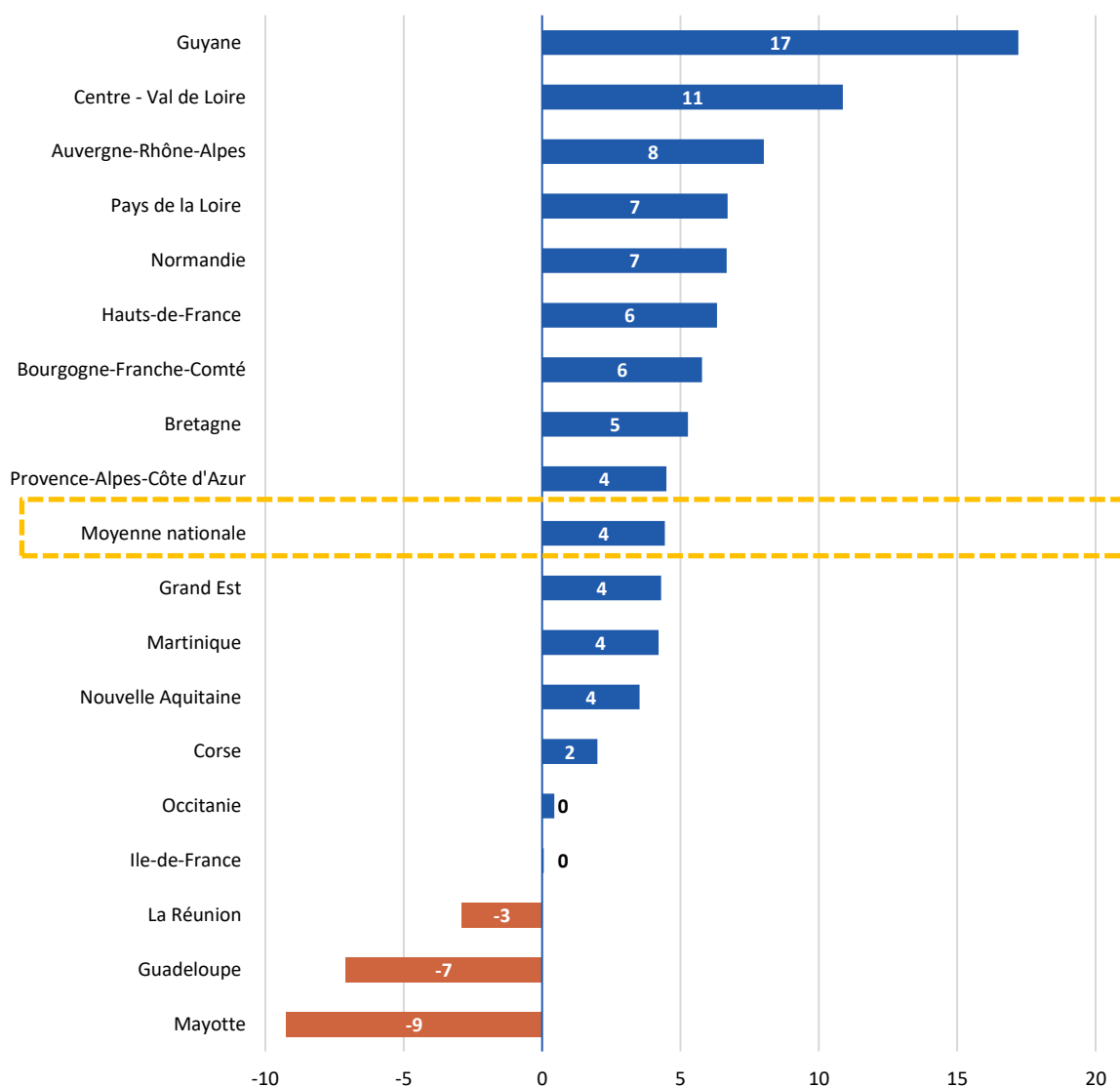
Évolution 2024 vs 2025 de l'âge moyen des entreprises déposant des demandes de bénéficiaire effectif par

En 2025, l'âge moyen des entreprises ayant déposé des demandes de bénéficiaire effectif en France était supérieur de 4 mois par rapport à celui observé en 2024. À l'exception de trois entités des DROM (Réunion, Guadeloupe et Mayotte), toutes les régions ont été alignées sur

cette tendance. La Guyane a affiché un âge moyen des entreprises ayant déposé des demandes de bénéficiaire effectif nettement supérieur à la moyenne nationale (17 mois). En Métropole, c'est le Centre-Val de Loire qui se distingue (11 mois).

■ Évolution de l'âge moyen des entreprises ayant déposé des demandes de bénéficiaire effectif par région entre 2024 et 2025 (*)

Unité : écart d'âge en mois



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

7.2. LES DECLARATIONS INITIALES OU MODIFICATIONS DE BENEFICIAIRE

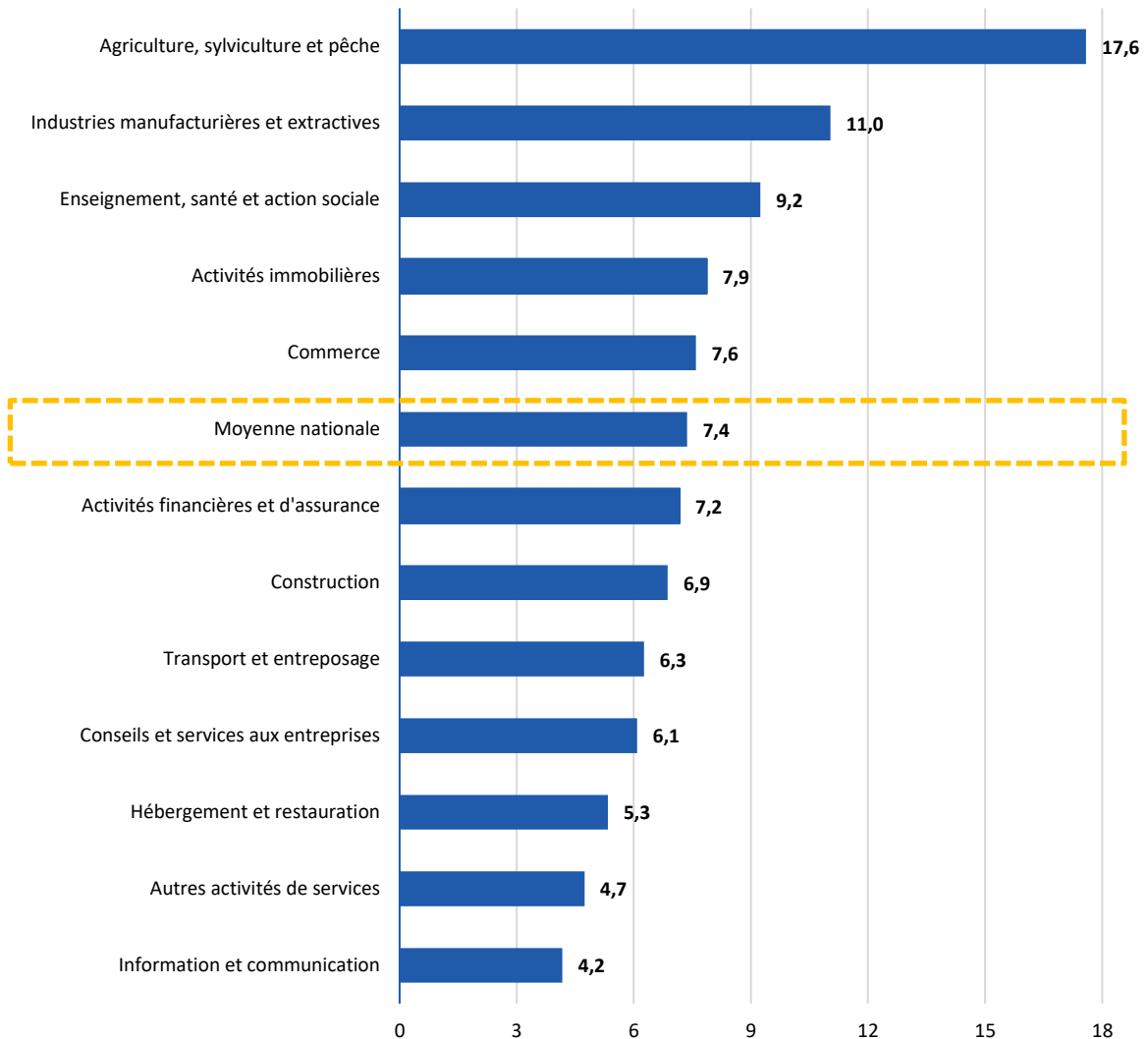
Âge moyen des entreprises déposant des demandes de bénéficiaire effectif par secteur d'activité

En 2025, les entreprises du secteur de l'Agriculture, sylviculture et pêche ayant déposé des demandes de bénéficiaire effectif avaient en moyenne 17,6 ans, soit 10,2 années de plus que la

moyenne nationale. À l'inverse, les sociétés du secteur de l'Information et communication étaient plus jeunes, 4,3 ans en moyenne.

■ Âge moyen des entreprises ayant déposé des demandes de bénéficiaire effectif par secteur d'activité en 2025 (*)

Unité : nombre d'année



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

7.2. LES DECLARATIONS INITIALES OU MODIFICATIONS DE BENEFICIAIRE

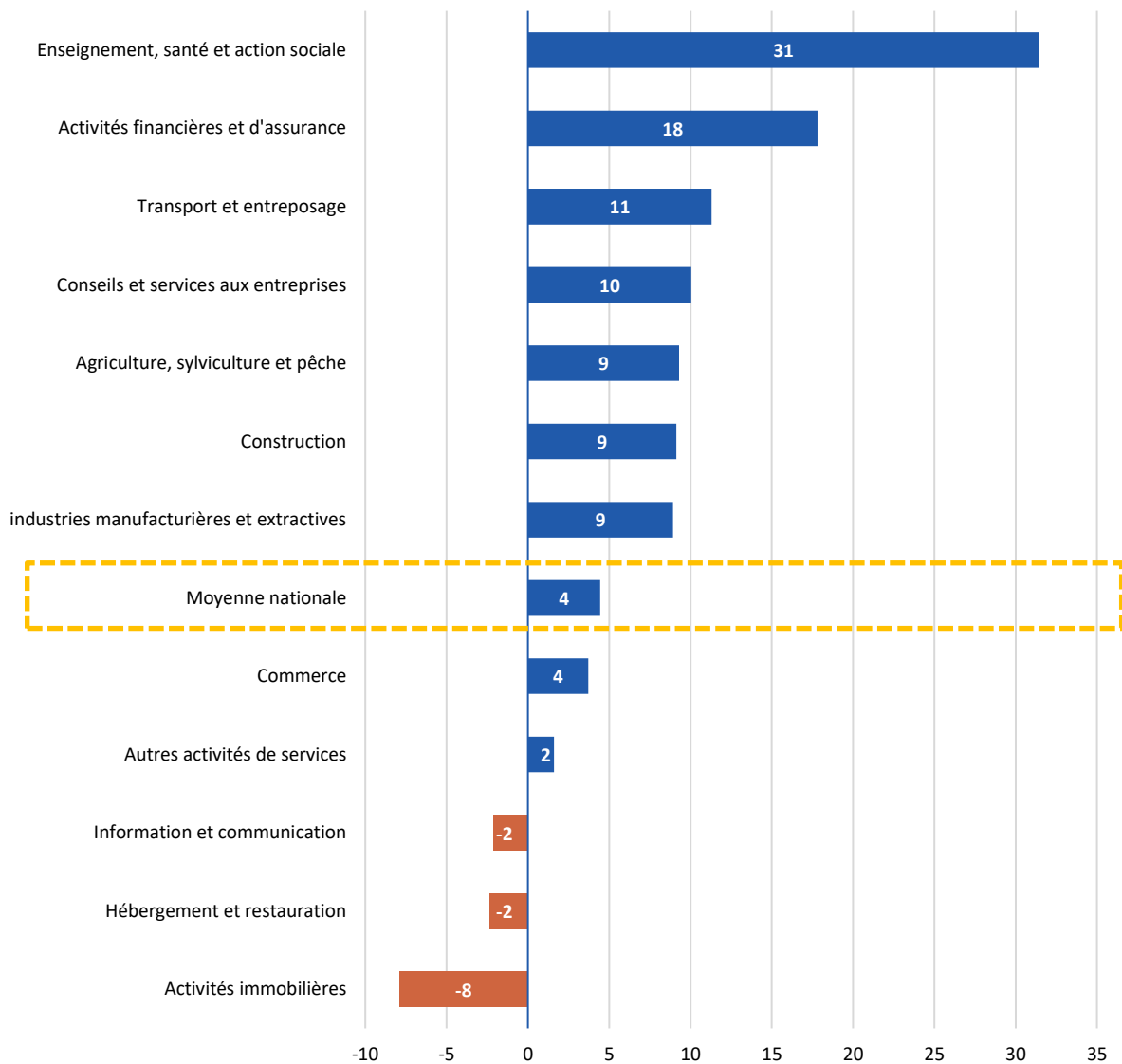
Évolution 2024 vs 2025 de l'âge moyen des entreprises déposant des demandes bénéficiaire effectif par secteur d'activité

En 2025, l'âge moyen des entreprises ayant déposé des demandes de bénéficiaire effectif en France était supérieur de 4 mois par rapport à celui observé en 2024. Tous les secteurs d'activité ont suivi ce constat, à l'exception de trois

(Information et communication, Hébergement et restauration et Activités immobilières). Le secteur de l'Enseignement, santé et action sociale a affiché un niveau nettement supérieur à la moyenne nationale (31 mois).

■ Évolution de l'âge moyen des entreprises ayant déposé des demandes de bénéficiaire effectif par secteur d'activité entre 2024 et 2025 (*)

Unité : écart d'âge en mois



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

7.2. LES DECLARATIONS INITIALES OU MODIFICATIONS DE BENEFICIAIRE

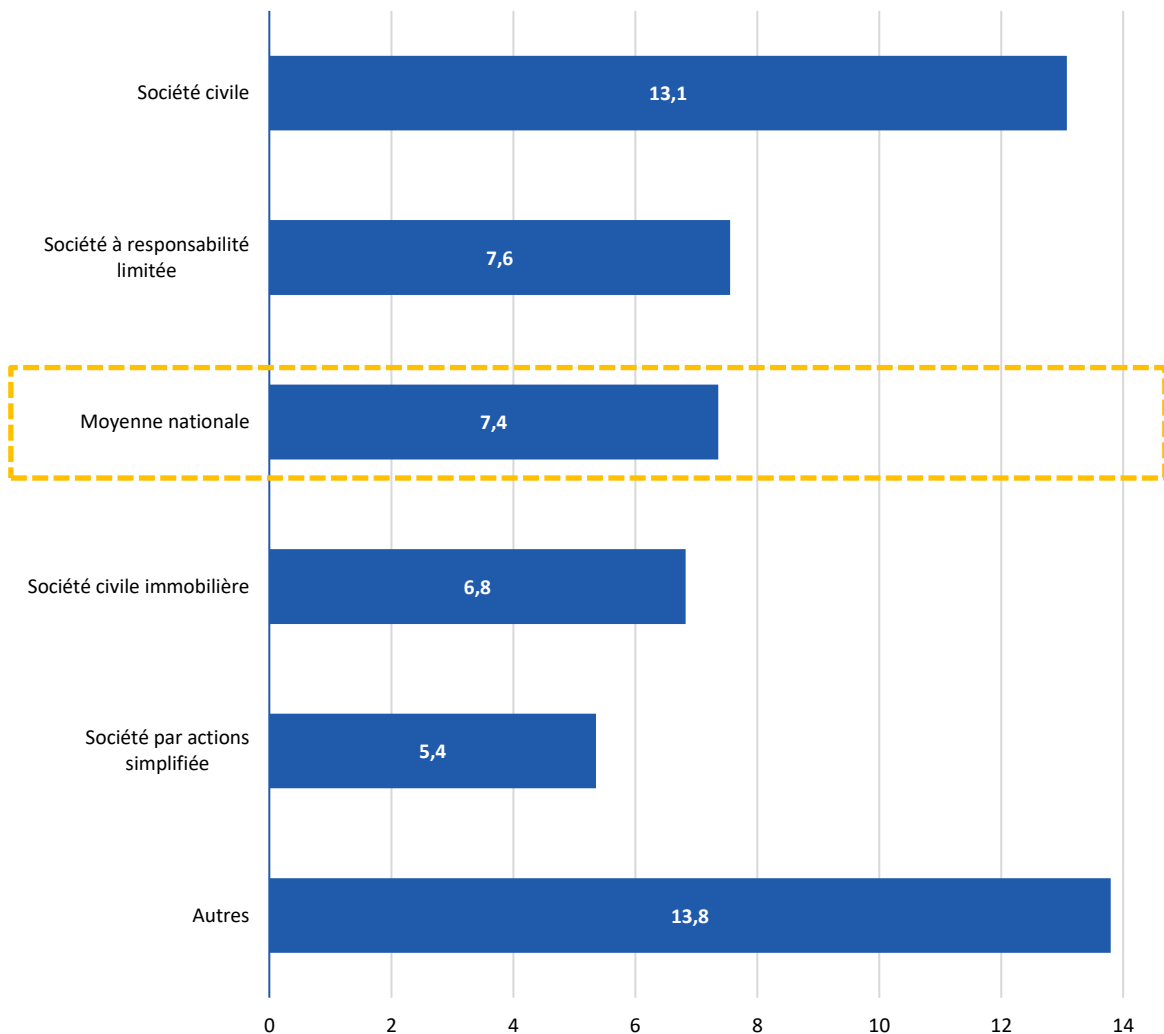
Âge moyen des entreprises déposant des demandes de bénéficiaire effectif par statut juridique

En 2025, les entreprises ayant déposé une demande de bénéficiaire effectif avaient en moyenne 7,4 ans. Selon le statut juridique, des

différences existent. L'âge moyen des sociétés civiles s'élevait à 13,1 ans contre 5,4 années pour les sociétés par actions simplifiées.

■ Âge moyen des entreprises ayant déposé des demandes de bénéficiaire effectif par statut juridique en 2025 (*)

Unité : nombre d'années



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

7.2. LES DECLARATIONS INITIALES OU MODIFICATIONS DE BENEFICIAIRE

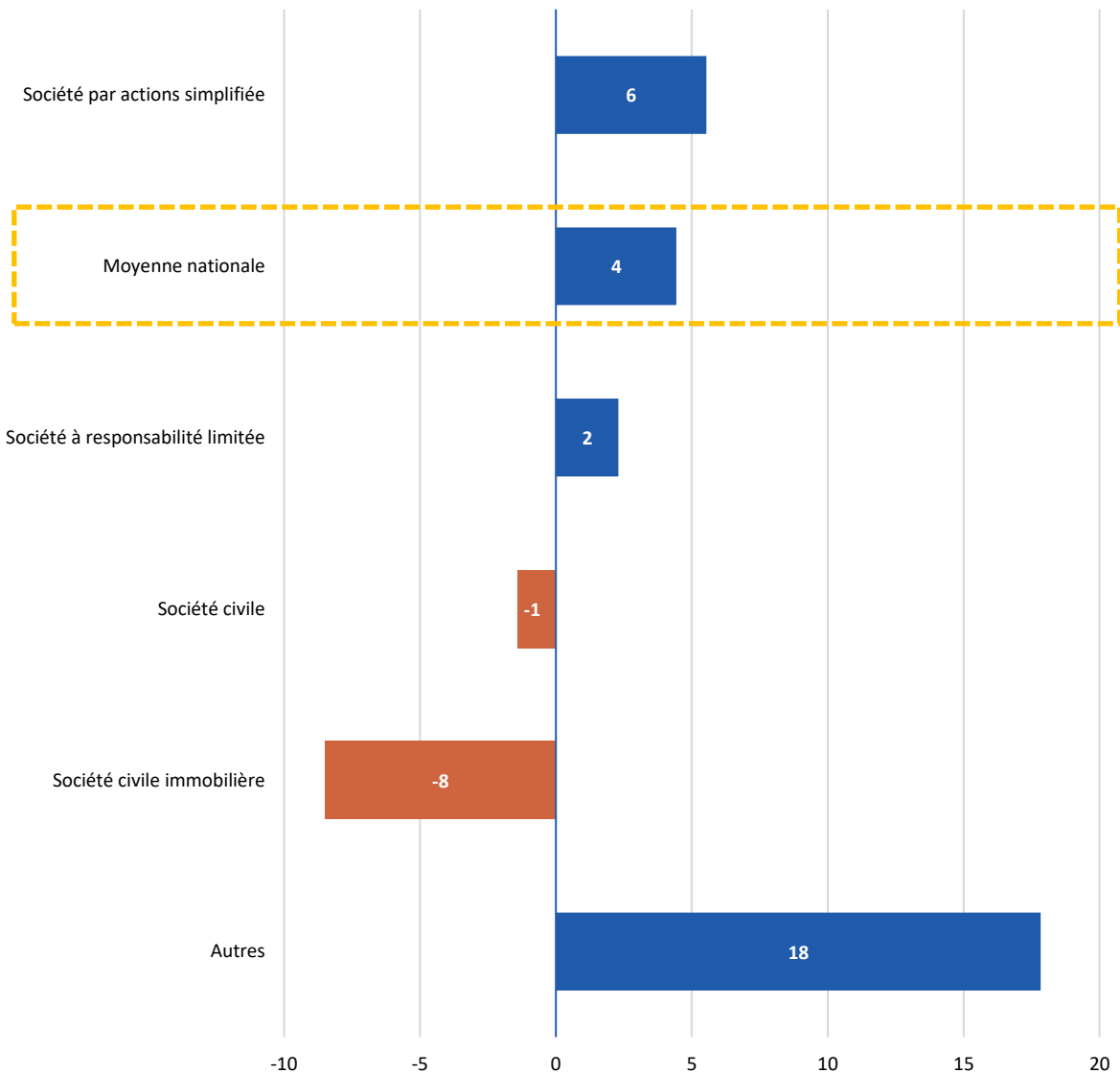
Évolution 2024 vs 2025 de l'âge moyen des entreprises déposant des demandes de bénéficiaire effectif par statut juridique

En 2025, l'âge moyen des entreprises ayant déposé des demandes de bénéficiaire effectif en France était supérieur de 4 mois par rapport à celui observé en 2024. Les entreprises relevant des statuts de société par actions simplifiée et de

société à responsabilité limitée ont suivi cette tendance, à l'inverse de celles relevant des statuts de la société civile et de la société civile immobilière qui ont affiché un âge moyen inférieur, respectivement 1 mois et 8 mois.

- Évolution de l'âge moyen des entreprises ayant déposé des demandes de bénéficiaire effectif par statut juridique entre 2024 et 2025 (*)

Unité : écart d'âge en mois



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

7.3. LES SIGNALEMENTS DE DIVERGENCE BENEFICIAIRE

La répartition des signalements de divergence bénéficiaire effectif par région

Sur les 53 054 signalements de divergence bénéficiaire effectif comptabilisés en 2025 (contre 36 745 en 2024), 32,3% (+0,1 point sur un an) ont été enregistrés en Ile-de-France. Les

régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Auvergne-Rhône-Alpes complétaient le trio de tête avec respectivement 11,3% (+1 point) et 9,9% (+0,3 point) du total.

■ Répartition des signalements de divergence bénéficiaire effectif par région en 2025 (*)

Unité : part en % du total

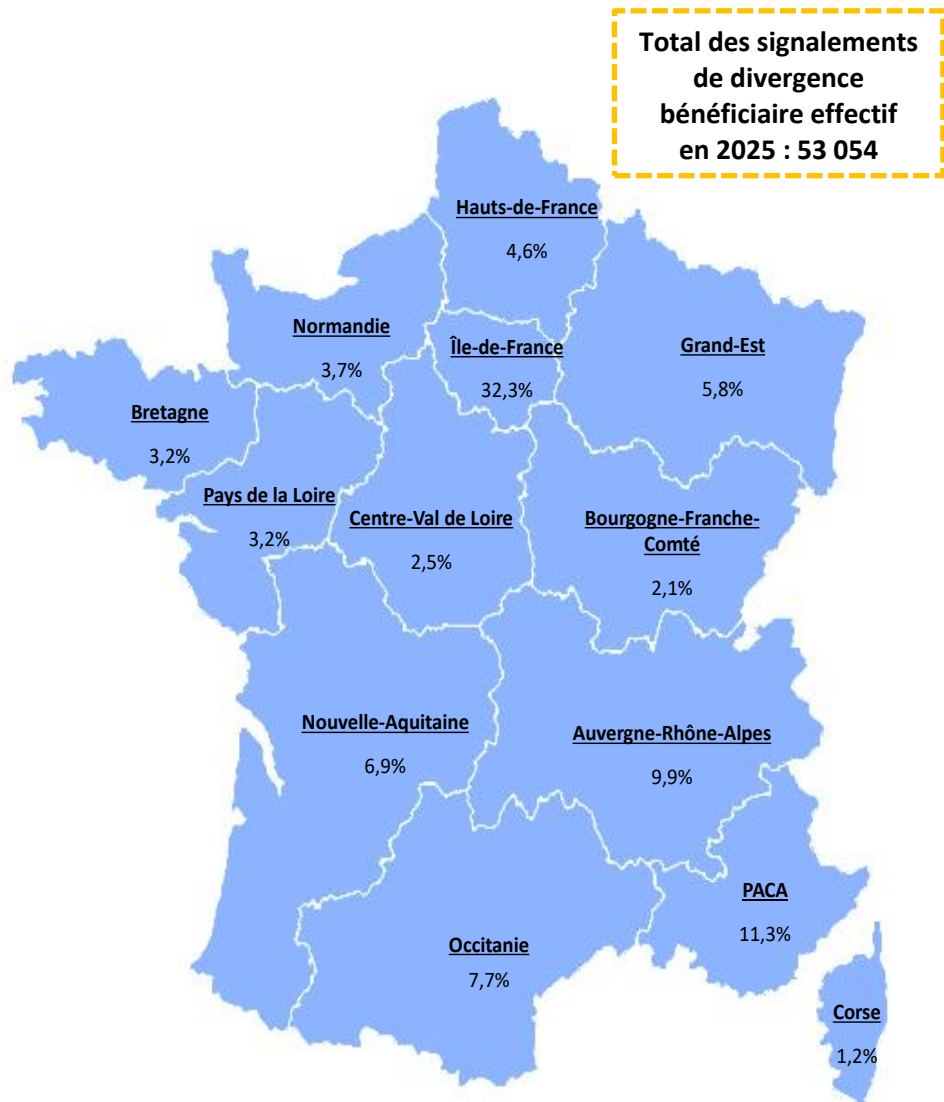
Guadeloupe
2,2%

Guyane
0,6%

La Réunion
0,9%

Martinique
1,3%

Mayotte
0,1%



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

7.3. LES SIGNALEMENTS DE DIVERGENCE BENEFICIAIRE

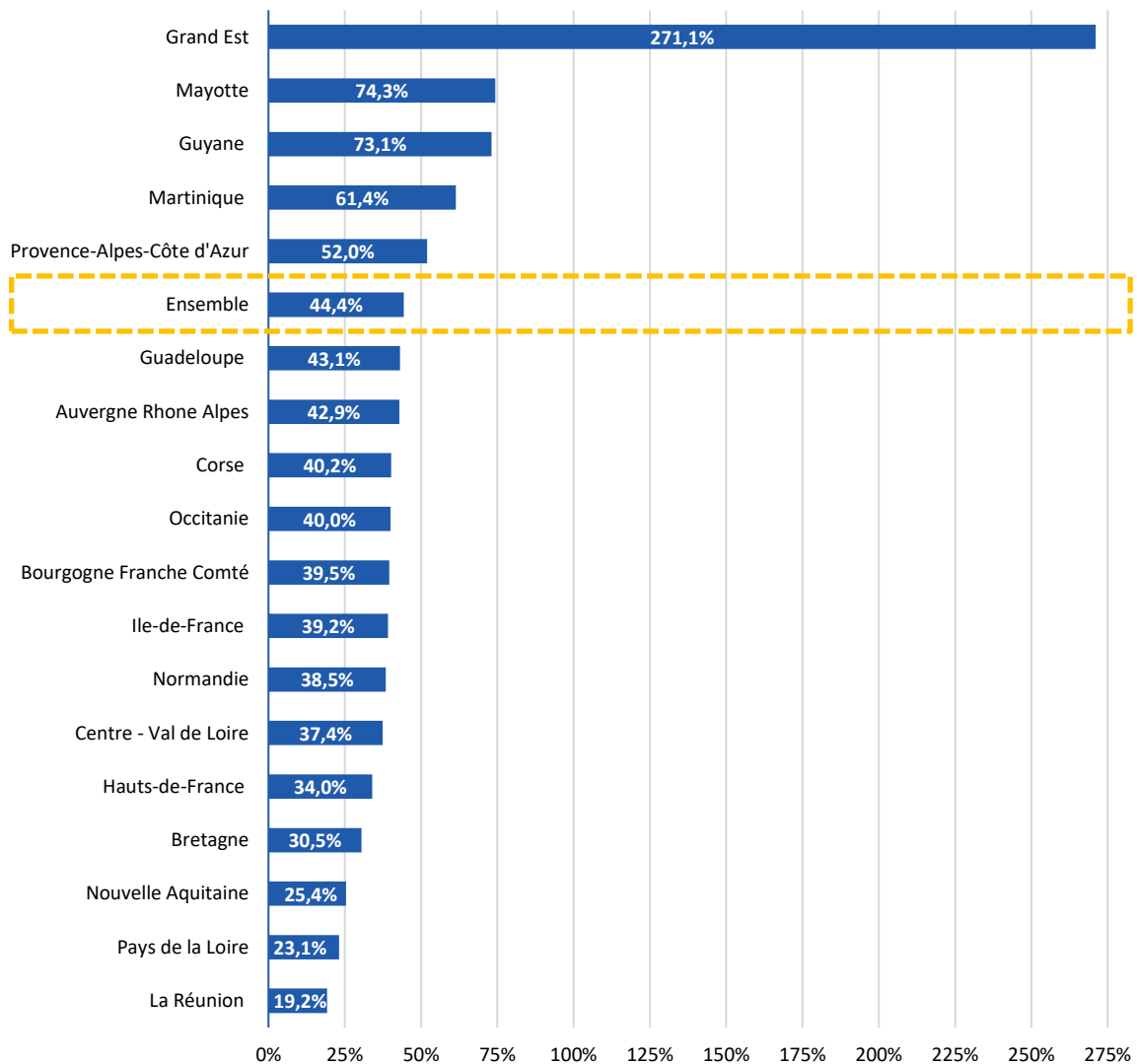
Évolution 2024 vs 2025 des signalements de divergence bénéficiaire effectif par région

En 2025, la France a enregistré une nouvelle hausse des signalements de divergence bénéficiaire effectif (+44,4% sur un an). Toutes les régions ont accompagné cette croissance. Le Grand Est a affiché l'accélération la plus importante (+271,1%) très loin devant Mayotte

(+74,3%) et la Guyane (+73,1%). Parmi le top 5 des régions, trois sont des DROM. En Métropole, les Pays de la Loire ont enregistré le rythme de croissance le moins élevé (+23,1% par rapport à 2024).

■ Évolution des signalements de divergence bénéficiaire effectif par région entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

7.3. LES SIGNALEMENTS DE DIVERGENCE BENEFICIAIRE

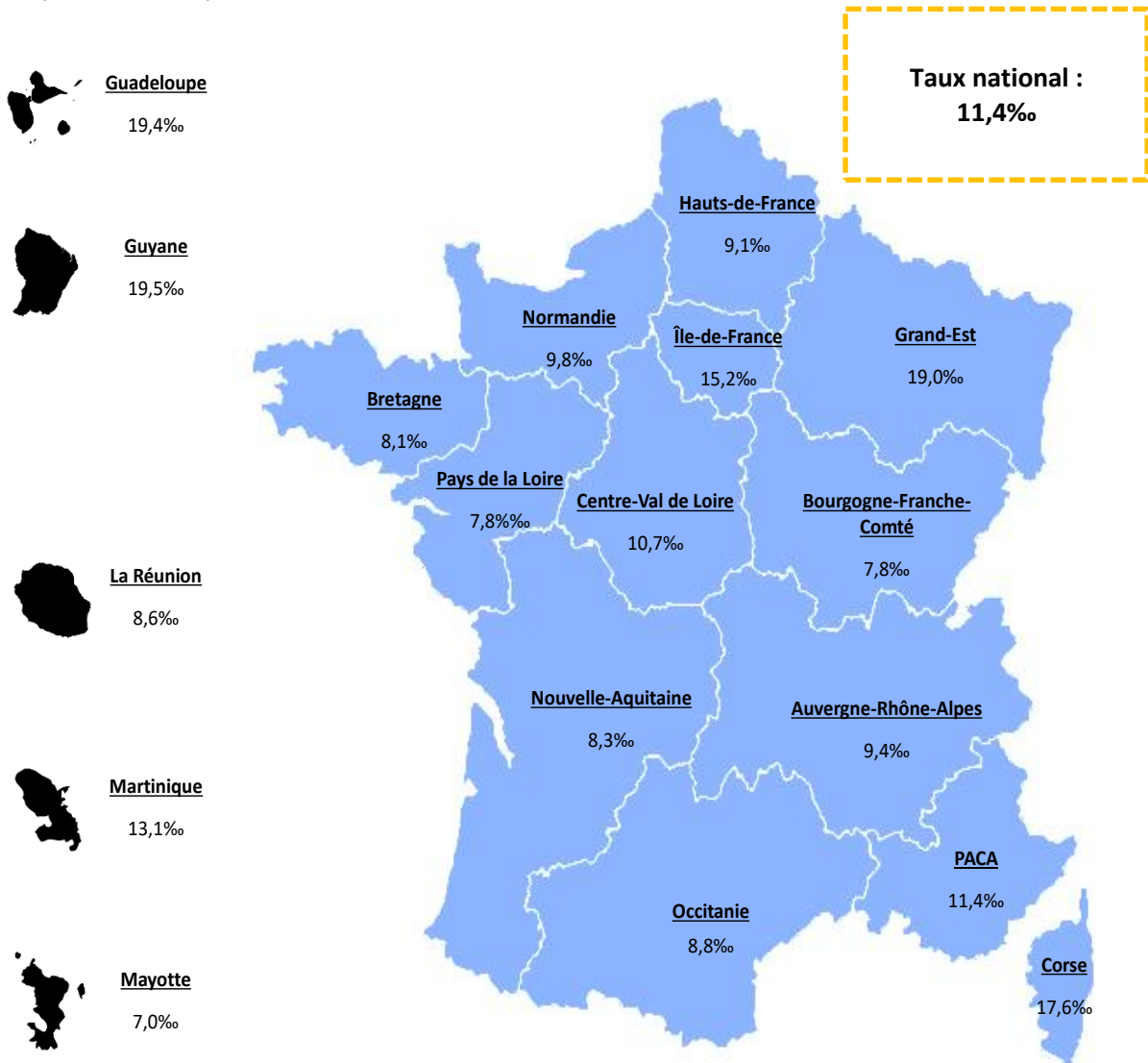
Le taux de signalements de divergence bénéficiaire effectif par région

Sur l'ensemble de l'année 2025, le taux national de signalements de divergence bénéficiaire effectif a atteint 11,4‰ (contre 8,2‰ en 2024). En Guyane (19,5‰), Guadeloupe (19,4‰) et Grand Est (19‰), le taux a encore été supérieur. À l'inverse, il était de seulement 7‰ à Mayotte.

En Métropole, les régions Bourgogne-Franche-Comté et Pays de la Loire ont enregistré les taux les plus bas (7,8‰ chacune).

Taux de signalements de divergence bénéficiaire effectif par région en 2025 (*)

Unité : ‰ du nombre de signalements de divergences bénéficiaire effectif sur stock d'entreprises (pour 1 000 entreprises)



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

7.3. LES SIGNALEMENTS DE DIVERGENCE BENEFICIAIRE

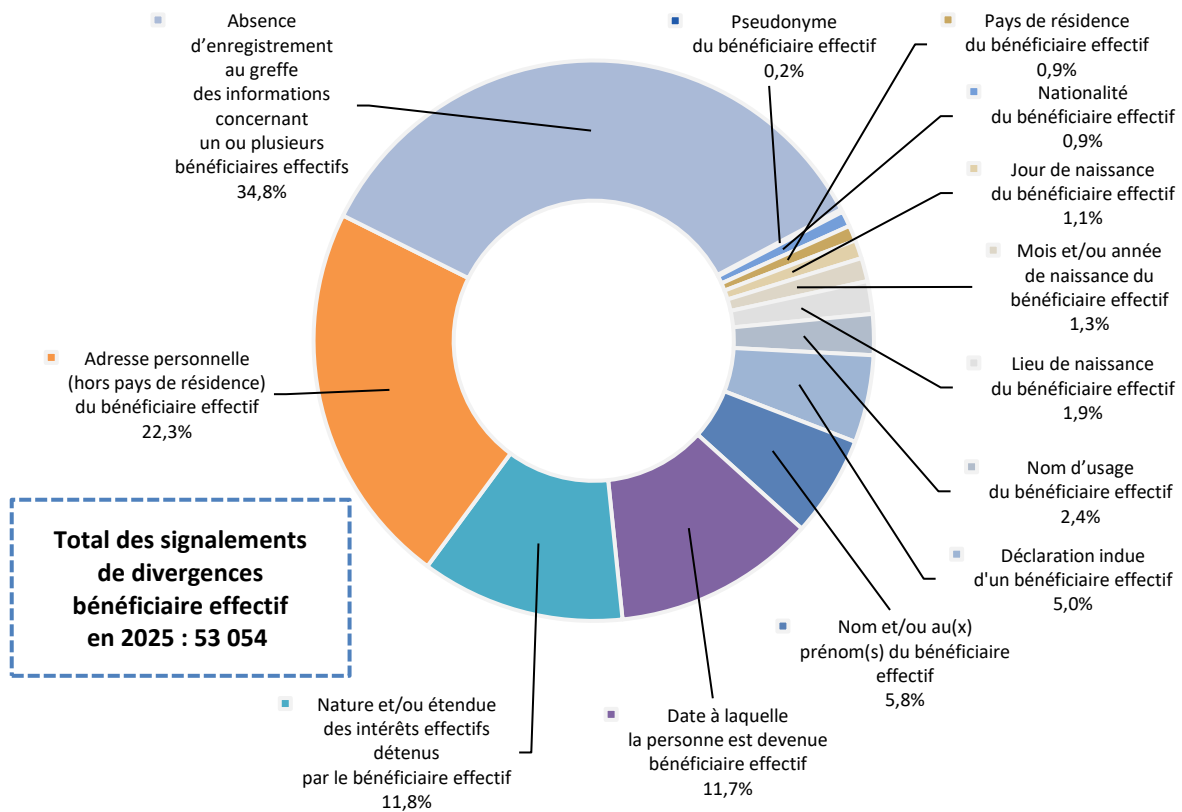
La nature des signalements de divergence bénéficiaire effectif

En 2025, sur les plus de 53 000 signalements de divergence bénéficiaire effectif, dans 34,8% des cas ils étaient indiqués relativement à l'absence d'enregistrement au greffe des informations concernant un ou plusieurs bénéficiaires effectifs

(contre 37,5% en 2024). Le deuxième motif était l'adresse personnelle (hors pays de résidence) du bénéficiaire effectif (22,3% du total contre 23,6% en 2024).

Répartition des signalements de divergence bénéficiaire effectif par nature en 2025 (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

7.3. LES SIGNALEMENTS DE DIVERGENCE BENEFICIAIRE

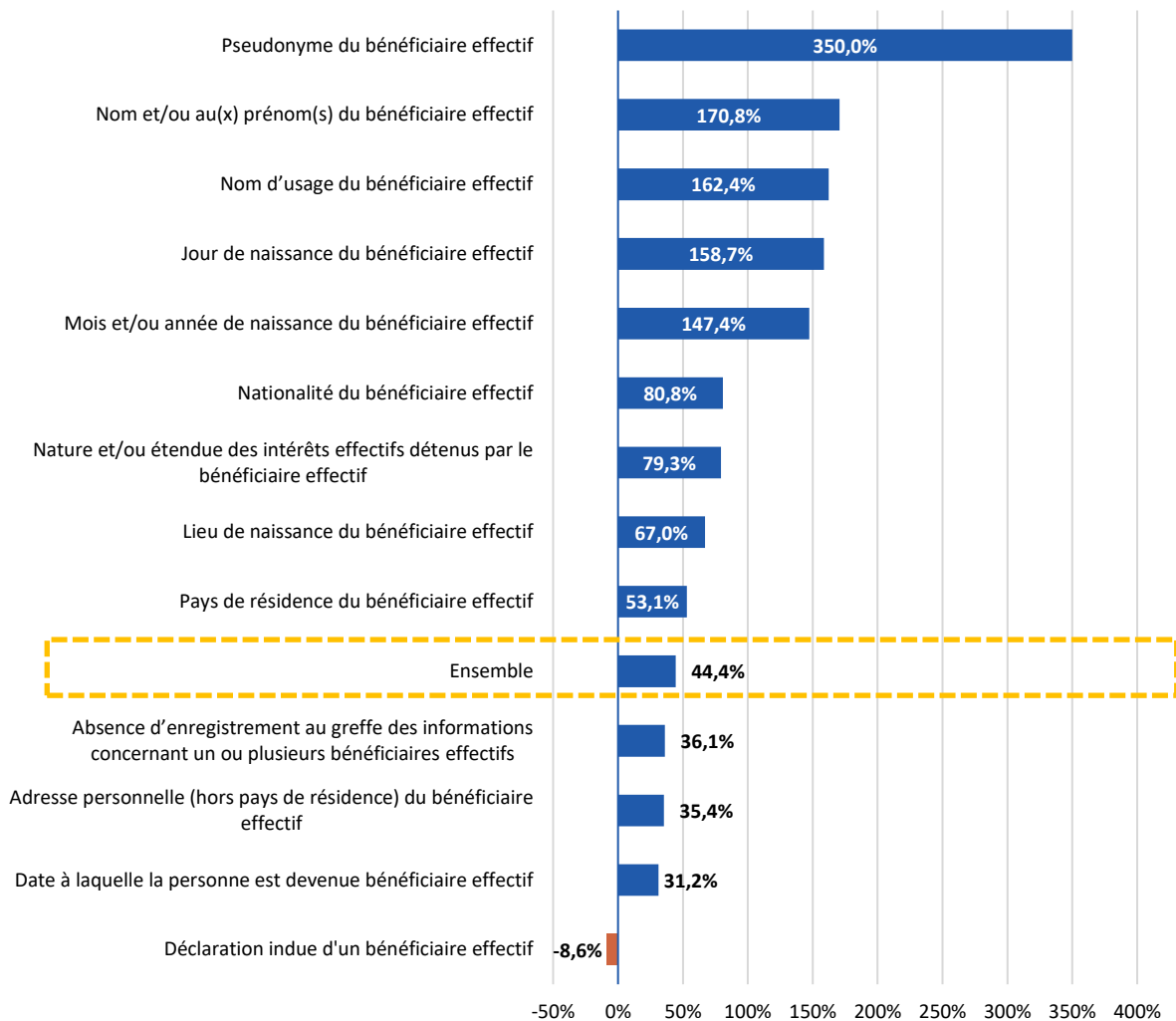
Évolution 2024 vs 2025 de la nature des signalements de divergence bénéficiaire effectif

Sur l'ensemble de l'année 2025, l'ensemble des signalements de divergence bénéficiaire effectif a progressé de 44,4% (sur un an). Tous les segments ont contribué à cette hausse à l'exception de celui relevant de la déclaration indue d'un bénéficiaire effectif (-8,6%). Parmi les dizaines de natures de signalement recensées des différences d'évolution

sont à souligner. Celle relevant du pseudonyme du bénéficiaire effectif a été multipliée par 4,5. Les divergences signalées relativement à l'absence d'enregistrement au greffe des informations concernant un ou plusieurs bénéficiaires effectifs (les plus importantes en nombre) ont quant à elles progressé de plus de 36%.

■ Évolution de la nature des signalements de divergence bénéficiaire effectif entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

8. LES IMPAYES

8.1. LES ORDONNANCES EN MATIÈRE D'INJONCTION DE PAYER	158
La répartition des ordonnances en matière d'injonction de payer par secteur d'activité	158
L'acceptation <i>vs</i> le rejet des ordonnances en matière d'injonction de payer	159
La répartition des ordonnances en matière d'injonction de payer par région	160
L'âge moyen des entreprises et des dirigeants soumis à des ordonnances en matière d'injonction de payer	161
La répartition des ordonnances en matière d'injonction de payer par statut juridique d'entreprise	162
La répartition des ordonnances en matière d'injonction de payer par tranche d'effectif	163
8.2. LES PRIVILÈGES DE SÉCURITÉ SOCIALE ET DE RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES	164
Le nombre et le montant moyen	164
La répartition par secteur d'activité	165
Évolution 2024 <i>vs</i> 2025 de la répartition par secteur d'activité	166
La répartition du nombre par région	167
La répartition du montant moyen par région	168
Évolution 2024 <i>vs</i> 2025 de la répartition par région	169
L'âge moyen des entreprises par secteur d'activité	170
L'âge moyen des entreprises par région	171
8.3. LES PRIVILÈGES DU TRESOR	172
Le nombre et le montant moyen	172
La répartition par secteur d'activité	173
Évolution 2024 <i>vs</i> 2025 de la répartition par secteur d'activité	174
La répartition du nombre par région	175
La répartition du montant moyen par région	176
Évolution 2024 <i>vs</i> 2025 de la répartition par région	177
L'âge moyen des entreprises par secteur d'activité	178
L'âge moyen des entreprises par région	179

8.1. LES ORDONNANCES EN MATIERE D'INJONCTION DE PAYER

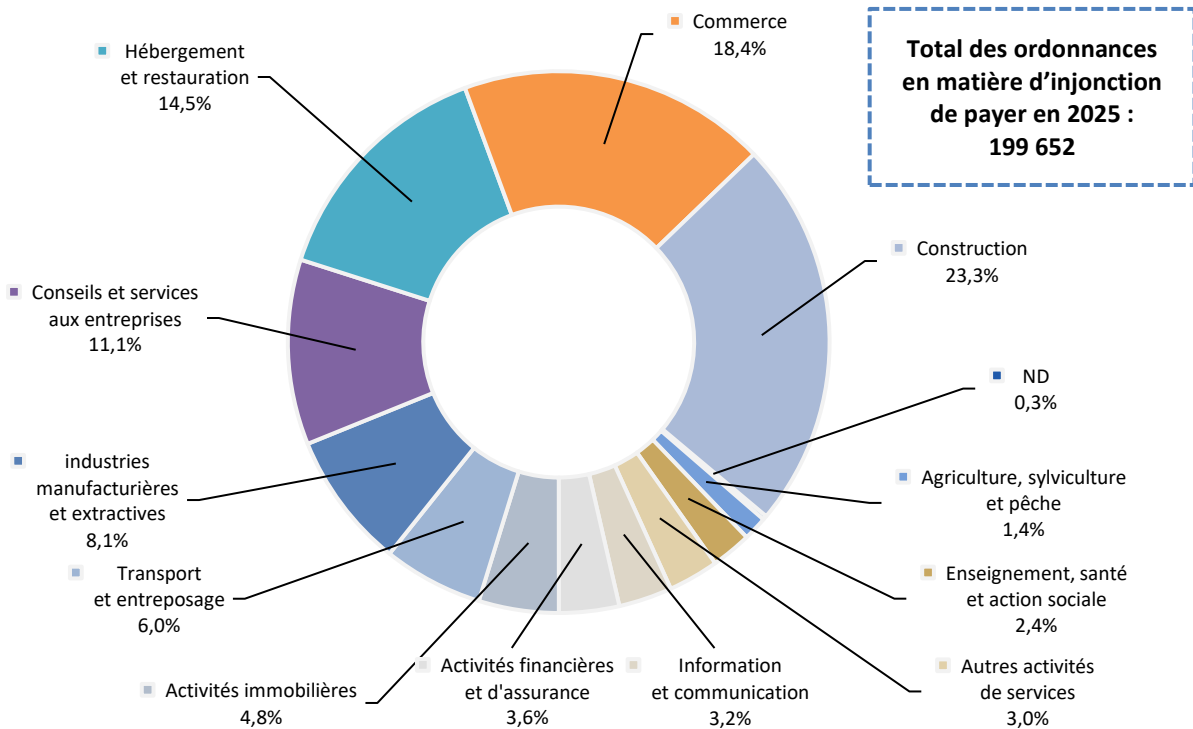
La répartition des ordonnances en matière d'injonction de payer par secteur d'activité

Sur l'ensemble de l'année 2025, la Construction était le principal secteur dans les ordonnances en matière d'injonction de payer, représentant 23,3% du total. Le

podium était complété par le Commerce (18,4% du total) et l'Hébergement/restauration (14,5%).

Répartition des ordonnances en matière d'injonction de payer par secteur d'activité en 2025 (*)

Unité : part en % du total



Total des ordonnances en matière d'injonction de payer en 2025 : 199 652

(*) Hors TJ et Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

8.1. LES ORDONNANCES EN MATIERE D'INJONCTION DE PAYER

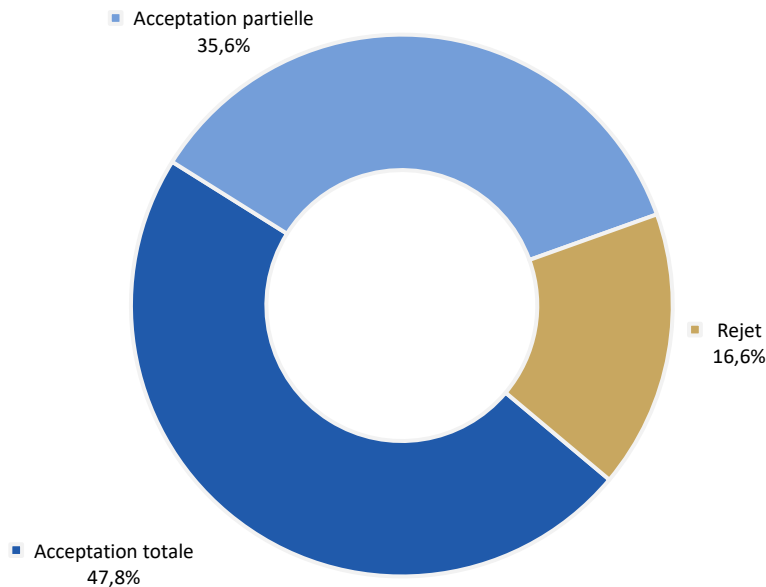
L'acceptation vs le rejet des ordonnances en matière d'injonction de payer

En 2025, près de 48% des ordonnances en matière d'injonction de payer étaient totalement acceptées (+4,7 points sur un an). Dans le même temps, 35,6%

étaient partiellement acceptées alors que 16,6% étaient rejetées (-8,1 points par rapport à 2024).

■ Répartition des ordonnances en matière d'injonction de payer acceptées ou rejetées en 2025 (*)

Unité : part en % du total des salariés



(*) Hors TJ et Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

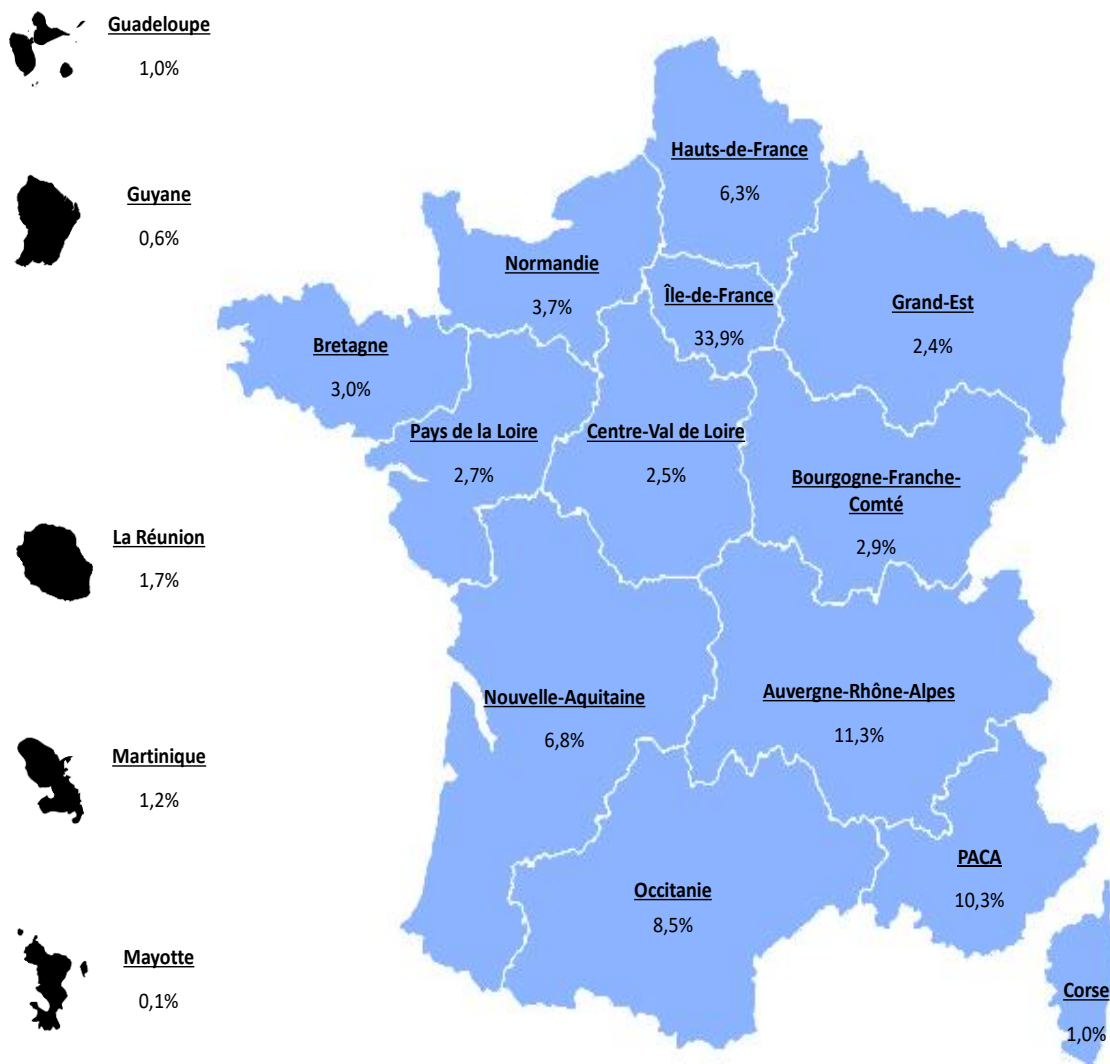
8.1. LES ORDONNANCES EN MATIERE D'INJONCTION DE PAYER

La répartition des ordonnances en matière d'injonction de payer par région

Contribuant à plus du tiers du total en 2025 (-9 points sur un an), l'Île-de-France est restée la première région en France en matière d'ordonnances en matière d'injonction de payer. Elle devançait l'Auvergne-Rhône-Alpes (11,3% du total) et PACA (10,3%).

■ Répartition des ordonnances portant injonction de payer par région en 2025 (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors TJ et Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

8.1. LES ORDONNANCES EN MATIERE D'INJONCTION DE PAYER

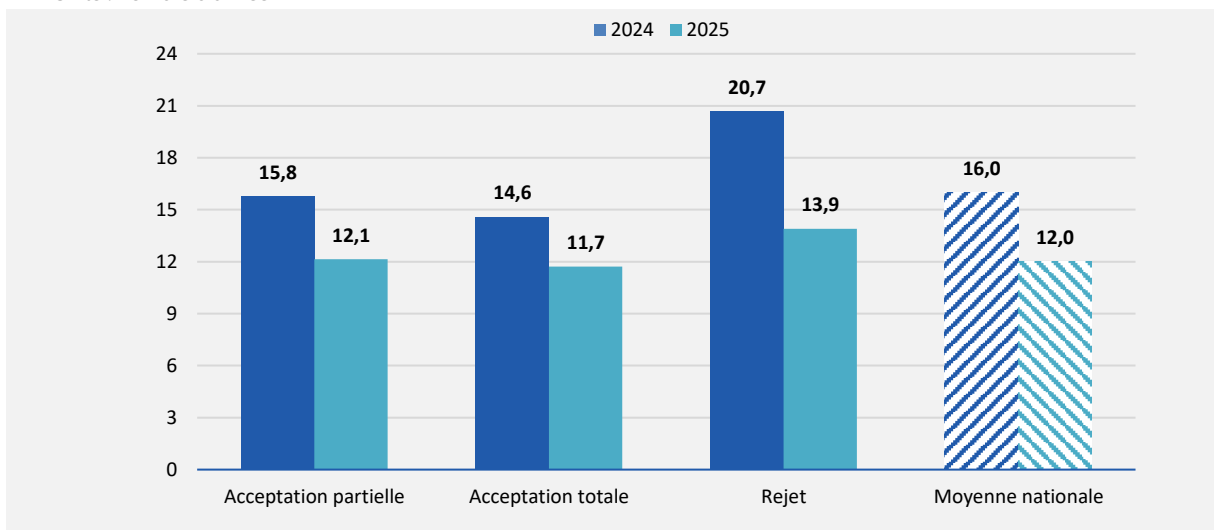
L'âge moyen des entreprises et des dirigeants soumis à des ordonnances en matière d'injonction de payer

Sur l'ensemble de l'année 2025, l'âge moyen des entreprises soumises à des ordonnances en matière d'injonction de payer s'est élevé à 12 ans contre 16 ans en 2024.

Par ailleurs, l'âge moyen des dirigeants soumis à des ordonnances portant injonction de payer était de 48,2 ans (-2 années par rapport à 2024).

■ Âge moyen des entreprises soumises à des ordonnances en matière d'injonction de payer en 2024 et 2025 (*)

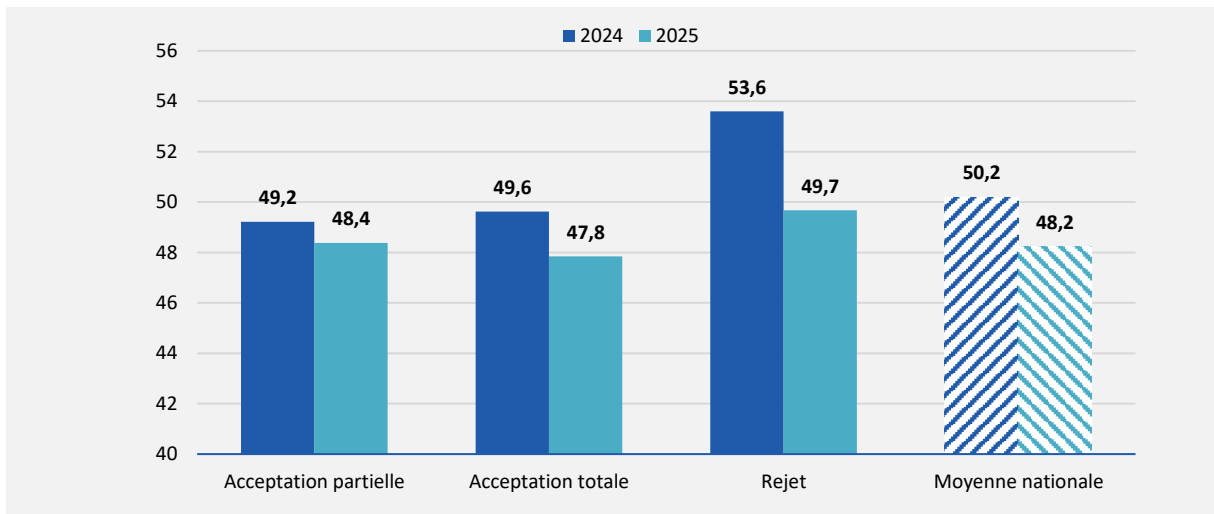
Unité : nombre d'année



(*) Hors TJ et Hors Moselle et Alsace / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Âge moyen des dirigeants soumis à des ordonnances en matière d'injonction de payer en 2024 et 2025 (*)

Unité : nombre d'année



(*) Hors TJ et Hors Moselle et Alsace / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

8.1. LES ORDONNANCES EN MATIERE D'INJONCTION DE PAYER

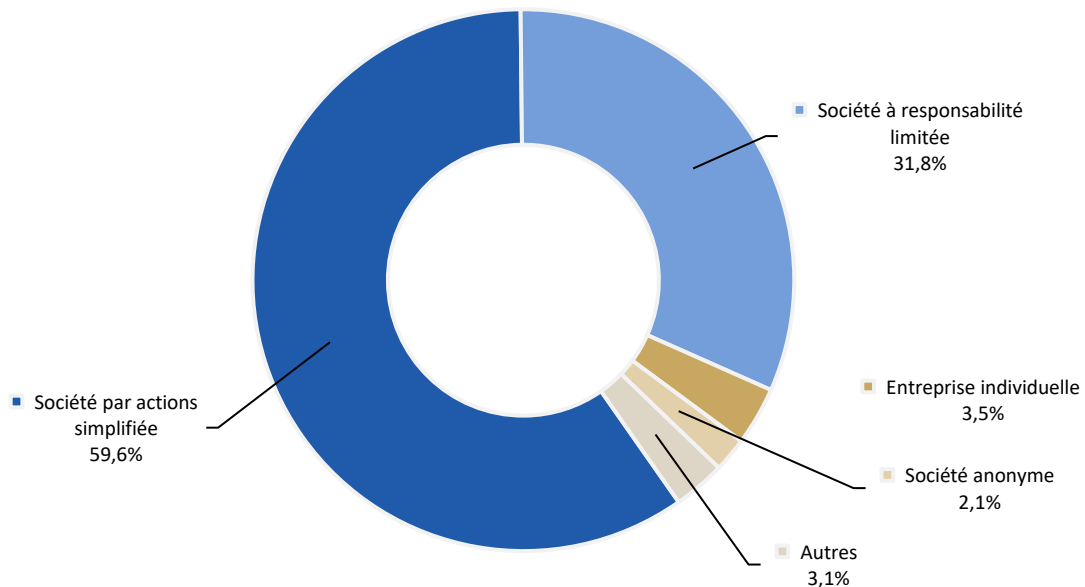
La répartition des ordonnances en matière d'injonction de payer par statut juridique d'entreprise

En 2025, 59,6% des entreprises soumises à des ordonnances en matière d'injonction de payer relevaient du statut juridique de la société par actions simplifiée (52,5% en 2024). Elles devançaient

largement celles possédant les statuts de société à responsabilité limitée (31,8% du total), d'entreprise individuelle (3,5%) et de société anonyme (2,1%).

■ Répartition des ordonnances en matière d'injonction de payer par statut juridique d'entreprise en 2025 (*)

Unité : part en % du total des salariés



(*) Hors TJ et Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

8.1. LES ORDONNANCES EN MATIERE D'INJONCTION DE PAYER

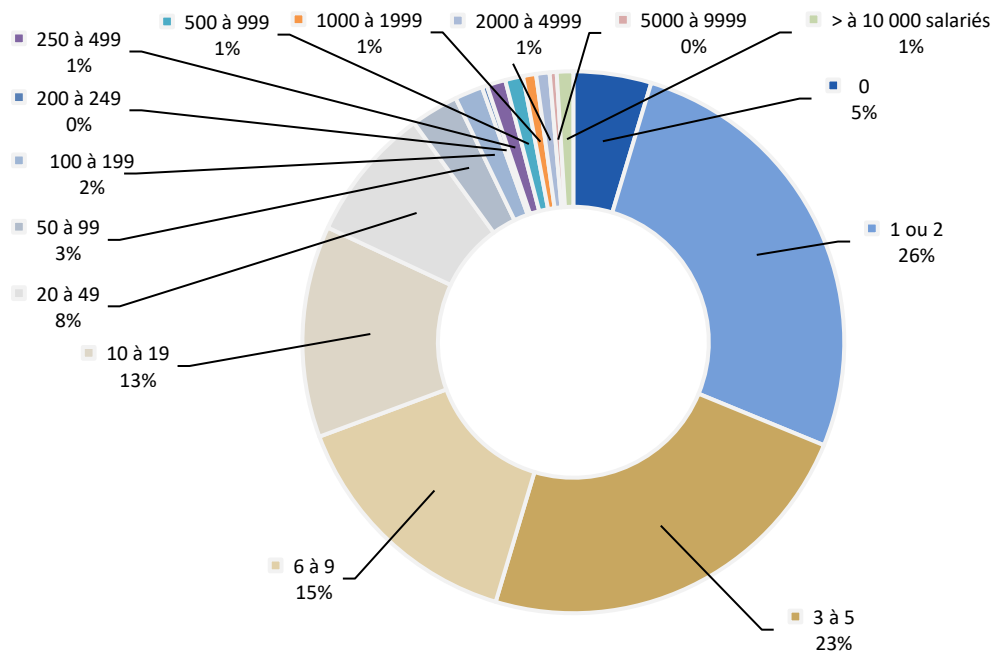
La répartition des ordonnances en matière d'injonction de payer par tranche d'effectif d'entreprise

Sur l'ensemble de l'année 2025, 54,6% des entreprises sous le coup d'une ordonnance portant injonction de payer employaient moins de

5 salariés (42,2% en 2024). Dans le même temps, 3% des entreprises possédaient un effectif supérieur à 1 000 salariés.

■ Répartition des ordonnances en matière d'injonction de payer par tranche d'effectif en 2025 (*)

Unité : part en % du total des salariés



(*) Hors TJ et Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : INSEE et Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

8.2. LES PRIVILEGES DE SECURITE SOCIALE ET DE REGIMES COMPLEMENTAIRES

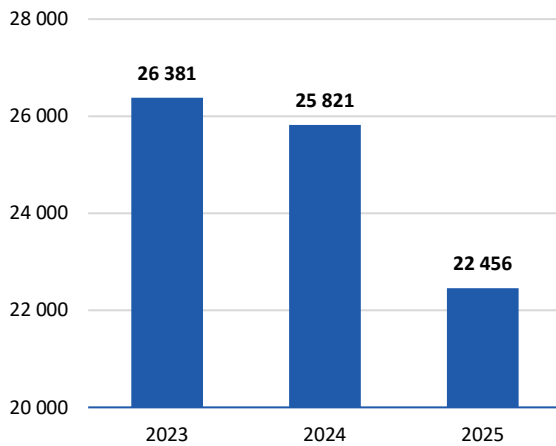
Le nombre et le montant moyen

En 2025, le nombre de privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires a diminué de 13%, pour tomber en-dessous de 22 500 unités.

A contrario, le montant moyen des privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires a progressé de 11,7%, pour atteindre 68 651 €.

■ Privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires (*)

Unité : nombre

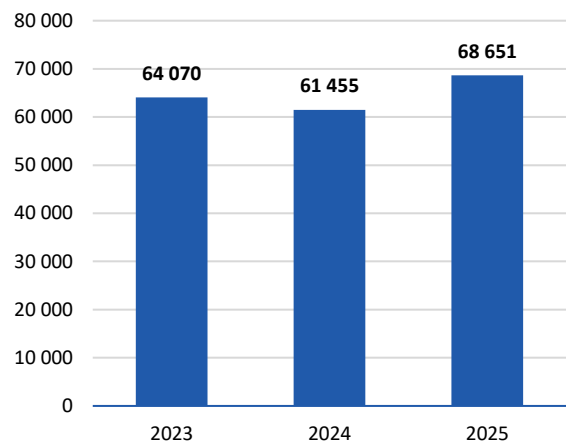


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

■ Montant moyen des privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires (*)

Unité : euro

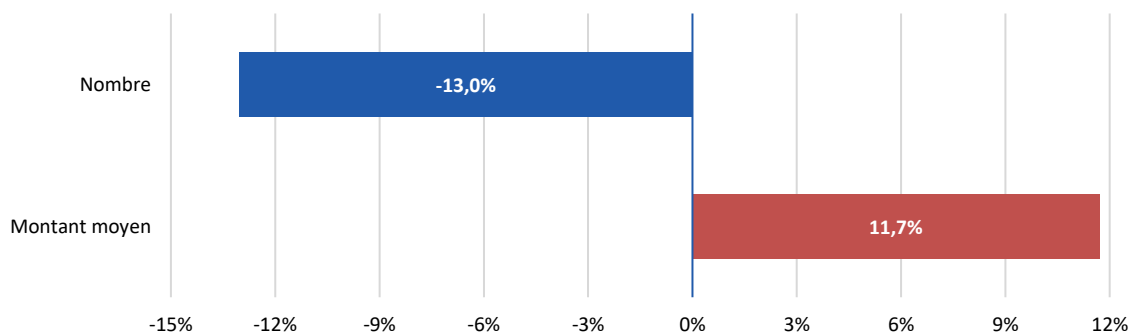


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

■ Évolution du nombre et du montant moyen des privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

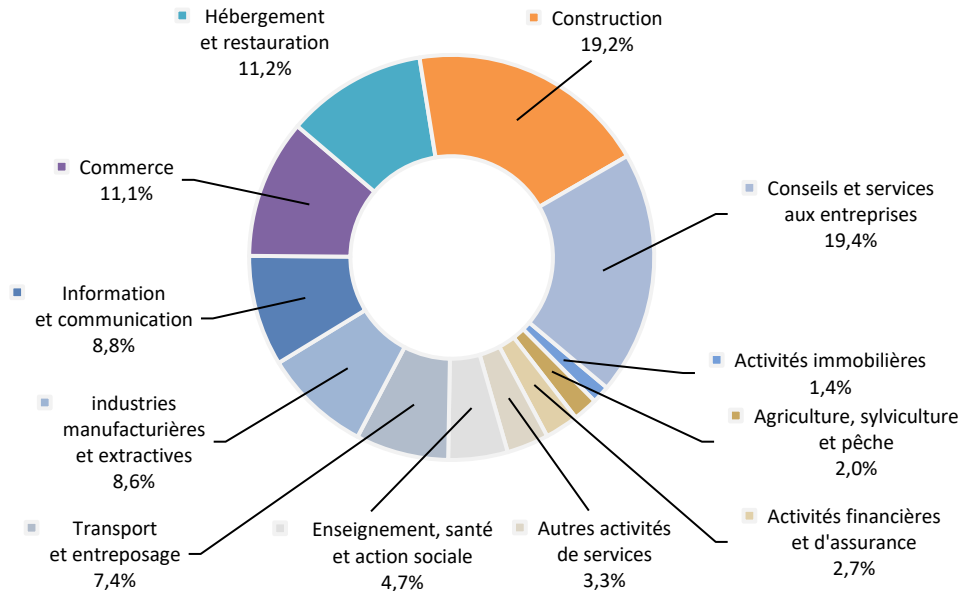
Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

8.2. LES PRIVILEGES DE SECURITE SOCIALE ET DE REGIMES COMPLEMENTAIRES

La répartition par secteur d'activité

- Répartition du nombre de privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires par secteur d'activité en 2025 (*)

Unité : part en % du total

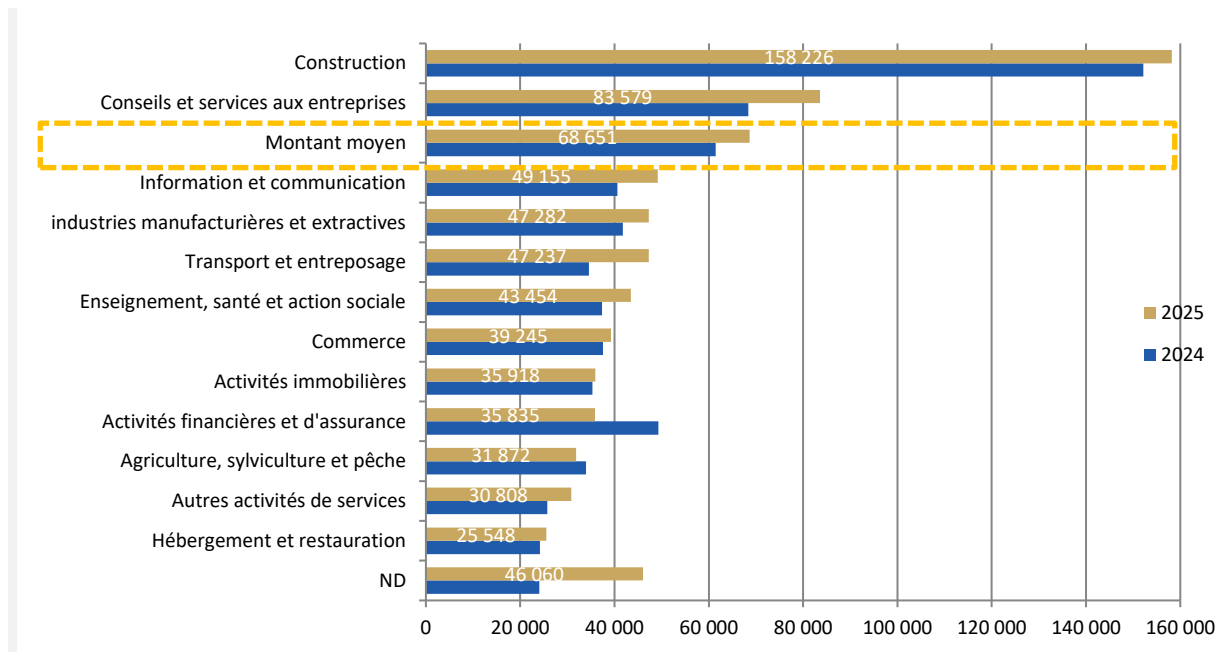


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

- Répartition du montant moyen des privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires par secteur d'activité en 2025 (*)

Unité : euro



(*) Hors Moselle et Alsace

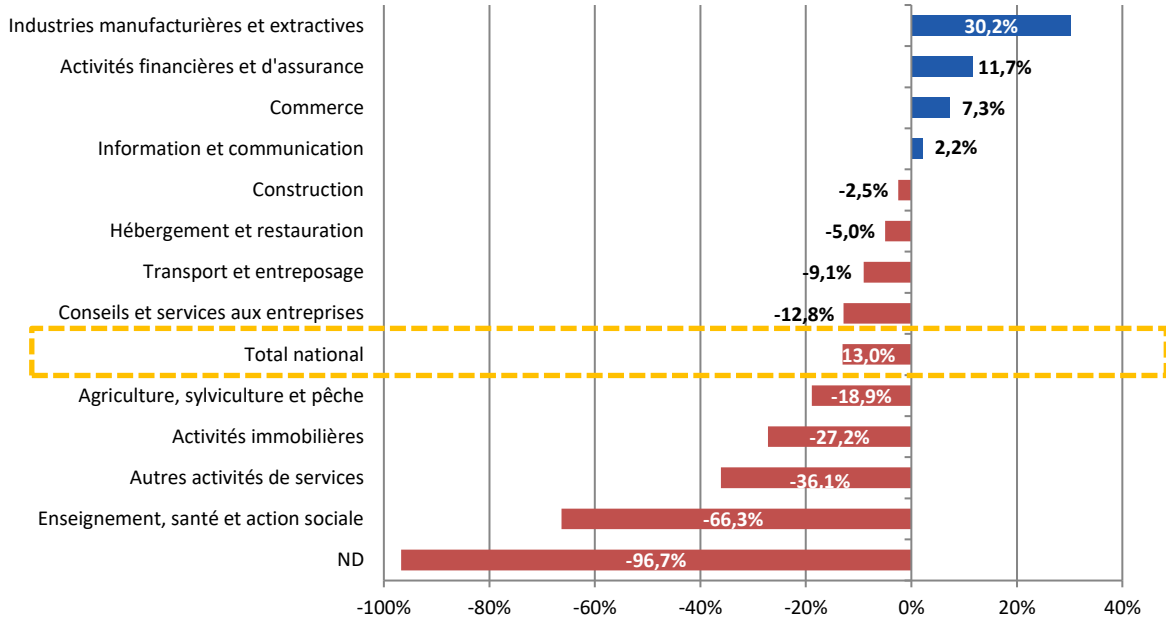
Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

8.2. LES PRIVILEGES DE SECURITE SOCIALE ET DE REGIMES COMPLEMENTAIRES

Évolution 2024 vs 2025 de la répartition par secteur d'activité

- Évolution de la répartition du nombre des privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires par secteur d'activité entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles en volume

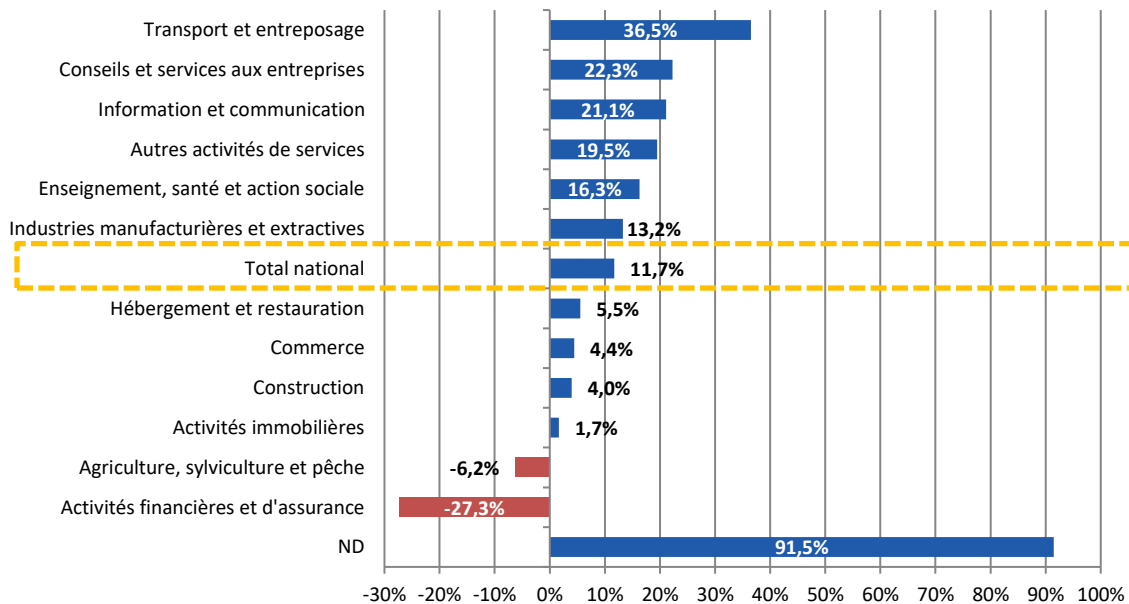


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

- Évolution de la répartition du montant moyen des privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires par secteur d'activité entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles en valeur



(*) Hors Moselle et Alsace / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

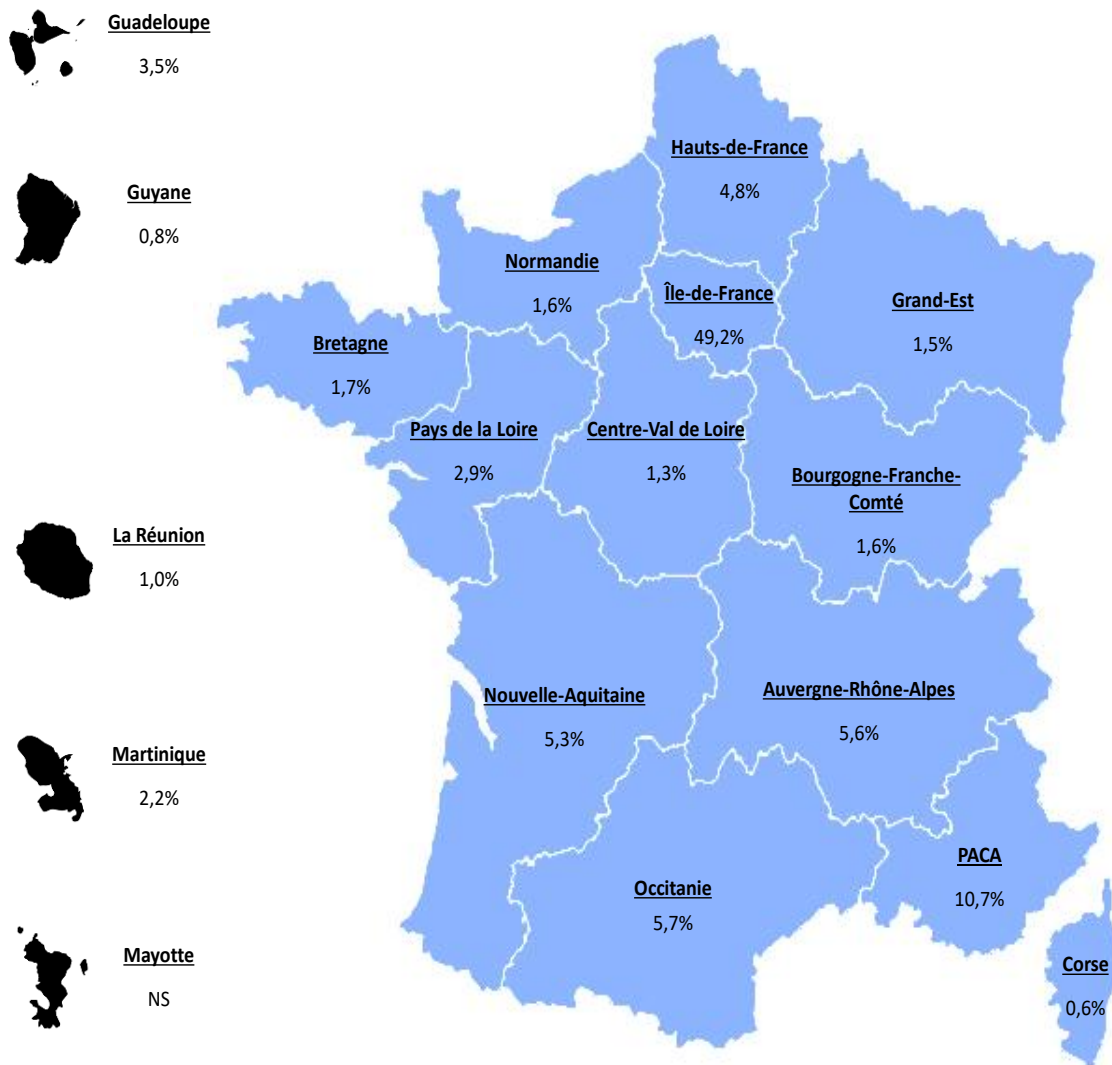
8.2. LES PRIVILEGES DE SECURITE SOCIALE ET DE REGIMES COMPLEMENTAIRES

La répartition du nombre par région

En 2025, près de la moitié du nombre des privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires était concentrée en Ile-de-France. La région devançait largement PACA (10,7%), l'Occitanie (5,7%) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (5,6%).

■ Répartition du nombre des privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires par région en 2025 (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace / NS : donnée non disponible

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

8.2. LES PRIVILEGES DE SECURITE SOCIALE ET DE REGIMES COMPLEMENTAIRES

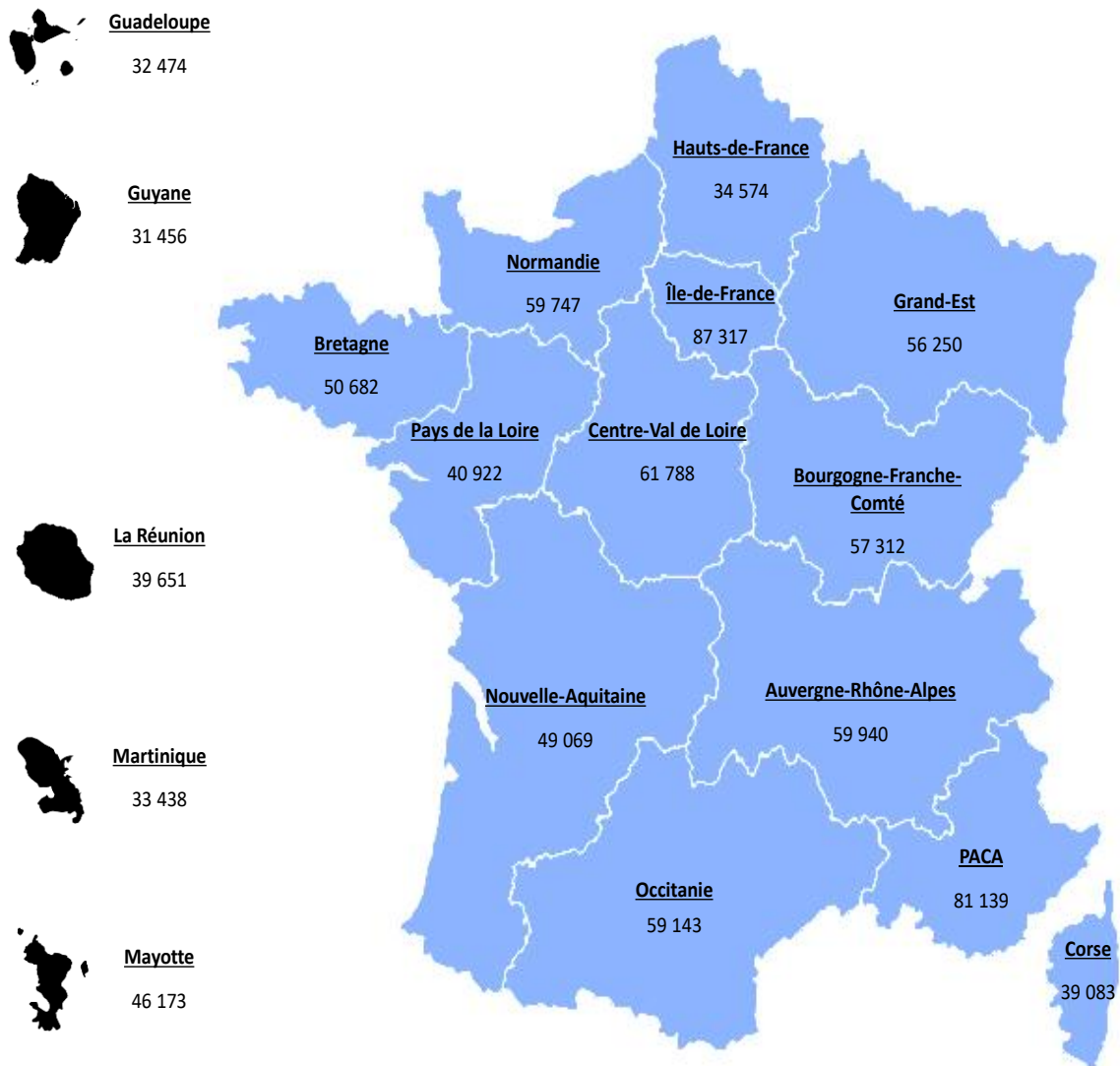
La répartition du montant moyen par région

En 2025, deux régions ont affiché un montant moyen des privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires supérieur à celui de la moyenne

nationale (68 651 €). Il s'agit de l'Île-de-France (87 317 €) et PACA (81 139 €). C'est en Guyane que le montant était le moins élevé (31 456 €).

- Montant moyen des privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires par région en 2025 (*)

Unité : euro



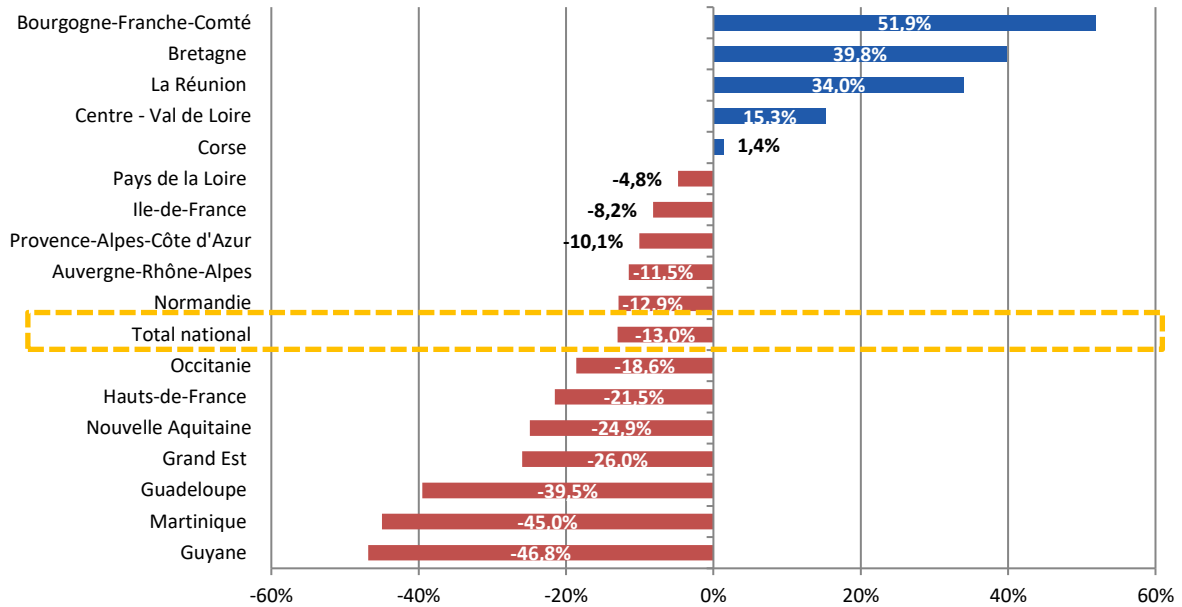
(*) Hors Moselle et Alsace / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

8.2. LES PRIVILEGES DE SECURITE SOCIALE ET DE REGIMES COMPLEMENTAIRES

Évolution 2024 vs 2025 de la répartition par région

- Évolution de la répartition du nombre des privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires par région entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles en volume

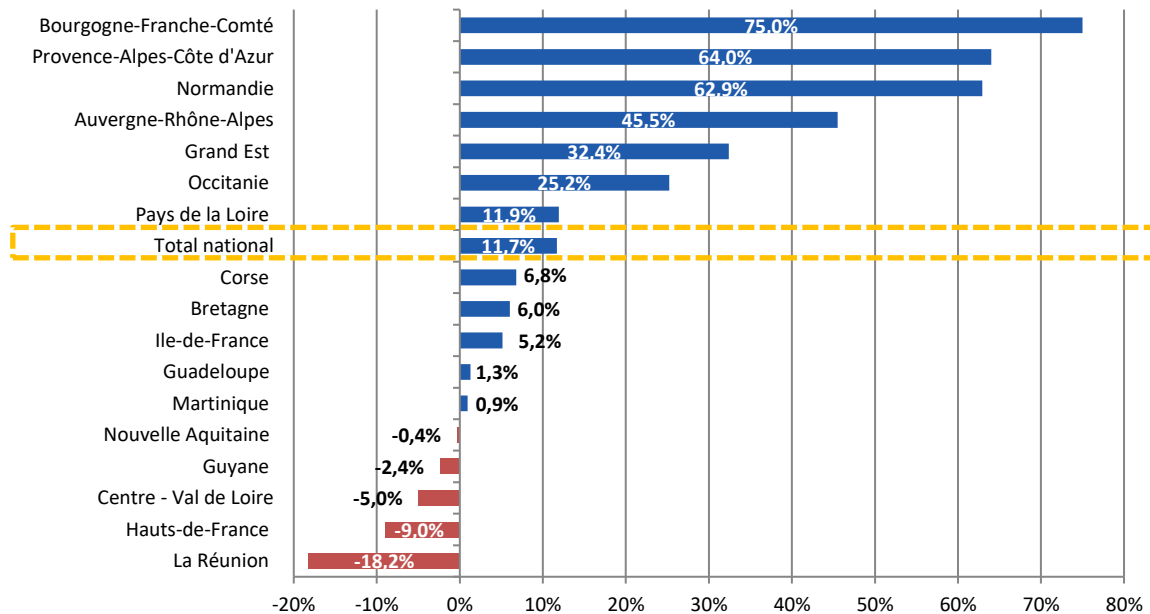


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

- Évolution de la répartition du montant moyen des privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires par région entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles en valeur



(*) Hors Moselle et Alsace / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

8.2. LES PRIVILEGES DE SECURITE SOCIALE ET DE REGIMES COMPLEMENTAIRES

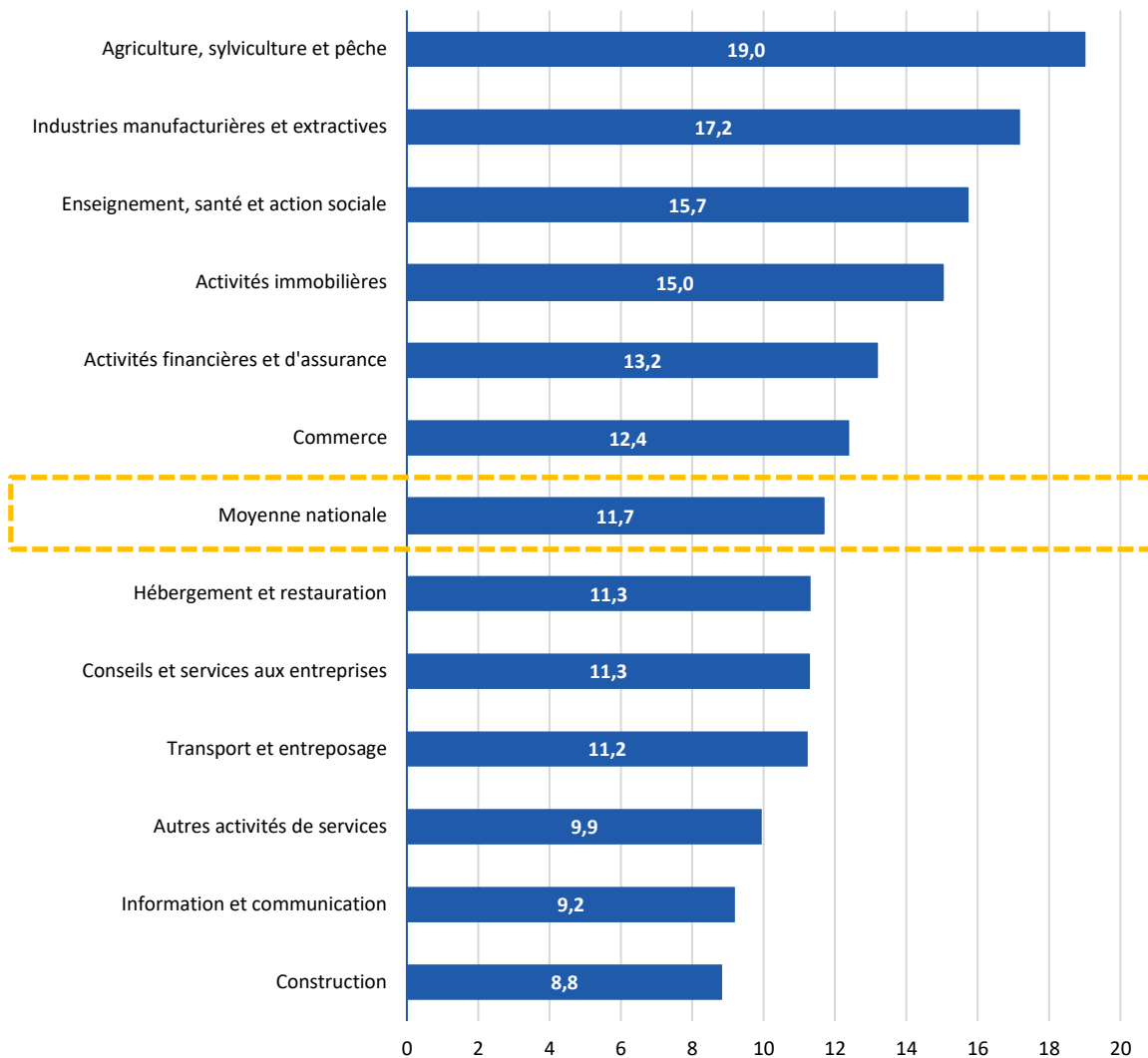
L'âge moyen des entreprises par secteur d'activité

En 2025, l'âge moyen des entreprises dans les privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires s'est établi à 11,7 ans. Le secteur de l'agriculture, sylviculture et pêche affichait l'âge

moyen le plus élevé (19 ans). À l'inverse, la construction enregistrait l'âge moyen le moins important (8,8 ans).

■ Âge moyen des entreprises dans les privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires par secteur d'activité en 2025 (*)

Unité : nombre d'année



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

8.2. LES PRIVILEGES DE SECURITE SOCIALE ET DE REGIMES COMPLEMENTAIRES

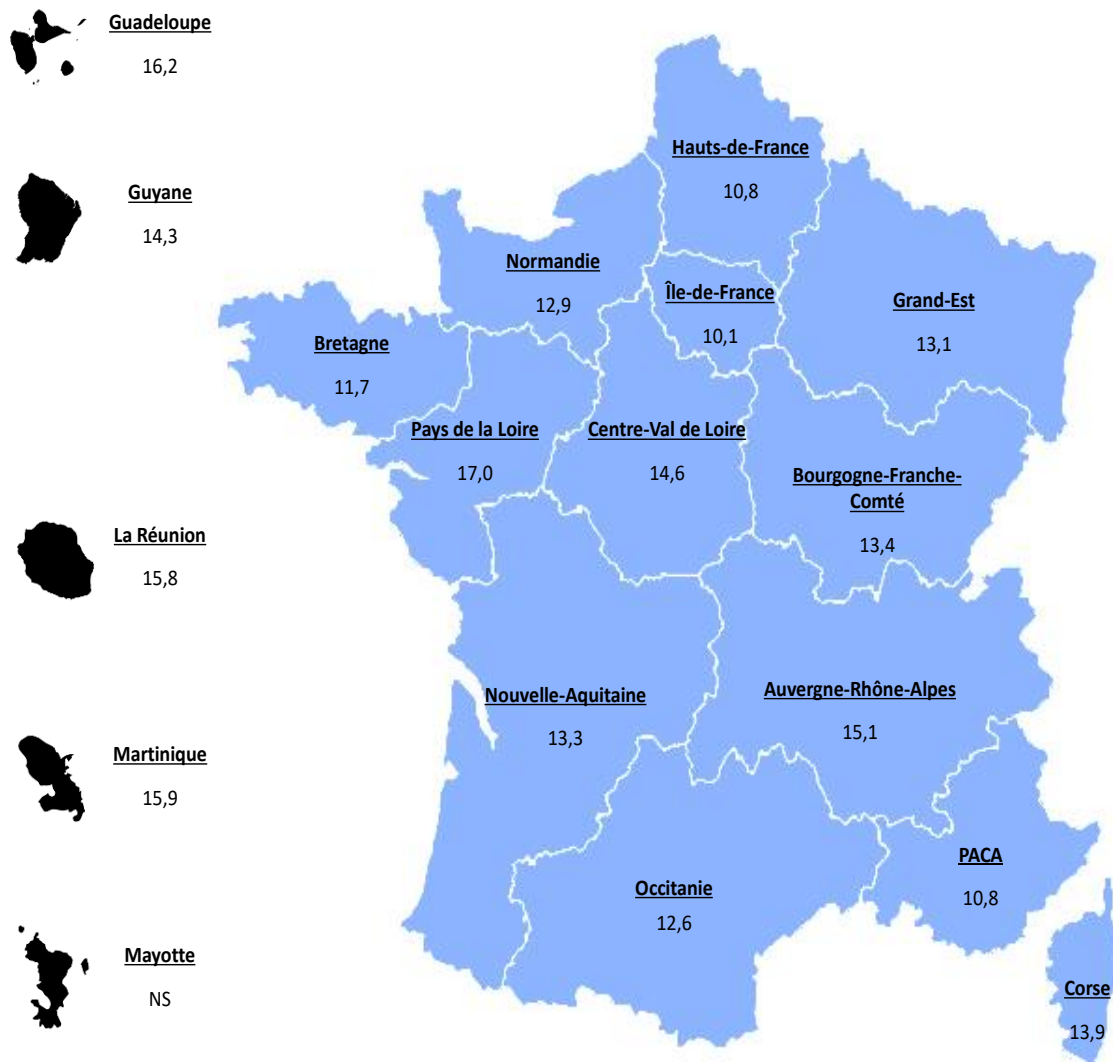
L'âge moyen des entreprises par région

Sur l'ensemble de l'année 2025, l'âge moyen des entreprises dans les privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires a atteint à 11,7 ans. La région PACA a affiché l'âge moyen le plus élevé (+5,3

ans par rapport à la moyenne nationale). À l'inverse, c'est en Ile-de-France que l'âge moyen a été le plus faible (-1,6 an comparé à la moyenne nationale).

- Âge moyen des entreprises dans les privilèges de Sécurité sociale et de régimes complémentaires par région en 2025 (*)

Unité : nombre d'années



(*) Hors Moselle et Alsace / NS : donnée non disponible

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

8.3. LES PRIVILÈGES DU TRÉSOR

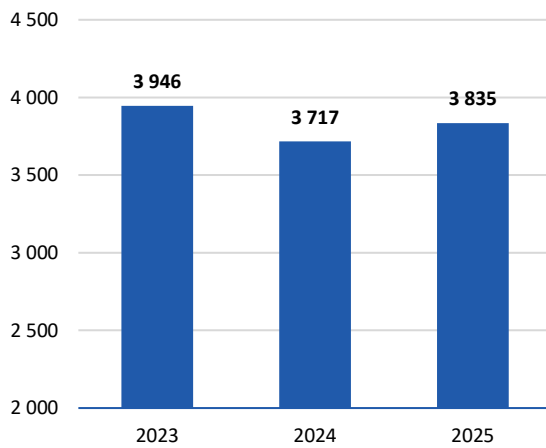
Le nombre et le montant moyen

En 2025, le nombre de privilèges du Trésor a progressé de 3,2% pour se porter à 3 835 unités. Dans le même temps, le montant moyen des privilèges du

Trésor a également augmenté pour atteindre 715 636 € (+4,6% sur un an).

■ Privilèges du Trésor (*)

Unité : nombre



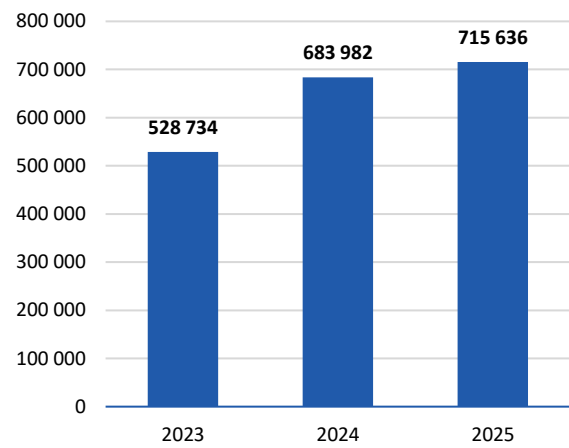
(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

■ Montant moyen des privilèges du Trésor (*)

(*)

Unité : euro

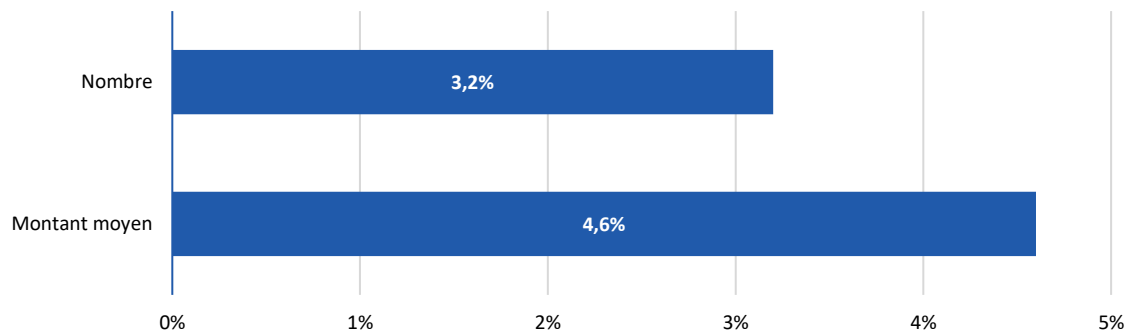


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

■ Évolution du nombre et du montant moyen des privilèges du Trésor entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

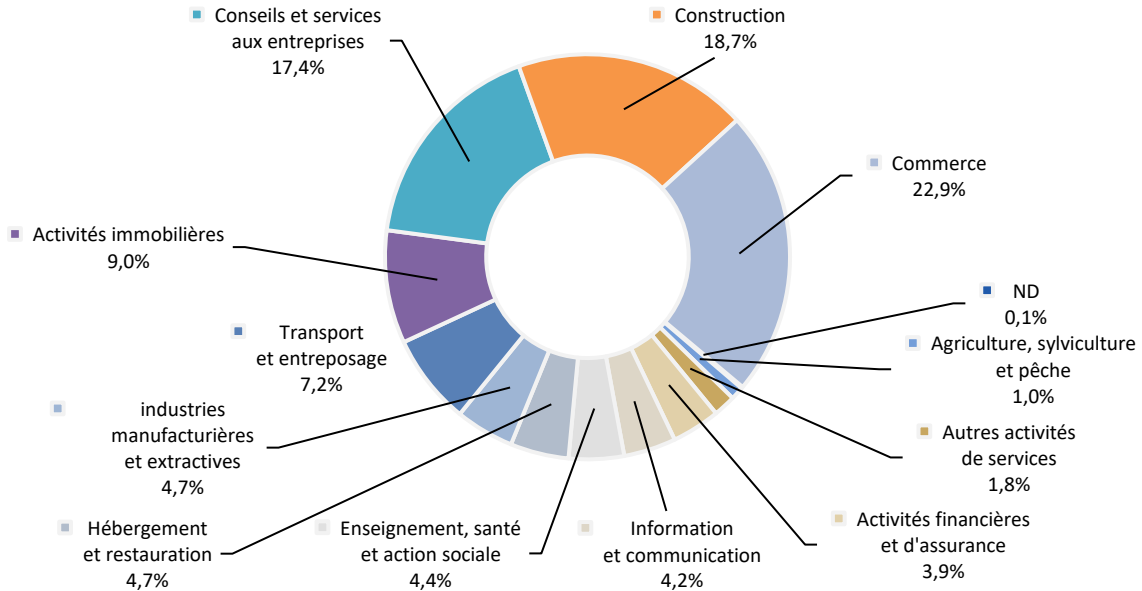
Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

8.3. LES PRIVILÈGES DU TRÉSOR

La répartition par secteur d'activité

■ Répartition du nombre de privilèges du Trésor par secteur d'activité en 2025 (*)

Unité : part en % du total

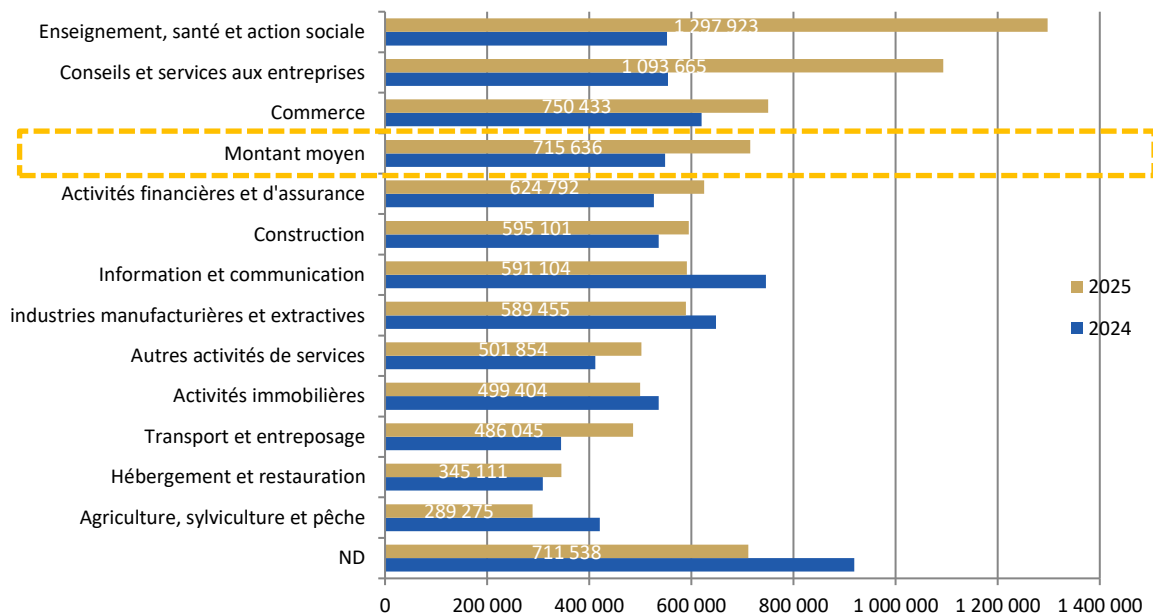


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Répartition du montant moyen des privilèges du Trésor par secteur d'activité en 2024 et 2025 (*)

Unité : euro



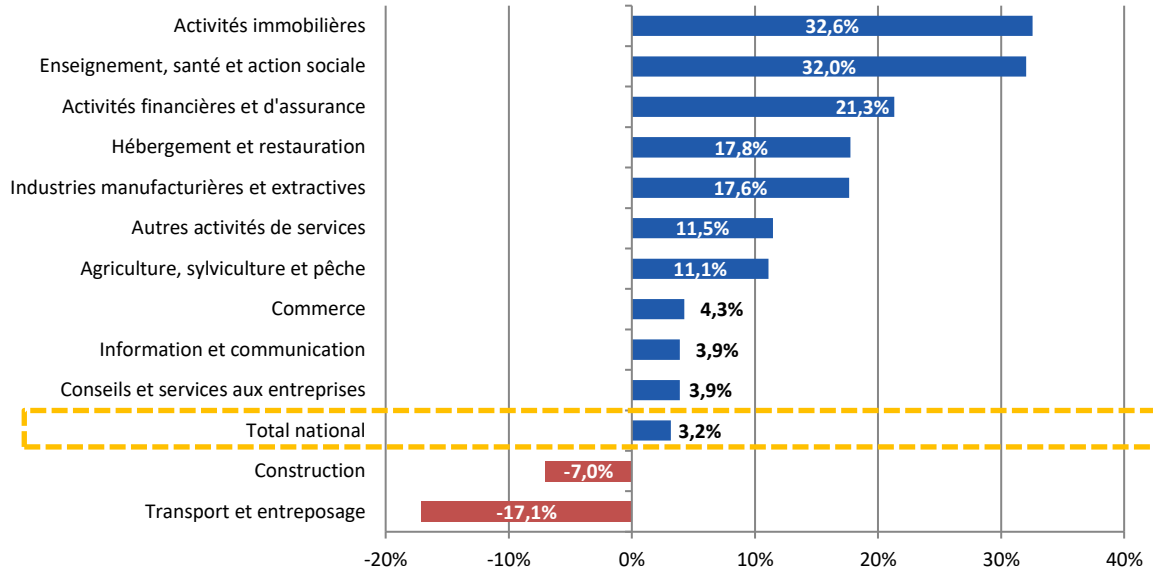
(*) Hors Moselle et Alsace / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

8.3. LES PRIVILÈGES DU TRÉSOR

Évolution 2024 vs 2025 de la répartition par secteur d'activité

- Évolution de la répartition du nombre des privilèges du Trésor par secteur d'activité entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles en volume

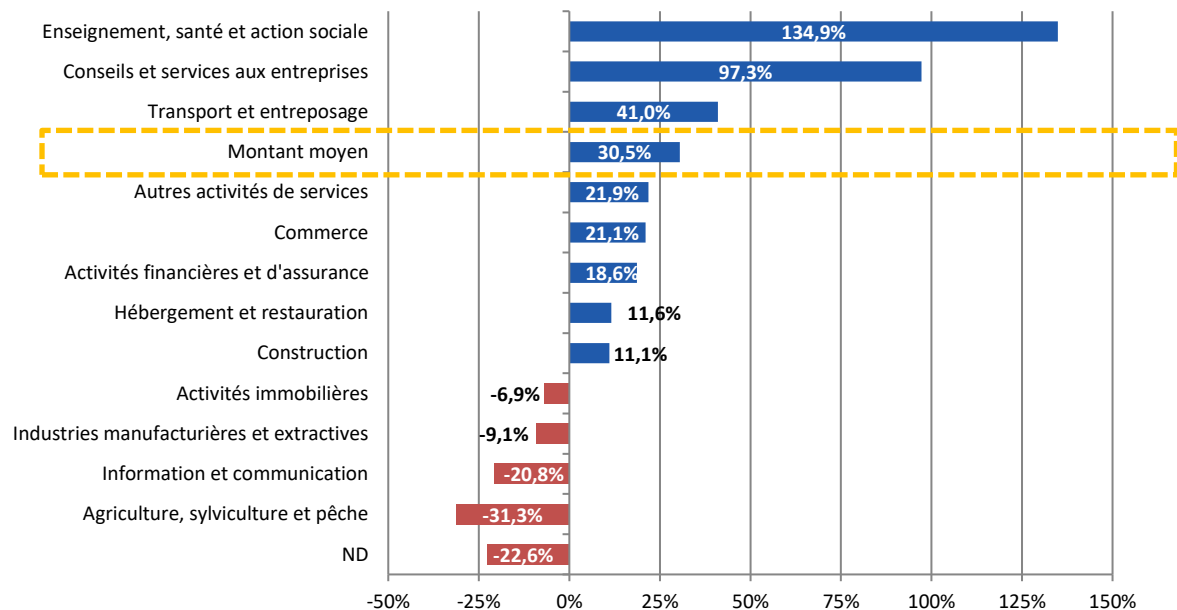


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

- Évolution de la répartition du montant moyen des privilèges du Trésor par secteur d'activité entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles en valeur



(*) Hors Moselle et Alsace / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

8.3. LES PRIVILÈGES DU TRÉSOR

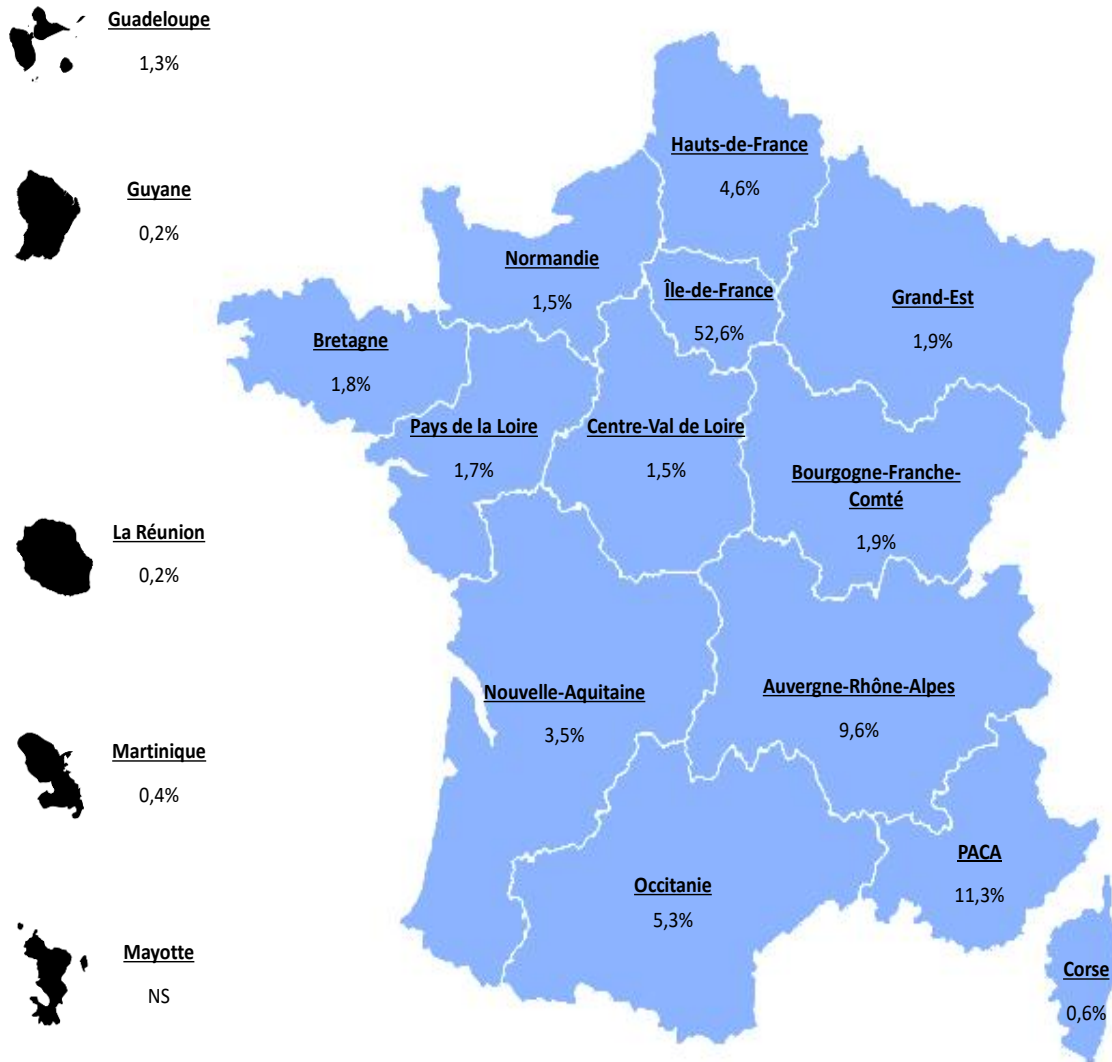
La répartition du nombre par région

Sur l'ensemble de l'année 2025, 52,6% du nombre des privilèges du Trésor étaient concentré en Ile-de-

France. La région devançait largement PACA (11,3%) et l'Auvergne-Rhône-Alpes (9,6%).

■ Répartition du nombre des privilèges du Trésor par région en 2025 (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace / NS : donnée non disponible

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

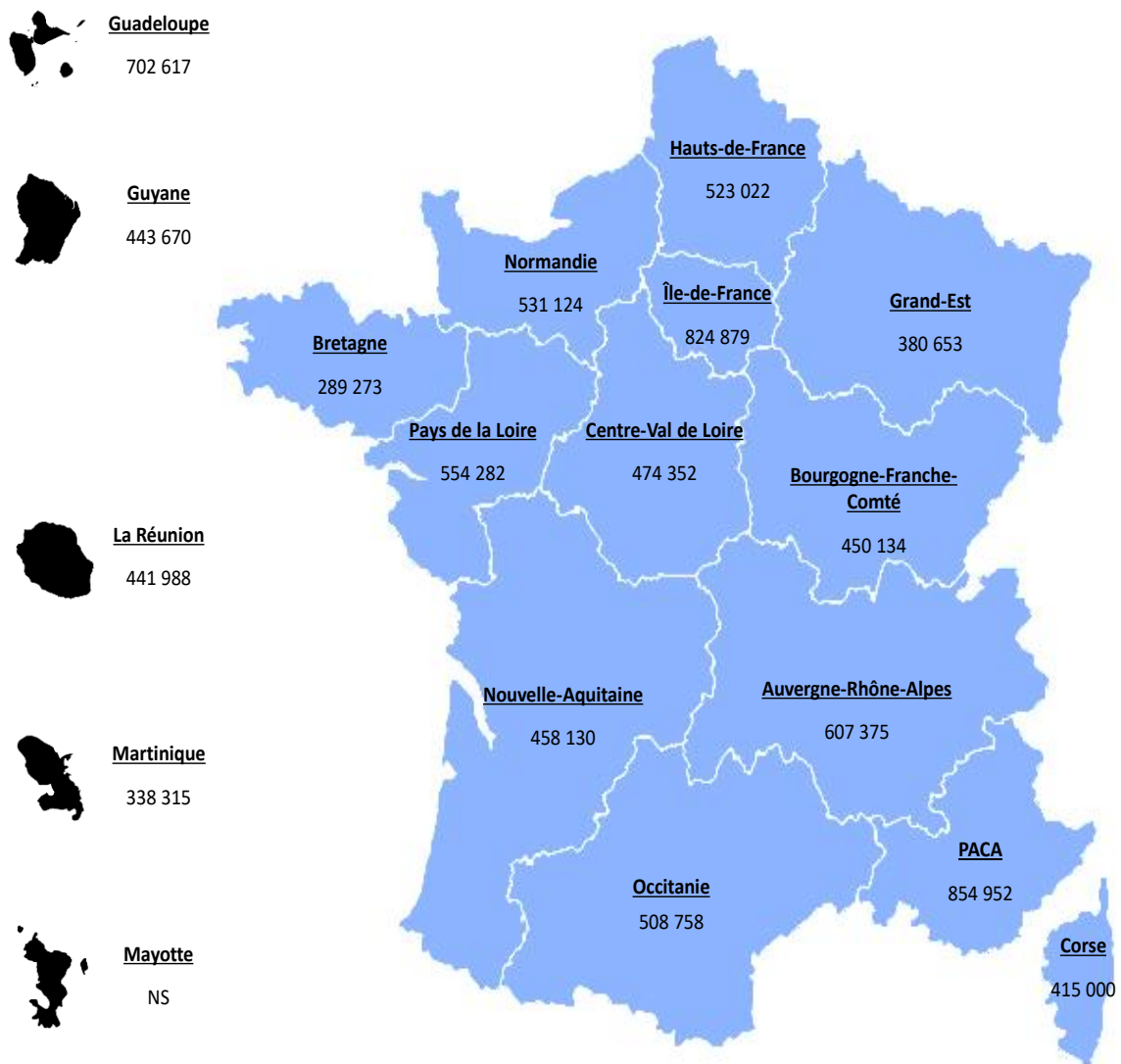
8.3. LES PRIVILÈGES DU TRÉSOR

La répartition du montant moyen par région

Deux régions ont affiché un montant moyen des privilèges du Trésor supérieur à celui de la moyenne nationale (715 636 €) en 2025. Il s'agit de PACA (854 952 €) et de l'Île-de-France (824 879 €). C'est en Bretagne que le montant était le moins élevé (289 273 €).

■ Montant moyen des privilèges du Trésor par région en 2025 (*)

Unité : euro



(*) Hors Moselle et Alsace / NS : donnée non disponible

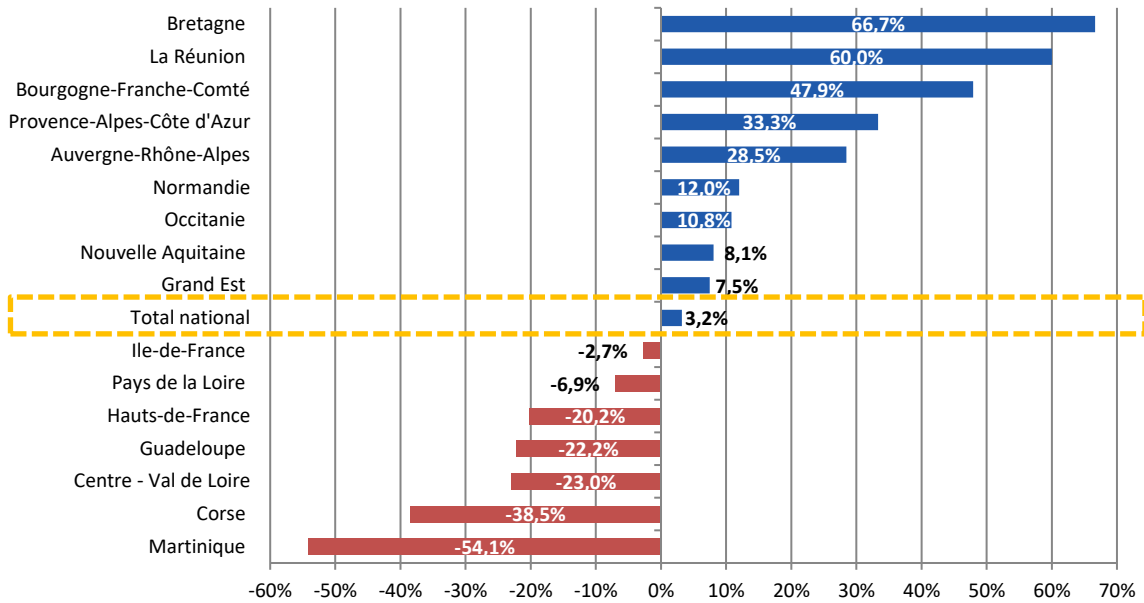
Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

8.3. LES PRIVILEGES DU TRÉSOR

Évolution 2024 vs 2025 de la répartition par région

- Évolution de la répartition du nombre des privilèges du Trésor par région entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles en volume

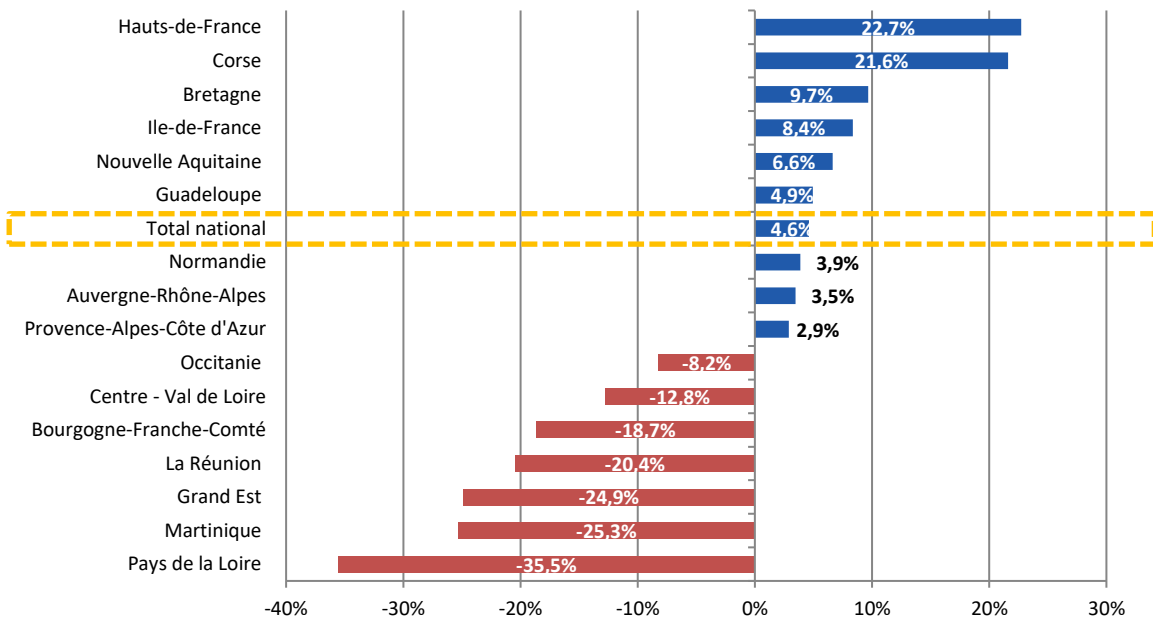


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

- Évolution de la répartition du montant moyen des privilèges du Trésor par région entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles en valeur



(*) Hors Moselle et Alsace / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

8.3. LES PRIVILEGES DU TRÉSOR

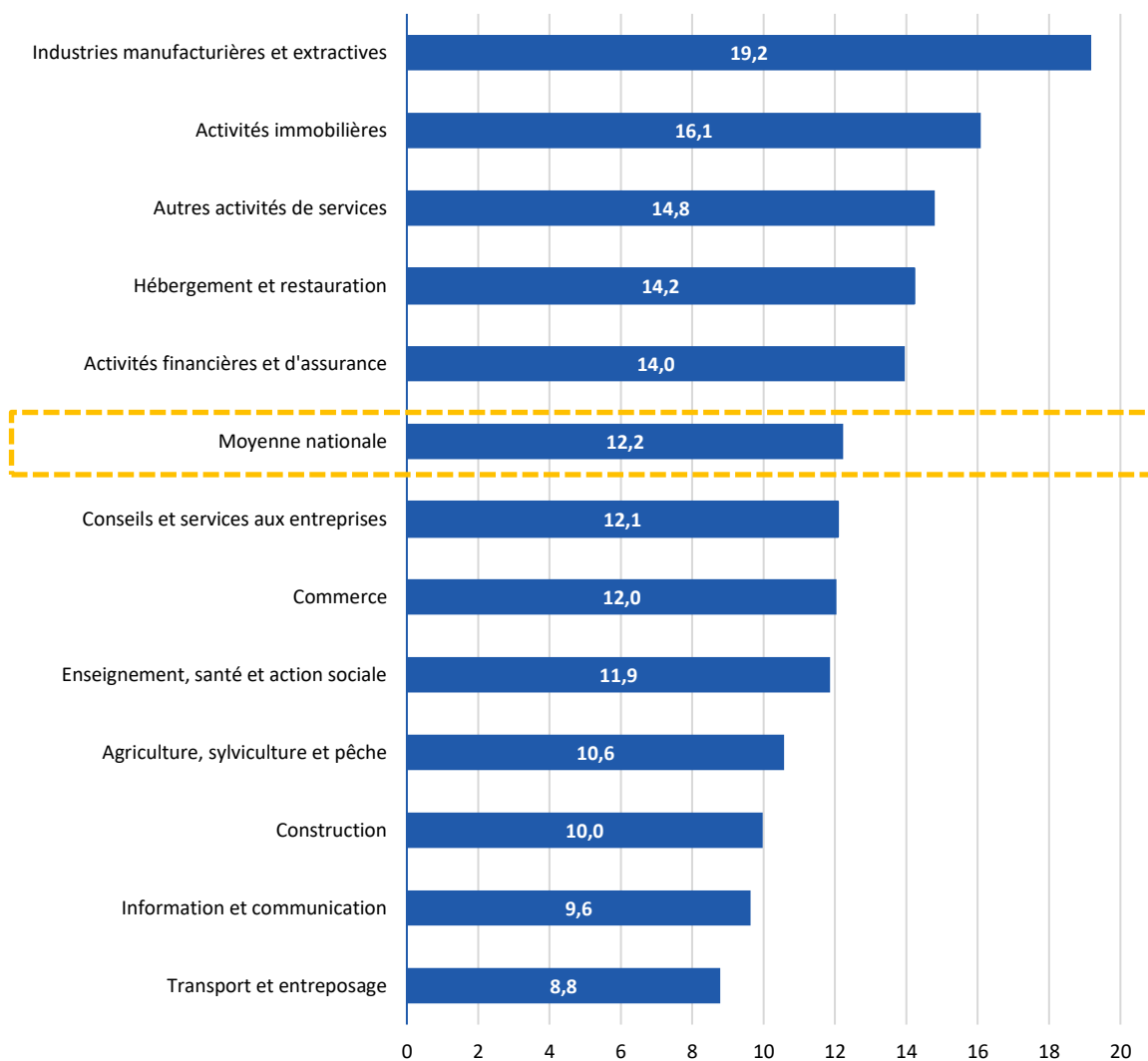
L'âge moyen des entreprises par secteur d'activité

En 2025, l'âge moyen des entreprises dans les privilèges du Trésor s'est établi à 12,2 ans. Le secteur de l'industrie manufacturière et extractive affichait l'âge moyen le plus élevé (19,2 ans). À l'inverse, la le

transport et l'entreposage enregistrait l'âge moyen le moins important (8,8 ans).

■ Âge moyen des entreprises dans les privilèges du Trésor par secteur d'activité en 2025 (*)

Unité : nombre d'année



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

8.3. LES PRIVILEGES DU TRÉSOR

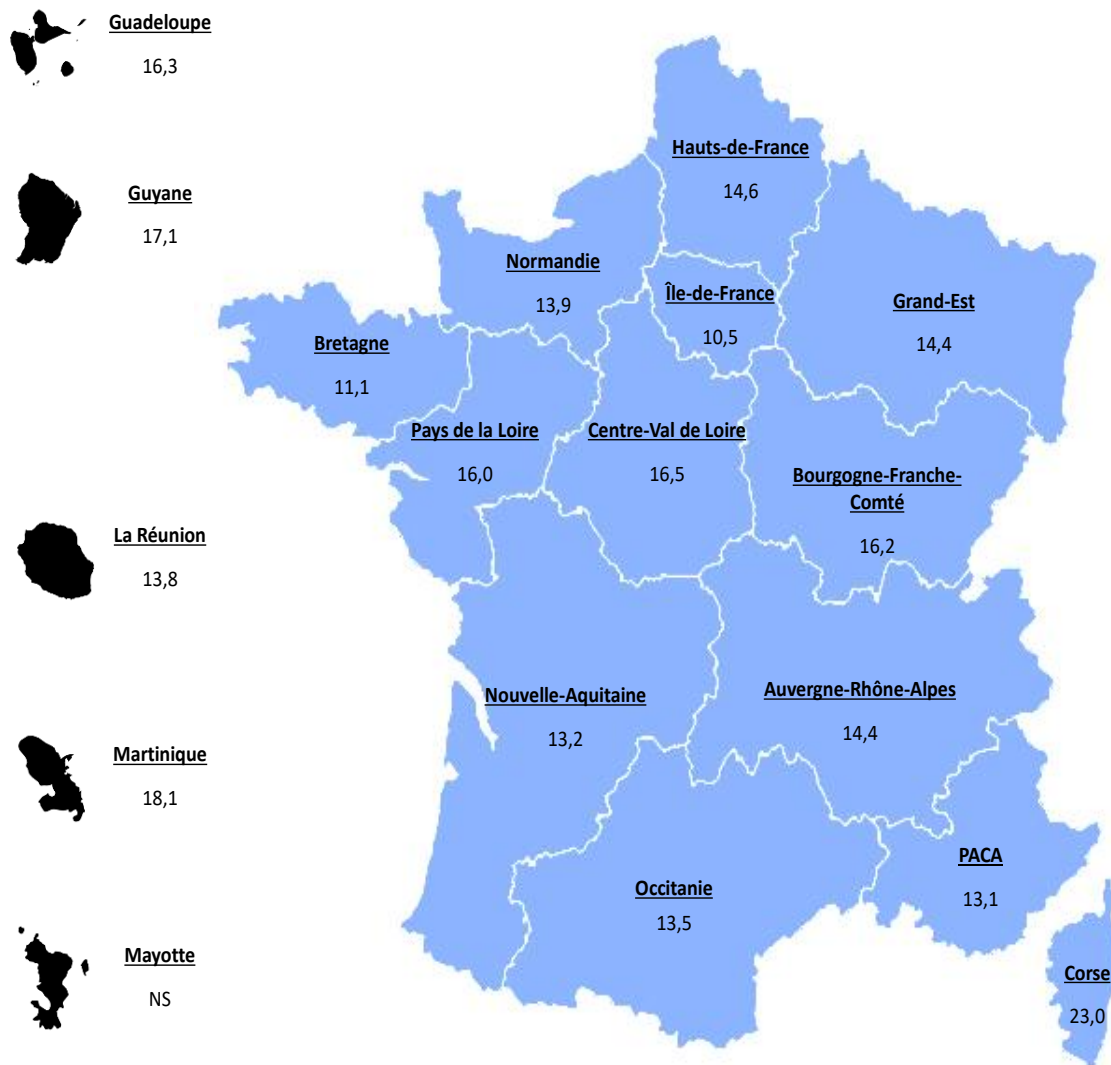
L'âge moyen des entreprises par région

Sur l'ensemble de l'année 2025, l'âge moyen des entreprises dans les privilèges du Trésor a atteint à 12,2 ans. La Corse a affiché l'âge moyen le plus élevé

(+10,8 ans par rapport à la moyenne nationale). À l'inverse, c'est en Bretagne que l'âge moyen a été le plus faible (-1,1 an comparé à la moyenne nationale).

■ Âge moyen des entreprises dans les privilèges du Trésor par région en 2025 (*)

Unité : nombre d'années



(*) Hors Moselle et Alsace / NS : donnée non disponible

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

9. LA PREVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTES

9.1. LA PRÉVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTÉS	181
Le nombre d'entreprises détectées	181
La répartition des entreprises détectées par région	182
Les entretiens de la prévention étudiés par région	184
Les entretiens de la prévention selon le mode de saisine	186
Les modes de saisine des dossiers d'entreprises reçues en prévention étudiés par région	187
Évolution 2024 vs 2025 des modes de saisine des dossiers d'entreprises reçues en prévention étudiés par région	188
La répartition des ouvertures de procédures de prévention par région	189
L'issue des entretiens de la prévention	191
L'issue des entretiens de la prévention selon le motif par région	192
Évolution 2024 vs 2025 de l'issue des entretiens de la prévention selon le motif par région	193

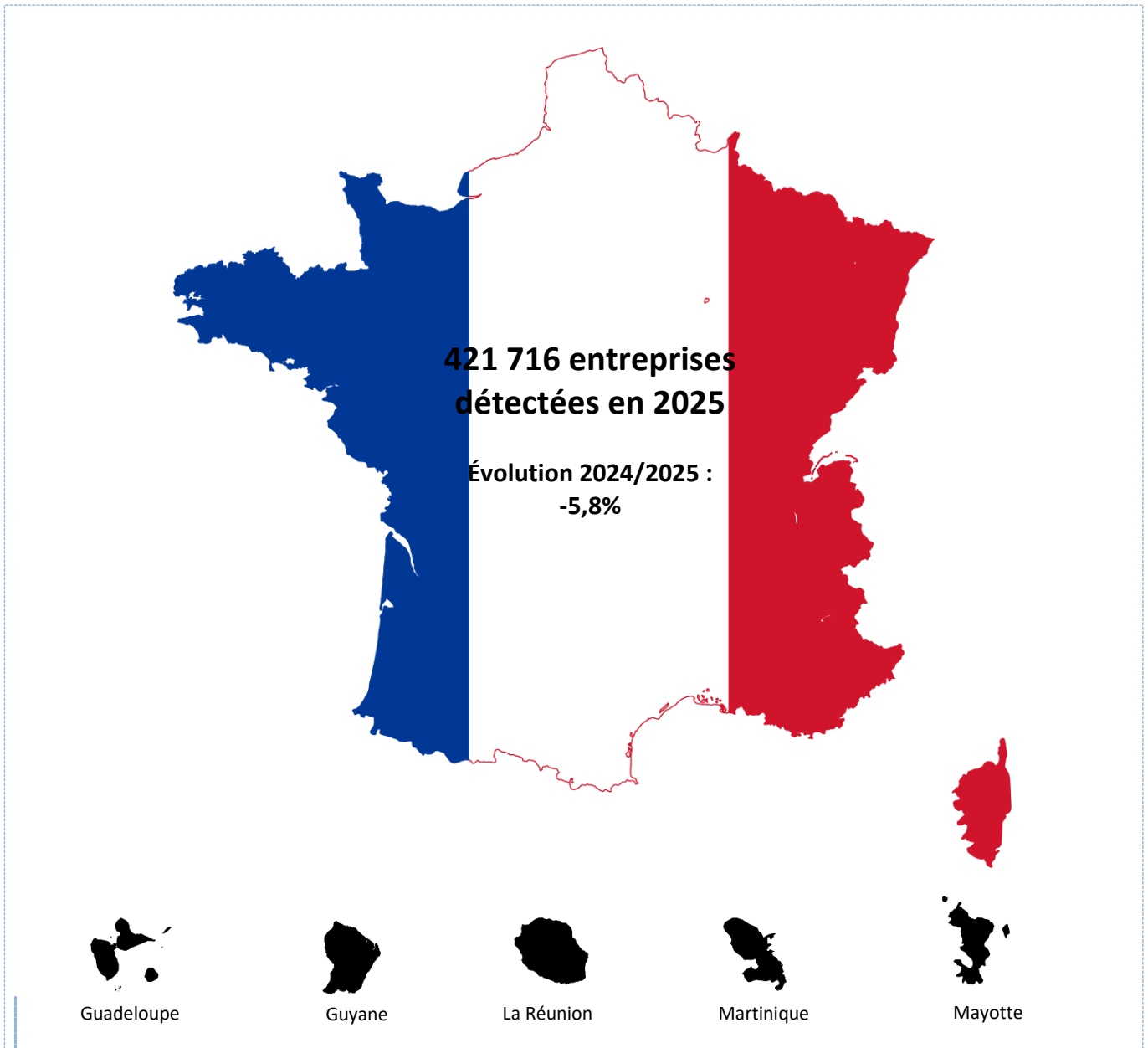
9.1. LA PREVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE

Le nombre d'entreprises détectées

En 2025, 421 716 entreprises enregistrées au Registre du Commerce et des Sociétés en France (y compris DROM) ont été détectées comme

faisant face à des difficultés économiques (contre 447 677 en 2024). Cela représente une réduction de 5,8% sur un an.

- Nombre total d'entreprises détectées en 2025 (*)



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

9.1. LA PRÉVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE

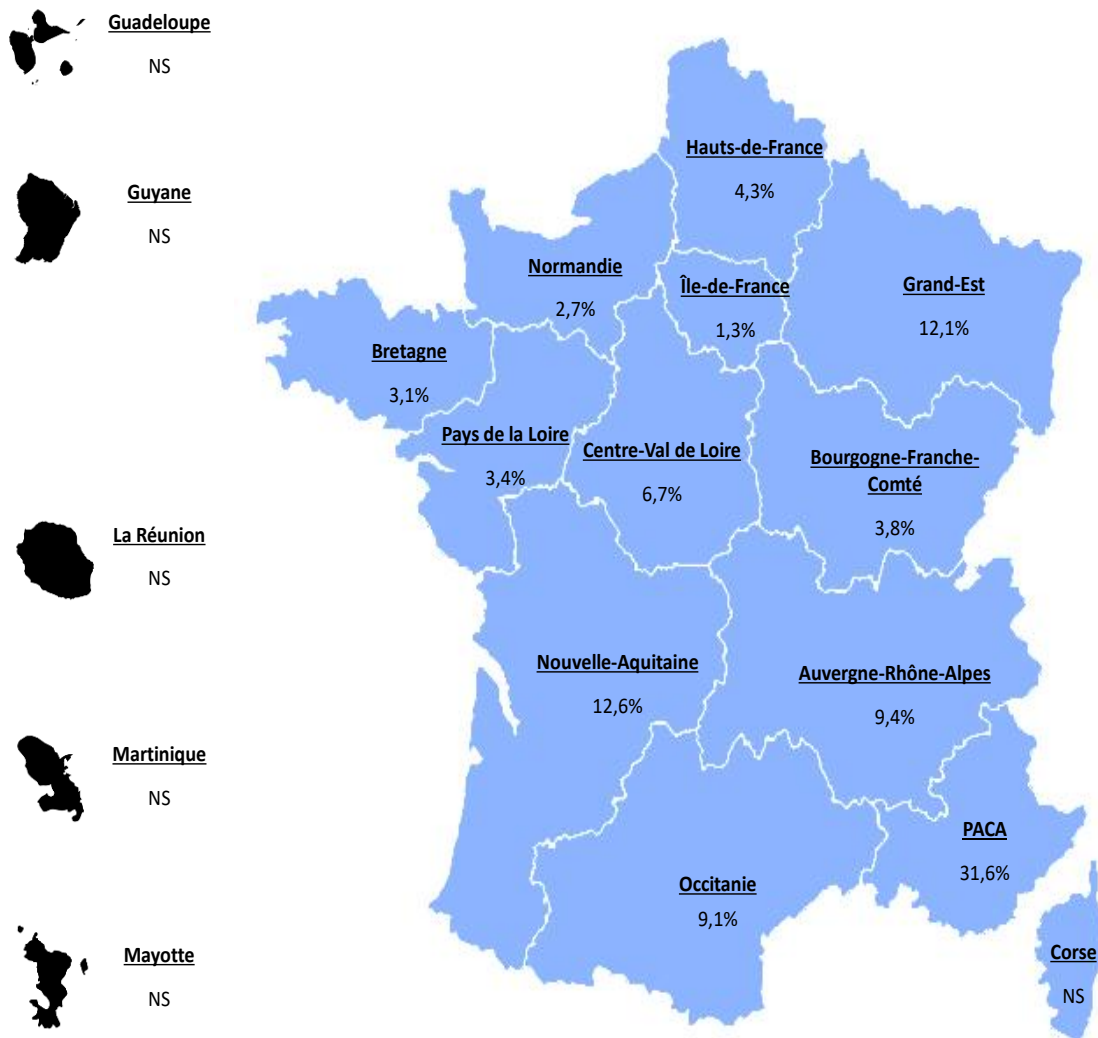
La répartition des entreprises détectées par région

Avec 31,6% du total en 2025 (+0,4 point sur un an), la Provence-Alpes-Côte d'Azur reste la région pour laquelle il y a eu le plus d'entreprises détectées comme faisant face à des difficultés économiques. La Nouvelle-

Aquitaine et le Grand Est se positionnaient en deuxième et troisième position, avec respectivement 12,6% (+2,5 points) et 12,1% (-2,8 points) du total.

■ Répartition des entreprises détectées par région en 2025 (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace / NS : donnée non disponible

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

9.1. LA PRÉVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE

La répartition des entreprises détectées par région (suite)

En tête des régions, la Provence-Alpes-Côte d'Azur a augmenté de 0,4 point par rapport à 2024 le pourcentage d'entreprises détectées. On notera également que l'Auvergne-Rhône-Alpes et la Bourgogne-Franche-Comté ont connu une

très forte augmentation de leur poids. À l'inverse, les parts des régions Centre-Val de Loire et Normandie ont diminué de respectivement 2,2 points et 3 points sur un an.

■ Évolution de la répartition des entreprises détectées par région (*)

Unité : part en % du total

	2023	2024	2025
Auvergne-Rhône-Alpes	5,9%	5,9%	9,4%
Bourgogne-Franche-Comté	3,3%	1,8%	3,8%
Bretagne	NS	1,9%	3,1%
Centre - Val de Loire	7,8%	8,9%	6,7%
Corse	NS	NS	NS
Grand Est	9,8%	14,9%	12,1%
Guadeloupe	NS	NS	NS
Guyane	NS	NS	NS
Hauts-de-France	1,2%	3,4%	4,3%
Ile-de-France	0,9%	1,0%	1,3%
La Réunion	NS	NS	NS
Martinique	NS	NS	NS
Mayotte	NS	NS	NS
Normandie	4,4%	5,7%	2,7%
Nouvelle Aquitaine	11,2%	10,1%	12,6%
Occitanie	10,5%	9,8%	9,1%
Pays de la Loire	6,6%	5,5%	3,4%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	38,2%	31,2%	31,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace / Classement par ordre alphabétique / NS : donnée non disponible

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

9.1. LA PRÉVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE

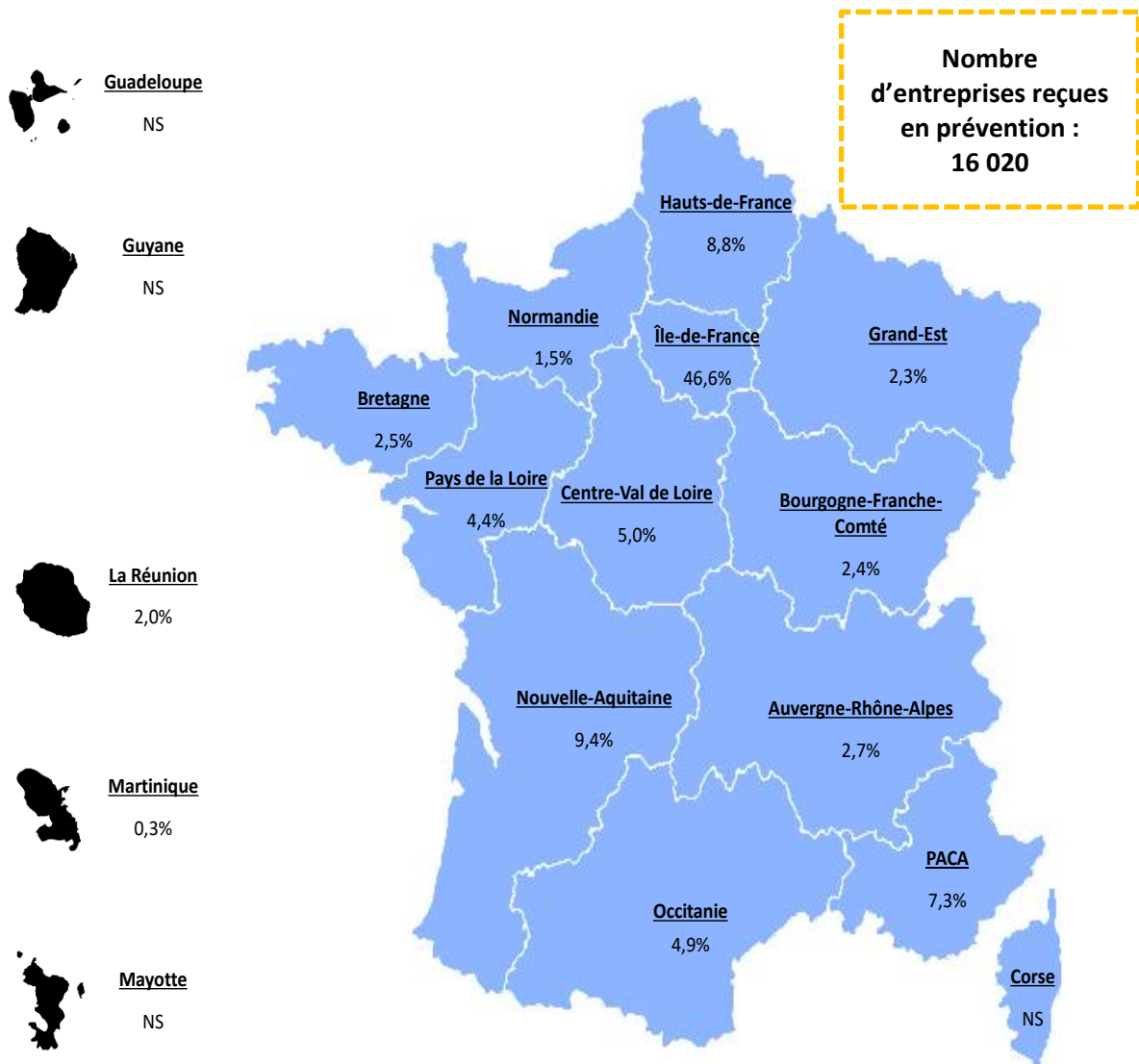
Les entretiens de la prévention étudiés par région

En 2025, 16 020 dossiers d'entreprises (contre 16 107 en 2024) ont été reçus en prévention en France (y compris DROM). Au cours de la dernière année, l'Île-de-France se classait comme la première région pour ce type de dossiers étudiés, avec 46,6% du total (43,4% en 2024).

Loin derrière, la Nouvelle-Aquitaine et les Hauts-de-France se positionnaient en deuxième et troisième position, avec respectivement 9,4% (+0,2 point sur un an) et 8,8% (-4,1 points) des dossiers étudiés.

■ Les entretiens de la prévention par région en 2025 (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace / NS : donnée non disponible

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

9.1. LA PRÉVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE

Les entretiens de la prévention étudiés par région (suite)

En tête du nombre d'entreprises reçues en prévention par région, l'Ile-de-France représentait 46,6% en 2025, avec une hausse de 3,2 points rapport à 2024. *A contrario*, les parts

des régions Bourgogne-Franche-Comté et Provence-Alpes-Côte d'Azur dans le total se sont réduites de respectivement 0,9 point et 0,4 point sur un an.

■ Évolution des entretiens de la prévention étudiés par région (*)

Unité : part en % du total

	2023	2024	2025
Auvergne-Rhône-Alpes	3,2%	2,9%	2,7%
Bourgogne-Franche-Comté	4,6%	3,3%	2,4%
Bretagne	2,4%	2,1%	2,5%
Centre - Val de Loire	5,0%	6,1%	5,0%
Corse	0,1%	NS	NS
Grand Est	2,3%	1,4%	2,3%
Guadeloupe	NS	NS	NS
Guyane	0,4%	0,3%	NS
Hauts-de-France	11,5%	12,9%	8,8%
Ile-de-France	39,9%	43,4%	46,6%
La Réunion	2,3%	1,5%	2,0%
Martinique	2,2%	1,1%	0,3%
Mayotte	NS	NS	NS
Normandie	1,2%	1,2%	1,5%
Nouvelle Aquitaine	10,6%	9,2%	9,4%
Occitanie	2,7%	3,0%	4,9%
Pays de la Loire	2,8%	4,0%	4,4%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	8,6%	7,7%	7,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace / Classement par ordre alphabétique / NS : donnée non disponible

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

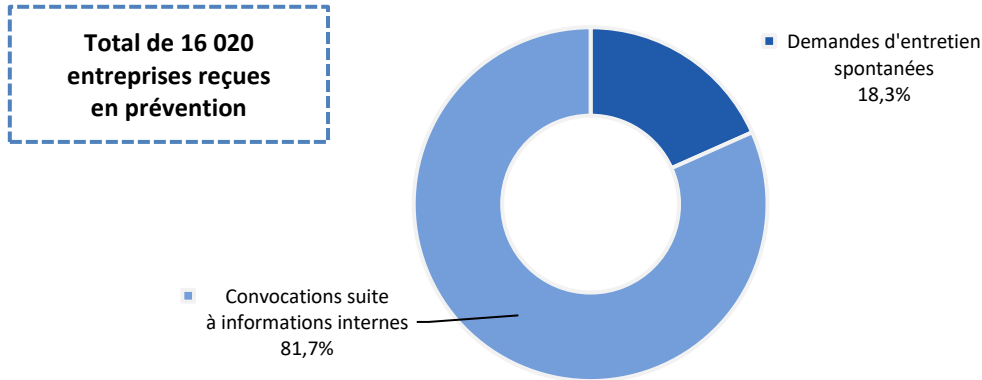
9.1. LA PRÉVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE

Les entretiens de la prévention selon le mode de saisine

Dans près de 82% des cas, la convocation suite à informations internes était à l'origine des dossiers de d'entreprises reçues en prévention en 2025. Entre 2024 et 2025, elle a augmenté de 3 points.

- Répartition des entretiens de la prévention selon le mode de saisine en 2025 (*)

Unité : part en % du total

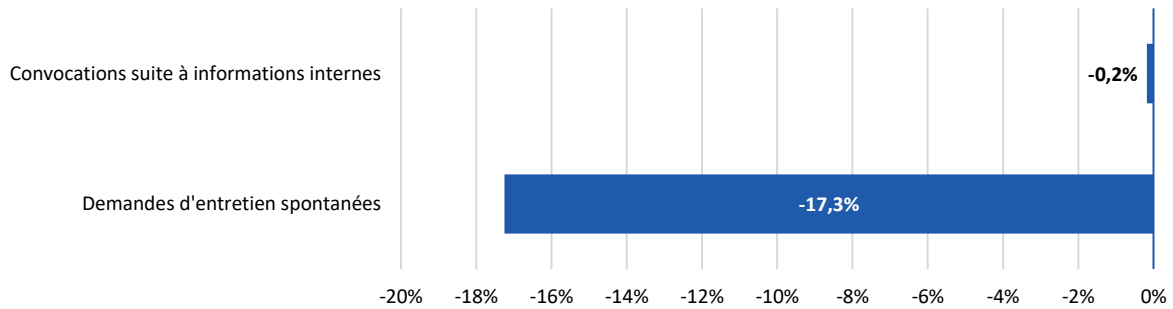


(*) Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

- Évolution des entretiens de la prévention étudiés selon le mode de saisine entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

- Répartition des entretiens de la prévention selon le mode de saisine (*)

Unité : part en % du total

	2023	2024	2025
Convocations suite à informations internes	78,1%	78,7%	81,7%
Demandes d'entretien spontanées	21,9%	21,3%	18,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

9.1. LA PRÉVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE

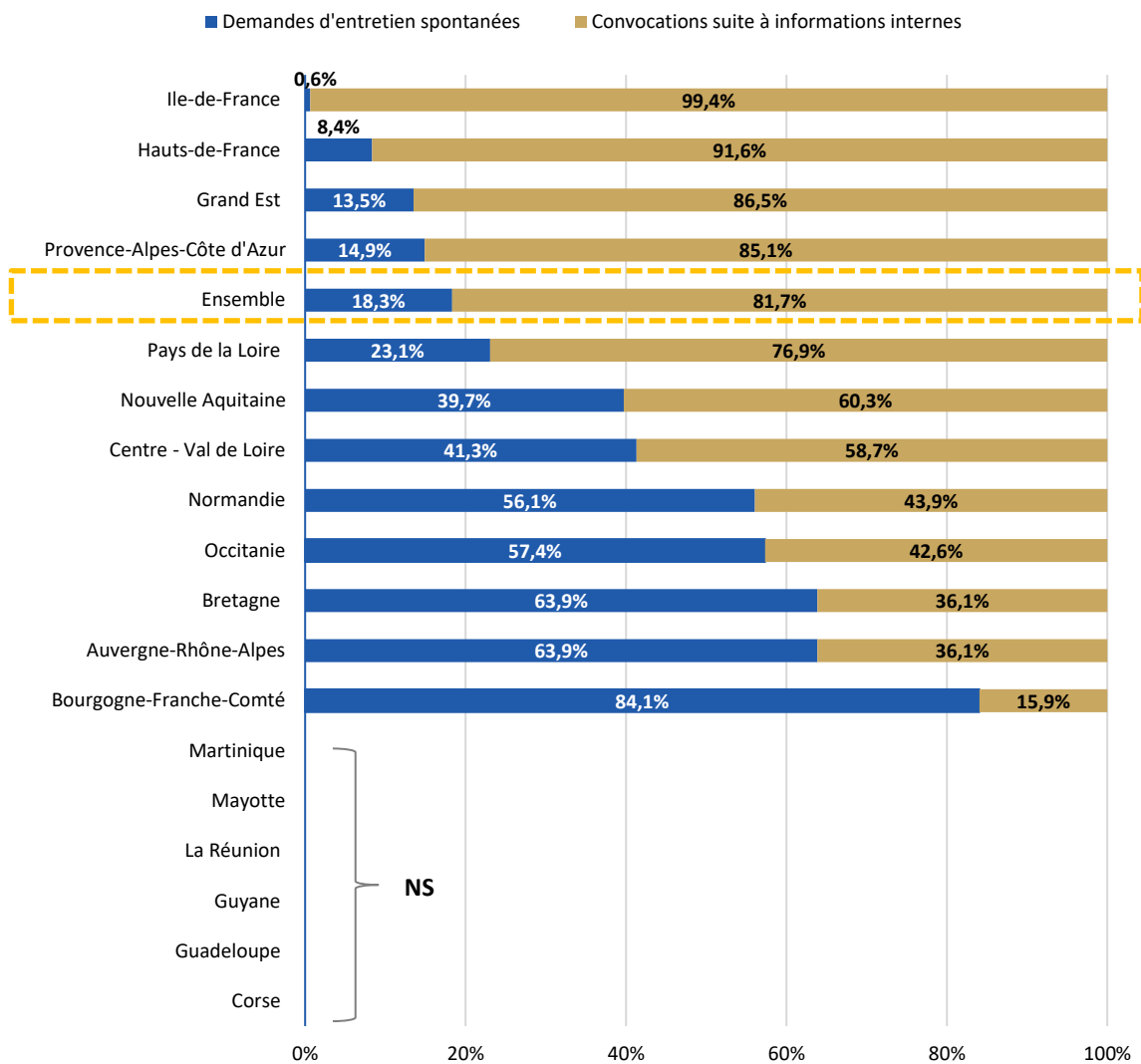
Les modes de saisine des dossiers d'entreprises reçues en prévention étudiés par région

En Ile-de-France, les entretiens de la prévention étaient quasi-exclusivement réalisés suite à informations internes en 2025. En Bourgogne-Franche-Comté, la tendance est inverse puisque

plus de 84% des entreprises reçues en prévention l'étaient suite à une demande d'entretien spontanée, sur l'initiative du chef d'entreprise.

■ Les entretiens de la prévention selon les régions et les modes de saisine en 2025

Unité : part en % des ouvertures



(*) Hors Moselle et Alsace / NS : donnée non disponible

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

9.1. LA PRÉVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE

Évolution 2024 vs 2025 des modes de saisine des dossiers d'entreprises reçues en prévention étudiés par région

Contrairement à l'évolution nationale, les convocations suite à informations internes dans le cadre d'entretien de la prévention ont très nettement progressé en Pays de la Loire (+121,6%

sur un an). C'est aussi le cas, dans une moindre mesure, en Normandie (+78,9%) et en Occitanie (+70,6%).

■ Évolution des modes de saisine des dossiers d'entreprises reçues en prévention étudiés par région entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles

	Demandes d'entretien spontanées	Convocations suite à informations internes
Auvergne-Rhône-Alpes	11,8%	-13,2%
Bourgogne-Franche-Comté	-13,7%	-53,0%
Bretagne	47,2%	-12,3%
Centre - Val de Loire	-23,2%	-21,8%
Corse	NS	NS
Grand Est	27,3%	-4,8%
Guadeloupe	NS	NS
Guyane	NS	NS
Hauts-de-France	7,9%	-33,1%
Ile-de-France	-41,3%	5,7%
La Réunion	NS	NS
Martinique	NS	NS
Mayotte	NS	NS
Normandie	5,9%	78,9%
Nouvelle Aquitaine	11,7%	21,1%
Occitanie	-31,4%	70,6%
Pays de la Loire	-64,2%	121,6%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	-60,0%	14,1%
Total	-17,3%	-0,2%

(*) Hors Moselle, Alsace / Classement par ordre alphabétique / NS : donnée non disponible

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

9.1. LA PRÉVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE

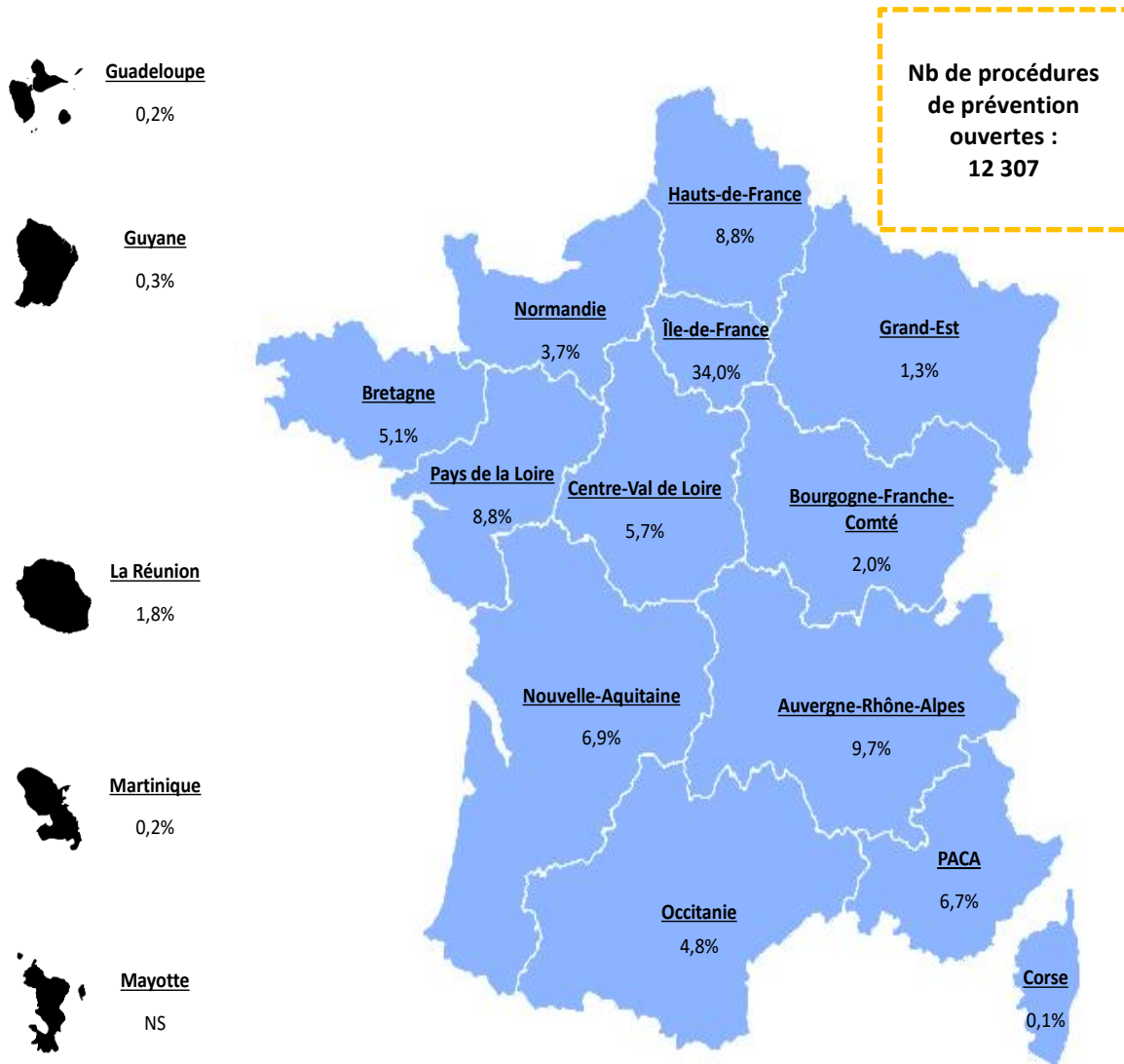
La répartition des ouvertures de procédures de prévention par région

En 2025, l'Île-de-France concentre 34% des procédures de prévention ouvertes sur la totalité des entreprises reçues en entretien prévention (32,6% en 2024), conservant ainsi sa place de numéro un. L'Auvergne-Rhône-Alpes, les Hauts-

de-France et les Pays de la Loire se positionnaient en deuxième et troisième position, avec respectivement 9,7% et 8,8% (pour les deux derniers) du total.

■ Répartition des ouvertures de procédures de prévention par région en 2025 (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace / NS : donnée non disponible

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

9.1. LA PRÉVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE

La répartition des ouvertures de procédures de prévention par région (suite)

Entre 2024 et 2025, l’Ile-de-France et l’Occitanie ont subi les plus fortes hausses pour atteindre respectivement 34% (+1,4 point) et 4,8% (+1,3 point) du total des procédures de

prévention ouvertes. À l’inverse, en Métropole, la part de la région Provence-Alpes-Côte d’Azur s’est réduite de 1,2 point sur un an.

■ Évolution des ouvertures de procédures de prévention par région (*)

Unité : part en % du total

	2023	2024	2025
Auvergne-Rhône-Alpes	8,2%	9,4%	9,7%
Bourgogne-Franche-Comté	2,3%	2,6%	2,0%
Bretagne	5,4%	5,7%	5,1%
Centre - Val de Loire	6,2%	5,3%	5,7%
Corse	0,1%	0,1%	0,1%
Grand Est	1,1%	1,1%	1,3%
Guadeloupe	0,4%	0,2%	0,2%
Guyane	0,3%	0,2%	0,3%
Hauts-de-France	8,3%	9,2%	8,8%
Ile-de-France	32,4%	32,6%	34,0%
La Réunion	2,7%	2,1%	1,8%
Martinique	1,2%	0,4%	0,2%
Mayotte	NS	NS	NS
Normandie	4,0%	3,5%	3,7%
Nouvelle Aquitaine	7,0%	7,2%	6,9%
Occitanie	3,6%	3,5%	4,8%
Pays de la Loire	7,2%	9,0%	8,8%
Provence-Alpes-Côte d’Azur	9,5%	7,9%	6,7%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace / Classement par ordre alphabétique / NS : donnée non disponible

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

9.1. LA PRÉVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE

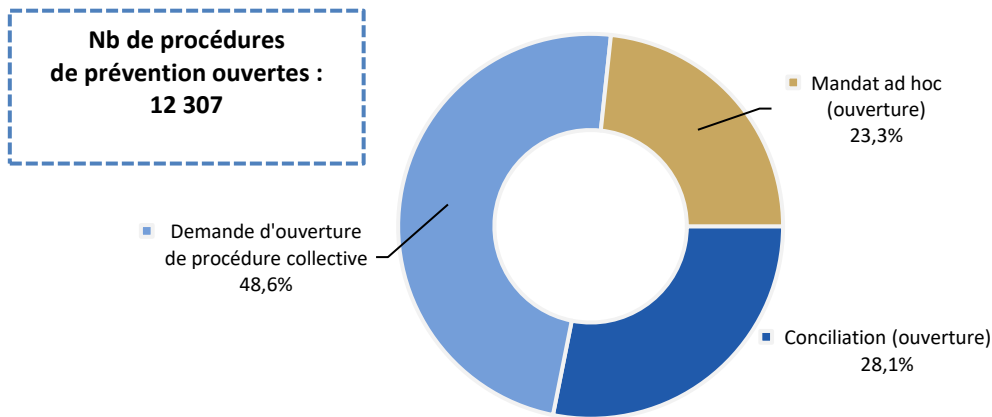
L'issue des entretiens de la prévention

Dans près de 49% des cas, la demande d'ouverture de sauvegarde était à l'origine des procédures ouvertes d'entreprises reçues en prévention selon le motif et sur la base des

dossiers étudiés d'entreprises reçues en prévention en 2025 (47,1% en 2024). Entre 2023 et 2025, son poids dans le total a progressé de 0,5 point.

■ L'issue des entretiens de la prévention sur la base des entreprises reçues en 2025 (*)

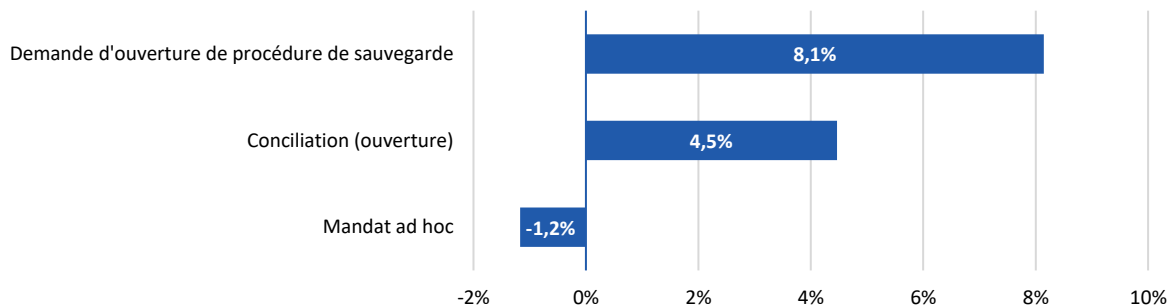
Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle, Alsace / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Évolution des solutions sur la base des entreprises reçues en prévention entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Répartition des solutions par années sur la base des entreprises reçues en prévention (*)

Unité : part en % du total

	2023	2024	2025
Demande d'ouverture de procédure collective	48,1%	47,1%	48,6%
Conciliation (ouverture)	28,3%	28,2%	28,1%
Mandat <i>ad hoc</i> (ouverture)	23,6%	24,7%	23,3%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

9.1. LA PRÉVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE

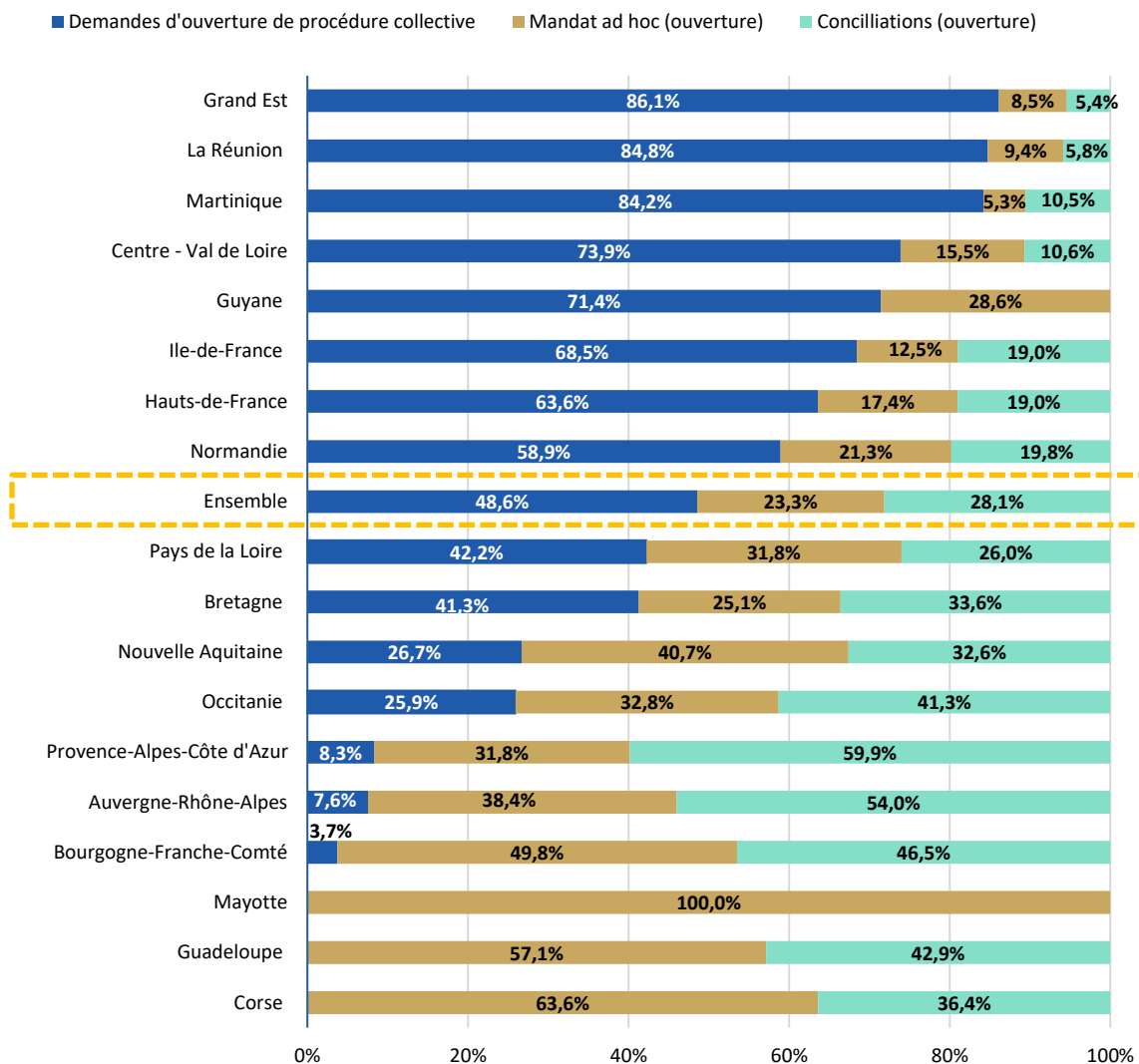
L'issue des entretiens de la prévention selon le motif par région

En 2025, en Grand Est, plus de 86% des entreprises appelées en entretien prévention sollicitent l'ouverture d'une procédure collective (73,1% en 2024). En Corse, la tendance est inverse car 36,4% des entreprises appelées en prévention

bénéficient d'une conciliation. À Mayotte, la totalité des entreprises appelées en entretien prévention demande l'ouverture d'un mandat *ad hoc*.

■ L'issue des entretiens de la prévention selon le motif par région en 2025 (*)

Unité : part en % des ouvertures



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

9.1. LA PRÉVENTION DES ENTREPRISES EN DIFFICULTE

Évolution 2024 vs 2025 de l'issue des entretiens de la prévention selon le motif par région

En 2025, la procédure de demande d'ouverture de procédure collective pour les entreprises appelées en entretien prévention a progressé de plus de 8% contre 4,5% pour la procédure

d'ouverture de conciliation. À l'inverse, la procédure d'ouverture de mandat *ad hoc* a diminué de 1,2%.

Évolution de l'issue des entretiens de la prévention selon le motif par région entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles

	Conciliation (ouverture)	Demande d'ouverture de procédure collective	Mandat <i>ad hoc</i> (ouverture)	Total
Auvergne-Rhône-Alpes	8,4%	47,5%	2,5%	8,2%
Bourgogne-Franche-Comté	-21,7%	200,0%	-25,5%	-21,5%
Bretagne	-11,0%	-0,4%	-10,8%	-6,9%
Centre - Val de Loire	2,7%	9,7%	36,3%	12,3%
Corse	-60,0%	NS	NS	10,0%
Grand Est	12,5%	50,5%	-48,1%	27,7%
Guadeloupe	-14,3%	NS	220,0%	47,4%
Guyane	NS	0,0%	400,0%	29,6%
Hauts-de-France	29,7%	-9,9%	13,3%	-0,6%
Ile-de-France	11,5%	10,5%	-0,8%	9,1%
La Réunion	-48,0%	-3,6%	5,0%	-7,5%
Martinique	NS	-54,3%	-88,9%	-56,8%
Mayotte	-100,0%	NS	0,0%	-33,3%
Normandie	-21,6%	11,5%	75,0%	10,8%
Nouvelle Aquitaine	10,0%	-7,8%	0,3%	0,8%
Occitanie	26,0%	166,7%	19,3%	42,9%
Pays de la Loire	-7,9%	40,3%	-19,3%	2,4%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	3,3%	-54,9%	-10,2%	-10,6%
Total	4,5%	8,1%	-1,2%	4,8%

(*) Hors Moselle, Alsace / Classement par ordre alphabétique / NS : donnée non disponible

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

10. LES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES

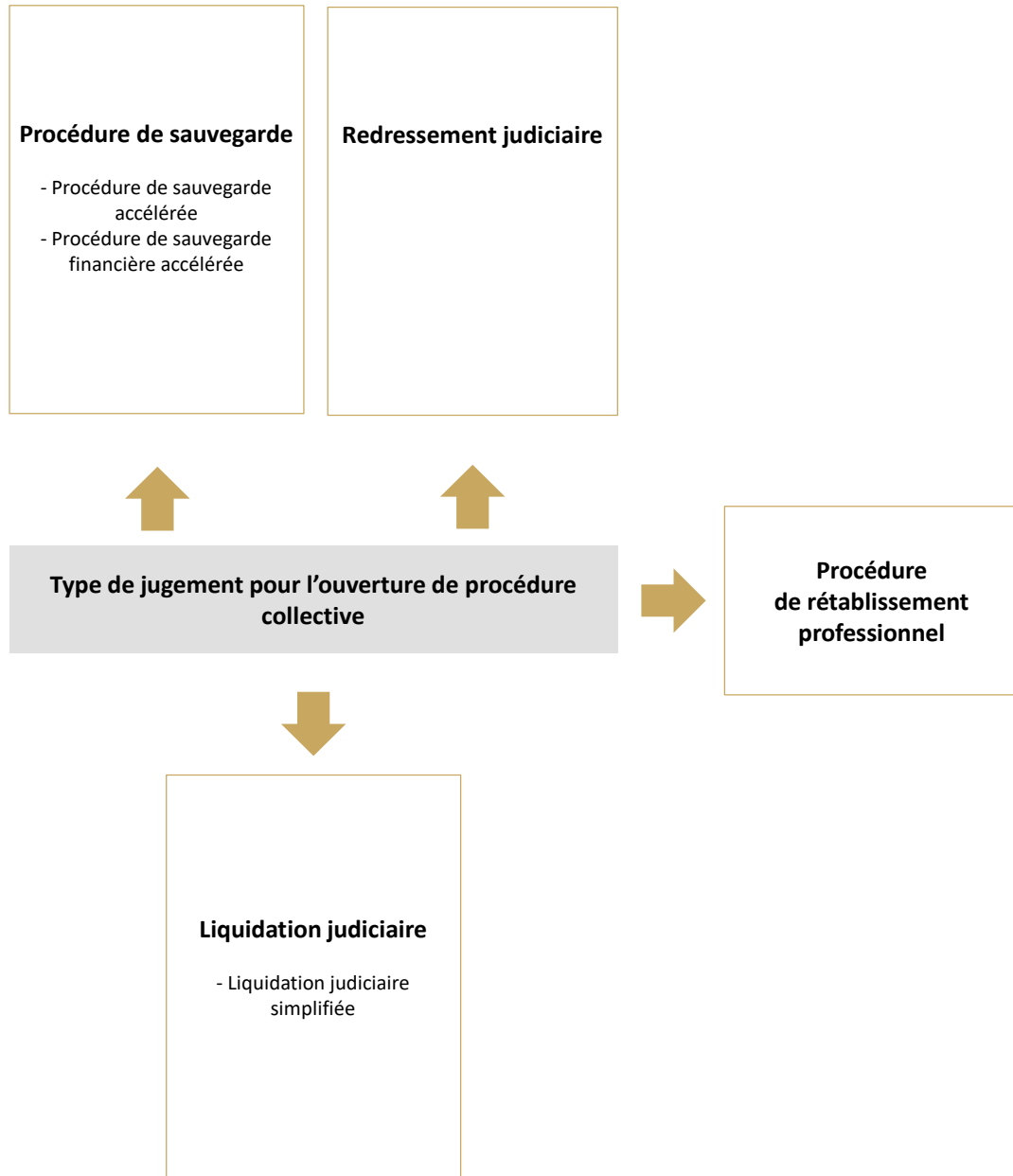
10.1. LES DIFFÉRENTS TYPES DE JUGEMENT	196
Panorama et présentation	196
10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCÉDURES COLLECTIVES EN 2025	197
Le nombre d'ouvertures de procédures collectives	197
La répartition selon les mois de l'année	198
Évolution des procédures collectives selon les mois de l'année	199
La répartition selon le secteur d'activité	200
Évolution 2024 vs 2025 des procédures collectives par secteur d'activité	201
Évolution 2024 vs 2025 des procédures collectives (hors ent. Individuelles)	202
La répartition par activités vs stock d'entreprises	203
Le top 15 du taux d'ouvertures de procédures collectives	205
La répartition par activités vs PIB	206
Le top 15 des activités les plus représentées	208
Évolution 2024 vs 2025 du top 15 des activités les plus représentées	210
La répartition selon la localisation	211
Le taux d'ouverture de procédure collective	213
Évolution 2024 vs 2025 des procédures collectives par région	214
La répartition géographique vs population française	215
La répartition géographique vs PIB	216
Le top 15 des villes	217
La répartition selon le statut juridique	218
Évolution 2024 vs 2025 des procédures collectives selon le statut juridique	219
La répartition selon l'origine des fonds	220
La répartition selon le montant du capital	221
La répartition par type de jugement	222

La répartition des procédures de redressement judiciaire par région	223
La répartition des procédures de liquidation judiciaire par région	224
L'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective	225
La répartition par la durée de vie des entreprises	228
Zoom DROM : le nombre d'ouvertures de procédures collectives	229
Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité	230
Zoom DROM : le top 10 des activités les plus représentées	231
Zoom DROM : le top 10 des villes	232
Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique	2333
Zoom DROM : la répartition par type de jugement	234
Zoom DROM : le profil des dirigeants	235

10.1. LES DIFFERENTS TYPES DE JUGEMENT

Panorama et présentation

- Panorama des types de jugement pour l'ouverture de procédures collectives



Source : Greffes des tribunaux de commerce |

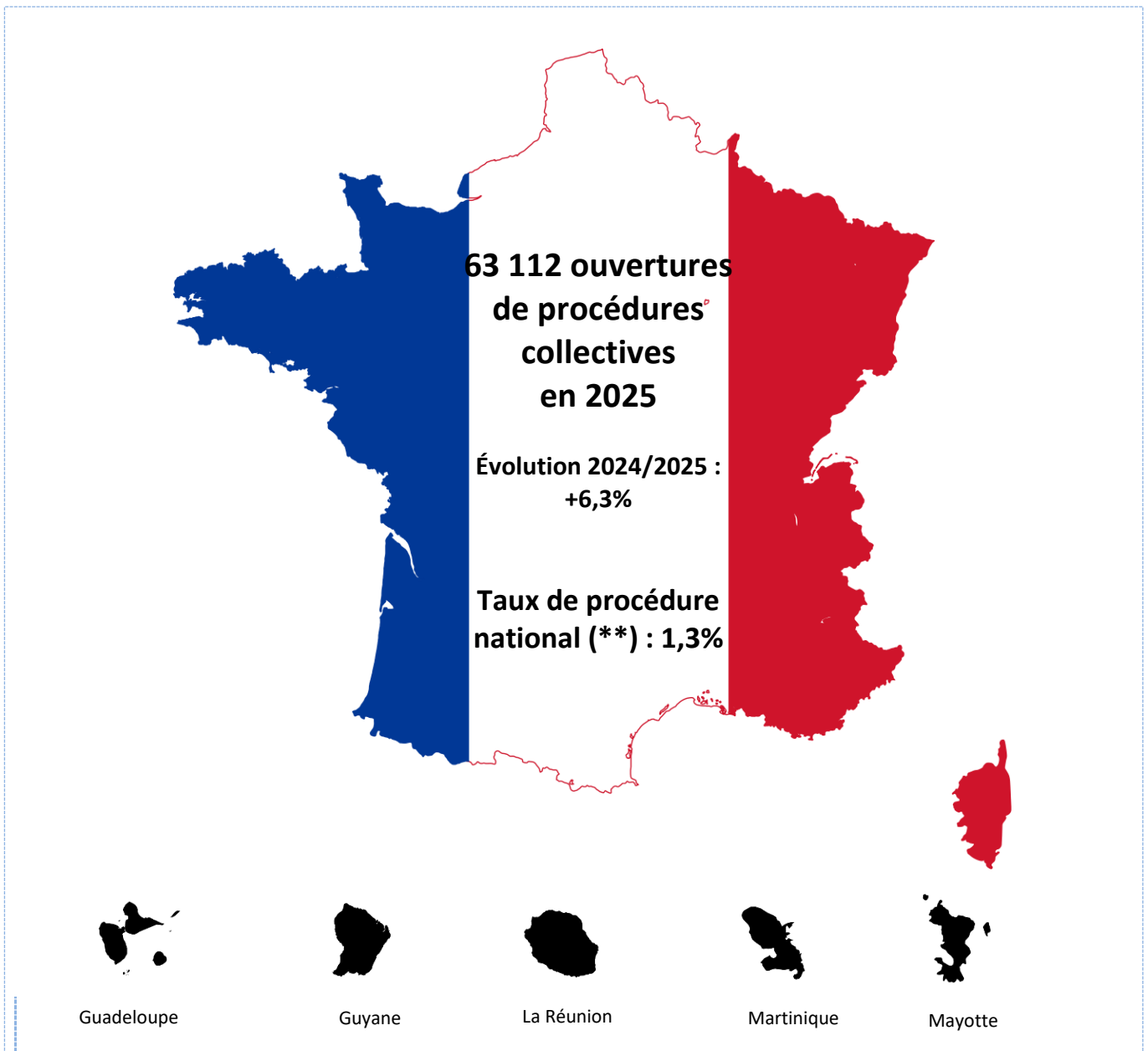
10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

Le nombre d'ouvertures de procédures collectives

En 2025, 63 112 procédures collectives (contre 59 352 en 2024) ont été ouvertes au Registre du Commerce et des Sociétés en France (y compris

DROM), soit un taux de procédure national de 1,3%, identique à celui de 2024.

■ Nombre d'ouvertures de procédures collectives en 2025 (*)



(*) Hors Moselle et Alsace / (**) Nombre d'immatriculations sur stock d'entreprises
 Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

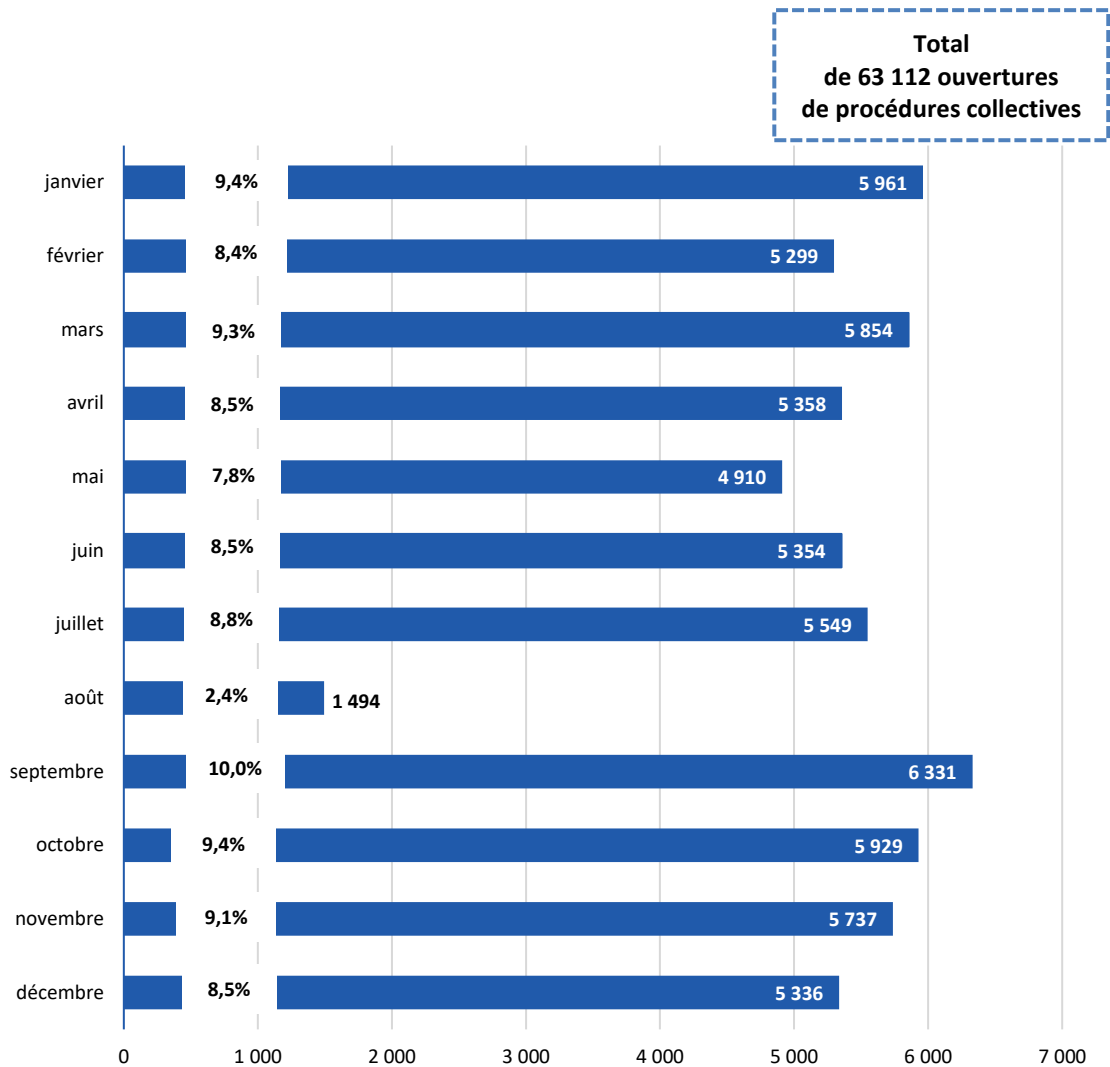
La répartition selon les mois de l'année

Avec 10% du total des ouvertures de procédures collectives, le mois de septembre était le plus important en 2025, suivi par les mois de janvier et d'octobre (9,4%). À noter que le mois d'août

est traditionnellement creux, rassemblant seulement 2,4% des dossiers de procédures collectives déposés sur l'année.

■ Ouvertures de procédures collectives selon les mois de l'année (*)

Unités : nombre et part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

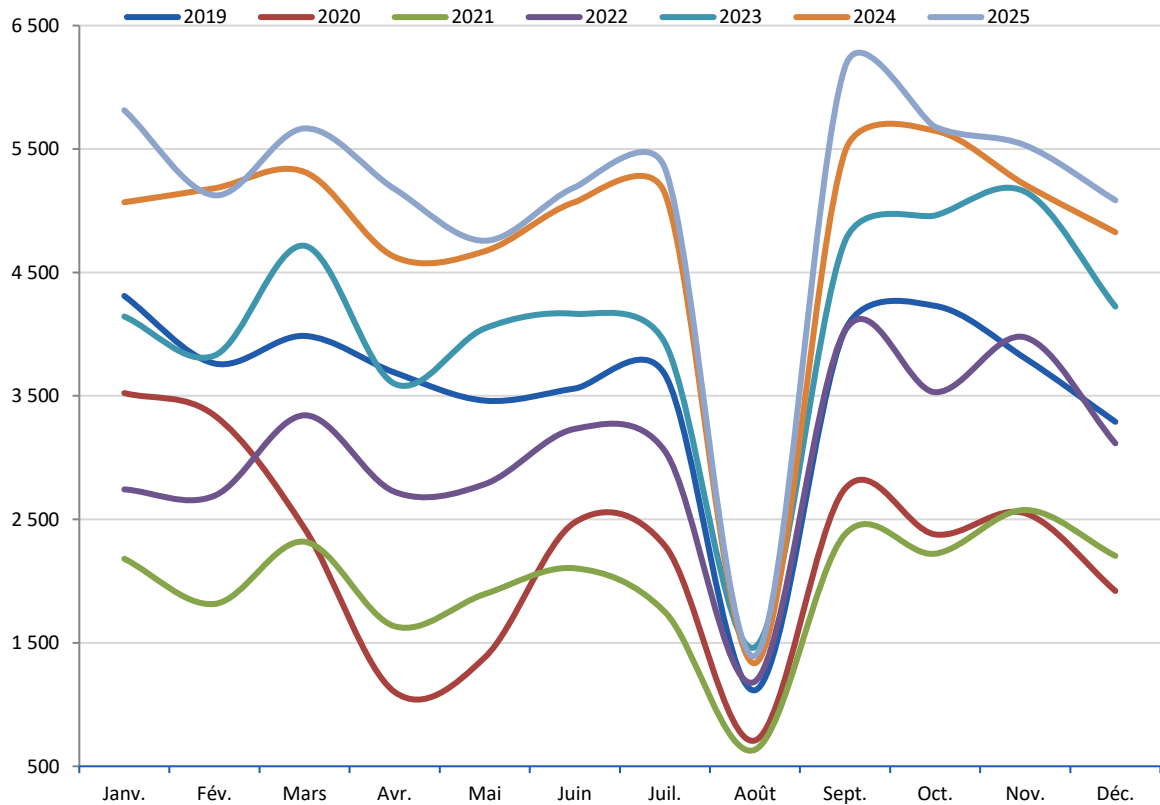
Évolution des procédures collectives selon les mois de l'année

Habituellement, les ouvertures de procédures collectives sont réparties sur l'ensemble de l'année, avec une activité très nettement réduite au mois d'août. En 2025, cette tendance s'est poursuivie avec une augmentation marquée des

ouvertures de procédures collectives au cours du mois de septembre. À noter que le nombre d'entreprises en difficulté était nettement supérieur fin 2025 à celui observé avant la crise sanitaire (+42% par rapport à 2019).

■ Procédures collectives mensuelles (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

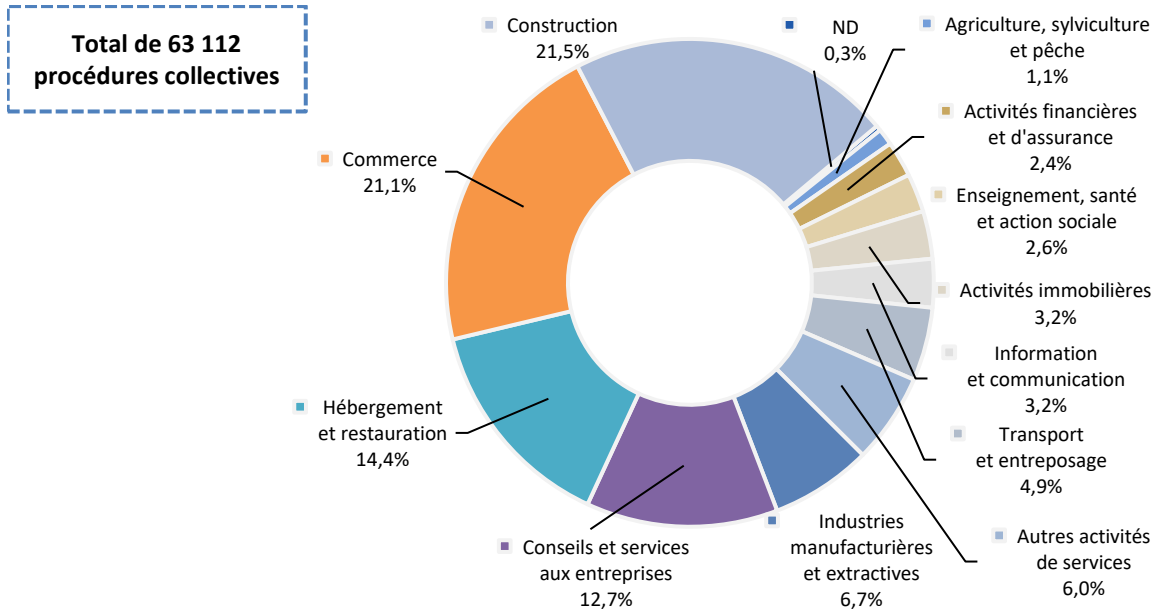
La répartition selon le secteur d'activité

Avec 21,5% du total en 2025, la construction est devenue le premier secteur d'activité pour les ouvertures de procédures collectives en France (y compris DROM), devant le commerce (21,1%) et l'hébergement-restauration (14,4%). Entre 2021 et

2025, le poids de la construction a progressé de 0,2 point en Métropole, contre +4 points pour l'hébergement-restauration. *A contrario*, le poids du commerce a diminué de 1,8 point durant la période.

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par grands secteurs économiques

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par grands secteurs économiques (*)

Unité : part en % du total

	2021	2022	2023	2024	2025
Construction	21,2%	19,3%	19,9%	21,2%	21,4%
Commerce	23,0%	23,5%	23,0%	22,2%	21,2%
Hébergement et restauration	10,5%	14,1%	14,9%	14,0%	14,5%
Conseils et services aux entreprises	13,4%	11,7%	11,9%	12,3%	12,7%
Industries manufacturières et extractives	6,7%	7,5%	7,1%	6,6%	6,6%
Autres activités de services	5,8%	6,4%	5,9%	5,3%	6,0%
Transport et entreposage	4,4%	4,4%	4,3%	4,7%	4,9%
Information et communication	3,3%	3,1%	3,2%	3,3%	3,3%
Activités immobilières	5,0%	3,4%	3,7%	4,3%	3,2%
Enseignement, santé et action sociale	1,8%	2,1%	2,0%	2,0%	2,5%
Activités financières et d'assurance	2,4%	2,5%	2,5%	2,6%	2,4%
Agriculture, sylviculture et pêche	2,4%	1,8%	1,4%	1,4%	1,1%
Non disponible	0,3%	0,2%	0,2%	0,2%	0,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

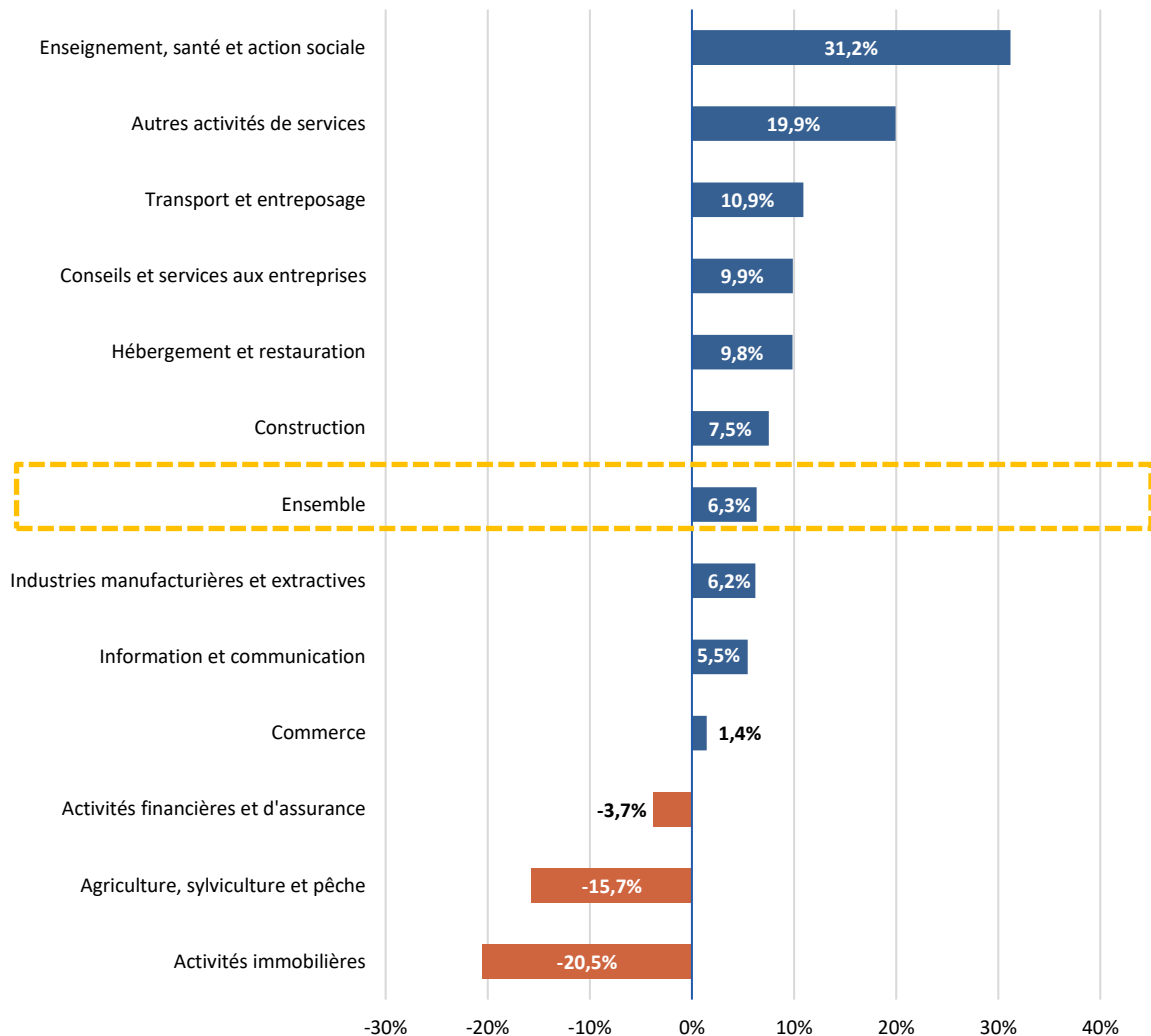
Évolution 2024 vs 2025 des procédures collectives par secteur d'activité

Entre 2024 et 2025, la plupart des secteurs ont connu une augmentation plus ou moins sensible du nombre d'ouverture de procédures collectives. Si cette hausse atteint en moyenne 6,3% à un an d'intervalle, six secteurs s'avèrent encore plus en difficultés, notamment l'enseignement/santé/action sociale dont le

nombre d'ouverture de procédures collectives a progressé de 31,2%. À l'inverse, trois secteurs apparaissent moins affectés, principalement les le commerce (+1,4%), l'information et communication (+5,5%) ainsi que les industries manufacturières et extractives (+6,2%).

■ Évolution des procédures collectives par secteur d'activité entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

Évolution 2024 vs 2025 des procédures collectives (hors ent. Individuelles)

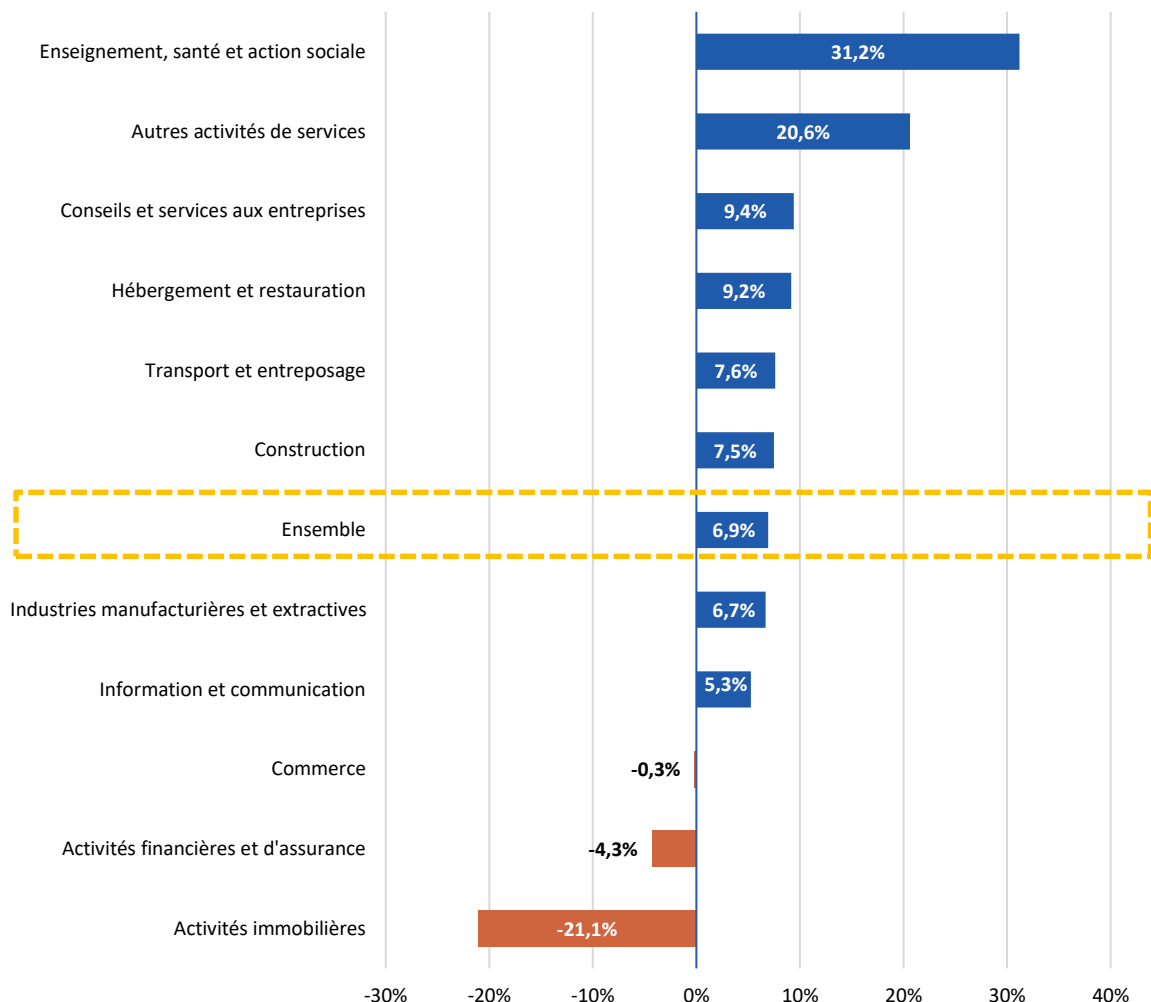
En 2025, les procédures collectives (hors agriculture, sylviculture et pêche et hors entreprises individuelles) ont progressé dans la plupart des secteurs, avec une croissance moyenne de 6,9%. L'augmentation la plus

importante a été enregistrée par l'enseignement/santé/action sociale (+31,2%) devant les autres activités de services (+20,6%) et les conseils et services aux entreprises (+9,4%).

■ Évolution des procédures collectives par activité entre 2024 et 2025 (*)

Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

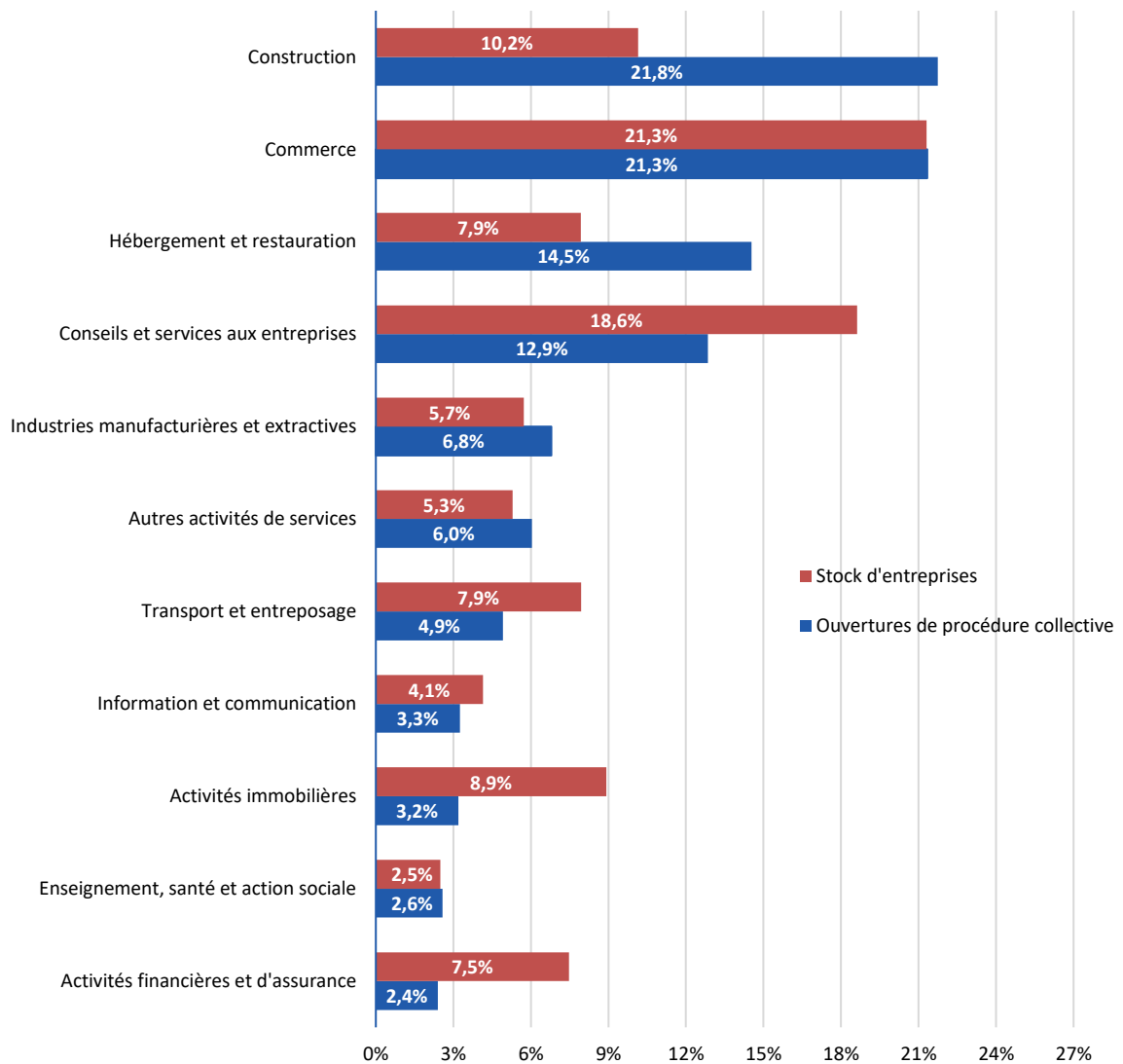
La répartition par activités vs stock d'entreprises

Principal secteur d'activité pour les ouvertures de procédures collectives en 2025 (hors agriculture, sylviculture et pêche) avec 21,8% du total national, la construction ne représentait qu'un

peu plus de 10% du stock d'entreprises. Au deuxième rang, le commerce assurait 21,3% des ouvertures de procédures collectives pour 21,3% du stock d'entreprises.

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par activité comparée au stock d'entreprises – Hors Agriculture, sylviculture et pêche (*) (hors ND)

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

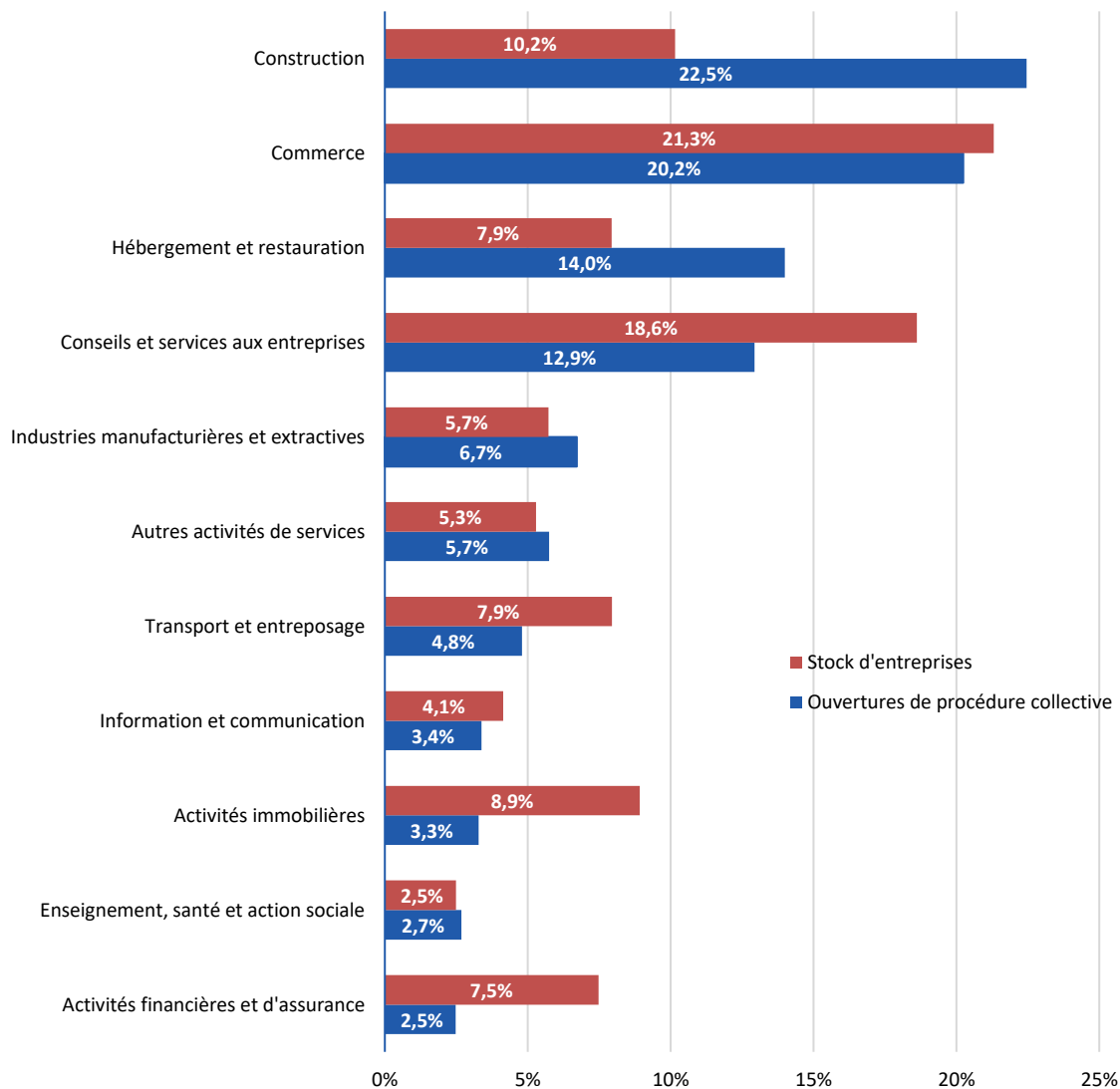
La répartition par activités vs stock d'entreprises (suite)

Hors entreprises individuelles et agriculture, sylviculture et pêche, la construction est restée le principal secteur d'activité pour les ouvertures de procédures collectives en 2025 (22,5% du total).

Elle devançait, comme en 2024, les secteurs du commerce (20,2%) et de l'hébergement-restauration (14%).

- Répartition des ouvertures de procédures collectives par activité comparée au stock d'entreprises – Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles (*)

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

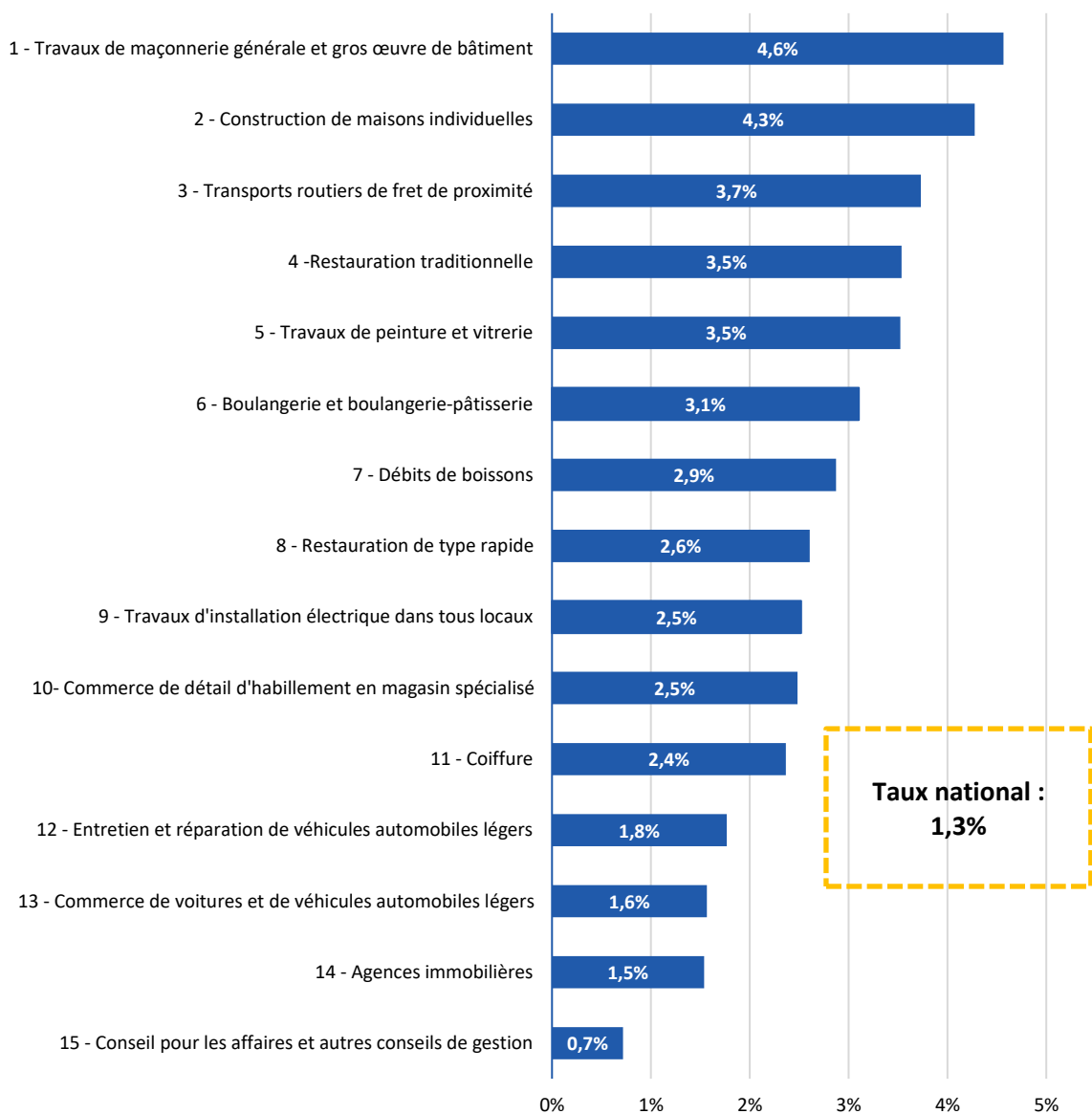
Le top 15 du taux d'ouvertures de procédures collectives

Parmi les activités les plus représentées au sein des ouvertures de procédures collectives en 2025, les travaux de maçonnerie générale et gros

œuvre de bâtiment ainsi que la construction de maisons individuelles enregistraient encore les taux les plus élevés, respectivement 4,6% et 4,3%.

■ Top 15 des activités les plus représentées par taux d'ouvertures de procédures collectives – Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unité : % du nombre d'ouvertures de procédures collectives sur stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

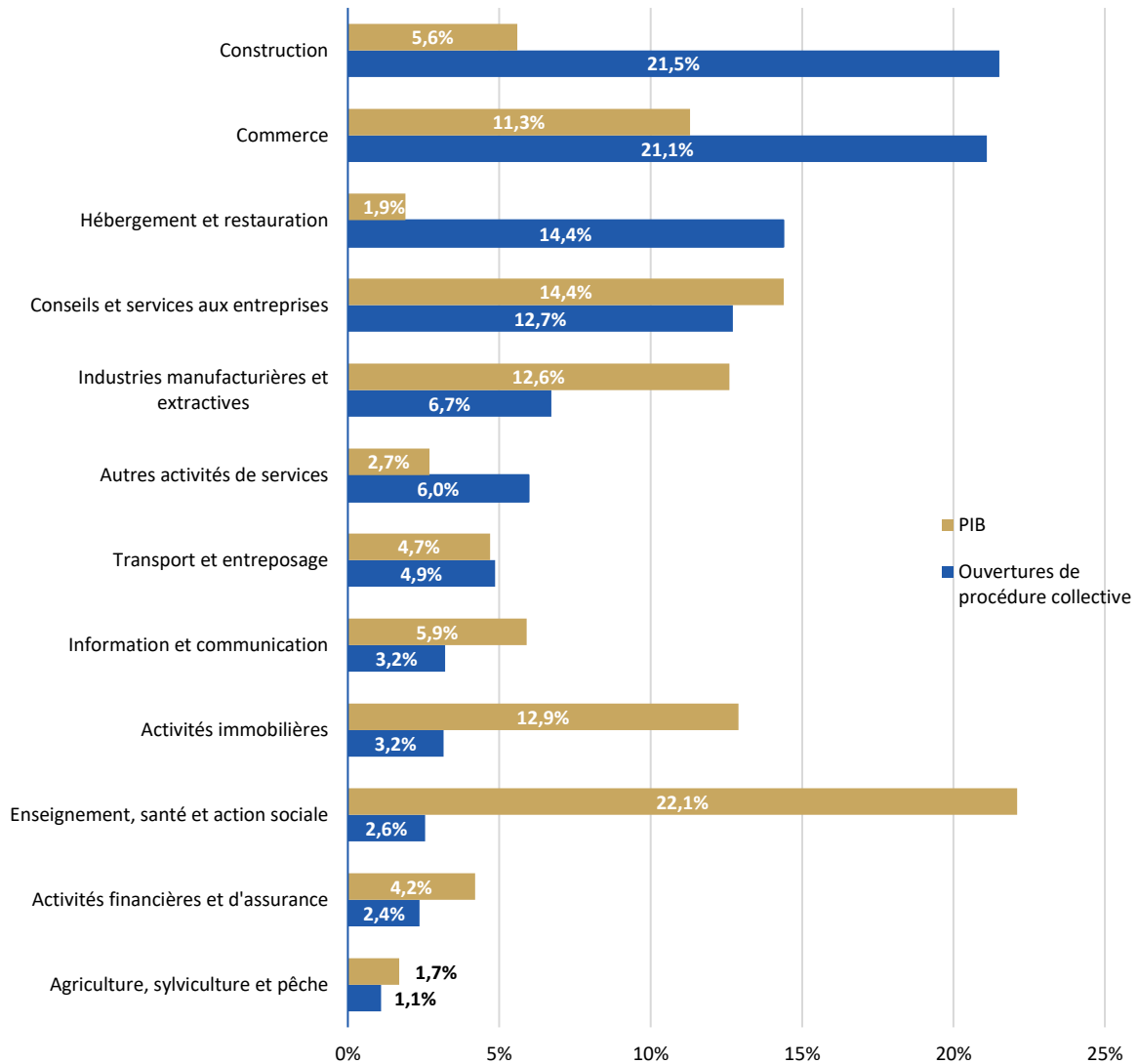
La répartition par activités vs PIB

Assurant 5,6% du PIB, la construction représentait 21,5% des ouvertures de procédures collectives en 2025. Les secteurs du commerce et de l'hébergement-restauration complétaient de nouveau le podium. Ce dernier présentait des

caractéristiques similaires à la construction, à savoir une surreprésentation des ouvertures de procédures collectives comparativement à leur poids dans le PIB.

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par activité comparée au PIB (*)

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du PIB



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

La répartition par activités vs PIB (suite)

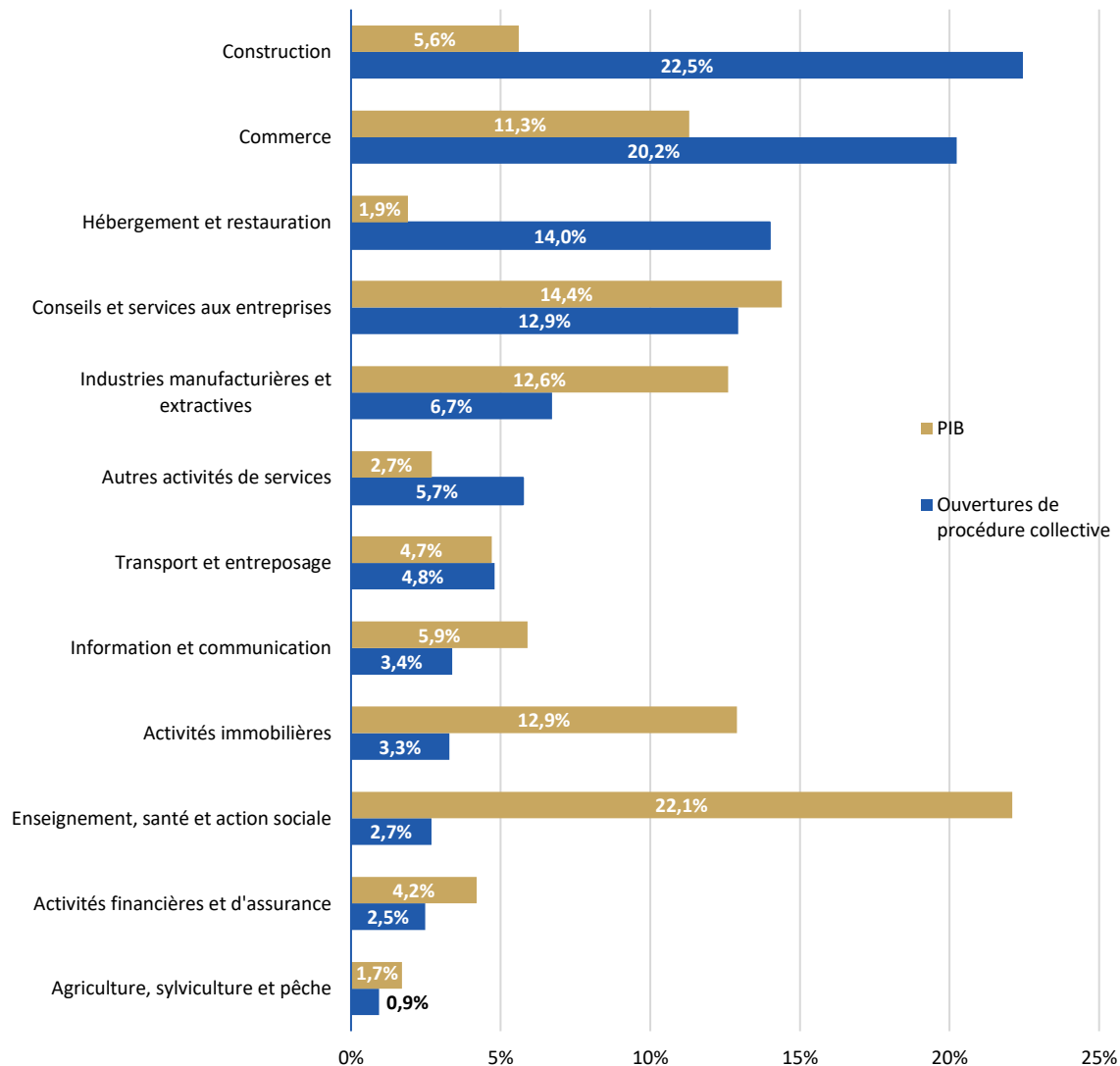
Conformément aux années précédentes, les secteurs de la construction et du commerce contribuaient le plus aux ouvertures de

procédures collectives hors entreprises individuelles en 2025, cumulant 42,7% du total des dossiers déposés (43,5% en 2024).

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par activité comparée au PIB (*)

Hors entreprises individuelles

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du PIB



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

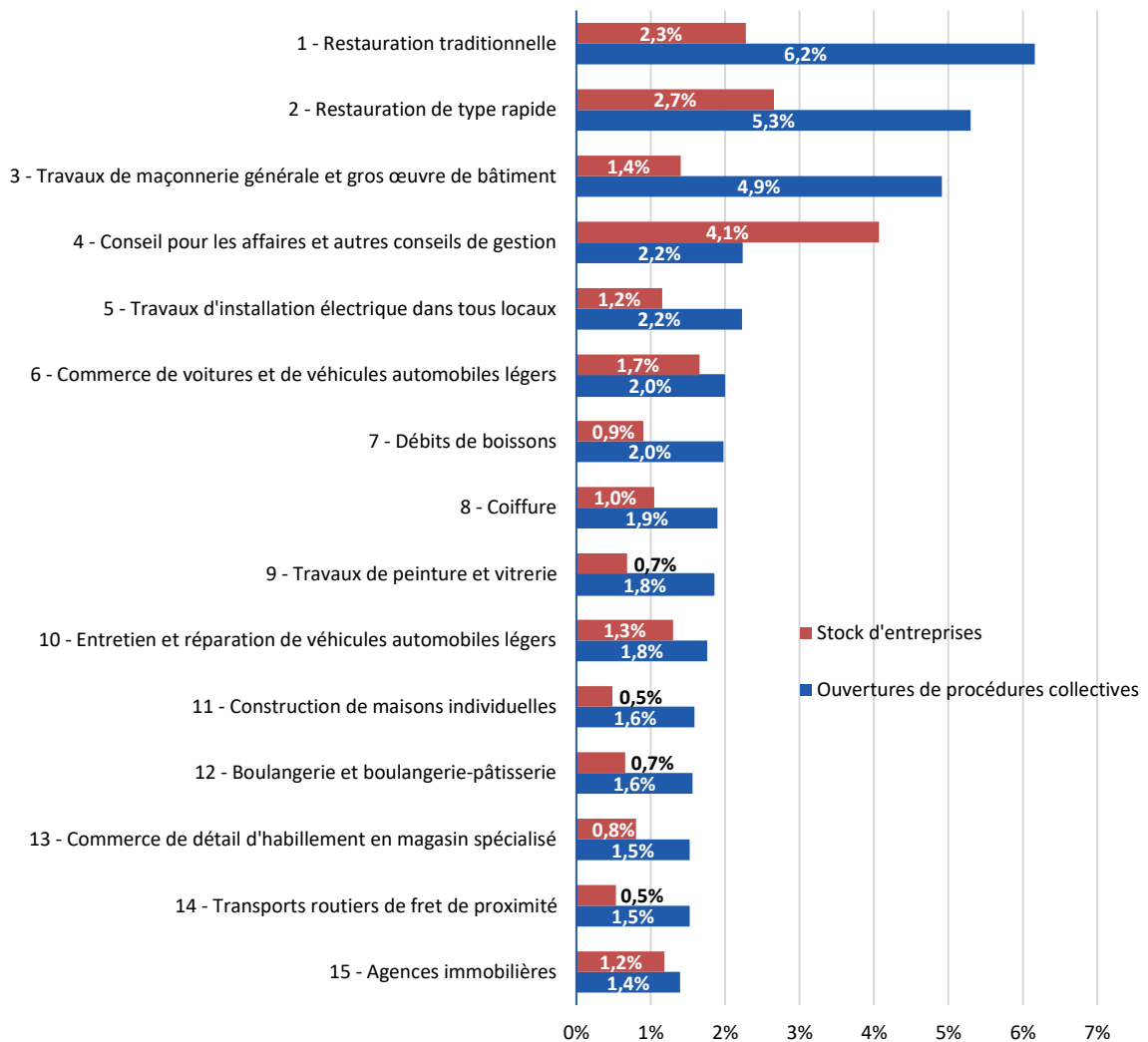
Le top 15 des activités les plus représentées

Sur l'ensemble de l'année 2025, les activités de restauration, traditionnelle et rapide, se positionnaient de nouveau parmi les deux principaux segments représentés dans les ouvertures de procédures collectives, avec

respectivement 6,2% et 5,3% des dossiers déposés. Les travaux de maçonnerie et de gros œuvre apparaissaient encore en troisième position du top 3, cumulant 4,9% du total.

■ Top 15 des activités les plus représentées dans les ouvertures de procédures collectives comparé au stock d'entreprises – Hors Agriculture, sylviculture et pêche (*)

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

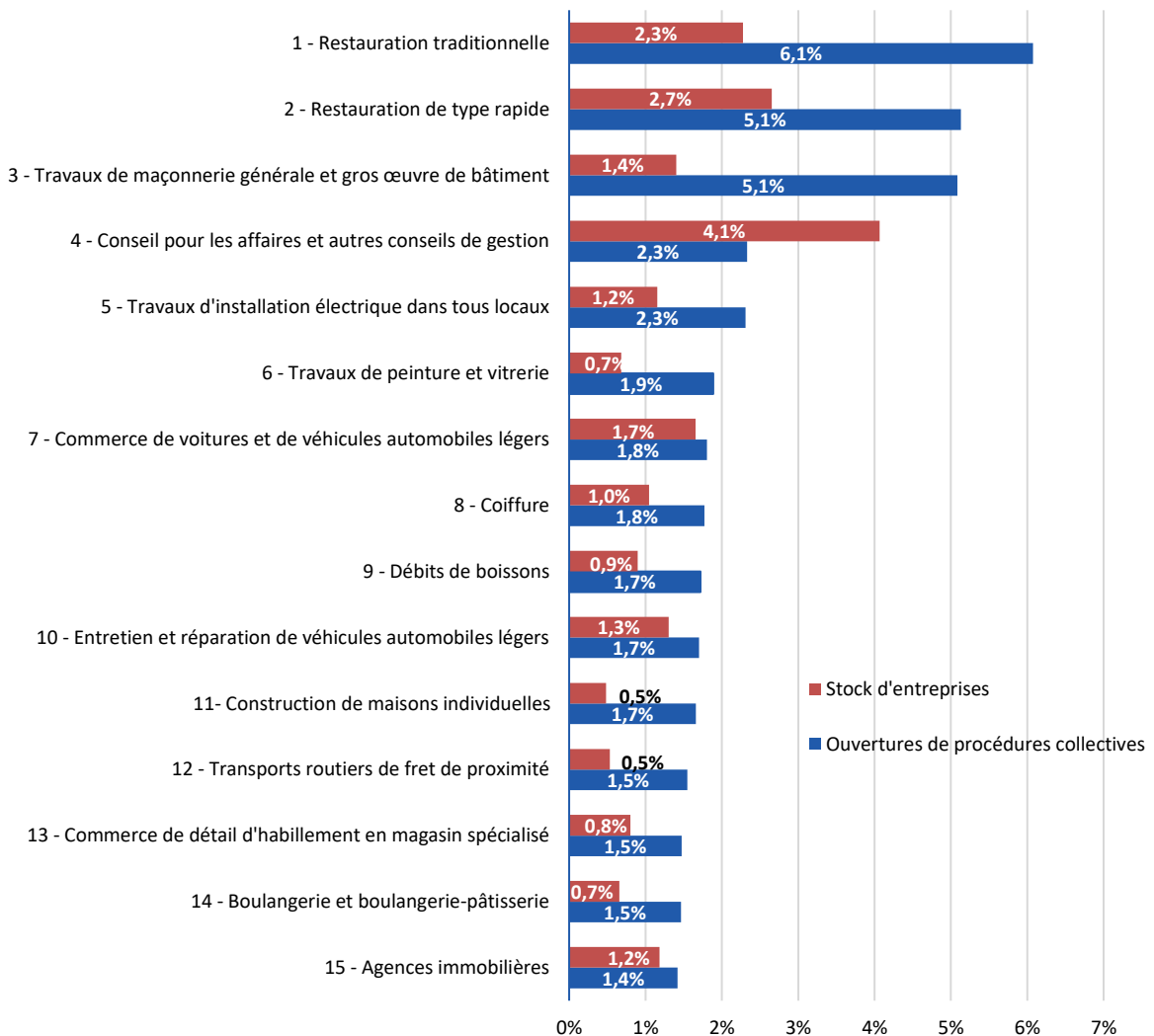
Le top 15 des activités les plus représentées (suite)

Hors entreprises individuelles et agriculture, sylviculture et pêche, la restauration traditionnelle restait la première activité touchée par des ouvertures de procédures collectives en

2025 (6,1% du total). Comme l'année précédente, le secteur devançait la restauration rapide et les travaux de maçonnerie générale et gros œuvre de bâtiment, avec 5,1% du total chacun.

- Top 15 des activités les plus représentées dans les ouvertures de procédures collectives comparé au stock d'entreprises – Hors Agriculture, sylviculture et pêche et Hors entreprises individuelles (*)

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

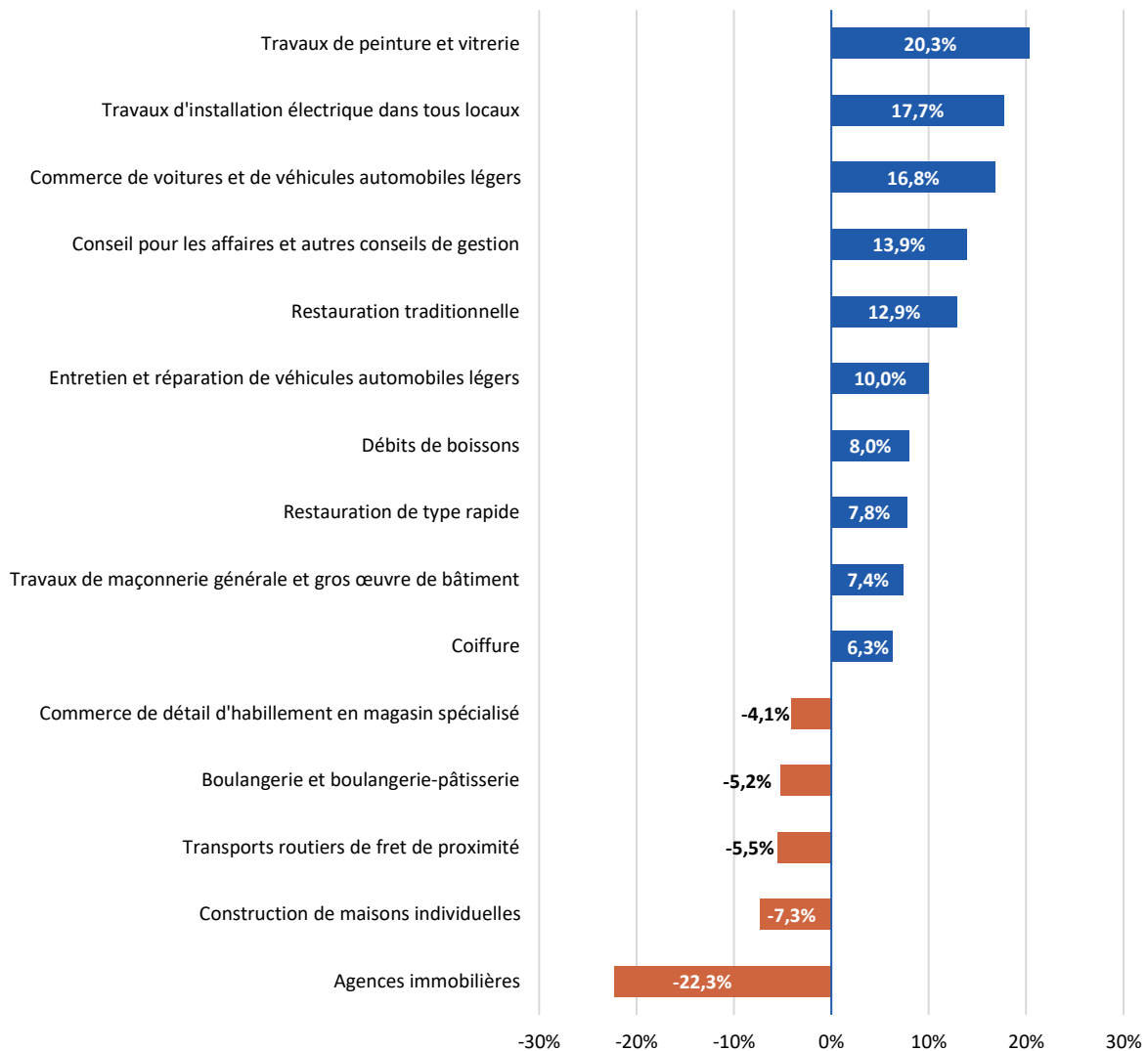
Évolution 2024 vs 2025 du top 15 des activités les plus représentées

Sur les 15 activités les plus représentées dans les procédures collectives en 2025, la majorité a enregistré une progression de ses procédures collectives. L'accélération la plus importante concernait le secteur des travaux de peinture et vitrerie (+20,3% par rapport à 2024) devant les

travaux d'installation électrique (+17,7%) et le commerce de voitures et de véhicules légers (+16,8%). À l'inverse, le secteur des agences immobilières a affiché une diminution de plus de 23% de ses procédures collectives.

■ Évolution du Top 15 des activités les plus représentées dans les procédures collectives entre 2024 et 2025

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

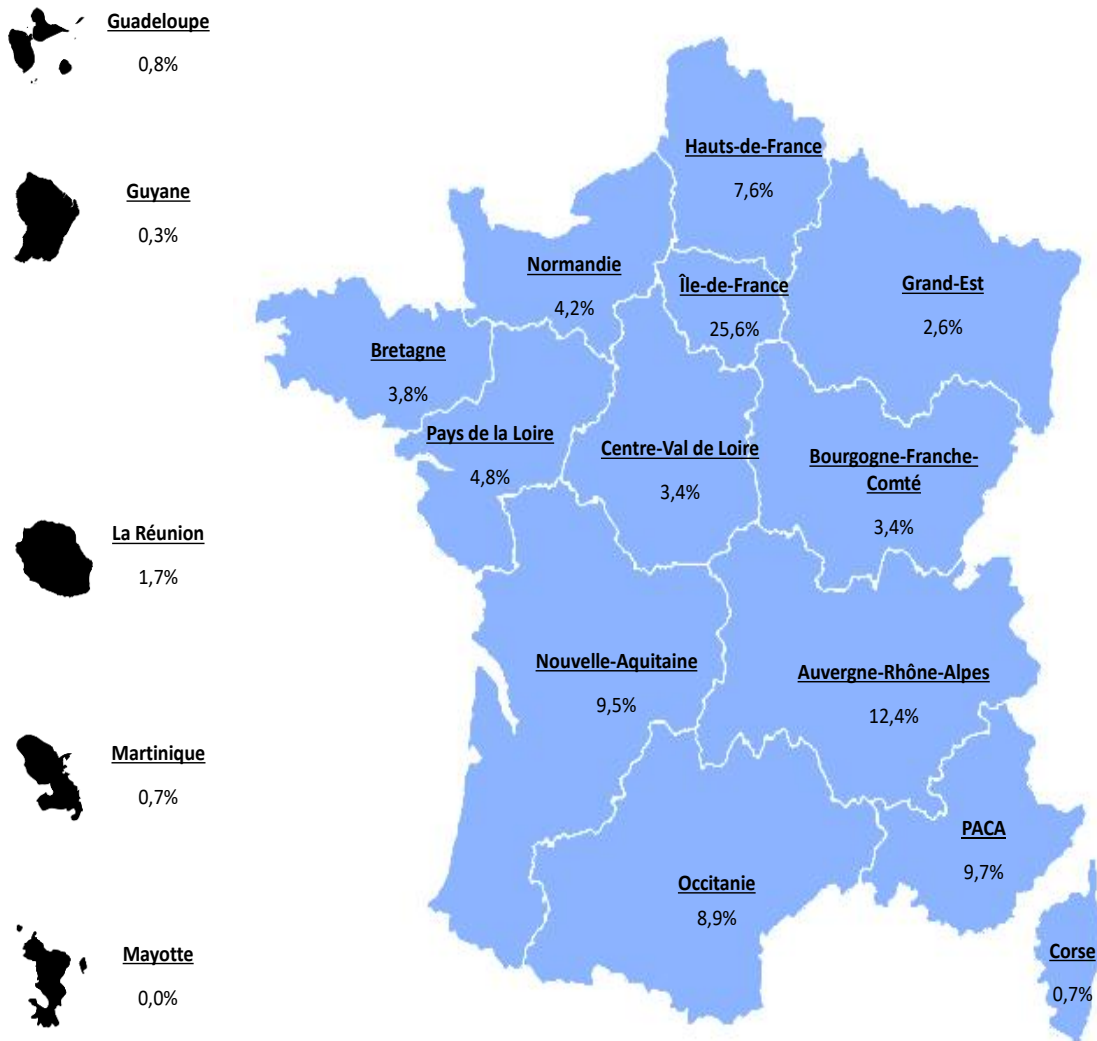
La répartition selon la localisation

Avec 25,6% des dossiers ouverts (25,8% en 2024), l'Île-de-France est restée la première région pour les procédures collectives en 2025. L'Auvergne-Rhône-Alpes et la Provence-Alpes-Côte d'Azur

se positionnaient en deuxième et troisième position, avec respectivement 12,4% (-0,2 point sur un an) et 9,7% (-0,9 point) du total.

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par région (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

La répartition selon la localisation (suite)

Sur les 13 régions de France métropolitaine, 5 ont vu leur importance relative diminuer dans les ouvertures de procédures collectives entre 2021 et 2025. Le plus important repli est à mettre au crédit de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur

(-2,5 points sur la période). À l'inverse, la plus forte croissance est à mettre au crédit des régions Nouvelle Aquitaine (+1,2 point), Auvergne-Rhône-Alpes et Ile-de-France (+0,7 point chacune).

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par région (*)

Unité : part en % du total

	2021	2022	2023	2024	2025
Auvergne-Rhône-Alpes	12,0%	12,4%	12,7%	12,6%	12,7%
Bourgogne-Franche-Comté	3,7%	3,8%	3,8%	3,5%	3,5%
Bretagne	3,5%	4,0%	3,9%	3,9%	3,8%
Centre - Val de Loire	3,8%	3,9%	3,9%	3,5%	3,6%
Corse	0,6%	0,6%	0,7%	0,6%	0,7%
Grand Est	3,5%	3,8%	3,5%	3,3%	2,6%
Hauts-de-France	7,9%	9,1%	8,2%	7,8%	7,9%
Ile-de-France	27,3%	24,0%	24,5%	26,8%	26,8%
Normandie	3,8%	4,0%	4,0%	4,4%	4,3%
Nouvelle Aquitaine	8,5%	9,1%	9,2%	9,1%	9,7%
Occitanie	8,5%	9,6%	9,8%	9,3%	9,2%
Pays de la Loire	4,4%	4,4%	4,5%	4,4%	5,0%
Provence-Alpes-Côte d'Azur	12,5%	11,4%	11,3%	10,9%	10,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM / Classement par ordre alphabétique
 Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

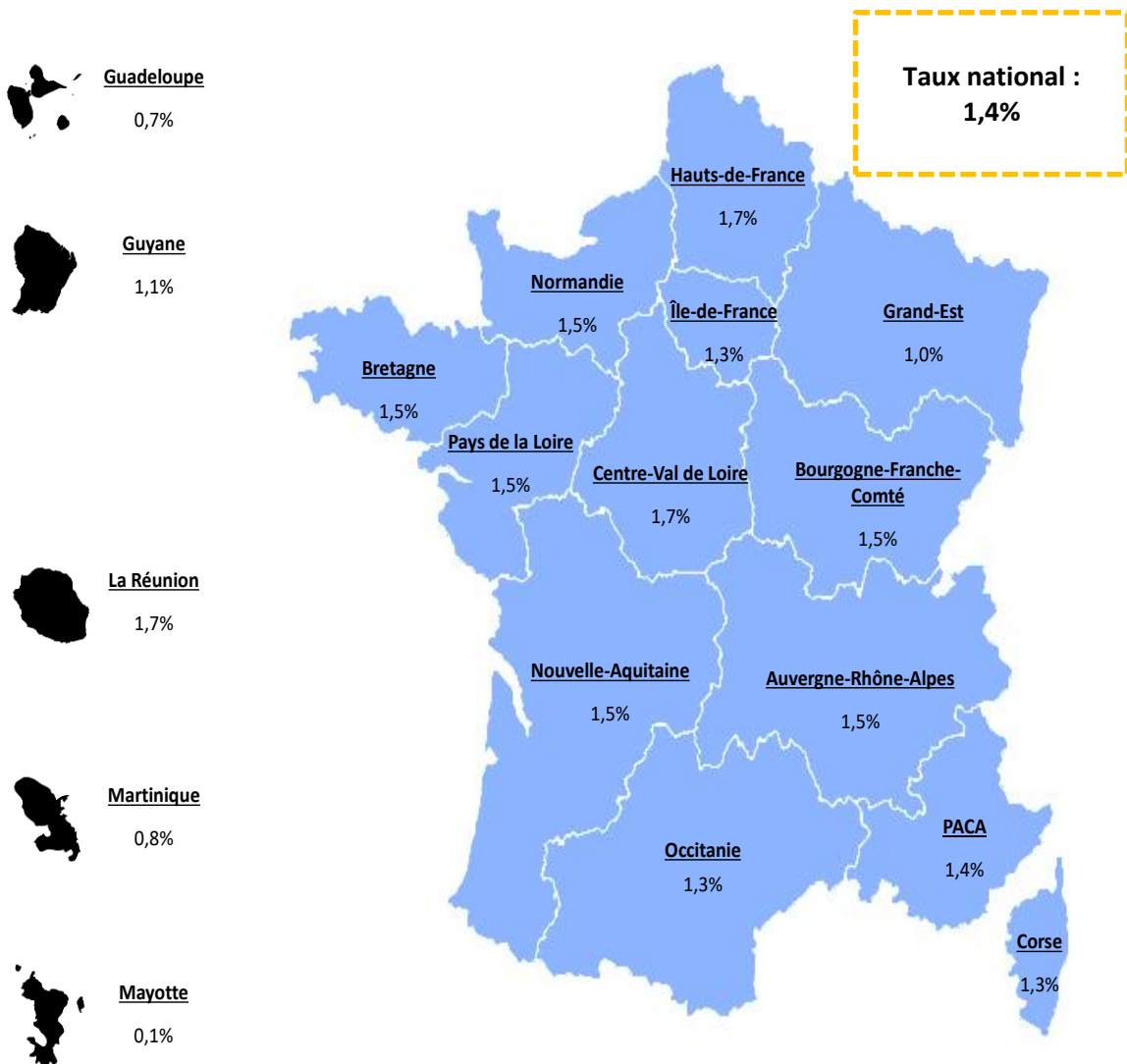
Le taux d'ouverture de procédure collective

En 2025, le taux national d'ouvertures de procédures collectives (hors Agriculture, sylviculture et pêche) s'établissait à 1,4% en France (y compris DROM) contre 1,3% un an

auparavant. Avec un taux de 1,7%, la Réunion, le Centre-Val de Loire et les Hauts-de-France enregistraient les taux les plus élevés. À l'inverse, Mayotte affichait le taux le plus faible (0,1%).

- Taux d'ouvertures de procédures collectives national et par région (*) – Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unité : % du nombre d'immatriculations sur stock d'entreprises



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

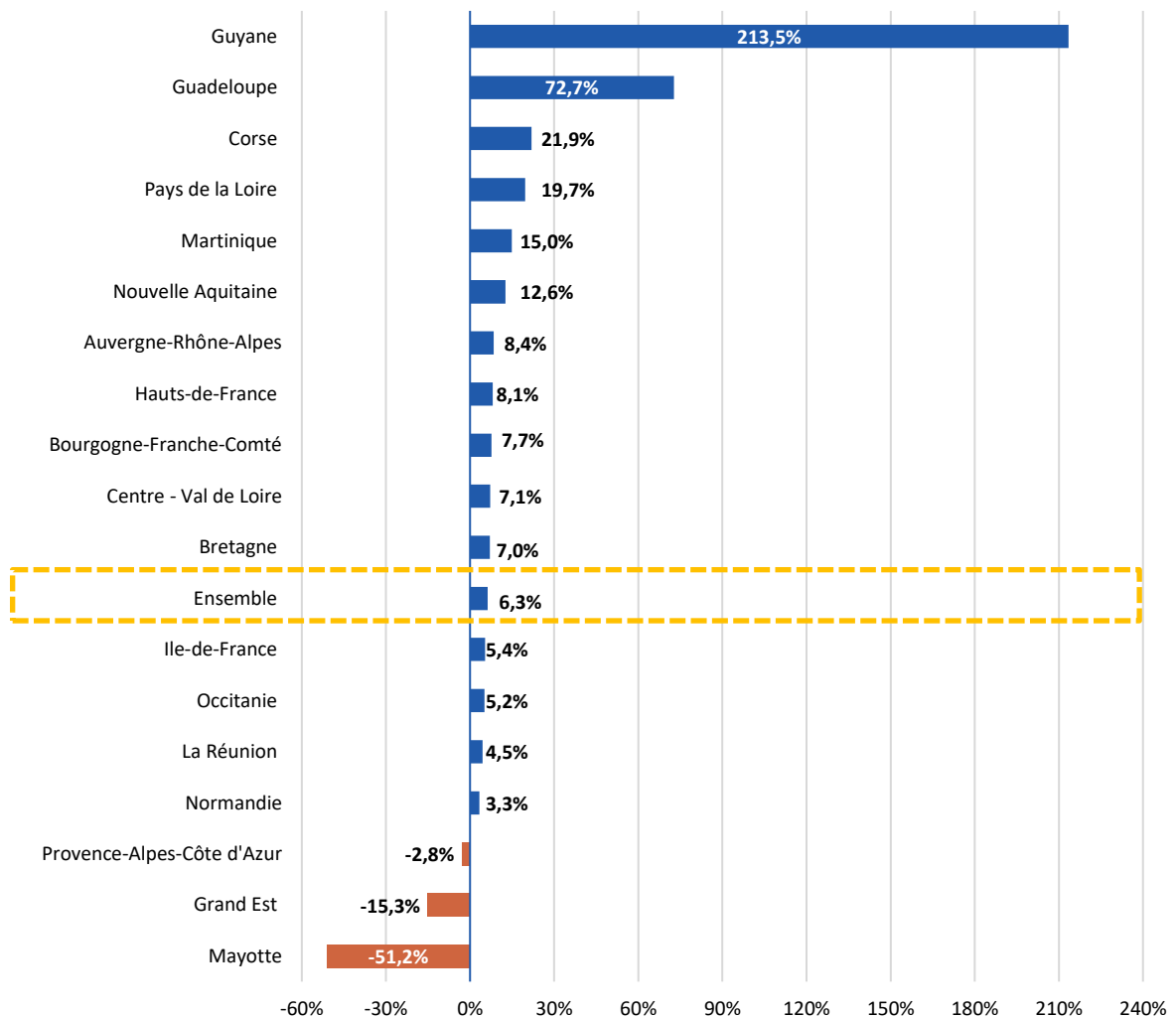
Évolution 2024 vs 2025 des procédures collectives par région

Sur l'ensemble de l'année 2025, toutes les régions (Métropole et DROM) ont affiché une hausse de leurs procédures collectives, à l'exception de Mayotte (-51,2%), Grand Est (-15,3%) et PACA (-2,8% sur un an). En Guyane,

les procédures collectives ont été multipliées par plus de trois alors que celle en Guadeloupe et en Corse ont progressé de respectivement 72,7% et 21,9% par rapport à 2024.

■ Évolution des procédures collectives par région entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

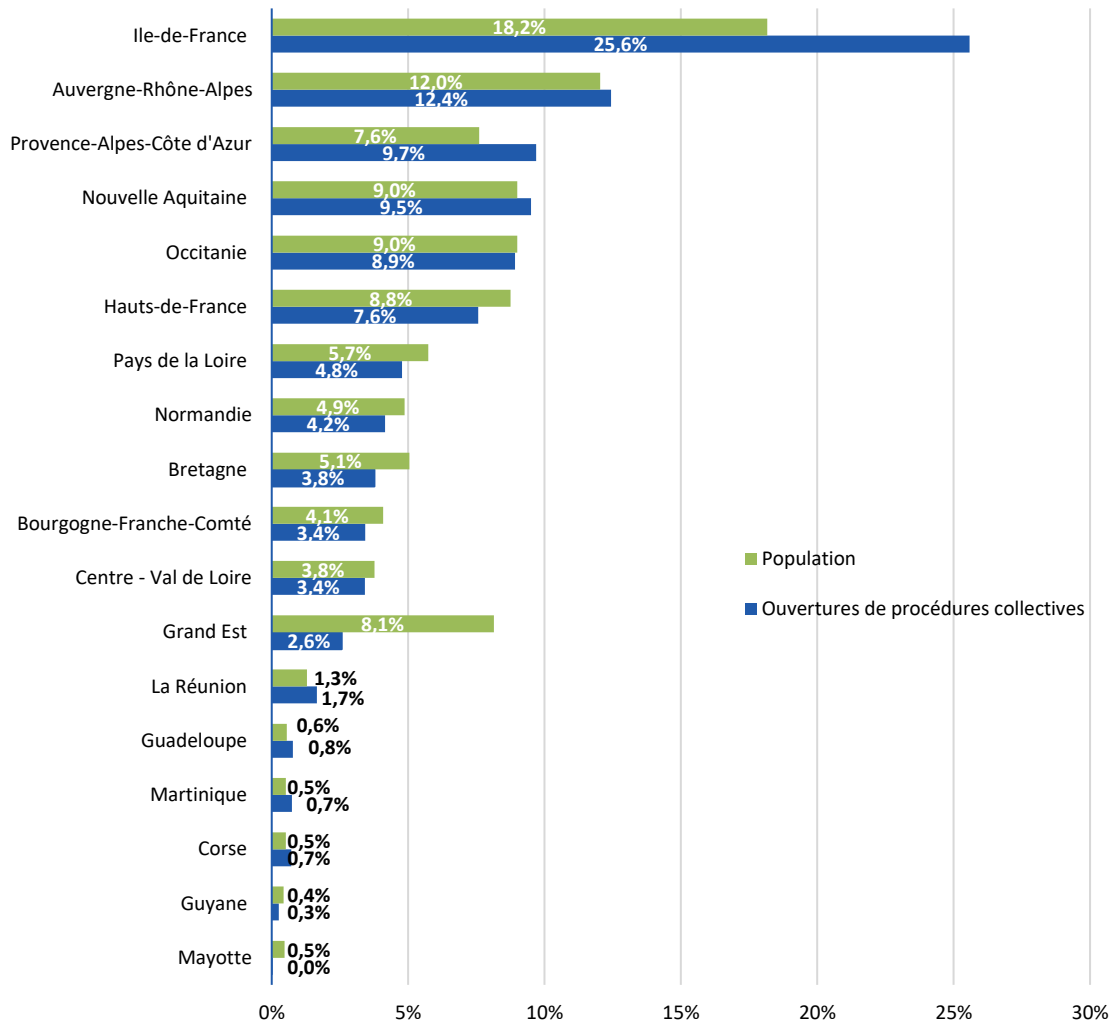
La répartition géographique vs population française

Accueillant un peu plus de 18% de la population, l’Île-de-France contribuait à plus du quart des ouvertures de procédures collectives en 2025 (contre 25,8% en 2024), devant l’Auvergne-Rhône-Alpes (12,4%) et la Provence-Alpes-Côte d’Azur (9,7%). Ces trois régions figuraient parmi

les plus peuplées (37,8% de la population). À l’exception de la région francilienne, et à un degré moindre de PACA, on observe une bonne corrélation entre le poids des régions dans les ouvertures de procédures collectives et leur poids dans la population totale.

■ Répartition géographique des ouvertures de procédures collectives comparée à la population française (*)

Unité : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % de la population française



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

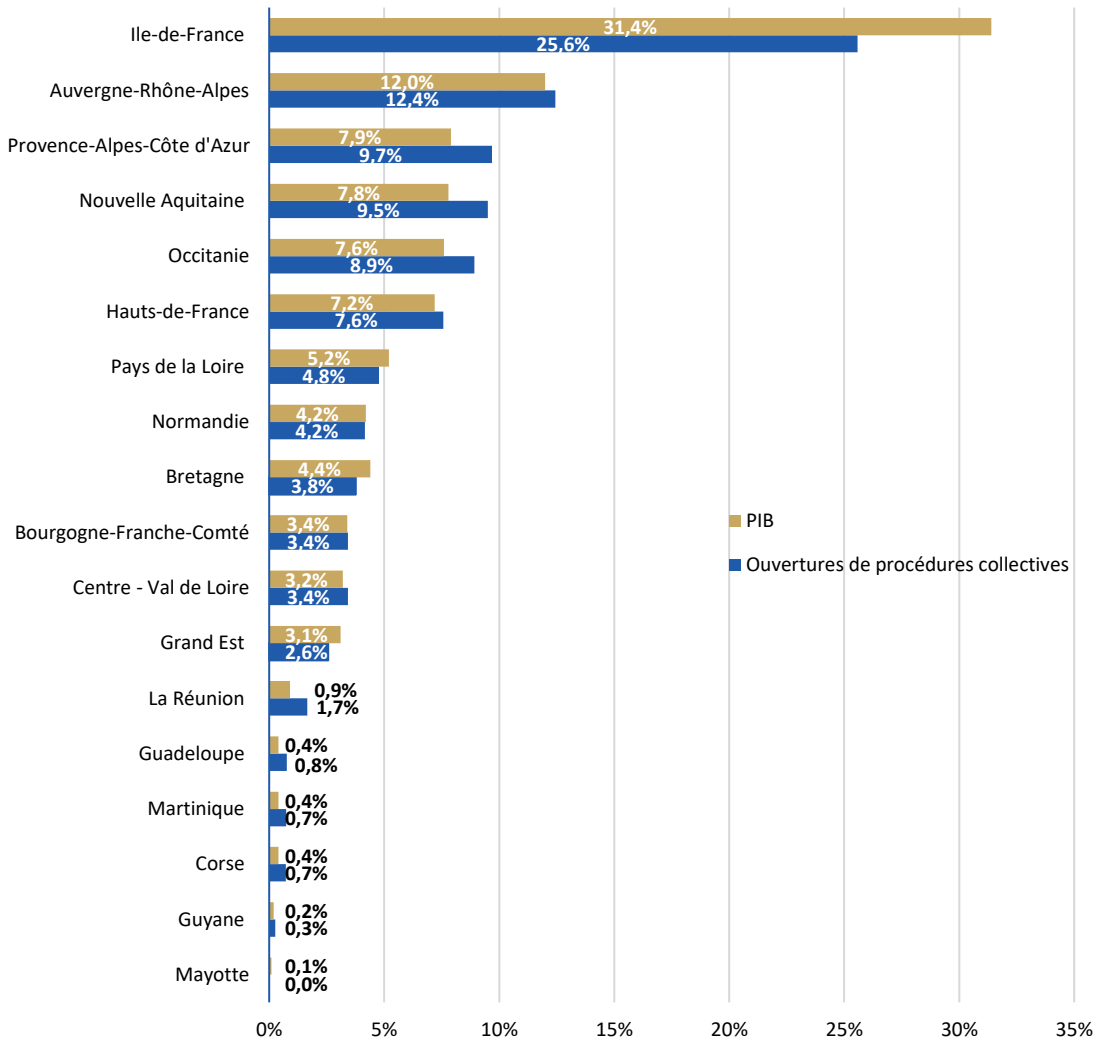
La répartition géographique vs PIB

Région la plus riche (31,4% du PIB), l'Île-de-France était également la première contributrice aux ouvertures de procédures collectives sur

l'ensemble de l'année 2025, avec 25,6% du total (-0,2 point sur un an).

■ Répartition géographique des ouvertures de procédures collectives comparée au PIB (*)

Unité : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % du PIB



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

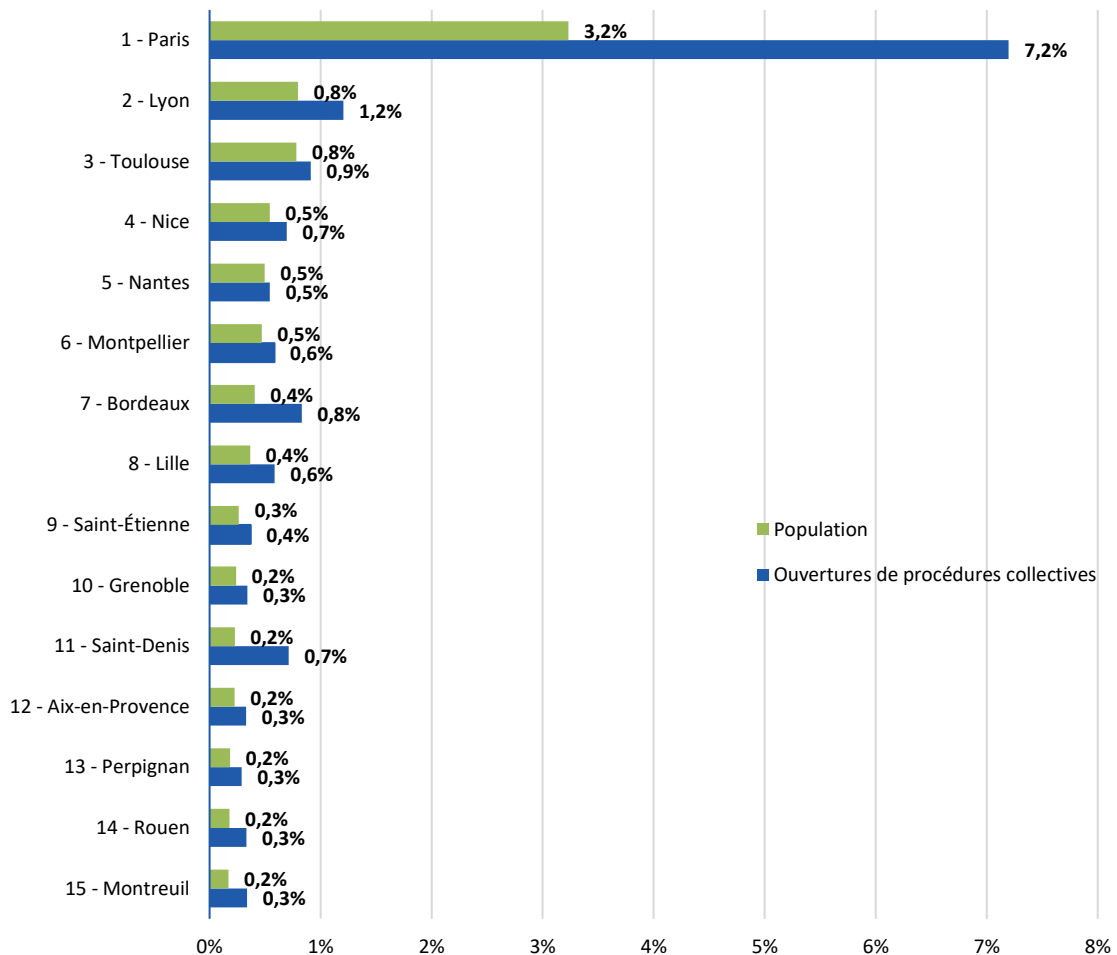
Le top 15 des villes

Ville la plus peuplée de France (3,2% de la population totale), Paris représentait 7,2% des ouvertures de procédures collectives en 2025 (7,4% en 2024), devançant très largement Lyon (1,2% du total) et Toulouse (0,9% du total). Il

convient de souligner la surreprésentation du département de Seine-Saint-Denis (Saint-Denis et Montreuil) dans le top 15 des agglomérations en termes d'ouvertures de procédures collectives.

- Top 15 des villes enregistrant le plus grand nombre d'ouvertures de procédures collectives comparé à la population (*)

Unités : part en % des ouvertures de procédures collectives et part en % de la population française



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

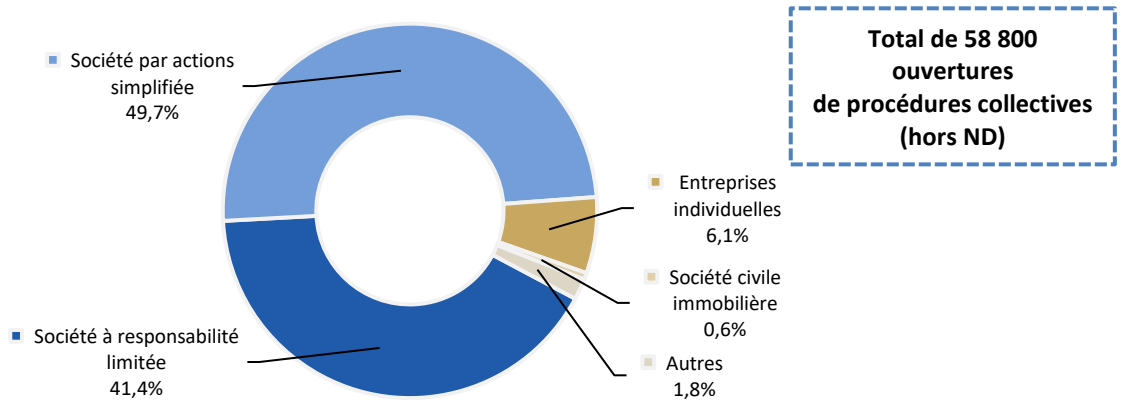
La répartition selon le statut juridique

Représentant 49,7% du total en 2025 (48,1% en 2024), la société par actions simplifiée est restée le principal statut juridique des entreprises visées par une

ouverture de procédure collective devant la société à responsabilité limitée (SARL) (41,4% du total) et l'entreprise individuelle (6,1%).

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives selon le statut juridique (*)

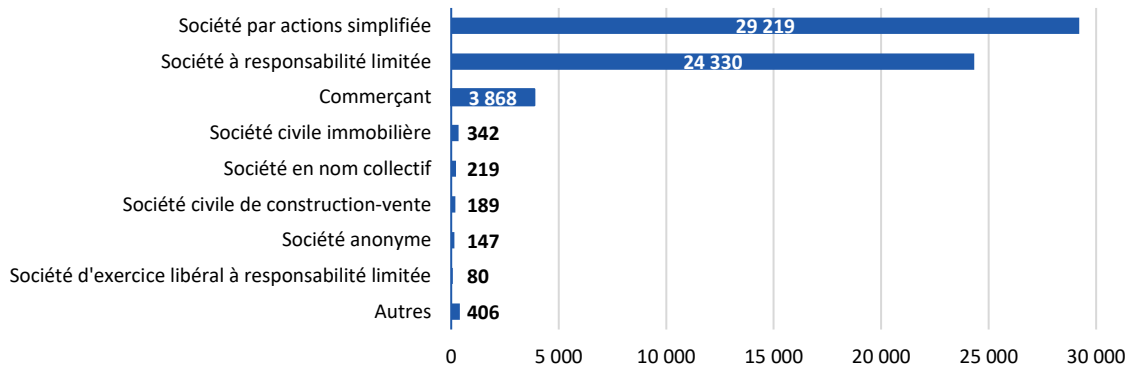
Unité : part en %



(*) Hors Moselle et Alsace / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Ouvertures de procédures collectives selon le statut juridique (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle et Alsace / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives selon le statut juridique (*)

Unité : part en % du total

	2021	2022	2023	2024	2025
Société par actions simplifiée	38,9%	42,7%	45,6%	48,5%	50,2%
Société à responsabilité limitée	49,2%	47,5%	45,4%	42,2%	40,9%
Entreprises individuelles	6,3%	6,1%	5,7%	5,5%	6,6%
Société civile immobilière	2,0%	1,2%	0,9%	1,0%	0,6%
Autres	3,6%	2,5%	2,4%	2,8%	1,8%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

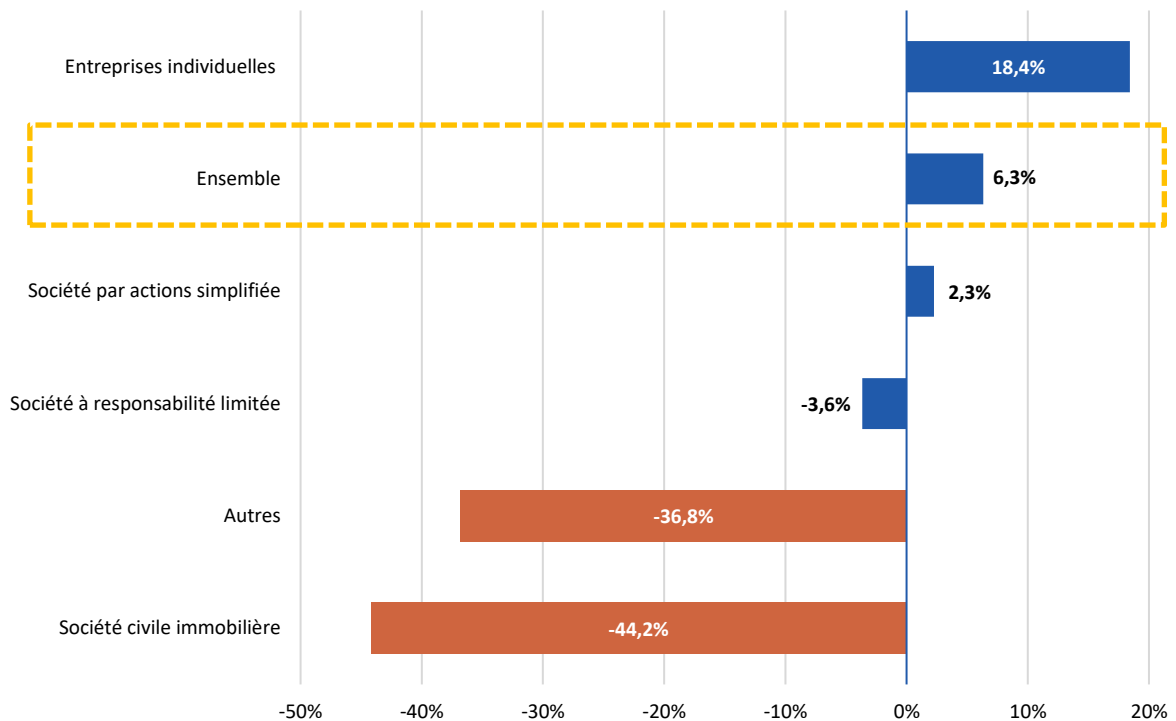
Évolution 2024 vs 2025 des procédures collectives selon le statut juridique

Au cours de l'année 2025, le nombre de procédures collectives de la catégorie des sociétés civiles immobilières a diminué de plus de 44% (sur un an) contre 3,6% pour les sociétés à responsabilité limitée. *A contrario*, les procédures

collectives des entités du statut juridique des entreprises individuelles ont augmenté de 18,4% contre 2,3% pour les sociétés par actions simplifiée.

■ Évolution des procédures collectives selon le statut juridique entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

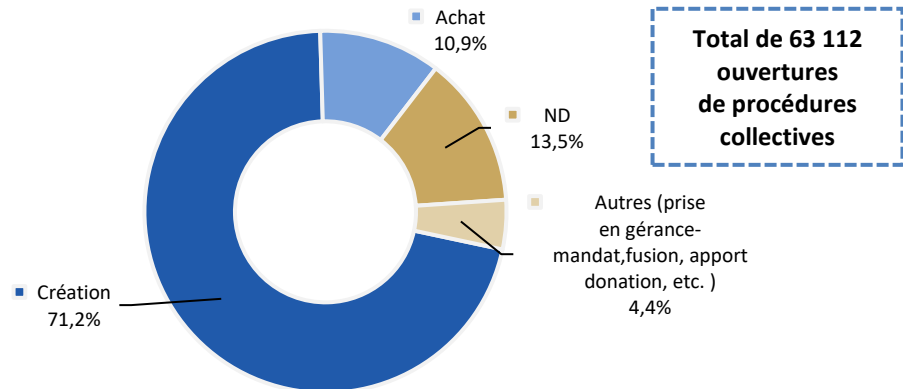
La répartition selon l'origine des fonds

Dans plus de 70% des cas, la création était à l'origine des fonds pour les entreprises visées par une ouverture de procédure collective en 2025.

La part des achats dépasse un dixième et les autres origines ne dépassent pas les 5%.

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives selon l'origine des fonds (*)

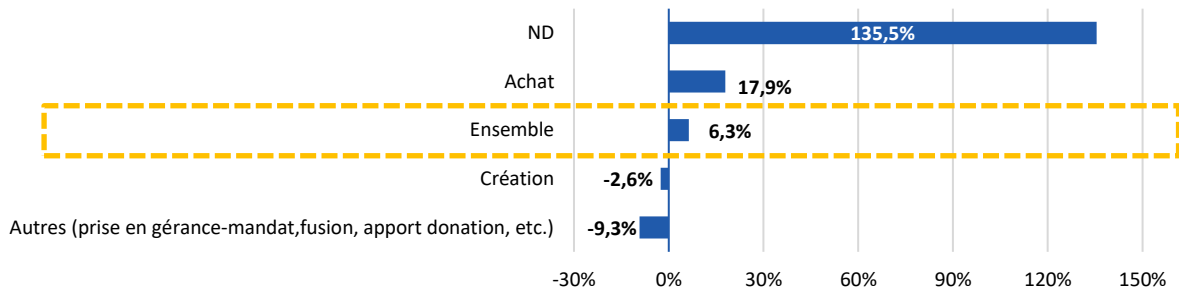
Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle, Alsace / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Évolution des procédures collectives selon l'origine des fonds entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle, Alsace / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives selon l'origine des fonds (*)

Unité : part en % du total

	2021	2022	2023	2024	2025
Création	77,2%	75,4%	74,6%	77,5%	71,0%
Achat	11,4%	14,3%	13,9%	12,5%	11,2%
ND	5,7%	4,7%	6,1%	4,9%	13,4%
Autres (prise en gérance-mandat, fusion, apport donation, etc.)	5,8%	5,6%	5,4%	5,1%	4,4%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

La répartition selon le montant du capital

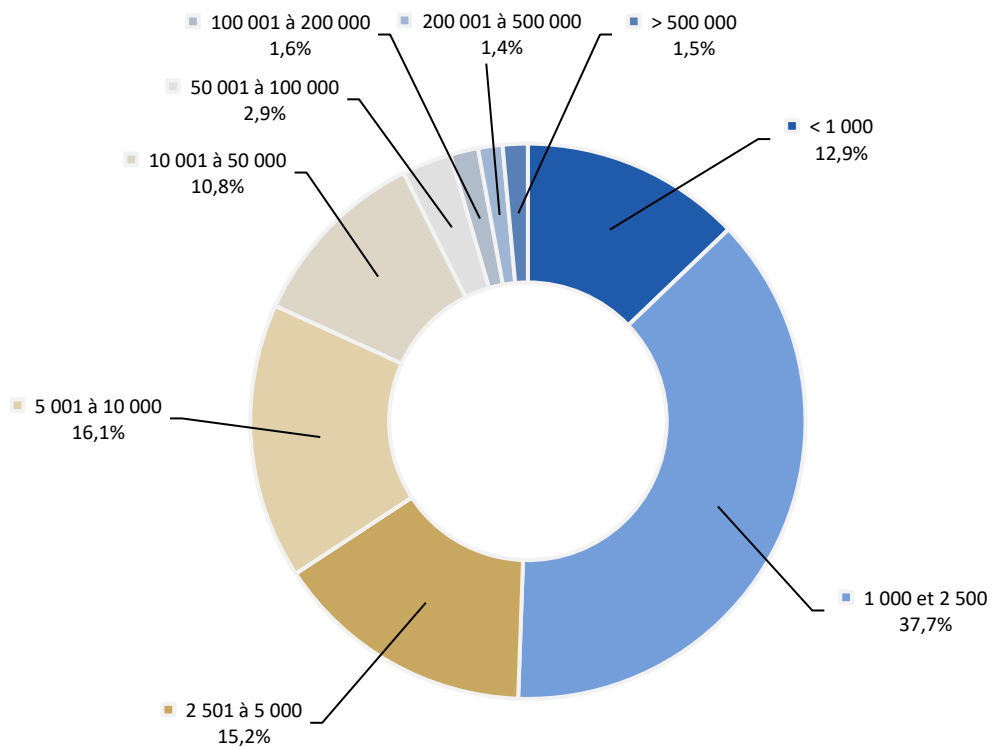
Sur l'ensemble de l'exercice 2025, 81,9% des ouvertures de procédures collectives ont été réalisées à l'encontre d'entreprises disposant

d'un capital inférieur à 10 000 euros (contre 80,7% en 2024).

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives selon le montant du capital

Hors entreprises individuelles (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

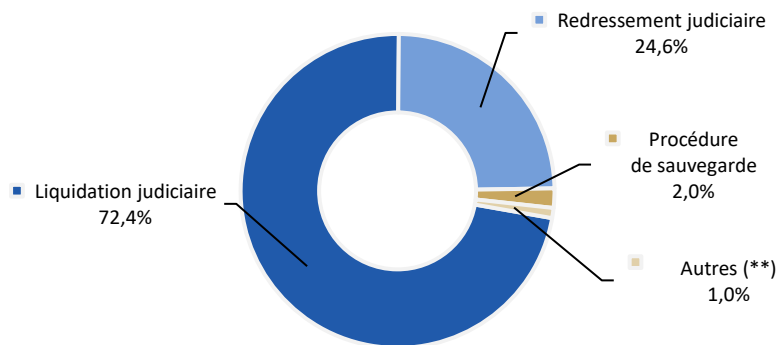
La répartition par type de jugement

Dans près des trois quarts des cas, une liquidation judiciaire a été prononcée en 2025, devant le redressement judiciaire (24,6%). En Métropole, le pourcentage de liquidation judiciaire, bien que toujours

prédominant, a reculé entre 2021 et 2025 (-6,6 points sur la période), au profit du redressement judiciaire (+6,1 points).

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par type de jugement (*)

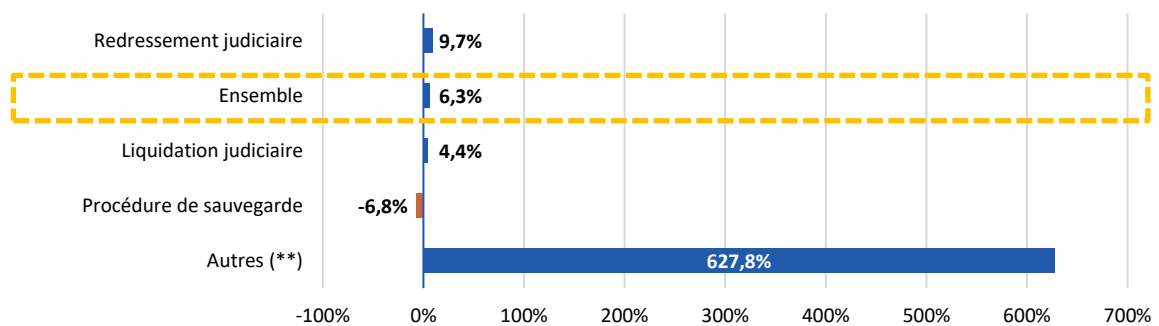
Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace / (**) Procédure de sauvegarde financière accélérée, de sauvegarde accélérée, de rétablissement professionnel / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Évolution des procédures collectives selon le type de jugement entre 2024 et 2025 (*)

Unité : % des variations annuelles



(*) Hors Moselle et Alsace / (**) Procédure de sauvegarde financière accélérée, de sauvegarde accélérée, de rétablissement professionnel / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Évolution des procédures collectives selon le type de jugement (*)

Unité : part en % du total

Type de jugement	2021	2022	2023	2024	2025
Liquidation judiciaire	79,5%	78,6%	76,2%	74,2%	72,9%
Redressement judiciaire	18,1%	19,0%	21,1%	23,4%	24,2%
Procédure de sauvegarde	2,3%	2,3%	2,5%	2,2%	1,9%
Autres (**)	0,1%	0,1%	0,2%	0,2%	1,0%
Total	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%	100,0%

(*) Hors Moselle, Alsace et DROM / (**) Procédure de sauvegarde financière accélérée, de sauvegarde accélérée, de rétablissement professionnel / Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

10. 2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

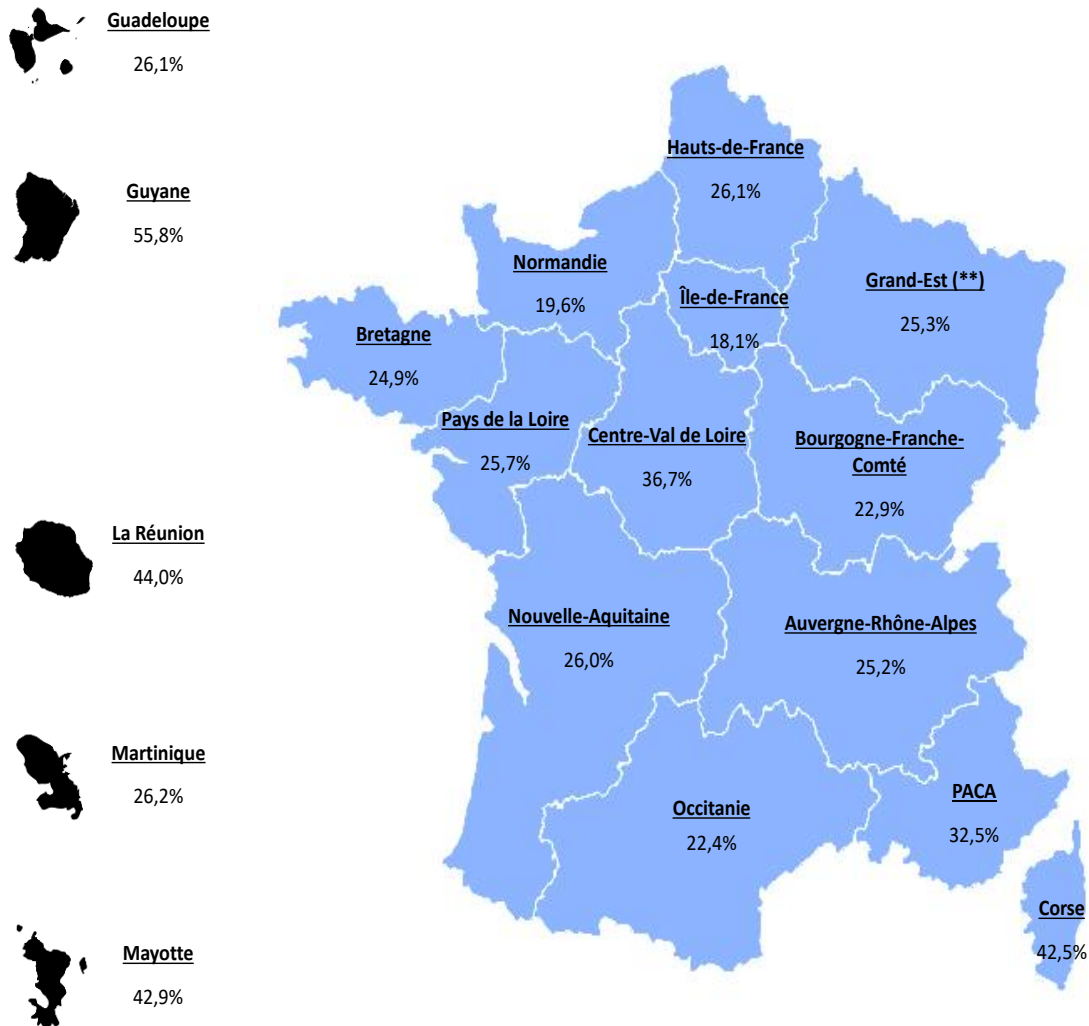
La répartition des procédures de redressement judiciaire par région

En France (y compris DROM), le taux de procédures de redressement judiciaire s'élevait à 24,6% sur l'ensemble de l'année 2025 (23,9% en 2024). Les départements et régions d'outre-mer affichaient des niveaux nettement supérieurs à la

moyenne nationale, notamment en Guyane où il atteignait 55,8%. En Métropole, la Corse enregistrait un taux de 42,5%, contre 18,1% en Ile-de-France.

Taux de procédures de redressement judiciaire par région (*)

Unité : part en % du total des redressements judiciaires



(*) Redressement judiciaire, redressement judiciaire général et Redressement judiciaire simplifié / (**) Hors Moselle, Alsace
 Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

10. 2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

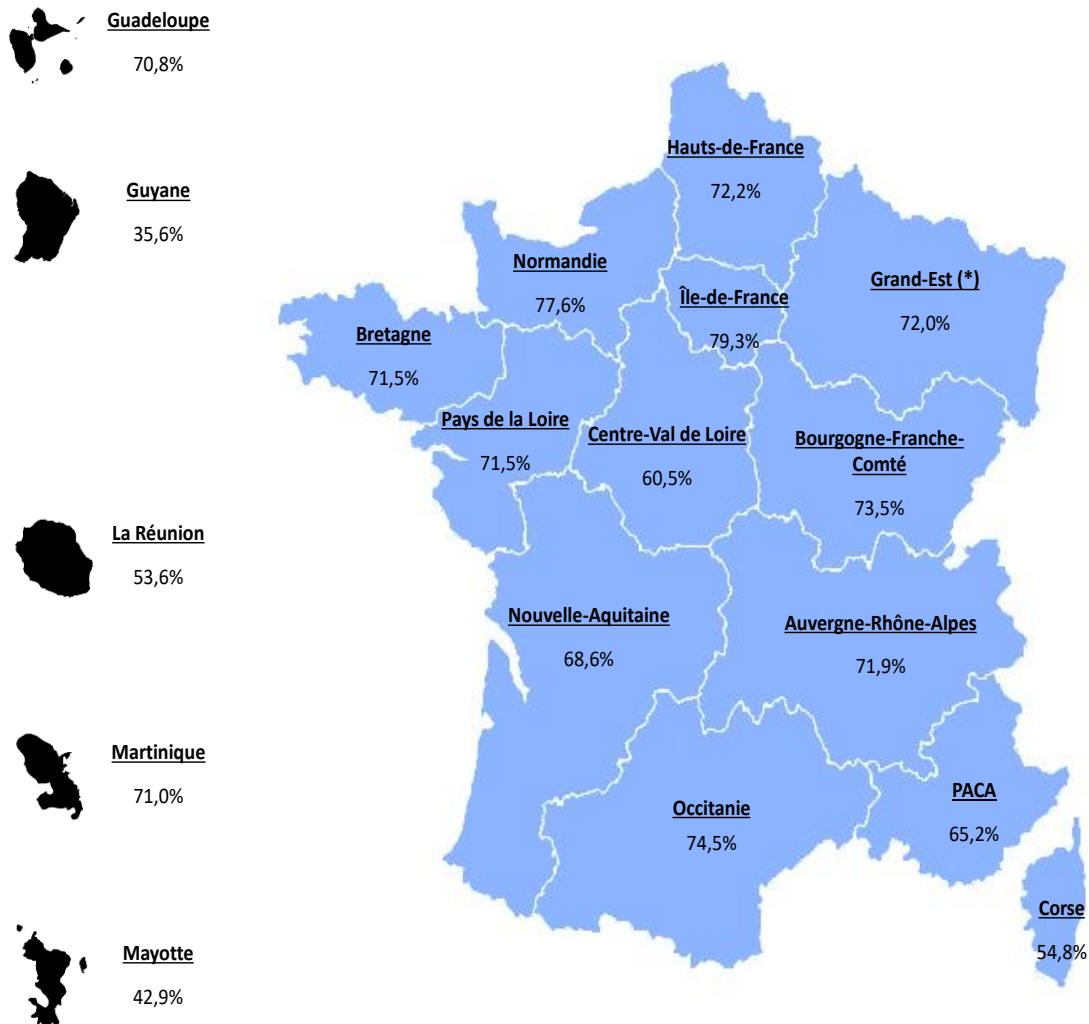
La répartition des procédures de liquidation judiciaire par région

Sur l'ensemble de l'année 2025, le taux de procédures de liquidation judiciaire a été de 72,4% en moyenne en France (73,8% en 2024). Il

existait de fortes disparités régionales. Le plus fort ratio s'observait en Ile-de-France (79,3%) et le plus faible en Guyane (35,6%).

Taux de procédures de liquidation judiciaire par région

Unité : part en % du total des liquidations judiciaires



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

10. 2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

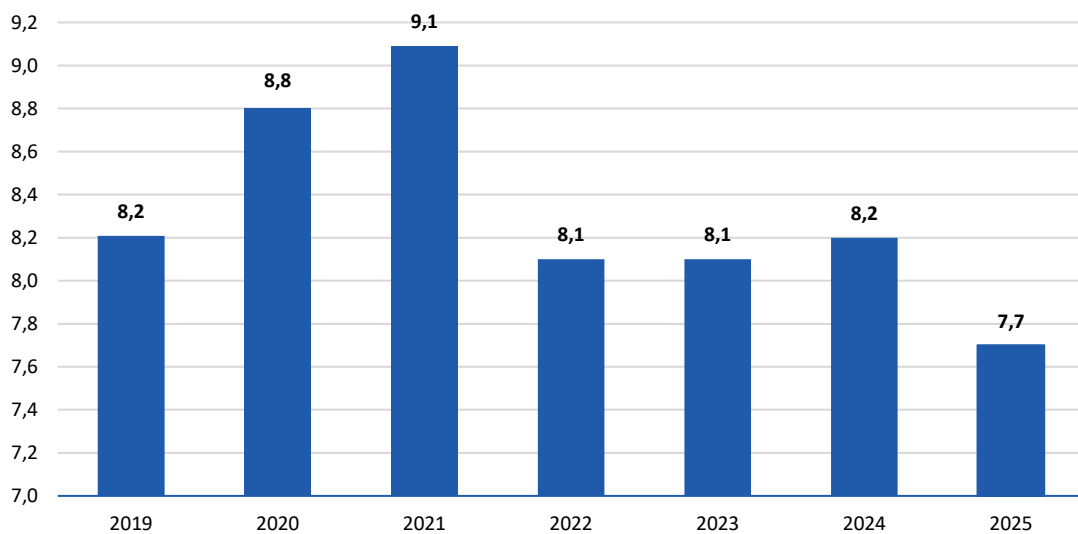
L'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective

En 2025, l'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective s'est établi à 7,7 ans en France métropolitaine. Entre 2019 et

2025, l'âge moyen a diminué de 0,5 an, après avoir connu un pic en 2021.

■ Âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

10. 2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

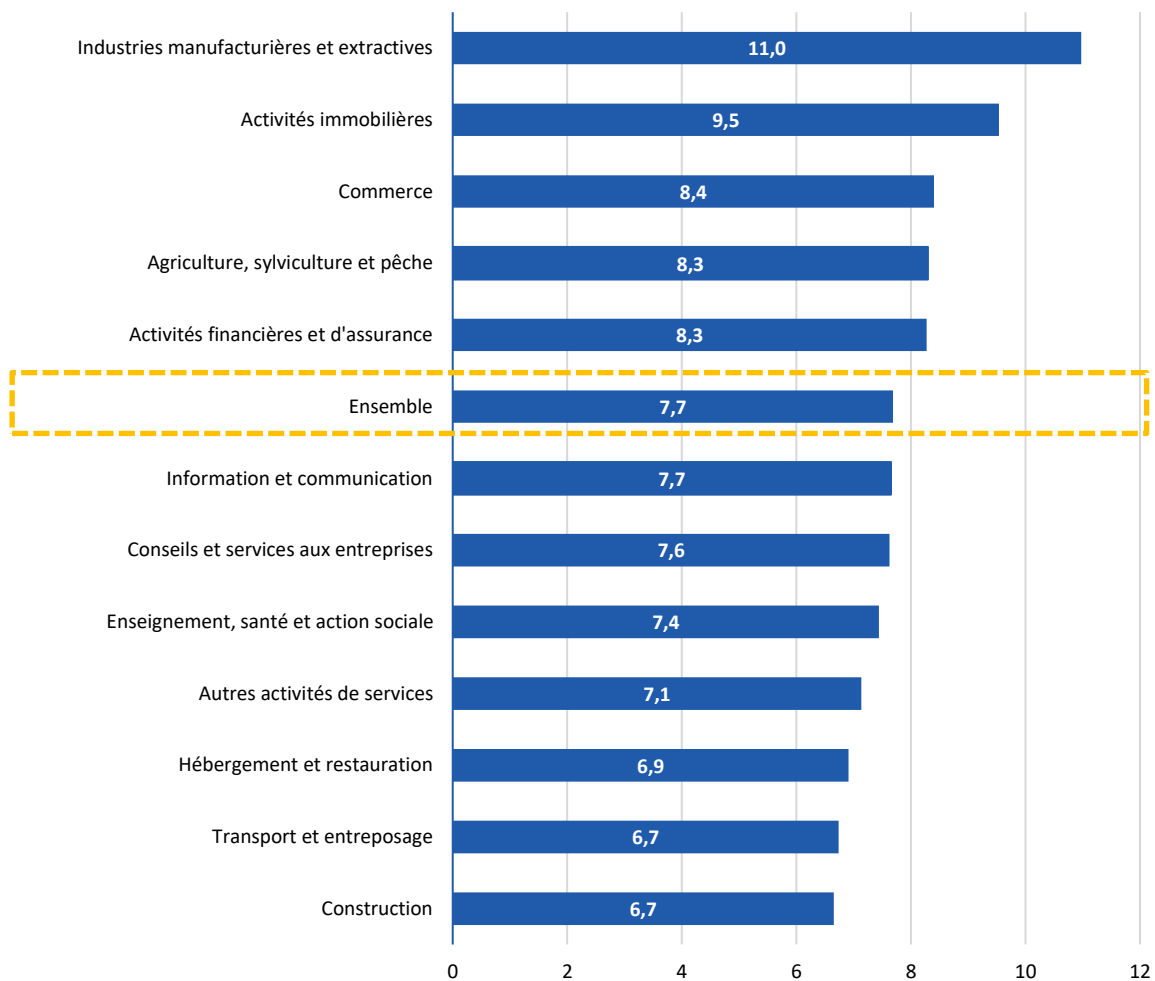
L'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective (suite)

En 2025, la palme de la longévité revenait à l'industrie (11 ans) devant les activités immobilières (9,5 ans) et le commerce (8,4 ans) *À contrario*, les secteurs de la construction et du

transport/entreposage étaient ceux qui avaient le plus de mal à résister, avec un âge moyen à la fermeture de 6,7 ans, soit 1 an en deçà de la moyenne nationale.

■ Âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective par secteurs (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

10. 2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

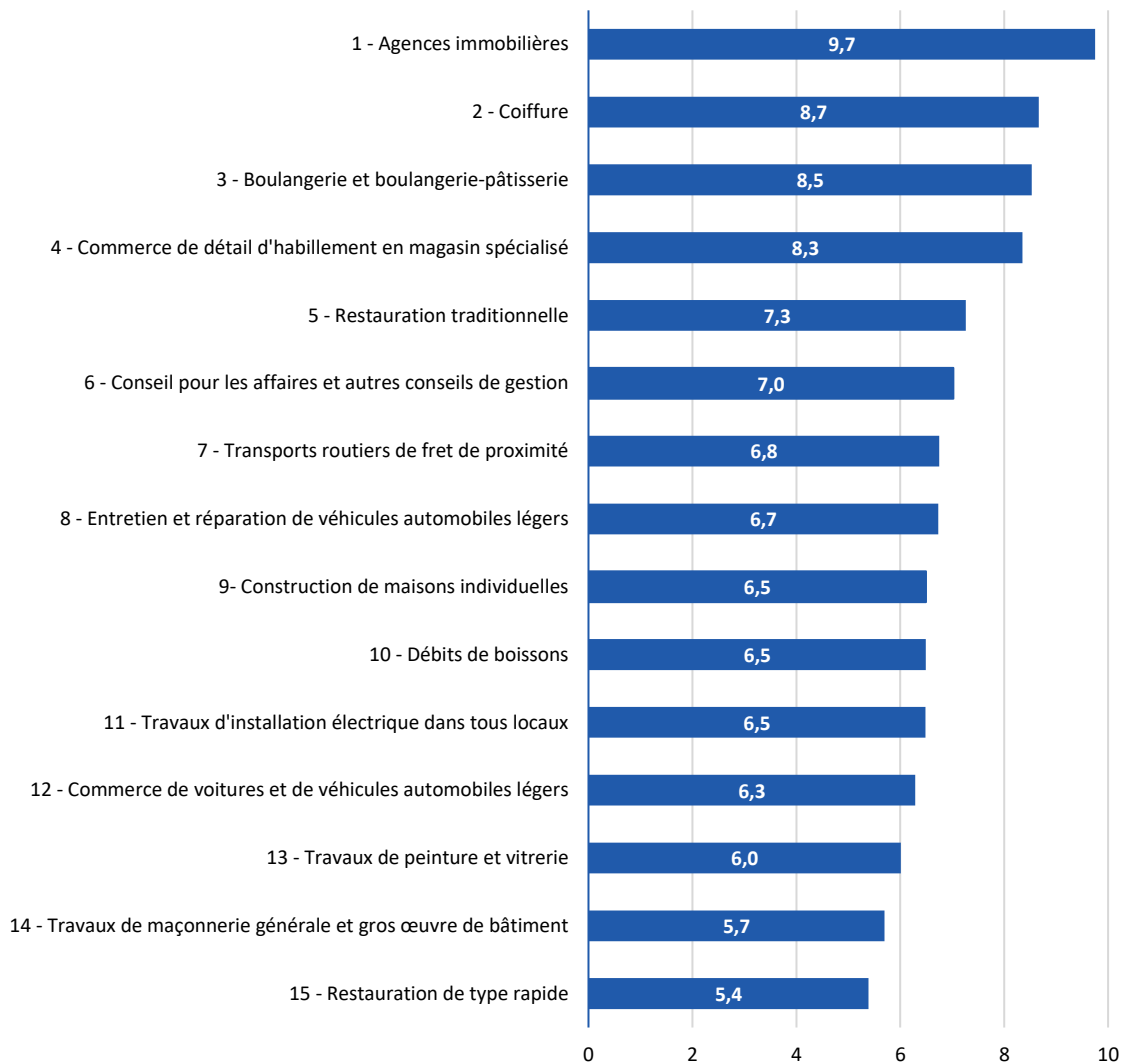
L'âge moyen des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective (suite)

Parmi les secteurs les plus représentés dans les ouvertures de procédures collectives en 2025, c'était encore celui des agences immobilières où

l'âge moyen des entreprises était le plus élevé (9,7 ans) devant la coiffure (8,7 ans) et la boulangerie/pâtisserie (8,5 ans).

■ Top 15 des secteurs les plus représentés dans les ouvertures de procédures collectives par âge moyen

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

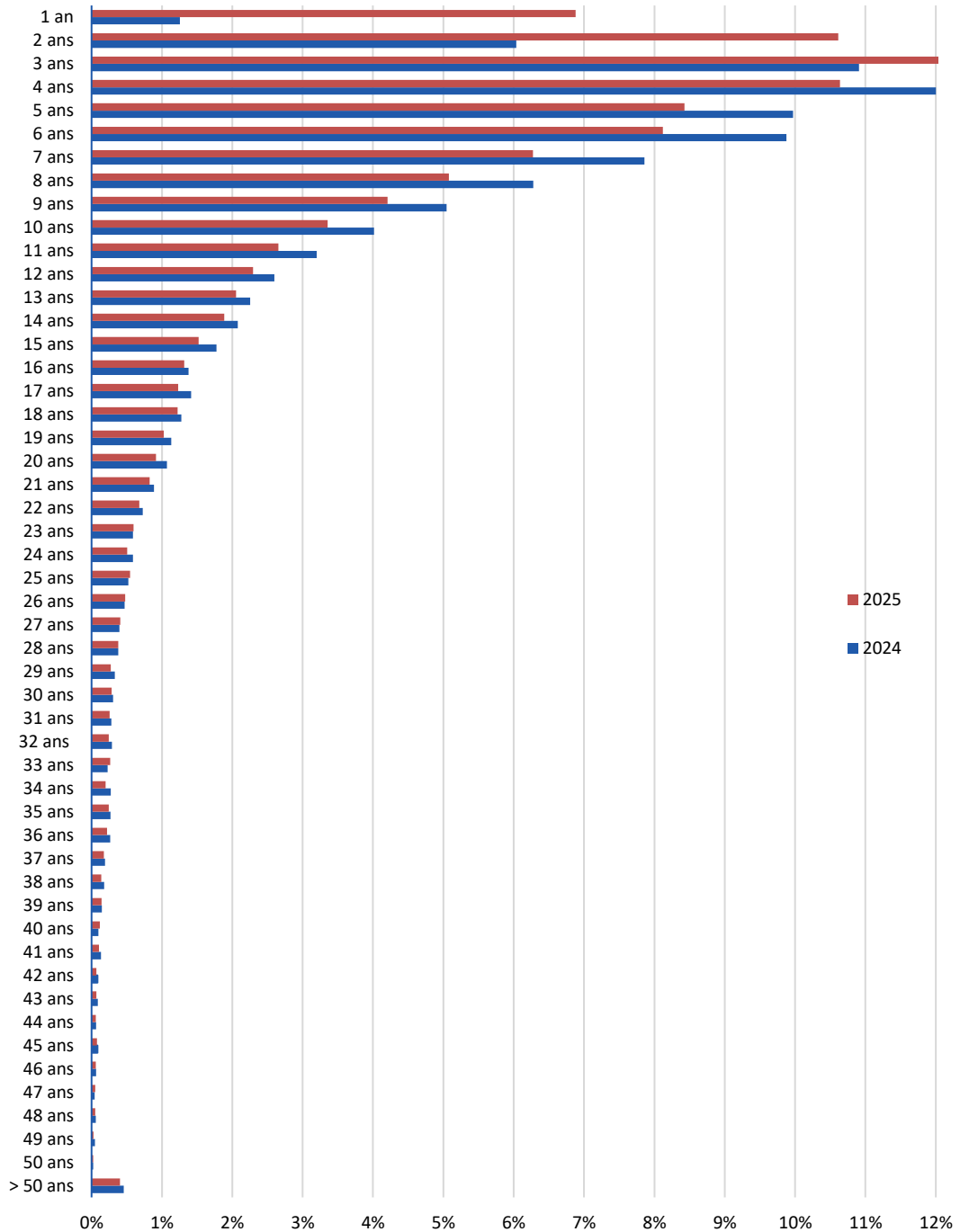
10. 2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

La répartition par la durée de vie des entreprises

Dans 40,4% des cas, les ouvertures de procédures collectives concernaient des entreprises ayant moins de 5 ans d'existence en 2025 (30,2% en 2024).

■ Répartition par âge des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective (*)

Unités : âge (ordonnées) et part en % du total (abscisses)



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025






10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

Zoom DROM : le nombre d'ouvertures de procédures collectives

Dans les départements et régions d'outre-mer, 2 182 procédures collectives ont été ouvertes au Registre du Commerce et des Sociétés en 2025 (contre 1 782 en 2024). Près de 48% des actions

menées dans les DROM relevait du seul territoire de la Réunion (contre près de 56% un an auparavant).

■ Nombre d'ouvertures de procédures collectives dans les DROM en 2025 (*)

	Zone géographique	Procédures collectives 2025	Variation 2024/2025
	Guadeloupe	487 procédures collectives	+72,7%
	Guyane	163 procédures collectives	+213,5%
	La Réunion	1 042 procédures collectives	+4,5%
	Martinique	469 procédures collectives	+15,0%
	Mayotte	21 procédures collectives	-51,2%
	Total DROM	2 182 procédures collectives	+22,4%

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

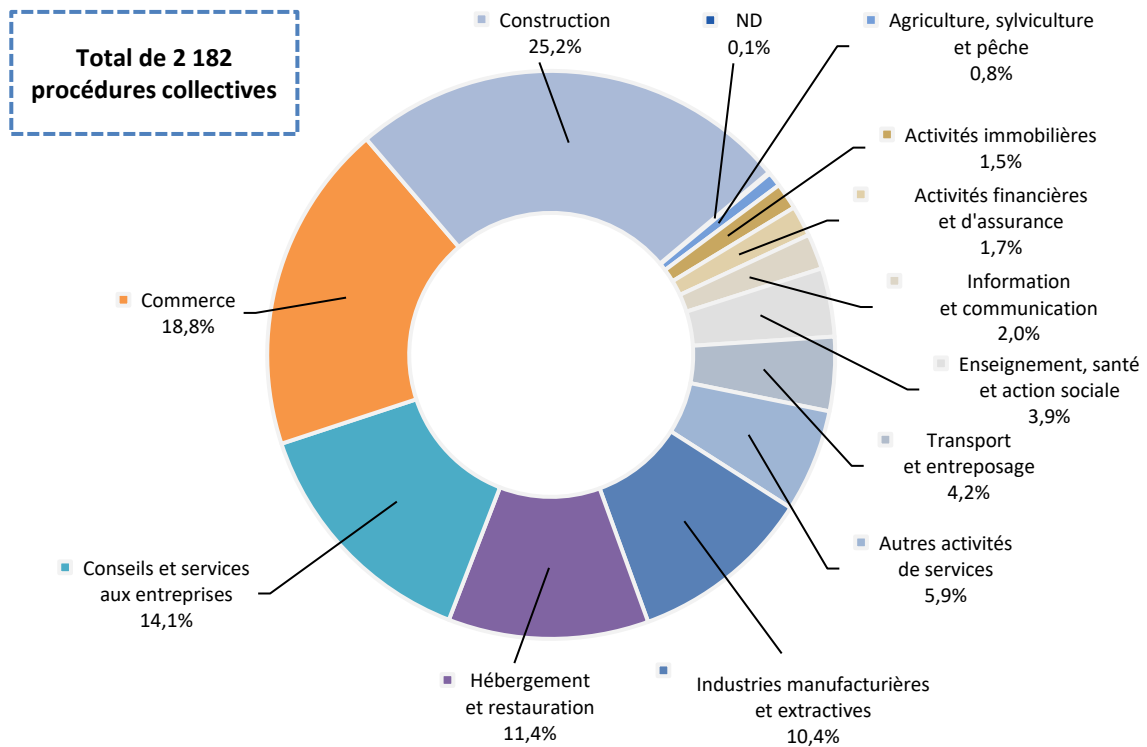
Zoom DROM : la répartition selon le secteur d'activité

En 2025, le secteur de la construction concentrait plus du quart (+1 point sur un an) des procédures collectives ouvertes au Registre du Commerce et

des Sociétés dans les départements et régions d'outre-mer devant le commerce (18,8%) et les conseils et services aux entreprises (14,1%).

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par grands secteurs économiques

Unité : part en % du total



Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

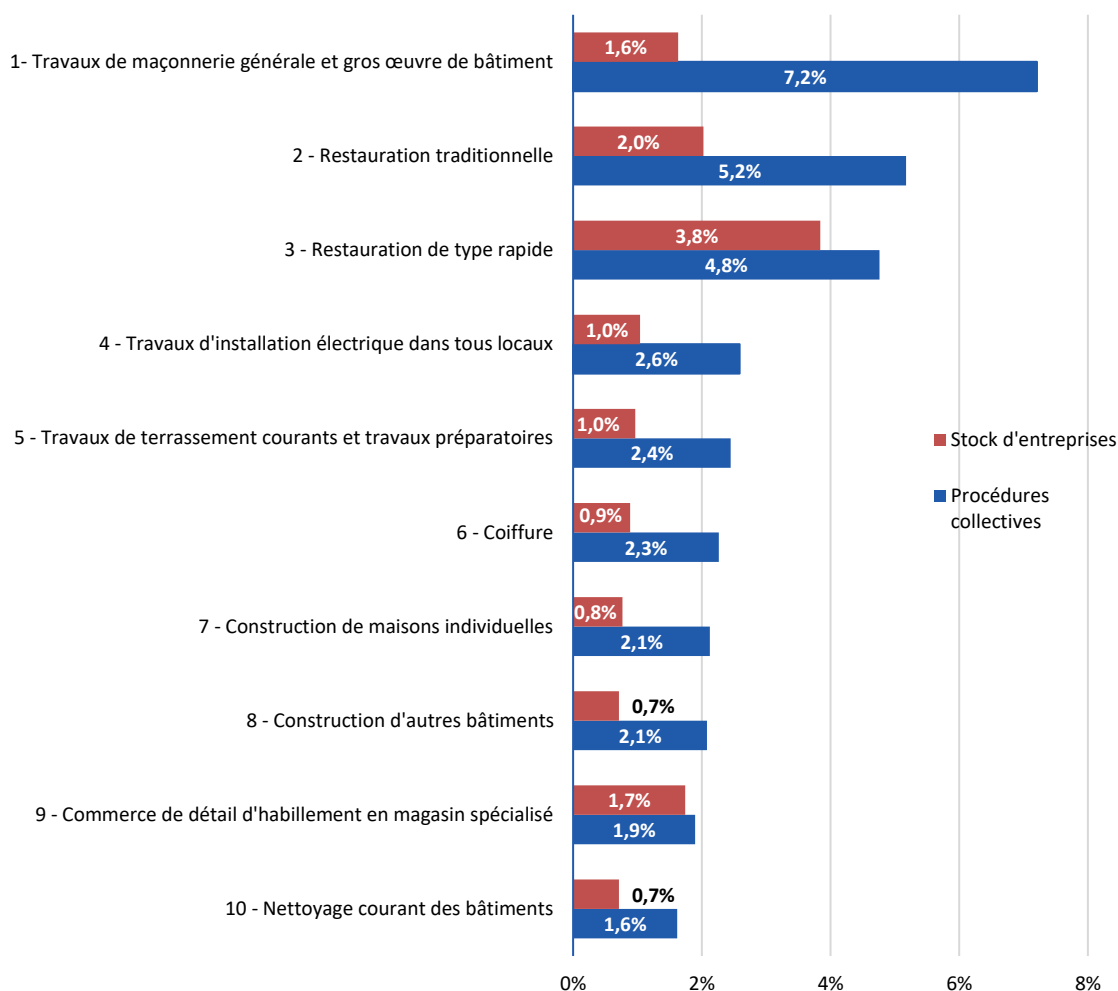
Zoom DROM : le top 10 des activités les plus représentées

Parmi les principaux secteurs concernés par les ouvertures de procédures collectives en 2025 figuraient le même trio qu'un an auparavant, à

savoir, les travaux de maçonnerie et de gros œuvre (7,2%), la restauration traditionnelle (5,2%) et la restauration rapide (4,8%).

■ Top 10 des activités les plus représentées dans les procédures collectives comparé au stock d'entreprises (*) - Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Unités : part en % des procédures collectives et part en % du stock d'entreprises



(*) Hors Agriculture, sylviculture et pêche

Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

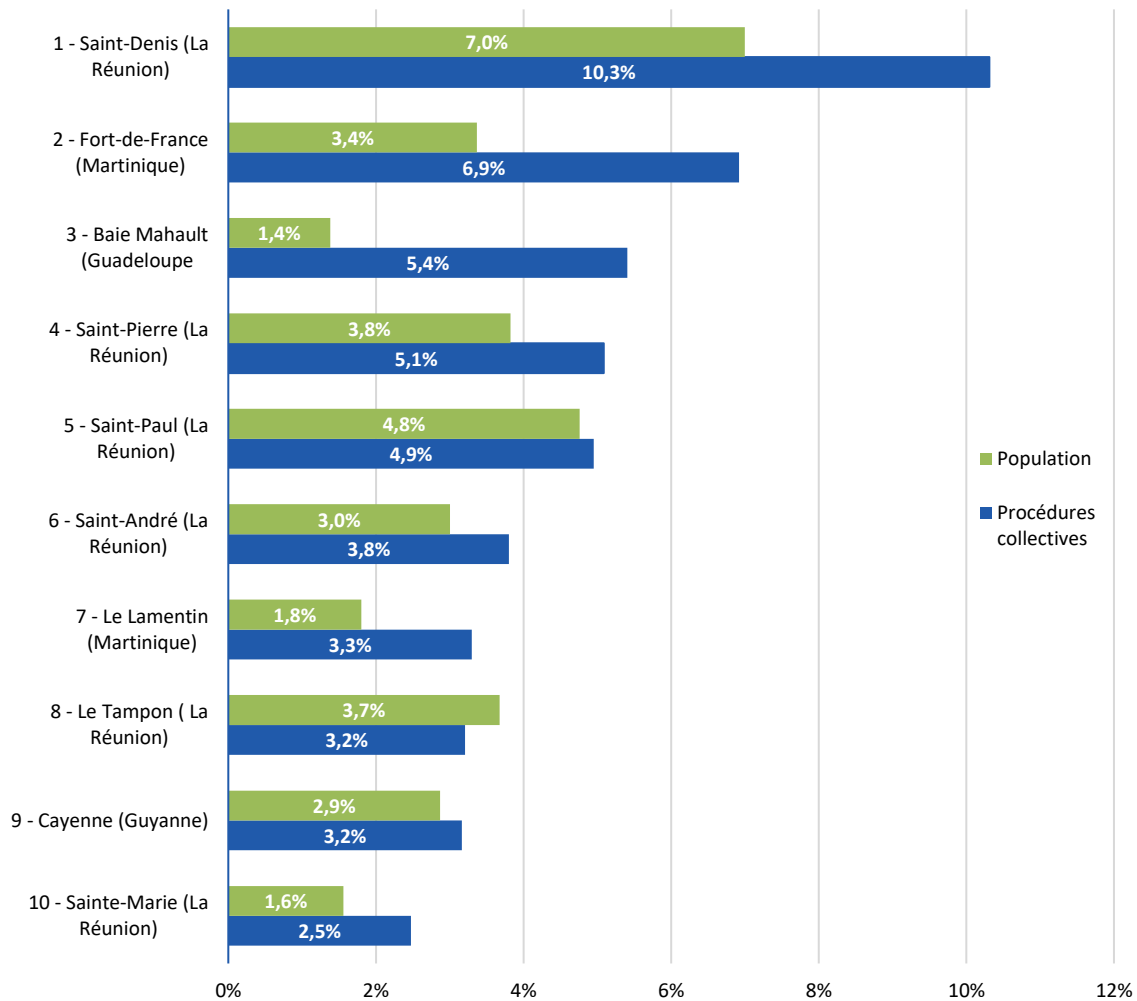
Zoom DROM : le top 10 des villes

En 2025, la commune réunionnaise de Saint-Denis (10,3%) occupait la première place des ouvertures de procédures collectives dans les DROM, juste devant Fort-de-France (Martinique ; 6,9% du total) et Baie Mahault (Guadeloupe ;

5,4%). Le top 3 des villes enregistrant le plus grand nombre de procédures collectives représentait 22,6% des actions ouvertes en 2025 (contre 28,2% en 2024).

■ Top 10 des villes enregistrant le plus grand nombre de procédures collectives comparé à la population (*)

Unités : part en % des procédures collectives et part en % de la population des DROM



Traitement Xerfi / Sources : Greffes des tribunaux de commerce (données 2025) et Insee (données 2023)

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

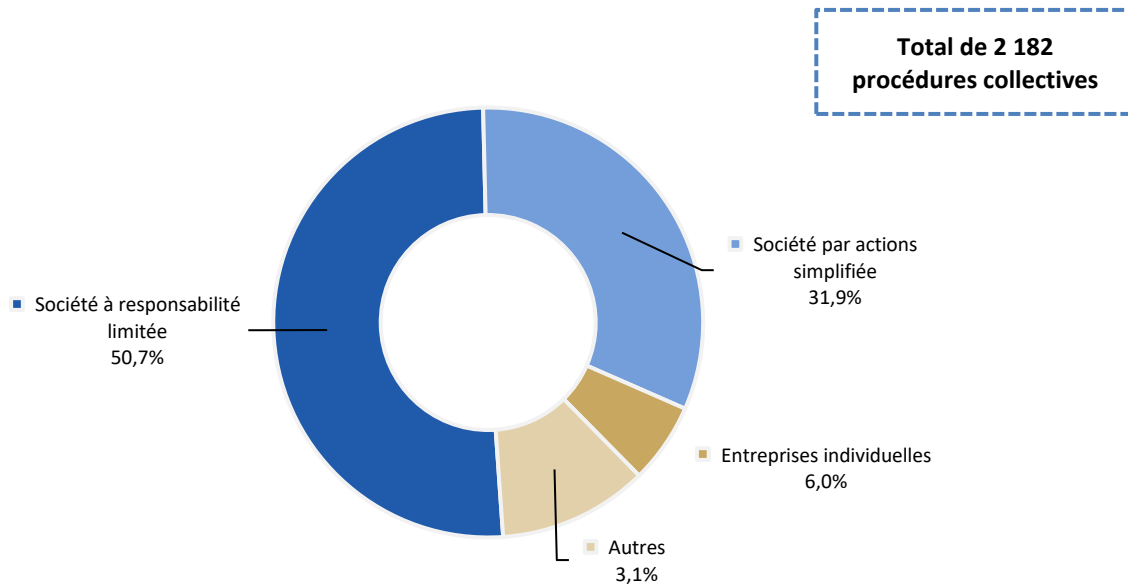
Zoom DROM : la répartition selon le statut juridique

En 2025, deux statuts juridiques dominaient largement les ouvertures de procédures collectives dans les DROM : la société à

responsabilité limitée (50,7% du total contre 53,5% en 2024) et la société par actions simplifiée (31,9% contre 36,8% en 2024).

■ Répartition des procédures collectives selon le statut juridique

Unité : part en %



Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

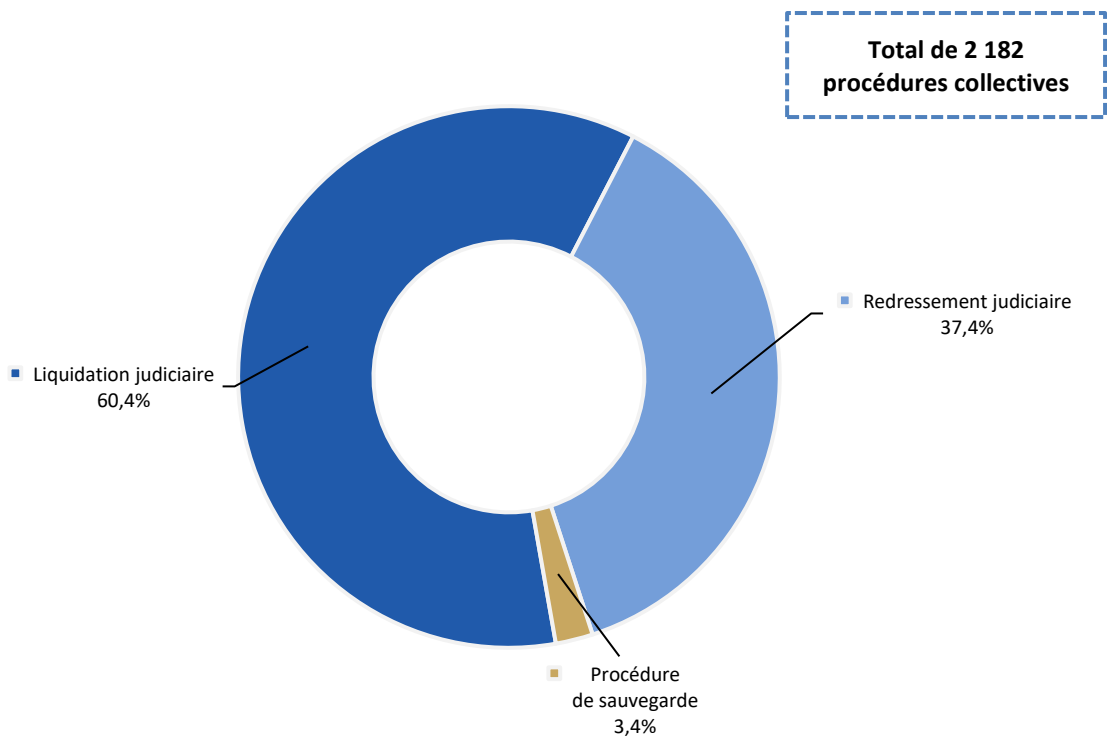
Zoom DROM : la répartition par type de jugement

Sur l'ensemble de l'année 2025, la liquidation judiciaire était la forme de jugement la plus répandue dans les DROM pour les dossiers de procédures collectives (60,4%). Le redressement

judiciaire devance nettement la procédure de sauvegarde, avec respectivement 37,4% et 3,4% des actions menées.

■ Répartition des ouvertures de procédures collectives par type de jugement

Unité : part en % du total



Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

10.2. LE BILAN DES OUVERTURES DE PROCEDURES COLLECTIVES EN 2025

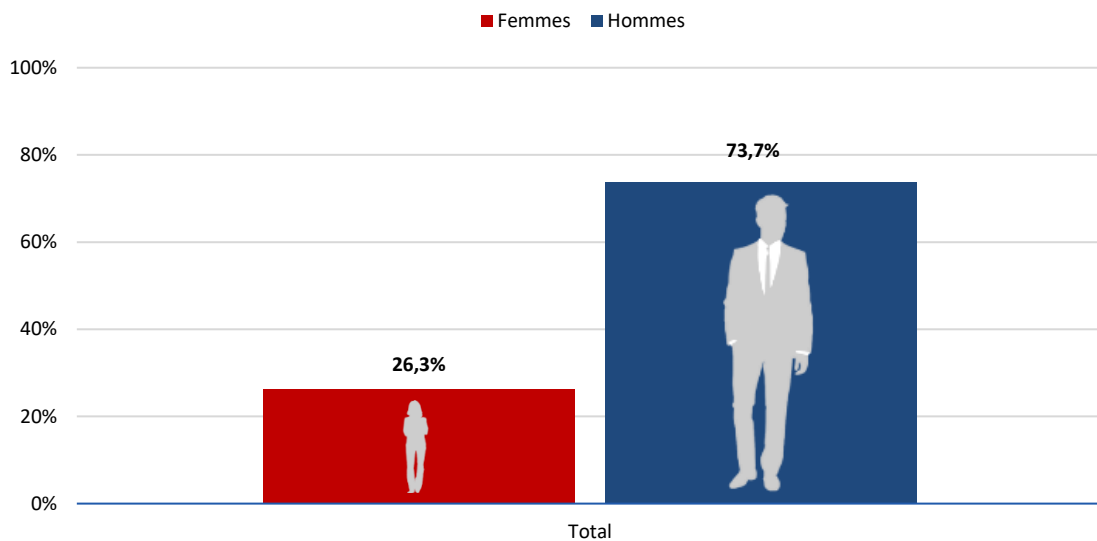
Zoom DROM : le profil des dirigeants

Sur l'ensemble de l'année 2025, les dossiers de procédures collectives ouverts dans les DROM concernaient une large majorité de dirigeants

masculins (73,7%), dont l'âge moyen s'élevait à 52,3 ans (soit un an de plus que la moyenne des femmes et des hommes réunis).

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des procédures collectives

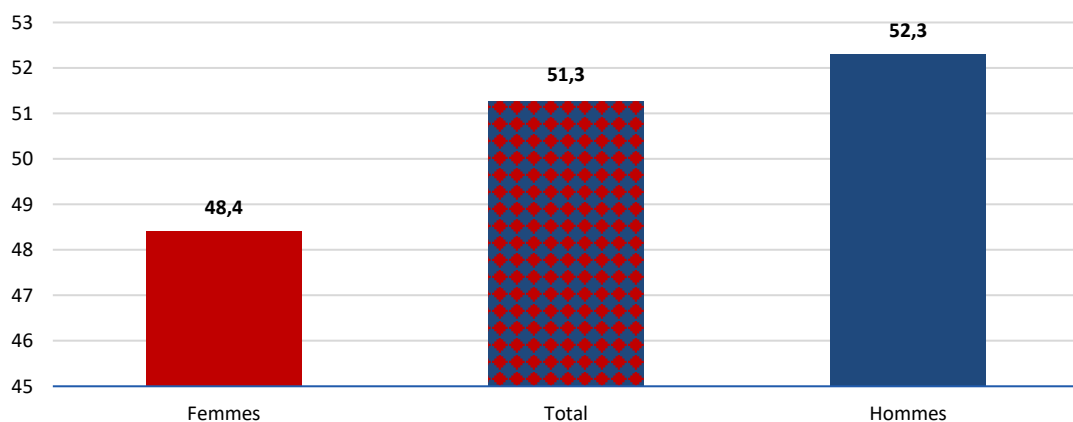
Unité : part en % du total des secteurs



Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre des procédures collectives

Unité : âge moyen



Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

11. LE PROFIL DES DIRIGEANTS

11.1. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES IMMATRICULATIONS	238
Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des immatriculations	238
Le nombre de dirigeants	239
La répartition selon le sexe	240
La répartition régionale selon le sexe	242
La répartition selon l'âge	243
La répartition régionale selon l'âge	245
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe	246
La répartition selon le type de fonction	247
La répartition selon la nationalité	248
Le top 20 des nationalités les plus représentées	249
11.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES RADIATIONS	250
Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des radiations	250
Le nombre moyen de dirigeants	251
La répartition selon le sexe	252
La répartition régionale selon le sexe	254
La répartition selon l'âge	255
La répartition régionale selon l'âge	257
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe	258
La répartition selon le type de fonction	259
La répartition selon la nationalité	260
Le top 20 des nationalités les plus représentées	261
11.2.1. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES RADIATIONS VOLONTAIRES	
VSTOTALES	262
La répartition selon le sexe	262
La répartition selon l'âge	263

11.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES OUVERTURES	
DE PROCÉDURES COLLECTIVES	264
Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des procédures collectives	264
Le nombre moyen de dirigeants par grands secteurs	265
La répartition selon le sexe	266
La répartition régionale selon le sexe	268
La répartition selon l'âge	269
La répartition régionale selon l'âge	271
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe	272
La répartition selon le type de fonction	273
La répartition selon la nationalité	274
Le top 20 des nationalités les plus représentées	275

11.1. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES IMMATRICULATIONS

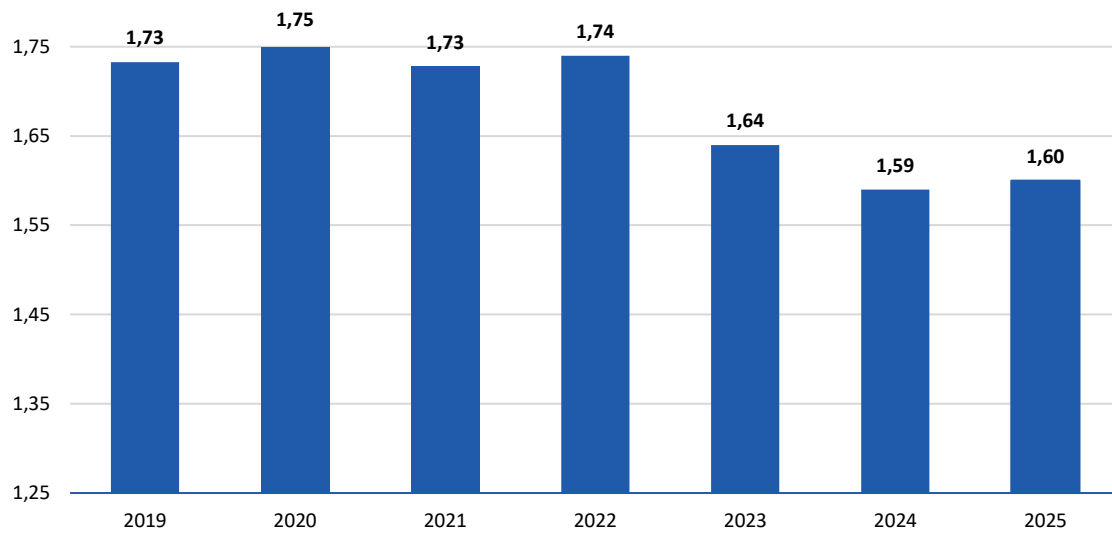
Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des immatriculations

Entre 2019 et 2025, le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des immatriculations a

diminué, passant de 1,73 à 1,6 personne en France métropolitaine en fin de période.

■ Nombre moyen de dirigeants dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : nombre moyen de dirigeants



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

11.1. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES IMMATRICULATIONS

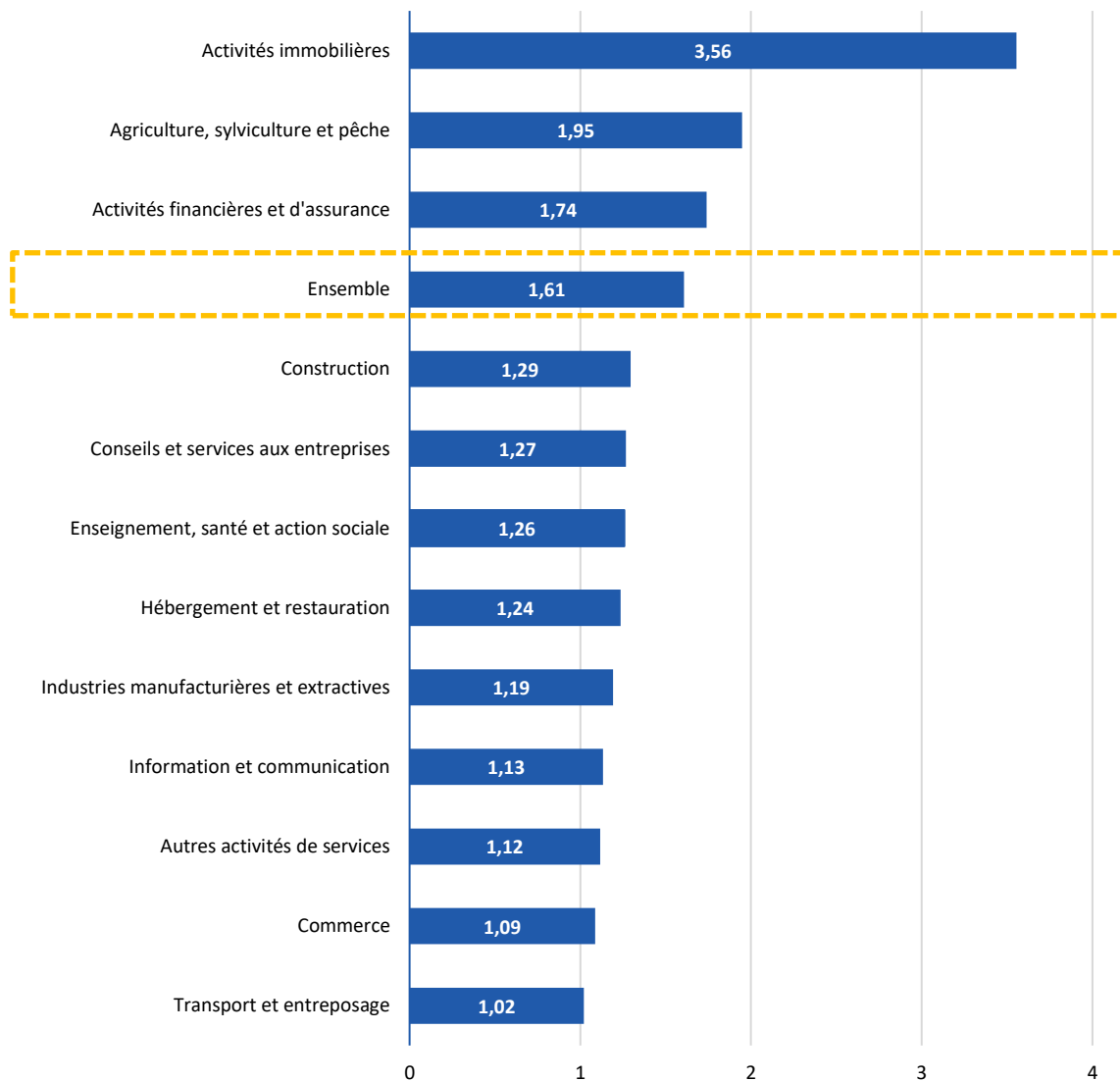
Le nombre de dirigeants

En 2025, les immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés concernaient 634 261 dirigeants (588 802 en 2024) soit 1,61 dirigeant par entreprise en moyenne (1,59 en 2024). Une fois encore, les activités

immobilières se distinguaient avec un nombre moyen de dirigeants bien supérieur à la moyenne (3,56) devant l'agriculture, sylviculture et pêche (1,95) et les activités financières et d'assurance (1,74).

■ Nombre moyen de dirigeants au sein des grands secteurs dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : nombre moyen de dirigeants



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

11.1. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES IMMATRICULATIONS

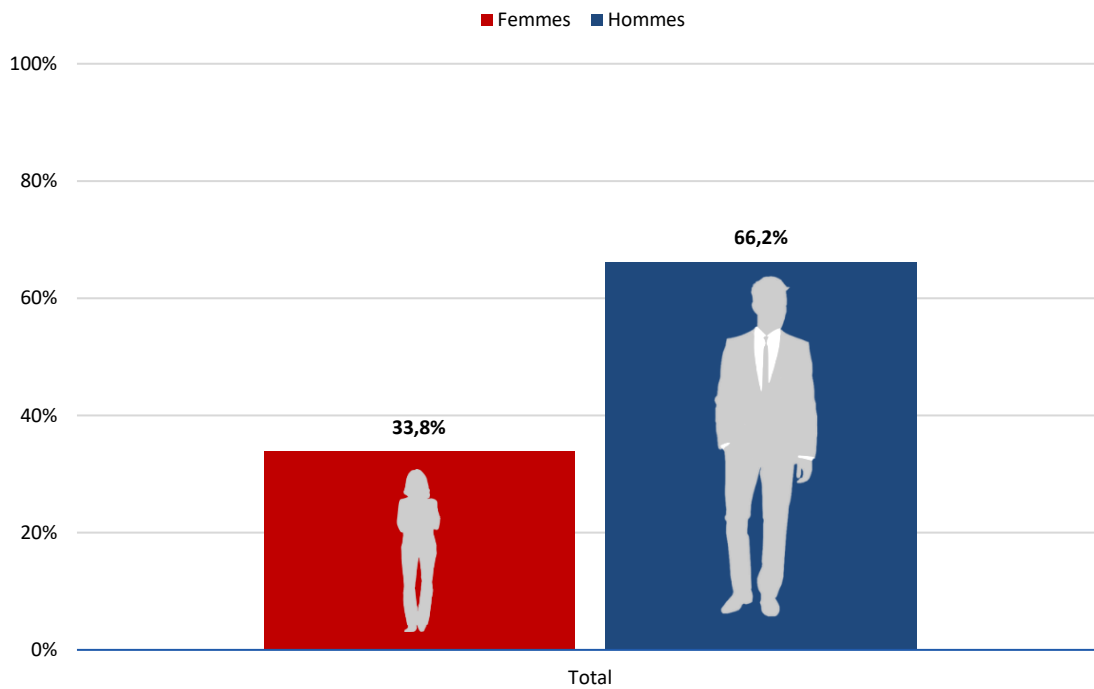
La répartition selon le sexe

Un peu moins des deux-tiers des immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés réalisées en 2025 l'ont été par des

hommes. Depuis 2019, cette part s'est réduite de 1,4 point.

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : part en % du total

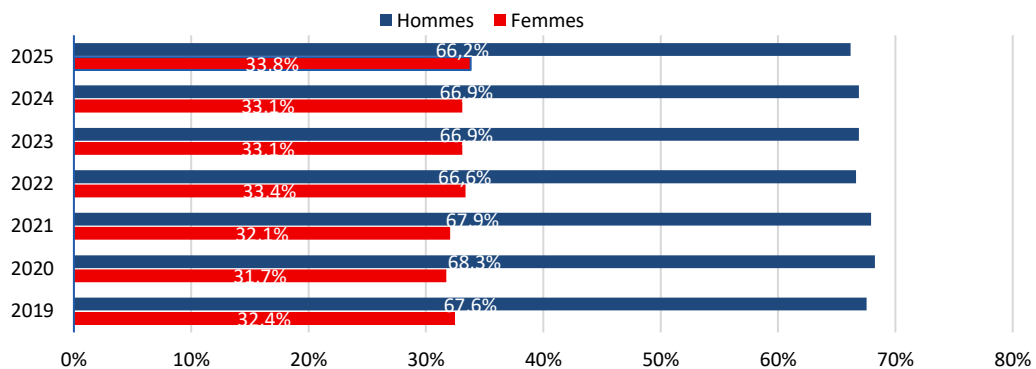


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des immatriculations 2019-2025 (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

11.1. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES IMMATRICULATIONS

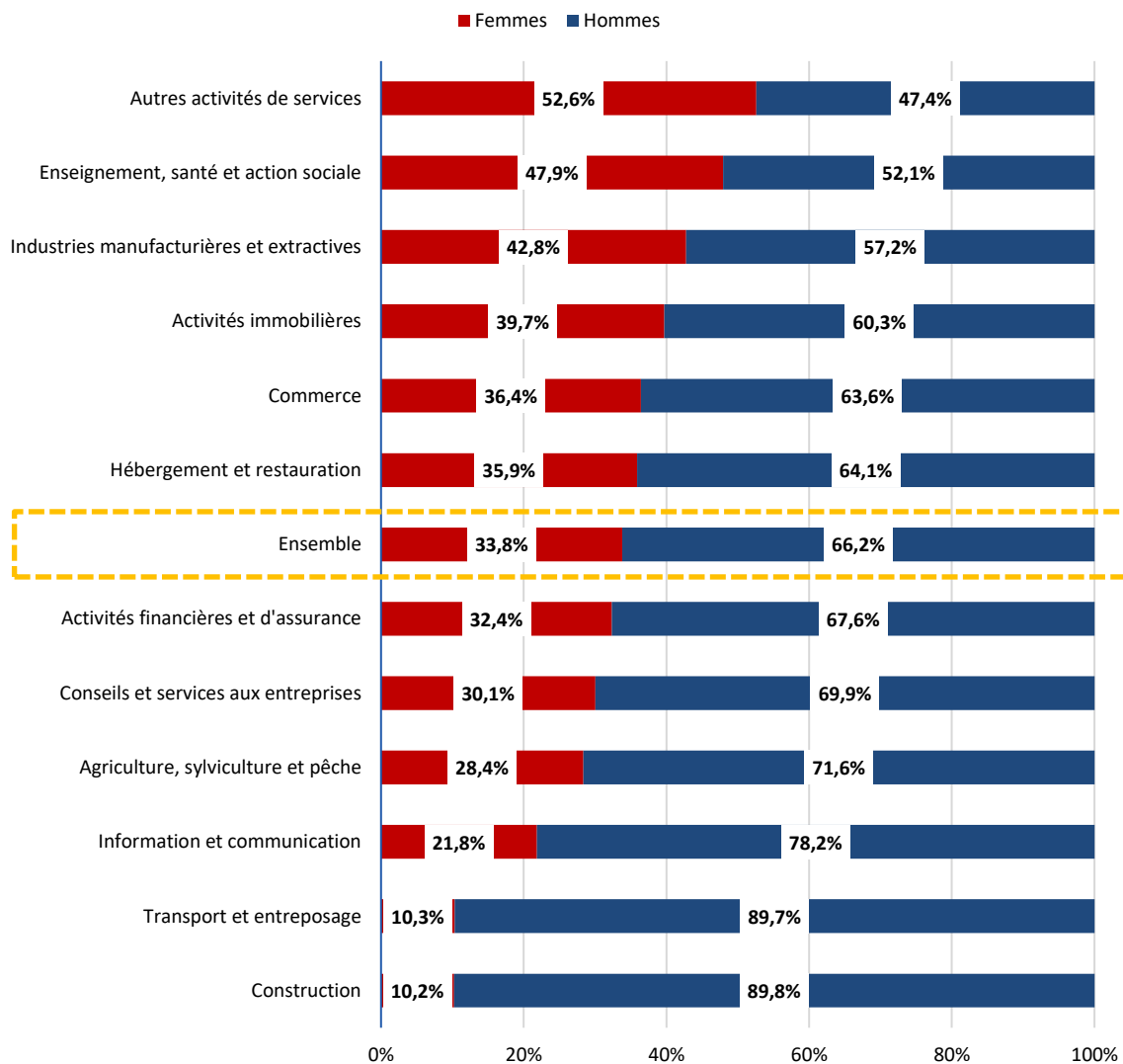
La répartition selon le sexe (suite)

Le taux de féminisation des sociétés créées en 2025 est très variable selon les secteurs. Dans les autres activités de services, la répartition femmes/hommes était à l'avantage des

premières (52,6% ; +0,2 point sur un an). En revanche, les secteurs de la construction et du transport/entreposage restaient largement dominés par des hommes (aux environs de 90%).

Répartition des dirigeants par sexe au sein des grands secteurs dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : part en % du total de chaque secteur



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

11.1. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES IMMATRICULATIONS

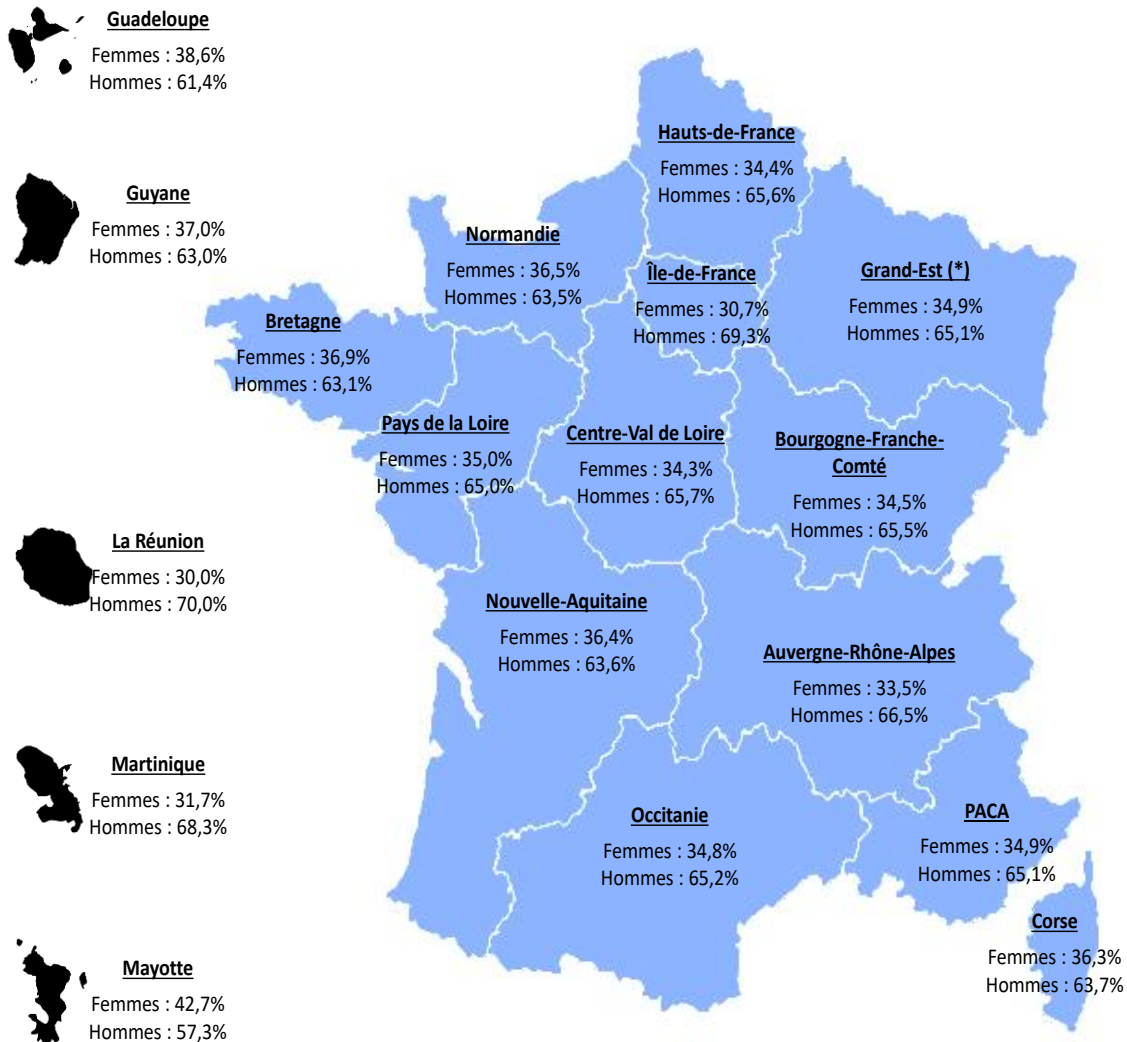
La répartition régionale selon le sexe

En France, Mayotte et la Guadeloupe affichaient le plus fort taux de féminisation en 2025, représentant respectivement 42,7% et 38,6% des nouvelles immatriculations. À l'échelle de la Métropole, c'est en Bretagne et en Normandie que le poids des femmes dans les

immatriculations au Registre du Commerce et des Sociétés était le plus élevé (respectivement 36,9% et 36,5%). En revanche, l'Île-de-France reste la région où les femmes sont les moins représentées (30,7%).

Répartition régionale des dirigeants par sexe dans le cadre des immatriculations

Unité : part en % de chaque région



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

11.1. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES IMMATICULATIONS

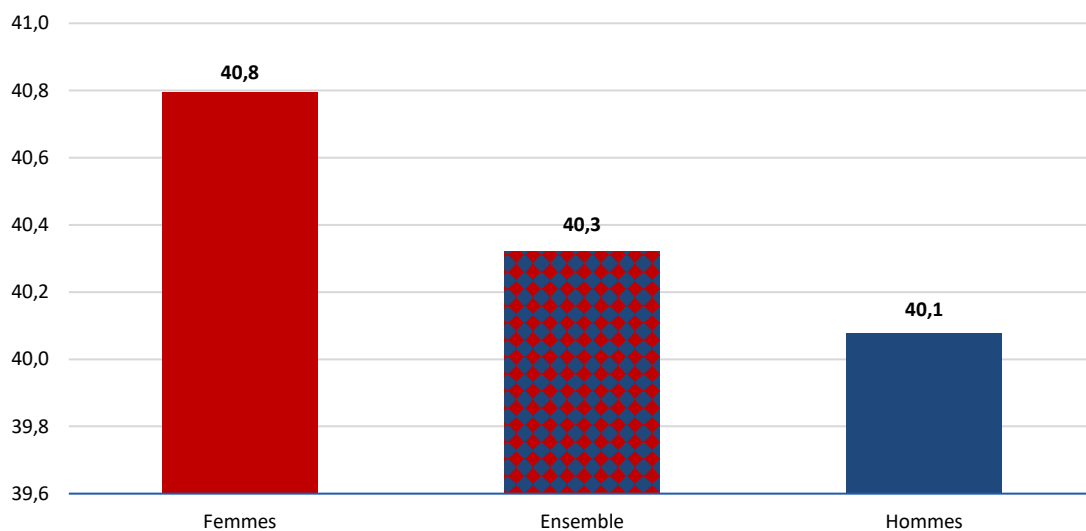
La répartition selon l'âge

En 2025, l'âge moyen des dirigeants des entreprises nouvellement créées s'élevait à 40,3 ans, les femmes étant un peu plus âgées que

les hommes (40,8 ans vs 40,1 ans). En France métropolitaine, l'âge moyen a reculé sur la période 2019-2025 (-0,7 point).

■ Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : âge moyen

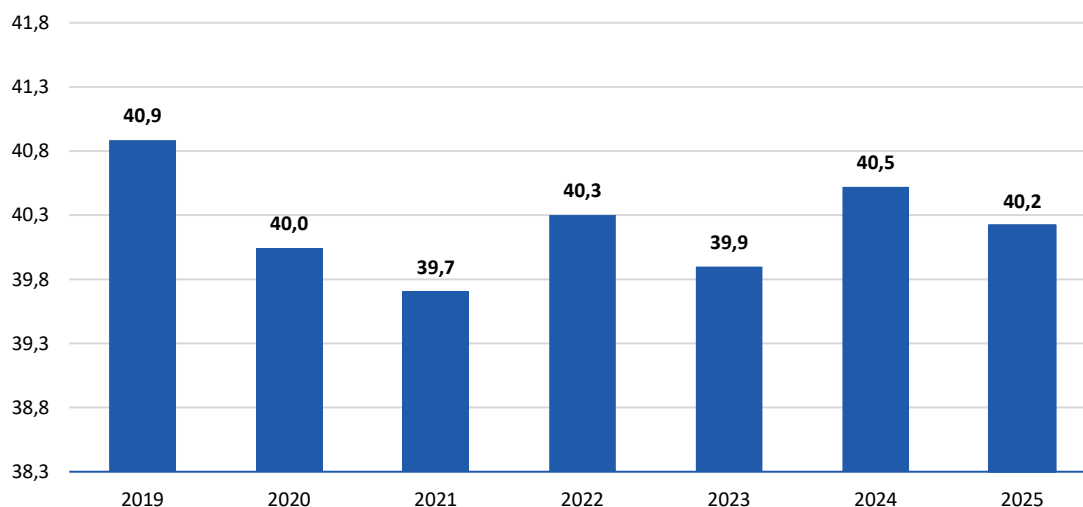


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Âge moyen des dirigeants dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

11.1. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES IMMATRICULATIONS

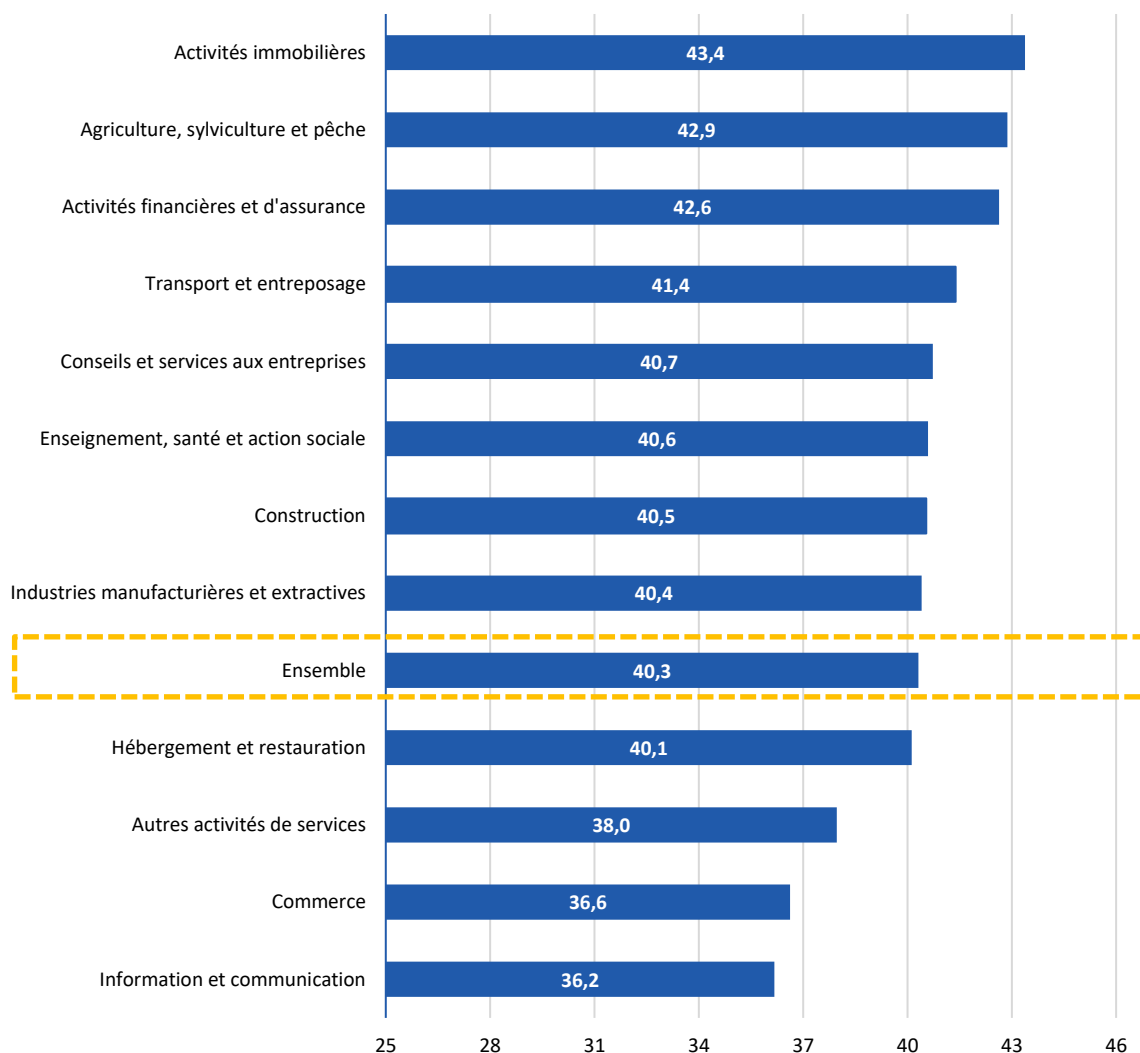
La répartition selon l'âge (suite)

En 2025, l'âge moyen des créateurs d'entreprises était très variable selon le secteur d'activité, avec aux deux extrêmes, d'un côté, les activités

immobilières (43,4 ans) et de l'autre, l'information/communication (36,2 ans).

■ Âge moyen des dirigeants par secteurs dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

11.1. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES IMMATRICULATIONS

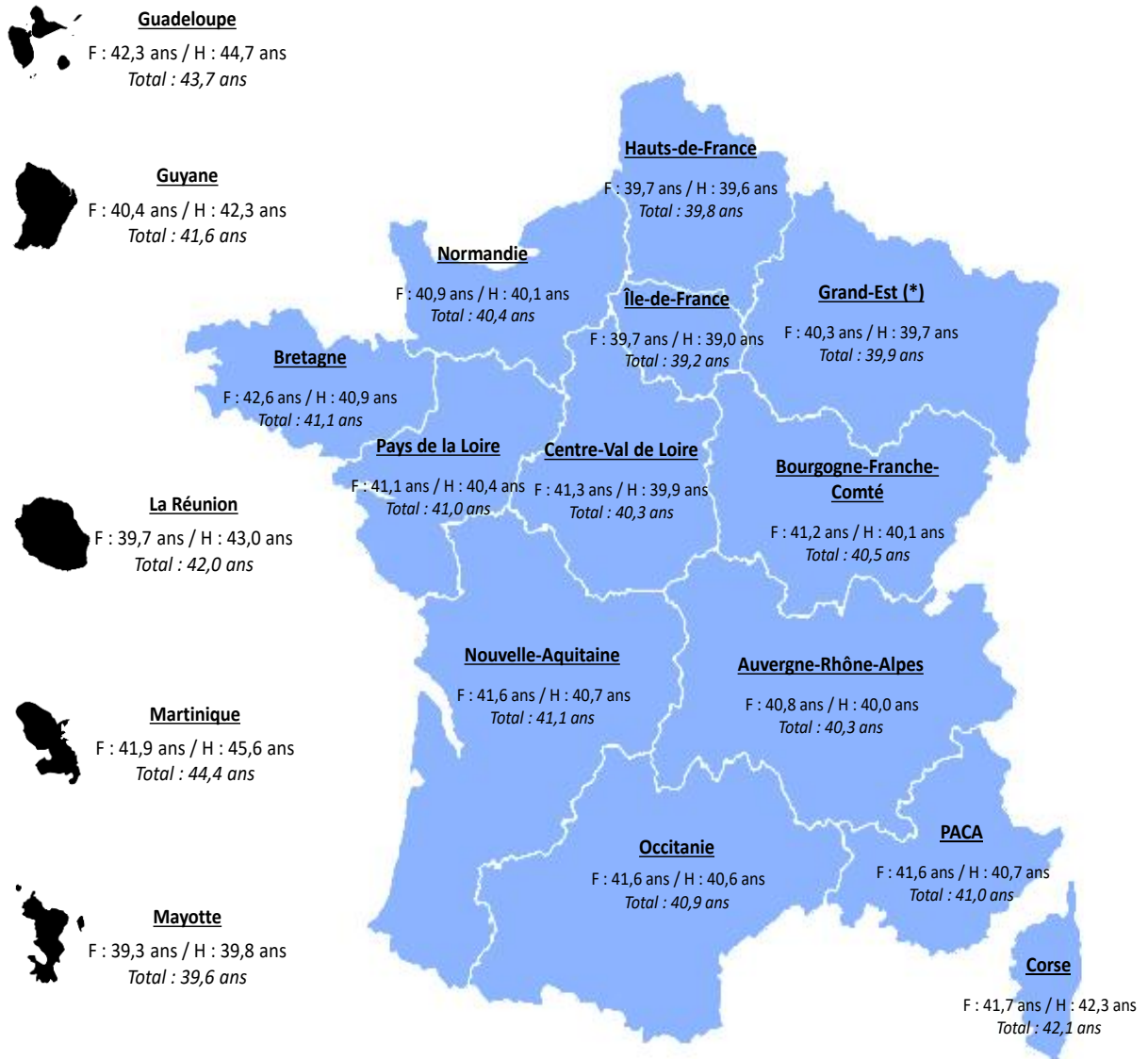
La répartition régionale selon l'âge

En 2025, l'Île-de-France accueillait encore les plus jeunes créateurs d'entreprises, avec un âge moyen lors de l'immatriculation de 39,2 ans (39,6 ans en 2024). La région devançait Mayotte (39,6 ans) et les Hauts de France (39,8 ans). En

Métropole, la Corse affichait l'âge moyen le plus élevé à 42,1 ans. Néanmoins, l'Île de Beauté s'inscrivait en deçà de la Martinique et de la Guadeloupe (respectivement 44,4 ans et 43,7 ans).

Répartition régionale des dirigeants par âge dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : âge moyen



F : femmes / H : hommes / (*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

11.1. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES IMMATRICULATIONS

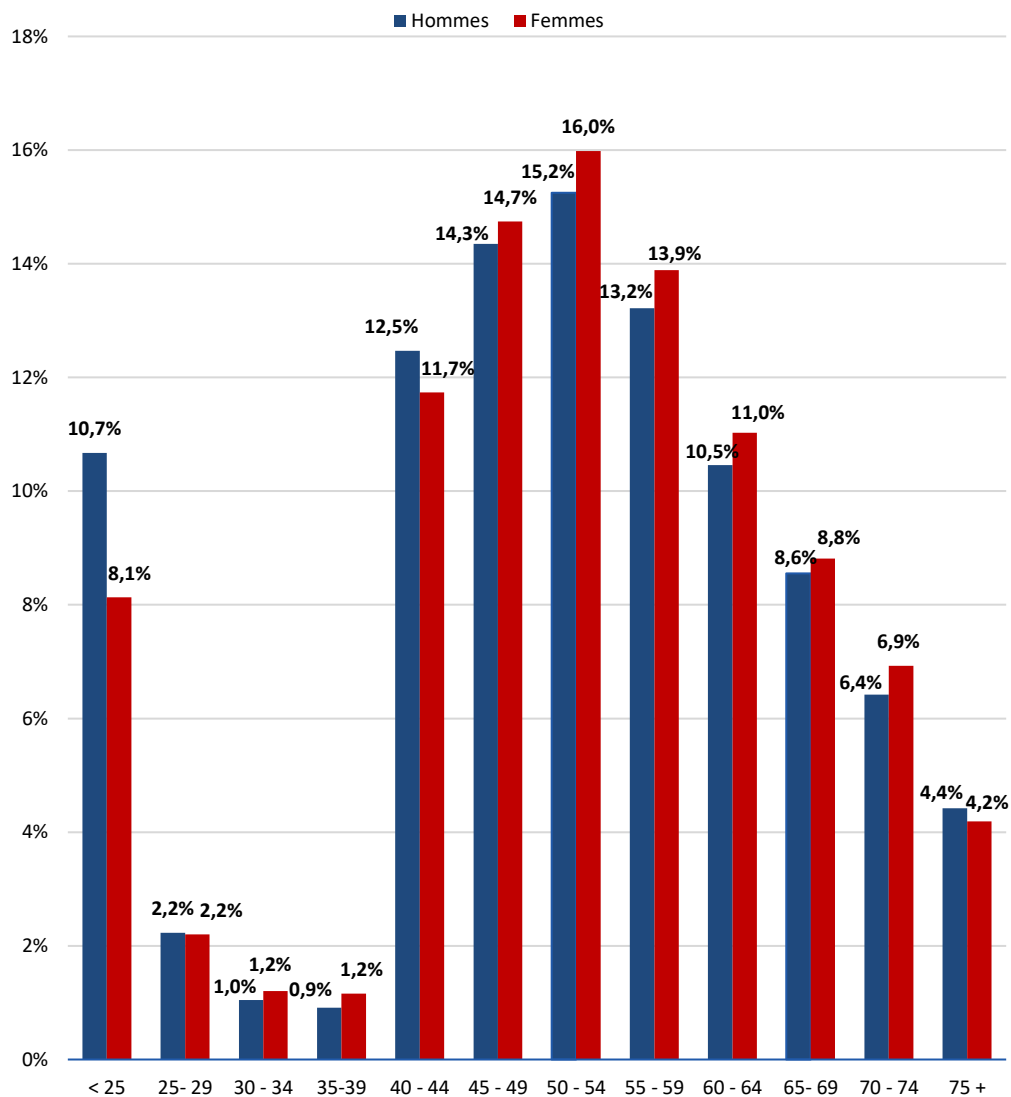
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe

En 2025, la répartition des dirigeants selon les tranches d'âge indique clairement que les hommes sont plus présents dans les strates inférieures à 45 ans, alors que les femmes

connaissent systématiquement (à part les 75 ans et plus), un pourcentage plus élevé que celui des hommes.

■ Répartition des dirigeants par tranche d'âge dans le cadre des immatriculations (*)

Unités : part du total (ordonnés) et âge (abscisses)



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

11.1. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES IMMATRICULATIONS

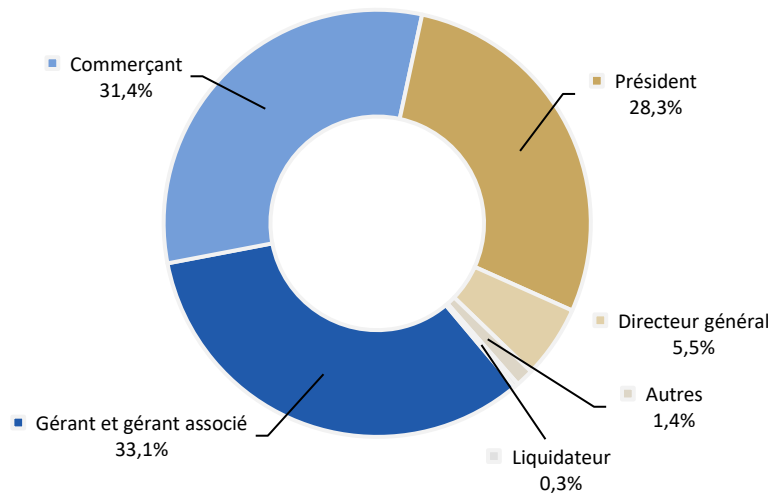
La répartition selon le type de fonction

Parmi les immatriculations enregistrées en 2025, 33,1% des dirigeants occupaient une fonction de gérant et gérant associé (33,2% en 2024). Le deuxième statut le plus répandu était celui de commerçant (31,4%) devant celui de président (28,3%). En

France métropolitaine, le poids de la fonction de gérant et associé a reculé entre 2020 et 2025 (-7,2 points), au profit des autres statuts, notamment celui de commerçant (+3,9 points sur la période).

■ Répartition de la fonction des dirigeants dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : part en % du total

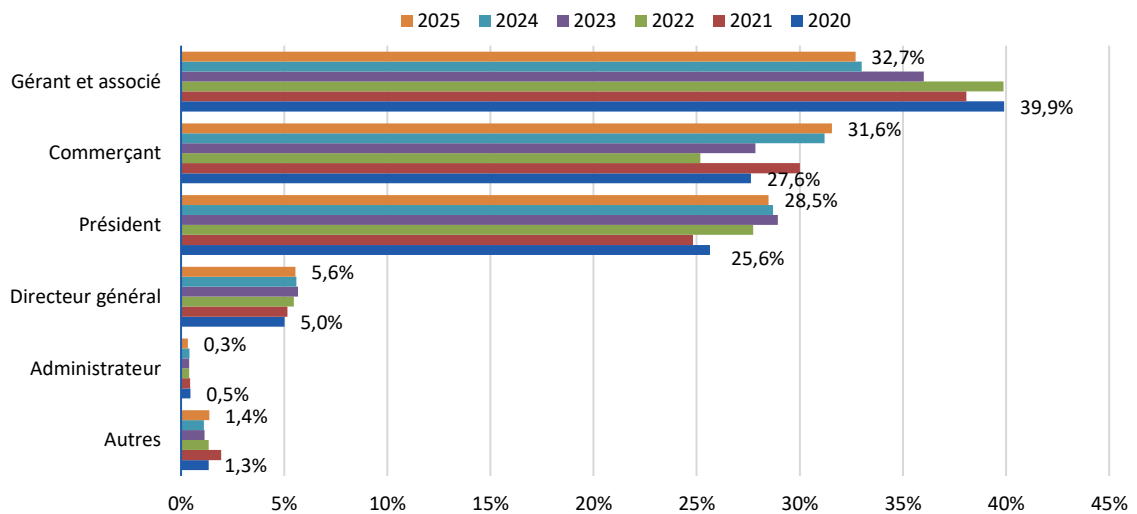


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Évolution de la répartition de la fonction des dirigeants dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

11.1. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES IMMATRICULATIONS

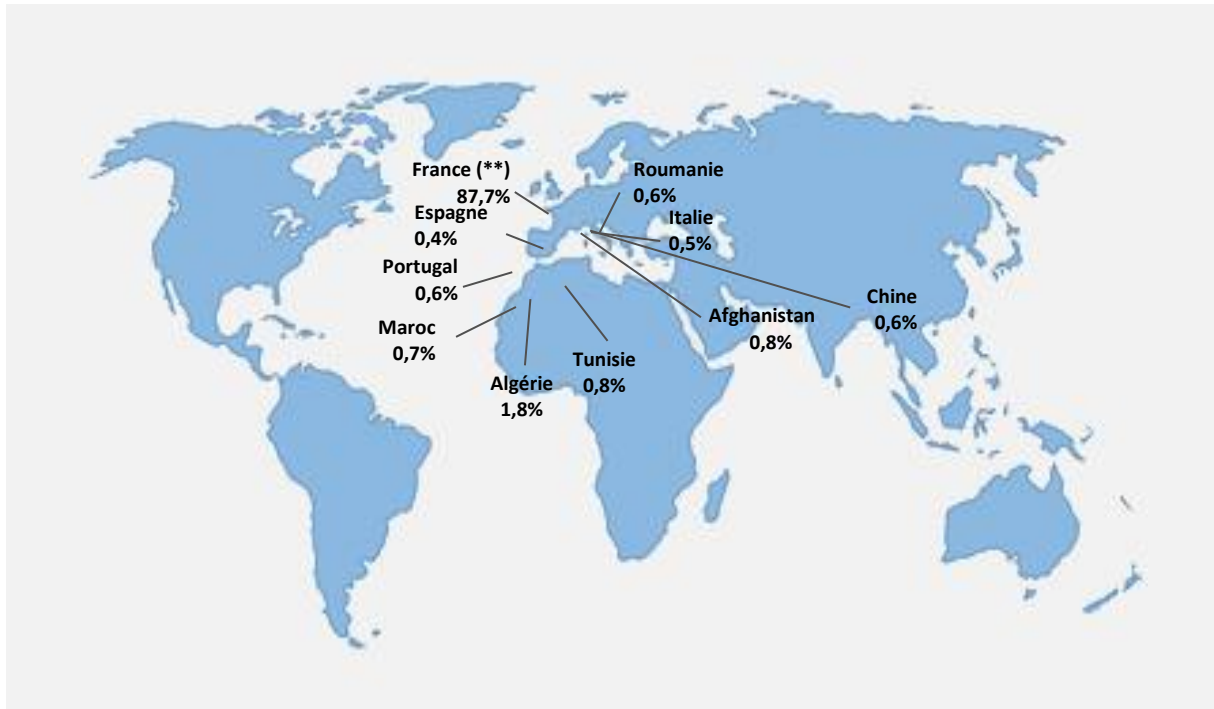
La répartition selon la nationalité

Parmi l'ensemble des dirigeants d'entreprises immatriculées au Registre du Commerce et des Sociétés en 2025, 87,7% étaient de nationalité française, soit une hausse de 0,4 point sur un an.

Les personnes originaires du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) représentaient 3,3% du total (contre 3,7% en 2024).

■ Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des immatriculations (*)

Unité : part en % du total



(*) Seuls les 10 premiers pays ont été retenus / (**) Hors Moselle et Alsace pour la France
 Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des immatriculations (*)

Unités : part en % du total et variation en point

	Part 2024	Part 2025	Évolution en point
France (**)	87,3%	87,7%	0,3
Algérie	2,1%	1,8%	-0,3
Afghanistan	0,7%	0,8%	0,1
Tunisie	0,8%	0,8%	-0,1
Maroc	0,8%	0,7%	-0,1
Portugal	0,7%	0,6%	-0,1
Chine	0,5%	0,6%	0,1
Roumanie	0,6%	0,6%	0,0
Italie	0,5%	0,5%	0,0
Espagne	0,4%	0,4%	0,0

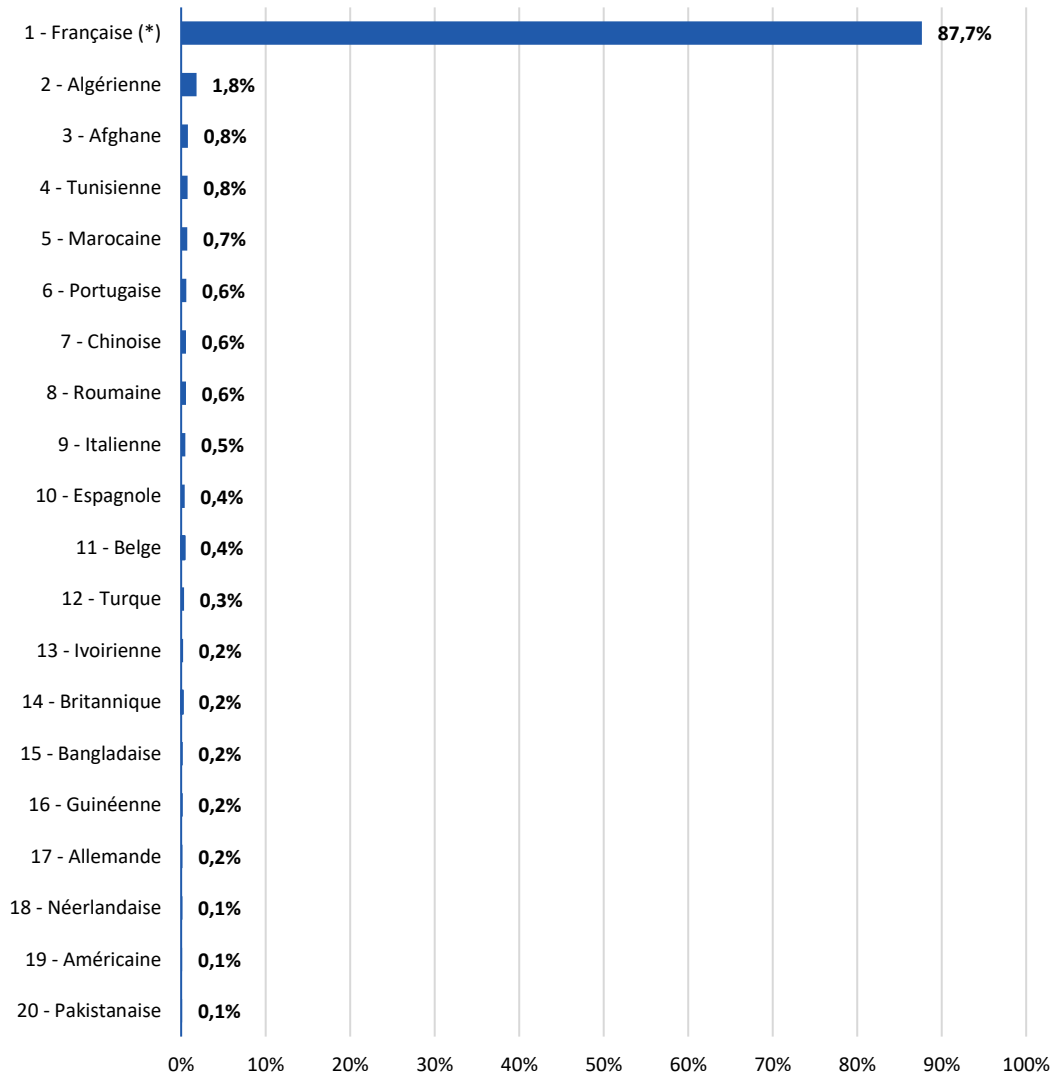
(*) Seuls les 10 premiers pays ont été retenus / (**) Hors Moselle et Alsace pour la France
 Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

11.1. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES IMMATRICULATIONS

Le top 20 des nationalités les plus représentées

■ Top 20 des nationalités les plus représentées dans le cadre des immatriculations

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

11.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES RADIATIONS

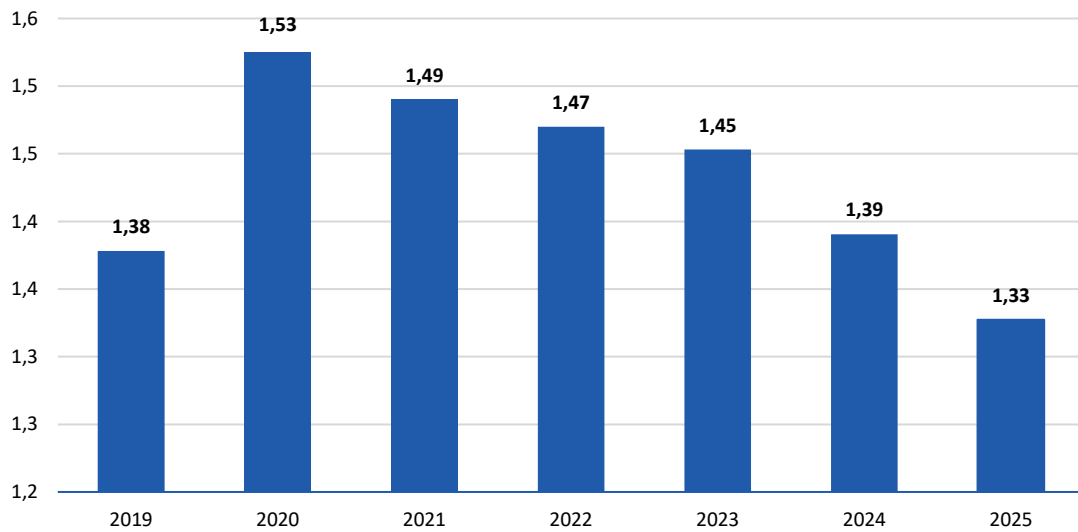
Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des radiations

En Métropole, le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés s'élevait à

1,33 personne en 2025, une donnée inférieure à celle de 2019 (1,38).

■ Nombre moyen de dirigeants dans le cadre des radiations (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

11.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES RADIATIONS

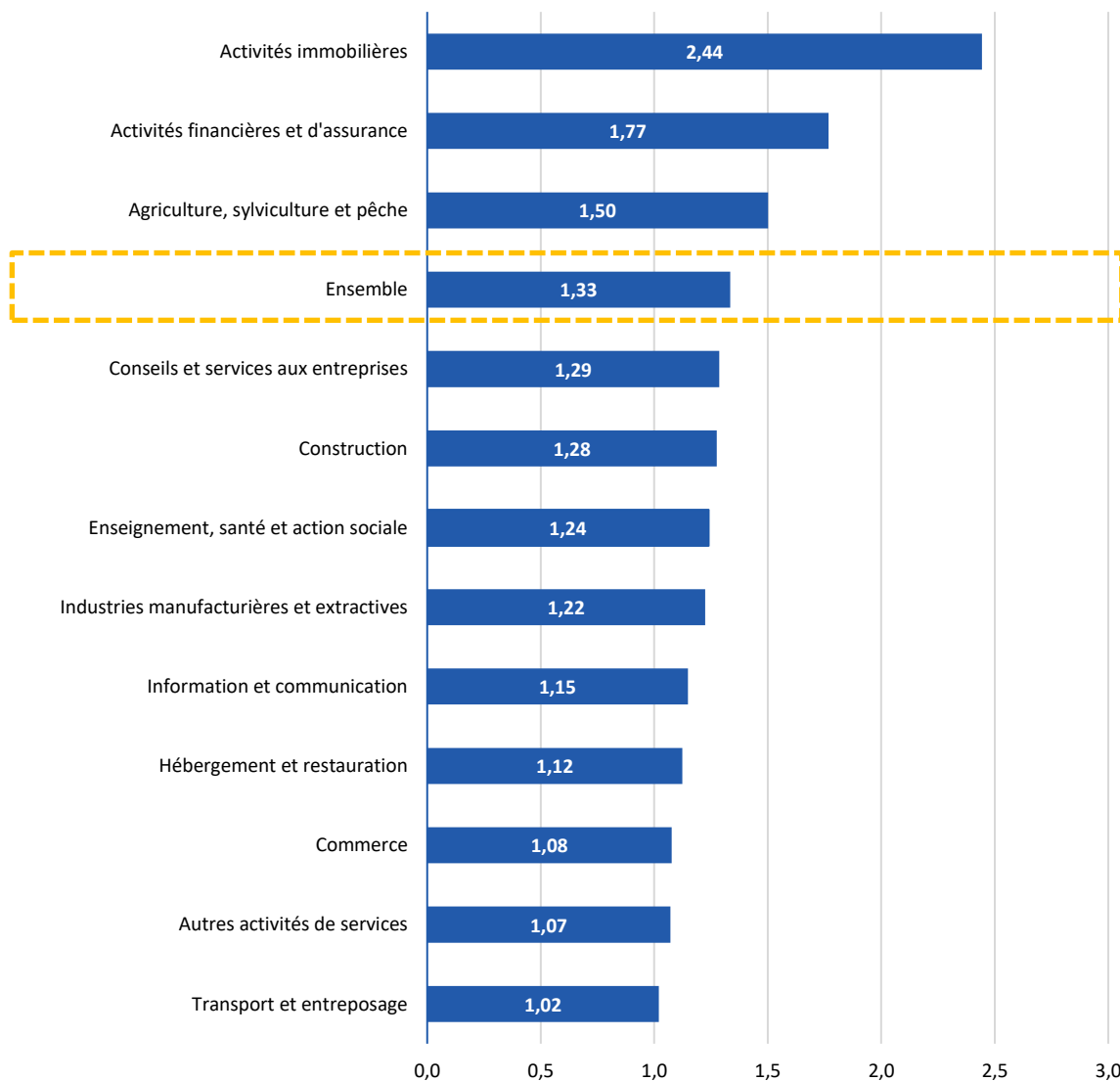
Le nombre moyen de dirigeants

À l'échelle de la France entière (y compris DROM), le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des radiations s'élevait à 1,33 personne en 2025 (1,41 en 2024). Néanmoins, ce chiffre masquait des disparités sectorielles. Les activités

immobilières, par exemple, comptait en moyenne 2,44 dirigeants lors de leur radiation (2,62 en 2024). À l'inverse, les activités de transport/entreposage appartenant à 1,02 personne (1,05 en 2024).

■ Nombre moyen de dirigeant par grands secteurs dans le cadre des radiations (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

11.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES RADIATIONS

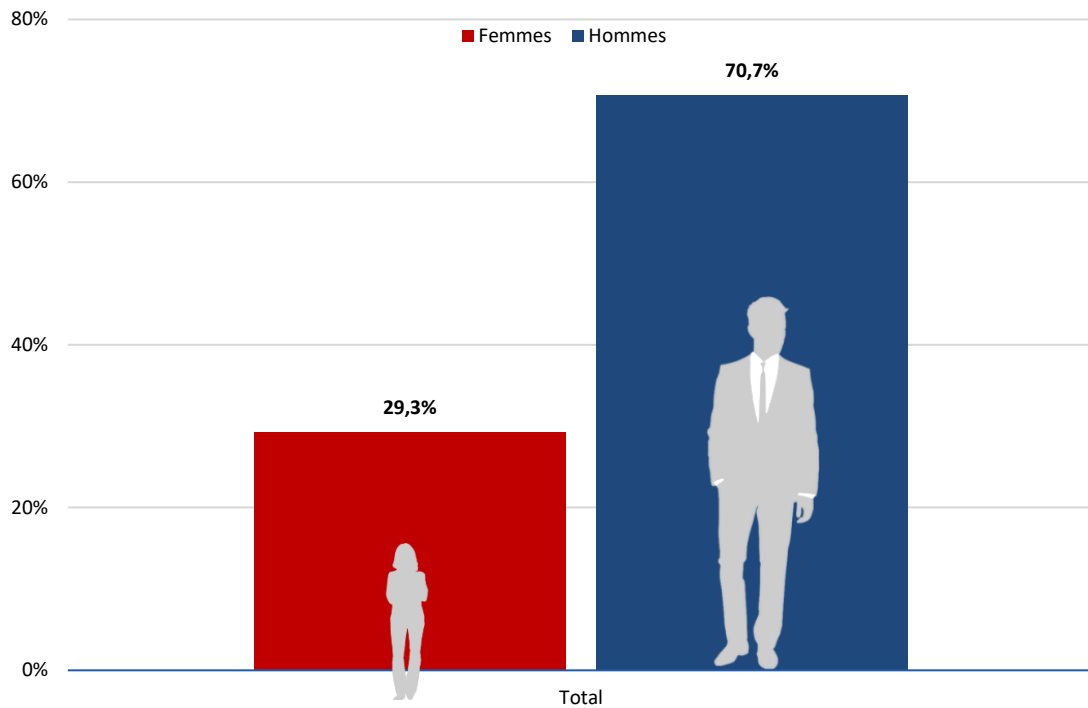
La répartition selon le sexe

Au cours de l'exercice 2025, 70,7% des radiations au Registre du Commerce et des Sociétés avaient été effectuées par des hommes (+0,7 point sur un an). En excluant les départements et régions

d'outre-mer, cette répartition est similaire. Sur la période 2019-2025, le poids des hommes dans les radiations a reculé (-0,6 point).

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations (*)

Unité : part en % du total des secteurs

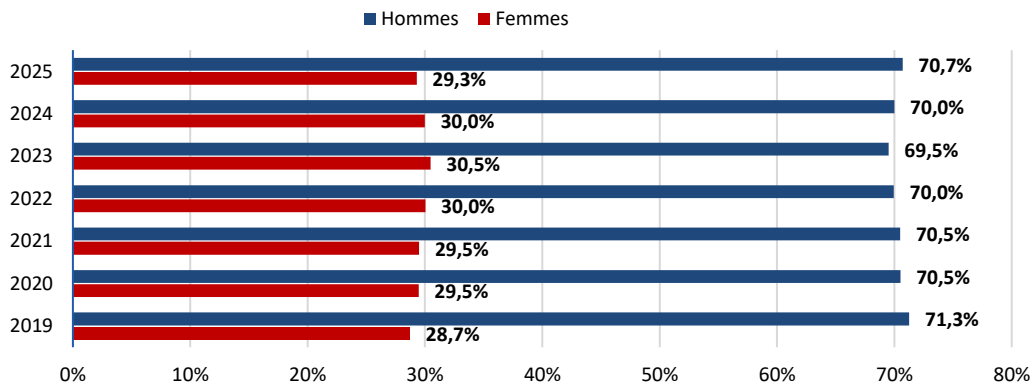


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations 2019-2025 (*)

Unité : part en % du total des secteurs



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

11.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES RADIATIONS

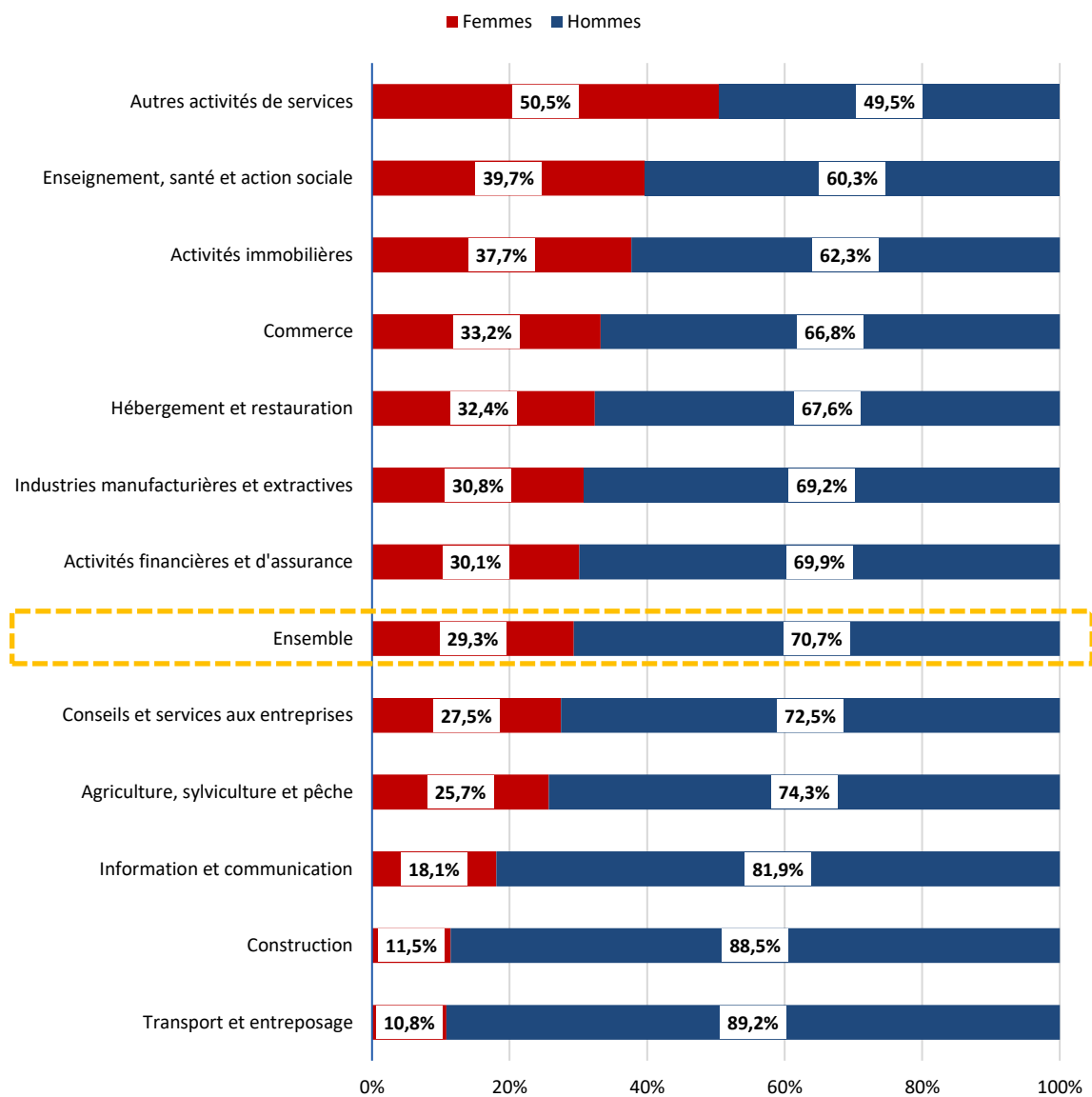
La répartition selon le sexe (suite)

Que ce soit en termes d'immatriculations ou de radiations, la parité hommes/femmes était quasi parfaite dans un seul secteur en 2025, comme en 2024, celui des autres activités de services. Le plus

fort déséquilibre concernait le secteur du transport/entreposage, qui reste encore un des grands bastions masculins avec la construction (respectivement 89,2% et 88,5% d'hommes).

Répartition des dirigeants par sexe au sein des grands secteurs dans le cadre des radiations (*)

Unité : part en % du total de chaque secteur



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

11.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES RADIATIONS

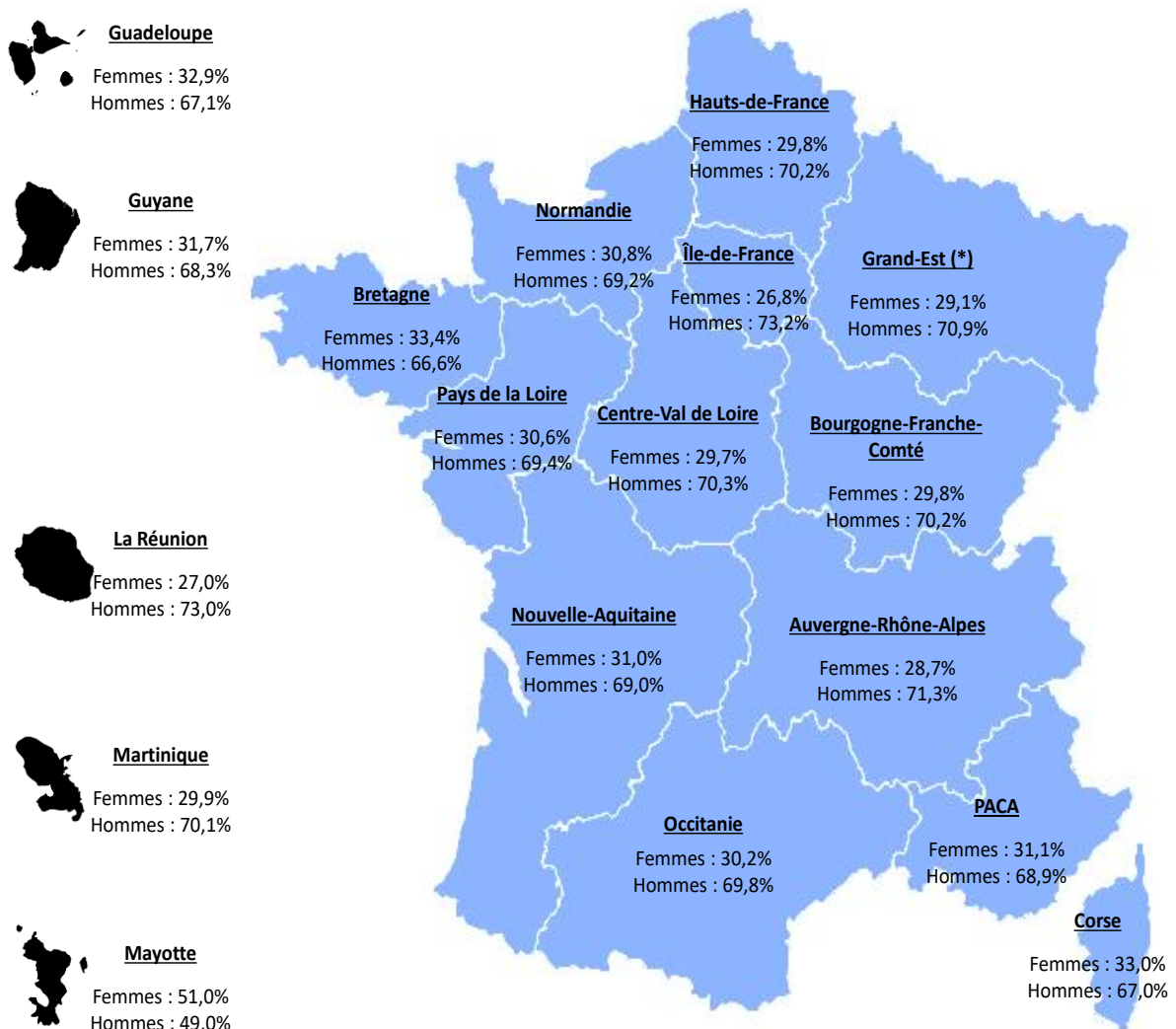
La répartition régionale selon le sexe

En 2025, un territoire d'outre-mer affichait encore le plus fort taux de féminisation pour les radiations au Registre du Commerce et des Sociétés : Mayotte (51%). En Métropole, c'était la

Bretagne qui comptait le plus de femmes dans les radiations (33,4%), juste devant la Corse (33%). *A contrario*, en Ile-de-France et à La Réunion, la part des femmes était très faible, respectivement 26,8% et 27%.

Répartition régionale des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations

Unité : part en % de chaque région



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

11.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES RADIATIONS

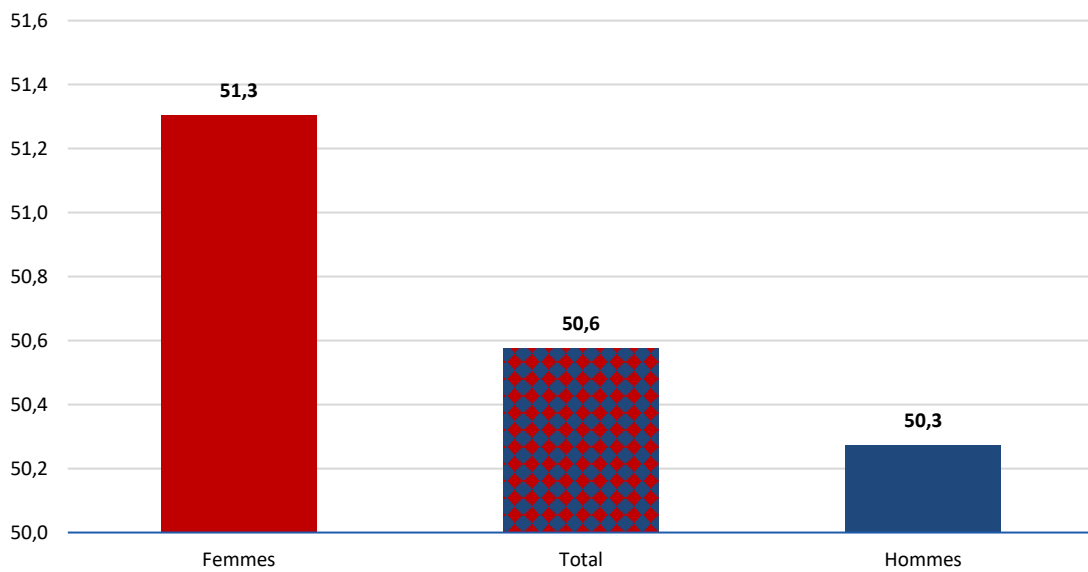
La répartition selon l'âge

Sur l'ensemble de l'exercice 2025, l'âge moyen des dirigeants dans le cadre des radiations en France s'élevait à 50,6 ans. À l'échelle de la Métropole, la moyenne d'âge a très légèrement

diminué par rapport à 2024 (50,8 ans). Elle est cependant restée en-dessous en comparaison avec la période 2019-2022 durant laquelle elle s'était établie autour de 52,6 ans.

■ Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations

Unité : âge moyen

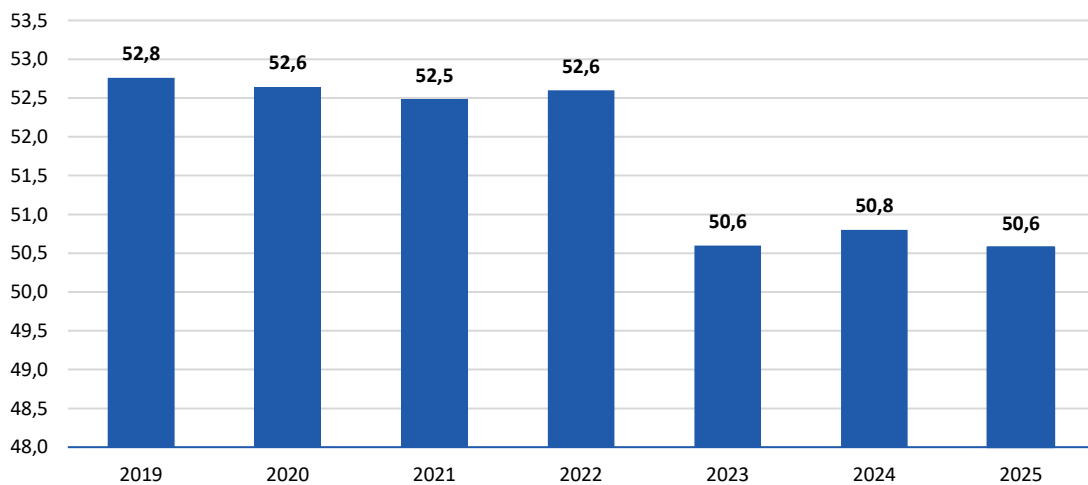


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Âge moyen des dirigeants dans le cadre des radiations (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

11.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES RADIATIONS

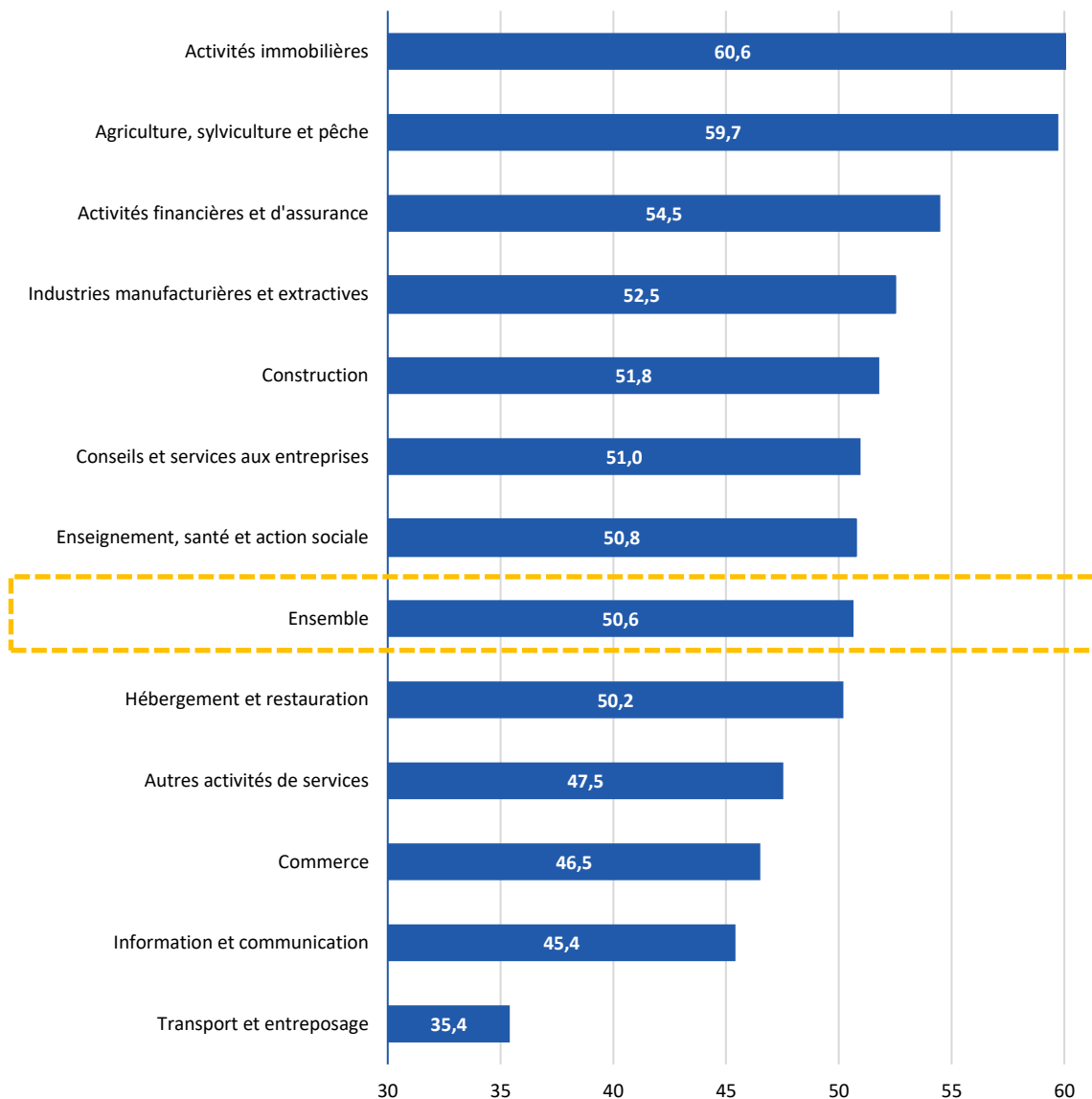
La répartition selon l'âge (suite)

En 2025, les dirigeants d'activités immobilières touchées par des mesures de radiation étaient âgés en moyenne de 60,6 ans, soit 10 ans de plus que la moyenne nationale (y compris DROM). À

l'inverse, les dirigeants radiés dans le secteur du transport et de l'entreposage étaient âgés de 35,4 ans (contre 37,4 ans en 2024).

■ Âge moyen des dirigeants par secteurs dans le cadre des radiations (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

11.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES RADIATIONS

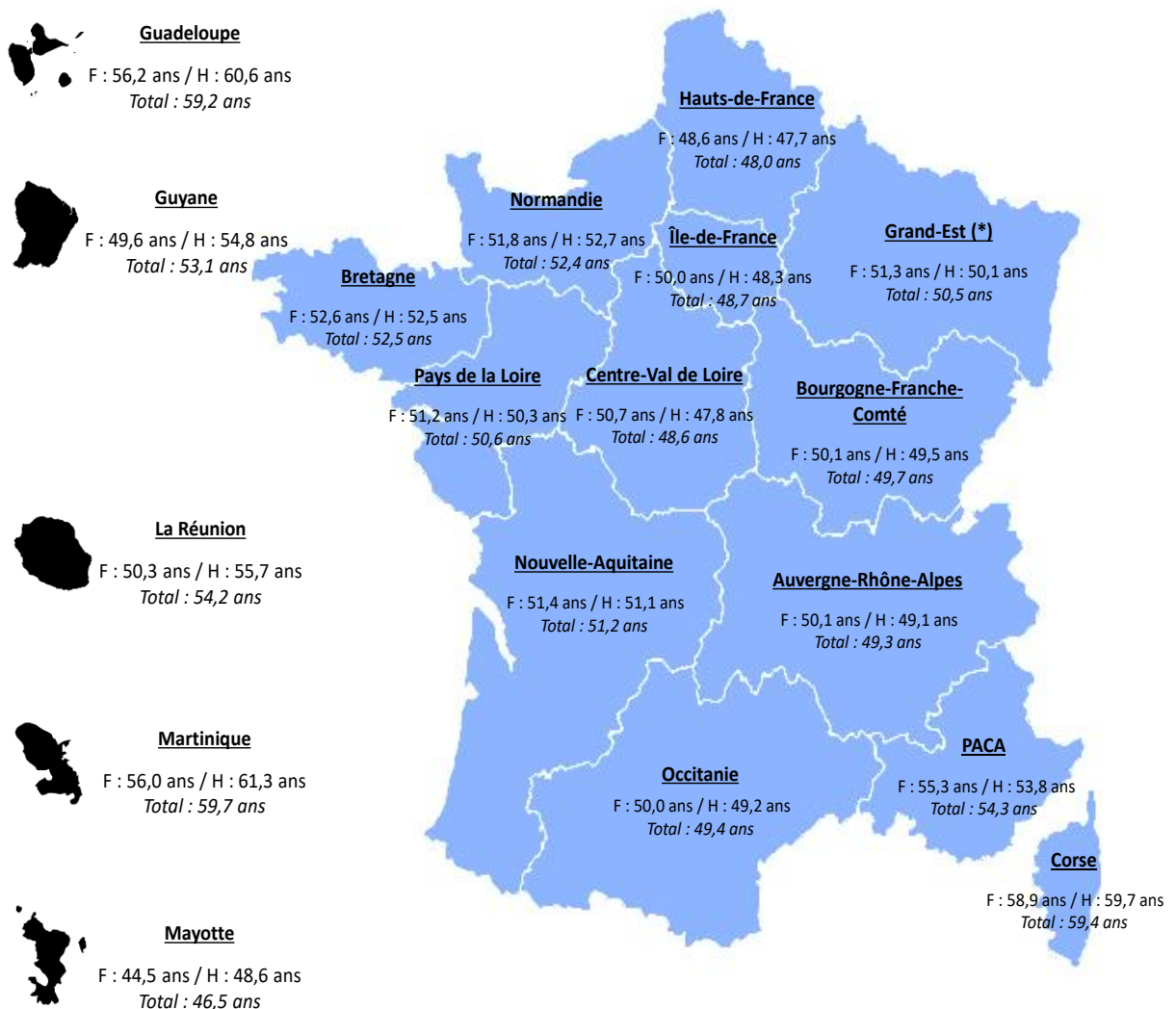
La répartition régionale selon l'âge

En 2025, les dirigeants radiés les plus âgés exerçaient en Martinique et en Corse, respectivement 59,7 ans et 59,4 ans en moyenne, contre 50,6 ans pour l'ensemble de France.

C'était à Mayotte (46,5 ans), dans les Hauts-de-France (48 ans) et en Centre-Val de Loire (48,6 ans) que la moyenne d'âge des dirigeants était la plus faible.

Répartition régionale des dirigeants par âge dans le cadre des radiations

Unité : âge moyen



F : femmes / H : hommes / (*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

11.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES RADIATIONS

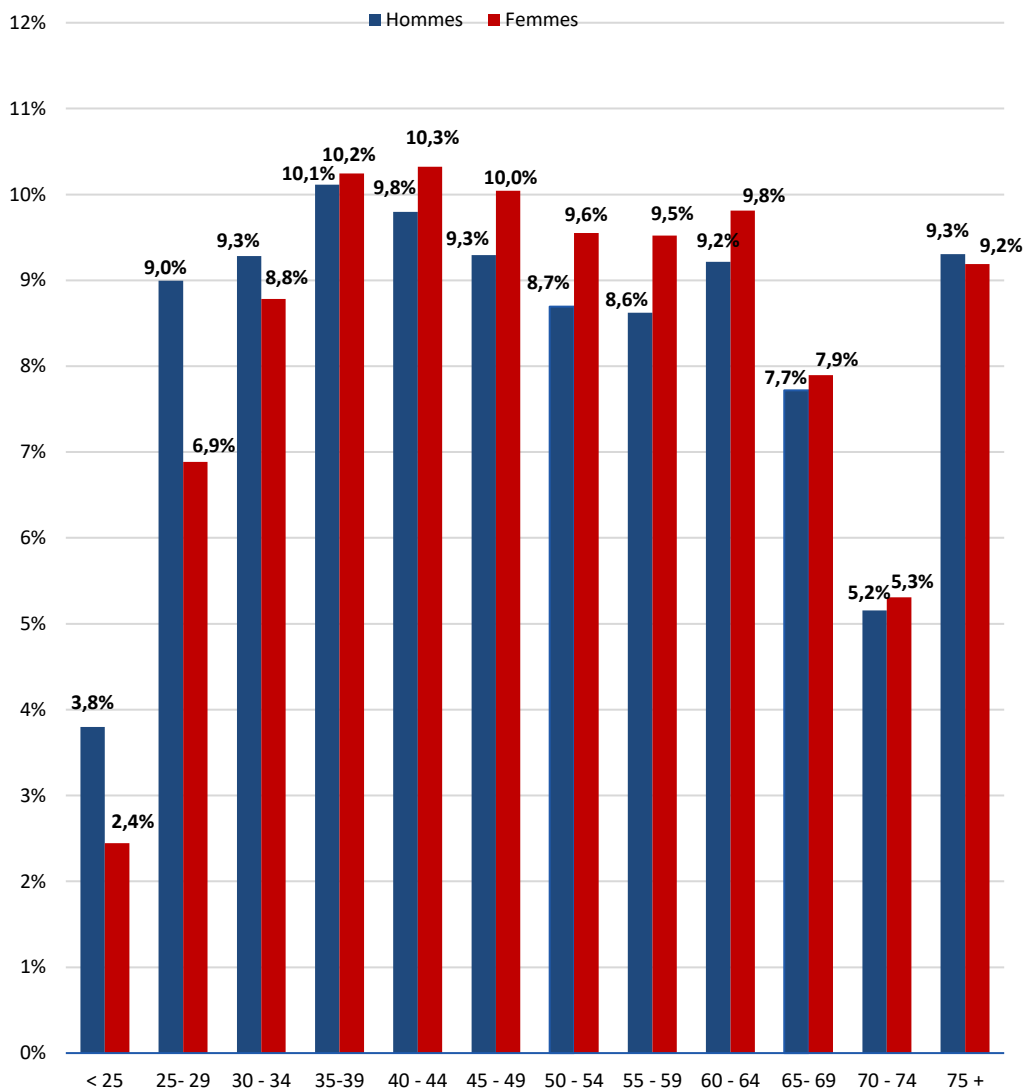
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe

Sur l'ensemble de l'année 2025, les dirigeants dont l'âge était compris entre 35 et 39 ans étaient les plus représentés dans les radiations (10,2% du

total), avec une part plus élevée du côté des femmes. Cette tranche devançait de peu celle des 40-44 ans (10%).

■ Répartition des dirigeants par tranche d'âge dans le cadre des radiations (*)

Unités : part du total (ordonnés) et âge (abscisses)



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

11.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES RADIATIONS

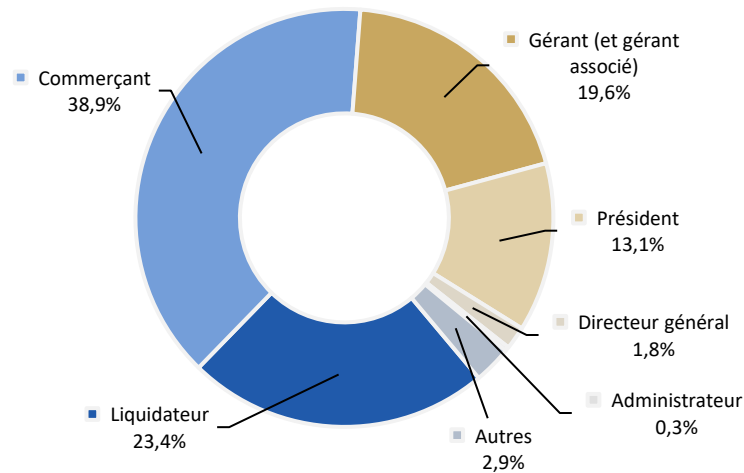
La répartition selon le type de fonction

Parmi les radiations en 2025, près de 39% des dirigeants détenaient la fonction de commerçants en France, devant les liquidateurs (23,4%) et les gérants et gérants associés (19,6%). À l'échelle métropolitaine, le statut de

commerçant était également prédominant en 2025 (39,4%), une part en hausse de 8,9 points par rapport à 2019. À l'inverse, le poids de la fonction de liquidateur a diminué de 8,9 points sur la période, pour tomber à 23,8%.

■ Répartition de la fonction des dirigeants dans le cadre des radiations (*)

Unité : part en % du total

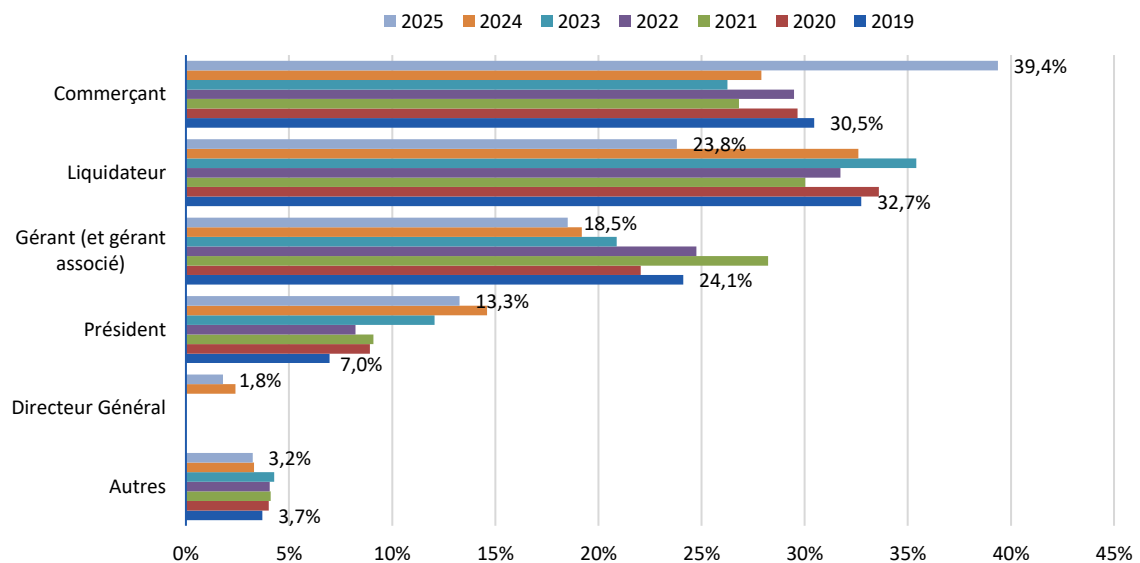


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Évolution de la répartition de la fonction des dirigeants dans le cadre des radiations (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

11.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES RADIATIONS

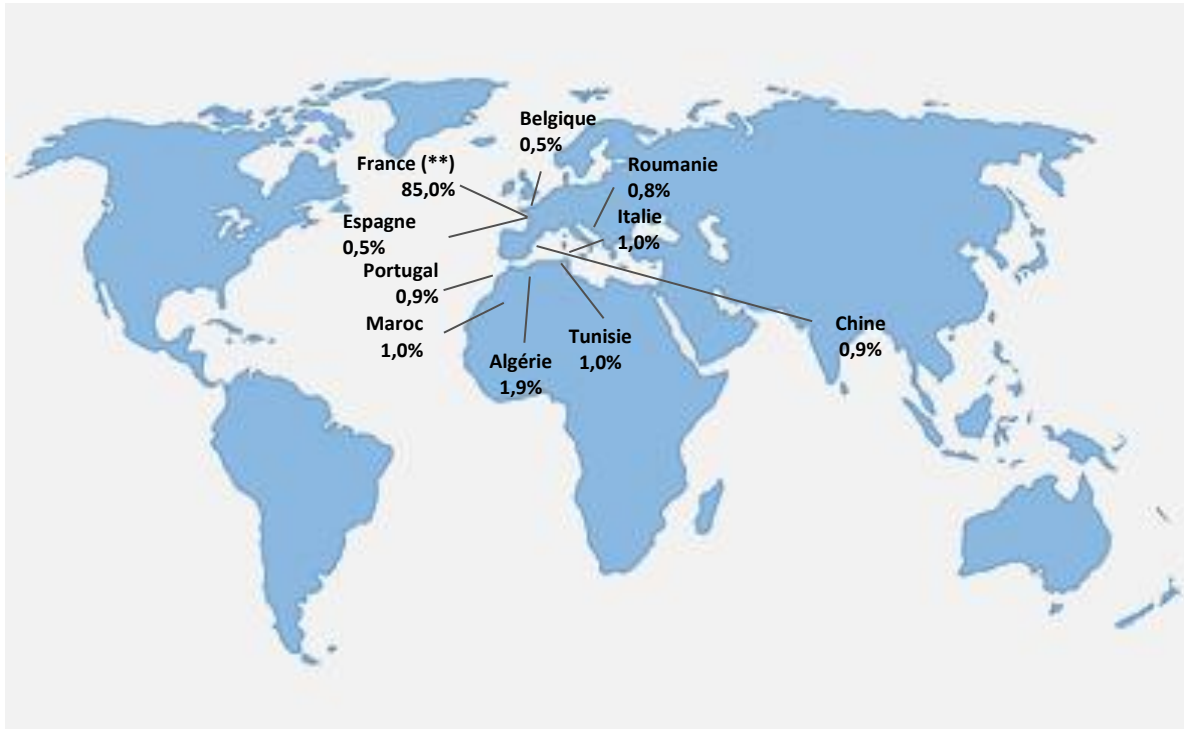
La répartition selon la nationalité

Parmi les dirigeants radiés en 2025, 85% possédaient la nationalité française (-2 points sur un an). Les personnes originaires du Maghreb

(Algérie, Maroc, Tunisie) représentaient quant à eux 3,9% du total (+0,5 point par rapport à 2024).

■ Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des radiations (*)

Unité : part en % du total



(*) Seuls les 10 premiers pays ont été retenus / (**) Hors Moselle et Alsace pour la France
 Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des radiations (*)

Unités : part en % du total et variation en point

	Part 2024	Part 2025	Évolution en point
Française	87,2%	85,0%	-2,2
Algérie	1,5%	1,9%	0,4
Tunisie	1,0%	1,0%	0,0
Italie	0,9%	1,0%	0,1
Maroc	0,9%	1,0%	0,1
Portugal	0,8%	0,9%	0,1
Chine	0,7%	0,9%	0,2
Roumanie	0,7%	0,8%	0,1
Belgique	0,6%	0,5%	-0,1
Espagne	0,5%	0,5%	0,0

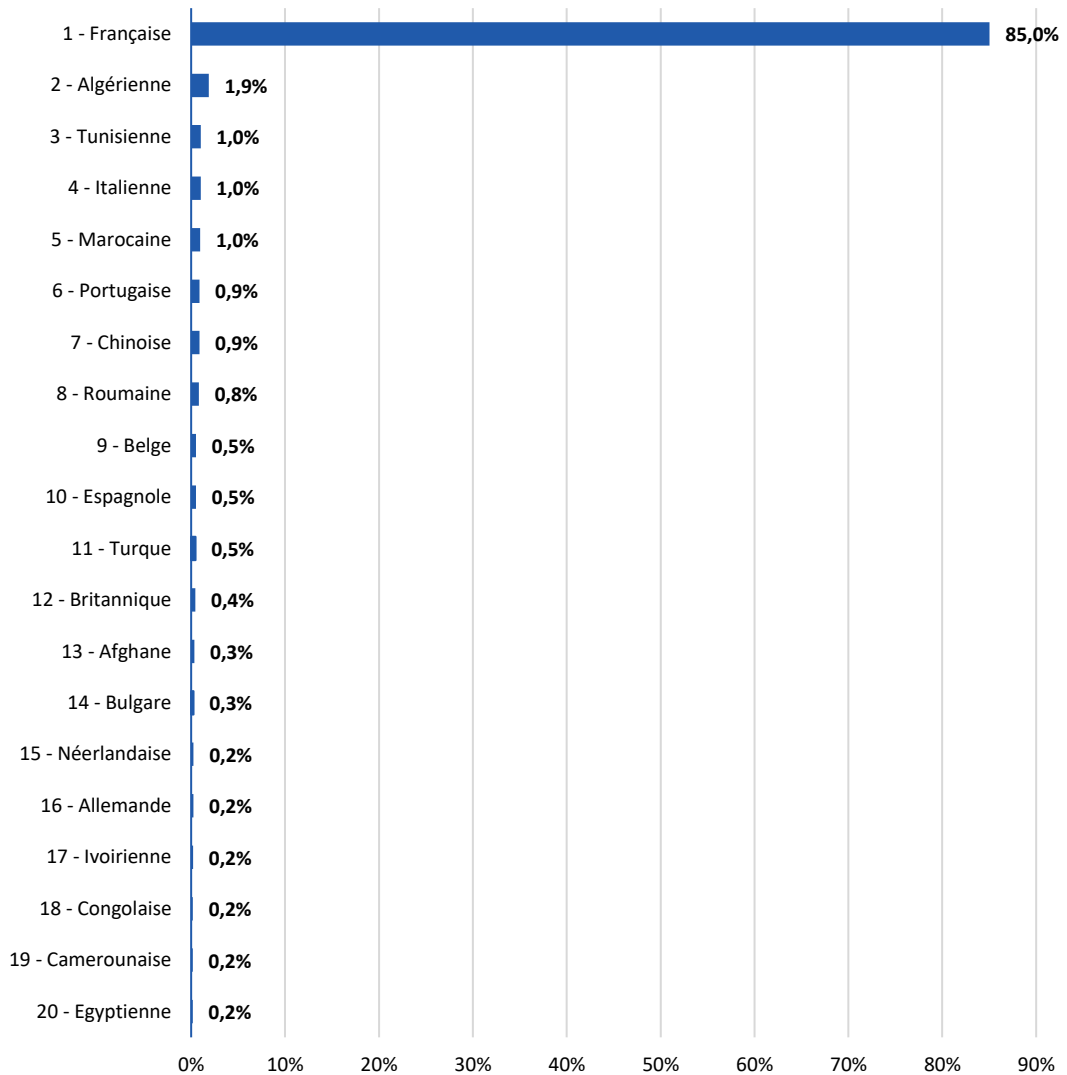
(*) Seuls les 10 premiers pays ont été retenus / (**) Hors Moselle et Alsace pour la France
 Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

11.2. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES RADIATIONS

Le top 20 des nationalités les plus représentées

■ Top 20 des nationalités les plus représentées dans le cadre des radiations

Unité : part en % du total



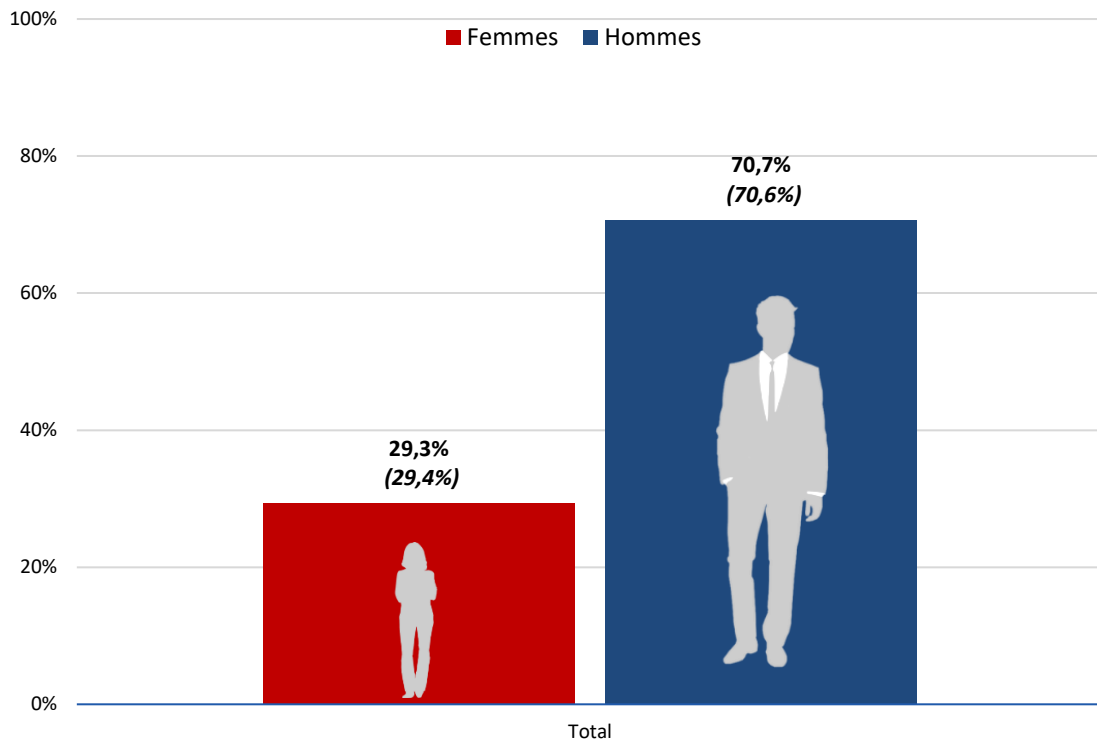
(*) Hors Moselle et Alsace pour la France

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

11.2.1. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES RADIATIONS VOLONTAIRES VS La répartition selon le sexe

- Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations volontaires vs radiations totales en 2025 (*)(**)

Unité : part en % du total

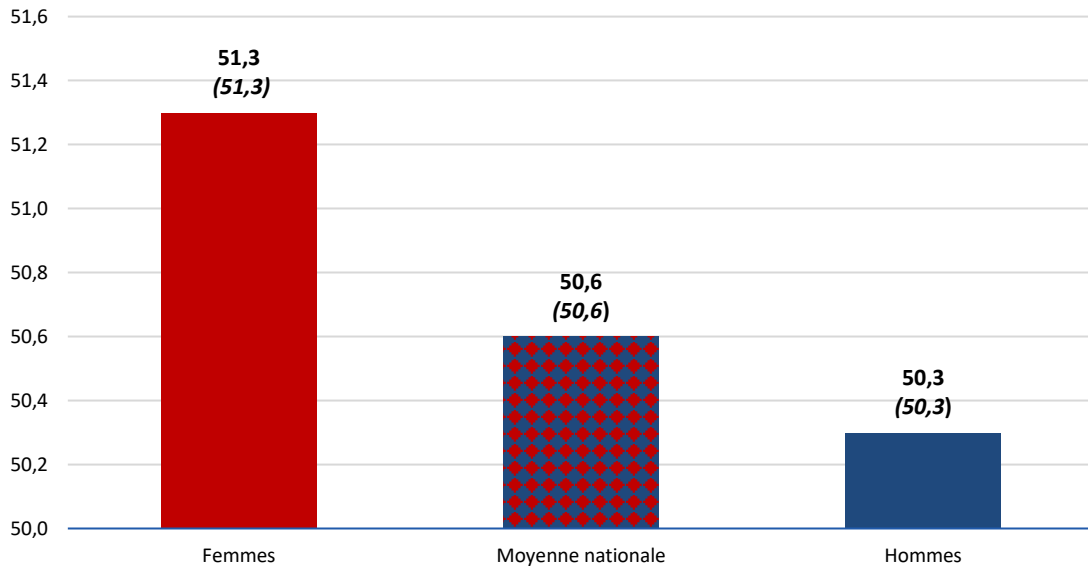


(*) Hors Moselle et Alsace / (**) Entre parenthèses en italique et gras, les radiations volontaires
 Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

11.2.1. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES RADIATIONS VOLONTAIRES VS La répartition selon l'âge

- Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre des radiations volontaires vs radiations totales en 2025 (*)(**)

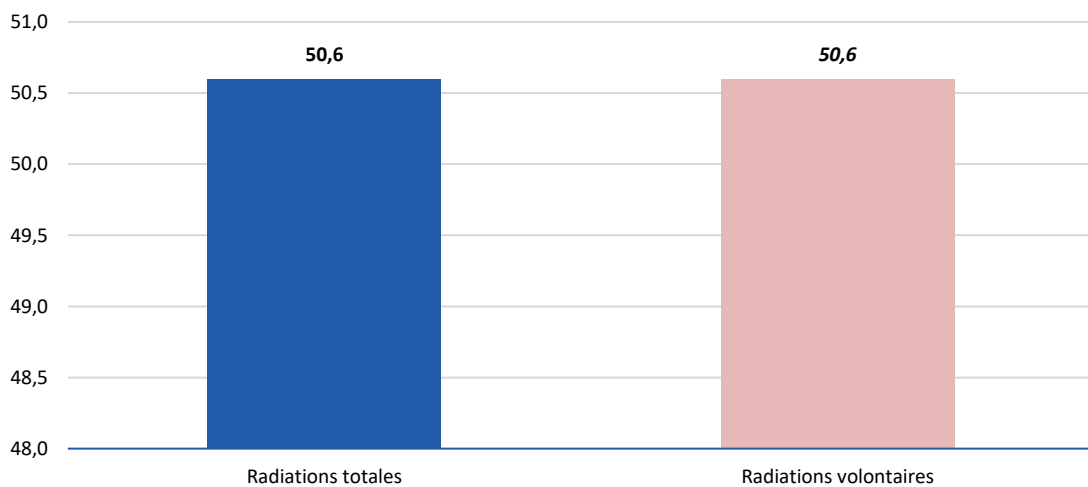
Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle et Alsace / (**) Entre parenthèses en italique et gras, les radiations volontaires
 Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

- Âge moyen des dirigeants dans le cadre des radiations volontaires et des radiations totales en 2025 (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle, Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

11.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES OUVERTURES DE PROCÉDURE

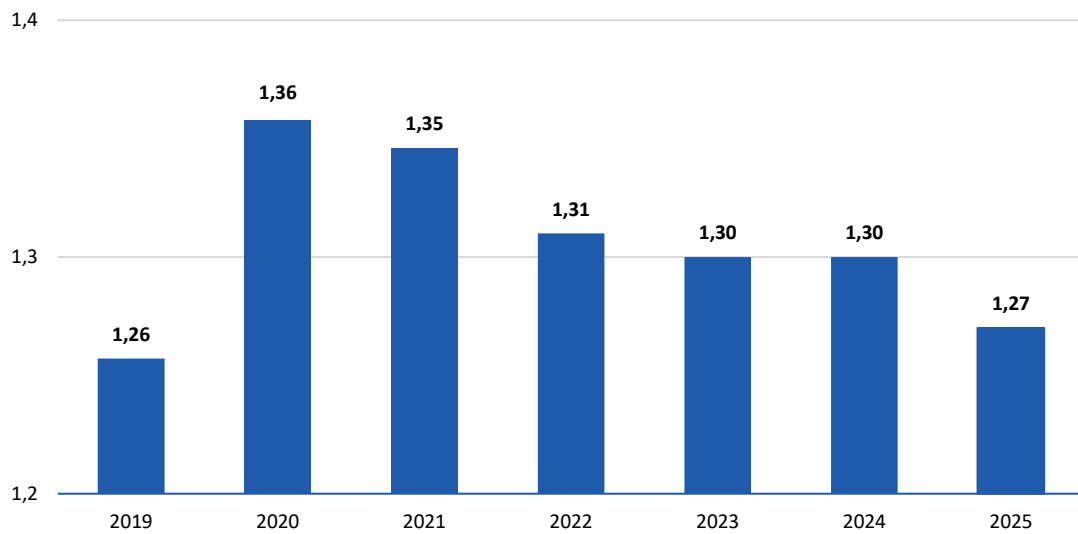
Le nombre moyen de dirigeants dans le cadre des procédures collectives

En 2025, les entreprises sous procédures collectives étaient dirigées par 1,27 personne en

moyenne, un chiffre en baisse sur un an mais stable depuis 2019.

■ Nombre moyen de dirigeants dans le cadre des procédures collectives (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

11.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES OUVERTURES DE PROCÉDURE

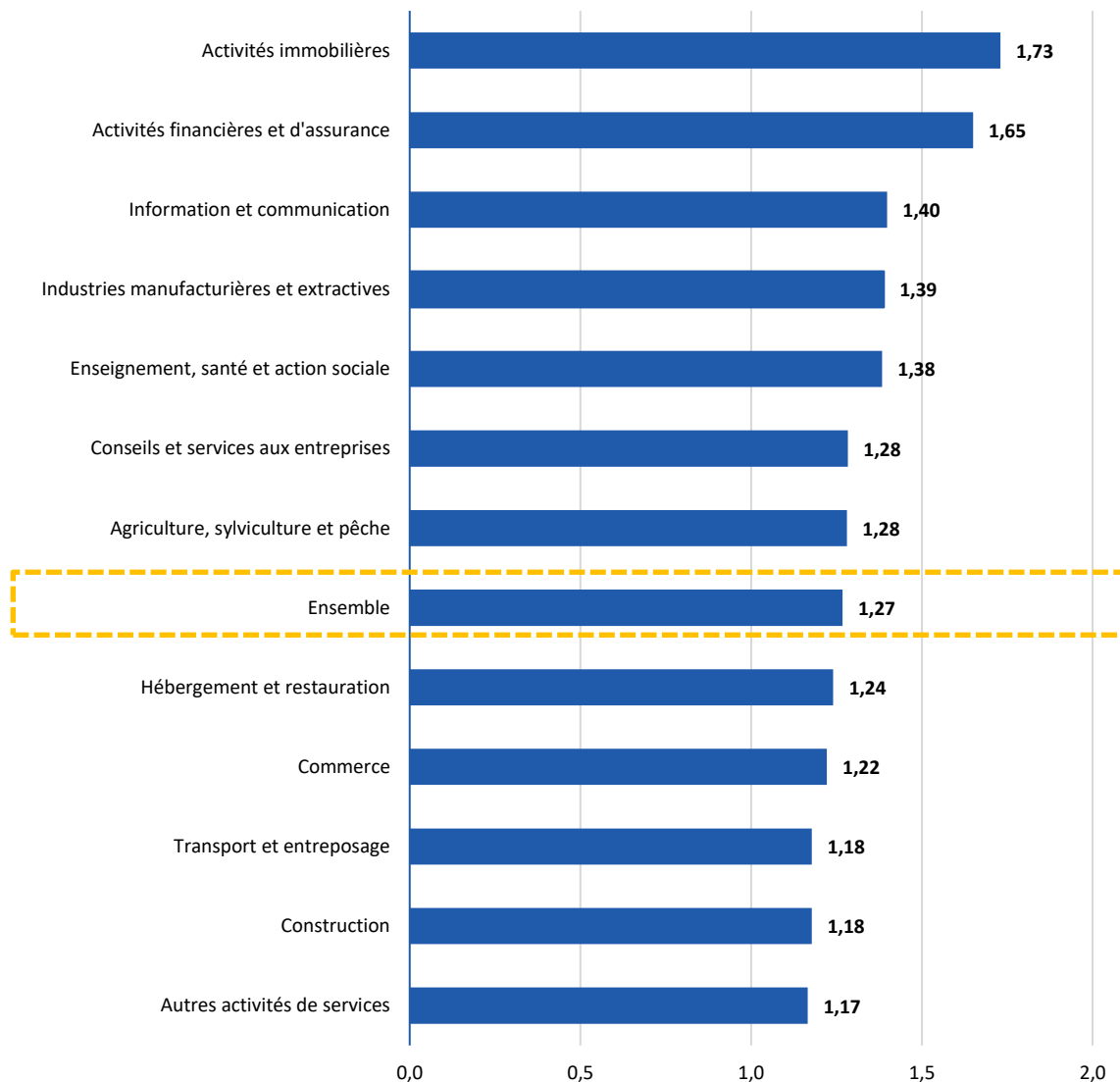
Le nombre moyen de dirigeants par grands secteurs

En 2025, le nombre moyen de dirigeant dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives s'élevait à 1,27 personne en France (y compris DROM). Une nouvelle fois, les activités

immobilières affichaient un effectif moyen supérieur (1,73 personne), contrairement au secteur des autres activités de personne (1,17 personne).

- Nombre moyen de dirigeant par grands secteurs dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : nombre



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

11.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES OUVERTURES DE PROCÉDURE

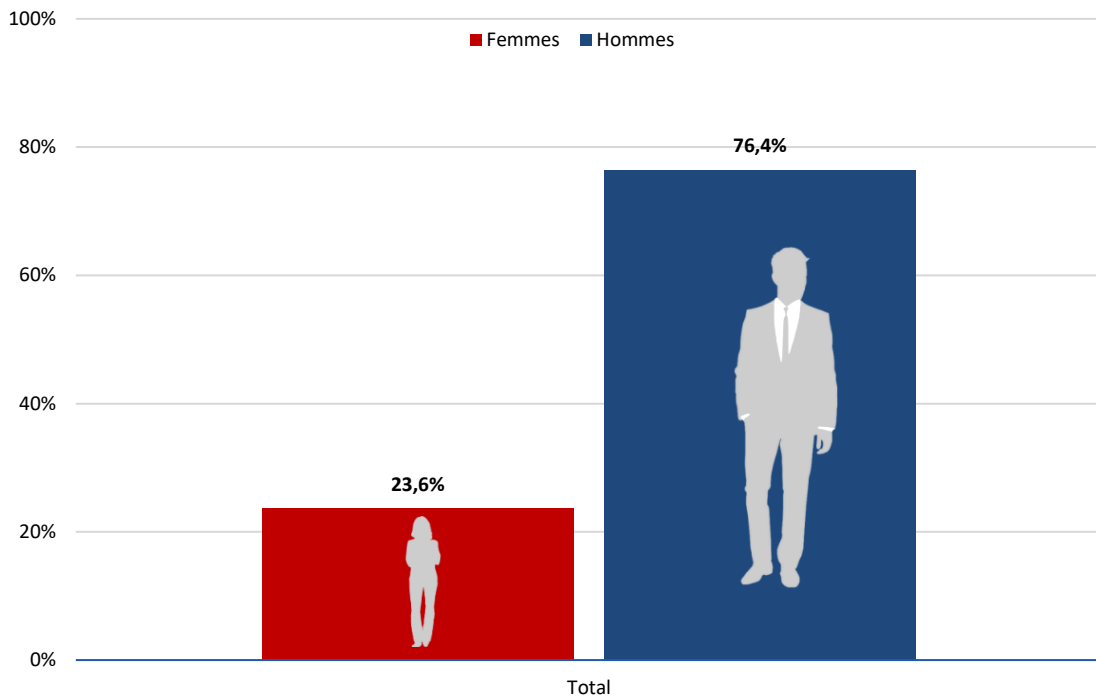
La répartition selon le sexe

En 2025, une fois encore, plus des trois-quarts des entreprises soumises à une ouverture de procédure collective étaient dirigées par des

hommes (-0,1 point sur un an). En France métropolitaine, où les données sont similaires, cette part s'est quasiment stabilisée depuis 2019.

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : part en % du total des secteurs

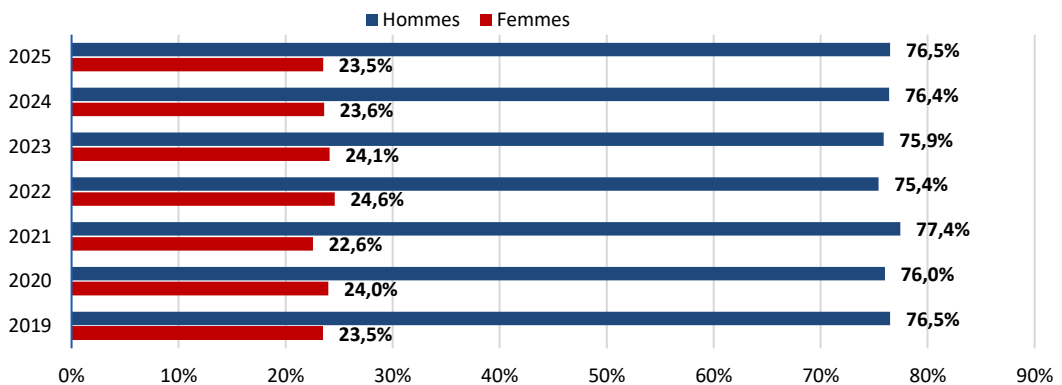


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Répartition des dirigeants par sexe dans le cadre des procédures collectives 2019-2025 (*)

Unité : part en % du total des secteurs



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

11.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES OUVERTURES DE PROCÉDURE COLLECTIVE

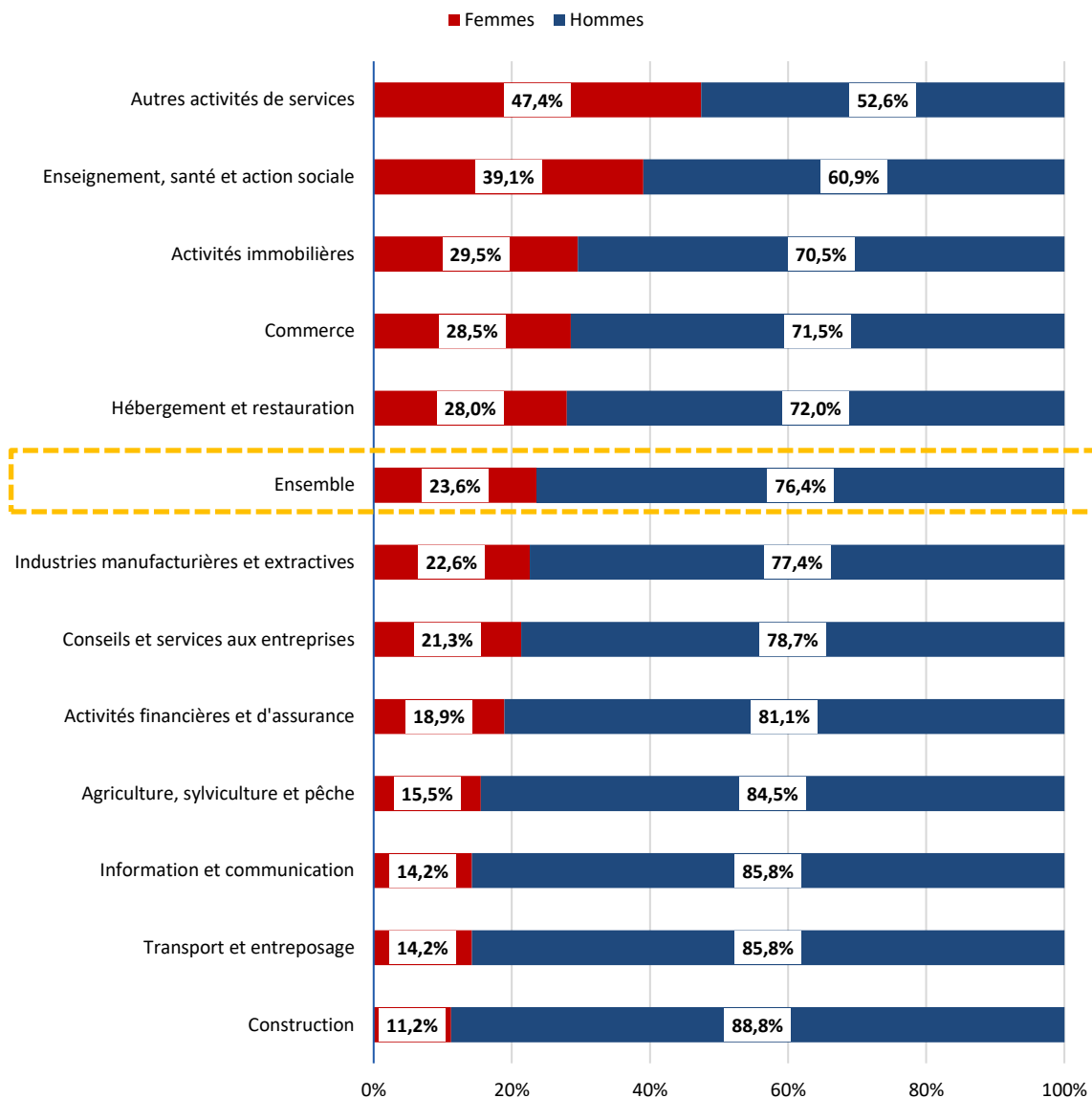
La répartition selon le sexe (suite)

En 2025, le taux de féminisation était une fois encore le plus élevé dans les autres activités de services en termes d'ouvertures de procédures

collectives : 47,4% (48,9% en 2024) vs 23,6% en moyenne. En revanche, il restait en-dessous de 12,4% dans le secteur de la construction.

■ Répartition des dirigeants par sexe au sein des grands secteurs dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : part en % du total de chaque secteur



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

11.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES OUVERTURES DE PROCÉDURE COLLECTIVE

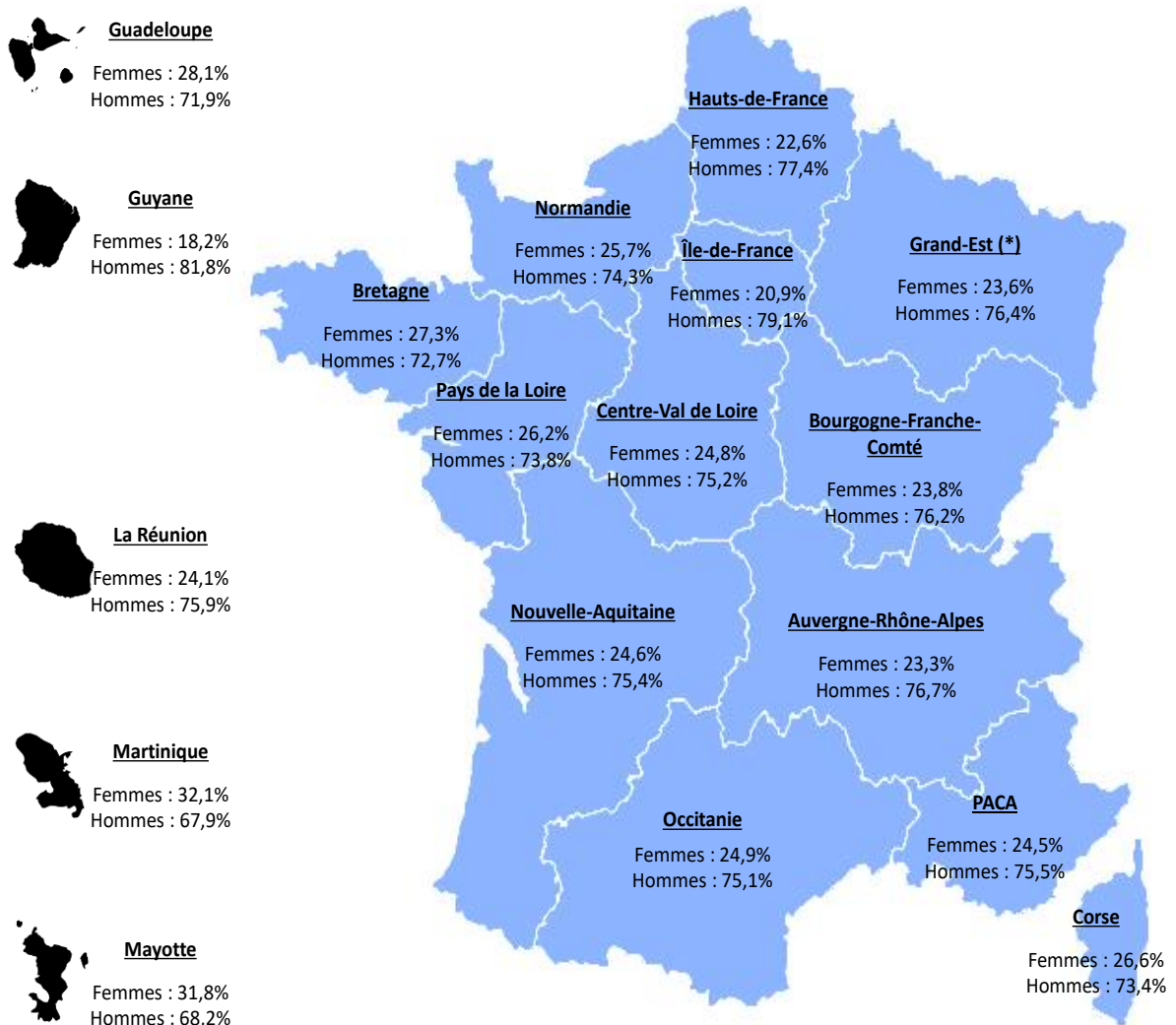
La répartition régionale selon le sexe

À l'échelle de la Métropole, c'est encore en Ile-de-France que le taux de féminisation était le plus bas dans le cadre des ouvertures de procédures collectives en 2025 (20,9%, contre 23,6% au

niveau national). En intégrant les DROM, la Guyane devançait l'Ile-de-France, avec 18,2% de femmes.

■ Répartition régionale des dirigeants par sexe dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives

Unité : part en % de chaque région



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

11.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES OUVERTURES DE PROCÉDURE

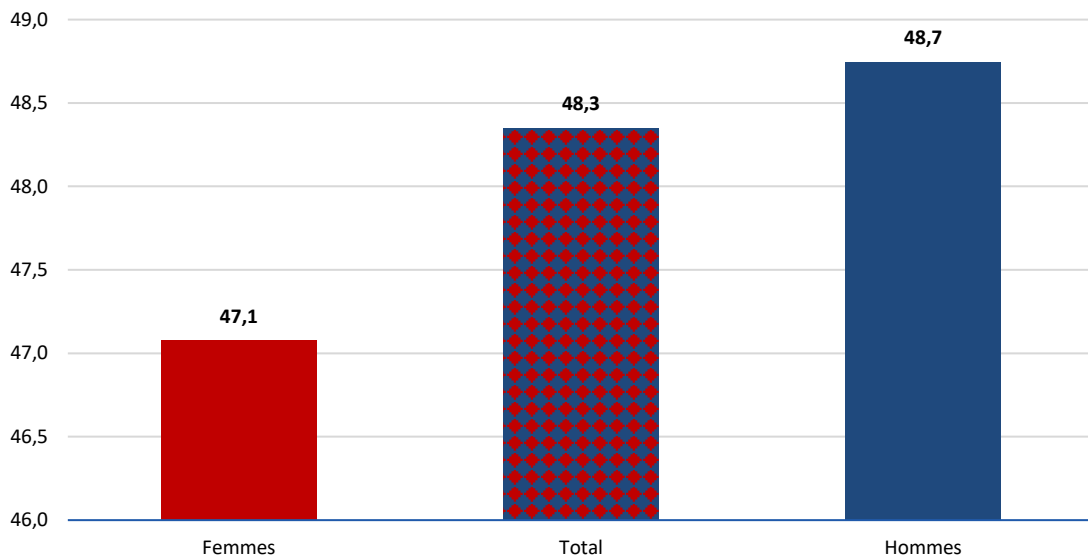
La répartition selon l'âge

Dans le cadre des ouvertures de procédures collectives en 2025, l'âge moyen des dirigeants s'élevait à 48,3 ans (47,5 ans en 2024), avec des hommes légèrement plus âgés que les femmes

(48,7 ans vs 47,1 ans). En Métropole, l'âge moyen des dirigeants soumis à une procédure collective a légèrement augmenté entre 2019 et 2025, passant de 47,2 ans à 48,2 ans en fin de période.

■ Âge moyen des dirigeants par sexe dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : âge moyen

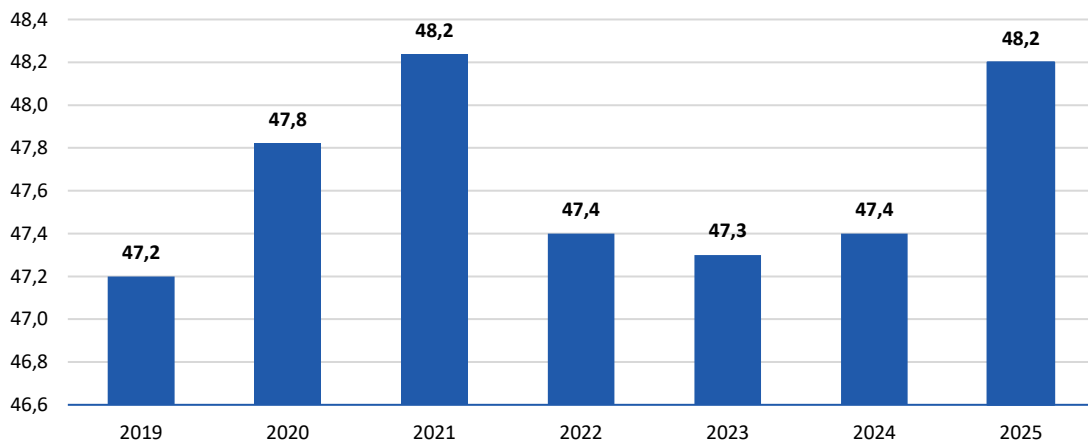


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

■ Âge moyen des dirigeants dans le cadre des ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

11.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES OUVERTURES DE PROCÉDURE COLLECTIVE

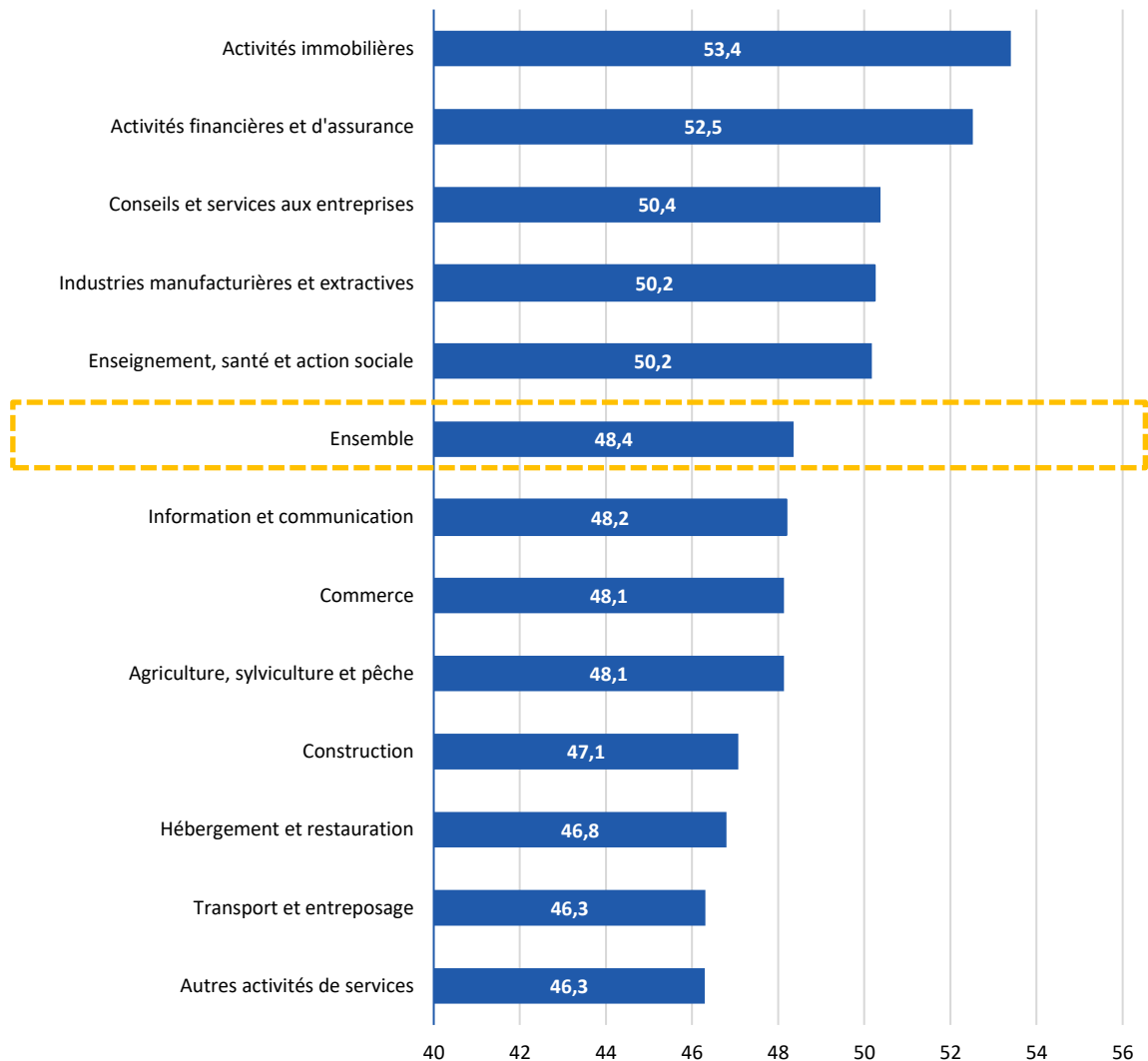
La répartition selon l'âge (suite)

En moyenne, les dirigeants intervenant dans les autres activités de services, et sous le coup d'une ouverture de procédure collective, étaient âgés de 46,3 ans en 2025 (45,5 ans en 2024), soit 2,1

ans de moins que la moyenne nationale. À l'inverse, les dirigeants du secteur des activités immobilières étaient âgés de 53,4 ans (soit 5 ans de plus que la moyenne nationale).

■ Âge moyen des dirigeants par secteurs dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : âge moyen



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

11.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES OUVERTURES DE PROCÉDURE

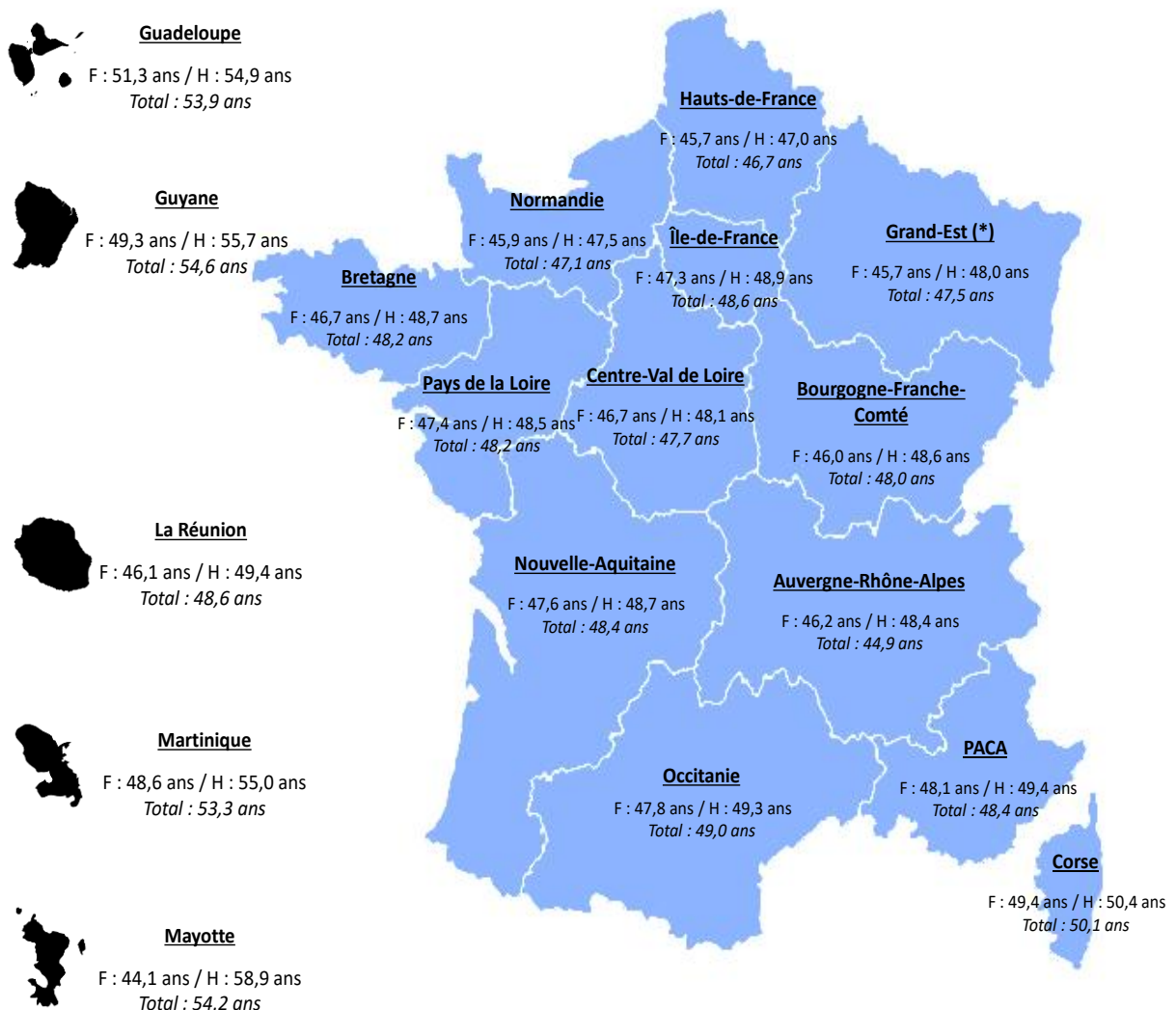
La répartition régionale selon l'âge

Dans le cadre des ouvertures de procédures collectives, les dirigeants les plus jeunes exerçaient encore dans les Hauts-de-France en 2025 (46,7 ans). En revanche, les plus âgés se

trouvaient dans les départements et régions d'outre-mer, notamment en Guyane (54,6 ans) et à Mayotte (54,2 ans).

Répartition régionale des dirigeants par âge dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives

Unité : âge moyen



F : femmes / H : hommes / (*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

11.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES OUVERTURES DE PROCÉDURE

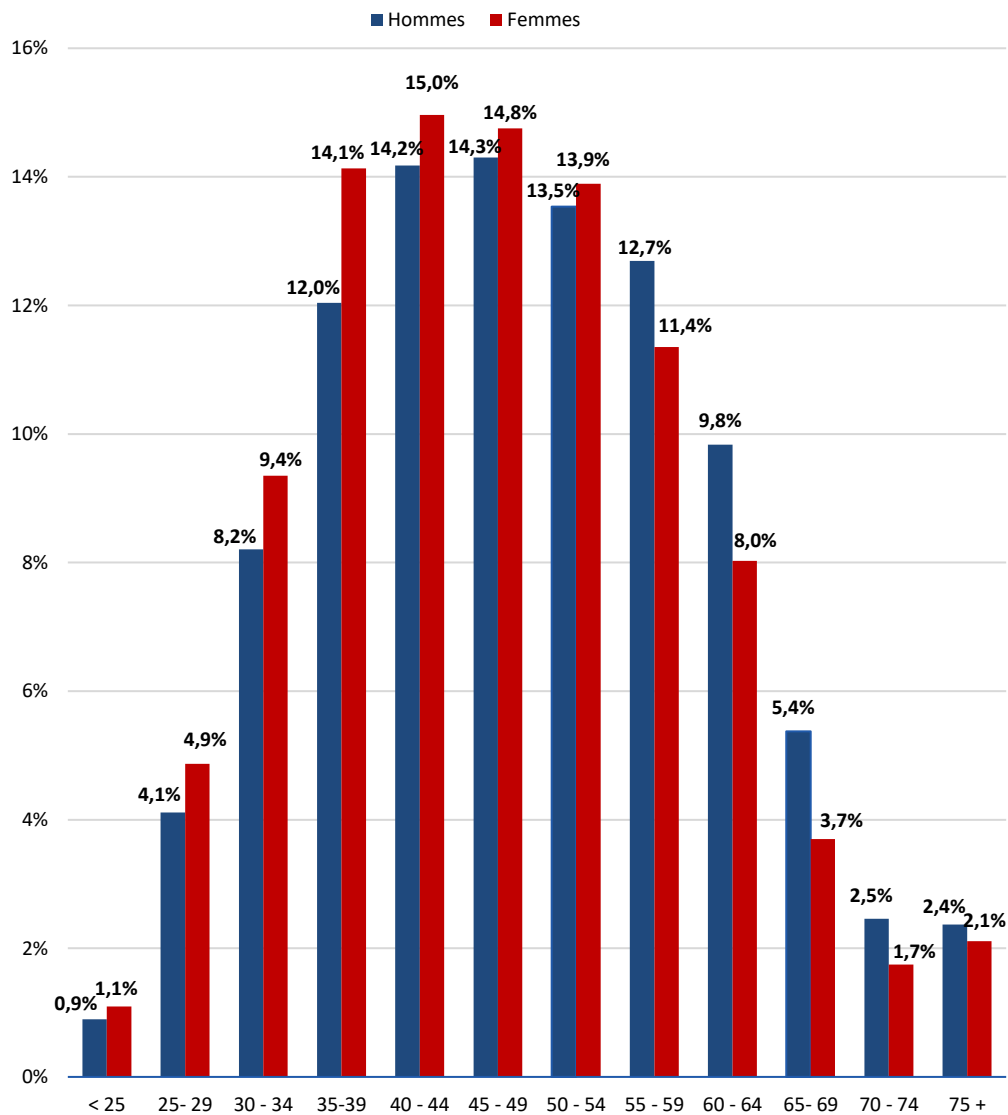
L'âge moyen des dirigeants selon le sexe

Sur l'ensemble de l'année 2025, comme un an auparavant, la tranche des 40-44 ans était celle qui regroupait le plus de dirigeants. Cependant,

elle partageait ce rang avec la tranche des 45-49 ans.

■ Répartition des dirigeants par tranche d'âge dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unités : part du total (ordonnés) et âge (abscisses)



(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

11.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES OUVERTURES DE PROCÉDURE

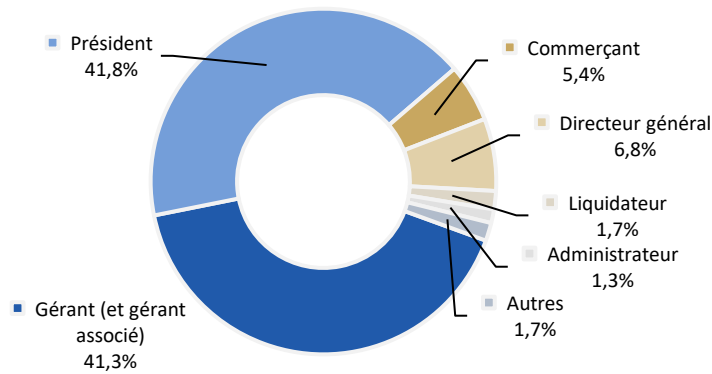
La répartition selon le type de fonction

Parmi les ouvertures de procédures recensées en 2025, 41,8% des entreprises concernées étaient dirigées par une personne détenant le statut de président (40,5% en 2024). Cette part s'élevait à 42,2% en Métropole, en hausse de 15,1 points

depuis 2019. En revanche, le statut de gérant ou de gérant associé a reculé de 15,7 points sur la même période, pour tomber à 40,8%.

Répartition de la fonction des dirigeants dans le cadre d'ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : part en % du total

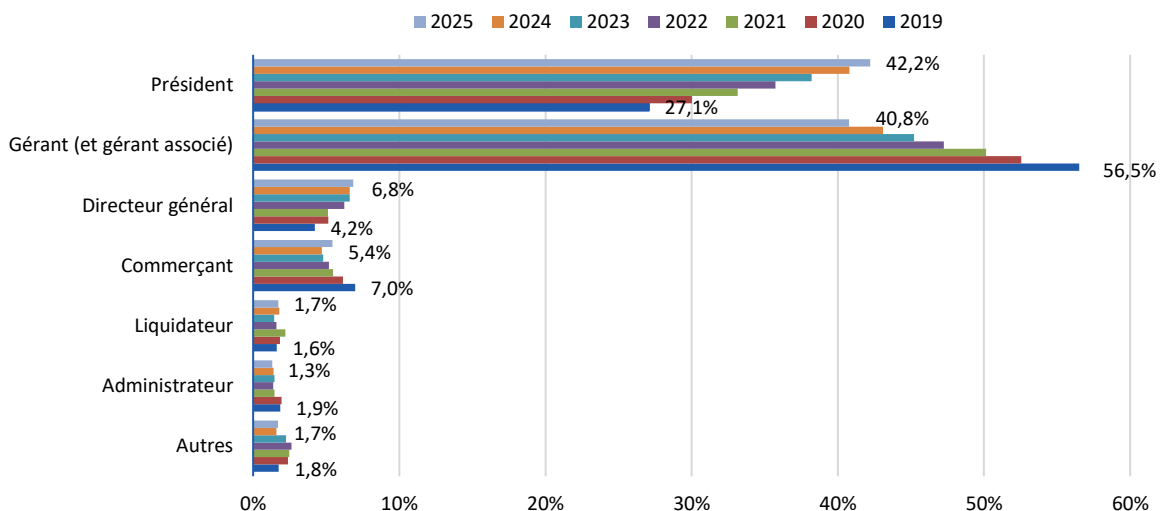


(*) Hors Moselle et Alsace

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

Évolution de la répartition de la fonction des dirigeants dans le cadre des procédures collectives (*)

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle, Alsace et DROM

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

11.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES OUVERTURES DE PROCÉDURE

La répartition selon la nationalité

Dans 84,1% des cas en 2025 (contre 84,4% en 2024), les entreprises visées par une ouverture de procédure collective étaient dirigées par une personne de

nationalité française. Les dirigeants originaires du Maghreb (Algérie, Maroc, Tunisie) représentaient 4,3% du total (+0,4 point par rapport à 2024).

- Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des ouvertures de procédures collectives (*)

Unité : part en % du total



(*) Seuls les 10 premiers pays ont été retenus / (**) Hors Moselle et Alsace pour la France
 Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025

- Répartition de l'origine géographique des dirigeants dans le cadre des procédures collectives (*)

Unités : part en % du total et variation en point

	Part 2024	Part 2025	Évolution en point
France	84,4%	84,1%	-0,3
Tunisie	1,5%	1,5%	0,0
Algérie	1,3%	1,5%	0,2
Portugal	1,6%	1,4%	-0,2
Turquie	1,4%	1,4%	0,0
Maroc	1,1%	1,3%	0,2
Roumanie	1,1%	1,2%	0,1
Bulgarie	0,7%	0,8%	0,1
Italie	0,8%	0,8%	0,0
Espagne	0,6%	0,6%	0,0

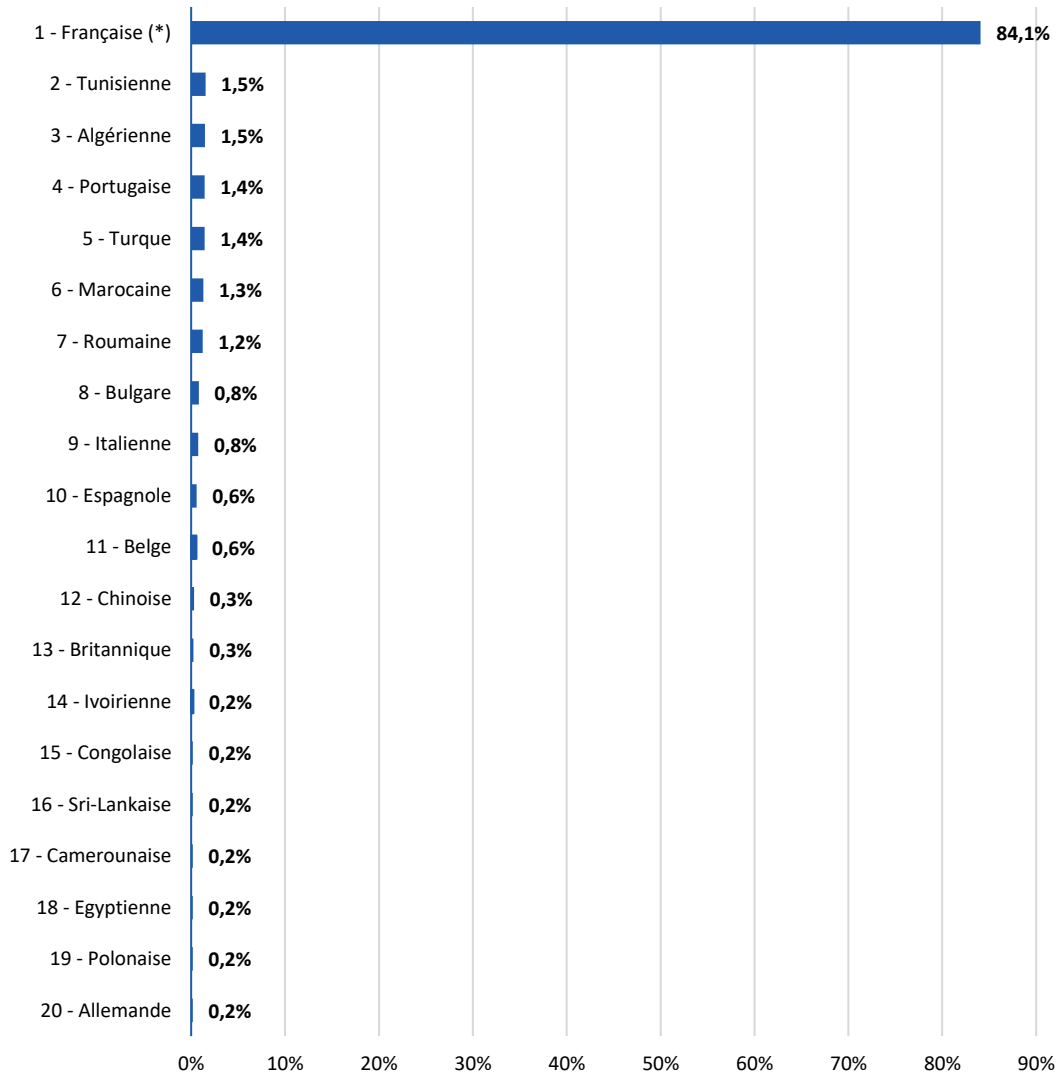
(*) Seuls les 10 premiers pays ont été retenus / (**) Hors Moselle et Alsace pour la France
 Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce

11.3. LE PROFIL DES DIRIGEANTS DANS LES OUVERTURES DE PROCÉDURE

Le top 20 des nationalités les plus représentées

- Top 20 des nationalités les plus représentées dans le cadre des ouvertures de procédures collectives

Unité : part en % du total



(*) Hors Moselle et Alsace pour la France

Traitement Xerfi / Source : Greffes des tribunaux de commerce, données 2025